# N

**NANTEL** (Antonin) (1839-1929), prêtre, professeur, supérieur, chanoine, prélat romain, auteur de plusieurs ouvrages.

Jean Berloin dit **le Nantel**, natif de Poitiers et capitaine de milice, s'établit à l'Ile-Jésus en 1670 : il est l'ancêtre de la famille Nantel. L'un de ses descendants, Guillaume, tanneur, épousa Adélaïde Desjardins; de cette union naquirent, à Saint-Jérôme de Terrebonne, Antonin le 15 septembre 1839, l'honorable Alphonse et l'honorable W. Bruno, qui fut ministre du Revenu de l'Intérieur (1911-14) et dont la fille Germaine a épousé l'avocat et député Charles-Ovila Séguin, d'Ottawa. Elève au séminaire Sainte-Thérèse (1850), il fut ordonné prêtre le 5 octobre 1862, nommé professeur et préfet des études (1862-70), étudia cinq ans en France, devint supérieur de son institution à trois reprises (1870-86, 1889-95, 1900-03). Docteur ès lettres de l'Université Laval, chanoine honoraire de Montréal (1894), fondateur des **Annales Térésiennes**, collaborateur de la **Revue Canadienne** et de la **Semaine Religieuse**, il a présidé à la reconstruction des édifices du séminaire (1881-93); élevé à la prélature (1923), il est décédé le 30 juillet 1929.

Il est l'auteur de : **Les Fleurs de la poésie canadienne** (1869 et 1896); **Précis de géogr. élém.** et **Nouveau Cours de la langue angl.**, souvent réédité; **Linguistique américaine; Pages histor. et littér.; La Parole humaine**, Paris, 1908 et **Le Nom de Dieu dans les langues.**

BIBL. — *Le Devoir*, journ. de Montréal, 9 août 1929; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. IV, 1918.

**NATCHITOCHES**, nom d'une tribu indigène, originairement établie sur les rives de la Rivière-Rouge, en Louisiane : les Natchitoches furent dispersés par les Natchez et s'unirent à la tribu des **Caddoes**, en 1731.

Le poste français de cette région fut fondé par un Canadien, Louis Juchereau, sieur de Saint-Denis (V. ce nom); il était à dessein situé dans un îlot, formé par la Rivière-Rouge vers le nord-ouest, ne mesurant que « environ 900 pas communs » sur une largeur de 200, est-ouest. Il était à la distance de 72 lieues du confluent de la rivière avec le Mississipi, et de 132 de la Nouvelle-Orléans. A l'est s'étend une autre île d'environ sept lieues de tour, où s'établirent les colons français; à l'ouest, la terre continentale; au sud, une île réservée à la tribu et à M. de Saint-Denis, ayant sept lieues de long; au nord, s'allongent des terres basses et des lacs ou marais sur une étendue de 30 lieues.

Vers 1706, une désastreuse inondation noya les récoltes de maïs et força les Sauvages à se réfugier chez les Colapissas, qui habitaient la rive droite du Mississipi. En 1719, un autre groupe s'était développé et vivait en prospérité sous le commandement de M. de Saint-Denis qu'ils considéraient tous comme leur bienfaiteur et leur père.

Aujourd'hui, la petite ville de Natchitoches est sise sur une rivière qui se déverse dans la Rivière-Rouge, à environ 150 milles en ligne directe de Bâton-Rouge, capitale de l'Etat : c'était le site d'un établissement français en 1714; siège d'un évêché (1853-1900), qui a été transféré à Alexandria; elle ne compte qu'environ 4 à 5.000 âmes.

BIBL. — P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. V, Paris, 1889; Item, *Relat. de Pénicaut*, t. VI; The Enc. Amer., New-York, 1903-1906.

**NATIONAL CANADIEN (Le)** ou le plus grand réseau de voies ferrées du monde, administré par le gouvernement fédéral.

Le premier chemin de fer canadien fut construit, en 1836, sur une longueur de seize milles entre Saint-Jean-d'Iberville et Laprairie : la traction se fit par les chevaux et, l'an-

née suivante, par locomotive. Le second fut ouvert en 1847 et le troisième en 1848 : en 1850, il n'y avait que 66 milles de voie ferrée au pays. C'est en 1851 que commence l'ère des transports avec l'inauguration du Grand-Tronc (V. ce mot) et de plusieurs de ses lignes dans l'Ontario et le Québec. En 1867, les différentes voies mesuraient 2.278 milles.

L'**Intercolonial** (V. ce mot), construit pour relier les Provinces maritimes à Québec et à l'Ontario, était l'objet de l'une des clauses du pacte fédératif. Il appartenait au gouvernement, ainsi que le chemin de fer de Prince-Edouard. En 1905, on entreprit la construction du Transcontinental, de Moncton à Winnipeg, et de là à Rupert sur l'Océan Pacifique.

En 1915, la Compagnie du Grand-Tronc ayant failli à son engagement d'exploiter le Transcontinental, le gouvernement le prit à sa charge, ainsi que l'embranchement du lac Supérieur; en 1917, il acquit le capital-actions du Canadien-Nord et, en 1919, il était nommé séquestre du Grand-Tronc. La même année, tout son réseau passa au gouvernement. En 1922, le National Canadien fut organisé et placé sous une administration nationale et unique, parallèlement à la Compagnie du Pacifique Canadien. Ce vaste réseau gouvernemental contrôle maintenant 22.872 milles de voie ferrée : le pont de Québec, dont la travée centrale mesure 1.800 pieds de longueur, lui appartient : il fut terminé en 1917 et inauguré par le prince de Galles.

Durant près de quatre ans, le réseau d'Etat a été infructueux, les dépenses contrebalançant les recettes. Ainsi en 1923, les bénéfices nets étaient de 581.216 dollars; presque tout était absorbé par les frais d'exploitation. En 1926, les bénéfices ont atteint 25.643.334 dollars, et les frais n'ont pas dépassé 86,41 p. c., descendant même à 79,27 p. c. en septembre. En 1927, de janvier à août inclusivement, les recettes brutes s'élèvent à 172.401.492 et les dépenses à 151.769.424. L'accroissement des bénéfices s'accentue constamment.

Le gouvernement possède, dans la **Commission permanente** des chemins de fer, un puissant organe d'administration. Organisée en 1904, elle assuma d'abord les fonctions du Conseil privé dans le contrôle des tarifs. Elle a aussi juridiction sur tout ce qui concerne la location, la construction, l'exploitation des voies des diverses Compagnies. Jusqu'à 1927, elle a donné la solution de plus de 9.000 causes de litige (V. **Commission**).

Bibl. — Jubilé de Diamant de la Confédération (1867-1927); *Diverses Broch.*, Ottawa, 1927; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

**NATURALISATION,** acte par lequel un individu étranger est admis dans une nationalité et qui lui confère les mêmes droits et privilèges qu'aux naturels du pays, avec certaines restrictions.

Les lettres de naturalité émanaient jadis des bureaux du grand sceau, par lesquelles le roi ordonnait qu'un étranger serait réputé naturel sujet et régnicole, à l'effet de jouir de tous les droits, privilèges, franchises et libertés dont jouissaient les vrais originaires Français, et qu'ils soient capables d'aspirer à tous les honneurs civils (V. **Répert. de jurispr., t. 36**). Toutefois ces lettres ne produisaient leur effet qu'après leur enregistrement au Parlement et leur entérinement à la Chambre des Comptes et même au Bureau des Finances, conformément à l'édit du mois de février 1704. L'étranger qui se mariait et allait résider hors du royaume perdait la grâce que le roi lui avait faite, et on le réputait étranger; ses enfants nés ailleurs ne pouvaient hériter de ses biens, la succession revenant à Sa Majesté; ils héritaient seulement en France. En février 1720, une déclaration royale révoquait les lettres, accordées aux étrangers faisant le commerce maritime, qui avaient conservé leur domicile dans leur pays natal; il fallait que le naturalisé fasse en France ou dans ses colonies une résidence permanente. Le tarif de naturalité, édicté le 29 septembre 1722, le fixa à 100 liv. pour chaque impétrant, père, mère, enfant.

Les lettres de naturalité, qui furent enregistrées au Conseil supérieur de la Nouvelle-France, sont peu nombreuses : 2 seulement au XVII[e] siècle : Sébastien de Villieu (V. Bull, des Rech. hist., année 1908), en juin 1688, et Jacques Bizard, en mars 1687; 82 en mai 1710; 40 en juin 1713; 1 en 1714, 1722, 1724, 1732, 1740, 1749, 1753, 1758 (V. Bull. des Rech. Hist., année 1924).

Depuis la domination britannique, les lettres de naturalisation ont été réservées au bon vouloir et aux règlements de la métropole. En 1870, une convention, signée à Londres avec le gouvernement des Etats-Unis, pourvoyait à la naturalisation des anciens sujets britanniques dans la République et des anciens citoyens américains dans les colonies anglaises, y compris le Canada; mais une convention supplémentaire vint dénoncer, en 1871, cette entente éphémère.

A la Conférence Impériale réunie à Londres en 1911, sir W. Laurier affirma qu'il ne voyait aucun inconvénient à laisser chaque colonie légiférer en matière de naturalisation, avec la faveur du privilège pour tout sujet dans les autres Colonies de l'Empire. Le Très Honorable Winston Churchill appuya sa proposition, qui fut adoptée. Ainsi, au Canada, tout étranger acquiert les droits de citoyen après trois années de séjour : après cinq an-

nées, il peut obtenir des autorités un certificat de naturalisation, valable dans tout l'Empire. Toutefois, il faut de plus qu'il soit qualifié par le caractère, qu'il possède une connaissance suffisante d'une des deux langues officielles du Dominion, et qu'il ait l'intention d'y demeurer dans l'avenir; que la demande de naturalisation soit présentée devant le juge, disposition propre au seul Canada; les règlements étaient purement départementaux. Il y eut des modifications en 1915, 1919, 1920.

En mai-juin 1928, le Secrétaire d'Etat, M. Rinfret, fait, au nom du gouvernement, un privilège statutairement réglé, de la naturalisation. Dans son projet de loi ou de modification de la loi antérieure, toute demande sera affiché dans le bureau de poste le plus rapproché : le délai est fixé à 90 jours. La demande devra être publiée dans un journal local et accompagnée d'un certificat, signé par deux sujets britanniques de naissance et par un juge de paix. Le gouvernement procédera ensuite à une enquête de police. Le but du gouvernement est de réserver le droit de donner ou de refuser la naturalisation comme privilège administratif et non judiciaire. En 1928, il y a eu 13.465 naturalisations.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *L'Amér. Latine*, Paris, 3 juin 1928; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

**NAVIGATION,** art de voyager par eau, amélioré considérablement par l'invention de la boussole et surtout par la substitution de la vapeur aux voiles.

Au Canada, la navigation doit être envisagée sous deux aspects distincts : la navigation océanique et la navigation intérieure. Dans la plupart des pays dont le littoral est fort étendu, la première soutient le rôle principal; mais au Canada, la seconde, bien que dépendante en large mesure du trafic maritime pour s'alimenter, est presque aussi importante à elle seule que l'autre, soit sur l'Océan de l'est, soit sur l'Océan de l'ouest. La raison en est que nos Grands Lacs servent de passage au commerce international.

La **navigation océanique** était jadis longue, fatigante, périlleuse, accompagnée de décès et de maladies à bord de vaisseaux contaminés. Le Canada produisait les bois de construction navale à la France et se mit lui-même à cette œuvre, vers la fin du régime. En 1833, **le Royal-William,** bâtiment canadien destiné à naviguer entre Québec et Halifax, traversa l'Océan, de Pictou à Londres, à titre de premier vapeur. Samuel Cunard (V. ce nom) organisa une ligne régulière : la Compagnie de son nom quitta Halifax, en 1867, pour s'installer à New-York, tandis que la ligne Allan (V. ce nom) resta canadienne. Outre différentes autres lignes de moindre importance, le Pacifique Canadien possède aujourd'hui 24 unités transatlantiques et quelques unités transpacifiques. Le gouvernement fédéral ou Canadien National organise aussi une flotte et use, en attendant, de conventions avec d'autres Compagnies (V. **Ann. stat. du Can.**).

La **navigation intérieure** a été inaugurée par M. J. Molson, en 1809, lequel fit construire l'**Accommodation,** premier vapeur faisant le service entre Montréal et Québec : en 1818, il fondait la **Ligne Molson.** Sur le lac Ontario, depuis 1817, **le Frontenac** faisait un trajet hebdomadaire de York à Prescott. En 1845, **le Gore** atteignit le lac Huron par le canal Welland et inaugura les transports de marchandises sur les Grands Lacs. Le transit devint très actif, car des colons partant de Buffalo se dirigeaient vers l'ouest des E.-U. et les navires, au retour, en rapportaient du grain. Mais, en 1850, survint la concurrence des voies ferrées. Néanmoins, il se fait encore un trafic considérable par eau; il existe sur les Lacs d'importantes flottilles de cargos affectés au transport du grain, du charbon et du minerai de fer (V. It., ib.).

L'industrie des constructions navales reprit en 1870 : en 1874, 490 bâtiments, d'un tonnage total de 183.000, étaient sortis des chantiers. Mais bientôt, la concurrence du navire en acier devint insoutenable. Durant les exercices 1919 et 1920, la marine marchande éleva le chiffre de ses constructions d'après-guerre à 104.444 et 164.074 tonnes (V. **Acte de Navigation**).

BIBL. — Annuaire du Can., Ottawa, 1929; *Paris-Canada*, hebdom., Paris, 1930 et 1931.

**NECESSITE (Necessity : Fort),** érigé non loin de l'Union, ville actuelle du comté La Fayette en Pennsylvanie.

Le colonel George Washington (V. ce nom) avait construit ce fort et l'avait ainsi dénommé en 1754 : il empiétait sur les terres du roi de France et allait tenter de chasser ses troupes de toutes ces régions convoitées par les Anglo-Américains. Le 3 juillet 1754, le commandant Coulon de Villiers (V. ce nom), dans le dessein de venger la mort de son frère, sieur de Jumonville, assiégea le fort avec ses troupes de réguliers et ses alliés sauvages : il força le colonel Washington à capituler et à se constituer prisonnier avec sa garde : il se montra chevaleresque dans les clauses de reddition.

BIBL. — Mgr Am. Gosselin, *Notes sur la Famille Coulon de Villiers*, Lévis, 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**NEILSON** (John) (1776-1848), publiciste, député, conseiller exécutif et spécial, président du législatif.

Le sixième enfant de William, seigneur, et d'Isabel Brown, il naquit, le 17 juillet 1776, à Dornald, comté Kilculwright (Ecosse), étudia les éléments à Balmaghie, sa paroisse natale. En 1790, ses parents l'envoient chercher fortune au Canada, le confient aux soins de leur fils aîné Samuel, qui venait de succéder à son oncle William Brown, en qualité de propriétaire-rédacteur de **la Gazette de Québec**, fondée par lui, le 21 juin 1764, avec son ami Gilmore. Mais Samuel mourut en 1793, laissant John apprenti et mineur sous la tutelle d'Alexander Sparks, ministre presbytérien. En 1796, devenu majeur, John est rédacteur-propriétaire du journal hebdomadaire, imprimé dans les deux langues; en 1819, la publication parut deux fois la semaine.

Le 28 mars 1818, les électeurs du comté de Québec le nommaient député jusqu'au 2 septembre 1830. Aussitôt, le journaliste entreprit l'étude de l'agriculture et de l'éducation, s'occupant conjointement de la répartition des terres de la Couronne, de l'arpentage, de l'exploration des forêts à défricher. Il prit part aux discussions relatives au contrôle et à l'appropriation des revenus publics, aux accusations portées contre leurs percepteurs, au cumul des fonctions, aux critiques soulevées contre les abus de l'administration coloniale, etc. Comme **la Gazette** servait au gouvernement d'organe ou de Bulletin officiel, M. Neilson se libéra de toute ingérence et s'assura, en toute bonne foi et intégrité de caractère, la pleine liberté de ses opinions politiques, en transférant à son fils Samuel la possession et la rédaction de cet organe de publicité : durant un an (1822-23), il parut avec la mention officielle « communiqué par l'autorité ». A la révocation de cette clause, **la Gazette** retrouva son indépendance.

En septembre 1822, l'on apprit au Canada que la métropole avait décidé l'Union du Haut et du Bas-Canada; aussitôt, assemblées de protestation à Montréal et à Québec et signature de pétitions. Au mois de décembre, les comités antiunionistes déléguaient MM. Papineau et Neilson à Londres, lesquels partirent au commencement de 1823. Ils rédigèrent un long mémoire à l'adresse des ministres et des deux Chambres (V. Th. Chapais, t. III). Leur mission fut couronnée de succès.

En 1824, à l'occasion du vote des subsides, M. Neilson différa d'avis avec M. Papineau; il avait l'esprit plus judicieux, plus calme, plus pondéré : ce qui présageait déjà l'irréparable scission entre les deux chefs politiques. Au mois de janvier 1828, MM. Neilson, Denis et Benjamin Viger et Austin Cuvillier partaient pour Londres comme délégués officiels de 80.000 protestataires, afin de soumettre à la métropole leurs griefs et d'en demander le redressement. « Le peuple, disait dans son **Rapport** M. Neilson, commence à voir ce qui se passe dans le pays voisin, que les gouvernements y sont bien administrés et à bon marché. » Leur plaidoirie, après deux mois d'enquête et de discussions, remporta une éclatante victoire. Durant l'année 1830 et la suivante, M. Neilson rédigea treize propositions dans un esprit de conciliation : il réunit un groupe de partisans modérés, dont la plupart devaient se séparer de M. Papineau, soit sur la question de l'élection du Conseil Législatif, soit sur celle des 92 résolutions, soit sur celle des subsides. Le 11 janvier 1832, **le Canadien** publiait le compte rendu d'un banquet en son honneur, accompagné de la présentation d'une coupe en argent ciselée, portant une flatteuse inscription: c'était un don, de la valeur de 180 guinées, accordé par souscription en témoignage de la gratitude populaire, pour ses succès à Londres en 1823 et 1828. Le 31 décembre 1831, il s'opposa avec force au vote du Bill des Fabriques. En 1832, M. Papineau et M. Neilson refusaient l'offre de sièges au Conseil Exécutif. Le **Canadien** en exprima le regret. A la session de 1833, Neilson combattit les desseins de son ami pour l'élection du Conseil et pour le droit d'affectation du revenu; il se sépara de lui sur les 92 résolutions avec 24 adhérents. Puis il disparut de la Chambre.

Le 22 août 1837, lord Gosford le nommait conseiller exécutif, charge qu'il déclina pour accepter le titre de conseiller législatif, jusqu'au 27 mars 1838 : du 2 avril au 1er juin, il fut membre du Conseil Spécial (V. ce mot). Il émit son vote contre l'Union. Une fois déclarée, les électeurs de Québec donnaient à M. Neilson un dernier mandat, du 8 avril 1842 au 23 septembre 1844. En octobre 1847, il contracta un refroidissement et se raidit contre le mal en rédigeant **la Gazette** jusqu'au 21 janvier 1848 : il mourut le lendemain. Le gouvernement de Québec a affecté son nom à un canton.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. III et IV, Québec, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Fr.-J. Audet, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1928.

**NELSON (Rivière)**, demeurée célèbre dans les diverses périodes de compétition entre les Anglais et les Français à la baie d'Hudson.

Historiquement, selon M. Prud'homme, le nom provient du chevalier sir Thomas Button, en 1612-13. Ce navigateur et explorateur, qui hiverna à l'embouchure de la rivière tri-

butaire de la Baie, lui attribua cette dénomination en souvenir du décès et de la sépulture de son contremaître, Francis Nelson.

En 1682-83, les Français Radison et Des Groseilliers substituèrent à ce nom celui de rivière **Bourbon,** en l'honneur de la dynastie des rois de France.

Plus tard, les employés de la Compagnie du Nord-Ouest lui appliquaient le nom de **Rivière-aux-Brochets.** L'affluent de la rivière fut désigné sous l'appellation de **Sainte-Thérèse** que les Anglais désignèrent du nom de **Hayes,** l'un des associés de la Compagnie Hudson à Londres (1670).

Bibl. — L. A. Prud'homme, *Mém. S. R. C.*, Ottawa, 1911.

**NELSON** (Wolfred) (1792-1863), docteur en médecine, député, chef des Patriotes, exilé, maire de Montréal.

Fils d'un officier de la marine anglaise, apparenté, dit-on, au vainqueur de Trafalgar, il naquit à Montréal en 1792, devint l'élève du docteur Carter qui le fit admettre dans le corps médical. Il exerçait sa profession à l'hôpital militaire, lorsque fut déclarée la guerre en 1812 : il servit aussitôt dans les troupes comme chirurgien-major.

Du 25 août 1827 au 2 décembre 1830, les électeurs le choisirent pour leur représentant à la Chambre. Retiré de la politique, il se déclara un chaud partisan des idées de M. Papineau, qui l'avait su fasciner. En 1837, il l'accompagna à l'assemblée de Saint-Charles, où il poussa les esprits à la résistance armée et se mit à la tête des Patriotes, à la bataille de Saint-Denis-sur-Richelieu. Fait prisonnier, il est incarcéré, jugé, condamné à l'exil, interné aux Bermudes, où il séjourna trois mois. Au retour, en novembre 1838, il s'établit comme médecin à Plattsburg; puis il rentre à Montréal en 1842 et y exerça sa profession avec succès.

Le 12 novembre 1844, le comté de Richelieu l'élisait pour député jusqu'au 6 novembre 1851. Il est alors promu inspecteur et président des inspecteurs des prisons. En 1854, on le choisit comme maire de Montréal. Il mourut le 17 juin 1863.

Il avait épousé, en 1819, Charlotte Fleurimont de Noyelles (V. ce nom), dont il eut plusieurs enfants :

**Horace,** docteur en médecine, mort en 1863;

**Alfred,** docteur en médecine, décédé en 1872;

**Charles-Arthur,** journaliste aux E.-U., mort en 1867;

**Sophie,** mariée à M. Brosnam;

**Julia,** épouse de M. J.-S. Wurtelé, avocat et juge, décédée en 1870;

**Walter** et **Charles,** négociants associés à Montréal.

Le docteur Nelson a publié dans les revues médicales un grand nombre d'articles, de 1844 à 1853, sur le **Charbon ou Pustule maligne;** la **hernie et ses formes diverses; La laryngite aiguë et ses variétés; les spasmes et la péritonite,** etc., etc.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; R. Christie, *Hist. of Lower Can.*, t. IV-VI, Québec, 1853-55; Bull. des Rech. hist., labl. gén., 1925; L.-O. David, *Biogr. et Portr.*, Montréal, 1876.

**NELSON** (Robert) (1794-1873), frère du précédent, docteur en médecine, député, fugitif aux Etats-Unis, commandant des rebelles et président du gouvernement provisoire.

Né à Montréal en 1794, il étudia la médecine sous Arnoldi, pratiqua surtout comme chirurgien et se fit une énorme clientèle par d'extraordinaires opérations.

Le 25 août 1827, les électeurs de la ville lui conféraient le mandat de député jusqu'au 2 septembre 1830. Sa profession concordait peu avec ses devoirs politiques : il quitta l'Assemblée. Toutefois, le 22 novembre 1834, on le contraignit à subir un nouveau mandat jusqu'au 27 mars 1838. En 1837, il ne prit aucune part aux **Troubles politiques.** Deux ou trois jours après l'affaire de Saint-Denis, on l'arrêta et il fut incarcéré, mais libéré presque aussitôt sous cautionnement. Cette détention et l'annonce des mauvais traitements infligés à son frère et des excès commis par les troupes à Saint-Charles, à Saint-Eustache, à Saint-Benoît, exaspérèrent sa fière nature.

Passé aux Etats-Unis, il y trouva M. Papineau, le docteur Côté, Mailhiot, Rodier, Davignon, et cinq à six cents Patriotes. Il se détermina à prendre avec eux la revanche. Tous étant armés à la fin de février 1838, le docteur Nelson franchit la frontière à la tête d'un corps de 600 hommes, établit ses quartiers à Napierville; comme président de la **République canadienne,** il lança une **Déclaration,** comprenant 18 clauses ou articles (V. L.-O. David). Ces projets ayant transpiré, les autorités canadiennes et américaines firent avorter l'entreprise. A peine le corps expéditionnaire eut-il posé le pied sur le sol canadien qu'il se vit pris entre deux feux, rebroussa chemin et fut presque désarmé aux Etats par les troupes républicaines.

Les chefs de l'insurrection fondèrent alors une vaste société secrète, **les Chasseurs,** à quatre degrés : **l'Aigle,** correspondant au rang de chef de division; **le Castor,** à celui de capitaine; **la Raquette,** commandant de neuf hommes; **le Chasseur** ou simple soldat. Chaque degré avait ses signes particuliers et prêtait serment. Le Haut-Canada, sous la di-

rection de W. L. Mackenzie y adhéra et bon nombre d'Américains et de comtés canadiens. Dans les derniers jours, tout était organisé. Le 3 novembre, le docteur Nelson alla à Napierville prendre le commandement des insurgés. Mais les Patriotes des comtés de Verchères et de Chambly ne trouvant pas les armes ni à Saint-Charles, ni à Saint-Ours, se débandèrent; ainsi firent ceux de Beauharnois et de Châteauguay; un groupe, sous la conduite de MM. Cardinal, Duquette, Lepailleur, se laissa désarmer par les gens de Caughnawaga. Le 7, le docteur Côté et Julien Gagnon, venus de Rouse Point avec environ 275 Canadiens étaient mis en déroute par les réguliers à **Lacolle** et à **Odeltown,** repoussés par des forces supérieures. Nelson, avec sept ou huit cents combattants mal armés, se replia sur cette place ; sir John Colborne le poursuivit à la tête de 8.000 hommes. La lutte durait depuis deux heures, quand les Patriotes s'enfuirent laissant environ 50 morts et autant de blessés. M. Nelson qui s'était conduit avec bravoure se dirigea à course de cheval vers Plattsburg.

Ruiné, endetté, accusé de haute trahison, il partit pour la Californie, où il exerça sa profession pour vivre. Mais c'est à New-York qu'il vint terminer ses jours, en 1873, après deux ou trois visites à Montréal, laissant un fils unique, le docteur Eugène.

Bibl. — V. la précédente.

**NELSON** (Hugh) (1830-93), négociant, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique.

Fils de Robert, natif de Lorne, comté Antrim (Irlande), il naquit le 25 mai 1830. Ayant émigré en Colombie anglaise, il s'y installa négociant en gros, en juin 1858 jusqu'en 1866.

Elu député à l'Assemblée législative (novembre 1870 à juillet 1871) et aux Communes (13 décembre 1871 à 1874), il fut nommé sénateur le 12 décembre 1879 jusqu'au 29 mars 1887. A cette date, on le choisit comme lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'au 1er novembre 1892, jour de son décès. Son nom, donné à l'une des principales villes, a perpétué sa mémoire. Il avait épousé, le 17 septembre 1885, Amely Stanton, d'Ottawa.

Bibl. — Can. Parl. Comp., Toronto, 1891; N. O. Côté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917; Can. and Prov. Index, Toronto, 1917.

**NEPEAN** (Nicholas) (1760-1823), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Cap-Breton.

Né vers 1760, il débuta dans l'armée comme sous-lieutenant au régiment des Royal Marine, le 15 décembre 1776, devint lieutenant le 22 octobre 1778, capitaine le 5 juin 1789. Puis il alla servir à la Nouvelle-Galles-du-Sud jusqu'au 8 septembre 1793. Promu major le 6 mai 1795, il obtint à Gibraltar le grade de lieutenant-colonel, le 1er septembre suivant.

Ayant été élevé au rang de colonel, le 25 septembre 1803, et de brigadier-général le 25 juillet 1805, il fut nommé commandant en chef des troupes cantonnées au Cap-Breton, le 17 mars 1807 : il fut administrateur de l'île, du 6 juillet suivant au 31 décembre 1812. Créé major-général le 25 juillet 1818, il mourut en Angleterre en 1823.

Bibl. — Army lists; The Roy, Milit. Calend., vol. II.

**NEUTRE (Nation),** importante ramification des Hurons-Iroquois au XVIIe siècle. — **Attiouendaronk,** en langue huronne.

La tribu habitait dans l'Ontario, au nord du lac Erié, ayant quatre bourgades à l'est de la rivière Niagara, sur un territoire qui s'étendait jusqu'au versant de la Gennesee; la frontière ouest se prolongeait plus loin que le Détroit et le lac Sainte-Claire. Les Français les appelaient **Neutres,** parce que ces indigènes ne prenaient parti, ni pour les Hurons, ni pour les Iroquois, toujours en rivalité.

En 1616, Champlain rapporte que la **Nation neutre** comptait 4.000 guerriers et habitait une contrée qui s'étendait à l'ouest environ 80 à 100 lieues; qu'elle soutenait les Outaouais, ou **Cheveux relevés,** contre les Mascoutins; qu'elle cultivait une grande quantité de tabac **(Petun)** qu'ils échangeaient avec les autres tribus algonquines. En 1626, le Père Récollet, Joseph de La Roche d'Aillon, hiverna dans leurs villages; le premier village **(Kandoucho)** lui fit bon accueil, et les autres consentirent à l'adopter « comme père et hôte ». Mais les Hurons devenus jaloux ne tardèrent pas à le calomnier. En 1640-41, les Jésuites de Brébeuf et Chaumonot les visitèrent, au moment où ils étaient en guerre avec les Mascoutins : ils eurent à parcourir 18 villages habités par 3.000 âmes environ. Les missionnaires ont fait la description de leurs us et coutumes. Nicolas Perrot les fréquentait souvent et les a dépeints dans sa **Relation.**

Il ne reste guère de cette tribu que quelques appellations : **Tous-les-Saints; Saint-Michel** et **Saint-Guillaume.**

Bibl. — Handbook of Indians, Ottawa, 1913; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903.

**NEVERS** (Edmond Boisvert dit de) (1862-1906), avocat, journaliste, littérateur, auteur.

Né à la Baie-du-Febvre, il fit ses études secondaires au séminaire de Nicolet (1873-

1879), étudia ensuite le droit et s'inscrivit au barreau. En 1888, rendu à Berlin, il suivit les cours du savant historien Théodore Mommsen. Il séjourna successivement à Vienne et à Rome, à Naples et à Florence, à Madrid et à Lisbonne, apprenant les langues respectives de ces capitales. A Paris, durant sept années, il s'occupa de journalisme à l'**Agence Havas.** Dans sa correspondance intime, il insiste sur le dessein de se mettre en état de « mener à Montréal une vie de travail et de dévouement à la cause canadienne-française ».

Mais sa santé commença à décliner : il revint au pays natal, où le gouvernement de Québec lui accorda la succession de M. A. Buies (V. ce nom) comme employé civil. Il mourut à Central Falls, Rhode Island (E. U.), le 15 avril 1906.

Il est l'auteur de **L'Avenir du Peuple canadien-fr.,** Paris (1896) et de **l'Ame américaine,** 2 vol., Paris (1900) ; œuvres fort appréciées des critiques littéraires.

Bibl. — Mont Sainte-Anne, Lachine, *Précis des Litt.*, 1925 ; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**NEYON DE VILLIERS** (Pierre-Joseph) († 1779), enseigne, lieutenant, aide-major, capitaine, major-commandant, chevalier de Saint-Louis, colonel, brigadier-général, gouverneur.

Il naquit en Lorraine d'une famille plus noble que riche. En 1735, il est nommé enseigne au régiment de Choiseul ; en 1738, enseigne réformé ; en 1742, lieutenant dans celui de Marainville ; en 1744, aide-major dans le Royal-Lorraine, blessé à Wissembourg (Alsace) ; en 1747, capitaine sur le champ de bataille de Landfeld, réformé en 1748 ; en 1749, il est attaché au corps qui sert en Louisiane ; en 1755, major-commandant au fort de Chartres des Illinois ; en 1759, il est décoré de la croix de Saint-Louis.

En juin 1754, il épousa à la Nouvelle-Orléans Marie Du Bot, belle-sœur de gouverneur de Kerlérec (V. ce nom). De retour à Paris en 1765, il y séjourna jusqu'en 1772 et il fut promu en 1773 colonel du régiment de la Guadeloupe. En 1775, élevé au grade de brigadier-général, il fut nommé gouverneur de Marie-Galante. Malade d'épuisement et avancé en âge, il s'embarqua pour la France, en 1779 ; son navire fut capturé par les Anglais ; il meurt en mer au mois d'août de la même année. Son fils unique mourut capitaine à la Guadeloupe en 1785, tandis que son épouse vivait encore à Brest en 1791.

Bibl. — Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. Années de la Louisiane française*, Paris, 1904.

**NEWLANDS** (Henry William), avocat, magistrat, inspecteur, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan.

Son père James, Ecossais, épousa Henriette Harvey, d'origine anglaise. Leur fils Henry est né le 19 mars 1862 à Dartmouth en Nouvelle-Ecosse et a reçu sa première instruction aux écoles publiques de Halifax. Ayant donné ses préférences au droit, il a été admis au barreau de la Nouvelle-Ecosse en 1883. En 1897, on le choisit comme inspecteur des Terres de la Couronne à Régina et Territoires Nord-Ouest ; en 1901, comme aviseur légal au Conseil du Yukon ; en 1904, comme magistrat de la Cour supérieure des Territoires et, en 1907, de la Saskatchewan ; en 1920, juge de la Cour d'Appel ; l'année suivante, en février, lieutenant-gouverneur de la Province.

Il a épousé en juillet 1888 Mary Patterson, fille de Stewart, qui lui a donné **Gwendolyn,** mariée à l'avocat William Blair, et **Edina,** sans alliance. Le Cabinet ayant renouvelé son mandat, il réside encore, en 1931, au palais de Régina.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912, et *Who's Who*, ib., 1915 ; *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1923 et 1931.

**NIAGARA (Fort),** bâti à l'entrée de la rivière de ce nom, qui est la décharge des eaux du lac Erié dans le lac Ontario. — **Aniagara** ou **Tonnerre des eaux** des aborigènes.

M. de La Salle y construisit un poste de traite entre 1676 et 1679 ; mais M. de Denonville, en 1687, y fit ériger plus qu'une redoute, selon les plans dessinés par l'ingénieur, M. de Villeneuve : il venait de prendre possession officielle des régions environnantes. Le scorbut et la mortalité de la garnison forcèrent les gouverneurs à l'abandonner. On le rebâtit en 1721 et, en juillet 1730, la garnison se révolta ; les sieurs de Rigauville et de La Gauchetière arrêtèrent les séditieux.

En 1749, le Père de Bonnécamps, Jésuite, écrit que le fort est un carré de pieux revêtus au dehors de pièces de chêne qui lient et fortifient tout l'ouvrage ; un grand corps de logis de pierre forme la courtine qui regarde le lac ; il est situé sur la rive orientale du canal par lequel se déchargent les eaux du lac Erié, mais on sera bientôt dans la nécessité de le transporter ailleurs, la côte étant sans cesse minée par les flots et s'écroulant peu à peu au pied du fort (V. Mém. Soc. Roy. can., 1895). En juillet 1759, une armée anglaise vint assiéger le fort, qui fut forcé de se rendre : M. de Céloron (V. ce nom) signa la capitulation.

Durant la guerre de l'Indépendance, environ 5.000 réfugiés se rendirent sous le fort qui le détenaient depuis 1761 : les Anglais y

maintenaient une garnison jusqu'au 11 août 1796, soit treize ans après la fin des hostilités : ce fut l'époque de l'établissement des Loyalistes. En 1800, la garnison des Etats-Unis se fixa à Niagara.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., t. 72, 1903; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**NICHOL** (Walter Cameron), reporter, éditeur, publiciste, lieutenant-gouverneur de la Colombie.

Arrière-petit-fils du célèbre commodore Grant qui servit sous le général Amherst, petit-fils du colonel Robert Nichol membre de l'état-major du général Brock en 1812, fils de Robert Addison avocat, il est né à Goderick (Ontario) le 15 octobre 1866. Ses études primaires terminées, il embrasse la carrière du journalisme : reporter en 1881 au **Spectator** de Hamilton, puis du **Toronto News** et du **Saturday Night;** éditeur du **Herald** de Hamilton en 1888 jusqu'en 1896, époque où il se rend à Victoria en Colombie, il y fonde le journal hebdomadaire **The Province,** qu'il transféra à Vancouver, en le faisant quotidien et le rédigea jusqu'en 1920.

Nommé lieutenant-gouverneur, de janvier 1921 à 1925, il s'est livré aux spéculations commerciales. En 1897, il a épousé Quita Joséphine, fille du docteur Greenwood Moore, de London (Ontario), qui lui a donné un fils et une fille.

M. Robert Randolph Bruce lui a succédé dans sa charge, le 24 février 1926.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912, et *Who's Who*, ib., 1919; *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1923 et 1931.

**NICHOLSON** (Sir Francis) (1660-1728), enseigne, lieutenant, lieutenant-gouverneur, général des troupes, gouverneur des colonies et de la Nouvelle-Ecosse, lieutenant-général.

Né en Angleterre (1660), il s'enrôla sous les drapeaux en qualité d'enseigne (1678), conquit le grade de lieutenant (1684), fut envoyé servir en Amérique et promu lieutenant-gouverneur de sir Edmond Andros pour les colonies situées au nord de la baie Chesapeake (1686-89). Après l'avènement de Guillaume III et la rébellion à New-York de Jacob Leisler, il dut résigner sa charge et retourner en Angleterre.

En 1690, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Virginie et partit pour Jamestown, où il prit charge des affaires de la colonie. Durant les quatre années de son administration, il s'occupa activement de l'organisation civile et judiciaire, religieuse et scolaire, commerciale et agricole. Il fut l'un des fondateurs du collège William and Mary, en vertu d'une donation de 300 liv. st. Lorsque sir Andros fut investi du titre de gouverneur de la Virginie, Nicholson, déçu de ne point recevoir son allocation, se démit de ses fonctions et accepta le gouvernement de Maryland (1694-98). Il ne tarda point à soulever le mécontentement universel, d'abord en substituant à Saint-Mary, la capitale, le nom d'Annapolis, ensuite en se montrant intolérant envers les catholiques et les non-conformistes. En 1698, il obtint la charge de gouverneur de la Virginie, où il ne réussit guère à réaliser ses succès précédents. Ses persistantes menaces, et son attitude dominatrice jusqu'à la tyrannie, indisposèrent contre lui tous les esprits, surtout dès qu'il transféra la capitale, de Jameston à Williamsburg; il fut rappelé en 1705.

A partir de cette époque jusqu'en 1713, il se trouva engagé dans les opérations militaires et une vie d'aventures contre le Canada et l'Acadie. En 1709, il commandait un corps expéditionnaire, le long de la rivière Hudson et par la voie du lac Champlain, dans le dessein de marcher sur Montréal et de frapper au cœur la Nouvelle-France. Arrivé au pays des Iroquois, la peste envahit soudain son campement et décima ses troupes : la frayeur s'empara de ses mercenaires et il dut se retirer sans coup férir.

Avec le colonel Vetch, il se transporta auprès de la reine Anne. En janvier 1710, elle autorise l'armement d'un régiment de la marine, avec armes, munitions, et fonds de guerre. La commission de général est remise à Nicholson, le 15 mars, ainsi que des instructions le 15 avril : il arrive d'Angleterre à Boston, le 15 juillet, avec ses troupes. Avec le concours des quatre Colonies — Massachusetts, Connecticut, New-Hampshire et Rhode Island — dont on enflamme le zèle par des promesses et par des prêches, Nicholson organise en trois mois, au prix de 23.000 liv. st., une expédition qui comprenait 36 voiles et leurs marins, 3.500 hommes en 4 régiments, soit 14 fois des forces plus nombreuses que les 258 hommes de M. de Subercase : le grand nombre restera jusqu'à 1760 le principe adopté contre la Nouvelle-France.

Le 5 octobre, la flotte anglaise paraît devant Port-Royal — la France n'a pas jusque-là songé à défendre par deux fortins l'entrée du bassin —; et le 6, les 3.500 soldats anglais investissent la méchante bicoque démunie et délabrée. Nicholson envoie cette insolente et mensongère sommation au gouverneur : « Vous êtes par la présente requis et mis en demeure de me remettre, au nom de la Reine d'Angleterre, le fort qui est maintenant entre vos mains, lequel appartient de

droit à Sa dite Majesté, ainsi que tous les territoires soumis à votre commandement, en vertu des droits incontestés de ses royaux prédécesseurs; et de même tous les canons, mortiers, dépôts de guerre et troupes en votre pouvoir; sinon, je m'emploierai avec diligence à m'en rendre maître par la force des armes de Sa Majesté. » M. de Subercase ne trouve pas d'autre réponse que ses derniers boulets. Avec prudence et non sans un recul, les Anglais procèdent à un siège en règle : tranchées, batteries... M. de Subercase demande l'évacuation préalable des femmes et enfants. Nicholson refuse. Après six jours de canonnade acharnée, cédant aux supplications des habitants affamés, le commandant capitule le 13. Après un long débat, il ne se rend qu'aux meilleures conditions. Le général prit possession du vieux fort de d'Aunay et il en rendit les clefs au colonel Vetch, nommé par anticipation gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. (V. E. Lauvrière, t. I.)

Rentré à Boston en triomphe, le général s'embarqua pour Londres, où il provoqua le ministère à occuper Québec. Le Conseil accueillit son projet. En conséquence, l'amiral sir Hovenden Walker mouilla, dit Garneau, dans le port de Boston, le 24 juin 1711, avec une escadre de 15 bâtiments de guerre et de 40 transports, portant un bataillon d'un régiment de marine et sept régiments de vétérans de Marlborough : ces troupes de terre étaient sous les ordres du brigadier-général John Hill. A elles se joignirent deux régiments de troupes coloniales, commandées par les colonels Vetch et Walton, et par le général Nicholson. Le 30 juillet, la flotte, forte de 88 bâtiments, fit voile pour Québec, tandis que Nicholson s'avançait à la tête de 2.300 miliciens et Iroquois, pour attaquer Montréal, par le lac Champlain. Mais une partie de l'escadre va se heurter contre les récifs des Sept-Isles, dans l'obscurité d'une tempête et y fit naufrage : il y périt plus de 490 hommes. L'amiral abandonna son entreprise (22 août) ayant perdu dix vaisseaux à l'Ile-aux-Œufs, plus trois autres aux environs de la Baie-des-Espagnols (Sydney). A la nouvelle du désastre, Nicholson se retira, à la tête de ses troupes, qui reprenaient, pour la seconde fois, en deux ans, le chemin de leurs Provinces, sans avoir brûlé une amorce.

Au lendemain de la signature du traité d'Utrecht (11 avril 1713), le général, nommé gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, reçut de la Reine une importante communication. Ayant appris que, à sa demande, le roi de France avait mis en liberté des prisonniers détenus aux galères pour cause de religion, elle voulut lui en témoigner sa satisfaction, en octroyant aux Acadiens des conditions plus favorables que celles qui avaient été stipulées dans le traité. — « Vous permettrez, écrivait-elle à Nicholson, et allouerez à ceux des sujets du roi de France qui ont des terres et des emplacements en notre gouvernement d'Acadie, qui ont été ou qui sont rattachés à nous en vertu du dernier traité de paix, et sont dans la volonté de devenir nos sujets, de retenir et de posséder les dites terres et emplacements sans aucun paiement, loyers ou troubles quelconques, aussi pleinement ou abondamment et librement que nos autres sujets font ou peuvent posséder leurs terres et biens, ou de les vendre s'ils aiment mieux se retirer ailleurs. »

Mais Nicholson ne fit rien pour se conformer à ces ordres. Du reste, il est avéré aujourd'hui que ses agissements n'avaient pas soulevé moins de mécontentement parmi les Anglais qu'il commandait à Port-Royal ou Annapolis que parmi les Acadiens. Les témoignages, qui abondent, ont été recueillis par M. l'abbé Casgrain, venant de la part des soldats et de Vetch lui-même (V. Mém. S. R. C., 1888). Le gouverneur, au mépris des volontés royales, mit les Acadiens dans l'impossibilité de vendre leurs terres et leurs effets en défendant de rien acheter d'eux : il interdit l'accès des ports aux navires français, apportant les agrès nécessaires aux embarcations qu'ils avaient construites; il leur fit défense d'écrire à Boston pour en faire venir; il donna ordre de saisir leurs bateaux et leurs chaloupes; en un mot, pour ne pas régner sur un désert, il les retint prisonniers chez eux, cherchant à les séduire par les promesses des mêmes droits et privilèges que possédaient les sujets anglais. Il inaugura contre les missionnaires le système des vexations, leur défendant de se mêler en rien des affaires et des intérêts de leurs ouailles, de leur donner des conseils, et le reste. Son dessein évident était de mieux profiter de leur ignorance laissés à eux-mêmes et de surprendre plus facilement leur bonne foi. Quand, en 1714, les sieurs de La Ronde et de Pensens arrivèrent parlementer à Annapolis, le gouverneur leur fit bon accueil apparemment, permit de faire des assemblées et de s'aboucher avec les Acadiens, tous désireux d'un prompt exode au Cap-Breton et à l'île Saint-Jean; il parut convenir de tout, mais finit par tout refuser, sous le prétexte qu'il lui fallait en référer à la Reine Anne et à son Conseil privé (V. It.). En 1715, Nicholson se retira à Boston, Vetch devint lieutenant-gouverneur et usa des mêmes procédés à l'égard des Acadiens.

En 1719, il est appelé au gouvernement de la Caroline du Sud, à titre de premier administrateur de cette colonie. Il s'y appliqua à

soulever les tribus contre les Français de la Louisiane et leurs alliés indigènes (V. P. Heinrich). En 1725, il se retira en Angleterre, où il fut promu lieutenant-général, et mourut à Londres, le 5 mars 1728.

Sir Francis Nicholson a écrit deux Mémoires : **Journal of an Expedition for the Reduction of Port Royal** (1711) et **An Apology or Vindication of Sir Francis Nicholson, governor of South Carolina** (1724).

Bibl. — S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1882-1903; E. Lauvrière, *La Tragédie d'un peuple*, Paris, 1922; H. R. Casgrain, *Mém. S. R. C.*, Ottawa, 1888; P. Heinrich, *La Louisiane sous la Comp. des Indes*, Paris, 1907; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, ib., 1913.

**NICOLET** (Jean) (1598-1642), commis de Compagnie, découvreur, interprète, commissaire des Cent Associés.

Fils de Thomas, messager postal ordinaire du roi entre Cherbourg et Paris, et de Marguerite Delamer, il naquit vers 1598 ou à Cherbourg ou peut-être à Henneville, distante de cinq kilomètres, paroisse où il avait des parents et dans laquelle le nom de Nicolet est encore aujourd'hui bien répandu. Jean adolescent accompagnait son père en qualité de messager. Le 15 mars 1616, il signa un engagement comme interprète pour le compte de la Compagnie des Marchands (V. ce nom); mais il ne s'embarqua qu'en 1618, Champlain étant demeuré en France en 1617.

Le 14 juillet 1618, on l'envoya apprendre son métier d'interprète et passer deux ans chez les Algonquins de l'Ile-aux-Allumettes. D'après le récit du Père Vimont, il y était le seul Français, les suivant dans leurs courses et voyages, au prix de fatigues inouïes, passant plusieurs fois sept ou huit jours sans manger, une fois durant sept semaines entières, sans autre nourriture qu'un peu d'écorce de bois. Il réussit à gagner leur confiance. En 1622, ils le nommèrent **capitaine** ou **chef** d'un détachement de 400 des leurs, qui l'accompagnaient dans les négociations de paix chez les Iroquois.

A la demande de Champlain, il se rendit au pays des Nipissings, où il demeura huit ou neuf années, y passant pour l'un de la nation, entrant dans les Conseils, ayant sa cabane et son ménage à part, faisant sa pêche et sa traite : rappelé à Québec, on l'institua commis et interprète. En 1629, il remonta vers les Hurons pour ne réapparaître à Québec qu'au retour des Français.

En 1633, on l'engagea à titre de commis et d'interprète de la Compagnie. On le délégua pour un voyage chez les **Gens de mer** (riverains des Grands Lacs) et traiter avec eux et les Hurons, dont ils sont éloignés, tirant vers l'ouest, d'environ 300 lieues. Après avoir assisté, le 4 juillet 1634, à la fondation du poste des Trois-Rivières, M. Nicolet monta au pays des Hurons avec sept d'entre eux, passant par quantité de petites nations. Quand la paix fut conclue dans une assemblée de quatre à cinq mille hommes, il se rendit au pays des Mascoutins, situé à trois jours de navigation du Wisconsin qui se décharge dans le Mississipi : il venait de découvrir le lac des Illinois (**Michigan**).

Puis il revint aux Trois-Rivières, centre de la traite annuelle des fourrures. Le Père Le Jeune affirme « qu'il avait quelques mémoires de sa main, qui pourront paraître un jour, touchant les Nipissings avec lesquels il a souvent hiverné, et il ne s'en est retiré que pour mettre son salut en assurance dans l'usage des sacrements » (V. **Relat.** de 1636). Le missionnaire rapporte aussi que le sieur Nicolet, truchement, avec sa charité et fidélité ordinaires, exerçait aux Trois-Rivières son zèle; il y exhorta à se résigner un jeune indigène qui allait mourir, et réussit à convertir un grand sorcier ou jongleur. Vers la mi-avril 1637, dans un voyage d'urgence à Québec, il lutte contre les glaces; au mois d'août, il met en fuite au lac Saint-Pierre, un gros détachement d'Iroquois. Grâce à son prestige, il réussit avec le Père Ragueneau à obtenir la liberté de Marguerie et de Normanville, prisonniers des Iroquois.

M. Le Tardif, commis général de la Compagnie, absent en France en 1642, M. Nicolet descendit le remplacer à Québec avec une joie et une consolation sensible. Mais il n'en jouit pas longtemps; car un mois ou deux après son arrivée, faisant un voyage aux Trois-Rivières pour la délivrance d'un prisonnier sauvage mis à la torture et condamné à mort par les Algonquins, selon leur usage, s'il n'intervenait. Il s'embarqua à Québec, vers les sept heures du soir, le 27 octobre 1642, dans la chaloupe de M. de Savigny. Ils n'étaient pas encore arrivés à Sillery qu'un coup de vent de nord, qui avait excité une terrible tempête sur la grande rivière, remplit la chaloupe d'eau et la coula à fond, après lui avoir fait faire deux ou trois tours dans l'eau. Les occupants s'attachèrent quelque temps à la chaloupe. M. Nicolet eut le loisir de dire à M. de Savigny : « Sauvez-vous! Vous savez nager : je ne le sais pas. Pour moi, je m'en vais à Dieu, et vous recommande ma femme et ma fille! » Les vents les arrachèrent tous, les uns après les autres, de la chaloupe qui flottait renversée sur une roche. M. de Savigny seul se jeta à l'eau et nagea parmi les vagues amoncelées. La chaloupe n'était pas bien loin du rivage, mais il faisait nuit noire et un froid âpre qui avait déjà glacé le bord de la

rivière. M. de Savigny, sentant le cœur et les forces lui manquer, fait un vœu à Dieu; et, peu après, frappant du pied, il sent la terre. Puis se retirant hors de l'eau, il s'en vint chez les Pères de Sillery, à demi-mort. Il y demeura assez longtemps sans pouvoir parler. Enfin, il put raconter la mort de M. Nicolet, dommageable à tout le pays. Lui, il avait perdu trois de ses meilleurs hommes et une grande partie de son meuble et de ses provisions. Les Sauvages de Sillery témoignèrent des regrets indicibles au bruit de cette mort.

Le 7 octobre 1637, M. Nicolet épousa Marguerite Couillard, dont le fils **Ignace** mourut presque en naissant en 1640; mais leur fille **Marguerite,** née le 1er avril 1642, se maria, le 11 juillet 1656, à Jean-Baptiste Le Gardeur (V. ce nom). Il avait obtenu, conjointement avec Olivier Le Tardif, son beau-frère, la concession de **Belleborne,** nom qu'il ajouta au sien dans la suite.

Sa mémoire est perpétuée par le comté, le lac, la rivière, la ville de Nicolet.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1904; *La Rev. can.*, Montréal, 1892; Bull. de la Soc. de Géogr., Québec, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**NICOLET (Séminaire de),** institution fondée en vue de l'enseignement secondaire, du recrutement du clergé et, plus tard, des hommes de profession libérale.

En 1803, M. Durocher, curé de la paroisse, proposa à Mgr Plessis, alors coadjuteur, l'ouverture d'une classe latine. Sa Grandeur agréa sa requête et l'appuya auprès de Mgr Denaut. Une vingtaine d'élèves inauguraient ce cours, entre autres les deux futurs évêques, Mgr Provencher et Mgr Cook. Le directeur et professeur M. Roupe, sous-diacre de Montréal, choisit saint Raphaël comme patron du collège naissant. En 1806, devenu titulaire, Mgr Plessis porta ses sollicitudes vers l'œuvre, la dotant de revenus, lui appropriant un local, la confiant aux soins d'un Supérieur, l'abbé Raimbault, qui la devait diriger jusqu'en 1841. Le 10 décembre 1821, l'évêque obtenait en sa faveur des lettres patentes du roi Georges IV.

En vertu de cette charte, le Séminaire était régi par une corporation légale, composée de l'évêque, du coadjuteur, du vicaire général, du curé de l'endroit, du plus ancien curé du district. Les constructions, commencées en l'été de 1827, s'achevaient en 1831 : évêque et clergé couvrirent les dépenses. En 1848, un Conseil de régie interne se forma pour gérer les affaires : il fut reconnu légalement par un acte de la législature, à Toronto, le 24 juillet 1858; puis, avec une légère modification par un acte de la législature de Québec, en 1886.

Depuis cette époque, le Séminaire a prospéré, ayant donné 800 prêtres à l'Eglise du Canada et 56 aux autres diocèses, sans compter un grand nombre de sujets aux Instituts religieux.

Bibl. — *Alman. de l'Act. cath.*, Québec, 1922; J.-A. Donville, *Hist. du Coll. Sém. de Nicolet,* 2 vol., Montréal, 1903.

**NIPISSINGS (Les),** branche de la tribu des Algonquins, appelés jadis **Nipissiriniens,** « gens du petit lac ».

Lorsque les Français les connurent en 1613, ils résidaient dans le voisinage du lac Nipissing, dans l'Ontario actuel, localité qu'ils ont accoutumé de fréquenter jusqu'à nos jours. Les Récollets les rencontrèrent sur leur chemin en se rendant en Huronnie, ainsi qu'à Québec où ils descendaient. Ils servirent de guides aux Jésuites : ceux-ci réussirent les premiers à les évangéliser, à en faire de vrais chrétiens, parce qu'ils apprirent à merveille la langue algonquine. Mais en 1650, les Iroquois leur firent une guerre d'extermination : ils s'enfuirent vers le lac Nipigon, où le Père Allouez les visita en 1667 : quatre ans après, ils rentraient au lac Nipissing. Une portion de la tribu se rendit dans la suite aux Trois-Rivières; d'autres s'attachèrent aux Iroquois domiciliés à Oka, où ils ont un village, qui seconda les armes françaises en 1756. C'est leur dialecte qui est surtout consigné dans le **Lexique** de l'abbé Cuog, sur l'algonquin.

La tribu était comparativement pacifique, fidèle à l'amitié française, accessible et soumise aux enseignements des missionnaires. Bien que circonscrite dans sa région propre, elle avait le goût de la vie nomade, gagnant le sud en automne dans le voisinage des Hurons, pour pêcher et se munir des provisions d'hiver. Elle se livrait à la culture du sol assez superficiellement, commerçait avec les Cris du Nord, qui fréquentaient les comptoirs de la baie d'Hudson. Se livrant à toutes sortes de jongleries, on la nomma « la tribu des sorciers ». Les chefs étaient soumis à l'élection et choisissaient pour symbole, le *Héron*, le Castor, l'Ecureuil, le Bouleau. Nul auteur n'a consigné le nombre approximatif de la tribu.

De nos jours, on les appelle **Chippewas,** réduits à 300 âmes en 1912.

Bibl. — R. J. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73; Handbook of Indians, Ottawa, 1913.

**NIVERVILLE** (Jean-Baptiste Boucher, sieur de) (1673-1748), enseigne, lieutenant réformé, seigneur de Chambly.

Frère jumeau de Jacques de Montizambert (V. ce nom), il naquit à Boucherville le 10 décembre 1673 et prit du service dans les troupes du détachement de la marine. Sous les ordres de M. de Frontenac, il fit campagne contre les Iroquois et les Anglais. Son père, qui avait acquis aux Trois-Rivières un terrain appelé fief de Niverville, le lui légua à son décès : ce nom de **Niverville** était passé aux descendants de Pierre Boucher à cause d'Aubin de Niverville, de Mortagne-au-Perche, ami de la famille Boucher (V. **Nova Francia**, vol. 5, n° 1).

En 1722, François Hertel lui légua aussi, en sa qualité de gendre, le fief de Chambly. En 1727, M. de Niverville accompagnait les troupes, détachées pour la campagne du Wisconsin contre les Outagamis. Le 4 février 1730, il concédait aux Frères Charon une terre de trois arpents de front sur 30 de profondeur à Chambly. En 1732 et 1740, il est mentionné comme officier « qui aime le service ». En 1752, au partage de la seigneurie de Chambly, la moitié du domaine est dévolue à son fils aîné, et l'autre divisée au puîné et à ses sœurs. M. Hocquart porta l'ordonnance suivante, « que sur la demande de M. Boucher, qui a concédé des terres à nombre de particuliers dans sa seigneurie, depuis quatre ans, tous les habitants sont tenus d'avoir feu et lieu sur leurs terres et de les **déserter** dans le délai de huit mois à partir de ce jour; passé ce temps, ceux qui ne l'auraient pas fait seront évincés et leurs terres réunies au domaine du seigneur, leur défendant de céder ou vendre sans l'en avertir ».

M. de Niverville perdit sa femme, Thérèse Hertel, qu'il avait épousée à Montréal le 10 février 1710, le 4 mai 1732 à Boucherville: lui-même décéda le 1er avril 1748, ayant eu douze enfants, entre autres :

**Charlotte-Ursule** (1712-93), mariée (1737) à Jean-François, fils de Jean-Baptiste Nepveu, négociant, colonel de la milice du gouvernement de Montréal, et d'Isabelle Legras;

**Jean-Baptiste-François**, né en 1714, marié d'abord à Montréal en 1745, à Marguerite Herbin, fille de Frédéric-Louis, capitaine réformé, et de Louise-Françoise Lambert-Dumont : elle fut mère de Jean-Clément et mourut en 1753; en secondes noces (1755) à Marie-Anne Bâby, qui lui donna quatorze enfants, entre autres : Antoine (1760-1817); Marie-Anne (1761-1837), mariée (1792) à Pierre Lukin, notaire à Québec; Louis (1766-1819), sieur de Montcour; Renée-Thérèse (1767-1834), sans alliance, et sa sœur jumelle, Marguerite (1767-1823); Marie-Louise (1769-(1825), mariée (1793), à David Lukin; Marie-Josephte (1770), mariée en 1812 à Philippe Leprohon, écuyer et négociant à Montréal : M. de Niverville mourut à Chambly le 15 juillet 1800 et sa seconde femme le 4 juin 1812;

**Joseph-Claude** (V. ci-après);

**Thérèse** (1717-38), décédée sans alliance;

**Marie-Madeleine**, née en 1720, mariée (1741) à Louis Herbin, lieutenant, décédée en 1800;

**Pierre-Louis** (1722), souche de la famille Montizambert (V. ce nom);

**Marie-Françoise**, née en 1723, mariée (1745) à Jean Spagnoliny, chirurgien, veuf de Catherine Bénard, décédée à Lachine, en 1778;

**Marie-Marguerite**, née en 1726, mariée (1753) à Louis Marchand, négociant à Verchères, décédée en 1778;

**François**, né en 1728, nommé de Grandpré de Niverville, enseigne, émigré en France en 1761, mort à Saint-Ours-de-Loches en Touraine, le 14 novembre 1764.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, année 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Notes de M. Montarville de la Bruère, Montréal, 1928.

**NIVERVILLE** (Joseph-Claude Boucher, chevalier de) (1715-1804), chevalier ou cadet du précédent, cadet à l'aiguillette, enseigne, lieutenant, chevalier de Saint-Louis, interprète, juge de paix, colonel.

Né le 22 septembre 1715, il est signalé vers 1740, comme cadet à l'aiguillette, « ayant de quoi faire un bon officier, zélé pour le service, bonne conduite, grand sujet » (V. Arch. can., année 1899, suppl.). A Versailles, le 1er avril 1742, le roi ordonne que « le chevalier de Niverville sera pourvu d'un poste d'enseigne à la prochaine vacance » et le 1er mai 1743, il signe ce brevet pour l'officier, remplaçant Denys de La Ronde, nommé enseigne en pied.

Le 16 mars 1746, l'enseigne en second, accompagné du cadet Groschêne-Raimbault, du jeune Duplessis et de Sauvages, alla faire un coup de main vers Boston, où il prit lui-même un Anglais; le 14 mai, il menait à Montréal deux prisonniers, Joseph Spafford et Isaac Parker. Le 4 avril 1747, à la tête de 69 Abénaquis et de 10 Canadiens, M. de Niverville attaqua un fort près de Fall Mountain, à l'endroit où s'élève Charlestown (N. H.), commandé par le capitaine Stephens : ce dernier soutint avec succès un siège de quatre jours; et M. de Niverville se retira vers Deerfield et le bas de la Montagne-Blanche, où est bâtie la ville de Hartford (Conn.). Sur un espace de 40 lieues, il ravagea fortins, fermes et maisons. Il mena ses blessés au fort Saint-Frédéric; puis il forma un nouveau parti avec lequel « il incendia 5 forts et environ 100 maisons ». Le 15 février 1748, il est promu enseigne en pied. En avril, avec 20 hommes, il surveille les ennemis aux

abords du lac Champlain et rentre le 6 mai. Le 17 juillet, reparti avec le cadet de La Vallière, sieur de Beaubassin, 90 Sauvages et Canadiens, il attaque sans succès le fort **Massachusetts** et tue 5 Anglais. La maladie de ses gens le force à la retraite.

Le traité d'Aix-la-Chapelle, le 7 octobre 1748, mit fin aux hostilités. Mais en Amérique, les colons anglais n'en eurent aucun souci. En 1749, eut lieu l'expédition du capitaine Céloron de Blainville sur l'Ohio : M. de Niverville était versé dans ses troupes. M. de Varennes de La Vérendrye venait de mourir. Son successeur, le lieutenant Nicolas Fleurimont, sieur de Noyelles (V. ce nom), se retira du Nord-Ouest en 1750.

M. de La Jonquière nomma commandant Jacques de Repentigny Le Gardeur, sieur de Saint-Pierre, ayant pour lieutenant M. le chevalier de Niverville. Partis de Montréal, le 5 juin, ils se rendirent aux forts Saint-Pierre, Saint-Charles, et Maurepas. M. de Saint-Pierre envoya son lieutenant à la rivière **Poskoyac** (Saskatchewan), où il pensa périr par la famine. De là, il alla construire un fort de traite à 300 lieues plus loin, l'automne de 1750. Les glaces le contraignirent à abandonner ses canots et à faire le voyage à pied. Un malaise fort grave le réduisit à une telle extrémité qu'il ne pouvait plus écrire. Le 29 mai 1751, il envoya 10 hommes en avant qui se rendirent à la rivière de l'Arc, c'est-à-dire à Calgary, croit-on généralement, et y érigèrent le fort **La Jonquière.** En même temps, M. de Niverville faisait avertir M. de Saint-Pierre du déplorable état de sa santé; mais les hostilités entre les Sauvages empêchaient l'envoi de tout secours. Le malade quitta le fort **la Reine,** et se réfugia au fort **Rouge** — près de Winnipeg — dès le printemps de 1752. Les 10 hommes du fort **La Jonquière** retournèrent sur la Sakatchewan, où M. de Niverville les attendait dans la plus grande détresse. An printemps de 1753, tous se dirigeaient plus bas vers le fort **la Reine** que les Assiniboines venaient de brûler. Ayant rejoint M. de Saint-Pierre au lac Supérieur, au mois de juillet, le parti tout entier prit la direction de Montréal, où il arriva en septembre.

Le 25 janvier 1754, M. de Niverville achetait de ses frères et sœurs la moitié indivise de la seigneurie de Chambly dont l'aîné, Jean-Baptiste, possédait l'autre moitié.

Durant l'été de 1755, débarquaient à Québec deux détachements de troupes royales, commandés par le baron Dieskau. M. de Saint-Pierre fut nommé interprète des Algonquins; les sieurs de Montesson et de Niverville, des Abénaquis.

Le 17 mars 1756, le roi nomma ce dernier au grade de lieutenant. Le 5 octobre 1757, le chevalier se maria aux Trois-Rivières. Au printemps de 1758, il approche avec un parti le fort **Cumberland,** sur l'Ohio, et n'en peut faire l'assaut; mais il s'avance dans la Virginie et y capture des soldats. Le 9 août suivant, à la prise du fort William-Henry, il commande les Abénaquis de Bécancour et de Saint-François-du-Lac. Le 4 juillet 1759, il est détaché avec 200 soldats Canadiens et Sauvages pour aller camper à Sillery. Puis il reçut l'ordre de conduire ses Sauvages vers la baie Saint-Paul, pour inquiéter les Anglais.

A l'automne de 1761, il part pour la France avec l'enseigne Niverville de Grandpré. Le 16 juillet 1763, le roi le décore de la croix de Saint-Louis. Le 25 janvier 1764, le colonel Haldimand, gouverneur des Trois-Rivières, adressa ces lignes au colonel Gage : « Les officiers canadiens, MM. de Montizambert et de Niverville, qui sont revenus dans ce pays, attendent ici le reste de leurs camarades au printemps et sont très résolus d'y perpétuer leur race. Ils se plaignent amèrement du traitement qu'ils ont reçu en France. »

En 1775, en face de l'invasion américaine, M. de Niverville reprend les armes. Il est signalé à Sorel, à Laprairie, à Saint-Jean. Les Américains occupaient bientôt Montréal, les Trois-Rivières, Sorel : la nuit du 15 octobre, Carleton, Bouchette, de Niverville, Tarieu de Lanaudière, parvinrent aux Trois-Rivières sous des déguisements. Aussitôt M. de Niverville crut prudent, pour ne pas révéler la présence du gouverneur, de se blottir chez lui. Le 8 juin 1776, une colonne de secours allant vers Québec vint investir les Trois-Rivières. M. de Niverville était aux aguets sur sa terre du Sablé, la fit entourer de ses fusiliers, de sorte qu'il n'échappa aucun soldat. L'alarme n'étant pas donnée, le gros de la troupe arriva sur les traces de la colonne et tomba en pleine confiance sous la mitraille des canons masqués qui couronnaient la hauteur voisine. Ceux qui voulurent forcer l'entrée du faubourg rencontrèrent un remblai de terrain fait à la hâte, derrière lequel tirait toute la garnison. Il y périt plusieurs centaines d'Américains; leur général Thompson et les officiers supérieurs furent pris. Du côté des défenseurs, il n'y eut que 12 blessés.

La connaissance que M. de Niverville possédait de l'idiome des Abénaquis et la manière de conduire cette nation, lui valurent la charge de surintendant des Sauvages du district des Trois-Rivières et de la rivière Saint Maurice : il la conserva jusqu'en 1796. Il reçut aussi la demi-solde de capitaine en retraite de l'armée anglaise.

Le 19 février 1781, il rendait foi et hom

mage au château Saint-Louis pour les fiefs du Sablé, Sainte-Marguerite, Champfleur, et la co-seigneurie de Chambly. En 1788, il fut fait juge de paix. Le 4 mars 1790, il est promu au grade de colonel des milices du nord du fleuve et, le 15 juin 1803, mis à la retraite. Il fut inhumé le 31 août 1804.

Il avait épousé le 5 octobre 1757, aux Trois-Rivières, Josèphe, fille de François Châtelain, écuyer, capitaine réformé, et de Marguerite Cardin. Elle donna le jour à une fille, nommée Marguerite, qui mourut âgée de deux mois, le 26 août 1758; puis à un autre enfant, inhumé à Bécancour le 12 août 1760.

**Joseph-Michel** naquit le 9 mars 1765, entra dans l'armée, devint capitaine en 1799, prit part à la guerre de 1812 : il eut deux fils, Joseph et Charles, qui n'ont laissé aucune postérité mâle.

Bibl. — B. Sulte, *Le Chev. de Niverville*, Mém. Soc. Roy. Can.; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; R. P. A. Morice, O. M. I., *Dict. Histor. des Can. de l'Ouest*, Québec, 1908.

**NOBLE** (Arthur) († 1747), soldat, officier, colonel américain, tué à la bataille de la Grand-Pré.

Dès juin 1746, un détachement de 600 miliciens canadiens, commandé par le capitaine de Ramezay, se rendait de Québec à Beaubassin pour tenter de recouvrer l'Ile-Royale et l'Acadie. L'on comptait sur les volontaires acadiens, qui refusèrent de rompre la neutralité, ignorant ce que les Anglais leur réservaient à courte échéance. En novembre, les Canadiens cantonnés à Beaubassin apprennent que des renforts bostonnais, guidés par le chef métis John Goreham, quittent Annapolis pour les Mines, avec l'artillerie et les matériaux de construction de deux routes. Les miliciens, réduits de moitié par la maladie, « presque nus, rongés de vermine », tiennent conseil et se décident, au nombre de 200 hommes, à aller « secourir les Acadiens en chassant l'ennemi avant qu'il s'établisse solidement ». Malade, M. de Ramezay charge de l'expédition son capitaine en second, Coulon de Villiers. L'on fabrique à la hâte « raquettes et traînes à chien » pour franchir 60 lieues sur « deux pieds de neige ». On recrute quelques Micmacs et des guides acadiens : environ 300 combattants. Chemins affreux, encombrés de roches, souches, troncs, monceaux de glace, vivres manquant, véhicules se brisant, froid et pluie qui gèlent les pieds et les visages : 21 janvier 1747. L'on atteint le village des Gaspareaux, où l'on est informé que les 600 Anglo-Américains se sont retirés dans les 11 meilleures maisons des Mines : en fait, Shirley avait expédié de Boston un second régiment sous les ordres du colonel Noble.

Les 300 miliciens se divisent en détachements de 50, 40, 25, 20 hommes. Le 11 février, à 2 heures du matin, on se lance à l'attaque, en dépit « d'une poudrerie de neige aveuglante ». Les Anglais avaient transformé la maison en pierre, le **Vieux Logis**, en corps de garde avec canons et sentinelles de jour et de nuit, lesquelles donnent l'alarme, vers 3 heures. L'ordre était de s'attaquer aux maisons les plus fortes, qui furent forcées à coups de hache. Bien que l'ennemi tirât à couvert et très à portée, malgré la neige et le froid, tous les corps de garde furent pris, sauf le Vieux Logis, d'où 200 combattants sortirent pour subir un échec. Acharné, le combat dura 12 heures. Dès le début, M. de Villiers reçut au bras une cruelle blessure et transmit le commandement au chevalier de La Corne, qui s'acquitta à merveille de son devoir. Le jeune de Lusignan fut aussi gravement blessé. Les Anglais perdirent leur colonel, ainsi que son frère et trois autres officiers.

A 3 heures de l'après-midi, l'ennemi obtenait une trêve pour soigner les blessés; mais il en profita pour se ravitailler en bœufs et se fortifier : le 12 février, le vainqueur signifia aux Anglais « qu'ils faussaient les conditions acceptées ». Alors, ils offrirent de capituler : sur le conseil de M. de Villiers, le chevalier leur accorda « les honneurs de la guerre », à condition de déposer les armes pendant dix mois. Dès lors, « on devint les meilleurs amis ». Le commissaire Howe, grièvement atteint, fut même libéré sur parole. Les assiégés eurent 135 tués, 38 blessés et 54 prisonniers; les miliciens, 7 tués et 15 blessés, « les Micmacs ayant presque tous abandonné ». Le 13, le commandant anglais invita les officiers français à dîner au Vieux Logis : le lendemain, ses 350 soldats et 25 à 30 officiers défilaient entre les deux haies des vainqueurs : ils priaient M. de La Corne de leur donner à déjeuner. Les lieutenants Marin et Mercier les escortèrent jusqu'à la Rivière-aux-Canards. Le 28, les miliciens arrivent à Beaubassin avec les prisonniers et 4 drapeaux anglais.

Bibl. — M. de Beaujeu, *Journal;* Mgr Am. Gosselin, *La Fam. de Villiers*, Lévis, 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Nova Francia*, revue, Paris; *France-Canada*, revue, ib., avril, 1930.

**NOBLESSE (La)**, ensemble de personnes qui ont reçu leur titre et qui le transmettent à leur postérité avec ses privilèges spécifiques.

La Nouvelle-France, comme l'ancienne, s'est enorgueillie de sa noblesse. Dès le berceau,

les lettres patentes ont été décernées à des nobles : Jean de Biencourt, Jean-François de La Rocque, le marquis de La Roche, Pierre de Monts; plus tard, au commandeur de Razilly, à Charles de Menou, à Charles de Saint-Etienne (V. ces noms).

Après le traité de Saint-Germain-en-Laye (V. ce mot), les premières familles de colons sont au rang des nobles : Le Gardeur de Repentigny et de Tilly, Le Neuf de la Potherie, François de Chavigny, Louis et Charles d'Ailleboust, Rouer de Villeray, Le Borgne de Belisle, etc., etc. Plus tard, après que le régiment de Carignan fut licencié, l'on vit s'établir au Canada les officiers en grand nombre, tous d'extraction noble; Morel de La Durantaye, Jacques de Chambly, Abbadie de Saint-Castin, Jacques Bâby de Rainville, Jarret de Beauregard, Bécard de Grandville, Pécaudy de Contrecœur, etc.

Des recrues enrôlées au temps des gouverneurs de La Barre et de Denonville, sont commandées par des officiers qui ont fait souche au Canada, comme les Rigaud de Vaudreuil, les Ramezay, les Deschamps de Boishébert, etc.

Le roi ne tarda point à anoblir des colons qui se distinguaient à son service dans la Nouvelle-France : les sieurs de Longueuil, de Portneuf, de Rouville, de Beaubassin, de Neuville, de la Trinité, de Boucher, etc. Aussi bien, Louis XIV se plaisait à répéter que le Canada contenait plus de personnages d'ancienne noblesse que toutes ses autres colonies ensemble. Il y eut des barons, des comtes, des marquis. Ainsi la noblesse canadienne fut constituée par quelques familles de colons, par une douzaine d'anoblis au pays, par les fils de famille, officiers et soldats, qui contractèrent ici des alliances.

Noblesse moins fortunée et moins brillante que celle de la vieille France, mais non moins chevaleresque et toujours dévouée aux intérêts de la colonie et du royaume; elle a combattu les Iroquois et les Anglais jusqu'au dernier jour, où elle acheva de verser son sang sur le champ de bataille de Sainte-Foy. Malgré tout, elle a rencontré des calomniateurs, des détracteurs.

Dès le lendemain de la capitulation de Montréal jusqu'en 1767, l'exode de la noblesse s'échelonne, mais s'il en part 102 familles, il en reste encore 126. Le gentilhomme canadien adhérait avec loyauté à la Couronne; de plus, il avait besoin pour vivre des grades militaires, des emplois publics, des faveurs royales. L'on peut compter encore les noms de ces familles nobles qui se sont multipliées considérablement depuis 1763 : Aubert de Gaspé, de Martigny, de Varenne, de Repentigny, de Tonnancour, de La Durantaye, de Lotbinière, de Beaujeu, de Léry, Duchesnay, de Salaberry, etc. La féodalité a disparu : « mais bon sang ne saurait mentir! »

L'expression « noble homme » est une ancienne qualification honorifique, provenant des fonctions civiles.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1914; Az. Couillard-Després, *La Noblesse de France et du Canada*, Montréal, 1916; collection Laurentienne; R. La Rocque de Roquebrune, *Nova Francia*, revue, Paris, 1930.

**NOEL** (Jacques), marin au long cours, petit-neveu de Jacques Cartier et explorateur du Canada.

D'après les documents les plus authentiques, Jacques Noël se rendait chaque année au Canada : preuve évidente de la suite donnée aux découvertes de son grand-oncle.

D'une haute montagne (le mont Royal) qui domine les rapides (Lachine), il avait vu le Saint-Laurent s'élargir en amont (Lac Saint-Louis), vers le Grand Lac sis, au dire des indigènes, à dix journées de marche (lac Ontario ou Erié). En 1587, il laissait à ses deux fils, Michel et Jean, munis de ses instructions et de sa carte marine, le soin de pénétrer le mystère : les explorateurs y perdirent trois pataches. Les héritiers naturels de Jacques Cartier, Noël, Jacques Odieuvre et Etienne Chaton de La Jannaye, se faisaient de ses créances un titre pour obtenir du roi le monopole du trafic des mines et des pelleteries « aux pays de Canada, Conjugon et autres » : 60 forçats exploiteraient les mines sous leur direction. (Paris, 14 janvier 1588.) Le roi y accéda, le 11 mars suivant. Mais les compatriotes Malouins obtinrent l'intervention des Etats de Bretagne : le 5 mai, Henri III révoqua sa concession comme attentatoire à la liberté du commerce.

Mais Jacques ne se découragea point. En 1591, son fondé de pouvoirs, La Court-Pré Ravillon, reprenait le chemin du Canada. Après avoir longtemps fait route sur **le Sourdil** et **le Charles**, qu'une tempête sépara de lui, **le Bonaventure** de Ravillon découvrait, le 31 mai, une île où abondaient des troupeaux de vaches marines : elle fut baptisée l'île Ramée — aujourd'hui **de la Madeleine.** Les années suivantes, il poursuivit ses excursions (V. **Champlain**).

Bibl. — Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910.

**NORE** (Jacques Le Picart, sieur Dumesny de) (1659-1713), garde de la marine, enseigne de vaisseau, capitaine, lieutenant de vaisseau, major des troupes. — **Norrey**, bourg actuel dans le Calvados.

Originaire de Caen, il naquit vers 1659. En 1677, il fut admis dans les gardes de la marine et, en 1684, enseigne de vaisseau; la même année, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine au Canada, lieutenant de vaisseau en 1692, année de son mariage à Québec. Il prit part à l'expédition du marquis de Denonville contre les Iroquois.

En 1696, dans l'expédition de M. de Frontenac, il commandait l'un des quatre bataillons de troupes régulières. Le 29 octobre 1699, M. de Callières écrivait au ministre : « Le sieur Dumesny, capitaine et lieutenant de vaisseau, m'a demandé de passer aussi en France; et, comme il y a 15 ans qu'il sert en ce pays sans en être sorti, et qu'il m'a fait voir par ses lettres qu'il a perdu son père, j'ai cru que Sa Majesté ne trouverait pas mauvais que je lui aie permis d'aller vaquer à ses affaires. » En 1701, le même gouverneur notait ses états de service dans le rôle officiel des officiers de la colonie : ainsi il était de retour de son voyage.

En juin 1706, M. Dumesny-Noré remplaçait M. de Muy (V. ce nom) comme major des troupes.

Le 14 novembre 1713, M. de Vaudreuil écrivait au ministre que, « depuis la mort du sieur de Cabanac, major des Trois-Rivières, il a eu encore le chagrin de perdre le sieur Dumesny-Noré, major des troupes ». Le lendemain, il signe avec l'intendant une requête conçue en ces termes : « Il est mort le 27 octobre dernier : il a servi Sa Majesté pendant 30 années avec distinction en ce pays, étant un parfaitement bon officier. Il laisse une veuve chargée de quatre enfants sans bien; elle a recours à l'honneur de votre protection, tant pour l'avancement de son fils aîné, enseigne de compagnie, que pour obtenir une pension de Sa Majesté qui lui puisse donner moyen d'élever sa famille. Son nom vous est connu, monseigneur, ayant trois frères officiers de la Marine. » Le roi accorda une pension de 400 livres en mai 1714. La veuve décéda à Québec, le 3 mai 1717.

M. Dumesny-Noré avait épousé à Champlain, le 18 février 1692, Marie-Renée Chorel d'Orvilliers (V. ce nom) qui lui donna quatre enfants :

**Louis**, né à Ville-Marie le 13 août 1695, qui entra dans les troupes de la marine;

**Louis-Hector**, né le 30 juillet 1697;

**Marie-Renée**, née le 11 novembre 1698;

**Philippe**, né le 4 juin 1701, connu en 1715, sous le nom de **chevalier de Noray**.

Le cadet, Louis-Hector, signait Dumesnil de Norey. Il entra chez les Récollets et résida dix années dans leur couvent de Québec. Selon A. Gosselin, il quitta l'Ordre et, avec la permission du Pape, il passa en 1741, aux Chanoines Réguliers de Saint-Augustin. Il mourut à Québec le 25 août 1742, « dans une maison particulière », laissant une succession de plusieurs milliers de francs. Son acte de sépulture, daté du lendemain, le dit « prêtre, ancien Religieux de Saint-François — Récollet — âgé de 47 ans, et muni des sacrements de l'Eglise ». Mgr de Pontbriand écrit au ministre le 20 octobre : « L'abbé de Norey, cidevant Récollet, a laissé une succession qui n'appartient pas à ses parents, parce qu'il était encore Religieux. Elle ne peut être regardée que comme une déshérence. Il paraît que tout doit tourner au profit des pauvres. »

La Cour décida que la moitié de l'héritage irait à un parent du défunt; l'autre échut aux hôpitaux de la colonie.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**NOREMBEGUE** (ou **Norumbega**), mot qui a servi, selon plusieurs cartographes anciens, à désigner une rivière, une localité ou grand village, un territoire, dans la région de l'Etat du Maine actuel.

Champlain a écrit dans **ses Voyages** de 1613 : « De là nous fûmes à l'île des Monts-Déserts, qui est à l'entrée de la rivière de **Norembègue** (Pentagouet ou Penobscot). »

M. W. F. Canong a étudié l'origine du mot et conclut qu'il ne saurait dériver de l'idiome abénaquis. Après avoir discuté les hypothèses fournies par plusieurs historiens, il est d'avis, que ce nom, appliqué à toute une région, est de provenance européenne, tout comme le mot **Acadie** : La **Terra Francesca** de Verrazzano, désignant le pays situé entre la Floride et le Cap-Breton, fut remplacé par **Nova Francia** (Nouvelle-France), qui fut affecté aux régions découvertes par Cartier; quelque géographe aurait inauguré l'usage de **Norumbega** comme substitut du terme **Francesca**, qui dès lors a disparu des cartes diverses, dessinées dans la suite aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles.

Bibl. — W. F. Canong, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1917.

**NORMANBY** (George Augustus Constantine Phipps, marquis de) (1819-90), officier supérieur dans l'armée, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Comte de Mulgrave, vicomte et baron d'York dans la pairie de la Grande-Bretagne, au comté Wexford dans la pairie d'Irlande, grand sénéchal de Hull, conseiller privé, chevalier, commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, capitaine du corps des gentilshommes de la Garde royale, il était né le 23 juillet 1819. Connu (1831-58), sous le nom de vicomte Normanby, entré dans les gardes

des fusiliers écossais comme enseigne et promu lieutenant en 1838, il se retira du service en 1843 et devint major de milice au comté d'York (1846-53). Élu député de Scarborough en 1847, créé contrôleur de la maison de la Reine en 1851, conseiller privé le 7 août, il est réélu aux Communes (1852-57). Le 28 janvier 1858, on le choisit pour lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse et y demeura jusqu'au 17 novembre 1863.

De retour à Londres, la reine le fit gentilhomme de la chambre en 1866. Mais le 11 avril 1871, on lui confie le gouvernement du Queensland pendant 3 ans (1874), de la Nouvelle-Zélande (1874-79) et de Victoria en Australie (1879-84). Créé commandeur de Saint-Michel et Saint-George (1877) et grand-croix (1879) et aussi du Bain (1885), il mourut à Brighton le 3 avril 1890, laissant une nombreuse famille.

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat Biogr.*, Londres, 1882-1912; E. Eaton, *Church of Engl. in Nova Scotia*, Halifax, 1919; Army lists, 1892; The Makers of Can., Toronto, 1911.

**NORMANVILLE** (Thomas Godefroy, sieur de) (1610-52), frère du sieur de Linctot, interprète, serviteur des missionnaires. — **Normanville**, bourg actuel, près d'Yvetot (Seine-Inférieure).

Il accompagna son frère à Québec en 1626. En 1629, les deux frères se réfugièrent parmi les Montagnais et les Algonquins, peut-être aussi chez les Hurons, dont ils apprirent la langue. Au retour de Champlain (1633), M. de Normanville s'établit l'un des premiers aux Trois-Rivières (1634). Le 18 août 1636, il y devançait à la course un Huron, en présence d'un grand nombre de Sauvages : « De quoi, dit le Père Le Jeune, ils demeurèrent bien étonnés, car ils nous tiennent pour des tortues, au respect de tous les Sauvages. » (**Relat.** de 1636.) La **Relation** de 1641 raconte ainsi sa captivité :

« Sur la fin de janvier, François Marguerie et Thomas Godefroy, étant allés faire un tour de chasse, furent découverts par les Iroquois: l'un d'eux eut le loisir de présenter son arquebuse au premier qui le voulait saisir : mais, par une providence de N.-S., elle fait une fausse amorce, et il en fut quitte pour un coup d'épée dans la cuisse; l'autre s'étant levé promptement au bruit, met la main à l'épée; un Iroquois lui tire une flèche qui lui passa sous le bras et un autre, le voulant aborder, tomba dans la neige. Aussitôt le Français lui présenta l'épée nue à la gorge. Les Iroquois le regardent faire sans branler, pas un ne faisant mine de l'empêcher ou de le tuer. Enfin, ce jeune homme — Normanville — voyant qu'il serait massacré en un instant, s'il passait outre, jette bas son épée et se rend, pour avoir loisir de penser à sa conscience, quoiqu'il se fût confessé et communié le dimanche précédent... Voilà donc nos deux pauvres victimes entre les mains de ces tigres qui les lient et les emmènent avec des hurlements de loups.

« Ayant néanmoins reconnu qu'ils étaient Français, ils ne leur arrachèrent ni les ongles des doigts, ni ne les meurtrirent en aucune partie de leur corps. Et voici le récit que nous avons appris ensuite de leurs bouches :

« Nous arrivâmes dans une bourgade iroquoise, après 17 ou 18 jours de chemin. Pour voir les captifs français, on nous faisait tenir debout à toute heure, afin de nous contempler depuis les pieds jusqu'à la tête. Quelques-uns se moquaient de nous, d'autres nous menaçaient de nous brûler, d'autres nous portaient compassion : ceux qui avaient été prisonniers à Québec et aux Trois-Rivières et favorablement traités des Français nous regardèrent d'un bon œil et nous dirent que nous ne mourrions point : l'un entre autres dit tout haut que « les Français avaient été bons et qu'il ne fallait pas les faire mourir ». On tint conseil et la conclusion fut prise de traiter de paix avec les Français : et l'on promet aux prisonniers de les ramener au printemps aux Trois-Rivières. En attendant on les donne en garde à deux chefs de famille qui les traitèrent comme leurs enfants. Les captifs se trouvaient incommodés dans les rigueurs du froid, ayant donné de gré ou de force le meilleur de leurs habits à ces barbares; l'un d'eux sachant l'anglais écrivit aux Hollandais les suppliant d'avoir pitié de leur misère : il se servit d'une peau de castor pour papier, d'un petit bâton pour plume et de la suie d'un chaudron pour encre. Le Sauvage porta ce castor aux Hollandais qui envoyèrent une couple de chemises, deux couvertures et quelques vivres, avec une écritoire et du papier. »

Trois cents Iroquois, au mois d'avril 1641, allèrent solliciter un traité de paix de M. de Montmagny, qui monta de Québec aux Trois-Rivières. Ainsi furent mis en liberté les deux interprètes. Toutefois, le gouverneur ne put conclure le traité, devant l'opiniâtreté des Iroquois à refuser l'entente avec Hurons et Algonquins, nos alliés.

A la fin de l'année 1641, le Père Le Jeune, passant en France pour le bien de la colonie, et à la demande du gouverneur, se fit accompagner de M. de Normanville (V. Thwaites, t. 24). Celui-ci, à son retour (1642), passa l'hiver au fort Richelieu. « Il y faisait faire les prières tout haut aux Sauvages, au commencement de la messe; il entend fort bien leur langue. Sur le soir, le Père prenait une

partie des cabanes et le sieur de Normanville l'autre, et ainsi on faisait prier tout le monde. »

Au printemps de 1648, des ambassadeurs iroquois se présentèrent sous le fort de Ville-Marie. Charles Le Moyne et M. de Normanville s'avancèrent vers eux : trois Iroquois vinrent leur parler, sans armes. M. Godefroy se dirigea vers le groupe principal, malgré l'avis de M. Le Moyne : il fut enveloppé dans leurs rangs. M. Le Moyne détache un des trois interlocuteurs, qui ne revint point : il contraint les deux autres à marcher vers l'enceinte du fort. Le lendemain, on donne la liberté à M. de Normanville, tandis que M. Le Moyne relâche les deux otages. Le 27 mars 1651, le Père Buteux, accompagné du sieur de Normanville, de deux Français, de quelques soldats et Sauvages, réussit à évangéliser les Attikamègues, jusqu'au 18 juin suivant (V. It., t. 37).

Le 18 août 1652, quatre habitants des Trois-Rivières, se rendant par eau au Cap-de-la-Madeleine, furent surpris par des maraudeurs iroquois : deux furent tués, deux faits prisonniers. Cet audacieux outrage révolta la bravoure du sieur Du Plessis Kerbodot (V. de nom) qui, à la tête de 50 Français et de douze Sauvages, alla leur donner la chasse. « Ayant débarqué sa troupe à environ deux lieues au-dessus du fort, il se jeta dans les broussailles, sur le bord des bois, dans un lieu plein de vase : on lui représenta l'avantage de l'ennemi qui avait la forêt pour retraite : il passe outre, marche tête baissée, mais son courage lui fait perdre la vie et à quinze Français (19 août). Le 23, on alla visiter le lieu du combat; l'on trouva ces paroles écrites sur un bouclier d'Iroquois : « **Normanville, Francheville, Poisson, La Palme, Turcot, Chaillon, Saint-Germain, Onejo et Agné. Je n'ai perdu encore qu'un doigt.** »

Normanville, jeune homme, adroit et vaillant, qui entendait la langue algonquine et l'iroquoise, avait écrit ces paroles avec un charbon, donnant à entendre que les sept personnes étaient prises des Iroquois, Onéiouts et Agniers. Je crains fort que ces pauvres victimes ne soient immolées à la rage et à la fureur de ces Barbares; une dame honorée pour sa vertu, a écrit à quelque personne en France, qui avait connaissance du sieur de Normanville, qu'il semblait avoir eu quelque pressentiment de sa prise : « Il est probable, disait-il à cette dame un peu avant de tomber entre les mains de ces barbares, qu'étant tous les jours dans les occasions, je pourrai être pris des Iroquois; mais j'espère que Dieu me fera la grâce de souffrir constamment leurs feux et que j'aurai le bonheur de baptiser quelques enfants moribonds et même quelques malades adultes, que j'instruirai dans leur pays, avant ma mort. » (V. It., t. 38.)

M. de Normanville était resté célibataire.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1882; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3e série, Québec, 1922.

**NORMANVILLE** (Louis Godefroy, sieur de) (1639-79), neveu du précédent, procureur royal, tige de la branche cadette de la famille Godefroy. — (V. **Linctot.**)

Il naquit aux Trois-Rivières, le 20 mars 1639. En 1677, il était nommé procureur du roi en la juridiction ordinaire des Trois-Rivières. Ses lettres de provision ont été conservées dans les **Insinuations du Conseil Souverain.** (V. **La Fam. God.**) M. de Normanville mourut dans cette charge en 1679.

Il avait épousé, le 2 mars 1663, Marguerite, fille d'Etienne Seigneuret, sieur de l'Isle, seigneur de la Pointe-du-Lac, et de Madeleine Benassis; elle se remaria, à Québec, le 28 mai 1683, à Jean Boudor; puis, en 1685, à Gilles Boyvinet, agent général de la Compagnie en la ferme du roi, lequel se noya dans la rade de Québec, en juillet 1686.

Du premier mariage naquit un fils, **René,** sieur de Tonnancour (V. ce nom).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Famille Godefroy*, Lévis, 1904; B. Sulte, *Mém. S. R. C.*, Ottawa, 1882.

**NOTRE-DAME (Congrégation des Sœurs de)** (Mont-Laurier), ayant pour but l'entretien des sanctuaires, la formation des enfants, le soin des maisons religieuses, les œuvres de miséricorde.

Le 25 mars 1920, plusieurs personnes du monde vivaient de la vie de communauté à Mont-Laurier. Ce germe s'épanouit soudain, le 24 juin suivant, dans la cérémonie de vêture, présidée par Mgr Brunet (V. ce nom). Le 19 mars 1921, le prélat érigea l'Institut de Notre-Dame canoniquement : sept Sœurs prononçaient leurs vœux; puis eurent lieu l'élection d'une Supérieure et d'un Conseil et l'ouverture du noviciat. Aujourd'hui la Congrégation compte 52 professes, réparties dans les écoles du diocèse : Brébeuf, Saint-Jean-du-Lac, Montcalm, Lac-des-Ecorces, Lac Saguay; plus une maison en 1927 à l'évêché de Gaspé.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**NOTRE-DAME DE CHARITE DU REFUGE** ou du **Bon-Pasteur (Congrégation de),** vouée à l'hospitalisation des pénitentes libres ou condamnées par sentence judiciaire.

Ce monastère appartient originairement à la fondation de saint Jean Eudes et à la réforme de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie d'Angers (V. **Bon-Pasteur**). Comme les autres couvents, il relève de la juridiction de la Supérieure générale dans cette ville de France et embrasse les œuvres communes à tous les monastères de l'Ordre.

Le Refuge d'Ottawa a été inauguré, le 3 avril 1866, par un groupe de Religieuses détachées de la maison de Rennes (Bretagne), sous la conduite de la Mère Marie de Saint-Jérôme Tourneux. Son personnel comprend environ 70 choristes, converses et tourières. Le monastère a dans la suite essaimé dans les villes de Toronto (1875), Vancouver (1890), Edmonton (1922), et établi deux couvents aux Etats-Unis. Tous ces monastères sont indépendants les uns des autres.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

**NOTRE-DAME DE CLERMONT (Congrégation des Sœurs de)**, vouée à l'enseignement de la jeunesse, ainsi qu'à l'assistance des pauvres et des malades.

Les origines de la Congrégation remontent à 1732. A cette date, à Usson-en-Forez (Loire), quatre jeunes personnes s'associaient pour bâtir un couvent, attenant à un sanctuaire où l'on vénérait une Vierge miraculeuse. Quelques années après la tourmente de la Terreur, pendant laquelle eut lieu la dispersion des membres de la Communauté, l'Institut réussit à se reconstituer; mais il se sépara en deux rameaux, dont celui qui porte le nom de Sœurs de Notre-Dame de Clermont a sa maison mère à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). La seconde branche, dite de Notre-Dame de Fourvière, à Lyon, s'est rattachée à la première, au mois d'août 1928. Les deux ne forment désormais qu'une seule famille religieuse, désignée sous l'appellation de **Sœurs de Notre-Dame de Chambriac.**

En 1913, les Sœurs sont venues fonder à Ponteix, au diocèse de Régina, un hôpital et un orphelinat.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930.

**NOTRE-DAME DE LA CROIX (Congrégation des Sœurs de)**, fondée pour l'éducation des filles des campagnes et le soin des pauvres et des malades.

La Congrégation a pris naissance dans la paroisse de Murinais, dans l'Isère (France). M. Buisson, curé, d'intelligence avec sa paroissienne, Adèle d'Auberjon de Murinais, conçut le dessein de procurer aux enfants une formation convenable et aux malades, si souvent délaissés, la visite de cœurs dévoués et compatissants. Trois jeunes filles s'associèrent à l'œuvre naissante, furent initiées chez les Sœurs Saint-Joseph de Chambéry et ouvrirent, au retour, leurs écoles, le 6 novembre 1832 : le but des fondateurs était atteint. Puis des pensionnaires accourent des communes voisines et plusieurs s'enrôlent dans l'Association. Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, se détermina à faire une vêture et, le 2 juillet 1834, à présider à la première profession. Pour la rédaction de la Règle, la fondatrice eut recours aux sages avis du R. P. Bruno Guigues, Supérieur des Oblats à Notre-Dame de l'Osier, et plus tard premier évêque d'Ottawa. Mgr de Bruillard l'approuva canoniquement, le 20 août, peu de temps avant le décès du curé Buisson, tandis que la fondatrice ne mourut que le 15 avril 1857. A cette date existaient 15 maisons dans le diocèse, et plus de 60 en 1902. L'Institut a été définitivement approuvé en janvier 1911.

Les Religieuses sont venues au Canada (1905), où elles possèdent 5 établissements en Saskatchewan : Forget, Wauchope, Montmartre, Saint-Hubert, Estevan.

Bibl. — Notice manuscr. de l'Inst., Murinais, 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

**NOTRE-DAME DE SION (Congrégation des Religieuses de)**, ayant pour but la prière pour la conversion des Israélites, la direction des pensionnats, des écoles d'enfants pauvres, des orphelinats, des ouvroirs.

Né à Strasbourg le 28 décembre 1802 et baptisé secrètement en 1827, Théodore Ratisbonne fut ordonné prêtre et devint vicaire dans sa ville natale. Son frère Alphonse, né en 1816, fut converti à Rome, le 20 janvier 1842, par l'apparition soudaine de Marie dans l'église Saint-André delle Fratte : il portait la médaille miraculeuse honorée et propagée par le clergé de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, où Théodore exerçait alors les fonctions de vicaire : il se fit ordonner prêtre à son tour. Tous deux se concertèrent pour travailler au salut d'Israël. Alphonse-Marie devint l'inspirateur et Théodore le fondateur d'une Congrégation de prêtres et d'une autre de Religieuses. Les **Prêtres de Notre-Dame de Sion** sont institués à Paris en 1855 et approuvés en 1893.

Pour fonder la **Congrégation des Religieuses de Notre-Dame de Sion**, Théodore fait appel à d'anciennes filles spirituelles de Strasbourg : dès le 15 janvier 1847, Pie IX leur délivre un bref d'encouragement; en 1863, il approuve définitivement l'Institut et ses Constitutions en 1874. Cet Institut, en septembre 1929, compte 1.772 professes, réparties en 47 maisons.

Le premier couvent au Canada a été établi, en 1904, à Prince-Albert; et depuis, se sont constituées 2 maisons à Saskatoon et 2 autres à Moose Jaw : l'ensemble comprend 103 Religieuses.

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. relig.*, Paris, 1924; Notice sur la Congr., ib., 1929; Can. eccl., Montréal, 1930; Mme Paul Fliche, *Les Pères Ratisb. et N.-D. de Sion*, Paris, 1921.

**NOTRE-DAME DES MISSIONS (Congrégation des Religieuses de),** instituée en faveur de l'éducation des filles, surtout en pays infidèles et hérétiques, des ouvroirs et écoles ménagères, du soin et de la visite des malades et des pauvres, à domicile ou aux hôpitaux.

Euphrasie Barbier, native de Caen (1829), admise à Cuves, au diocèse de Langres, chez les Sœurs du Verbe Divin (1847) qui, transférées à Londres, prirent le nom d'**Institut de la Compassion,** fut détachée à Lyon, en vue de suivre les Pères de la Société de Marie dans leurs missions d'Océanie. Le 15 août 1861, la Sœur Marie du Cœur de Jésus arriva à Lyon avec une Sœur anglaise. Le 25 décembre suivant, le Père Favre, Supérieur général de la Société de Marie, leur donnait à toutes deux le saint habit pour inaugurer l'Institut de **Notre-Dame des Missions,** qui s'établit à Lyon.

Grâce à l'affluence des recrues, les missions se propagèrent en Angleterre, où mourut la fondatrice (1892), au Bengale, en Australie, en Amérique. Pie IX accorda à l'Institut un bref laudatif le 9 juin 1869, un décret d'approbation le 1er octobre 1877; Léon XIII, un nouveau décret, le 6 décembre 1900; Pie X, une approbation définitive le 6 juillet 1906.

Etabli à la Grande-Clairière (Man.) en 1898, l'Institut a fondé, dans la suite, 14 maisons dirigées par 129 Religieuses, aux diocèses de Winnipeg, de Saint-Boniface, de Régina.

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. relig.*, Paris, 1924; Can. eccl., Montréal, 1930.

**NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL (Congrégation des Sœurs de),** ayant pour fin spéciale l'instruction et l'éducation chrétienne des enfants dans les écoles paroissiales.

La Congrégation a pris naissance à Chicoutimi, le 4 novembre 1894. Le pape Léon XIII avait préalablement à Rome béni et approuvé le projet du fondateur, Mgr Labrecque. Le prélat sollicita et obtint la coopération de Françoise Simard : tous deux mirent l'œuvre naissante sous le vocable de **Notre-Dame du Bon-Conseil.** Elle se compose de Sœurs de chœur enseignantes et de Sœurs auxiliatrices occupées aux travaux domestiques. Le 29 janvier 1901, le fondateur accorda l'érection canonique et, le 25 mars, la législature, la corporation civile. Présentement, l'Institut compte plus de 150 membres, qui travaillent avec zèle dans 14 ou 15 missions dans le diocèse; une maison dans le Vicariat du Golfe Saint-Laurent et une autre au diocèse de Québec : Hôpital Guay de Lévis.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., 1930.

**NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL (Congrégation des Sœurs de),** destinée à instruire et à former les personnes aux œuvres féminines, et à prendre la direction morale de ces œuvres.

Le 26 avril 1923, Mgr Gauthier (V. ce nom), administrateur du diocèse de Montréal, érigea canoniquement cet Institut : il ne comptait que deux novices et trois postulantes pour revêtir l'habit dans un modeste local, en attendant l'immeuble bâti en 1926. Il n'existe dans la Congrégation qu'une seule catégorie de Religieuses. La Sœur Marie Gérin-Lajoie est la première Supérieure. Elle reçoit lumières et conseils d'une vénérable Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame. Sa maison a sollicité la direction des Révérends Pères Jésuites. Les Constitutions sont rédigées et mises à l'essai avant de recevoir leur approbation définitive. Les œuvres, d'ailleurs, sont en pleine activité et viennent confirmer les desseins si importants du prélat fondateur : patronage, cours du soir, foyer de placement, retraites fermées, œuvre du secrétariat de la Fédération Nationale, cercles et ouvroirs, enseignement ménager et professionnel.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**NOTRE-DAME DU PERPETUEL-SECOURS (Congrégation des Sœurs de),** ayant pour but l'instruction dans les écoles paroissiales, l'éducation des orphelins et orphelines en vue de l'agriculture, les écoles maternelles et les patronages, le soin des personnes âgées des deux sexes.

Le fondateur de l'Institut des **Frères de Notre-Dame-des-Champs** (V. ce nom), le curé de Saint-Damien de Bellechasse, l'abbé J.-O. Brousseau, privé de Sœurs enseignantes, songea, avec l'assentiment du cardinal Taschereau, à en instituer dans sa paroisse. Le 28 août 1892, quatre jeunes filles prennent l'habit religieux, sous le vocable de **Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Saint-Damien:** la fondatrice, Virginie Fournier, native de Lévis, devenait supérieure avec le nom de Marie-

Bernard. Le 27 mars 1894, 27 Sœurs prononçaient leurs premiers vœux. L'œuvre était assurée de ses développements. Les Constitutions furent revisées, en 1907, et rendues conformes aux règles du Droit canonique. La fondatrice mourut le 30 avril 1918 et le fondateur, le 18 avril 1920. L'état actuel accuse 292 professes et 28 novices, plus 57 défuntes. Outre la maison mère à Saint-Damien, les établissements sont, dans le diocèse de Québec, au nombre de 28, plus un au Vicariat de l'Ontario-Nord, à Hearst.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE (Congrégation des Sœurs de)**, laquelle a pour fin la formation chrétienne des enfants, surtout dans les écoles rurales.

L'évêque de Rimouski, en 1867, devait tout organiser dans son nouveau diocèse. Mgr Langevin (V. ce nom), ex-principal de l'Ecole normale à Québec, y avait discerné Elisabeth Turgeon, de Beaumont. En 1875, elle répondit à son appel : à elle et à trois institutrices il fit revêtir, en septembre, l'habit du Tiers-Ordre franciscain, nommant la directrice Mère Marie-Elisabeth. Le 12 septembre 1879, le prélat autorisait les 13 Tertiaires à la consécration religieuse. Mais la fondatrice mourut en mars 1881; la Mère Marie-Anne, qui lui succéda, décéda en 1886. C'est Mgr Blais (V. ce nom) qui érigea canoniquement **l'Institut des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire**, le 16 juillet 1894, lui donna le livre de Règle et reçut leurs vœux de religion le 15 août 1895. La maison mère s'ouvrait en 1907. Mises en harmonie avec les lois canoniques, les Constitutions ont été approuvées à Rome, le 7 mai 1927, par manière d'essai pour sept ans. En 1930, le personnel s'élève à 288 professes, 44 novices, 20 postulantes, qui desservent 29 établissements au Canada et aux Etats-Unis : 18 au diocèse de Rimouski; 4, de Québec; 1, de Chicoutimi; 7, de Gaspé; 1 au Maine.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**NOTRE-DAME DU SACRE-CŒUR (Congrégation de)**, qui a pour fin spéciale l'enseignement, sans exclure toutefois les hôpitaux, les orphelinats et les hospices.

Elle a été fondée, le 17 février 1924, par Mgr Le Blanc, évêque de Saint-Jean (N.-B.), né à Saint-Bernard (N.-E.) le 15 octobre 1870, ordonné prêtre le 29 juin 1893, élu au siège le 2 août 1912 et sacré le 10 décembre suivant par Mgr Stagni, délégué apostolique. La première communauté acadienne-française, elle est un rameau détaché de l'anglaise, appelée de la Charité de l'Immaculée-Conception, établie en 1854 par Mgr Connolly, prédécesseur du fondateur. Son dessein a été de favoriser l'éclosion des vocations dans les foyers acadiens français de langue. Rome accueillit favorablement ses raisons et, le 8 février 1924, porta un décret de séparation. Aussi bien, le recrutement des novices fut si rapide que, en l'espace de quatre années (1928), l'Institut compte 145 membres, 4 pensionnats, 5 externats bilingues, une maison à Moncton pour la visite des pauvres à domicile. La maison mère est établie à Memramcouk et a fondé récemment 2 établissements ou écoles au diocèse de Chatham.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**NOUE** (Anne de) (1587-1646), page à la Cour, prêtre, Jésuite, missionnaire en Nouvelle-France. — **La Noue**, bourg de la Marne.

La famille était de noblesse de race, établie en Valois, en Champagne, en Laonnais, où elle produisit en 1666 les titres de dix races datant de 1305, depuis Guillaume de Noue, chevalier, seigneur de la Noue en Valois, conseiller et maître d'hôtel du roi : le produisant fut Nicolas, seigneur de Villers-en-Prayères, dans l'Aisne. Cette seigneurie fut, depuis 1539 et pendant trois siècles, le foyer de la famille, d'où sortirent des chevaliers de Malte, des gentilshommes de la chambre du roi, un mestre de camp de cavalerie, un brigadier et un lieutenant-général des armées du roi, seigneurs de Brissay, de Viry-Noureuil, de Guignicourt, etc. Le comte de Noue siégea en 1787 à l'Assemblée provinciale du Soissonnais. Leurs alliances étaient avec les Bezannes, Ronty, d'Argy, et autres familles militaires : il en naquit nombre d'officiers de valeur, tombés au champ d'honneur dans les guerres de Louis XIV et de Louis XV et d'autres décorés de la croix de Saint-Louis, dont l'un du cordon rouge. Sous le second Empire, la descendance compta deux généraux de division, le comte Léon et son cousin le vicomte Armand de Noue; de nos jours encore un général d'artillerie et un colonel de cavalerie (V. **Anc. fam. du Laonnais**).

Anne de Noue naquit à Reims le 17 août 1587, servit à la Cour en qualité de page, puis d'officier de la Chambre de Henri IV. En 1612, il entra au noviciat des Jésuites à Paris, étudia la philosophie et la théologie, enseigna les grammaires aux collèges de Nevers et de Bourges. Ordonné prêtre en 1622 il exerça la charge de ministre à Bourges

(1622-24), fit le troisième an de probation (1624-25), au terme duquel on le désigna pour le premier groupe des missionnaires en Nouvelle-France. De Québec, il accompagna le Père de Brébeuf en Huronnie (1626-29). Prisonnier de Kirke et rapatrié, il demeura à la résidence d'Amiens jusqu'en 1632.

Rentré à Québec la même année avec le Père Le Jeune il se gela, pendant la traversée, mains et pieds, à la hauteur du Grand Banc de Terre-Neuve. Débarqué à Tadoussac, il tenta d'évangéliser les Montagnais du Saguenay : mais on le ramena un jour exténué de fatigues et de privations. Il se fit ensuite le serviteur de tous à Sillery (1633-35). Rattaché à la résidence des Trois-Rivières et chargé de desservir le personnel du fortin Richelieu (1635-46), il s'y rendit le 30 janvier de la dernière année, accompagné de deux soldats et d'un Huron; la nuit, il se mit seul en route pour aller chercher à ce poste du secours pour ses compagnons : trois jours après on le trouva gelé, à genoux sur la neige, les mains croisées sur la poitrine, le regard au ciel. Il fut inhumé aux Trois-Rivières.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; J.-B. Allaire, *Dict. Biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910; *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., 1925 et 1928. Rapp. des Archiv. de Québec, 1924-25.

**NOUVEAU-BRUNSWICK,** Province bornée au N.-O. par la rivière Ristigouche et la Province de Québec; au N. par la baie des Chaleurs; à l'E. par le golfe Saint-Laurent et le détroit de Northumberland; au S. par la baie de Fundy et la N.-E.; à l'O. par l'Etat du Maine et par les rivières Sainte-Croix et Saint-Jean (V. ces noms). — Elle a été ainsi dénommée, en raison de l'alliance de la princesse Augusta, sœur de George III, avec Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de **Brunswick** (1735-1806) (Allemagne).

A partir de 1713, les territoires actuels de la Province demeurèrent, au sentiment de la Couronne de France, en dehors du Traité d'Utrecht; au sentiment de la Couronne britannique, ils faisaient partie de la Nouvelle-Ecosse. Le litige dura jusqu'au traité de Paris (1763). En 1755, environ 3.000 Acadiens occupaient les régions du fleuve Saint-Jean à la baie des Chaleurs. Le 16 septembre 1758, le brigadier Monckton débarqua environ deux mille volontaires américains à l'embouchure du fleuve Saint-Jean; aussitôt, prise du fort français, érection sur la rive droite du fort **Frederick,** pillage des magasins, des habitations et incendie des fermes, jusqu'à 25 milles en amont, et sur le Petcodiac. Désormais, le sol est libre pour la colonisation protestante, sous le canon du fort.

En 1761, les colons américains accourent : un groupe du Rhode Island vient fonder Sackville; en 1762, le capitaine Francis Peabody en amène un autre à Portland Point, près du fort et à Maugerville, située à 65 milles en amont; en 1764 un contingent est établi au bas du fleuve par James Simonds et White; en 1766, recensement des 1.200 colons, au nord de la baie de Fundy; élément puritain, rebelle au principe d'autorité et favorable aux révolutionnaires américains (1773-75). Les colons anglais arrivent simultanément : en 1760-65, concessions faites par les gouverneurs de Halifax de larges superficies aux officiers réformés de terre et de mer, aux négociants de la capitale, aux fonctionnaires publics, à d'autres bénéficiaires, tous étrangers à la colonisation (V. W. Ganong, **Mém.** S. R. C., 1899).

En 1765, William Davidson amène d'Inverness (Ecosse) à Miramichi environ 30 familles pour la pêche du saumon et pour les chantiers de construction navale. En 1770, le capitaine W. Owen débarque, à l'île Campo-Bello, 38 familles d'Angleterre, tandis que d'autres officiers retraités colonisent les bords du fleuve Saint-Jean, sous le colonel Kemble et le capitaine Spry. En 1772, plusieurs centaines d'émigrés du Yorkshire occupent les terres du Westmoreland. Vers 1775, Shoolbred et Smith inaugurent à Ristigouche et à Campbellton un établissement de conserves marines, ainsi que le commodore Walker à Alston Point, près de Bathurst. En 1783, le pays compte environ 2.500 habitants de langue anglaise et 1.500 Acadiens. En 1775 et les années suivantes, maraudeurs et pirates américains viennent piller, brûler, anéantir ces fondations qui bordent le littoral de la Nouvelle-Ecosse (V. W. O. Raymond, **Can. and Prov.,** vol. 13).

Les **Loyalistes de l'Empire-Uni** des Etats du New York, du Delaware, du Massachusetts, etc. se réfugient dans la Province. En 1782, leurs affidés se présentent au fort Howe sur le bas Saint-Jean, pour inspecter leurs futurs emplacements. Le 11 et le 18 mai 1783, débarquent près de 3.000 émigrés, hommes, femmes, enfants. La ville de **Saint-Jean** est alors dénommée Parrtown et ne recouvre sa première appellation qu'en 1785. Le 28 juin, 2.000 autres descendent à Passamaquoddy, 800 dans le Cumberland, d'autres à Miramichi et à Richibouctou, puis 200 officiers et 600 volontaires, soit 15.000 Loyalistes, qui subissent le froid, la faim, les maladies, les privations, la mort de misère noire.

Le 29 mai 1784, lord Sydney signifie à Parr (V. ce nom) la division de la Nouvelle-Ecosse:

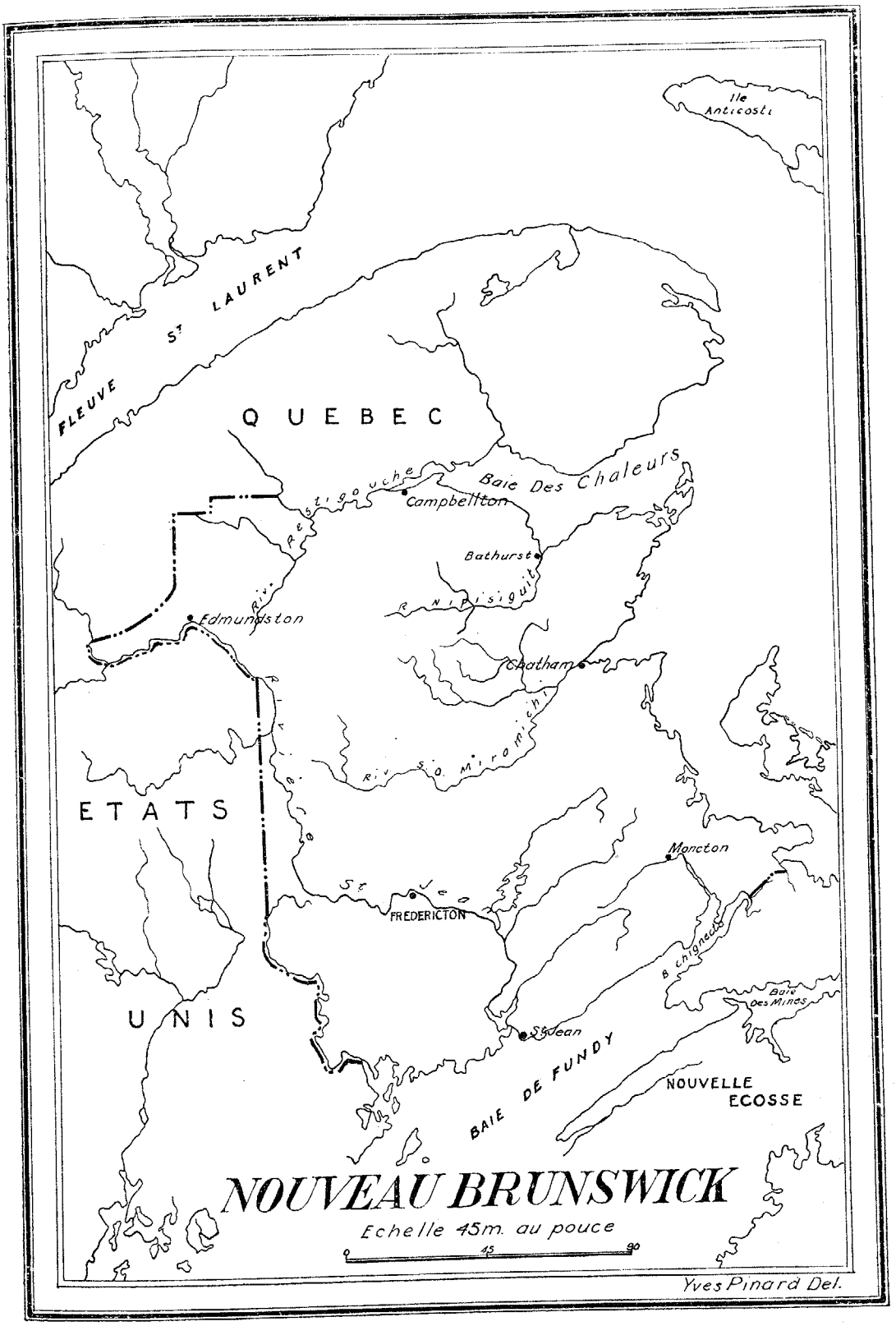
Ile Anticosti
FLEUVE St LAURENT
QUEBEC
Baie Des Chaleurs
Campbellton
Bathurst
Edmundston
Chatham
ETATS
UNIS
Moncton
FREDERICTON
St Jean
BAIE DE FUNDY
NOUVELLE ECOSSE
NOUVEAU BRUNSWICK
Echelle 45m. au pouce
45
90
Yves Pinard Del.

la partie septentrionale, au-dessus de la baie de Fundy et de l'isthme, est dénommée le **Nouveau-Brunswick.** Le gouverneur en chef et capitaine-général est Thomas Carleton (V. ce nom), frère de lord Dorchester. Arrivé le 21 novembre, il réunit et assermenta, le lendemain, douze conseillers, pris presque tous dans les rangs des Loyalistes; en avril 1785, il se décide à faire de Sainte-Anne sa capitale improvisée et la baptise du nom de **Fredericton,** en l'honneur du duc d'York et d'Albany (1763-1827). En juin, la Province est divisée en huit comtés : sur la baie de Fundy, Charlotte, Saint-Jean, Westmoreland; sur le fleuve Saint-Jean, Kings, Queens, Sunbury, York; sur Miramichi, Northumberland : les deux derniers ont été depuis subdivisés en quatre autres. Le 18 mai, incorporation de la ville de Saint-Jean, la première des colonies britanniques à recevoir cette distinction. Le 15 octobre 1785, convocation des électeurs pour nommer : 6 députés au comté Saint-Jean, 4 dans chacun des comtés d'York, Charlotte, Westmoreland, 2 dans chacun des autres. Il éclata de vives contestations.

Le 3 janvier 1786, ouverture de la Chambre à Saint-Jean, laquelle tient session durant 56 jours et vote 61 règlements civils, criminels, etc. Mais le gouverneur n'est responsable qu'aux autorités coloniales de Londres; le Conseil relève de son bon plaisir; tous deux régissent la Province sans aucun contrôle populaire. L'administration est encore élémentaire; il n'y a presque aucun revenu public, ni chemins, ni industrie, ni commerce courant. La liste civile est couverte par le Trésor royal : soit 7.000 liv. st. au gouverneur, 500 au juge suprême Ludlow, 250 au secrétaire provincial, qui est le ministre anglican Odell, 150 au procureur général Ward Chipman, 150 à l'arpenteur général, 300 à chacun des quatre ministres anglicans.

Le 27 avril 1786, Thomas Carleton est promu lieutenant-gouverneur et commandant en chef des forces militaires, jusqu'en 1803 (V. **Canada,** pour ses successeurs). La seconde législature se réunit en 1793, la troisième en 1795, la dernière en 1798, lors de la délimitation des frontières de la Province sur la rivière Sainte-Croix (V. ce mot). Le duc de Kent (V. ce nom), de concert avec le lieutenant-gouverneur, amena officiers et soldats à consentir leur service dans les autres Provinces à toute éventualité: premier pas vers la Confédération. Dans un appel de souscription, de la part de la métropole en guerre avec la France, la Province versa la somme de 3.000 liv. sterling. La voirie était dans un état fort défectueux, surtout le chemin de communication avec la Province de Québec.

En 1803, le colonel Ludlow (V. ce nom) recueille la succession de Carleton; puis, la série des lieutenants-gouverneurs et des administrateurs se déroule rapide de trois à cinq ans jusqu'à l'Union.

Le 1er juillet 1867, la Province adhérait à la Confédération : elle mesure une superficie actuelle de 27.985 milles carrés. La succession des lieutenants-gouverneurs, suivants la date de nomination est ainsi répartie jusqu'à nos jours : sir H. Doyle, major-général; F. P. Harding, colonel, 18 oct. 1867; L. A. Wilmot, 14 juillet 1868; S. L. Tilley, 5 nov. 1873; E. B. Chandler, 16 juillet 1878; R. D. Wilmot, 11 février 1880; S. L. Tilley, 31 oct. 1885; J. Boyd, 21 sept. 1893; J. A. Fraser, 20 déc. 1893; A. R. Mac Lelan, 9 déc. 1896; J. B. Snowball, 5 fév. 1902; L. J. Tweedie, 2 mars 1907; J. Wood, 6 mars 1912; G. W. Ganong, 29 juin 1916; W. Pugsley, 6 nov. 1917; W. F. Todd, 24 fév. 1923; H. Mac Lean, major-général, 28 décembre 1928 (V. ces noms); Frank Stanfield, 29 novembre 1930.

Bibl. — Can. and Prov., vol. 13, Toronto, 1914; *Rapp. des Arch. can.*, Ottawa, 1895; Fr.-J. Audet, *Can. Hist. Dates and Events*, ib., 1917; Annuaire du Can., ib., 1929.

**NOUVELLE-ANGLETERRE,** terme collectif servant à désigner les premières colonies britanniques au sud de la Nouvelle-France, à savoir le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut, le Maryland, le Rhode Island, du 41° au 48° latitude nord. — **Colonies-Unies** est leur nom jusqu'en 1783.

Contrairement aux lettres patentes, décernées en 1603, par Henri IV au sieur de Monts (V. ce nom), la charte fut accordée, en 1606, par Jacques Ier, à la Compagnie de Plymouth sous le nom de **Virginie.** C'est le capitaine John Smith qui lui donna son nom en 1614, lorsqu'il explora, dix ans après Champlain, le littoral long de 700 milles, et qu'il en dressa la carte géographique. Elle formait les treize colonies jusqu'au traité de Versailles, le 27 septembre 1783, qui créait les **Etats-Unis :** Boston, puis New-York, capitales anciennes.

Bibl. — Enc. Americana, New-York, 1903-06; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**NOUVELLE-ECOSSE (ou Nova Scotia),** grande presqu'île, située entre la baie de Fundy et l'île Prince-Edouard, le golfe Saint-Laurent et l'Océan Atlantique. — **Nova Scotia** et non **New Scotland** est le terme contenu dans le texte latin de la charte, octroyée en 1621 par Jacques VI d'Ecosse, devenu Jacques Ier d'Angleterre (1603), à William Alexander (V. ce nom).

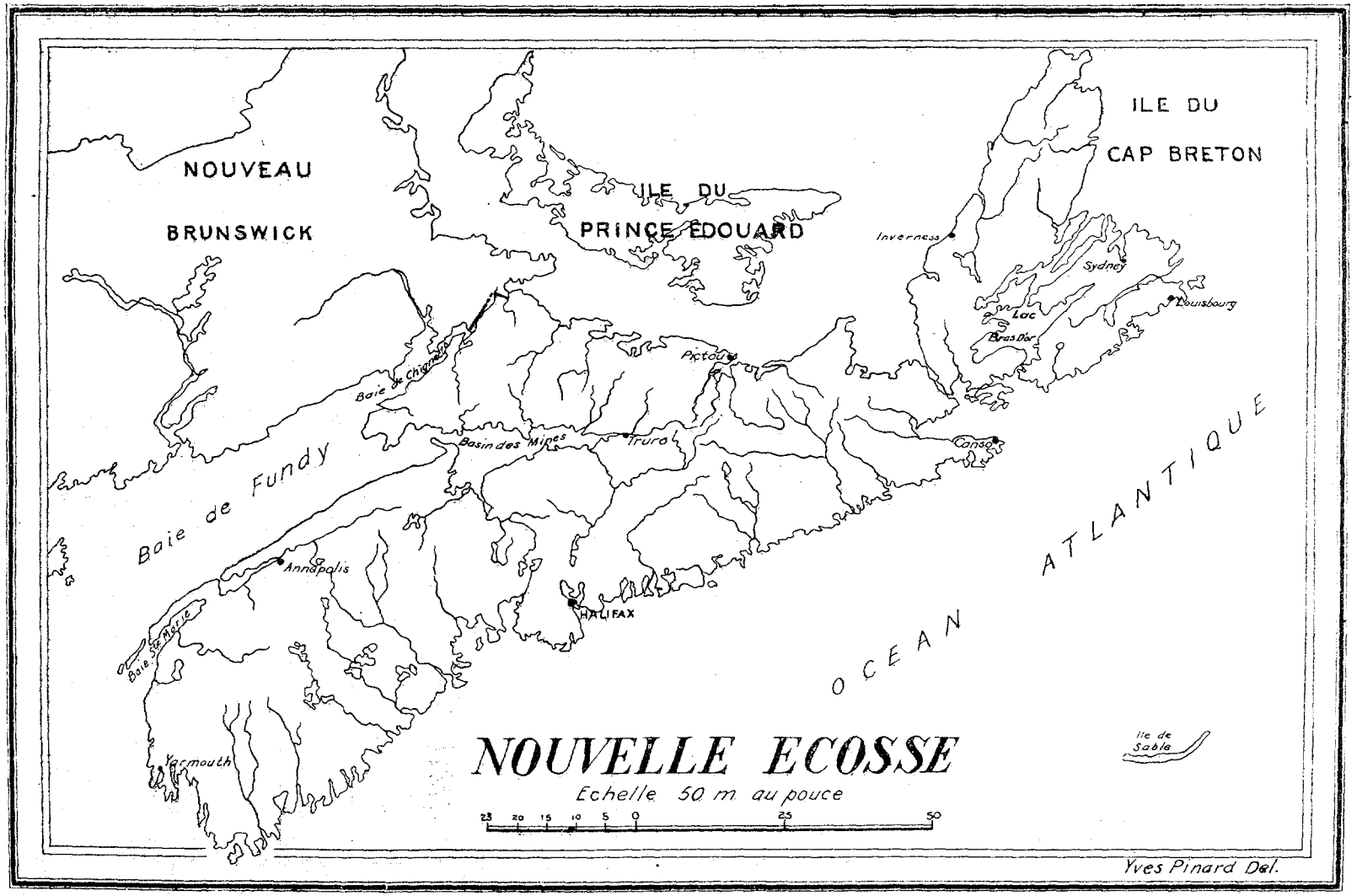
NOUVEAU
BRUNSWICK
ILE DU
PRINCE EDOUARD
ILE DU
CAP BRETON
Inverness
Sydney
Louisbourg
Lac
Bras Dor
Pictou
Baie de Chignecto
Baie de Fundy
Basin des Mines
Truro
Canso
OCEAN ATLANTIQUE
Annapolis
HALIFAX
Baie St Marie
Yarmouth
Ile de Sable
NOUVELLE ECOSSE
Echelle 50 m au pouce
25 20 15 10 5 0 25 50
Yves Pinard Del.

William Alexander et son fils établirent le **Scott's Fort** ou **Charles Fort** à Port Royal; ils en furent évincés par le retour de l'Acadie à la France, au traité de 1632, à Saint-Germain-en-Laye.

En 1654, la Nouvelle-Ecosse ressuscita de ses cendres par le coup de main de Sedgwick et eut pour gouverneur Sir Thomas Temple, qui résida à Boston. Mais en 1667, le traité de Bréda (V. ce mot) la rendait à la Couronne de France.

En 1710, le colonel Francis Nicholson en fit la conquête définitive, qui fut confirmée par le traité d'Utrecht, en 1713.

**1. Francis Nicholson, premier gouverneur (1710-15).** — En réalité, Nicholson (V. ce nom) ne résida que fort peu de temps à Annapolis; il confia l'administration au colonel Vetch. En 1711, tous deux sont mis à la tête des troupes dirigées par le lac Champlain sur Montréal. Charles Hobby devint commandant temporaire. C'est le 20 octobre 1712 que Nicholson fut promu officiellement gouverneur : il ne se rendit à son poste que pour appliquer les conventions du traité d'Utrecht, faire prêter le serment aux Acadiens et entraver leur exode vers l'Acadie française et le Cap-Breton. Effectivement, c'est Thomas Caulfield (V. ce nom), comme lieutenant-gouverneur, qui administra la colonie jusqu'à sa mort, en 1717.

**II. Richard Philipps, deuxième gouverneur (1717-49).** — Colonel depuis 1712, Philipps (V. ce nom) reçut trois commissions différentes de gouverneur : la première, le 17 août 1717; la seconde, le 9 juillet 1719; la troisième, le 11 septembre 1728. Il fit deux séjours à Annapolis, en 1720-22 et en 1729-49. Durant 32 années, il touchait à Londres ses émoluments et laissa la colonie aux mains des administrateurs.

John Doucett (V. ce nom) succéda à Caulfield, le 17 août 1917. En 1724, un parti de 56 Sauvages vint attaquer la garnison d'Annapolis, tua deux soldats et en blessa plusieurs. Irrité de ce coup de main hardi, le lieutenant-gouverneur chassa le Père Cuvier, curé Récollet, l'exila à Louisbourg, incendia trois maisons, supplicia un prisonnier indigène. Il mourut le 17 décembre 1726.

Lawrence Armstrong (V. ce nom), muni d'une commission en 1725, assermenté en 1726, exerça ses fonctions à sa fantaisie jusqu'en 1729. Après le départ de Philipps, il les reprit dans un état d'esprit hostile aux Acadiens, qu'il accabla de vexations. Il se donna la mort en 1739, laissant la colonie au pouvoir de John Adams (V. ce nom) pour la durée de trois mois.

Paul Mascarène (V. ce nom) fut lieutenant-gouverneur, de 1740 à 1749. Le français était sa langue maternelle. Il sut ainsi se concilier les sympathies du clergé et des Acadiens et prévenir tout soulèvement en faveur des Français. Mais il adhéra aux projets de Shirley (V. ce nom) et adopta son plan d'expulsion et de bannissement. Sa modération illusionna ses victimes.

**III. Edward Cornwallis, troisième gouverneur (1749-52).** — La métropole lui confia le mandat officiel de fonder un important comptoir sur la baie de Chibouctou; c'est le berceau de ces immigrants qui étaient aussi dénués que les Acadiens appauvris et jetés sur les chemins de l'exil.

Au point de vue politique, le ministre des Colonies avait spécifié dans ses instructions à Cornwallis, la création du Conseil privé ou exécutif de douze membres. Mais lui et Hopson gouvernèrent en proconsuls, sans convoquer aucune Assemblée.

Charles Lawrence suivit leur exemple, surtout en ce qui concerne la déportation des Acadiens, sauf, à consulter le juge en chef Belcher et l'amiral Boscawen. Faisant les fonctions d'administrateur, Jonathan Belcher (V. ce nom) convoqua, le 2 octobre 1758, la première Chambre législative de l'Amérique du Nord, 34 années avant les législatures du Haut et du Bas-Canada. Le catholicisme des Acadiens qui ne pouvaient formuler le serment obligatoire du test, avait été un obstacle à l'organisation des limites ou frontières vainement discutée à Paris par les Commissaires français et anglais, l'espace de quatre à cinq années, provoqua les mêmes litiges avec la Province-Unie voisine, après le traité de Paris. Il se produisit une rage effrénée dans la spéculation sur les concessions de terres. Les Acadiens furent autorisés à prendre des lots qu'on leur accordait moyennant le serment d'allégeance à la Couronne; ce fut le point de départ de leur état actuel dans leur ancienne patrie. En 1767 les statistiques accusent un progrès considérable en si peu d'années. Henry Ellis fut gouverneur de 1761 à 1763 et ne vint point occuper son siège; Montague Wilmot, de 1763 à 1766; William Campbell, de 1766 à 1773; Francis Legge, de 1773 à 1782; John Parr, de 1782 à 1786; à cette époque, la Province passa sous la juridiction du gouverneur de Québec, lord Dorchester.

Dans l'intervalle, en 1765, la population se montra passive dans l'acceptation de la loi du timbre (**Stamp. Act**) imposée sur les Colonies, bien que celles de la Nouvelle-Angleterre l'en eussent énergiquement dissuadée. Néanmoins, en 1773, les nouveaux colons

# CARTE
DE LA
# NOUVELLE FRANCE
pour servir à l'étude de
## L'HISTOIRE DU CANADA
aux XVII^e et XVIII^e siècles

Échelle en Kilomètres

0 50 100 200 300 400 500 600

G. Menier del^t

N.B. Carte extraite de l'Historia Can. de du Creux.

LABRADOR
PAYS DES ESQUIMAUX
ILE DE TERRE-NEUVE
LE PETIT NORD
ILE ROYALE ou CAP BRETON
ACADIE ou NOUVELLE ECOSSE
OCÉAN ATLANTIQUE
Grand Banc de Terre Neuve
BAIE D'HUDSON ou BAIE DU NORD
LAC SUPÉRIEUR
LAC MICHIGAN ou LAC DES ILLINOIS
LAC HURON ou MER DOUCE
LAC ONTARIO ou FRONTENAC
LAC ERIE
LAC DES ASSINIBOINES
LAC WINNIPEG ou DES ASSINIBOINES
LAC MINITIE ou LAC DES BOIS
GRANDS MISTASSINS
PETITS MISTASSINS
BETSIAMITES
PAPINACHOIS
MONTAGNAIS
ATTIKAMEGUES
ALGONQUINS
ETCHEMINS ou MALECITES
ABENAQUIS
TEMISCAMINGUES
NIPISSINGUES ou NIPISSIRINIENS
OUTAOUAIS
OUTAGAMIS ou RENARDS
MASCOUTINS ou NATION DU FEU
KILISTINONS ou CRISTINOS
SAUTEURS
SIOUX DE L'OUEST
SIOUX DE L'EST
CHIPPEWAS
PAYS DES OSAGES
ILLINOIS
HAUTE LOUISIANE
NOUVELLE ANGLETERRE
NEW-YORK
PENSILVANIE ou SUSQUEHANNIENS
MARYLANDE
VIRGINIE
CAROLINE
NOUVELLE SUÈDE
NEW-JERSEY
LES CINQ NATIONS IROQUOISES
NATION NEUTRE
NATION DU CHAT
NATION DU PORC-EPIC
NATION DU PETUN
ANCIEN PAYS DES HURONS
PAYS DES MATAOUANS
QUÉBEC
Trois Rivières
Ville Marie
Cataracoui ou Frontenac
Ft St Louis ou Monsoni
Ft Rupert
BAIE S^t JAMES
Agoniska
Carleton
Ft St Anne ou Ft Quitchitchouan
R. Rouge
R. Missouri
R. Mississipi
R. Ouisconsin
R. des Illinois ou R. Seignelay
R. Ohio ou la Belle Rivière
R. Tennessee ou Chérequis
R. Arkansas
R. Colbert
R. Outaouais
R. S^t Laurent
R. Richelieu
R. Chaudière
R. Kennebec
R. Penobscot
R. Connecticut
R. Hudson
R. Delaware
R. James
R. Potomac
R. Rappahannock
R. Roanoke
R. Cap Fear
R. Santee
R. Savannah
R. Alatamaha
Lac S^t Pierre
Lac Champlain
Lac Ontario
Lac Erie
Lac Huron
Lac Michigan
Lac Supérieur
Lac Winnipeg
Lac Minitie
Lac des Mistassins
Lac Abitibi
Lac Nipissing
Lac Témiscaming
Lac Toronto
Lac Sincoe
Lac Ouinipeg
Lac Tekamamiouan
Lac de Tracy
Lac Champlain ou de la Présentation
Lac des Iroquois
Lac Sacrement
Lac George
Lac Orange ou Mbany
Lac Ste Thérèse
Lac des Montagnes
Lac des Chats
Lac Ouinipeg
Lac Winnipigon
Lac Alemipigon
Lac Nemiskau
Lac Mistassini
Lac Nekouba
Lac Ouasouanipi
Lac Kenogamissi
Lac Nemiskamegue
Lac Kinogamissi
Lac Nipissirinien
Lac Toronto
Lac Sincoe
Lac Ontario
Lac Champlain
Lac Sacrement
Lac George
Lac Orange

sympathisèrent avec leurs anciens amis, au sujet des impôts sur les denrées culinaires, thé, rhum, verroterie. Les rixes de Boston eurent leur contre-partie à Halifax, car l'on n'y songeait guère à prêter main-forte aux rebelles américains. Mais en 1775, la guerre éclata et la Nouvelle-Ecosse ne s'y attendait point et se trouvait sans défense. Parmi les colons, on se divisa : les uns étaient pour les méthodes violentes, les autres contre toute effusion de sang. Francis Legge se trouva inférieur à sa tâche, bon officier, médiocre gouverneur. Ce conflit eut une répercussion fatale sur l'industrie et la cherté de la vie. En 1777, la métropole envoya des troupes de renfort; ce qui ramena la confiance et la sécurité générale; grâce aux croiseurs de la marine anglaise, le pays était aussi inaccessible qu'une île, mais le commerce avec les Provinces était tari. Par bonheur, le prix du bois s'éleva rapidement, ainsi que les gages des ouvriers.

L'un des résultats de la paix fut le partage de la Nouvelle-Ecosse en trois gouvernements : le sien, celui du Cap-Breton, celui du Nouveau-Brunswick, en 1784. Aussitôt, se produisit l'exode des Loyalistes, surtout au Nouveau-Brunswick. A partir de cette date, régna partout une ère de prospérité. En 1812, la Nouvelle-Ecosse se prépara à se mieux défendre contre les Américains. En 1829, le Conseil agréa l'émancipation des Catholiques. En 1867, on se montra opposé à la Confédération, mais on l'agréa ensuite (V. Canada : lieutenants-gouverneurs).

Entrée dans la Confédération le 1er juillet 1867, la N.-E., qui mesure une superficie totale de 21.428 milles carrés, eut pour premier lieutenant-gouverneur sir W. F. Williams, lieutenant-général et, le 18 octobre suivant, C. H. Doyle, major-général; sir F. Kenny le 31 mai 1870; J. Howe, le 1er mai 1873; sir A. G. Archibald, le 4 juillet suivant; M. H. Richey, 4 juillet 1883; A. W. Mac Lean, 9 juillet 1888; sir M. R. Daly, 11 juillet 1890; A. G. Jones, 7 août 1895; D. C. Fraser, 29 mars 1906; J. D. Mac Gregor, 18 oct. 1910; D. Mac Keen, 19 oct. 1915; M. C. Grant, 29 nov. 1916; J. R. Douglas, 23 janvier 1926; J. C. Tory, 24 sept. 1925; Frank Stanfield, 2 déc. 1930.

Bibl. — Can. and Prov., t. 13 et 14, Toronto, 1914; *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1910; *Rapp. des Arch. can.*, 1894; W. Campbell, *The Scotsman in Can.*, Toronto, 1911; Fr.-J. Audet, *Can. Hist. Dates and Events*, Ottawa, 1917; Annuaire du Can., ib., 1929.

**NOUVELLE-FRANCE (La),** dénomination qui désignait les territoires découverts et colonisés par les Français dans l'Amérique septentrionale, de la baie d'Hudson à l'embouchure du Mississipi, du Labrador aux confins du Maine actuel, y compris Terre-Neuve.

Frère de Jean Verrazzano, Jérôme, habile cartographe, rédigea, en 1529, la topographie des littoraux visités au nom de François Ier. Sur sa carte, en noms italiens ou italianisés, on lit : **Gallia** ou **Francia Nova** : la **Nouvelle-France** (V. **Verrazzano**). Celle-ci est ainsi créée, au moins de nom, qui lui resta jusqu'en 1763.

Dans la suite, l'histoire de la découverte, de la fondation, du développement de la Nouvelle-France se confond avec la biographie : Cartier, Roberval, Noël, La Roche, Chauvin, De Chastes, Champlain (V. ces noms). Sa géographie embrasse les données relatives à Terre-Neuve et Plaisance, sa capitale, à l'Acadie et à Port-Royal, à l'île Cap-Breton et à l'île Saint-Jean, à la Louisiane (V. ces mots) (V. **France**).

**Ire Période (1608-63).**

Sous le règne de Henri IV, commence la première tentative de colonisation par le système des Compagnies : Compagnie du sieur de Monts; Compagnie des Marchands; Compagnie de Montmorency; Compagnie des Cent Associés; Compagnie de Montréal; Compagnie des Habitants; Compagnie des Indes occidentales (1664-74) (V. **Compagnies**).

**1° Administration.** — Le sieur de Monts reçoit la commission de lieutenant-général avec pleins pouvoirs : il établit Port-Royal qu'il céda au baron de Poutrincourt. En 1608, il se nomme un lieutenant à Québec : Champlain, son ami et son bras droit.

**Champlain** devient de fait, sinon de titre, le premier gouverneur de la Nouvelle-France, qui fait la paix ou la guerre avec les indigènes, exerce basse et haute justice, prononce même la peine de mort. En 1613, le roi cède la colonie au comte de Soissons, puis au prince de Condé, lieutenants-généraux, qui nomment Champlain leur lieutenant avec des pouvoirs discrétionnaires. En 1620, le duc de Montmorency et, en 1625, le duc de Ventadour lui octroient la même commission, selon leurs lettres patentes de **vice-rois** : toutefois, si Champlain commande avec préséance à Québec et dans les habitations, le capitaine des vaisseaux de la Compagnie De Caen retient, même à terre, le commandement de ses équipages et le commis principal celui des employés et des habitants. Mais le 29 avril 1627, Richelieu supprime la vice-royauté et la Compagnie, fonde celle des Cent Associés qui de droit lui présente trois noms pour faire choix de gouverneur : Champlain est choisi et nommé, soumis à la fois au roi, à Richelieu et à la Compagnie : la gestion

financière relevant de l'agent principal au Canada.

**Charles Huault de Montmorency** (1636-48), successeur de Champlain, reçoit la première commission royale sous la Compagnie.

**Louis d'Ailleboust** (1648-51), gouverneur intérimaire.

**Jean de Lauzon** (1651-56), quatrième gouverneur et son fils, de Lauzon-Charny, intérimaire (1656-57).

**Pierre Voyer d'Argenson** (1657-61), cinquième gouverneur.

**Pierre Du Bois d'Avaugour** (1661-63), sixième gouverneur.

**Augustin de Saffray de Mésy** (1663-65), septième gouverneur.

2° **Colonisation.** — A partir de 1613 jusqu'en 1629, les Compagnies se refusent à recruter des colons, au désespoir du fondateur de Québec. En 1627, la Compagnie des Cent Associés organise un départ pour l'année 1628, lequel convoi est intercepté par les Kirke, dans le Saint-Laurent. En 1633-34, la Compagnie accorde, en fief et seigneurie, d'immenses étendues de terre dont les seigneurs font des concessions en censive aux laboureurs : berceau du régime féodal canadien. La réclame en France des **Relations annuelles** (1633-49) du Jésuite, Paul Le Jeune, est retentissante et intense; elles déterminent le départ de familles entières, normandes et percheronnes d'abord, la formation de la Compagnie de Montréal, l'apostolat des Ursulines et des Hospitalières, l'établissement des Français aux Trois-Rivières. Ainsi, en dépit de la terreur iroquoise, la population, en 1663, dénombre 2.500 âmes; même en 1665, le premier recensement officiel en accuse 3.215. L'avenir du peuplement est assuré : les Français de l'ouest du royaume se sont acclimatés au Canada. Si l'excédent des naissances sur les décès a été jusqu'à nos jours un facteur important, c'est grâce aux **Filles du roi** et aux unions pures de tout alliage indigène. Le roi établit 4.000 colons en quinze ans.

La création de Ville-Marie et son héroïque développement ont, sans conteste, sauvé la colonie de Québec et de ses environs. (V. **Maisonneuve, Ville-Marie**).

**IIe Période (1663-1703).**

Dès 1659, Louis XIV vient au secours de la Nouvelle-France par l'envoi de 300 colons par année. M. Colbert, secrétaire d'Etat à la Marine, seconde admirablement ses desseins de faire prospérer la colonie : tous deux, en 1663, instituent le Conseil souverain; en 1665, envoient M. de Tracy et le régiment de Carignan pour réduire les barbares iroquois, nomment un gouverneur assisté d'un intendant, rétrocèdent le commerce des fourrures à la Compagnie des Indes occidentales (1664-1675), rattachent le gouvernement de Montréal à la juridiction de Québec.

1° **Administration.** — Dès 1665, le cadre administratif de la Nouvelle-France est définitivement constitué. A la tête du pays, représentant la personne du roi et membre du Conseil souverain dont il est le président d'honneur, se trouve le gouverneur (V. ce mot), qui n'encourt plus de terme fixe d'office. A ses côtés, mais son inférieur, excepté au point de vue honorifique, se place l'intendant (V. ce mot), président effectif du Conseil.

**Rémy de Courcelle** (1665-72), huitième gouverneur; Jean Talon, intendant (1665-72).

**Buade de Frontenac** (1672-82), neuvième gouverneur; Jacques Duchesneau, intendant (1675-82).

**Lefebvre de La Barre** (1682-85), dixième gouverneur; Jacques de Meulles, intendant (1682-86).

**Brisay de Denonville** (1685-89), onzième gouverneur; Bochard de Champigny, intendant (1686-1701).

**Buade de Frontenac** (1689-98), douzième gouverneur.

**Le chevalier de Callières** (1699-1703), treizième gouverneur.

2° **Colonisation.** — La levée et le passage des familles et des engagés sont mis au compte du Trésor royal; mais le recrutement, l'équipement, le transport sont confiés aux soins de la Compagnie des Indes occidentales. Les colons militaires, en 1667-68, furent un surcroît inattendu pour augmenter les fiefs et les censives. C'est encore le roi qui prend à sa charge l'établissement des colons. Il impose à Talon de les échelonner sur les deux rives du Saint-Laurent, en amont et en aval de Québec, afin de faire corps contre les Iroquois.

3° **Développement économique.** — L'agriculture et l'industrie (V. ces mots) prennent peu à peu leur essor; Talon en trace le programme : multiplication des concessions et leur défrichement, introduction des chevaux et moutons, propagation des races bovine et porcine, culture du chanvre, etc., constructions navales; les mines. Quant au commerce (V. ce mot), il devient libre, ne laissant à la Compagnie que la traite des fourrures. Il y a ainsi exportation en France et aux Antilles. Mais les coureurs de bois amènent une déperdition des forces par les tentations de la vie libre et le commerce clandestin.

4° **Guerre iroquoise.** — Les Iroquois (V. ce mot) sont unis aux Anglais contre la Nouvelle-France et ses alliés indigènes. Thomas

Dongan (V. ce nom) a été « le véritable moteur de cette guerre », aspirant à assurer aux Anglais la traite des belles fourrures du nord. Commencée en 1687, après les débiles tentatives de M. de La Barre et de M. de Denonville, elle éclate acharnée au massacre général de Lachine (5 août 1689) et se poursuit sans répit jusqu'au décès de M. de Frontenac. Celui-ci se montra guerrier habile et sauva la colonie, non seulement des Iroquois, mais des Anglais sous les murs de Québec.

5° **Organisation ecclésiastique.** — Mgr de Laval a fondé son séminaire, à l'aide de recrues venues le seconder de France. Le clergé national se multiplie en l'espace de 30 années, au point d'envoyer quelques unités dans les missions de la Louisiane lointaine et de la voisine Acadie. Les paroisses et leurs dessertes sont créées et munies de pasteurs dévoués à leurs ouailles. Les Jésuites dirigent leur collège à côté du séminaire et distribuent l'enseignement aux jeunes gens du monde : Missionnaires, ils vont partout évangéliser et moraliser les tribus les plus distantes. Les Récollets exercent le ministère paroissial, ainsi que les Sulpiciens : les premiers vont en Gaspésie, à Terre-Neuve, en Acadie, où les seconds se montrent aussi missionnaires. Durant 60 années, les Ursulines et les Hospitalières à Québec, à Ville-Marie et dans les campagnes, les Sœurs de Marguerite Bourgeoys, et les Hospitalières de Saint-Joseph ont héroïquement tracé leur sillon dans la formation des jeunes personnes, des mères de famille, dans les soins prodigués aux malades des deux sexes, aux vieillards et aux infirmes, aux marins contaminés et aux blessés du champ d'honneur.

**III^e^ Période (1703-63).**

La signature de la paix générale par les chefs des diverses tribus à Ville-Marie, en 1701, amena la réconciliation des féroces Iroquois jusqu'à la crise finale, où succomba la Nouvelle-France. Il n'en est pas de même avec l'Anglais. Presque au lendemain du traité de Ryswick (V. ce nom) éclata la guerre de la Succession d'Espagne. Si elle épargne le bassin du Saint-Laurent par le désastre de la flotte de Walker (V. ce nom) et l'échec de Nicholson (1711), elle nous a enlevé Port-Royal et l'Acadie en 1710. La fondation de la Louisiane par d'Iberville (V. ces noms) vient compenser en apparence cette perte d'une belle tranche du pays.

1° **Administration.** — Le malheureux traité d'Utrecht assure une paix qui va durer, malgré l'avance des Anglo-Américains.

**Le marquis de Vaudreuil** (1703-25), quatorzième gouverneur; François de Beauharnois, intendant (1702-05); Jacques Raudot et son fils, intendants (1705-11); Michel Bégon, intendant (1712-26).

**Le marquis de Beauharnois** (1726-47), quinzième gouverneur; Claude Dupuy, intendant (1726-28); Gilles Hocquart (1729-44); François Bigot, intendant (1745-60).

**Barrin de La Galissonnière** (1747-49), seizième gouverneur.

**Taffanel de La Jonquière** (1749-52), dix-septième gouverneur.

**Menneville de Du Quesne** (1752-54), dix-huitième gouverneur.

**Cavagnal de Vaudreuil** (1755-60), dix-neuvième gouverneur.

2° **Peuplement.** — A partir de 1714 et 1716, les ordonnances royales obligent les capitaines de navires marchands « à amener de 3 à 6 engagés suivant le port de leurs vaisseaux » : l'intendant fait à l'arrivée passer à bord la revue de ces recrues. Les soldats licenciés demeurent aussi sur place et se marient au pays. Les contingents des prisonniers, contrebandiers et faux-sauniers expatriés, sont traités au Canada comme les engagés : en 1732, M. Hocquart en a « trouvé 85 de bon service ». Un certain groupe de captifs anglais ont aussi fait souche avec leurs lettres de naturalité. Mais la race canadienne n'a rien perdu de sa fécondité traditionnelle : la population quadruple en 40 années de paix. Aussi bien, il lui faut une extension de la zone de colonisation : sur le Richelieu, le lac Champlain, la Chaudière, le Détroit et ailleurs. Québec dénombre 4.000 âmes en 1739 et 8.000 en 1754; année où Montréal compte aussi 4.000.

3° **Développement économique.** — Outre le Saint-Laurent, « chemin qui marche », l'on a vu M. Lanouiller tracer et ouvrir les **chemins du roi** et ceux d'intérêt local. Les colons en profitent pour défricher et faire des terres neuves. Ainsi les productions se multiplient : céréales, pommes de terre, chanvre, lin, tabac, ginseng; l'élevage a pris un fort développement, ainsi que les pêcheries du fleuve, au-dessous de Québec. La forêt donne lieu à une fructueuse exploitation de toutes sortes de bois. Les mines et les forges du Saint-Maurice sont en plein rendement. Les constructions navales ont pris un essor extraordinaire. Grâce aux importations et aux exportations, la prospérité règne sous le toit des habitants. Le Canada coûte très peu au roi, bien qu'il ait la réputation de lui coûter très cher.

4° **Découvertes au Nord-Ouest.** — Le nom des La Vérendrye a rayonné sur les dernières décades de la colonie. Il faut déplorer l'inintelligence de la Cour de Versailles et des mi-

nistres de la Marine, en dépit des instances des administrateurs, M. de Beauharnois et M. Hocquart : pour n'avoir pas su soutenir l'œuvre du pionnier.

5° **Guerre de Sept Ans (1756-63).** — L'une des plus désastreuses du siècle, poursuivie en Europe, en Amérique, en Asie, engagée entre la France alliée de l'Autriche d'une part, l'Angleterre alliée de la Prusse d'autre part : elle assura à la Grande-Bretagne, avec l'empire des mers, la prédominance dans l'Amérique du Nord et dans l'Inde et, à la Prusse, la supériorité militaire en Europe.

La plupart des historiens ont adopté et propagé le préjugé de **l'abandon** de la Nouvelle par l'Ancienne France. Les faits consignés dans l'histoire impartiale s'opposent à ce verdict d'opinion préconçue. Personnellement, il est vrai que Louis XV, indolent, frivole, docile aux courtisanes, se conduisit aux antipodes politiques de Louis XIV. Il est également vrai que George II ne saurait s'attribuer personnellement les lauriers des conquêtes britanniques, au déclin de son règne. En Angleterre, comme en France, le maniement des affaires d'Etat était détenu par les ministères, qui seuls gouvernaient chaque nation respective.

En ce qui concerne la France, est-il juste de perdre de vue, au lendemain de la prise de Louisbourg (1745), le formidable armement de la flotte du duc d'Anville (1746) : savoir 15 vaisseaux de ligne, 8 frégates, 4 brûlots, 2 galiotes, 50 transports, 3.150 soldats, escadre armée dans le dessein de reprendre l'Acadie, d'attaquer Boston, de ressaisir Plaisance et Terre-Neuve? Est-il juste d'oublier que, au traité d'Aix-la-Chapelle (1748), sur l'exigence impérieuse du Conseil d'Etat, le Cap-Breton et Louisbourg qui avaient absorbé plus de 10 millions de livres, firent retour à la France, au grand ressentiment de toute l'Angleterre et des Colonies anglo-américaines? En outre, d'oublier : que les hostilités, en pleine paix, commencèrent par des conflits sanglants de frontières entre ces Colonies agressives et les troupes françaises du Canada, vers l'Acadie et sur l'Ohio; qu'elles furent marquées (1756) par la mort étrange du sieur de Jumonville, qui pèse encore sur la mémoire du colonel Washington; que ce dernier, fait prisonnier (1755) au fort **Nécessité**, eut les honneurs de la reddition, suivie pourtant de la tentative désastreuse du colonel Braddock contre le fort Du Quesne; que, le 8 juin 1755, l'amiral Boscawen, par une attaque préméditée et par ruse, s'empara en haute mer de l'**Alcide** et du **Lys**; que, par représailles, l'ambassadeur de France fut aussitôt rappelé de Londres; que l'amiral Hawke, en juillet suivant, se saisit de 300 voiliers français et de près de 6.000 prisonniers, durant une paix **nominale à Versailles seulement**; que, si l'Angleterre déclara la guerre le 17 mai 1756, la France ne s'y décida que le 20 juin.

Dès lors, il est nécessaire d'envisager aussi la lutte continentale. Les troupes françaises, ayant rallié les autrichiennes, furent défaites à Rosbach (Saxe), le 5 novembre 1757 : la France se voyait forcée de diviser ses effectifs entre le continent et la mer, tandis que l'Angleterre se bornait à subventionner le roi de Prusse, son allié, par le **versement de 8 à 10 millions de thalers.** Néanmoins, le 3 mai 1757, le Conseil de Versailles mettait 18 vaisseaux de ligne et 8 frégates sous les ordres du comte et amiral Du Bois de La Motte, et l'escadre appareilla vers le Cap-Breton. En réalité, la France ne possédait que 63 navires de guerre et l'Angleterre disposait de 130, capables de bloquer tous les ports du royaume et de ses colonies. La Grande-Bretagne, avec le cerveau de M. Pitt, pouvait concentrer ses forces vers la guerre maritime et coloniale, accroître le nombre de ses réguliers par l'enrôlement des volontaires anglo-américains et des Iroquois, au point de se porter sur notre ligne de forts si dispersés, à peu près toujours **cinq combattants contre un.** Que si M. de Bougainville n'obtint de l'incapable Berryer, ministre improvisé, qu'un médiocre contingent de 400 recrues, les corps d'armée se battaient sur le continent, vaincus à Crefeld (sur le Rhin) juin 1758, à Bergen (Hesse-Cassel) 3 avril 1759, à Minden (Westphalie) 1er avril suivant; mais cependant Berryer décide le Conseil à un copieux ravitaillement de vivres et de munitions : savoir 18 voiliers de cargaison, mis sous le commandement de l'habile capitaine Canon (V. ce nom), qui réussit à tromper les vigies des escadres britanniques croisant au golfe Saint-Laurent, et à ravitailler Québec et les troupes, juste à temps avant le siège.

M. Chapais, en relatant les déterminations du Conseil, tenu au début des hostilités et délibérant si la France devait attaquer plutôt l'Angleterre dans son île et aussi ses troupes du continent, a été amené à conclure que la métropole ne se désintéressait point d'autant, comme le volage et cynique Voltaire, courtisan de la Pompadour, des « arpents de neige et de glace » de la Nouvelle-France (V. **Le Marq. de Montcalm**). Effectivement, la flotte de l'amiral La Clue à Toulon fut détruite ou dispersée par Boscawen à Lagos (entre Cadix et le cap Saint-Vincent) le 18 août 1759; l'escadre de M. de Brienne, comte de Conflans, que cette flotte devait rallier, fut battue à Belle-Isle-Quiberon, le 20 novembre suivant: l'espionnage anglais en France déjoua ainsi

toute descente armée dans les Iles-Britanniques.

Le maréchal Fouquet de Belle-Isle, ministre de la Guerre, songeait si peu à l'**abandon colonial** que, dans ses instructions au général de Montcalm, il écrivait : « Il est de la dernière importance de conserver un pied dans le Canada, quelque médiocre qu'en soit l'espace que vous pourriez conserver; car si nous l'avons une fois perdu en entier, il serait impossible de le ravoir. C'est pour remplir cet objet que le Roi compte sur votre zèle, votre courage et voire opiniâtreté, etc. » En réalité, le vaillant et habile général avait tenu tête à un ennemi formidablement armé, et l'avait vaincu partout en 1756, 1757, 1758. Il a fallu que la trahison vienne au secours du général Wolfe, quasi désespéré après ses vains efforts à Montmorency, après deux mois et demi d'insuccès; il a fallu que le mauvais génie du malheureux marquis de Vaudreuil vînt contremander l'appel de Montcalm aux combattants campés à Beaupré, qu'il réclamait d'urgence sur les Plaines d'Abraham, pour décider, en moins de huit jours, du sort de la Nouvelle-France, juste à l'entrée de la saison d'hiver.

Le brillant fait d'armes, si bien concerté par M. de Lévis à Sainte-Foy, ne pouvait être qu'une lueur au déclin de la colonie. La Nouvelle-France disparut à Montréal, le 8 septembre 1760, la lointaine Louisiane exceptée. Et la lutte continentale se poursuivit en Europe jusqu'à la fin de 1762 et aux préliminaires du traité de Paris en 1763 (V. **Canada, France, Angleterre**).

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., Paris, 1913-20; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, ib., 1905; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, 3 vol., ib., 1895 et 2 vol., ib., 1906; A. Shortt, *Docum. fr.*, 2 vol., Ottawa, 1926; Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911.

**NOYAN** (Pierre-Jacques Payan, sieur de) († 1706), enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, major, lieutenant de roi. — **Noyan** sert à dénommer deux bourgs de l'Aisne et trois du Maine-et-Loire; **Chavoy**, petit bourg dans la Manche.

La famille était d'origine noble normande. Pierre de Noyan embrassa la carrière des armes. Le 17 mars 1687, il reçut le brevet de lieutenant pour servir au Canada, où il fut fait capitaine réformé le 10 juillet 1690, garde-marine le 1er juillet 1692, enseigne de vaisseau le 1er juillet 1693, confirmé capitaine en pied le 1er mars de la même année, doté du brevet le 25 mars 1694.

Durant l'hiver de 1690, à propos d'une perte au jeu, il tira l'épée dans un duel contre M. Guillaume de Lorimier; les deux capitaines se blessèrent l'un l'autre, le premier à la main, le second au dos. Le Conseil souverain, saisi de la cause, les condamna chacun à 50 liv. d'amende en faveur des pauvres; mais M. de Frontenac, jugeant la peine insuffisante, donna leurs compagnies à deux autres officiers : c'est la raison de la commission subséquente accordée à M. de Noyan. Dans la suite, celui-ci repassa en France et s'attacha à la fortune de M. d'Iberville (V. ce nom), son beau-frère; il le suivit en Louisiane. Le 22 juin 1701, il était enseigne sur le **Palmier**, commandé par l'habile M. de Sérigny. D'après M. d'Hozier, il mourut commandant de l'**Aigle**, le 15 octobre 1706. Le 8 décembre 1694, il avait épousé à Québec Catherine-Jeanne Le Moyne, fille de Charles de Longueuil, qui lui donna au moins quatre fils et le suivit à la Rochelle.

L'aîné, **Pierre-Jacques**, naquit à Ville-Marie le 3 novembre 1695. Entré dans les troupes, il est fait enseigne le 24 mai 1712, lieutenant le 5 mai 1722, après avoir commandé un an au fort Frontenac. Au mois d'octobre suivant, M. de Vaudreuil affirme au ministre « qu'il est de bonne volonté et en état de bien servir, ayant de quoi faire un bon officier ». En sa qualité d'aîné, il avait hérité du fief de **Chavoy**, situé non loin d'Avranches, lieu natal de son grand-père Pierre et de sa grand'-mère Hélène Vivien. Le 24 février 1724, le Conseil de la Marine demandait à un sieur Dufour, procureur général à la Chambre des Comptes de Rouen, un délai de deux ou trois ans en sa faveur, pour rendre foi et hommage et aveu de ce fief, et de suspendre tout procédé contraire en attendant sa procuration. Le 29 avril, le roi lui accordait la compagnie du défunt M. de Tonti (V. ce nom). L'année suivante, le président du Conseil de la marine lui octroyait un congé en France, exigeant de lui d'apporter tous les renseignements possibles, concernant le commerce et la conservation des régions de l'Ouest. Dès qu'il fut rentré au Canada, le ministre ordonnait, le 15 mai 1731, à l'intendant Hocquart, de confier à M. de Noyan un poste quelconque chez les Sauvages, dont il connaissait bien les mœurs et les inclinations. Le 1er octobre suivant, l'officier avisa le ministre qu'il avait demandé aux administrateurs une concession, parce qu'il avait, depuis vingt ans, consommé une partie de son bien au service de Sa Majesté; qu'il avait à soutenir ses trois frères; qu'il avait récemment reçu, des quatre premiers Iroquois des Cinq Nations, des paroles de paix et la promesse de l'avertir de toute nouvelle complication des affaires : il manquait des présents

nécessaires dans cette entrevue (V. Arch. can., vol. 56). En avril 1732, le ministre donnait droit à toutes ses demandes.

Aussi bien, le 2 avril 1733, les administrateurs lui faisaient la concession de « deux lieues de front, le long de la rivière Chambly sur trois de profondeur, à prendre depuis la petite rivière du sud, icelle comprise, en montant le lac Champlain, avec l'Isle-aux-Têtes, autres îles, îlets et battures en face du terrain ». En 1734, M. de Beauharnois lui confia le poste de la Pointe-à-la-Chevelure, « un des plus intéressants de la colonie », lui écrivit le ministre. Mais son état de santé l'en écarta, l'année suivante. Dans la suite, une note officielle le qualifie de « bon officier, ayant beaucoup d'esprit et d'intelligence, sage et adopté par les Iroquois ». Durant l'été de 1738, il reçut le commandement du Détroit, mais il ne put s'y transporter qu'en 1741 et n'y demeura qu'une année. En 1746, on le transférait au fort Saint-Frédéric, où il commandait à trois lieutenants, à deux enseignes, à cinq sergents et à 88 soldats dont 5 canonniers; mais sa santé fléchit de nouveau, au bout de quelques mois. Le 23 mai 1749 il était promu major de Montréal. Le 1er avril 1756, il succéda à M. d'Ailleboust à la lieutenance de roi aux Trois-Rivières. Le roi l'avait créé chevalier en 1744.

Le 26 mai 1757, M. de Noyan fut choisi pour relever M. de Lavaltrie dans le commandement du fort Frontenac. On lui avait ainsi donné, écrit un auteur anonyme, un commandement qui était au-dessous de son grade, pour améliorer ses affaires qui étaient extrêmement dérangées. Cet officier était savant, poète, et se mêlait de médecine : sa verve était un peu piquante, ce qui lui avait attiré quelques ennemis. M. de Vaudreuil, qui n'était pas savant, le haïssait, quoiqu'il lui eût quelques obligations. Il avait 63 ans et était infirme, mais il conservait, dans cet âge avancé, toute la liberté de son esprit et était en état de faire honneur à un poste, qu'on lui donnerait à défendre avec les forces suffisantes. M. de Longueuil, informé des grands rassemblements anglais au fort Bull, prévint M. de Noyan de leurs attaques éventuelles. Celui-ci demanda de prompts renforts à M. de Vaudreuil, qui se contenta de lui détacher un officier, M. d'Urmon La Plante. Le 25 août 1758, le colonel Bradstreet se présentait à la tête de 3.000 hommes en face d'une garnison d'environ 30 soldats et quelques volontaires : le siège dura néanmoins trois jours. Responsable de la capitulation, le gouverneur osa quand même en rejeter tout l'odieux sur le commandant, qui avait été major de Montréal en 1749, et lieutenant de roi aux Trois-Rivières en 1756, promu chevalier de Saint-Louis en 1744. Le 1er janvier 1759, M. de Noyan se retira de service avec une pension de 1.200 livres.

En 1761, il franchit la mer. Impliqué dans les accusations de concussions, il fut interné à la Bastille, du 21 mars 1762 à décembre 1763 : le 10, il était condamné à une admonestation et à six livres d'aumône aux indigents. Le 15 janvier 1765, son oncle de Bienville (V. ce nom) retiré à Paris, lui légua par testament « un diamant de 1.500 livres ». L'on ignore encore le lieu et la date de son décès.

Il avait épousé, le 17 septembre 1731, Louise-Catherine D'Ailleboust de Mantet, veuve de Jean-Baptiste Charly, qui fut mère de **Catherine** (1732-1818), Religieuse de l'Hôpital général de Québec; **Angélique** (1735-1757), mariée à Pierre-Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny (V. ce nom); **Pierre-Louis** (1741-60), mort au champ d'honneur.

Bibl. — V. ci-après.

**NOYAN** (Gilles-Augustin, sieur de), (1697-1751), frère du précédent, enseigne, lieutenant, major, lieutenant de roi.

Enrôlé dans les troupes du détachement de la marine, il obtint les brevets d'enseigne et de lieutenant. Comme son oncle, Jean-Baptiste de Bienville, était gouverneur de la Louisiane, il se rendit à la Nouvelle-Orléans par sa protection, y devint major et lieutenant de roi. Le 1er mai 1725, il y épousa Jeanne Faucon Dumanoir, veuve du conseiller Jean-Baptiste Massy, qui lui donna plusieurs enfants : il mourut en 1751 :

**Jean-Baptiste**, né en 1736, épousa la fille du procureur général de la colonie, Chauvin de Lafrenière, et se trouva un des notables planteurs des environs de la Nouvelle-Orléans. Il devint membre du Conseil en 1768. Avec quelques partisans dévoués, il se rendit à la Balise pour forcer les Espagnols à mettre à la voile, au mois de novembre. Un an après, le général O'Reilly (V. ce *nom*) arrêta un groupe d'officiers, parmi lesquels M. de Noyan. Bravement, celui-ci, l'un des instigateurs de l'insurrection, refusa de passer sur le territoire anglais et tint à partager le sort de ses amis. Pendant les débats de son procès, O'Reilly sans cesse l'incita à se disculper; mais le capitaine et chevalier de Saint-Louis ne voulut point se prêter à ce qui aurait pu sembler une défaillance : son intransigeance le conduisit à l'exécution capitale. La condamnation fut ainsi libellée : « Jean-Baptiste de Noyan, frère de Noyan de Bienville, a été l'un

des instigateurs du soulèvement, a conduit les instigateurs du soulèvement, a conduit les Acadiens et les Allemands dans la ville, la veille de la sédition, a commandé la hampe du drapeau blanc fleurdelisé... est condamné à être fusillé »(24 octobre 1769). Noyan, Marquis, Caresse, Milhet, marchèrent à la mort en uniforme d'officiers. Tous tombèrent à la première décharge; une seconde acheva les mourants. M. de Noyan avait auparavant crié aux exécuteurs espagnols : « Si je ne commande pas le feu, c'est que vous n'êtes pas des soldats, mais des assassins! » (25 octobre 1769);

**Louis-Rolland,** né en 1740, enseigne de vaisseau, lieutenant en pied à la Louisiane, marié en 1772 à Madeleine-Suzanne Mallet de Puyvallier, transféré à Saint-Domingue, d'où il réclama, en 1774, la levée de la séquestration des biens de Jean-Baptiste, décédé le 29 avril 1779 : sa fille Marguerite-Victoire, née en 1773, entra le 28 mai 1783 à Saint-Cyr et y mourut le 30 janvier suivant;

**Noyan de Bienville,** né en 1742, amena par les voies fluviales à la Nouvelle-Orléans un fort contingent d'Acadiens. C'est lui qui se rendit à Mobile entretenir le gouverneur Ulloa (V. ce nom) : il était enseigne de la marine. Après les événements tragiques, il gagna la France, où le général O'Reilly réclama, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Grimaldi, son châtiment à la Cour de France. Ses biens furent aussi mis sous séquestre : il mourut à Saint-Domingue (en mars 1778), où il avait formé une société avec le baron de Breteuil;

**Jeanne,** née en 1744, se maria, le 9 août 1767, à Rochefort, avec Louis Mallet, baron de Puyvallier, et fut mère des dames de Leybardie et de Callières.

Des renseignements exacts font défaut concernant deux autres frères de Gilles-Augustin : Pierre-Benoît, chevalier de Noyan, enseigne à l'Ile-Royale le 8 mai 1730, lieutenant à la Louisiane le 20 septembre 1735, aide-major au fort Condé de Mobile le 15 octobre 1736, capitaine le 1er octobre 1740, capitaine en pied en 1744, chevalier de Saint-Louis en 1752, marié à Marie Faucon Dumanoir, décédé en 1765 (V. Arch. can., D. 2.4); Esther-Rolland, chevalier de Chavoy, lieutenant au régiment royal d'artillerie en France; il eut un fils qui entra dans les ordres et qui correspondait avec sa tante Religieuse de l'Hôpital-Général, en 1800.

Bibl. — Régis Roy, *Le Pays Laurentien*, revue, août 1917, Montréal; Eg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleb.*, ibid., 1917; P.-G. Roy, *La Rev. can.*, octobre, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. Années de la Louis. fr.*, Paris, 1904.

**NOYELLES** (Nicolas-Joseph, baron de Fleurimont, seigneur de) (1695-1761), enseigne, lieutenant, capitaine, major, chevalier de Saint-Louis, lieutenant du roi. — **Noyelles** désigne une dizaine de communes dans le Nord, la Somme et le Pas-de-Calais.

Fils de Philippe-Pierre, chevalier, seigneur de Noyelles, baron de Fleurimont et de Fauconé, et de Marie de Bridoux, il naquit dans la paroisse Saint-Julien de Quimper-Corentin, en Basse-Bretagne, le 13 octobre 1695, entra jeune dans les troupes et obtint, le 5 mai 1710, une enseigne pour servir au Canada.

En 1720, il eut temporairement le commandement du poste au Détroit et fut promu lieutenant, le 11 février de l'année suivante. Le 22 octobre 1722, M. de Vaudreuil écrivait « qu'il était âgé de 28 ans, en état de bien servir, n'ayant aucune mauvaise qualité et ne manquant pas de bonne volonté, ayant une fort bonne conduite ». En 1728, il commandait de nouveau au Détroit et fut fait capitaine le 1er août 1733. Chargé en 1734 d'une expédition contre les Sakis et les Renards, il part de Montréal, au mois d'août avec 80 réguliers et 130 Sauvages domiciliés que rejoint ensuite une centaine de Hurons et de Pontéoutamis. Après un trajet de sept mois, la troupe arriva à **Moingona ou Rivière-des-Moines,** y rencontrant environ 250 ennemis, qui s'enfuirent à la suite d'une escarmouche. M. de Noyelles, qu'un grand nombre d'indigènes avaient abandonné en route sachant l'ennemi plus fort, exigea simplement le retour des Sakis dans leurs villages : cette conciliation mécontenta le ministre. En 1738, retour au Détroit jusqu'en 1741.

En 1743, époque où M. de La Vérendrye démissionna, il fut chargé de poursuivre les découvertes de l'ouest, étant autorisé à prendre possession des postes établis par son prédécesseur, sans nulle compensation pour ce dernier. M. de Noyelles, qui n'avait, écrit M. Prud'homme, ni les connaissances, ni la supériorité de La Vérendrye, ne s'épargna pas, cependant, pour parer à la situation. Il admirait son prédécesseur et semble avoir sincèrement regretté qu'il eût été ainsi dépouillé du fruit de ses conquêtes : ces sentiments lui font honneur assurément. Ne pouvant convenablement lui offrir de l'associer à ses travaux, il appela néanmoins ses fils à son aide, en 1747. Et ils surent le seconder avec succès.

De 1744 à cette époque, il s'étudia à pacifier les Sauvages entre eux. Dans ce dessein, il visita le fort Kaministigoya, où il chercha les moyens de convoquer les députés des Sioux et des Cris; mais ses efforts ne purent aboutir. Le 20 juin 1747, il résolut

de ne plus attendre et de marcher de l'avant. S'étant assuré les services du chevalier de La Vérendrye, il quitta Montréal pour se rendre au fort La Reine. La menace d'un soulèvement entre les Sauteux et les Outaouais l'arrêta à Michillimakinac : il fallut rebrousser chemin. En juin 1748, tous deux remontent l'Ottawa avec un parti et se portent jusqu'au fort La Reine. Ils trouvèrent le fort Maurepas réduit en cendres par les Sauvages : le chevalier le rétablit.

M. de Noyelles se hâta de l'envoyer ainsi que son frère François de La Vérendrye, fonder des postes dans la direction des lacs Manitoba et Winnipeg. En 1750, M. de Noyelles, qui descendit rendre compte de son administration, se vit remplacer par M. Le Gardeur de Saint-Pierre : il avait été créé chevalier de Saint-Louis en mai 1749. En juin 1751, il fut nommé major des Trois-Rivières, où il succéda, le 1er janvier, à M. de Noyan, comme lieutenant de roi. Avec d'autres officiers, il s'embarqua pour la France et il mourut à Rochefort le 16 août 1761.

M. de Noyelles épousa à Montréal, le 8 août 1718, Marie-Charlotte Petit de Livilliers (V. ce nom) qui lui donna huit enfants, entre autres :

**Charles-Joseph,** né en 1719, marié en 1741 à Marguerite Gadois dit Maugé, lieutenant en 1756, père de six enfants;

**Nicolas-Timothée,** né en 1721, appelé Noyelles-Lanoix, enseigne en pied à l'Ile-Royale;

**Pierre-Philippe,** né en 1726, sieur de Fleurimont, cadet à l'aiguillette en 1756, marié en 1751 à Marie-Charlotte Boucher de La Broquerie (V. ce nom), père de cinq ou six enfants;

**Marie-Charlotte,** née en 1734, mariée en 1760 à Louis Blanchard aux Trois-Rivières, originaire d'Hennebont en Morbihan, capitaine au régiment de Languedoc.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Rev. can.*, Montréal, 1919; L.-A. Prud'homme, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1906; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest can.*, t. I, Montréal, 1921; Notes personnelles de M. Æg. Fauteux.

**NOYON** (Jacques de), voyageur et coureur de bois, découvreur de la rivière la Pluie et du lac des Bois. — **Noyon,** canton de l'Oise.

Jean de Noyon dit Desnoyers, maître tailandier (1627-92), fils de Jean et de Jeanne Franchard et originaire de Saint-Pierre de Rouen, épousa aux Trois-Rivières, en juillet 1655, Marie Chauvin, veuve de Robin Langlois et en eut dix enfants. Jacques, né en 1668, s'attacha aux partis de voyageurs qui, à la suite de Chouart et de Radisson, et des deux frères Dulhut, fréquentaient les lointaines régions de l'Ouest pour les échanges de fourrures. Vers 1688, il est rendu au lac Supérieur, entre dans la rivière Kaministigoya, près du Fort William actuel, atteint le Grand-Portage et le lac du Chien, le lac des Mille-Lacs jusqu'au lac des Bois et la rivière la Pluie : il a laissé le récit de ce trajet. En 1689, il reprend la route de Montréal. Son compagnon, La Croix, se noya, victime d'une tempête au lac des Chasseurs. Son rapport que mentionnent les administrateurs Vaudreuil et Bégon, dans une dépêche de 1716, servit dans la suite au sieur de La Vérendrye.

Coureur de bois, M. de Noyon trafiqua avec Albany et Boston. Le 14 février 1704, il épousa Marguerite Stebbens à Deerfield (V. ce mot), où il vécut jusqu'en 1710; puis il vint se fixer à Boucherville, où naquit son dernier enfant, en 1726.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1905; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**NOYROT** (Philibert) (1592-1628), prêtre, missionnaire Jésuite, professeur et procureur des missions.

Né en octobre 1592 au diocèse d'Autun, il entra, après deux années de philosophie, au noviciat des Jésuites à Paris, le 16 octobre 1617. Envoyé en octobre 1618 à Bourges, il y suivit un cours de théologie de deux ans, fut ordonné prêtre et, en octobre 1621, nommé procureur du collège, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, même quand il s'occupa avec tant d'activité du ravitaillement de la mission de Québec.

Accompagné du Père de Noue (V. ce nom), du Frère Gauffette et de 20 hommes de travail, il aborde à l'**Habitation** le 14 juillet 1626. La malveillance des calvinistes De Caen, à l'égard des Jésuites, était notoire. A l'automne, le Père retourne à bord du même voilier qui l'a amené. A Paris, il s'empresse de voir le roi et ses conseillers, le vice-roi duc de Montmorency, d'influents personnages de la Cour. Il entretient le cardinal de la mentalité des Calvinistes, qui font de la colonie un comptoir de trafic de toute sorte. Le 27 avril suivant, Richelieu créait la **Compagnie des Cent Associés.**

Mais, Guillaume De Caen, irrité à cette nouvelle, refuse à Honfleur l'embarquement des ballots destinés aux Jésuites de Québec. En 1628, le Père Noyrot a réussi à fréter un vaisseau qu'il charge de provisions. Le voilier suit de près la flottille de Claude de

Roquemont (V. ce nom), suspend sa marche près d'Anticosti, s'y cache dans une anse, d'où il sort le 31 juillet pour revirer de bord vers la France.

Le 16 juin 1629, son bâtiment accompagne la flotte du capitaine Daniel (V. ce nom). Les Pères Lalemant et de Vieuxpont, le Frère Malot, sont à bord. Le vaisseau est jeté par la tempête contre les rochers de Canseau (V. ce mot), où il se brise en deux parties : le Père Noyrot disparaît dans les flots, ainsi que le Frère. Les deux autres Jésuites sont poussés sur une île déserte et sauvés par des pêcheurs basques.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

Roquemont (V. ce nom), suspend sa marche près d'Anticosti, s'y cache dans une anse, d'où il sort le 31 juillet pour revirer de bord vers la France.

Le 16 juin 1629, son bâtiment accompagne la flotte du capitaine Daniel (V. ce nom). Les Pères Lalemant et de Vieuxpont, le Frère Malot, sont à bord. Le vaisseau est jeté par la tempête contre les rochers de Canseau (V. ce mot), où il se brise en deux parties : le Père Noyrot disparaît dans les flots, ainsi que le Frère. Les deux autres Jésuites sont poussés sur une île déserte et sauvés par des pêcheurs basques.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

# O

**OBLATS DE MARIE IMMACULEE (Congrégation des Missionnaires)**, ayant pour fin principale les missions et retraites paroissiales; et, comme œuvres secondaires, les grands séminaires, missions, retraites fermées, paroisses, classes ouvrières, enseignement, prisons.

Au lendemain de la Révolution française, l'Eglise de France pleurait sur les ruines morales qu'elle avait amoncelées : l'une des plus lamentables était la disparition des Ordres religieux d'hommes et de femmes. Le Ciel suscita, au seuil du XIX^e^ siècle, une phalange de fondateurs et de restaurateurs : toute une floraison d'Instituts nouveaux s'épanouit, aptes à subvenir à la formation de la jeunesse des deux sexes, du jeune clergé, ainsi qu'à la renaissance de la foi et des habitudes chrétiennes dans les paroisses. L'abbé Charles-Joseph-Eugène de Mazenod (V. ce nom) figure au premier rang de ces créateurs d'œuvres sociales, chrétiennes, apostoliques.

Elevé à la dignité sacerdotale le 21 décembre 1811, l'abbé de Mazenod se constitua, en Provence, le missionnaire des pauvres, de l'œuvre de préservation de la jeunesse, des prisonniers, des pestiférés. Sentant la nécessité de recruter des collaborateurs, il obtint l'assentiment de l'abbé Henri Tempier : à eux deux, ils formèrent un embryon de communauté à Aix, le 25 janvier 1816. La Société des **Missionnaires de Provence** était fondée. Le mois suivant, des recrues se présentaient et furent, dans la suite, rejointes par d'autres, inaugurant aussitôt les missions paroissiales, dans l'idiome provençal. En 1825, la petite Congrégation, ayant franchi les limites de la Provence, rayonnait dans le Languedoc et le Dauphiné : en octobre, tous les sujets agréaient l'appellation d'**Oblats de Saint-Charles.** Le 17 février 1826, Léon XII accorda l'approbation formelle à l'Institut et aux Constitutions, modifiant lui-même la seconde dénomination en une troisième : à savoir **Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.** Nouvelle approbation de la Règle, le 21 mai 1928.

Quinze années après, en juin 1841, l'Institut comptait encore peu de membres profès et peu de maisons, lorsque Mgr Bourget, se rendant à Rome, s'arrête à Marseille, où il obtient du fondateur six missionnaires pour son diocèse, alors dépourvu de tout Religieux, depuis le décès du dernier Jésuite en 1800 et du dernier Récollet en 1813. Le 2 décembre 1841, se présentent à l'évêché de Montréal les Pères Jean-Baptiste Honorat, Pierre Telmon, Lucien Lagier, Jean-Marie Baudrand et les Frères convers Basile Fastray et Louis Roux. Le même jour, le prélat leur adjoint, à titre de novice, l'abbé Damase Dandurand (V. ce nom).

Le 7, les missionnaires prennent possession de la paroisse de Saint-Hilaire de Rouville, inaugurant, le 12, la mission, suivie de l'évangélisation de plusieurs paroisses avec un succès inattendu. En 1842, ils émigrent à Longueuil dans un immeuble propre : là, de concert avec Marie-Rose (V. ce nom) Durocher, ils devinrent les initiateurs de l'Institut des **Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie** (V. ce nom). Puis, en 1848, les Oblats se fixent définitivement à la rue Visitation de Montréal, résidence actuelle du Père Provincial et de son Conseil.

En janvier 1844, les Pères Telmon et Dandurand érigeaient une résidence à Bytown et aussi une église : c'était dans le dessein de moraliser les « hommes de chantiers », qui y affluaient deux fois l'an; en vue aussi d'atteindre par les cours d'eau les Sauvages des régions de l'Abitibi et du Témiscamingue. Tous les deux ans, le fondateur envoya de

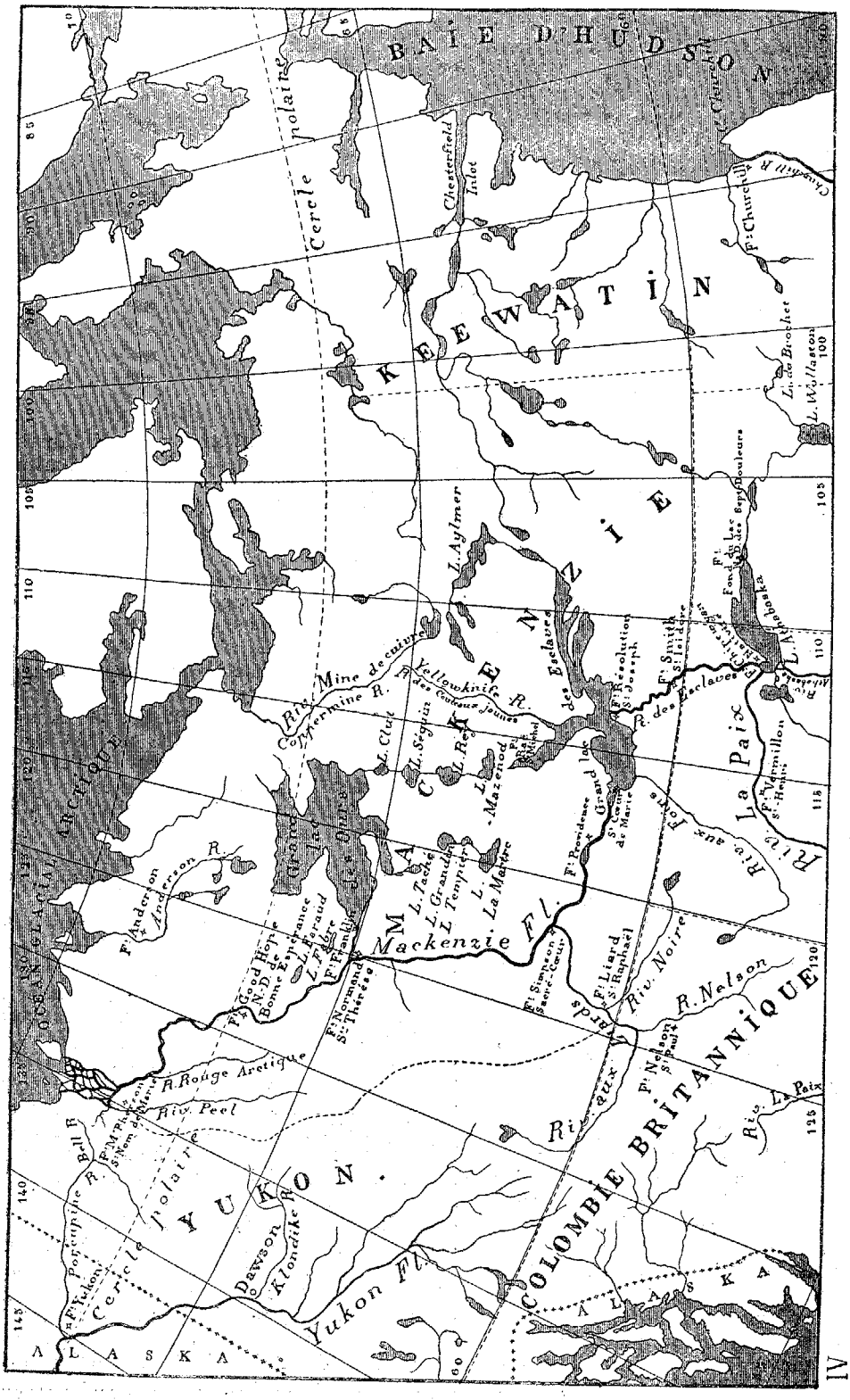
BAIE D'HUDSON
KEEWATIN
Cercle polaire
Chesterfield Inlet
F. Churchill
Churchill R.
L. La Brochet
L. Wollaston
L. Athabaska
Fond du Lac des Esclaves
Fl. des Esclaves
Riv. des Esclaves
Riv. La Paix
Fl. aux Liards
Riv. Noire
R. Nelson
Riv. La Paix
Riv. aux Liards
Mackenzie Fl.
Grand Lac des Ours
L. Clark
L. Segwin
L. Aylmer
L. Mazerod
L. Rich
L. Grandin
L. Tenipic
L. La Martre
Grand lac
F. Providence
St. Marie de Marie
F. Smith
F. Résolution
F. Vermillon
St. Henri
F. Anderson
Anderson R.
F. Good Hope
Bonne Espérance
L. Pierre
F. Norman
St. Thérèse
F. Liard
St. Raphaël
F. Simpson
Sacré Cœur
F. Nelson
St. Paul
Mine de cuivre
Yellowknife R.
des Couteaux jaunes
Coppermine R.
Riv. Peel
R. Rouge Arctique
F. Macpherson
St. Nom de Marie
F. Yukon
Porcupine R.
Bell R.
Dawson
Klondike
Yukon Fl.
Cercle polaire
YUKON.
ALASKA
COLOMBIE BRITANNIQUE
OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE
MACKENZIE

IV

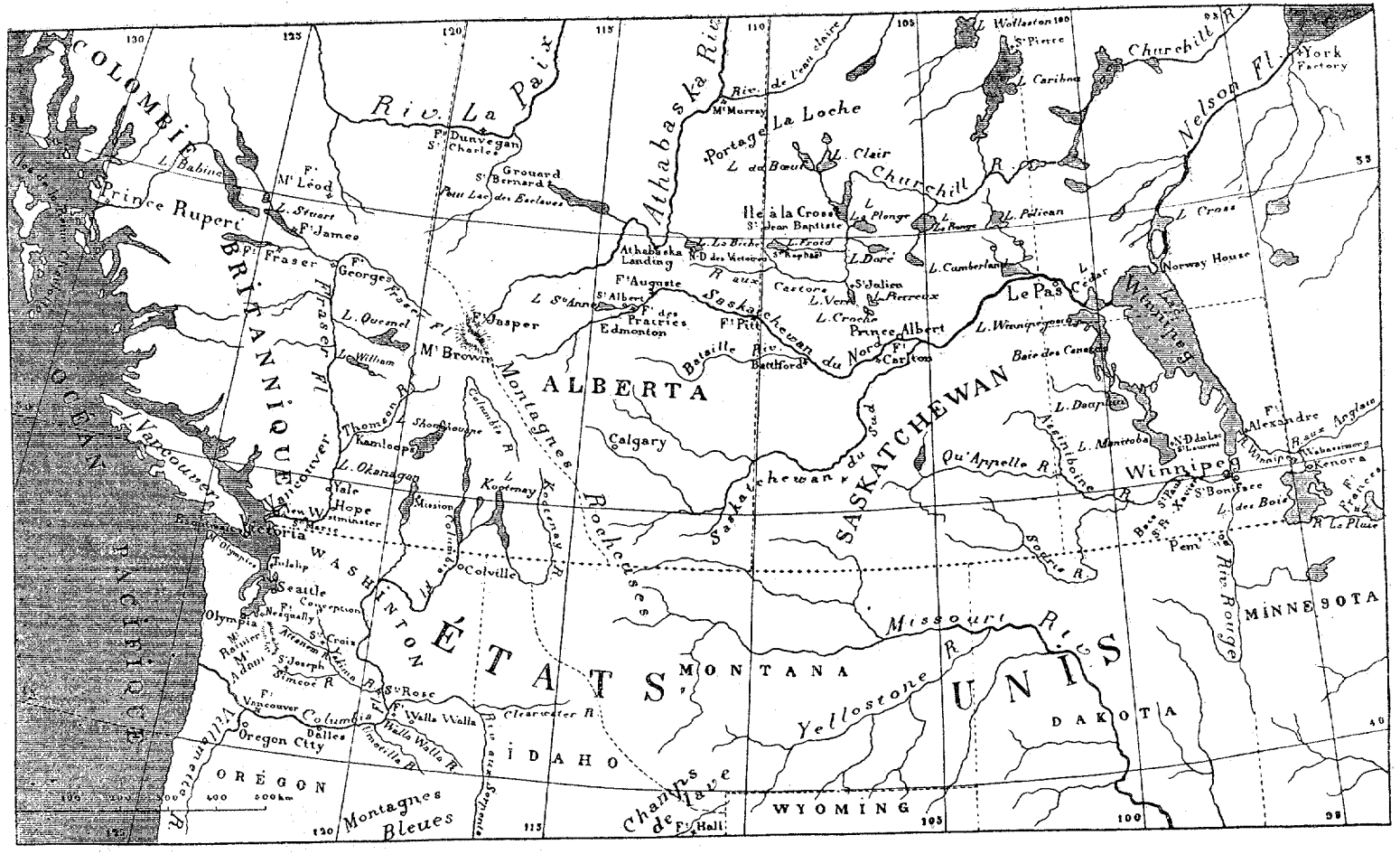
COLOMBIE BRITANNIQUE
Riv. La Paix
Athabaska Riv.
Nelson Fl.
Churchill R.
Prince Rupert
Fraser Fl.
Vancouver
Victoria
Seattle
Olympia
Tacoma
Spokane
Walla Walla
Portland
Oregon City
Dalles
Columbia R.
Yakima R.
Clearwater R.
Snake R.
Kootenay R.
Okanagon
Thompson R.
Kamloops
Yale
Hope
Mission
Colville
Rocheuses
Montagnes Bleues
Champs de lave
Missouri R.
Yellowstone R.
Saskatchewan du Nord
Saskatchewan du Sud
Qu'Appelle R.
Assiniboine R.
Battle R.
Beaver R.
Churchill R.
Athabaska Landing
Edmonton
Prairies
Calgary
Battleford
Prince Albert
Le Pas
Norway House
Cumberland
Winnipeg
Manitoba
Dauphin
Portage La Loche
Ile à la Crosse
Caribou
Wollaston
Pelican
Cross
Dore
Vert
Crooche
Cedar
Winnipegosis
Pembina
Riv. Rouge
Riv. La Pluie
Lake of the Woods
Alexandre
Kenora
Rat Portage
Fort William
Prince Rupert
Vancouver
Victoria
Seattle
Olympia
Spokane
Portland
Oregon City
Dalles
Walla Walla
Calgary
Edmonton
Prairies
Battleford
Prince Albert
Le Pas
Norway House
Winnipeg
Manitoba
Dauphin
Kenora
Rat Portage
Fort William
Pembina
Riv. Rouge
Riv. La Pluie
Lake of the Woods
Alexandre
Portage La Loche
Ile à la Crosse
Caribou
Wollaston
Pelican
Cross
Dore
Vert
Crooche
Cedar
Winnipegosis
Churchill R.
Nelson Fl.
Churchill R.
Athabaska Riv.
Riv. La Paix
Fraser Fl.
Columbia R.
Yakima R.
Clearwater R.
Snake R.
Kootenay R.
Okanagon
Thompson R.
Kamloops
Yale
Hope
Mission
Colville
Rocheuses
Montagnes Bleues
Champs de lave
Missouri R.
Yellowstone R.
Saskatchewan du Nord
Saskatchewan du Sud
Qu'Appelle R.
Assiniboine R.
Battle R.
Beaver R.
Churchill R.
Athabaska Landing
Edmonton
Prairies
Calgary

nouveaux ouvriers au secours des premiers.

Sur les pressantes instances de Mgr Signay, au mois d'août 1844, les Oblats se rendent à la baie des Ha! Ha!, entre l'embouchure du Saguenay et le lac Saint-Jean : ils allaient évangéliser les Montagnais et les tribus du Labrador, en même temps que desservir les familles de colons canadiens.

En 1847, le Père Guigues (V. ce nom) est sacré premier évêque de Bytown (Ottawa), où il avait à créer toutes les œuvres diocésaines, entre autres le collège Saint-Joseph, aujourd'hui **Université**, qu'il confia en 1853 au Père Tabaret (V. ce nom). Cette dernière année vit la bénédiction de l'église Saint-Pierre à Montréal, tandis que l'archevêque de Québec confiait aux Oblats la desserte du faubourg Saint-Sauveur : on érige la paroisse en 1867. En 1849, ils s'établissent à **Maniwaki**, « Réserve de Marie », en algonquin. En 1851, le Père Antoine accepta la desserte iroquoise de Caughnawagha (V. ce mot). En 1853, les Pères Arnaud et Babel fixaient leur résidence aux Escoumains du Labrador : point extrême conquis aux Oblats dans l'est, comme Ville-Marie de Témiscamingue le sera bientôt dans l'ouest prochain.

En 1866, pour assurer le recrutement des apôtres, on établit auprès de Lachine le noviciat, berceau de nombreuses légions canadiennes d'apôtres, représentés jusqu'au Basutoland du Sud-Africain tout récemment.

Simultanément, le fondateur répond aux appels de Mgr Provencher, l'apôtre du Nord-Ouest : du 24 juin au 15 août 1845, le Père Aubert et le futur Père Taché voguent en canot, de Montréal à la Rivière-Rouge; d'autres missionnaires volent à leur secours et se répandent dans les prairies : à l'Ile-à-la-Crosse (1846-50), à Athabaska et au Fond-du-Lac (1847-53), où se signalent les Pères Grollier et Faraud (V. ce nom), au lac La Biche où débute le P. Lacombe (V. ce nom) comme au lac Sainte-Anne, à Saint-Joachim d'Edmonton, à Saint-Albert, jusqu'au Mackenzie : forts Résolution, Simpson, Rae, Norman sur les bords de l'Océan glacial (1852-60); à partir de 1855, le Père Grandin (V. ce mot) se fait remarquer dans le groupe des apôtres.

Dans la même décade (1846), cédant encore aux instances des deux frères et évêques Canadiens, Norbert et Magloire Blanchet, le fondateur consent à envoyer des missionnaires sur les rivages de l'Océan Pacifique. De Marseille au Havre (22 janvier 1847), puis de New-York à travers les Etats-Unis, la caravane, composée du Père Paschal Ricard, des scolastiques Charles Pandosy, Casimir Chirouse, Blanchet et du Frère Célestin Verney, parvenait à Orégon-City, le 4 octobre de l'année. Des confrères les y rejoignaient en 1852 : les Pères D'Herbomez, Durieu (V. ces noms), Jayol et Richard. Tous évangélisent les tribus Walla-Walla (V. ce mot), les Cayouses, les Yakimas, etc. : ils remontent en Colombie, île Vancouver et Terre-Ferme (1852-60).

Durant la même période initiale, l'émigration canadienne se portait vers la Nouvelle-Angleterre : Vermont, New Hampshire, Connecticut, Massachusetts, Maine, Rhode Island, New York. Sur les supplications des évêques, les Oblats s'y rendent; bien plus, ils allèrent au nouveau diocèse de Chicago, dans l'Illinois. En 1851, Mgr Timon, évêque de Buffalo (N. Y.) les adjura de créer un collège, un grand séminaire et la paroisse des Saints-Anges. En 1853, le Père Bernard installa une paroisse à Plattsburg et le Père Sallaz une à Redford et Dannemora. Ayant fait un essai de pied-à-terre à Burlington, ils descendent à Lowell, où ils possèdent aujourd'hui 5 paroisses.

A la requête de Mgr Odin, évêque de Galveston (Texas), les missionnaires s'établissent, le 2 décembre 1849, à Brownsville : c'étaient les Pères Telmon, Soulerin et Gaudet. Résidant aussi à Galveston, ils étendent leur ministère aux **ranchos** de l'intérieur. C'était le noyau de la florissante province actuelle du Texas.

Aussi bien, à l'ouest d'Ottawa, tous les évêchés — Mgr Provencher de Saint-Boniface décéda en 1853 et Mgr Demers de Victoria en 1871 — et les Vicariats apostoliques ont eu à l'origine des titulaires appartenant à l'Institut des Oblats : les seuls Vicariats actuels, qui leur sont échus en partage sont ceux de Grouard, du Mackenzie, du Keewatin, du Yukon, et la Préfecture apostolique de la Baie d'Hudson. Religieux, les Missionnaires ont cédé leurs sièges à des archevêques et évêques séculiers.

Actuellement, au Canada, l'administration de l'Institut comprend les Vicariats et la Préfecture susmentionnés, plus les Provinces qui suivent :

1. **Province du Canada** (Québec et Ontario) : Montréal, maison provinciale, église Saint-Pierre; Ville-La-Salle : noviciat et paroisse; Chambly-Bassin : juniorat canadien-français. — Diocèse de Québec : en ville, paroisse Saint-Sauveur, missionnaires de paroisses, retraites fermées. — Diocèse d'Ottawa : Université pontificale, scolasticat, juniorat, paroisse du Sacré-Cœur; Hull, paroisse Notre-Dame, maison à part pour retraites fermées. — Diocèse de Mont-Laurier : Maniwaki, paroisse, 3 dessertes, missions indiennes du Saint-Maurice. — Diocèse de Chicoutimi : Pointe-Bleue Lac Saint-Jean,

missions indiennes. — Diocèse de Rimouski : Mont-Joli, paroisse, missionnaires de paroisses, retraites fermées, pèlerinage Notre-Dame-de-Lourdes. — Diocèse de Haileybury : Ville-Marie, paroisse, 5 missions et celles des chantiers, Fort George. — Diocèse des Trois-Rivières : pèlerinage, paroisse du Cap-de-la-Madeleine. — Vicariat de l'Ontario-Nord : Albany, missions indiennes de la baie James: Attawapiskat, Kapuskasing, Weenish, missions indiennes et écoles.

2. **Province du Manitoba** : Saint-Boniface, maison provinciale et juniorat; Saint-Laurent, noviciat et paroisse; 8 résidences au diocèse. — Diocèse de Winnipeg : 4 résidences. — Diocèse de Régina : 7 résidences. — Diocèse de Prince-Albert : une résidence. — Diocèse de Gravelbourg : évêché et collège Mathieu.

3. **Province d'Alberta-Saskatchewan** : Edmonton, maison provinciale et juniorat, 14 résidences. — Diocèse de Calgary : 5 résidences. — Diocèse de Prince-Albert : 9 résidences.

4. **Province de Sainte-Marie de Régina** : ville de Régina, maison provinciale; 11 résidences au diocèse. — Diocèse de Prince-Albert : 13 résidences. — Diocèse de Winnipeg: 7 résidences. Province de langues allemande et polonaise.

5. **Province Saint-Pierre de New-Westminster** : ville de New-Westminster, maison provinciale. — Diocèse de Vancouver : 14 résidences. — Diocèse de Prince-Albert : 2 résidences. — Diocèse de Calgary : une résidence. — Diocèse d'Ottawa : maison provinciale, paroisse Saint-Joseph, collège Saint-Patrice, noviciat, missionnaires de paroisses. Province de langue anglaise.

6. **Vicariat apostolique de Grouard** : Grouard, résidence de l'évêque : 16 résidences.

7. **Vicariat apostolique du Mackenzie** : Fort Résolution, résidence de l'évêque : 17 résidences.

8. **Vicariat apostolique du Keewatin** : Le Pas, résidence de l'évêque : 14 résidences.

9. **Vicariat apostolique du Yukon** : Prince-Rupert, résidence de l'évêque : 7 résidences.

10. **Préfecture apostolique de la Baie d'Hudson** : Chesterfield ou Churchill, résidence du Préfet : 5 résidences.

En résumé, dans Provinces, Vicariats, Préfecture, l'Institut dénombre 182 maisons ou résidences, 8 évêques et 916 missionnaires.

La Congrégation, au surplus, compte aux Etats-Unis, depuis 1849 : 4 Provinces, 87 maisons ou résidences, un évêque et 465 Oblats; aux Iles Britanniques (1849) : 18 maisons et 465 Oblats; en Allemagne (1885) : 23 maisons et 367 Oblats; en Belgique (1901) : une Province, 6 maisons et 92 Oblats; en Pologne (1919) : une Province, 6 maisons et 89 Oblats; en France (1816) : 3 Provinces et 535 Oblats dispersés, en Alsace-Lorraine exceptée; en Espagne (1893) : 2 maisons et 18 Oblats rattachés à la Province du Texas (E.-U.); en Tchécoslovaquie (1912) : 5 maisons et 23 Oblats; en Italie (1902) : 7 maisons et 68 Oblats; en Afrique du Sud (1852) : 5 Vicariats, 37 maisons ou résidences, 64 missions, 5 évêques et 212 Oblats; en Asie, île de Ceylan (1847) : 2 diocèses, 1 Vicariat, 20 maisons, 80 missions, 208 Oblats; en Australie (1894) : 2 maisons et 15 Oblats, rattachés à la Province Britannique ou Irlandaise; en Bolivie (1925) : 2 résidences, une Préfecture rattachée à la Province d'Allemagne.

Les Missionnaires Oblats ont dans tout leur champ d'apostolat : 30 Provinces et Vicariats, 15 archevêques et évêques, 591 maisons et résidences, 3 Préfets apostoliques, 3.090 Pères et Frères, dont 1.030 dans l'Amérique du Nord.

Bibl. — R. P. Ortolan, *Les Oblats de Marie Im.*, t. I-III, Paris, 1915-22; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1929; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. au N.-O. can.*, 4 vol., Montréal, 1922; Can. eccl., ib., 1930; R. P. Achille Rey, O. M. I., *Hist. de Mgr de Mazenod*, 2 vol. gr. in-4°, Rome, Mais. gén. des Oblats, 1928.

**OBLATES DU SACRE-CŒUR ET DE MARIE IMMACULEE (Congrégation des Missionnaires)**, instituée en vue de l'enseignement dans les écoles paroissiales et les missions, ainsi que des œuvres compatibles avec cette fin spéciale.

Mgr Langevin (V. ce nom), O. M. I., archevêque de Saint-Boniface (Man.), érigea canoniquement dans sa ville, le 24 mars 1904, le noviciat de la Congrégation : il revêtait de l'habit religieux six postulantes, qui émettaient leurs vœux, l'année suivante, le 29 septembre.

Léon XIII ayant chargé les Oblats de propager le scapulaire du Sacré-Cœur, le prélat mit son Institut sous les auspices du Cœur Sacré et de Marie Immaculée : ses filles devaient ainsi coopérer à la diffusion du scapulaire : tel est le double motif du nom qu'il leur imposa : « Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée. »

Dès 1906, les Missionnaires Oblates s'établirent à Saint-Charles : école paroissiale et juniorat pour leur propre recrutement. A Rome, au mois de septembre, Mgr Langevin obtint de Pie X l'approbation de l'œuvre naissante. En 1909, l'on ouvrit à Saint-Boniface un Jardin de l'enfance. Puis, vinrent aussitôt les appels des missions : Cross Lake (1909), Saint-Philippe (1910), Fannystelle

(1911), Dunrea (1912), Fort Alexandre (1914), Gravelbourg (1918), Québec (1919), Giffard (1921), Transcona (1924), Mac Intosh (1925), Camperville (1928). L'Institut compte 120 professes et 20 novices (1930).

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**O'BRIEN** (John) (1832-79), prêtre, professeur et régent de collège, curé, cinquième évêque de Kingston.

Ses parents, émigrés d'Irlande, se fixèrent dans le canton Laughborough au Haut-Canada : il y naquit le 19 février 1832 et reçut sa formation supérieure au collège Régiopolis de Kingston. Ayant terminé son cours de théologie à l'Université Laval, il fut élevé à la prêtrise en 1856. Dès lors jusqu'en 1861, il enseigna au collège Régiopolis dont il devint le régent, quand son évêque le nomma curé de Brockville (1861-75). Sacré évêque de Kingston le 18 avril 1875, il décéda à Québec le 1er août 1879.

Bibl. — H. J. Morgan, *The Dominion Annual Regist.*, Ottawa, 1879; Can. ecclés., Montréal, 1928.

**O'BRIEN** (Lucien Richard) (1832-99), architecte, ingénieur, peintre de paysages.

Fils de George Edward et de Mary Sophia Grapper, il naquit à Shanty Bay (Haut-Canada), le 15 août 1832, et reçut son instruction au collège de la Province : en 1847, il entra au bureau d'un architecte, puis il devint ingénieur civil, en même temps que peintre d'aquarelles.

En 1872, on l'admit comme membre de la Société artistique de l'Ontario et il en fut élu le vice-président (1873-80). Alors on le choisit comme membre fondateur de l'Académie royale des Arts, dont il fut élu premier président (1880-90). Il mourut en décembre 1899, ayant d'abord épousé (1869) Margaret, fille aînée du capitaine Andrew Saint-John, d'Orillia; ensuite (1888) Catherina Jane, fille de l'architecte Brough, de London (Ont.).

Les lacs du district Muskoka étaient, durant plusieurs années, son rendez-vous de scènes favorites. Néanmoins, son **Sunrise on the Saguenay** lui valut son diplôme et est aujourd'hui suspendu dans la galerie nationale d'Ottawa. Plusieurs de ses peintures représentent des scènes pittoresques des Montagnes-Rocheuses, qui font l'admiration des amateurs.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Canadian Biogr.*, Toronto, 1926.

**O'BRIEN** (Cornelius) (1843-1906), professeur, curé, écrivain, quatrième évêque de Halifax, membre de la Société Royale du Canada.

Né le 4 mai 1843 à New-Glasgow (Prince-Edward), il y fréquenta les écoles primaires et passa ensuite deux ans au collège Saint-Dunstan à Charlottetown. L'évêque de l'île, Mgr Mac Intyre, l'envoya, en 1864, étudier au collège de la Propagande à Rome, où il séjourna sept ans. En 1871, il prit ses grades en philosophie et en théologie et fut élevé à la prêtrise, le 7 avril. De retour au pays, on le nomma professeur à Saint-Dunstan, ainsi que préfet des études, durant deux ans (1871-73) : puis il devint curé de la cathédrale de Charlottetown. Sa santé s'étant affaiblie, il passa huit ans simple desservant d'Indian River.

En 1880, Mgr Hannan, archevêque de Halifax, le prit pour compagnon de voyage à Rome : à sa mort, en 1882, le docteur O'Brien fut promu au siège vacant, le 2 décembre de la même année. Il s'appliqua au développement des œuvres diocésaines, de charité et d'enseignement, en appelant les Pères Eudistes à la direction du grand séminaire et à la fondation du collège de Church Point, les Sœurs ou Dames du Sacré-Cœur à la formation des jeunes filles, les Sœurs de la Charité à l'hospitalisation des malades, vieillards et infirmes, les Sœurs du Bon Pasteur au refuge des orphelins, des filles égarées, des femmes repenties. A son décès, le 9 mars 1906, on comptait dans le diocèse 55.000 catholiques, 76 prêtres, 39 paroisses, 52 missions, y compris celles des îles Bermudes. En 1893, il fut élu membre de la Société Royale du Canada.

Ses talents d'administrateur ne nuisaient en rien à ses penchants et goûts littéraires. Il a publié successivement : **Philosophy of the Bible Vindicated** (1876); **Mater Admirabilis** (1882); **After Weary Years** (1885); **Saint Agnes** (1887); **Aminta,** drame en vers (1890); **Memoir of Bishop Burke** (1894); **The Supernatural in Nature** (1894); **Cabot's Landfall and Chart** (1899).

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., 1906; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biography*, Toronto, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**O'CALLAGHAN** (Edmund Bailey) (1797-1880), médecin, homme politique, journaliste, historien, archiviste.

Né à Mallow en Irlande, le 27 février 1797, il fit ses études à Paris et vint au Canada en 1823. A Québec, il suivit les cours de la faculté de médecine et y reçut le diplôme de docteur en 1827. Le 22 novembre 1834, les électeurs du comté d'Yamaska lui accordaient

leurs suffrages à l'Assemblée législative, durant une législature (1838). En même temps, il édita à Montréal le **Vindicator**, l'un des plus fougueux organes antigouvernementaux et des Amis d'Irlande. En Chambre, il se révéla en 1837 un adversaire irréductible de lord Gosford; plus tard, celui-ci lança contre lui un mandat d'arrestation : mais il s'enfuit avec Papineau, Perrault et d'autres, à Saint-Denis, puis il franchit la frontière.

Il réussit à se placer à Albany comme secrétaire archiviste de l'Etat du New York; et il édita ainsi, devenu historien, plusieurs ouvrages importants : il décéda à New-York le 27 mai 1880.

Il est l'auteur de : **The documentary History of States of New York**, 4 vol., Albany, 1850-52; **Documents Relating to the Colonial Hist. of the Same State** (New-York), 11 vol. (1856-61). Préalablement on avait de lui : **The late Sess. of Prov. Parl. of Lower Can.**, Montréal, 1836; **Jesuite Relat. of Discov. and other Occurrences**, New-York, 1847, traduit en français (1850); **The Hist. of the New Netherlands**, New-York, 1846 et 1848.

Bibl. — Dict. of Nat. Biography, 1903; Dom. Ann. Reg., 1880; J. G. Shea, *Mag. of Amer. Hist.*, 1880; Cyc. Am. Biogr., New-York, 1880; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**O CANADA**, premiers mots du premier vers de l'**Hymne national** des Canadiens français.

M. Nazaire Levasseur, de Québec, en a tracé de mémoire l'origine et l'histoire en ces termes, le 11 décembre 1920 :

Il y a eu 40 ans, le 24 juin dernier, Québec célébrait d'une façon grandiose la fête nationale des Canadiens français, la **Saint-Jean-Baptiste**. Les organisateurs de la fête y avaient convié toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste, et du Canada et des Etats-Unis. On créa un comité général, qui se choisit un comité exécutif; celui-ci à son tour se donna des auxiliaires, faute de sous-comités, parmi lesquels un comité de musique, qui fut chargé de toute la partie musicale : messe, concerts, sérénades. En comité de régie, quelqu'un exprima l'idée d'avoir, d'une façon ou d'une autre, un grand chant national. Mais à qui confier une œuvre de cette importance? L'idée resta mijotant dans tous les cerveaux.

A la fin de janvier 1880, le comité général recevait de M. l'abbé Napoléon Caron, prêtre du diocèse des Trois-Rivières, une lettre, datée du 24, qui suggérait la mise au concours d'un hymne national. L'idée occasionna une recrudescence d'émulation autour du projet; mais le comité la laissa à la cantonnade.

Cependant, au dehors, l'opinion publique réclamait, plus que jamais, cet hymne, quand, un jour, le juge A.-B. Routhier (V. ce nom) prit sa plume et écrivit **O Canada**, qui remporta d'emblée tous les suffrages. A cette époque, le lieutenant-gouverneur, M. Théodore Robitaille (V. ce nom), ami intime des littérateurs, les conviait fréquemment à Spencer-Wood : parmi eux Calixa Lavallée, excellent causeur et artiste. Le docteur Robitaille, un soir, tenant d'une main le poème de M. Routhier, le pria de vouloir bien en écrire la musique. Pris à l'improviste, M. Lavallée y consentit. Le lendemain, il se rendit au magasin de musique d'Arthur Lavigne, rue Saint-Jean, et, montrant la poésie, lui dit sa promesse au lieutenant-gouverneur. Le célèbre violoniste Jehin-Prume était présent. Tous trois se donnèrent rendez-vous, le soir, au domicile de M. Lavallée. Ce dernier exhiba une esquisse de sa façon, qui fut aussitôt écartée unanimement. La scène se répéta huit ou dix soirées consécutives. Je fus témoin à l'une ou à deux. Quelques essais de composition avaient été mis en réserve pour un futur examen : ce qui vexait notablement l'auteur et amusait beaucoup ses amis qui, dans leur critique, exagéraient la note à dessein. Un soir vint, cependant, où M. Lavallée leur mit négligemment aux mains un manuscrit au crayon, alla au piano et le joua par cœur. On le lui fit répéter : il avait inventé l'air de l'**hymne national**. Au départ, M. Lavigne le pria de lui apporter une copie à l'encre de sa composition : mais il oublia le lendemain d'y apposer sa signature, lacune que combla le marchand. Celui-ci en fit part à l'honorable M. Robitaille, qui le pria de s'en faire l'éditeur.

La première édition porte au frontispice le portrait en pied, enguirlandé de feuilles d'érables, du lieutenant-gouverneur. Aussitôt, le comité de musique de la Saint-Jean-Baptiste se préoccupa de l'affaire. Le 1er avril 1880, il était composé de 23, puis de 24 membres, entre autres MM. Ernest Gagnon, Petrus Plamondon, Georges Hébert, M. Nadeau, Pierre Laurent, et N. Levasseur. Le premier présidait, et le dernier était secrétaire. Le comité exprima cinq vœux, dont le quatrième était une invitation à M. Lavallée de vouloir bien composer l'air de l'hymne national pour le 24 juin prochain : il voulait, connaissant d'avance le fait, revêtir d'une marque officielle une entreprise qui n'avait jusque-là qu'un caractère privé.

En ma qualité de secrétaire, j'eus la mission de communiquer ce vœu au maestro; deux ou trois jours après, M. Lavallée accepta, en remerciant officiellement le comité et en me racontant ce qui s'était passé, et

ce que je savais personnellement. « C'est fait! » ajouta-t-il.

Telle est la véritable genèse de l'**Hymne national.** Telles ont été les diverses phases de sa création, conception, gestation et naissance. En scène, autour du phénomène, il n'y a pas eu d'autres figurants que ceux que j'ai désignés. Rien à ajouter, rien à en retrancher. « Qu'on se le dise, et aujourd'hui et demain. »

Cet hymne, une fois imprimé, exigeait une certaine somme de travail, d'abord pour son inauguration solennelle, ensuite pour sa vulgarisation. M. Lavallée était alors organiste à l'église Saint-Patrice, rue Mac Mahon. Bon nombre d'amateurs constituaient un chœur, entre autres un **Quatuor vocal**; à savoir M. Alphonse, premier ténor; M. Henri Bédard, deuxième; Pierre Laurent, baryton; Léonce Bilodeau, basse : tous, initiés au morceau, devaient servir de coryphées à plusieurs centaines de voix, le jour de la fête, sur les Plaines d'Abraham. La foule écouta l'exécution, émue et à découvert : puis elle salua l'**Hymne** par de frénétiques applaudissements prolongés. Sa vulgarisation commença le même jour.

I

O Canada! Terre de nos aïeux,
Ton front est ceint de fleurons glorieux!
Car ton bras sait porter l'épée,
Il sait porter la croix!
Ton histoire est une épopée
Des plus brillants exploits.
Et ta valeur, de foi trempée,
Protégera nos foyers et nos droits (*bis*).

II

Sous l'œil de Dieu, près du fleuve géant,
Le Canadien grandit en espérant,
Il est d'une race fière,
Béni fut son berceau;
Le ciel a marqué sa carrière,
Dans ce monde nouveau,
Toujours guidé par sa lumière,
Il gardera l'honneur de son drapeau (*bis*).

III

De son Patron, précurseur du vrai Dieu,
Il porte au front l'auréole de feu,
Ennemi de la tyrannie,
Mais plein de loyauté,
Il veut garder dans l'harmonie
Sa fière liberté,
Et par l'effort de son génie,
Sur notre sol asseoir la vérité (*bis*).

IV

Amour sacré du trône et de l'autel,
Remplis nos cœurs de ton souffle immortel!
Parmi les races étrangères,
Notre guide est la foi;
Sachons être un peuple de frères,
Sous le joug de la loi;
Et répétons comme nos pères
Le cri vainqueur : « Pour le Christ et le Roi! »
[*bis*]

A.-B. ROUTHIER.

Bibl. — *La Presse*, Journ. quot. de Montréal, 11 déc. 1920.

**OCHILTRIE** (James Stewart, cinquième lord), l'un des fondateurs écossais de la colonie de l'Ulster en Irlande (1611-20) et de la Nouvelle-Ecosse, en Nouvelle-France.

Sir William Alexander reçut l'appui de son compatriote et son encouragement. Dans l'espoir de refaire sa fortune ébranlée, il consentit (1628-29) à s'associer à W. Alexander au Cap-Breton et à prendre sa part à la fondation d'un nouveau poste à cet endroit. En mai 1629, Charles Ier autorise un emprunt de 500 liv. st. en sa faveur, « dans sa présente expédition au Cap-Breton, afin d'y établir une colonie » (V. **Reg. of Lett.**).

En juin, le lord écossais met à la voile avec deux vaisseaux et un transport, montés par un groupe de colons. Ayant abordé sain et sauf au petit **Port-aux-Baleines**, situé à environ six milles au nord-est de Louisbourg, il se hâte d'y élever un fort, renvoyant ses deux vaisseaux au **Scott's Fort** ou Port Royal. Considérant l'île entière comme un joyau de la Couronne d'Angleterre, il capture un voilier de Bordeaux, un autre de Saint-Jean-de-Luz, un troisième de Brest (V. Mém. S. R. C., 1889 : récit de Daniel). Puis il rançonna tous les bâtiments français, à raison de 10 %, tandis que sa commission l'autorisait à 15 %.

En septembre, survient le coup de main du capitaine Daniel (V. ce nom), qui l'emmène prisonnier à Dieppe. Relâché, après jugement à la cour d'amirauté, le 29 juin 1630, lord Ochiltrie adressa à son ministre de la Marine une requête réclamant des dommages-intérêts ou le remboursement de 20.000 livres sterling. Son factum est ainsi intitulé: **La barbare et perfide conduite des Français envers le lord Ochiltrie du Cap-Breton, prouvée en la Cour d'Amirauté à Dieppe** (Mém. de la S. R. C., 1889) et (Rec. Off. Papers, t. V).

Selon la teneur de sa déposition, les Français sont accueillis en amis dans son fort, sachant de part et d'autre que la paix avait été signée, au mois d'avril entre les deux Couronnes : mais une fois entrés, ils opérèrent aussitôt l'arrestation de tout son personnel. Il se plaint également que les officiers français avaient fait sortir, même les femmes et les enfants, sous la pluie et les vents, et que, à bord du navire, le monde fut entassé comme des sardines. « Il se peut, écrit M. Biggar, que la détention de lord Ochiltrie, pendant un mois, ait aigri à l'excès ses sentiments à l'égard du vainqueur, bien que sans nul doute le traitement que lui et les siens reçurent de la part du capitaine,

ne fut rien moins que plaisant et agréable. » (V. Maiapart).

Bibl. — Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910; H. P. Biggar, *The Early Trading*, Toronto, 1901.

**OCCIDENT (Domaine d')**, expression qui servait jadis à désigner en Nouvelle-France toute portion du pays relevant du roi ou de la Couronne.

Il comprenait, sur le Saint-Laurent, les terres situées depuis le bas de la seigneurie des Eboulements, qui est en face de la pointe nord-est de l'Ile-aux-Coudres, jusqu'au cap des Cormorans : espace d'environ 95 lieues de front avec l'Ile-aux-Œufs, autres îlots et battures adjacentes, y compris la seigneurie de la Malbaie et, en profondeur, la rivière Saguenay, le lac Saint-Jean et leurs affluents ou tributaires (V. **Edits** et **Ordonn.**, II). (V. **Ferme du roi**).

Bibl. — Bull. des Rech. hist. tabl. gén., Beauceville, 1925.

**O'CONNOR** (Richard Alphonsus) )1838-1913), prêtre, doyen, troisième évêque de Peterborough.

Né à Listowell en Irlande, en 1838, il vint avec sa famille dans le Haut-Canada et fut l'un des premiers élèves du collège Saint-Michel de Toronto. Entré dans les ordres, il reçut les onctions sacerdotales le 1er août 1861. Durant plusieurs années, il fut le curé doyen de Barrie.

Le 1er mai 1889, élu évêque, il fut sacré à Peterborough. Durant son administration, un nombre considérable d'immigrants commença à s'établir dans les régions, que l'on a appelées le **Nouvel-Ontario** : tout y devint florissant, agriculture, industrie, commerce, mines. En 1904, le Saint-Siège y créa le diocèse du Saut-Sainte-Marie. Mgr O'Connor est décédé le 23 janvier 1913.

Bibl. — *Can. and Prov.*, vol. II, Toronto, 1914; Can. eccl., Montréal, 1917.

**O'CONNOR** (Dennis) (1841-1911), prêtre de Saint-Basile, supérieur, évêque de London, archevêque de Toronto.

Il naquit à Pickering (Ont.), le 28 mars 1841, et fut élevé à la prêtrise le 8 décembre 1863. Il fut sacré évêque de London le 19 octobre 1890, après avoir été supérieur du collège de l'Assomption, dirigé encore par les Prêtres de Saint-Basile, à Sandwich (Ontario).

Nommé archevêque de Toronto le 27 janvier 1899, il prit possession de son siège le 3 mai suivant. En 1908, il donna sa démission, recevant le titre d'archevêque de Laodicée (en Syrie, auj. Lattakief, dép. d'Antioche). Il mourut le 30 juin 1911.

Bibl. — *Can. and Prov.*, vol. II, Toronto, 1914 ; Can. eccl&s., Montréal, 1917; H. J. Morgan, *Can. Men*, *Toronto*, 1912.

**O'DONOGHUE** (William) († 1878), professeur, *trésorier du gouvernement provincial*, chef secondaire des Féniens.

Pour la première fois, le jeune Irlandais catholique rencontra, à Port-Huron (Michigan), Mgr Grandin qui se rendait à la Rivière-Rouge, en juin 1868. Il offrit à l'évêque missionnaire ses services et suivit la caravane au Manitoba. A Saint-Boniface, on le nomma professeur de mathématiques au collège, où il commença en même temps ses études en vue d'embrasser l'état ecclésiastique. Mais, en 1870, il déposa son habit pour accepter le secrétariat du Trésor dans le gouvernement provisoire de Louis Riel. Celui-ci était animé de sentiments britanniques, tandis qu'O'Donoghue était pour l'annexion avec les Etats-Unis. Il fit enlever le drapeau anglais du fort Garry, pour le remplacer par le drapeau fleurdelisé et le shamrock irlandais. Dès l'apparition des troupes anglaises régulières, il s'enfuit aux Etats-Unis, avec d'autres comparses (1870).

Là, les Féniens (V. ce mot) organisèrent avec O'Donoghue l'invasion du Manitoba : le succès leur était assuré si la population française se ralliait à la cause des Américains : les uns et les autres escomptaient le concours des Métis, de façon à peu près certaine. L'influence de Mgr Taché et de son clergé vint anéantir ces espoirs. O'Donoghue fut capturé avec quatre de ses **généraux**, le 5 octobre 1871 : il ne bénéficia point de l'amnistie accordée à Riel et à Lépine, qu'on avait à tort supposés partisans du complot d'invasion : mais, en 1877, la Couronne exerça envers lui la clémence. O'Donoghue mourut, le 26 mars 1878, à Saint-Paul (Minnesota).

Bibl. — R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Eglise cat. dans l'Ouest*, t. II, Montréal, 1922; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**OFFICIERS BLEUS ET ROUGES**, termes familiers servant à désigner : les **officiers bleus** ou ceux qui montaient les bâtiments de la marine marchande ou de corsaires; les **officiers rouges** ou ceux du corps royal de la marine de l'Etat.

Ces derniers méprisaient souverainement les premiers qui, bien souvent, comme dans les premières années de Pierre d'Iberville, se montraient supérieurs en fait de manœuvre, de science nautique et de bravoure.

En 1757, quand le marquis de Moras oc-

cupa le ministère de la Marine, il s'empressa d'appeler au service des vaisseaux du roi **les officiers bleus,** qui se recommandaient par leurs états de service antérieurs. La guerre de Sept Ans sévissait sur terre et sur mer surtout. Pour stimuler les marins, il voulait les faire entrer, à titre auxiliaire et provisoire, dans les rangs de la marine, en leur délivrant des brevets de capitaines de frégate, de lieutenants de frégate, de capitaines de brûlots, ou d'autres analogues.

Les **officiers rouges,** se croyant lésés dans leurs droits et privilèges, protestèrent hautement. Le chef d'escadre Du Guay, commandant de la marine à Brest, se fit l'écho de leurs doléances et réclamations. Le ministre lui fit répondre :

« Le désir que vous avez de voir constamment les officiers de vaisseau pris dans la noblesse du royaume ne doit-il pas céder aux besoins du service? Cette vue générale, adoptée trop strictement, priverait souvent le roi de la faculté de se procurer des sujets de distinction très utiles. Les grades intermédiaires ont toujours été regardés comme le moyen de se les procurer; et c'est à cet établissement que la marine a dû les Duguay-Trouin, les Jean Bart et d'autres officiers, dont la réputation peut faire un juste motif d'émulation.

« Je ne vous dissimulerai pas que, en maintenant avec la plus grande attention la règle établie, qui n'admet à la place de gardes de la marine que des sujets tirés de la noblesse, je profiterai de toutes les occasions d'attacher à ce service des sujets d'un autre état, qui l'auraient mérité par des actions de valeur ou par des talents connus. »

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Histoire,* 3e série, Lévis, 1922.

**OGDEN** (Isaac) (1739-1824), loyaliste, juge de l'amirauté, magistrat.

Fils de David Ogden, il naquit à New-Jersey en 1739 et y fit ses études. Quand éclata la Révolution, il adhéra à la cause des loyalistes et vit confisquer son patrimoine. En 1783, au moment où les troupes évacuaient New-York, il passa en Angleterre.

En 1788, il vint au Canada et fut nommé juge de la Cour d'Amirauté à Québec. A ce titre, joint à sa qualité de juge puîné de la Cour du Banc du roi à Montréal (1796), on le gratifia d'une concession de 27.720 acres de terre, dans le canton de Stanstead. Pour cause de santé, le vieillard résignait sa charge de magistrat en 1808 et alla mourir en Angleterre, en 1824. Il avait épousé Sara Hansen, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

**Charles-Richard,** né le 6 février 1791 à Québec, fit ses études aux Trois-Rivières et à Montréal, fut admis au barreau en 1812, député (1814-24) et (1830-33), nommé avocat général en 1823 et juge des rebelles en 1837-1838, membre du Conseil spécial (V. ce mot) en 1840, élu de nouveau aux Trois-Rivières en 1841; il se retira en Angleterre en 1844, où il devint avocat; puis avocat général à l'île de Man (pays de Galles) et en 1857, régistraire au district de Liverpool; décédé en février 1866. Il se maria d'abord à Mary, fille du général Coffin; ensuite à Suzan, fille de Isaac Charlie, qui fut mère de quatre fils et d'une fille;

**Peter Skene,** né à Québec en 1794, entra au service de la Compagnie du Nord-Ouest (1811), stationna à l'Ile-à-la-Crosse (1818), se rendit au littoral du Pacifique, où il séjourna jusqu'à son décès, près d'Orégon-City, le 27 septembre 1854; il publia, comme bourgeois de la Compagnie d'Hudson, en 1853, **Traits of Amer. Indian Life and Character.**

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; L. J. Burpee, *Oxf. Enc.,* 1926.

**OGILVIE** (James) (1741-1813), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Cap-Breton.

Né vers 1741, il entra dans l'armée et reçut une commission de lieutenant au 4e régiment d'infanterie de ligne, le 25 décembre 1757, devint capitaine le 30 mars 1764, major le 22 avril 1774, lieutenant-colonel le 4 juin 1777, colonel le 12 octobre 1782.

Promu brigadier-général, il reçut des instructions secrètes pour faire l'attaque de Saint-Pierre et Miquelon : il commença ses préparatifs en réunissant 310 hommes; et faisant voile de Halifax le 7 mai 1793, il atteignit les deux îles et s'en empara, le 14, par surprise et sans aucun coup de feu; on le récompensa en le faisant major-général le 12 octobre suivant, lieutenant-général le 1er janvier 1798, général le 27 septembre 1803. Il eut le commandement des troupes de Halifax, du mois d'août 1790 à décembre 1799, fut administrateur civil du Cap-Breton, le 13 décembre 1797, et se rendit à Sidney en juin 1798 jusqu'au même mois de 1799. Il mourut le 24 février 1813.

Bibl. — W. Brown, *Hist. of Cape-Breton*; Army lists; Arch. can., série C, vol. 29 et 1.427; série M, vol. 312, Ottawa.

**OGILVIE** (William) (1846-1912), arpenteur fédéral, Commissaire des Territoires du Yukon.

D'origine écossaise, fils de James et de Mar-

garet Hallady, il naquit à Ottawa le 7 avril 1846. En 1869, il était arpenteur du gouvernement provincial; puis, du gouvernement fédéral, concernant les frontières de l'Alaska, en 1887-88, de Québec et de l'Ontario en 1896.

Lors de la découverte des mines d'or du Yukon en 1898, il eut aussi mission d'en distinguer les limites. Le gouvernement Laurier le nomma Commissaire de ces Territoires, du 4 juillet 1898 au 12 avril 1901 : il passait ensuite pour **le roi du Klondike**. Auteur de plusieurs ouvrages, il décéda à Winnipeg le 13 novembre 1912, ayant d'abord épousé Mary Ann Sparks en 1872; puis, en 1903, C. O. Richardson.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. Ann. Review, 1922; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

**OKA**, village composé des descendants de tribus : Iroquois, Nipissings, Algonquins, Outaouais. — Le mot signifie **Bison sacré**, qui abondait dans le lac des Deux-Montagnes.

Il remonte à 1720 environ, quand les Iroquois, domiciliés et convertis au catholicisme, vinrent s'y établir en abandonnant le Sault-au-Récollet : ils étaient alors au nombre d'environ 900 âmes. Quelques années après, vinrent les rejoindre les Nipissings et les Algonquins, émigrant de l'Ile-aux-Tourtes. Chaque groupe de ces indigènes conserva son idiome propre. En 1881, environ 130 se détachèrent de la mission et se transportèrent à Watha ou Gibson, dans l'Ontario.

Non loin de la réserve indigène, se sont établis les Trappistes (V. **Cisterciens**).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Handbook of Indians, Ottawa, 1913.

**OLIER** (Jean-Jacques) (1608-57), abbé, prêtre, curé, associé de la Société de Ville-Marie, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice.

Issu de la famille de Verneuil, illustre par sa noblesse et par les charges qu'elle exerça dans la magistrature, il naquit à Paris le 20 septembre 1608. Sa mère le présenta à saint François de Sales, qui lui prédit sa vocation. Ayant terminé son cours d'études, pourvu de la prébende de la riche abbaye de Pébrac (Haute-Loire), le jeune homme fréquenta la société et s'engagea dans les divertissements du monde. Dans un pèlerinage à Rome, il retourna par Lorette, où s'opéra dans son âme une vraie conversion. Rendu à Paris, il consulta M. Vincent et le Père de Condren, supérieur général de l'Oratoire. Bientôt il entre dans les ordres sacrés et se fait missionnaire des campagnes, parcourant les régions du Vivarais et des Cévennes.

Sur la fin de 1641, M. Olier, avec les abbés François de Caulat et Jean du Ferrier, ouvre un séminaire et, en 1642, devient curé de Saint-Sulpice : en 1645, l'architecte Le Mercier leur construit un édifice, qui fut remplacé en 1820 par le Séminaire, confisqué en 1905. L'œuvre de la formation des clercs

M. J.-J. Olier.

excluait dans sa pensée tout autre apostolat et imposait aux directeurs de s'associer en détail à tous les exercices des candidats au sacerdoce, présents au séminaire : il intitula leur directoire : **Pietas Seminarii**, où il expose sa méthode. L'œuvre se consolida et se répandit rapidement (V. **Sulpiciens**).

C'est à M. Olier que revient en grande partie l'honneur de la fondation de la **Société de Montréal** ou **Ville-Marie** (V. ce mot), et par ses souscriptions et par l'envoi d'un contingent de ses sujets. Il mourut, le 2 avril 1657, dans les bras de M. Vincent de Paul. En 1674, on publia **Lettres et Correspondances du Père Olier de Verneuil sur les établissements de la Foi en la Nouvelle-France**. La cause de sa béatification est en instance à Rome : le 11 juin 1899, revision des écrits.

Bibl. — E.-M. Faillon, *Vie de M. Olier*, 2 vol., Paris, 1841; G.-D. *Le Messager du Sacré-Cœur*, Montréal, 1923; Bull. des Rech. hist., Beauceville, 1925; Elie Maire, *Hist. des Inst. relig. et mission.*, Paris, 1930.

**ONNEIOUTS (Les)** (**Oneidas** en anglais), l'une des cinq tribus de la Confédération iroquoise. — Le mot signifie **Nation de la pierre,** en raison d'un énorme monolyte situé près d'un de leurs villages.

La tribu était établie en bourgades au sud du lac Oneida (Etat du New York) et sur le haut Susquehana, à l'ouest des bourgades des Agniers. Ce canton, le plus faible et le moins populeux, ne comptait guère, en vérité, qu'un seul grand village, appelé **Onéioute.** Il était organisé à la façon de ceux des Agniers (V. ce nom); décimé par une défaite que lui infligea l'Algonquin, il eut recours à ce dernier pour se repeupler. (V. **Relat.** de 1646). En 1653, il voulut entrer dans le traité de paix arrangé avec les Français. Trois ans après, les Pères Chaumonot et Ménard y portaient l'Evangile. En 1659, une centaine d'hommes seulement formaient le parti de guerre; mais, durant les cinq années suivantes, ce parti ne déposa jamais les armes.

L'expédition de M. de Tracy contre les Agniers voisins inspira la terreur et le désarmement définitif. Le Père Bruyas se fixa à la mission qu'il dénomma **Saint-François-Xavier;** ensuite le Père Millet (1668-74). Au sentiment de ces missionnaires, les Onnéiouts exerçaient sur leurs captifs les tortures les plus atroces; néanmoins, ils en épargnaient un certain nombre pour les assimiler à leur tribu.

A l'époque de la Révolution américaine, la tribu observa la neutralité. Plus tard, un groupe important émigra dans l'Ontario, où ils sont encore environ 1.200 sur la Grande-Rivière et la Thames. L'Etat du New York en compte environ 300 et le Wisconsin, sur la baie Verte, à peu près 3.600 âmes.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. II, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., 1903; *Handbook of Indians*, Ottawa, 1913.

**ONNONTAGUES (Onondagas.** en anglais), l'un des cinq cantons de la Confédération iroquoise. — Le mot signifie **Nation de la Montagne,** étant située sur un charmant monticule ou mamelon.

La tribu occupait une région du centre de l'Etat du New York, s'étendant vers le lac Ontario et au sud des sources du fleuve Susquehana, sur les rives du lac **Onondaga** actuel : c'est ici que se trouve la **réserve** présentement. Bien que très populeuse, elle ne comptait jadis que trois bourgades : **Onnontagué, Cassouets, Touansho,** toutes protégées par de fortes palissades. Elle se répartissait en trois clans, à l'origine: plus tard, en neuf : **Le Loup, L'Ours, La Tortue, Le Daim, L'Elan, Le Castor, Le Pluvier, Le Faucon, La Balle,** ayant chacun des attributions dans les réunions locales et pour le choix des délégués aux assemblées fédérales.

En 1616, Champlain dut accompagner un parti huron-algonquin contre l'un de leurs villages; il subit un échec humiliant, faute de discipline dans les rangs des alliés. En 1622, il accéda aux mêmes instances qui voulaient aboutir à la paix; elle se fit avec la Confédération. Jaloux des Agniers, les Onnontagués méditent un rapprochement avec les Hurons, en 1647; la dispersion de ces derniers anéantit leur projet. En 1652, ils sont les premiers à proposer la paix et à demander des missionnaires : deux ans après, on établit un poste français à **Gannentaha,** à cinq lieues d'Onnontagué. Mais en 1657, ils massacrent les Hurons réfugiés et complotent le meurtre des Français qui réussissent à s'évader à temps. (V. **Relat.** de 1658.) En 1660, ils ont 300 hommes sous les armes. Le Père Le Moyne traite avec eux de la délivrance des captifs, tandis que les Hollandais leur vendent des spiritueux.

En 1668, ils sont évangélisés par les Pères Garnier, de Carheil, Millet, Jean de Lamberville. Bien plus tard, les convertis rejoignent leurs frères des environs de Montréal; environ 400 vivent aujourd'hui sur la Grande-Rivière et un groupe considérable dans l'Etat du New York.

BIBL. — V. la précédente.

**ONONTHIO,** terme iroquois-huron, signifiant **haute** ou **grande montagne.**

Plusieurs Sauvages des Cinq-Cantons furent désignés, à diverses reprises, comme ambassadeurs à Québec, soit pour l'échange des prisonniers, soit pour des traités de paix. Ils furent frappés de la haute stature du gouverneur, M. de Montmagny : ce qui les amena à l'appeler **Ononthio** dans leurs discours. Le chevalier gouverneur vit ainsi son nom patronymique traduit simultanément en huron-iroquois.

L'appellation **Ononthio** se transmit, dans la suite, aux successeurs de M. de Montmagny, dans la bouche des ambassadeurs indigènes. Bien plus, quand un gouverneur, par exemple, M. de Frontenac ou M. de Callières, parlait aux délégués indiens du roi Louis XIV, il le désignait par l'expression **Grand Ononthio,** revêtu de la plus grande puissance sur tout le pays.

BIBL. — Relat. des Jésuites, 3 vol., tabl. gén., Québec, 1858; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903.

**ONTARIO,** l'une des Provinces de la Confédération, dénommée en 1791 Haut-Canada, bornée au nord par le Keewatin, la rivière

BAIE D'HUDSON
SASKATCHEWAN
MANITOBA
BAIE JAMES
QUEBEC
NOUVEAU BRUNSWICK
ETATS UNIS
WINNIPEG
Lac Seul
Lac St Joseph
Lac Nipigon
Nipigon
Port Arthur
Fort William
White River
Moose Factory
Cochrane
L. Abitibi
Chapleau
Timiskaming
L. Superieur
Sault Ste Marie
North Bay
Nipissing
Pembroke
Hull
OTTAWA
MONTREAL
Trois Rivières
Quebec
Cornwall
Brockville
Perth
Kingston
Parry Sound
Baie Georgienne
Owen Sound
Orillia
TORONTO
L. Ontario
Hamilton
London
Niagara Falls
Sarnia
St Thomas
L. St Clair
Windsor
Lac Erie
Lac Michigan
L. Huron
ONTARIO
Echelle 197.3 m. au pouce
100 50 0 100 200
Yves Pinard Del.

Albany et la baie James, au nord-est et à l'est par le Québec et la rivière Ottawa, au sud par le Saint-Laurent supérieur, le lac des Mille-Isles, le lac Ontario, la rivière Niagara et le lac Erié, à l'ouest par la rivière Détroit, le lac et la rivière Sainte-Claire, les lacs Huron et Supérieur, et le Manitoba.

Samuel de Champlain est le premier blanc, avec les Pères Récollets, qui ait visité ces régions, en 1615-16. Dix ans après, les missionnaires Jésuites évangélisaient les tribus huronnes et algonquines. Dans la suite, les mêmes Religieux, plus tard les Sulpiciens et les Récollets, y exercèrent leur ministère d'évangélisation, et M. de La Salle entreprit ses découvertes et ses fondations. Sous le régime français, les forts se multiplièrent, et dans la péninsule, et sur les rives méridionales du lac Ontario. Tout se confinait alors à la traite des fourrures et aux conflits entre les indigènes.

Après le traité de 1763, la péninsule resta déserte durant vingt années encore : ce n'est qu'en 1783 que l'Ontario recevait un notable contingent d'immigrants loyalistes des Etats-Unis; ceux-ci ont été les véritables fondateurs de la Province, puisque, en 1784, le district au-dessous de l'île de Montréal fut envahi par plus de 10.000 immigrants. En 1788, on jugea urgent de diviser la région jusqu'à Niagara en quatre districts : Lunenburg, Mecklemburg, Nassau, Hesse, dénominations allemandes en mémoire des alliances princières d'Angleterre.

I. **Haut-Canada (1791-1867).**

Le 24 août 1791, un arrêté du Conseil privé « divise la Province de Québec en Provinces de Haut-Canada et Bas-Canada ». La frontière entre les deux commence : à une borne de la Pointe-au-Baudet du lac Saint-François, par une ligne longeant la seigneurie du Nouveau-Longueuil au sud-ouest de la seigneurie de Rigaud (Vaudreuil), puis à l'Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue et à la rivière Albany; descendant aux Grands-Lacs et à la Rivière La Pluie. En 1794, par la convention Jay-Grenville, abandon de tous les postes situés en territoire américain : Niagara, Détroit, Makinac, etc.

Le **bill constitutionnel** établit un lieutenant-gouverneur, secondé d'un Conseil législatif composé de membres élus à vie par la Couronne et le président par le gouverneur, comptant au moins 7 conseillers, âgés de 21 ans et nés au pays ou naturalisés; d'une Assemblée législative composée de représentants élus par le peuple, munis de pouvoirs définis par la Constitution, comptant au moins seize députés, à l'exclusion de tout membre du clergé de la liste des votants et de la représentation — clause rapportée en 1843 — convoqués au moins une fois l'an en session, avec un mandat de quatre années.

La **législation civile** adopte le code des lois britanniques, ainsi que le code criminel. Les lois générales ou locales seront votées par la Chambre, le Conseil, le lieutenant-gouverneur : mais Sa Majesté pourra désavouer toute loi, dans le cours de deux ans; le gouverneur et son Exécutif forment un tribunal d'appel.

La **législation religieuse anglicane** comporte l'exemption de la dîme, due au clergé romain; dans les concessions des terres de la Couronne, la septième partie est **réservée** à l'Eglise établie par l'Etat : soit environ 2.400.000 acres. Les revenus seront dévolus à l'entretien du clergé national — le but était de créer ainsi une classe de nobles héréditaires.

La **législation ecclésiastique** garantit la liberté aux catholiques, ainsi que l'exercice du culte, le droit de propriété, d'achat, de vente, de transmission, la perception des dîmes ou des rentes seigneuriales, la capacité légale de recevoir des legs, donations, fondations : une ordonnance royale, en 1791, concerne les constructions et les réparations des églises, presbytères, cimetières.

La **liste civile**, ou taux fixé par la Couronne des salaires et allocations octroyées annuellement aux fonctionnaires, comprenait: lieutenant-gouverneur, 1.500 liv. st.; juge en chef, 1.200; magistrat des Cours inférieures, 500; juge de l'amirauté, 200; conseiller exécutif, 100; ministre anglican, 200; Eglise romaine, 200; etc., etc.

1° **Simcoe** (John Graves) (V. ce nom), premier lieutenant-gouverneur (12 septembre 1791-20 juillet 1795). Il commença par diviser le Haut-Canada en 19 comtés : Glengarry, Stormont, Dundas, — Russel est postérieur — Grenville, Leeds, Frontenac, Arlington, Lennox, Prince-Edward, Hastings; tous à l'est; au centre, Northumberland, Durham, York, Lincoln, Norfolk; à l'ouest (Middlesex) Oxford, Kent, Essex. La capitale est baptisée **Newark**, nom d'une ville du comté Lincoln (Angl.); c'était **Niagara** même.

La première législature (1792-96) se composait de 16 élus, parmi lesquels François Bâby, représentant Essex et Suffolk, tandis que Jacques Bâby était le seul Canadien du Conseil législatif, formé le 8 juillet 1792 à **Kingston** (ainsi appelée en l'honneur de George III) et comptant 8 membres. La Chambre tint cinq sessions : 1792, 1793, 1794, 1795, 1796. (V. Can. and Prov., t. I).

La deuxième législature (1797-1800) vit le renouvellement du mandat électif. Le 11 sep-

tembre 1796, le colonel Simcoe fut remplacé par un administrateur de son choix, Peter Russel, qui avait reçu sa commission, le 18 juillet précédent, qu'il conserva jusqu'au 17 août 1799. En 1796, Niagara est évacué en faveur des Américains : la capitale est transférée à **York** (Toronto), où la Chambre tint quatre sessions : 1797, 1798, 1799, 1800.

2° **Hunter** (Peter), deuxième lieutenant-gouverneur (1799-1805), qui convoqua le Parlement le 2 juin 1800. Il fait adopter six lois : celles des patentes, de l'inauguration du marché public à York, des concessions agraires, de l'établissement des colons. Pendant qu'il inspectait les troupes comme commandant en chef, il mourut d'apoplexie à Québec le 21 août 1805. Alexander Grant, le doyen du Conseil, lui succéda comme administrateur jusqu'au 25 août 1806.

3° **Gore** (Francis) (V. ce nom), troisième lieutenant-gouverneur (1806-11). Il convoque les députés, en 1807, qui votent neuf actes, entre autres celui de l'inauguration des Ecoles publiques de districts. Cabale du juge Thorpe, de Wyatt, de Wilcocks contre l'administration. En 1808, litige des concessions de la Couronne; en 1810, de la milice : pour se disculper, Gore obtint un congé illimité en Angleterre (1811).

En son absence, se succéda une série d'administrateurs militaires : **Isaac Brock** (1811-1812) qui convoqua deux sessions; **Roger Sheaffe** (1812-13), vainqueur à Queenstown, rappelé à Londres; **Francis de Rottenburg** (juin-décembre 1813); **Sir Gordon Drummond** (1814-15); **Sir George Murray** (avril-juillet 1815), lieutenant-gouverneur provisoire, ainsi que Sir **Frederick Robinson** (juillet-septembre 1815).

Le 21 septembre 1815, Francis Gore est assermenté de nouveau comme lieutenant-gouverneur jusqu'au 11 juin 1817. York compte 500 âmes, la Province 50.000 : on y installe un Hôpital-Général. En 1817, un groupe de députés déclare la nécessité d'une enquête sur l'état de la Province. Gore se dit insulté et se retire. Du nom de son épouse, **Arabella**, nommée Belle en famille, se forma l'appellation de **Belleville**. Le lieutenant-colonel **Samuel Smith** devint administrateur (1817-18) et la Chambre adopta des règlements concernant les impôts directs.

4° **Maitland** (Sir Peregrine), quatrième lieutenant-gouverneur (1818-28). Le mécontentement prit origine sous Gore. Robert Fleming Gourlay, turbulent Ecossais, devint l'agitateur politique des menées secrètes; il fut emprisonné, exilé. La foule des immigrants imposa une révision des comtés : la Chambre eut, dès 1820, 38 représentants. Survint alors la question de la naturalisation des étrangers : elle fut dénouée au Conseil législatif, mais rejetée par l'Assemblée sous l'inspiration de Robert Randall, qui eut gain de cause à Londres. En 1824, s'organisa la **Compagnie du Canada** : elle avait reçu 1.400.000 acres des terres de la Couronne et 830.000 des réserves du clergé anglican : ce fut une opposition générale contre ces dotations.

5° **Colborne** (Sir John) (V. ce nom), cinquième lieutenant-gouverneur (1828-35), fut témoin de l'affaire du *journaliste* Francis Collins, des agissements du parti réformiste et des 31 remontrances de Lyon Mackenzie (V. ce nom). Luttes acrimonieuses, analogues à celles du Bas-Canada : mais le lieutenant-gouverneur s'en tint à la Constitution : il reçut la mission de maintenir l'ordre et la tranquillité.

6° **Head** (Sir Francis) (V. ce nom), sixième lieutenant-gouverneur (1835-38), publia les instructions secrètes du Bureau colonial, devant les exigences républicaines des Réformateurs : il eut la victoire aux élections, mais survint la proclamation des Républicains, amis de leurs voisins des Etats-Unis.

7° **Arthur** (Sir George) (V. ce nom), septième lieutenant-gouverneur (1838-41), assista aux troubles sur la frontière américaine et vit deux exécutions capitales de Républicains. La Chambre adopta des décisions concernant le réglement des **Réserves** anglicanes, l'éducation, l'indemnité aux victimes du soulèvement (V. David Read, **The Lives of Lieut.-Govern. of Upper Canada**).

8° **Troubles politiques.** — Les causes en sont multiples : fréquentes collisions d'intérêts entre l'Exécutif, le Conseil, l'Assemblée : 385 bills votés par celle-ci sont rejetés en haut lieu (1830-37); abus de contrats provinciaux; administration de la prérogative royale rendue impopulaire; ingérence du Bureau colonial dans les affaires locales; irresponsabilité de l'Exécutif; réserves du clergé presbytérien et méthodiste; appropriation scandaleuse des terres de la Couronne; négligence coupable dans l'installation des immigrants; **Pacte de Famille** ou concentration du pouvoir et du patronage politique entre les mains de quelques privilégiés; nomination de lieutenants-gouverneurs exclusivement militaires; énormité des salaires accordés à des sinécures publiques; cumul des fonctions législatives et judiciaires; choix des magistrats selon la faveur de l'Exécutif et non d'après

le mérite, etc. (V. Makers of Can., t. XI).

Les **chefs** de la Réforme, fondée sur ces *griefs*, *étaient* William Lyon Mackenzie (V. ce nom); Samuel Lount, forgeron, mis à la tête des volontaires marchant sur York, fait prisonnier et exécuté (1838), Antoine Van Egmont, d'origine hollandaise, établi à Waterloo, commandant des insurgés, défait le 7 décembre 1837, emprisonné, *mort* de ses fatigues; John Ralph, *médecin*, s'évade aux E.-U., revient après l'amnistie; Marshall Bidwell, avocat, député et orateur, banni à vie.

Le **soulèvement** est proclamé dans **The Constitution**, journal de Mackenzie, le 4 juillet 1837 : la population loyaliste brise ses presses; le 4 août, parut quasi une « Déclaration d'Indépendance ». Aussitôt, assemblées nombreuses dans la Province : W. Lyon rend la parole environ 200 fois. Proclamation du gouvernement *provisoire*; le journal publie, le 15 novembre, les articles préliminaires de la **Constitution républicaine.** Le mouvement est organisé pour le 4 décembre, quand paraît un mandat d'arrêt contre Mackenzie. Les lieutenannts ont commencé la marche sur York, dès la veille : le retard de volontaires désorganise les plans. Ralph refuse de suivre l'avis de Lyon et s'avance vers la ville; le gouverneur Head fait arborer le drapeau blanc. Mackenzie ordonne à Lount de presser la marche, tandis qu'il se porte avec les siens sur un autre point de la cité. Une escarmouche a lieu à la Taverne Montgomery : 400 rebelles mal armés tentent l'assaut d'une ville de 1.000 âmes, défendue par des réguliers sous les ordres des colonels Mac Nab, Chisholm, Jarvis. L'engagement dure près d'une heure, mettant en fuite chefs et volontaires; 1.000 liv. st. sont la rançon accordée pour la prise de Mackenzie; mais, le 11 décembre, il est en sûreté à Buffalo. Il y travaille avec Jefferson, Sutherland, Van Rensselaer à organiser un corps sur Navy Island, située au-dessus des cataractes de Niagara; les patriotes munissent d'armes 600 hommes. L'incapacité notoire des chefs *improvisés* conduit à l'abandon de l'*entreprise* et à la débandade des volontaires (13 janvier 1838). Les représailles amenèrent les exécutions de Lount, Peter Mathews, Jarvis Morrow; plus tard, le 4 décembre, de quatre soldats et de douze autres, après leur procès. Le 8, Van Schoultz est mis à mort à Kingston, ainsi que dix autres rebelles. Environ 83 sont exilés et font voile, sur le **Buffalo**, avec les Canadiens français, vers la Nouvelle-Galles du Nord.

9° **L'Union du *Haut et Bas-Canada* (1840-1867). (V. Acte d'Union).** — Dans la Constitution nouvelle il est stipulé que le ministère comportera deux premiers, l'un de chacune des Provinces. Il y eut en tout 8 Parlements (V. **Canada**). Les premiers de l'Ontario furent : Draper, Ogden, Baldwin, Sherwood, Hinks, Mac-Nab, Macdonald (sir John Alexander), Mac Donald (John Sandfield) (V. ces noms).

**II. Province de l'Ontario (1867-1915) (V. Acte de la Confédération).**

L'**administration** est confiée de nouveau à un lieutenant-gouverneur, en vertu de la section 58 de la Constitution. **Ontario** remplace l'appellation Haut-Canada, et le siège central est à **Toronto.** La charge dure l'espace de cinq années. Au besoin, le lieutenant-gouverneur est suppléé par un **administrateur,** qui sera le juge en chef de la Province.

La liste suivante a consigné les noms des uns et des autres :

1. Stisted (Henry-William), lieut.-gouv., assermenté : 1er juillet 1867-11 juillet 1868;
2. Howland (William), lieut.-gouv., assermenté : 15 juillet 1868-11 nov. 1873;
3. Crawford (John), lieut.-gouv., assermenté : 12 nov. 1873-13 mai 1875;
4. Macdonald (Donald), lieut.-gouv., assermenté : 18 mai 1875-30 juin 1880;
5. Robinson (John), lieut.-gouv., assermenté : 1er juillet 1880-31 mai 1887;

Hagarty (John), administrateur : 28 avril-7 juillet 1882.

Spragge (John), administrateur : 10 juillet-8 septembre 1882;

6. Campbell (Sir Alexander), lieut.-gouv., assermenté : 1er juin 1887-24 mai 1892;

Galt (Sir Thomas), admin., en 1888, 1889, 1890;

Hagarty (John), admin., deuxième fois en 1892;

7. Kirkpatrick (Sir George), assermenté le 30 mai 1892-18 novembre 1897, ayant eu comme administrateur sir Casimir Gzowsky en novembre 1896;

8. Mowat (Sir Oliver), assermenté le 18 novembre 1897-19 avril 1903, remplacé par les *administrateurs* John Armour, en mars 1902 et Charles Moss en mars 1903;

9. Clark (Sir William), assermenté le 18 avril 1903-21 septembre 1908, comptant trois administrateurs : Moss, trois fois (1903-1905), sir William Mulock en 1906, Moss en 1907 et 1908;

10. Gibson (Sir John), assermenté le 22 septembre 1908-26 septembre 1914, ayant comme administrateur Moss en 1908 et 1911;

11. Hendrie (John), assermenté le 2 octobre 1914-1919;

12. Clarke (Lionel-Herbert), lieutenant-gouverneur, 27 nov. 1919-10 sept. 1921.

13. Cockshutt (Henry), en 1921-26;

14. Ross (William Donald), 12 janvier 1927.

L'Assemblée législative était d'abord composée officiellement de 82 représentants (1867), de 88 (1874), de 90 (1885), de 94 (1894) et de 100 (1908), de 111 en 1923. L'Orateur ou Président est élu au début de chaque session, qui est annuelle durant quatre ans, à moins de dissolution par le lieutenant-gouverneur. Point de Conseil législatif, mais un Cabinet composé d'abord de cinq ministres, puis de trois autres et enfin de quelques-uns sans portefeuille, pris en dehors de l'Assemblée. Le ministère comprend les titulaires suivants: Président du Conseil exécutif, Procureur-Général, Secrétaire de la Province, Trésorier provincial, Ministre des Terres, Forêts et Mines, Ministre des Travaux Publics, Ministre de l'Agriculture, Ministre de l'Education.

1. **Président du Conseil** : est créé en 1905 en vue d'alléger le fardeau du premier ministre, qui détenait le portefeuille de Procureur-Général.

2. **Procureur-Général** : est le protecteur de la paix royale dans la Province : il est à la tête du corps des avocats de la Couronne dans chaque comté, des juges de paix, des magistrats de police, des inspecteurs, des connétables, des agents de même ressort, des juges des Cours subordonnées à sa juridiction, des surintendants d'assurance et de crédit public, enfin des comptables officiels municipaux.

3. **Secrétaire Provincial** : est le canal des pétitions, adresses, mémoires, documents destinés au lieutenant-gouverneur, qui lui transmet ses décisions et communications diverses; il a la charge de l'Acte d'incorporation des Compagnies par lettres patentes, soit des Compagnies provinciales, soit de celles du dehors; de l'administration des licences à octroyer aux véhicules quelconques de l'Ontario. De plus, il commande les départements de l'enregistrement; patentes, commissions, concessions des terres; des prisons : **la Centrale** à Toronto, transférée à Guelph; la **Réformation,** pour femmes; les **Hôpitaux d'aliénés** à Brockville, Cobourg, Hamilton, Kingston, London, Mimoco, Toronto, Penetanguishene, l'**Hôpital des épileptiques** à Woodstock; du **Bureau des licences**; du **Bureau de Santé,** créé en 1912 et devenu un ministère spécial; du **Bureau des Statistiques**; du **Bureau des licences des boissons** : réservé depuis 1927 à une Commission spéciale.

4. **Trésorier Provincial** : est préposé au budget des recettes et des dépenses générales et particulières, y compris les subsides accordés par le gouvernement fédéral; taxes sur les banques, les emprunts, les Compagnies d'assurance, les télégraphes, téléphones, etc. De lui relèvent les comptes de l'auditeur, le Bureau des Archives et d'imprimerie locales.

5. **Ministre des Terres et Forêts**; les **Mines** forment un ministère spécial; c'est l'un des plus importants dans l'administration, le rendement des forêts étant de 2 millions 719.242 dollars en 1911, et des mines de 12 millions 858.234, la même année; de nos jours les chiffres sont de beaucoup supérieurs. Il réglemente aussi les **Parcs Nationaux** de son ressort : Algonquin (1893), Rondeau (1894).

6. **Commissaire des Travaux Publics** : a la charge des édifices provinciaux, des routes, des droits de chasse et de pêche, du Bureau du Travail.

7. **Ministre de l'Agriculture** : créé en 1920, est mis à la tête de l'exécution des lois relatives aux diverses branches de son domaine, du Bureau des industries, du collège agricole, du collège des vétérinaires, des fermes en friche, des Bureaux d'immigration et de colonisation, de l'inspection des usines et manufactures, etc.

8. **Ministre de l'Education** : nommé en 1876, est préposé à l'établissement et au développement des écoles primaires, secondaires, supérieures. Dès la création de la Province, deux figures remarquables et dominant les autres dévouaient leurs talents et leurs efforts au système scolaire : Eagerton Ryerson, et John Strachan (V. ces noms); leur succès fut immense. Ce système embrasse les **écoles primaires,** dites **publiques,** ouvertes gratuitement à l'adolescence, de 5 à 21 ans, purement profanes et neutres; les **High School** et **Collèges affiliés,** qui exigent un **examen d'entrée,** établis par les conseils de comté, donnant un enseignement secondaire et rétribués par le gouvernement local : soit en 1911, 3.150.000 dollars dans l'Ontario. Le ministre a sous sa juridiction les Bureaux d'éducation, les écoles normales, l'Université de Toronto; en 1912, le ministère subit un déficit de 21.255 dollars sur un total de dépenses de 884.812, bien que le gouvernement eût versé environ 470.325 dollars.

**Les Ecoles Séparées** furent autorisées par le statut de 1841 et ratifiées en 1863. En dehors des catholiques romains, il y a des écoles fondées par les Luthériens, les Grecs, orthodoxes, etc. En 1911, l'on comptait dans la Province 495 écoles, fréquentées par 60.000 élèves, coûtant 897.890 dollars. Jusqu'ici, en 1928, elles étaient soumises à l'inspection officielle; ce qui créa un antagonisme qui s'aggrava il y a dix ans, par le vote du règlement XVII, qui excluait à peu près l'enseignement du français des écoles primaires : une opiniâtre résistance l'a fait éliminer des statuts et l'on a l'espoir d'un traitement scolaire plus équitable.

**La Magistrature,** dès l'origine du Haut-Canada, était constituée d'après les lois et la

jurisprudence anglaises, au civil et au criminel : juges des Plaids communs, Cour de Chancellerie et Cour de Révision des Erreurs. En 1881, eut lieu une fusion des Cours : la Cour suprême anglaise englobe les précédentes, qui forment les Cours de Division avec la Haute-Cour de justice; plus les Cours de comtés et celles de Substituts.

**Le Système municipal** : en 1868, comprenant 36 comtés, soit 399 cantons, 104 villes ou bourgs, ayant leurs conseils d'administration. Les questions municipales embrassent : franchise, accise ou taxation, perception des impôts, exemptions, corporations patentées et propriétaires d'immeubles, bureaux et comités, routes, voies ferrées urbaines, hygiène, mendicité, églises, écoles, allocations provinciales. Le système des taxes a subi des variations successives jusqu'à nos jours.

**Des commissions spéciales** ont surgi peu à peu, dépendantes du gouvernement; il suffira de mentionner : Commission du parc des chutes de Niagara, le Bureau municipal et des chemins de fer, la Commission des Pouvoirs hydrauliques, la Commission des voies ferrées Témiskaming et Ontario-Nord.

Quant aux **Finances**, l'Acte de la Confédération (1867) accordait au Parlement d'Ottawa le pouvoir exclusif de percevoir les droits de douane et d'accise; mais, en compensation, il assumait les dettes des Provinces, variables et proportionnées à chacune d'elles. L'Ontario, dont la dette totale atteignait la somme de $ 78.400.000, en reçut 80.000 par an et 80 cents par tête de sa population. Jusqu'en 1892, le gouvernement, outre ces subsides fédéraux, percevait des revenus provenant de la vente des droits de coupe forestière, des royautés minières, des licences et des salaires. La même année, on vota la loi de perception sur les héritages, soit en ligne directe, soit en ligne collatérale, soit de mainmorte, soit en faveur d'étrangers, selon un taux proportionné au montant de la succession. En 1899, une nouvelle loi fut adoptée pour imposer des taxes sur les corporations : banques, Compagnies d'assurance, de prêt et de fidéicommis, chemins de fer, chars urbains, télégraphes et téléphones, Compagnies de gaz et d'électricité, minières et autres. En 1909, la dette provinciale est de 29 millions et les revenus ne sont que de 7 et demi. Mais dans les dernières années, la balance des affaires s'est penchée du côté du Trésor, en raison du développement du Nouvel-Ontario et de nouvelles perceptions.

La population de l'Ontario dénombre environ 3.187.600 âmes.

Bibl. — Can. and Prov., vol. 17 et 18, Toronto, 1914; Ann. gén. du Can., Ottawa, 1929.

**ONTARIO (Frontières de l')**, question en litige, durant une vingtaine d'années, entre le Cabinet et les ministères de l'Ontario et du Manitoba.

En 1871, elle commença avec l'agrément amical de Sir John Macdonald d'une part, et John Sandfield Macdonald d'autre part; tous deux convenaient qu'il fallait nommer des commissaires chargés de tracer les limites du nord et de l'ouest de la Province. Toutefois, le litige se compliqua bientôt politiquement, lorsque sir John proposa, et que Edward Blake refusa de reconnaître la hauteur des terres pour le nord, et une ligne d'environ six milles de Port Arthur pour l'ouest. Le premier ministre suggéra de faire appel au Comité Judiciaire du Conseil Privé, mais Blake préférait une Commission canadienne.

Quand William Mackenzie succéda (1873-1878) au pouvoir à Sir John, sir Francis Hincks, le juge Harrisson et Sir E. S. Thornton furent choisis comme arbitres. A l'unanimité, en 1878, leur sentence fixait les limites un peu à l'ouest du Lac-des-Bois et celles du nord suivant une ligne des lacs et rivières, à une certaine distance derrière la hauteur des terres.

De retour au ministère, sir John récusa cet arrêt; et le duel recommença entre lui et Sir Oliver Mowat. Québec, d'ailleurs, s'opposait à un accroissement du territoire ontarien, à moins de voir aussi agrandir le sien. Le Manitoba fut amené à entrer en lice, parce que sir Macdonald appuyait les réclamations en faveur du territoire, situé entre le lac Supérieur et ses frontières de l'est.

En 1883, Manitoba et Ontario tentèrent de prendre possession de la région disputée; leur police respective eut recours à la violence, et la situation devint si intolérable que les deux Provinces mirent le litige entre les mains d'un comité judiciaire; ce tribunal, en 1884, rendit une décision en faveur de l'Ontario. En 1888, la question des droits de propriétaires fut conclue dans le même sens de la part du Conseil Privé.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

**ORANGE (Fort)**, construit en 1623 par la colonie **hollandaise** ou **flamande** de la Nouvelle-Amsterdam et situé sur l'emplacement actuel d'Albany sur le fleuve Hudson. — **Orange**, ville d'environ 12.000 âmes, dans le Vaucluse. La vieille cité d'Orange — l'**Arausio** des Romains — porte dans son écu trois oranges d'or, sur fond d'azur.

En 1530, elle passa dans la maison de Nassau, duché germanique. En 1544, Guillaume dit **le Taciturne** la reçut en héritage; dès lors, lui et ses successeurs portent le titre de

**Prince d'Orange** et de Nassau. Son fils Maurice (1567-1625) fit construire à Orange une importante citadelle, place de refuge pour ses coreligionnaires calvinistes. Ceux-ci y affluèrent bientôt. Louis XIV résolut de s'en emparer : il chargea le comte de Tessé et le marquis de Grignan de la difficile entreprise. Elle réussit. Un arrêt du Parlement de Paris adjugea le **domaine utile** de la principauté au prince de Conti et le **haut domaine** à la Couronne : et cet état de choses fut confirmé par le Traité d'Utrecht, en 1713; mais, l'année suivante, le roi la réunit au Dauphiné.

C'est donc en mémoire de Maurice, stathouder de Hollande, que les colons attribuèrent l'appellation d'**Orange** au fort qu'ils bâtirent contre les surprises des *indigènes*. Les Anglais s'en emparèrent en 1664 et l'appelèrent du nom du duc d'**Albany**, frère de Charles II alors régnant, et qui devint son successeur sous le nom de Jacques II (1685-88). C'est lui que détrôna, la même année, son gendre Guillaume III d'Orange, stathouder de Hollande, monté par la force sur le trône d'Angleterre, en vertu de son mariage avec la fille de Jacques II (V. Hollande et Pays-Bas).

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; J. Darsy, *Dict. gén. d'Hist. et de Géogr.*, Paris, s. d.

**ORANGISTES**, adeptes d'une Société secrète *politique*, exclusivement composée de partisans protestants. — Le mot, de même origine française que le précédent, a été forgé en mémoire de Guillaume III, prince d'Orange, vainqueur à la bataille de la Boyne.

L'Association, fort répandue au Canada sous la forme de franc-maçonnerie, augmentant chaque année de nouvelles recrues, s'est assigné le dessein de défendre l'Empire Britannique, les sectes Protestantes de toutes provenances, l'union dans la lutte intense et sans merci contre le catholicisme, avec les procédés de la haine inextinguible et de la persécution légale contre la Papauté. Chaque membre adhérent est tenu d'appartenir à une loge, soit privée, soit subordonnée. Quiconque, une fois initié, épouse une catholique, est rayé des cadres de leur évidente loyauté. Trois ou plusieurs loges constituent un ressort ou district, dépendant de celles du comté et de la Grande Loge impériale.

Historiquement, on a découvert que la Société a été fondée en Irlande en 1795, dans le dessein avoué de contrecarrer les défenseurs catholiques : ce qui cadre à merveille avec le titre royal de **Défenseur de la Foi.** La première loge fut inaugurée, le 21 septembre de la même année, à Longhall, au comté d'Armagh. Les adhérents amenèrent d'abord un malaise, en raison de leurs précédentes affiliations; d'où naquirent des rixes jusqu'à l'effusion du sang. La loi intervint, mais sans efficacité; les témoins étaient intimidés et les magistrats favorisaient leurs coreligionnaires.

En 1808, la Société étend son action en Angleterre. En 1821, on fonde la grande loge de Manchester, transférée à Londres ensuite. Plusieurs fois son existence fut signalée aux Communes, surtout en 1813 : on vota la suppression de la Loge d'Irlande, que suppléa aussitôt celle de la capitale. La plus mémorable crise fut, en 1827, l'élection du duc royal au titre et aux fonctions de Grand-Maître en Angleterre, le rétablissement de la loge d'Irlande et surtout l'acte d'émancipation des Catholiques en 1828-29.

Ce fut une recrudescence de prosélytisme orangiste, non seulement en Ecosse et au Pays de Galles, mais aussi au Canada et dans les autres colonies. L'armée elle-même commença à s'inscrire dans les loges. A cette époque, l'Association compte 20 grandes loges, 80 districts, 1.600 particulières et 200.000 membres. Des conflits sanglants se produisirent en Irlande, aux comtés Armagh, Clare, Fermanagh, sous l'œil impuissant des forces armées. En 1834, on reconnut, sur enquête parlementaire, que l'Orangisme avait contaminé 34 régiments et, l'année suivante, le duc de Cumberland, dans la suite roi de Hanovre, élu Grand-Maître impérial, se vit contraint de dissoudre la Société en Irlande. Mais elle ressuscite en 1845 et compte de nos jours des milliers d'adhérents surtout au Canada et aux Etats-Unis. L'acte d'Emancipation de 1829, le mouvement de révocation de 1848, le **désétablissement** de l'Eglise protestante épiscopalienne en Irlande en 1859, les associations des Féniens et des Nationalistes rencontrèrent une vive opposition de la part des loges.

Le 12 juillet est annuellement témoin de leurs démonstrations, en mémoire de la victoire de la Boyne, où Guillaume III défit les troupes du catholique Jacques II et de Louis XIV. Aujourd'hui, l'Ulster a obtenu son autonomie politique à côté de l'**Etat libre** des Irlandais catholiques. Mais le duc de Connaught reste le grand chef accrédité de tout l'Orangisme, couvrant d'un réseau les colonies anglaises.

Chose étrange! La presque totalité des **Orangistes** ignore l'origine du nom d'Orange, attribué d'une ville de France à la principauté de Nassau. Au Canada, la ville de Toronto demeure le centre, d'où rayonne le mot d'ordre, agréé d'avance des loges éparses dans les huit autres Provinces fédérales.

Bibl. — R. P. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O.*, t. II, Montréal, 1922; *Enc. Americana*, New-York, 1903-06.

**ORDRE DE LA TRES SAINTE-TRINITE** ou **Trinitaires Déchaussés,** ayant pour but jadis la rédemption de l'esclavage des captifs chez les Maures, le service dans les hôpitaux et les prisons, actuellement les devoirs de la charité spirituelle et corporelle.

L'Ordre a eu pour fondateurs saint Jean de Matha (1160-1213) et saint Félix de Valois (1127-1212), à Cerfroy au diocèse de Meaux (France). Le 28 janvier 1198, Innocent III accueillit les deux fondateurs, par suite d'une vision qui lui avait montré l'habit de l'Ordre futur et son but : le 17 décembre suivant, il l'approuva avec ses Constitutions. L'Institut comptait 100 maisons du vivant des deux saints.

Plus tard, les Trinitaires furent réformés par Jean-Baptiste de la Conception (1561-1623), béatifié par Pie VII, le 26 septembre 1819. Reconnus comme Ordre mendiant par Paul V en 1609, ils virent leur Règle approuvée le 2 août 1738 et confirmée le 17 février 1907. En 1910, l'Ordre compte 26 maisons et 140 Religieux.

Un groupe de Trinitaires s'est installé, le 11 mai 1924, à Ville-Emard, à Montréal, desservant la cure et ouvrant un noviciat, paroisse de Saint-Jean-de-Matha.

BIBL. — A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1899 et 1929; Can. ecclés., Montréal 1930.

**OREGON,** jadis nom générique, appliqué indistinctement à la vaste contrée qui s'étend de l'Océan Pacifique aux Montagnes-Rocheuses. (V. **Oblats, carte géographique**).

Cette superficie partait du 42° lat., frontière septentrionale de la Californie, jusqu'au 56° vers l'Alaska. Trois Puissances, Russie, Angleterre, Etats-Unis, s'en disputèrent longtemps la possession. Par le traité du 5 avril 1824, la question fut tranchée en ce qui concerne la Russie : on lui concéda l'Alaska et une mince bande de côtes descendant jusqu'au 54° 40' de latitude.

Entre l'Angleterre et la République, l'entente se fit seulement en 1846 : les régions situées au nord du 49° restaient à la première et les autres revinrent à la seconde, lui assurant ainsi la navigation presque complète du fleuve Colombia, principal motif de la discorde.

En 1853, la région dévolue à la République fut coupée en deux parties, dont celle du nord s'appela **Territoire Washington**; en 1857, les blancs de la portion méridionale élaboraient une Constitution : le 14 février 1859, le Congrès fédéral l'admettait, sous le nom d'**Orégon**, au rang des Etats-Unis de la République. Mais le Territoire Washington ne reçut cet honneur et les privilèges qui en découlent qu'en 1889; la requête rédigée à ce sujet par ses représentants, en 1878, avait été rejetée par le Pouvoir central.

Trois missionnaires Canadiens, prêtres séculiers, dont 2 en 1838 et le troisième en 1846, entreprirent de conférer les secours spirituels aux engagés des Compagnies, Canadiens et Métis français de l'Orégon. Les Missionnaires Oblats, sur leurs instances, vinrent en 1847 évangéliser les tribus de Walla-Walla (V. ce nom).

BIBL. — R. P. Ortolan, O. M. I., *Cent Ans d'Apost.*, t. II, Paris, 1925.

**OREGON (Frontière de l'),** question agitée durant plusieurs années entre la République et le Canada.

La République réclamait la côte entière du Pacifique jusqu'au sud de l'Alaska ou Amérique russe, en vertu des explorations de ses marins, et aussi comme héritière des découvertes des Espagnols. De plus, elle fondait ses droits sur la vallée du fleuve Colombia, en raison de la découverte de Grey en 1792 et de l'expédition de Lewis et de Clark en 1804-06. De son côté, la Grande-Bretagne appuyait ses réclamations sur les découvertes de Cook et de Vancouver par mer, et d'Alexander Mackenzie, de Simon Fraser et de David Thompson par les terres.

La situation se compliquait de la fondation d'Astoria par la Compagnie Astor (V. ce nom) américaine, et de son transfert à une Compagnie anglaise, durant la guerre de 1812-14. En 1818, un compromis fut accepté, laissant en possession de l'Orégon les deux parties sans rien régler : la chose se renouvela en 1827. Comme les colons américains occupaient la vallée de la Colombie inférieure, la question du litige sauta du grave à l'aigu; et, en 1844, « **Cinquante-quatre°-Quarante, ou Bataille** » devint le cri d'appel des politiciens américains et la consigne de milliers de fanatiques. Finalement l'Angleterre suggéra d'étendre le 49° parallèle jusqu'à l'Océan : ce qui fut agréé et introduit dans le traité de 1846.

BIBL. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

**O'REILLY** (Don Alexander) (1735-94), commandeur de Benfayan dans l'Ordre d'Alcantara, lieutenant, inspecteur et capitaine-général des armées d'Espagne, gouverneur de la Louisiane.

Le comte O'Reilly naquit en Irlande vers 1735. Il s'enrôla successivement au service de l'Espagne, de l'Autriche, de la France, et en dernier lieu, de Sa Majesté Catholique. En 1765, il sauva, dit-on, dans une immense

émeute à Madrid la vie au roi Charles III. Nommé alors lieutenant-général, il fut chargé d'inspecter les possessions des Antilles.

En 1769, il reçut la mission d'exécuter le retour de la Louisiane, sur la rive droite du Mississipi, à la Couronne d'Espagne, en vertu du traité secret de 1762. Il accomplit ce mandat avec fermeté et sévérité. Le 18 août, la Nouvelle-Orléans devenait définitivement espagnole, sans effusion de sang, ni résistance aucune de la part des anciens administrateurs français. Mais il voulut, en octobre, châtier les fauteurs de la rébellion de 1768 et les partisans d'une tentative de **République.** Le procès des meneurs du soulèvement dura deux mois. Les Canadiens avaient fondé la colonie française (1700); les Canadiens furent en partie les derniers partisans de sa défense. Muni de pleins pouvoirs et bien accueilli des autorités, « homme dur, haineux, vindicatif, ayant toutefois l'esprit juste et pénétrant », O'Reilly condamna à mort Chauvin de La Frénière, Jean-Baptiste de Noyan, le capitaine Marquis, le négociant Caresse ou Carisse, le lieutenant de la milice, Joseph Millet et Joseph Roy de Villeré.

De retour en Espagne (juin 1770), il fut nommé commandant général de l'Andalousie (1775). Il connut la disgrâce à la mort du roi Charles III (1788). Cependant son successeur le nomma (1794) commandant de l'armée réunie contre la France, mais il mourut subitement sans avoir ouvert les hostilités (V. **Foucault, Aubry, Noyan, Lafrenière**).

Bibl. — Marc Villiers du Terrage, *Les Dern. Années de la Louis. fr., Paris*, 1904; et *La Louisiane*, ib., 1929.

**ORIGNAL**, (orthographié d'abord **orignac**), mot d'origine basque, **oregnac**, pluriel de **oregna**, cerf; ensuite **grignace, orignas**, devenu enfin **orignal**, reçu par l'Académie en 1762 et **original** en 1878; en anglais, **Moose**, terme indigène usité chez les Cris et les Algonquins, selon Mackenzie.

L'orignal est le grand cerf ou élan d'Amérique septentrionale. Champlain le premier emploie le mot **orignas** (plur.) dans ses **Voyages** de 1603. Lescarbot s'en servit pour désigner le cerf. Il est avéré que les Basques ont été du nombre des premiers pêcheurs à visiter le littoral de la Nouvelle-France et l'Acadie; le mot a ainsi passé en usage parmi les marins et les pêcheurs de France. Lescarbot écrit dans sa **Relation Dernière** (1612): « Ils prirent au territoire du Port-Royal six **grignaces** ou élans, cet hiver. » (V. Thwaites, t. II). Les orignaux mâles mesurent d'ordinaire cinq pieds à la hauteur des épaules et pèsent environ 1.100 à 1.200 livres; ils sont du nombre des plus beaux animaux que l'on puisse voir en Amérique.

Bibl. — H. P. Biggar, *Œuvres de Champlain*, t. I, Toronto, 1921; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. II, Cleveland, 1902.

**ORTH** (Bertrand), prêtre, curé, évêque, premier archevêque de Victoria, en Colombie anglaise.

Originaire de la Province rhénane, il est né à Algert, au diocèse de Cologne, le 6 décembre 1848. Ordonné prêtre à Bruxelles en Belgique, en 1872, il se fit missionnaire et devint curé d'Orégon, dans le diocèse de Vancouver. Le 19 avril 1900, le Consistoire le préconisait sixième évêque de Victoria dans l'île Vancouver : il fut sacré le 10 juin suivant. Le 19 juin 1903, il fut promu premier archevêque de ce même siège et publié le 25 du même mois. Ayant résigné son siège le 20 avril 1908, il fut nommé, le 29 avril 1909, archevêque titulaire d'**Amasée**, en Hélénopont, au sud de Samsoun et de Sinope (auj. Amasia). Il habite à Fiesole, près de Florence (Italie).

Bibl. — R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O. can., t. IV*, Montréal, 1923; Can. eccl., ib., 1917; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929.

**ORVILLIERS** (Remy de Guilloust, sieur d') (1637-1713), capitaine, commandant, lieutenant de roi, gouverneur. — **Orvilliers**, bourg dans l'Aube; et commune en Seine-et-Oise.

Né vers 1637, il entra dans les troupes et parvint à obtenir ses grades. M. de La Barre l'appelle « gentilhomme Bourbonnais, âgé de 30 ans, quand il devint capitaine d'infanterie, qui commandait sous lui le bataillon du Poitou, dans les îles d'Amérique (Antilles) » (**Lett.** du 4 nov. 1683). Il n'était donc point passé en Nouvelle-France en 1661 comme l'affirme Laffilard. En 1651, il servait en qualité d'enseigne dans la compagnie colonelle du régiment de Conti, et en 1657 il était promu capitaine dans ce régiment.

En 1682, il débarquait à Québec comme capitaine des gardes de M. de La Barre. L'année suivante, celui-ci sollicitait en sa faveur le titre de major de Québec. Lors de la campagne dirigée contre les Iroquois, il lui confia le commandement de l'arrière-garde de l'armée. M. d'Orvilliers, affirme le Père Beschefer, est un « vieux officier d'une grande capacité et d'un mérite fort distingué ». A l'automne, le gouverneur le députa à la Cour pour y rendre compte des événements. En 1685, le roi lui intima l'ordre de commander la compagnie de M. Duriveau Huet; puis le capitaine accompagne M. de Denonville au fort Frontenac dont il le nomma comman-

dant, à la place de M. de La Forest, partant aux Illinois, au nom de M. de La Salle. Le gouverneur sollicita pour son fils « qui est assez joli garçon » la compagnie de son père. Celui-ci se trouvait donc à Frontenac, en 1687, lors de l'arrestation des Iroquois par M. de Champigny (V. ce nom). Dans l'expédition contre les Tsonnontouans, il est choisi comme l'un des quatre commandants des troupes. Puis il revint au fort Frontenac. Par les derniers vaisseaux de 1688, le commandant retourna en France, où il reçut du roi, le 13 janvier suivant, le titre de lieutenant de roi. Créé chevalier de Saint-Louis, le 28 juillet 1695, il se vit nommer gouverneur de Cayenne le 9 mars 1706 : il y mourut le 18 août 1713.

Son fils **Claude** le vint rejoindre en 1685 et, deux ans après, recevait le commandement de sa compagnie au fort Frontenac. En 1690, il se distingua au siège de Québec, à la bataille des grèves de Beauport et, à la tête de cent combattants à l'île d'Orléans. En février 1692, M. de Frontenac lui confia le commandement d'un fort détachement levé contre les Iroquois : mais un fâcheux accident, survenu immédiatement après le départ de Ville-Marie, le força à un retour immédiat; il eut la jambe horriblement ébouillantée. En 1694, il rentra en France et s'enrôla dans la marine. Devenu lieutenant de vaisseau, il fut promu capitaine de frégate en 1712 et gouverneur de Cayenne en 1715. Il décéda à bord du **Paon**, en passant en France, le 13 décembre 1728.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Lorin, *Le comte de Frantenac*, Paris, 1895.

**OSGOODE** (William) (1754-1824), avocat, juge en chef, membre du conseil exécutif et président du Conseil législatif.

Il était le fils unique de William Osgood, originaire du Hampshire, établi à Londres vers 1745, décédé dans la paroisse Saint-Martin en 1767, ami de John Wesley, fondateur du **Méthodisme.** C'est là que naquit son fils, en mars 1754, qui entra au collège Christ Church à Oxford en 1768, y obtint le grade de bachelier en 1772 et de maître ès arts en 1777. Ayant commencé l'étude du droit le 4 novembre 1773, il fut admis au barreau à Lincoln's Inn, le 10 du même mois en 1779. La même année, il publia **Remarks on Laws of Descent;** et, durant sa cléricature, il signa son nom **Osgoode.** Un voyage en France et un séjour de près de deux ans avec son ami Joseph Jekyll, lui permirent, dans la suite, d'user avec aisance de la langue française.

Après une douzaine d'années de pratique légale, M. Osgoode fut désigné, le 31 décembre 1791, au fauteuil de juge en chef de la nouvelle Province du Haut-Canada. On lui octroya, le 29 juillet 1792, sa commission officielle sous le grand sceau de la Province; le 10 septembre suivant, il devint président du Conseil législatif, ayant été nommé à l'exécutif, le 16 septembre 1791.

Le 24 février 1794, on le transfère au Bas-Canada comme juge en chef, avec les deux autres titres et fonctions de conseiller, au cours de la même année. Président du comité de l'Exécutif, en charge de la concession des terres de la Couronne, le magistrat se trouva mêlé aux abus et gaspillages de ce bureau, que dénonça le général Prescott au Secrétaire d'Etat en 1798; les membres se concédaient mutuellement d'immenses étendues de terre, sous des noms fictifs ou d'emprunt. Avec la connivence d'Osgoode et de Ryland, ils signèrent des lettres secrètes, pour demander le rappel du gouverneur; d'où la rupture complète entre Prescott et Osgoode. Le duc de Portland rappela le premier, qui retourna à Londres le 29 juillet 1799. Le second implora aussi sa retraite : il l'obtint, nanti d'une pension viagère de 800 liv. st. à prendre sur les revenus de la Province, moyennant un retard d'un an pour démissionner. Dans cet intervalle, le juge se brouilla avec le lieutenant-gouverneur, Sir Robert Shore Milnes, qui lui refusa la destitution du juge de Bonne (V. ce nom).

M. Osgoode rentra en Angleterre, dans l'été de 1801, où il vécut dans l'aisance, visitant la France en 1814 et 1816, et chaque année les Pays-Bas. Il mourut à Albany House de Londres, le 17 février 1824; célibataire, sa grosse fortune, faute d'héritiers, fut dévolue au Trésor. L'Ecole de droit de Toronto fut nommée, en souvenir du magistrat, **Osgoode Hall** en 1829, à la demande de Sir John Beverley Robinson (V. ce nom).

Bibl. — Francis-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927; W. R. Riddell, *W. Osgoode*, 1921; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**OSLER** (Sir William) (1849-1919), baronnet, professeur, docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages.

Le plus jeune fils du Révérend Featherstone, Lane Osler, et d'Ellen Free Pickton, il naquit à Bond (Haut-Canada) le 12 juillet 1849, reçut son instruction au Trinity College de Port-Hope, aux Universités de Toronto et de Mac Gill. En 1872, il obtint le diplôme de docteur en médecine et alla compléter ses études à Londres, à Berlin, à Vienne. De 1874 à 1884, on lui confia une chaire d'enseignement à Mac Gill; de 1884 à 1889, celle de clinique à l'Université de Philadelphie; de

Le Parlement Fédéral — Ottawa

1889 à 1905, il fut professeur de médecine générale à l'Université John Hopkins de Baltimore; de 1905 à 1919, professeur émérite de médecine à Oxford (Angleterre) : il y décéda, le 29 décembre, avec la réputation d'un matérialiste impénitent.

En 1892, il épousa Grace Lindsee Revere, veuve du docteur S. W. Gross, de Philadelphie; il était docteur honoraire de six Universités. En 1898, on le reçut membre de la Société Royale du Canada et, en 1911, il fut créé baronnet du Royaume-Uni.

Il a publié un grand nombre d'études sur la médecine, ainsi que **The Principles and Practice of Medicine** (New-York, 1892), qui eut plusieurs éditions successives; **The System of Medicine**, en 7 volumes (Londres 1907-10). Toutefois, son renom s'appuie principalement sur ses conférences et ses publications techniques suivantes : **Science and Immortality**, Londres, 1904; **Æquanimitas and other Addresses**; **Counsels and Ideals**, 1905; **Thomas Sinacre**, 1908; **An Alabama Student and other Essays**, 1908; **A way of Life**, 1914.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; et *Who's Who*, 1918; H. Cushing, *The Life of sir William Osler*, 2 vol., Oxford, 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

O'SULLIVAN (Michael) (1784-1839), avocat, polémiste, député, lieutenant, major, commissaire, Solliciteur général, juge en chef.

Irlandais catholique et fils de John et d'Eleonore O'Donell, il naquit à Cahir, le 4 mai 1784, et émigra tout jeune avec toute la famille. Il fit ses études supérieures au collège Saint-Raphaël de Montréal. Le 19 décembre 1805, le jeune homme commença l'étude du droit sous D.-B. Viger, puis en 1808 sous M. S. Sewell et fut admis au barreau le 6 avril 1811.

De bonne heure, la mêlée politique l'entraîna; il embrassa la cause populaire. Des articles de sa plume parurent dans **le Canadien**. Le 23 mai 1816, le comté de Huntington le choisit pour député, l'espace de dix années. Il avait servi sous les drapeaux en 1812, en qualité de lieutenant, puis de capitaine; enfin de major (1830). S'étant battu en duel en 1819 avec le docteur W. Caldwell, il en sortit grièvement blessé. Le 1er avril 1829, M. O'Sullivan était nommé avec M. J.-A. Quesnel commissaire-enquêteur pour le district de Montréal et fait Conseil du roi en 1832; le 28 octobre 1838, juge en chef de la Cour du Banc à Montréal; le 7 janvier 1839, président de la Cour d'appel : il mourut le 1er mars suivant.

Il avait épousé à Montréal, le 1er mai 1809, Cécile, fille de Ph. Berthelet, et de Marguerite Viger.

Bibl. — Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

OTTAWA (Bytown), capitale de la Confédération des Provinces du Canada. — L'origine du mot algonquin est obscure : selon les uns, il signifie **Ceux qui ont des oreilles**, en raison de l'usage adopté par les indigènes de se fendre l'oreille du haut en bas et d'y insérer des bandes de peau ou d'étoffe; selon les autres, il est synonyme de **trafiquants**; selon d'autres, **Endroit où l'eau bout et s'élève en vapeur** (V. P.-G. Roy, **Noms géographiques**).

En 1797, l'Américain Philémon Wright, originaire de Woburn (Mass.), remonta la **Grande-Rivière** (l'Ottawa) jusqu'aux chutes des Chaudières. L'année suivante, il repartit, et ne revint qu'en février 1800, accompagné d'un groupe d'émigrants, qui s'établirent au-dessous des chutes, abattant les arbres, défrichant le sol, faisant quelques semailles. En 1807, on avait si bien travaillé qu'on lança des radeaux chargés de solives et de planches pour inaugurer le commerce.

Quand survint l'invasion américaine (1812-1814), les chefs de l'armée anglaise durent s'assurer une voie plus sûre que celle du Saint-Laurent et des grands lacs, afin de ravitailler les pionniers du Nord-Ouest. Le ministère de la guerre à Londres, sur l'injonction de Wellington, désigna la route de l'Ottawa. En juillet 1818, on licencia les régiments du 99e et du 100e de ligne : les soldats songèrent alors à coloniser et arrivèrent aux Chaudières, le mois suivant. Ils choisirent l'emplacement des **Flats** (terrains plats), dans une anse naturelle qu'ils nommèrent le **Débarcadère de Richmond** (Richmond Landing), en l'honneur du gouverneur actuel; plus tard, ils s'éloignèrent, jusqu'à la distance de 21 milles, en avant jusqu'à Richmond. Les deux premiers occupants furent deux Irlandais, Ralph Smith et Nicolas Sparks (1819), qui s'engagèrent d'abord au service de Philémon Wright. Pour la somme de 25 louis, ils acquirent un immense terrain, en 1826; ainsi acquirent d'autres lots David Carman, L. T. Besserer, le lieutenant-colonel John By (V. **Bytown**).

Ce dernier, constructeur des tours Martello aux Plaines d'Abraham près de Québec, imagina une voie de communication avec Kingston par un canal : il le commença en septembre 1826. En même temps, il fit diviser en lots de 66 pieds sur 198 le terrain de la ville future, à condition pour les acquéreurs de bâtir, dans le cours de l'année, surtout en **haute ville**, la **basse** n'étant alors qu'un marais : un intérêt annuel de 60 centins par

tête était payable à la Couronne. Quant aux écluses qu'on admire encore, on en posa la première pierre, le 16 août 1827, sous la présidence de John Franklin, qui revenait d'un premier voyage au Mackenzie et se rendait à Londres. Le canal **Rideau** fut achevé en 1832. Le 27 mai, le steamer **Pumper** transportait à Kingston le colonel et sa famille. Le travail de creusage avait coûté 803.884 liv. sterling. Les ennemis de John By l'accusèrent d'un détournement de 22.000 livres, plus-value sur les dépenses convenues; mais on ne put rien prouver contre sa probité. Le fondateur de Bytown mourut quelques années après, retiré des affaires publiques.

La haute ville (Upper Town) ne comptait alors que quelques familles, celles des Sparks, Billings, Le Breton, Frith, Perkins, Burrow, etc.; la basse ville (Lower Town), celles des Stewart, Bernard, Gordon, Mackenzie, tous commerçants, du shériff Simon Fraser, du major Bolton, du capitaine Andrew Wilson, un héros de Trafalgar, des commissaires Ashworth et Strachan, des docteurs Stewart et O'Hara, des ministres Anslie et Heron. Les ouvriers logeaient dans des cabanes, sises entre le pont Laurier et le pont des Sapeurs, espace dénommé **Corktown.** La population atteignait 2.000 âmes.

Le 24 février 1836 parut le journal **The Bytown Independant and Farmer's Advocate.** En 1840, on reconstruisit en bois le pont des Chaudières, lequel fut remplacé en 1844 par un pont suspendu de la valeur de 75.000 piastres, œuvre de l'ingénieur Keefer. En 1852, le centre, entre Elgin et Bank se peupla rapidement et, en 1853, le gouvernement acheta le pouvoir hydraulique des Chaudières.

La ville avait été munie d'une charte civile en 1847. Elle eut comme maires : J. Scott (1850), Charles Sparrow (1851), R. W. Scott (1852), J.-B. Turgeon (1853), H. J. Friel (1854). C'est à George Hay, qui habitait Bytown depuis 1844, secrétaire de l'honorable Thomas Mackay, que revient l'honneur d'avoir suggéré le changement de nom de Bytown en celui d'**Ottawa.** E. B. Eddy s'installa aux chutes de 1854. Au début de 1857, J. R. Booth vint s'installer aux Chaudières. Et au mois de décembre de la même année, la reine Victoria désigna officiellement Ottawa comme capitale du Canada et résidence du gouverneur général.

Bibl. — Extraits des Journ. et opusc.; R. P. Alexis, O. M. C., *Hist. de la Prov. eccl. d'Ottawa,* Ottawa, 1897.

**OTTAWA (Université d'),** institution, dénommée collège d'abord, destinée à assurer des vocations cléricales et à donner à la société des jeunes gens, aptes par leurs grades aux fonctions professionnelles; ensuite munie d'une charte pour la collation des diplômes civils et une autre plus tard pour les grades philosophiques et théologiques.

Au mois de septembre 1848, Mgr Guigues, à peine installé à Bytown — il serait indélicat, même ingrat, de méconnaître l'extension de ses vues et de ses sacrifices — dotait le diocèse d'un collège classique dans un local en bois, près de la cathédrale : le 26 octobre, il abritait 80 élèves. En 1853, le prélat fit construire un édifice en pierre, possédé aujourd'hui par les Frères des Ecoles chrétiennes : le Père Tabaret était nommé directeur. « Les parents, écrivait l'évêque à Mgr Bourget, ont compris la nature de la fondation, car le nombre des élèves Canadiens et Anglais s'y trouve de moitié. » De là, le bilinguisme essentiel de l'œuvre, comme il est d'ailleurs adopté par les pensionnats des Sœurs de la Congrégation et des Sœurs Grises de la Croix dans la capitale. En 1856, sur 100 élèves 40 y étaient admis gratuitement, les autres à un taux très modique. Néanmoins, les travaux d'une bâtisse, sise sur le terrain actuel, et détruite avec ses agrandissements successifs jusqu'aux fondements par la conflagration du 3 décembre 1903, furent commencés en 1855 et terminés, l'année suivante: l'église sortait aussi de terre et a été incendiée le 27 décembre 1930. Il convient de faire observer que le terrain ou emplacement était un don de M. J. T. Besserer.

Le nom de **Joseph** est le prénom du Père Tabaret qui l'adopta, en 1858, pour le collège et l'église. Quand, après une douzaine d'années de labeurs et de fondations de paroisses, Mgr Guigues mit les Oblats en possession de ce **seul établissement**; il était convaincu que la donation n'était qu'une minime compensation : jamais les Religieux n'avaient perçu d'autre ressource que leur entretien matériel, sans nul autre bénéfice ni réserve.

En 1865, une charte civile est octroyée au collège à titre d'Université légale, conférant les grades pour les lettres et les sciences. La charte, attesta plus tard Mgr Duhamel, « fut accordée, spécialement à l'avantage de la population française », sur les démarches du Père Lavoie, Canadien français, et grâce à la prépondérance des députés de sa nationalité : et tout commentaire, venu dans la suite, ne saurait modifier les premières intentions, délibérées et arrêtées.

En 1889, Léon XIII érigeait l'Université en Université pontificale, dans la province ecclésiastique d'Ottawa, par un Bref en date du 15 février. Depuis l'année 1901, avec les deux cours classiques parallèles, français et anglais, l'institution continue à offrir des

avantages analogues aux deux populations catholiques. Puis, en 1930, les Pères Oblats de langue anglaise viennent d'ouvrir le collège Saint-Patrice, dans la banlieue, avec succès.

BIBL. — R. P. Th. Ortolan, *Cent Ans d'Apost : Les Oblats de Marie Im.*, t. II, Paris, 1915; R. P. G. Simard, O. M. I., *La Nouv.-France, revue*, Québec, 1915; *Annales des Missè Oblats*, Rome, 1861-1930.

**OTTAWAS (Ouataouais)**, tribu de race algonquine : — le mot **Adawe** signifiait **faire le commerce**, échanger par vente et achat : ce qui était la caractéristique de la tribu avec les tribus voisines.

En 1613 et en 1615, M. de Champlain, qui les appelle **les Cheveux Relevés** en touffe au milieu du crâne, les rencontre à l'île de Montréal, à celle des Allumettes, à la rivière des Français, à la baie Georgienne actuelle; il a décrit leurs us et coutumes avec précision. Ils étaient, à cette époque reculée, les alliés des Chippewas, des Poutéoutamis, des Mascoutins, des Renards. Leur résidence principale était l'île Manitouline, jusqu'en 1650, date où les Iroquois vinrent les disperser : ils allèrent s'établir à Michillimakinac et aux environs, ainsi que sur les rives de la Baie-des-Puants. Leurs mœurs étaient analogues à celles des autres aborigènes primitifs. Chasseurs et amateurs de fourrures de toutes sortes, ils descendaient au marché de Ville-Marie sur le cours de la rivière Ottawa, appelée **Grande Rivière** par Champlain, et aussi **Rivière des Algonquins** et **Rivière des Français.** Elle a une longueur de 685 milles. Il reste encore environ 1.600 descendants de l'ancienne tribu, mais métis la plupart.

BIBL. — Handbook of Indians, Ottawa, 1913; *Relations des Jésuites*, t. III, Québec, 1858.

**OUIMET** (Gédéon) (1823-1905), avocat, homme politique, premier ministre, surintendant, conseiller législatif, officier de l'Instruction publique, commandeur, académicien des Arcades.

Jean Ouimet — épelé jadis **Houymet** — né en 1634, vint s'établir au Canada, vers 1660; il épousa à Québec Renée Gagnon, qui lui donna dix enfants. Pierre, le plus jeune, né en 1683 à la Sainte-Famille, île d'Orléans, se maria (1717) à Marguerite Brault-Pominville, mère de onze enfants, entre autres de Jean-Cyprien. Celui-ci (1736) épousa (1764), à Saint-Vincent-de-Paul, Marie Syre (Cyr) : leur fils Jean s'unit (1783) d'abord à Marguerite Bélanger de Sainte-Rose, décédée en 1799, ensuite à Marie Beautron dit Major, la même année.

Né à Sainte-Rose, comté de Laval, le 3 juin 1823, Gédéon était le vingt-sixième des enfants issus de ces deux mariages. Il commença son cours secondaire au séminaire de Saint-Hyacinthe et le termina au collège de Montréal. Admis au barreau du Bas-Canada, en août 1844, après avoir fait son droit à l'étude de son frère André, il s'établit à Vaudreuil dont il fut élu maire, quelques mois après. Au décès de son frère André en 1853, il retourna à Montréal, où il forma une société légale sous les noms de **Ouimet, Morin, Marchand.**

En 1857-58, sur les injonctions d'amis, M. Ouimet consentit à participer à la politique : il se présenta devant les électeurs du comté de Beauharnois contre le député sortant, M. Charles Daoust, rédacteur en chef du **Pays**, et fut élu (5 janvier 1858 au 10 juin 1861). Il se représenta, mais il fut battu par M. Paul Denis : il reprit alors l'exercice de sa profession, formant la Société **Moreau, Ouimet, Morin.** C'est en 1867 qu'il fut nommé Conseil de la Reine; il représenta avec succès la Couronne dans les districts de Montréal et de Terrebonne, passant pour un maître au barreau, surtout en appel. En 1872, il fut promu bâtonnier de la section montréalaise et président général du Conseil du barreau de la Province; la même année, on l'éleva à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste et aussi de l'Institut canadien français.

La politique l'avait ressaisi simultanément. Le 15 juillet 1867, M. Chauveau lui confia le portefeuille de Procureur général, jusqu'au 27 février 1873 : il devait dès lors acquérir un mandat, qu'il obtint des électeurs des Deux-Montagnes, du 22 août 1867 au 28 janvier 1876. Après la résignation du premier ministre, M. Ouimet lui succéda (27 février 1873-22 septembre 1874), retenant pour lui le portefeuille de Secrétaire provincial et de Registraire. Aucun changement ne se fit dans la composition de son Cabinet, sinon que M. Adolphe Chapleau remplit la place vacante de M. Chauveau.

Une importante modification eut lieu sous son administration au sujet de la loi électorale. La dualité de mandats, au local et aux Communes simultanément, fut discutée durant les sessions : une très forte majorité, composée de voix conservatrices et libérales, se déclarait contre ce système. Le chemin parut ouvert et favorable au succès des prochaines élections, en 1875. Soudain éclata ce qu'on appela « un scandale d'échange » : M. Louis Archambault, Commissaire des Travaux Publics, échangea des lots de terre aux **Tanneries**, près de Montréal, pour la « ferme Leduc », de valeur supposée bien inférieure, et située à une certaine distance de la ville. L'on fit la preuve que ces lots avaient été réservés

comme emplacement de l'Hôpital Protestant et que la ferme serait affectée aux besoins de cette institution : ainsi le gouvernement ne perdait rien dans la transaction. Le public ne s'en émut pas davantage. Mais le bruit courut bientôt qu'un journaliste, ami du Commissaire, avait escompté à une banque la somme de 50.000 dollars, endossée par l'acquéreur des lots des Tanneries. Un comité d'enquête, nommé en Chambre, conclut à la condamnation du marché. Tous les collègues du premier ministre furent d'avis de donner leur démission.

Au mois de février suivant, l'on fit choix de M. Ouimet comme Surintendant de l'Instruction publique, charge qu'il remplit avec distinction et dévouement jusqu'en 1895. Le 2 mai de cette année, il fut appelé à siéger au Conseil législatif, jusqu'à son décès, le 24 avril 1905.

Auteur du **Catéchisme des lois scolaires** de la Province, M. Ouimet avait été créé officier de l'Instruction publique de France (1878), commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire (1886), docteur honoraire de Bishop's College de Lennoxville et docteur en droit de l'Université Laval : il fut aussi le premier Canadien laïque nommé membre de l'Académie des Arcades, à Rome.

Il avait épousé à Montréal, le 13 août 1850, Jeanne, fille d'Alexis Pellant et d'Elisabeth Lyonnais et mère de sept enfants :

**Gustave,** marié à Nancy Dessane, décédé à Montréal;

**Eugénie,** mariée au capitaine Frenette, décédée à Montréal;

**Alexandre,** docteur en médecine, décédé à Hull;

**Joséphine,** mariée au capitaine de la marine Deville et décédée à Ottawa;

**Angélina,** mariée au comte Henri de Puyjalon, décédée.

BIBL. — *Album des Familles*, Ottawa, 1882; *La Rev. can.*, Montréal, 1906; Can. and Prov., t. XV; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**OUTAGAMIS (Renards),** nation sauvage de l'ouest, dont le territoire était situé au sud de la baie des Puants ou Baie Verte.

La tribu, d'origine algonquine, avait pour emblème le **renard,** nom que leur appliquèrent les Français; mais le terme Outagamis signifie **Ceux de l'autre côté du lac** (Michigan). Peuple fier et arrogant, de réputation fort mauvaise, il se trouvait sans cesse en guerre avec les Sioux et se déclara longtemps ennemi des Français. Le Père Allouez (V. ce nom) les évangélisa en s'établissant dans leurs cantonnements, avec un rare héroïsme.

Repoussés jusqu'aux rives du Wisconsin, ils s'allièrent, vers **1760,** à la tribu des Sakis. En 1812, les deux tribus réunies se déclarèrent en faveur des Anglais. Peu à peu, leurs terres leur ont été enlevées, les forçant de chercher refuge dans l'Iowa; enfin en 1842, sur la **Rivière-des-Moines** et à Osage.

BIBL. — *Relat. des Jésuites,* t. III, Québec, 1858; Enc. Americana, New-York, 1903.

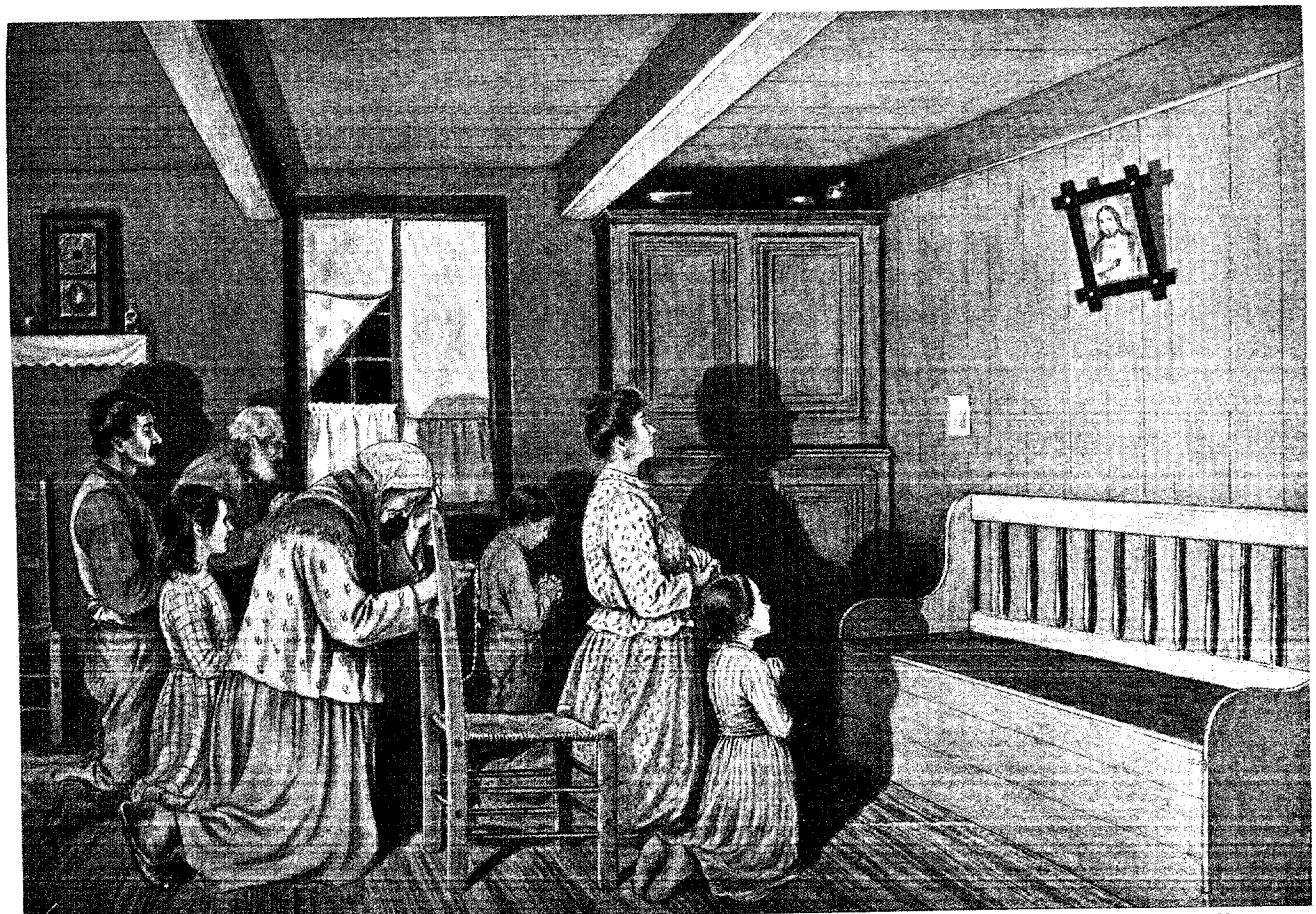

Rep. autor.

EDM. MASSICOTTE

La Prière en Famille

# P

**PACHOT** (François Vienney) (1628-98), négociant, membre de la Compagnie du Nord, seigneur de Rimouski.

Originaire du Bourg d'Oisans, paroisse Saint-Laurent-du-Pont, évêché de Grenoble (Dauphiné), il naquit en 1628, épousa Jeanne Avamy, et émigra au Canada. Le 17 décembre 1680, il se remaria à Beauport avec Charlotte-Françoise Juchereau. Le 7 janvier 1689, le marquis de Denonville et M. de Champigny lui concédaient, comme marchand de Québec et associé de la Compagnie du Nord, « la rivière Métis dans sa devanture sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à une lieue de profondeur et une lieue de front sur le fleuve, moitié au-dessus, moitié au-dessous de cette rivière, sur semblable profondeur d'une lieue, pour y faire un établissement de pêche de morue, baleine, loups-marins et autres établissements, et en jouir à perpétuité à titre de fief, seigneurie et justice, avec droit de chasse et de traite avec les Sauvages dans toute l'étendue de cette concession ». M. Pachot décéda à Québec le 2 septembre 1698. Il avait été père de seize enfants et avait acquis une grande fortune.

La veuve, qui se remaria, le 11 novembre 1702, à François de La Forest, vendit, le 25 août 1703, le fief précédent à René Lepage, seigneur de Rimouski. Des seize enfants, on cite trois noms :

**Marie-Françoise** (1686) épousa (1702) Alexandre Berthier (V. ce nom), puis Nicolas Blaise des Bergères (V. ce nom);

**Jean-Daniel** (1694) devint cadet, interprète en langue huronne, lieutenant à l'Ile-Royale et périt dans le naufrage du **Chameau** (V. ce mot);

**Marie-Josette** (1695) entra à l'Hôtel-Dieu.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PACIFIQUE (Chemin de fer du)**, grande voie reliant ensemble toutes les Provinces de la Confédération, allant de l'Océan Atlantique au Pacifique, formant avec ses réseaux ou embranchements une longueur de 5.000 milles.

La construction de cette ligne, en raison surtout du franchissement des Montagnes-Rocheuses et de la vallée du Fraser, si étroite, est considérée comme l'une des plus audacieuses entreprises du XIX^e^ siècle. Le contrat de cette entreprise fut signé le 21 octobre 1880 et les travaux furent commencés en mai, l'année suivante, et terminés le 7 novembre 1885.

Ce résultat inouï avait jadis servi de thème à des hypothèses diverses sous la Domination française : le problème à peine esquissé n'amena aucun projet. Mais dans la suite, en vertu des explorations des vaillants Ecossais et de leurs guides métis, on conçut le plan de se rendre au littoral du Pacifique, soit par charroi à travers le continent, soit par voie fluviale et lacustre, soit enfin moitié par eau et moitié par voie ferrée. Finalement on opta pour la voie de chemin de fer transcontinental, de l'est à l'ouest. Ces projets remontent à 1829.

Mais le plus intéressant de ce plan ne fut mis en évidence qu'en 1849 par M. Carmichael Smyth, qui suggéra la construction d'une voie ferrée d'Halifax au Pacifique, avec la main-d'œuvre des prisonniers; il estimait le coût à 24.000 liv. st. par mille sur une longueur de 4.000 milles. En 1851, M. Joseph Howe imagina que le trajet se ferait dans cinq ou six jours. La même année, Allen Mac Dougall de Toronto insistait sur la concession des terres à accorder le long du chemin de fer des Grands-Lacs au Pacifique, 60 milles de terrain vacant : idée géniale, disait-on, qu'il fallait soumettre à la métropole. En 1858,

la législature incorporait la Compagnie **North West Transportation, Navigation and Railway,** qui en appela à un subside d'Angleterre et même des Etats-Unis. Toutefois, les choses restèrent dans l'état. En 1862, les colonies réclamèrent un moyen de communication par express et par télégraphe avec l'Ouest. D'autres propositions se produisirent en 1864 et en 1869.

Puis, adviennent les adhésions à la Confédération : le Manitoba en 1870 et la Colombie en 1871, avec la promesse de voies ferrées à réaliser. En conséquence, le gouvernement fédéral se mit à l'œuvre, en garantissant une mise de fonds et l'achèvement du parcours, en l'espace de dix ans. Naturellement l'opposition libérale attaqua cet arrangement comme une prodigalité des revenus publics : néanmoins, en 1872, le parti conservateur emporta les suffrages sur la question même des chemins de fer. Sir John décida d'en faire une entreprise privée, à laquelle on concéderait 50 millions d'acres de terre et un subside monétaire de 30 millions de dollars. Il y eut alors un conflit d'intérêt entre sir Hugh Allan de Montréal et D. L. Macpherson de Toronto, en vue d'obtenir une charte officielle, qui aboutit finalement à une combinaison : quand soudain éclata le **Scandale politique,** fondé sur le fait que, aux élections générales (1872) sir Allan avait contribué aux fonds du parti au pouvoir et qu'il avait ainsi comme payé d'avance le prix de sa charte aux élections. Aussi bien les élections de janvier 1874 amenèrent au gouvernement les Libéraux, sous la direction d'Alexander Mackenzie (V. ce nom) ; le progrès de la construction, que celui-ci attribua au Fédéral, retarda jusqu'en 1878, époque de la victoire conservatrice.

En face des difficultés financières, sir John résolut de solliciter un secours de la métropole, affirmant que la voie ferrée serait doublement utile : au point de vue militaire et au point de vue de l'immigration du surplus de la population d'Angleterre. Il proposa de concéder 100 millions d'acres de terre avec un versement estimé à 2 dollars de l'unité. La métropole refusa. Il fallut faire appel à une Compagnie privée. En septembre suivant (1880), le gouvernement s'assura l'agrément du **Syndicat Pacifique Canadien,** qui recevait 25 millions en numéraire et 25 millions d'acres de terre au Nord-Ouest : on lui rétrocédait 723 milles du chemin déjà construit ou en voie de l'être.

Le Pacifique reçut sa charte, le 17 février 1881, et les travaux furent commencés en juin pour se terminer en 1885. La voie fut livrée au trafic le 26 juin 1886 : c'était une avance de cinq ans sur le terme stipulé. La Compagnie fut toujours soutenue par le gouvernement, en dépit de la rivalité du Grand Tronc. Les directeurs de la Compagnie ou du Syndicat étaient : George Stephen, devenu lord Mount Stephen, Donald A. Smith devenu lord Strathcona et Mount Royal, Richard Angus, et d'autres. En 1882, le Fédéral versa 25 millions, puis 100 millions dont 35 furent retranchés en 1885. Naturellement la Compagnie eut recours aux actions et aux obligations que la Chambre autorisa : soit 30 millions en 1884 et 5 millions en 1885. L'entreprise fut universellement considérée comme un succès inouï; elle avait débuté par un emprunt de 25 millions à 5 %, en 1881.

Le 20 juin 1904, les dépenses, y compris tout l'équipement comme télégraphe, express, wagons-lits et à dîner, entrepôts à grain, etc., montaient à 256.665 dollars; ses lignes marines à 14.027.345; ses hôtels et magasins à 2.724.417. Au Manitoba et dans les territoires, la Compagnie possédait 11 millions et demi d'acres de terre; en Colombie, 3 millions et trois quarts. A la même date, les bénéfices bruts montaient à 46 millions et demi, l'entretien à 32 millions et un quart, les profits nets pour les dividendes à 14 millions et quart. C'est en 1888 que lord Mount Stephen résigna son mandat de président, place qu'il céda à sir William Van Horne jusqu'en 1899; sir Thomas Staughnessy lui succéda (V. ces noms).

En mai et juin 1927, il a été proposé à l'assemblée générale d'autoriser l'émission de 75 millions de dollars d'actions ordinaires nouvelles, dont la création avait été décidée en 1914. L'émission se ferait en raison de 150 dollars par action, sur la base d'une **action nouvelle** pour quatre actions anciennes. Le capital-actions serait ainsi porté à 335 millions, total autorisé; le capital-actions privilégiées autorisé est de 130 millions, dont 100.148.587 sont déjà sur le marché. Le bénéfice brut d'exploitation s'est élevé à 183.356.000 en 1925, à 198.025.592 en 1926; le profit net s'est établi à 25.716.359 dollars.

Aujourd'hui la Compagnie compte 30.000 kilomètres de voies ferrées, des hôtels terminus d'une valeur globale de 25 millions, une flotte marchande d'environ 425.000 tonnes, 100.000 employés, un système d'irrigation évalué à 20 millions, un territoire de plusieurs millions d'hectares cultivables, une société de messagerie, de charbonnages et des scieries, une centaine de succursales dont les intérêts se confondent avec les siens.

BIBL. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; *France-Canada,* revue mensuelle, Paris, 1927; Encycl. Amér., New-York, 1903-06; Jos. Tassé, *Revue Canad.,* Montréal, 1872; Broch. diverses de propagande; *Paris-Canada,* Paris, 1929.

**PACIFIQUE (Scandale du)**, question de rivalité entre le parti libéral et le parti conservateur, qui souleva l'opinion publique et causa la défaite de ce dernier.

Le 2 avril 1873, Lucius Seth Huntington proposait aux Communes une motion qui tendait à la nomination d'un comité d'enquête; il accusait personnellement la connivence du parti conservateur, durant les élections, avec sir Hugh Allan et ses associés canadiens et américains; ceux-ci auraient versé une somme considérable à la caisse électorale en vue d'obtenir l'appui des Conservateurs dans la construction du chemin de fer. La motion vint échouer contre le vote des partisans de sir John Macdonald. Le lendemain, celui-ci notifia la législature d'une motion analogue, invitant à élire le comité : sa motion fut adoptée cinq jours après.

Le comité se réunit en juillet, mais se vit impuissant à procéder, faute de membres techniciens dans la matière. Sur l'avis du premier ministre, on en référa à une commission de trois juges compétents; elle fit son rapport aux députés au mois d'octobre et admettait le bien-fondé des accusations. Aussitôt, Alexander Mackenzie en appela à un vote de censure, qui fut suivi d'une semaine entière de violentes discussions. Prévoyant que les suffrages de l'Assemblée lui seraient défavorables, sir John déposa, le 5 novembre, sa démission entre les mains du gouverneur général et annonça à la Chambre que le ministère avait résigné ses pouvoirs. Son parti subit aux élections générales une totale défaite, qui dura cinq ans.

BIBL. — G. Parkin, *Sir John A. Macdonald*, Toronto, 1908; W. S. Wallace, *Dict. of Canadian Biogr.*, ibid., 1926.

**PAGEANTS.** Tableaux ou scènes historiques, représentés par des personnages, en observant la couleur locale des événements de l'époque.

L'étymologie du mot vient du latin **pagina** (page), tableau ou scène mouvante, qui reproduisait au moyen âge les **Mystères** ou drames religieux. Les scènes se déroulaient — comme les **pages** d'un livre — sous des décors successifs devant le public; chaque changement devait nécessiter une interruption dans la représentation du drame tout entier. C'était comme une série d'actes, du début à la fin. **Pagina** a donné **pagyn, pagen,** auquel mot anglais on a ajouté — par similitude avec **ancient, tyrant, pleasant,** — la lettre **t** : ce qui a créé le mot **pageant,** scène, échafaud, machine, décors (V. W. Skeat, **An Etym. Dict. of the Engl. Lang.,** Oxford, 1882).

Pour fêter ou commémorer le troisième centenaire de la fondation de Québec, en juillet 1908, M. Lascelles, de Londres, organisa huit grands tableaux historiques, qui ravirent tous les spectateurs par leur grandiose mise en scène, durant huit jours. Les voici dans leur ordre chronologique :

**I^er^ Tableau (1535) : Jacques Cartier.**

1^er^ groupe : La bourgade de Stadaconé;

2^e^ groupe : La plantation de la croix sur les bords du Lairet;

3^e^ groupe : L'enlèvement du chef Donaconna;

4^e^ groupe : Cartier rendant compte à François I^er^ de sa découverte (1536).

**II^e^ Tableau (1608) : Samuel de Champlain.**

1^er^ groupe : Champlain recevant les instructions de Henri IV;

2^e^ groupe : La bataille du lac Champlain contre les Iroquois;

3^e^ groupe : La première rencontre avec les Iroquois.

**III^e^ Tableau (1659) : Marie de l'Incarnation et les Jésuites.**

1^er^ groupe : Arrivée des Ursulines et des Hospitalières;

2^e^ groupe : Les missionnaires, Religieux et Religieuses, catéchisant les Sauvages.

**IV^e^ Tableau (1660) : Dollar et ses compagnons.**

Un seul groupe : Bataille du Long-Saut.

**V^e^ Tableau (1665) : Mgr de Laval et M. de Tracy.**

Un seul groupe : Entrevue des représentants du pouvoir religieux et du pouvoir civil.

**VI^e^ Tableau (1670) : Les Pays de l'Ouest.**

M. de Saint-Lusson prenant, avec ses délégués, possession de ces régions, au nom du roi de France.

**VII^e^ Tableau (1690) : Le Siège de Québec.**

M. de Frontenac recevant le parlementaire de Sir William Phipps.

**VIII^e^ Tableau (1759-60) : Les derniers Jours.**

Montcalm et Wolfe, Lévis et Murray, avec leurs régiments respectifs, représentés dans une parade d'honneur, défilant et se réunissant dans la plaine.

BIBL. — Les *Journaux* de Québec et de Montréal, juillet 1908.

**PALMER** (Edward) (1809-89), avocat, député, conseiller législatif, ministre, juge en chef.

James Palmer et Milicent, fille de Benjamin Jones, originaires de Londres (Angleterre), émigrèrent au Canada. Leur fils Edward naquit à Charlottetown (Prince-Edouard), le 1er septembre 1809, y fit ses classes supérieures, étudia le droit et s'inscrivit au barreau en 1831. Elu député à l'Assemblée législative en 1835, il conserva son mandat jusqu'en 1860, quand il fut muni d'un siège au Conseil législatif. A diverses reprises on lui confia des portefeuilles : Solliciteur général (1848-51), Procureur général (1854), président du Conseil (1859), Procureur de nouveau (1863-69 et 1872-73). En 1864, on le choisit comme délégué aux Conférences préliminaires de la Confédération, à laquelle il ne voulut adhérer qu'en 1873. La même année, il fut nommé juge de la Cour de Comté et, en 1874, juge en chef de la Province jusqu'à sa mort, le 3 novembre 1889. Il avait épousé Isabella, fille de Benjamin Tremain, de Québec, et en eut neuf enfants.

Bibl. — *Can. Biogr. Dict.*, Chicago, 1881; J. H. Gray, *Confédération*, Toronto, 1872; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

**PAMBRUN** (Pierre-Chrysologue) (1792-1841), lieutenant, employé de Compagnie, commis de comptoir, traitant en chef.

Fils de Dominique et d'Angélique Hiraque, il naquit à l'Islet le 17 décembre 1792 : sa famille alla ensuite s'établir à Vaudreuil. Lors de la guerre de 1812, il servit en qualité de lieutenant au régiment des Voltigeurs et se distingua à Châteauguay.

Entré, peu après, dans les rangs des **Voyageurs** de la Compagnie de la baie d'Hudson, il était de service à la Rivière-Rouge, d'où il se rendit au fort **Qu'Appelle**, chercher avec cinq bateaux 600 sacs de **pemmican** pour ravitailler les colons de lord Selkirk. Mais surpris en route, il fut fait prisonnier par Cuthbert Grant, à la tête des employés de la Compagnie du Nord-Ouest : sa cargaison fut confisquée le 12 mai 1816. En 1818, il assistait comme principal témoin au procès engagé à Toronto. En 1821, rendu au fort Cumberland, il y épousa l'une des filles de Thomas Umfreville. Puis il franchit les Rocheuses et, après quelques mois de séjour au lac Stuart en Nouvelle-Calédonie (Colombie), on le mit en charge du fort **Kilmars** sur le lac Babine, en 1826. De là, on le transféra au fort **Orignal** sur la baie d'Hudson, d'où il passa dans l'Orégon vers 1830. Le 18 novembre 1838, il commandait à Walla-Walla, où les missionnaires catholiques légalisèrent son mariage et baptisèrent ses cinq enfants. Il mourut en 1841 d'une blessure provenant du pommeau de sa selle : il avait été promu traitant en chef.

Washington Irving affirme qu'il contribua beaucoup à l'introduction du christianisme chez les Indiens et alla jusqu'à leur tracer un code de lois « auxquelles ils se conformèrent scrupuleusement ».

Bibl. — R. P. Morice, O. M. I., *Dict. Hist. des Can. de l'Ouest*, Québec, 1908; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**PAMPALON** (Alfred) (1867-96), prêtre, Rédemptoriste.

Fils de Léonard, bourgeois, et de Blanche Girardon, François Pampalon dit Labranche, naquit en 1672 dans la paroisse Saint-Rémi de Bordeaux (France) : il était sergent de la compagnie Duplessis. Le 22 juin 1699, il épousa à Ville-Marie Marie-Jeanne, fille d'Etienne Bouchard, chirurgien, et de Marguerite Boissel, laquelle donna naissance à douze enfants.

Antoine, maître maçon, épousa à Lévis Josephte Dorion, qui fut la mère d'Alfred, le 24 novembre 1867. L'adolescent fit ses études secondaires au collège local et demanda son admission au noviciat des Pères Rédemptoristes. En 1886, on lui ouvrit la maison de Saint-Trond (Belgique); il y prononça ses vœux le 8 septembre 1887 et fut ordonné prêtre à Beauplateau, le 4 octobre 1892. Etudiant en théologie dans cette localité (1893-1894), puis à la résidence de Mons (1894-96), il revint malade à Sainte-Anne-de-Beaupré, où il succomba à la phtisie chronique, et décéda le 30 septembre 1896 en prédestiné. L'on s'occupe de son procès de béatification.

Son frère Pierre († 1921) était aussi Rédemptoriste, et Antoine (1851-1930), prêtre séculier.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PANET** (Jean-Claude) (1720-78), soldat, procureur, notaire, assesseur au Conseil, greffier, auteur d'une **Relation**, avocat, magistrat.

La famille est d'origine parisienne. Jean-Pierre Panet, négociant de la capitale, épousa Marguerite Autreau qui eut deux enfants : Jean-Nicolas et Marie-Louise, décédée à Champigny le 23 octobre 1751. Caissier de la marine, le premier mourut le 20 mai 1745, ayant eu, de son mariage (1718) avec Madeleine-Françoise, fille de Claude Foucher et de Françoise Martinet de Visigny, huit enfants, entre autres : Jean-Claude, auteur de la branche de Québec, et Pierre-Méru, de la branche de Montréal.

Jean-Claude, né en 1720 dans la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, s'enrôla jeune encore dans les troupes du détachement de marine. Il vint au Canada en compagnie et sous la protection de Mgr de Lauberivière (V. ce nom), le 8 août 1740. « Soldat de la garnison de Québec », le 18 avril 1741, il fait les fonctions de procureur. Le 22 décembre 1744, on lui octroya une commission de notaire. En 1751, il figure comme assesseur au Conseil supérieur. En 1758 et 1759, il exerce les fonctions de procureur du roi dans la juridiction de Québec.

Pendant le siège de la ville, sa demeure fut entièrement détruite le 8 août. Le 14 septembre, il signa la pétition des civils pour la capitulation. La seule **Relation française** au Canada du siège et du bombardement, il l'intitula : **Précis de ce qui s'est passé en Canada depuis la nouvelle de la flotte de M. Canon** (V. ce nom), le 10 mai 1759 (V. Vienne).

Le 2 novembre 1760, Jean-Claude recevait de M. Murray la commission de greffier en chef de la Cour supérieure, qui fut remplacée, en 1764, par la Cour des Plaidoyers communs; le 14 février 1765 il en devenait le greffier, conjointement avec M. William Kluck. Le 6 octobre 1747, Carleton lui délivra une commission de notaire. Le 25 avril 1775, il le nomma juge, ainsi que M. Hertel de Rouville; le 23 juillet 1776, juge de la Cour des Plaidoyers communs pour le district de Québec. M. Panet mourut dans la capitale le 28 février 1778.

Il avait épousé à Québec, le 23 octobre 1747, Marie-Louise, fille de Claude Barolet, notaire royal, et de Françoise Dumontier, qui lui donna quatorze enfants, entre autres :

**Louise-Françoise**, née en 1750, mariée en 1787 à Antoine Besançon, de la Rivière-Ouelle; mère de Bernard (1788-1860);

**Jean-Antoine**, le continuateur de la lignée;

**Bernard-Claude**, le futur évêque de Québec;

**Jacques**, né en 1754, ordonné prêtre le 29 mai 1779, curé de l'Islet jusqu'au 7 octobre 1829 et décédé le 23 mai 1834;

**Geneviève-Victoire**, née en 1756, épouse de Joseph Lebourdais et mère de sept enfants, dont les descendants sont fort nombreux;

**Jean-Baptiste**, né en 1757, notaire en 1783, décédé célibataire en 1808;

**Marie-Anne**, née en 1760, décédée Ursuline (1779-1833);

**François-Louis**, né en 1762, employé au commerce des fourrures dans le Nord, noyé au lac Saint-Jean en 1802;

**Marie-Françoise**, née en 1754, entrée aux Ursulines en 1782, décédée en 1834.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Panet*, Lévis, 1906.

**PANET** (Pierre-Méru) (1731-1804), frère du précédent, procureur, commis-greffier, notaire à Montréal, greffier, avocat, magistrat, conseiller exécutif.

Né à Paris en 1731, il fut instruit par le chanoine Foucher, frère de sa mère. C'est en 1746 qu'il vint rejoindre son frère à Québec. En 1752, il agit comme procureur à Québec et, en 1754, comme commis-greffier de la prévôté. Le 15 décembre de la même année, on lui octroyait la commission de notaire royal.

Sous le Régime militaire, en 1761, on le nomma greffier du **Conseil des Capitaines** de Montréal, fonction qui fut abolie par le gouvernement civil. Dès le 15 juillet, M. Panet se fit concéder une commission d'avocat, et le 6 septembre 1758, de notaire. Le 12 novembre 1775, on le chargea de négocier avec le général Montgomery la capitulation de Montréal. Le 25 avril 1778, il fut promu juge de la Cour des Plaidoyers communs pour le district de Québec. L'administrateur Alured Clarke le choisit, le 16 septembre 1791, comme conseiller exécutif. M. Panet mourut à Montréal le 15 juin 1804.

Il avait épousé à Québec, le 2 octobre 1754, Marie-Anne, fille de Pierre Trefflé-Rottot et d'Elisabeth Gauthier, qui lui donna dix-sept enfants, entre autres :

**Antoine-Nicolas**, né en 1762, négociant, décédé en 1795, marié en 1793 à Catherine, fille de François Pommereau et de Marianne Boivin;

**Bonaventure**, né en 1765, marchand à l'Assomption, député (1792-1810), marié en 1786 à Marguerite, fille de Louis Dunière et d'Elisabeth Trefflé-Rottot, qui fut mère de quatre enfants, et décédé en 1846;

**Narcisse**, né en 1774, avocat en 1797, shérif des Trois-Rivières, marié en 1802 à Marie-Anne, fille de Thomas Fraser, et de Marie-Anne Foucher, qui donna naissance à dix enfants, et décédé à Montréal en 1809;

**Pierre-Louis**, né en 1761, se distingua en 1775, notaire et avocat en 1780, greffier de la Cour des Plaidoyers en 1783, député en 1792, et vota contre la nomination de son cousin Antoine comme Orateur de la Chambre; nommé protonotaire en 1794, juge de la Cour du Banc en 1795, élu député à Montréal en 1800, appelé au Conseil exécutif en 1801, décédé le 2 décembre 1812, ayant épousé en 1781 Marie-Anne, fille de Gabriel Cerré et de Marie-Catherine Giard, mère de douze enfants, entre autres : Louise-Amélie, née en 1789, mariée à William Von Mill de Berczy, décédée en 1862; et Pierre-Louis, né en 1800, avocat en 1823, grand voyer aux Trois-Rivières en 1826, à Montréal en 1832, décédé en 1870, marié en 1827 à Louise-Clorinde,

fille du lieutenant-colonel Jean Bouthillier et de Louise Perthuis.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. Panet*, Lévis, 1906; Thomas Chapais, *Cours d'Hist.*, t. II et III, Québec, 1922.

**PANET** (Jean-Antoine) (1751-1815), neveu du précédent, notaire, avocat, député, orateur, magistrat, lieutenant-colonel, conseiller législatif.

Né le 8 juin 1751, il obtenait en 1778 une commission de notaire et celle d'avocat, le 22 octobre 1778. En 1775, il vola à la défense du pays envahi par les Américains. En 1785, il fallait opter, selon une ordonnance officielle, entre la carrière de notaire et celle d'avocat : M. Panet abandonna la première pour la seconde. Nommé membre de la commission appelée à étudier le transfert des biens des Jésuites au général Amherst, M. Panet écrivit un mémoire juridique contre cette spoliation. En 1789, lord Dorchester le nommait capitaine des milices de la ville et banlieue de Québec et, le 19 mai 1794, lieutenant-colonel des milices du district.

En 1792, avaient lieu les premières élections au premier Parlement. M. Panet fut élu député de la haute ville de Québec et premier Orateur par les représentants à la Chambre d'Assemblée : ces deux mandats, il les garda jusqu'à sa mort. En 1808, le gouverneur Craig le destitua de son grade de lieutenant-colonel. Le 9 janvier 1815, sir George Prévost l'appela à siéger au Conseil législatif. M. Panet mourut le 27 mai suivant.

Il avait épousé à Québec, le 7 octobre 1779, Louise, fille de Philippe-François Badelard, chirurgien-major des troupes, et de Charlotte Guillemin (V. ce nom), qui lui donna quinze enfants, entre autres :

**Bernard-Antoine,** le continuateur de la lignée;

**Marie,** née en 1788, mariée en 1806 à Jean-Thomas Taschereau (V. ce nom), décédée à Sainte-Marie de Beauce, le 14 septembre 1866, ayant eu sept enfants;

**Philippe,** né en 1791, étudiant en droit en 1811, capitaine à Châteauguay (1812-13), député en 1816, avocat en 1817, réélu en 1820 et 1830, conseiller exécutif en 1831, juge à la Cour du Banc en 1832, membre du Conseil Spécial en 1838, décédé en 1855; marié en 1819 à Maria-Luce, fille de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant, il en eut douze enfants, entre autres : Cécile (1822), mariée (1846) au docteur Frémont (V. ce nom); Justine-Rosalie (1827), mariée (1845) à Ch.-Th. Baby, avocat à Sandwich (Ont.) et décédée en 1846; Charles-Eugène (1829), avocat en 1854, coroner à Québec en 1860, sénateur en 1874, sous-ministre de la Milice en 1875, ayant été fait successivement enseigne, capitaine, major, lieutenant-colonel au 9e Voltigeur, décédé à Ottawa en novembre 1898. Il épousa d'abord (1856), à Varennes, Clara Lussier, mère d'Antoine-Philippe-Eugène, notaire, avocat, marié à Joséphine Baby, de Windsor (Ont.) et de Marie-Louise (1863-88), Sœur Grise de la Croix; ensuite (1862) Cornélie Harwood, mère d'Antoine-Chartier (1865), aide de camp et capitaine, marié (1900) à Monica Dunn, père de Joseph Antoine (1901); d'Eugénie-Cécile (1866), mariée (1895) à Jérémie-Olivier Prendergast, mère de Henriette (1896), d'Alice (1898), d'Alfred (1901), de Marie (1905); d'Alphonse-Eugène (1867), ingénieur militaire, marié (1895) à Corinne Taschereau, père de Charles-Eugène (1896), d'Henri, frères jumeaux; d'Henri-Alexandre (1869), adjudant-général, marié (1902) à Mary Bermingham; de Charles-Louis (1870), secrétaire de la Milice, marié (1899) à Hilda Macdonald; de Marie-Alice (1873), sans alliance; d'Arthur-Hubert (1877), capitaine; en troisièmes noces (1879) à Caroline-Angélique Lefebvre de Bellefeuille, mère d'Edouard (1881), officier supérieur de l'armée anglaise;

**Louis** (1794), notaire en 1819, conseiller exécutif en 1837, législatif en 1852, sénateur en 1871, marié (1820) à Marie-Louise Oliva, père de cinq enfants, décédé en 1884 : la seule fille qui survécut, Louise (1821) épousa (1851) le notaire Wilbrod Larue et lui donna : Edouard (1843), notaire, marié (1878) à Léontine Morin, et Jules-Ernest (1844), avocat et juge, marié (1881) à Marie-Louise Angers;

**Charles** (1797), avocat en 1822, coroner de Québec, bâtonnier de l'Ordre, député en 1858, conservateur des Archives en 1862, décédé en 1877; de son union avec Frances O'Donnel, il eut : Mary-Frances (1829), mariée (1854) à Jean-Baptiste Raymond, avocat, et mère de quatre enfants; Marie (1839), mariée (1855) à Eugène-Philippe Dorion, avocat, mère d'Eugénie (1855), épouse d'Alfred-Duclos De Celles (V. ce nom); Marie-Louise (1830), mariée (1853) à François-Réal Angers, mère de trois enfants, et un fils, Jean-Jacques-Félix, de sa seconde alliance avec Jean-Baptiste Lamère; Charles (1838), avocat en 1859, greffier aux Communes en 1875, marié (1861) à Elise-Euphémie Faucher dit Châteauvert, père de Louis-Charles (1862), décédé célibataire, d'Elzéar-Maurice (1864), de Blanche (1865), de Marie-Louise (1878), épouse (1897), en secondes noces, du juge Taschereau (V. ce nom); Elisabeth-Jane (1839), mariée (1861) à Jean-Henri Feer, mère de sept enfants.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. Panet*, Lévis, 1906;

Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. II, Québec, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1926.

**PANET** (Bernard-Claude) (1753-1833), frère du précédent, prêtre, professeur, curé, coadjuteur, treizième évêque de Québec.

Né à Québec le 9 janvier 1753, il fit ses études classiques au séminaire, entra dans la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre

Mgr Panet.

le 25 octobre 1778, après avoir enseigné la rhétorique. On lui confia aussitôt la chaire de philosophie (1778-80). Puis il devint curé de Batiscan (1780-81), avec la desserte de Champlain; curé de la Rivière-Ouelle (1781-1807), où il rebâtit l'église et fonda un couvent.

En 1801, Mgr Plessis le choisit pour coadjuteur, sous le titre d'évêque de Sardes en Mauritanie, le faisant agréer par Sa Majesté Britannique; il lui conféra les onctions le 17 avril 1807. Néanmoins, le prélat conserva la cure jusqu'en 1825, sans omettre la visite annuelle d'une portion du diocèse. Titulaire à son tour, il choisit pour coadjuteur l'abbé Signay et le sacra évêque le 20 mai 1827. Le 31 du mois, en présence de lord Dalhousie, il bénit la pierre angulaire du collège de Nicolet, versant peu à peu dans la caisse du Supérieur la somme de 32.000 piastres. La même année, il approuva la fondation du collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Puis il travailla à pourvoir d'écoles toutes les paroisses, à former un comité catholique de l'Institution Royale (V. ce nom) et un Conseil de l'instruction publique, à obtenir le maintien définitif des droits des Sulpiciens sur leurs propriétés. En 1832, il fut le témoin attristé des ravages du choléra. Retiré à l'Hôtel-Dieu, il y mourut le 14 février 1833.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Mgr H. Têtu, *Les Évêques de Québec*, Québec, 1889; P.-G. Roy, *La Fam. Panet*, loc. cit.; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PANET** (Bernard-Antoine) (1780-1854), neveu du précédent, coroner, avocat, major de la milice.

Né à Québec en 1780, il étudia le droit, durant cinq ans, sous la direction de son père Jean-Antoine; le 16 mai 1805, il obtint le brevet d'avocat. Le 28 avril 1827, on le nomma coroner du district de Québec, charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Le gouverneur l'avait créé major de la milice en 1812. Il mourut à Bourg-Louis, le 1er juillet 1854 et fut inhumé dans l'église protestante de sa seigneurie.

Il avait épousé à Québec, le 13 juin 1814, Harriett Antill, née en 1782, décédée en 1849, lui ayant donné quatre enfants, entre autres :

**Jean-Antoine,** né en 1815, avocat en 1836, coroner en titre en 1854, décédé en 1860, marié à Ursule, fille de Joseph-François-Xavier Perrault et de Marie-Esther Lussier;

**Edouard-Antill,** né en 1821, seigneur de Bourg-Louis, lieutenant-colonel de la milice, décédé en 1883 et inhumé au cimetière protestant, marié en 1851 à Marie-Julie, fille de Charles Dubuc, qui demeura catholique et mourut en 1902. Leur fils Edouard, né en 1852, admis au notariat en 1874, député de Portneuf, se maria en 1875 à Louise-Elisabeth, fille de Robert Terroux et d'Elizabeth Shortz, et fut père de treize enfants;

**Henriette-Louise,** née en 1823, mariée par le lord évêque de Montréal à George Bucknall Shakespeare, de l'artillerie royale, décédé en 1895, père de treize enfants.

Bibl. — V. les précédentes.

**PAPETERIES,** manufactures où l'on prépare les matières brutes pour les soumettre à des fins spéciales.

La fabrication de la **pulpe** ou **pâte de papier** est une industrie relativement récente. Il y a un peu plus de cent ans que le papier fut produit au Canada pour la première fois : chiffons, paille, spart, déchets de coton en étaient les matières premières. La première papeterie fut établie, en 1803, à Saint-André-d'Argenteuil, à la suite de concessions faites par les seigneurs à un groupe de financiers américains. En 1818, le publiciste Holland en créa une deuxième dans le bassin de Bedford, non loin de Halifax

(N.-E.). En 1825, deux autres surgirent dans le Haut-Canada: l'une à Crook's Hollow, l'autre à la rivière Dan, près de York (Toronto), où fonctionnaient des machines importées des Etats-Unis : en 1840, la dernière possédait deux usines, et une troisième en 1853. En 1857-58, la Compagnie Riordon en construisit aussi à Sainte-Catherine sur le canal Welland.

**I. La Pulpe.** — En 1867, Charles Riordon rapporta d'Autriche le procédé nouveau de transformer le bois tendre en pulpe ou pâte, comme matière première, outre les chiffons et vieux papiers : il installa une usine à Merritton qui existe encore, où il appliqua le procédé mécanique de la pulpe. En 1870, la Compagnie Angus Logan, adoptant le même procédé, construisit une pulperie à Windsor Mills près de Richmond dans le Québec. En 1887, il y eut progrès notable : on traita la pulpe au moyen de la soude, puis du sulfite, du bisulfite, enfin du sulfite plus tard. En 1881, on signalait cinq manufactures au capital de 92.000 dollars, employant 60 ouvriers, réalisant 63.000 dollars de profit. En 1891, il existe 24 usines et en 1901, 25 seulement : en 1927, on en compte 42, à la fois pulperies et papeteries, plus 30 autres fabriquant le papier exclusivement.

Au Canada, cette industrie présente trois aspects : les opérations d'abatage du bois de pulpe, la fabrication de cette dernière, la fabrication du papier. Ces trois phases ne sont pas nettement distinguées : plusieurs fabricants de pulpe et de papier exploitent des scieries pour l'emploi plus avantageux des arbres de fortes dimensions, coupés sur leurs concessions, tandis que d'autres propriétaires de scieries divertissent une partie de leurs billots d'épinette et de sapin-baumier, en vue des pulperies. Lorsque l'on envisage l'abatage en forêt, il est souvent impossible de discerner si le bois coupé est destiné à la scierie ou à la pulperie. En vertu de lois appropriées, le bois à pulpe des forêts domaniales est réservé exclusivement aux manufactures canadiennes; celui des forêts de propriétaires privés est seul exporté aux Etats-Unis. En 1927, la production en cordes a été de 5.929.456, constituant une valeur de $ 70.284.895 : les exportations de bois à pulpe atteignaient 1.533.000 cordes. Il existe quatre méthodes de fabrication de la pulpe, l'une mécanique et les trois autres chimiques (V. Ann. du Can., Ottawa, 1929).

**II. Le Papier.** — Son industrie, qui se range au dernier rang, n'a néanmoins rien perdu de son importance. Sa fabrication ressort de ce qui précède, mais sa manufacture, faute de statistiques, est assez difficile à déterminer, à cause de l'étendue de ses usages. En 1927, l'on calcule l'existence de 72 établissements de production, dont 30 se limitent exclusivement à l'industrie. Le résultat d'ensemble atteint 2.468.690 tonnes, de la valeur de $ 168.445.548. Le papier à journal en absorbe le 80 %, et même, en 1928, 84 %; le carton, 6 %; le papier d'emballage 4 %, le papier à lire et à écrire, 3 %.

La Province de Québec revendique plus de la moitié de la production totale et l'Ontario le tiers, le reste étant réparti en Colombie, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. L'exportation, en 1927, représentait 1.881.865 tonnes d'une valeur de 123.222.094 dollars; elle a été la plus forte du monde, en 1928, ayant atteint 4 millions et quart de livres.

En réalité, dans l'exercice 1927-28, la combinaison des deux industries, pulpe et papier, dans l'ensemble de l'industrie ou 115 usines, a engagé un capital de $ 579.853.552, une main-d'œuvre de 32.376 employés et a fait un gain de $ 5.674. 293. Ainsi le Canada est représenté dans le monde comme un centre de pulpe et de papier, qui est estimé tenir l'un des premiers rangs, sans doute même du plus grand fabricant de papier.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; *La Presse*, journ. quotid. de Montréal, 13 nov. 1930; *Ann. du Can.*, Ottawa, 1929; P. Fontanel, S. J. *Ecol. Soc. Pop.*, ib., 1929.

**PAPIN** (Joseph) (1825-62), avocat, journaliste, député, orateur populaire,

Les ancêtres étaient originaires de Sablé-sur-Sarthe, dans le Maine. Fils de François et de Michelle Lagneau, Pierre naquit à Sablé en 1631, épousa à Ville-Marie, le 14 décembre 1655, Anne Pelletier, fille de Mathurin et de Catherine Lagneau, de Saint-Pierre-de-Dreux. Le 18 janvier 1659, M. de Maisonneuve publia une ordonnance contre le jeu de cartes, parce que les sieurs Sébastien Dupuis, Nicolas Duval et Pierre Papin, avaient contracté des dettes excessives en buvant et en jouant. Gilles, né en 1669, reçut le 5 juillet 1710 la commission d'arpenteur pour l'île de Montréal et son gouvernement, sur la recommandation de M. de Catalogne (V. ce nom). Il exerçait le commerce à Ville-Marie, où M. Philippe de Hautmesny, le 13 septembre 1693, le chargea de gérer ses affaires, pendant son absence : le 25 octobre suivant, M. Papin épousa à Boucherville Marie-Françoise Chaperon. Une branche des descendants s'est établie, au début du XIX^e^ siècle, à Saint-Louis, dans l'Etat du Missouri.

Joseph naquit à l'Assomption le 14 décembre 1825, y fit ses études et fut admis au barreau du Bas-Canada en 1849. Le 31 juillet

1854, les électeurs du comté le choisirent pour leur député à la Chambre jusqu'au 28 novembre 1857. Il y avait à Montréal l'école de l'**Avenir** et de l'**Institut canadien** : il en devint l'un des chefs démocrates sous l'égide de M. Papineau. Taille élevée, figure expressive, forte corpulence, voix puissante, il était doté d'une vive intelligence et d'un cœur généreux : jamais orateur populaire ne sut remuer les foules avec une éloquence aussi naturelle, au hasard de l'inspiration. Le jeune Wilfrid Laurier, élève interne au collège de l'Assomption, sortait à la dérobée pour l'entendre et l'admirer. Cet hercule lutta dans les agitations populaires, sans reculer jamais devant le nombre, les menaces et les coups. Son tact, sa politesse, son esprit charmaient et amusaient les foules. Il écrivait dans l'**Avenir** et fut l'un des fondateurs du **Pays**.

Supplanté aux élections de 1857, il se remit à la pratique de sa profession et devint bientôt avocat de la Corporation de Montréal. Associé de M. Cyrille Archambault, il mourut le 23 février 1862.

Il avait épousé Sophie Homier, qui lui donna une fille, **Marie-Louise**. Sa veuve se remaria à Ferdinand David.

BIBL. — L.-O. David, *Biogr. et Portr.*, Montréal, 1876; J. H. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PAPINACHOIS** (**Opapinagua** : « Ceux qui font rire »), tribu de la famille montagnaise, vivant au XVII^e^ siècle sur les rives et le confluent des cours d'eau **Manikuagan** et **Outarde** au nord de Betsiamites.

Ils avaient coutume de visiter les Européens qui faisaient escale et commerce à Tadoussac. Là, ils reçurent des missionnaires leur instruction chrétienne et morale. En 1641, ils demandent que l'on construise à Tadoussac une résidence fixe pour les missionnaires : « Papinachois et Betsiamites, et quelques autres alliés, sont nations bonnes et simples, gens de paix, qui reçoivent nos Pères de Québec avec grand amour. » (V. **Relat.** de 1662.)

L'année précédente, le P. Pierre Bailloquet les visita et en fut émerveillé; mais un groupe de Sauvages de Gaspé en vint tuer quelques-uns sur le littoral, surprenant des jeunes gens en canots. Les années suivantes, le Père Henri Nouvel continua à les évangéliser. Ils aimaient à venir faire la traite annuelle à un endroit, situé à environ 50 lieues plus bas que Tadoussac sur le fleuve. Les autres Jésuites qui les visitèrent furent les Pères Charles Albanel (V. ce nom) et François de Crépieul.

La plupart de ces petites tribus se sont fusionnées au XIX^e^ siècle, et sont évangélisées par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, depuis 1845 jusqu'à nos jours.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I et II, Paris, 1895; *Handbook of Indians*, Ottawa, 1913; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903.

**PAPINEAU** (Joseph) (1752-1841), notaire, arpenteur, député, seigneur de la Petite-Nation. — **Papineau**, diminutif de **Papin**.

La famille est originaire de la paroisse de Montigny, dans les Deux-Sèvres actuelles. Fils de Samuel et de Marie Delain, Samuel Papineau y naquit en 1670, passa au Canada comme soldat dans les troupes de la marine et se maria en juin 1704 à la Rivière-des-Prairies, île de Montréal. Veuve de Guillaume Lacombe, Catherine Quevillon lui donna neuf enfants, entre autres Joseph, né en 1719, marié en 1749 à Marie-Joseph Baudry de la Longue-Pointe, décédé en 1785.

Le fils aîné, Joseph, y naquit le 16 octobre 1752, étudia au séminaire de Québec et opta pour le notariat et l'arpentage. La clientèle devint énorme; néanmoins il put tracer le cadastre de la plupart des concessions des environs de l'île de Montréal. En 1775, il servit comme agent militaire de liaison entre cette île et Québec, où il résolut de s'enrôler dans la compagnie Marcoux.

Le 10 juillet 1792, les électeurs de Montréal lui confiaient le mandat de député à la première Chambre d'Assemblée, jusqu'au 1^er^ mai 1796, puis, du 10 juillet suivant au 4 juin 1800 et du 28 juillet 1800 au 13 juin 1804. Dans ces législatures, il se montra le champion de la langue française, un intransigeant nationaliste, un remarquable orateur, émule de M. Bédard (V. ce nom). En 1801, il acquiert du Séminaire de Québec les deux cinquièmes de la seigneurie de la Petite-Nation et, le 15 mars 1803, la différence : soit en tout « deux lieues de front sur cinq de profondeur ».

Le seigneur s'établit dans l'île **Aroussen** (Roussin) sur l'Ottawa, presque en face de Montebello. Au bout de quelques années, il revint résider à Montréal. En 1809, il vendait 160 arpents à Robert Fletcher, qui mourut en 1810, sans avoir donné suite à la transaction. Le 23 novembre 1809, l'ancien collège électoral le renvoyait à la Chambre, où siégeait aussi son fils, jusqu'au 22 mars 1814. Sous le gouverneur Craig, il protesta énergiquement contre l'emprisonnement de M. Bédard. En 1812, l'un des premiers, il proposa les armements nécessaires, en face de l'invasion américaine. Au terme de son mandat, M. Papineau songea à se retirer dans la vie privée; il ne sortit de sa solitude que

pour visiter Louis-Joseph, réfugié à Saratoga en 1838. Trois ans après, durant une visite à M. Roy, son ami, la table où il s'appuyait se brisa brusquement; il se fractura la hanche en tombant et succomba, le 8 juillet 1841, laissant à Louis sa seigneurie.

Il avait épousé à Montréal, le 23 août 1779, Marie-Rosalie Cherrier, de Saint-Denis, sœur de la mère de Mgr Lartigue et de celle de B. Viger (V. ces noms), et en eut plusieurs enfants :

**Louis-Joseph** (V. ci-après);

**Denis-Benjamin** (1789-1854), député du comté Ottawa (1842-47), conseiller exécutif, Commissaire des Terres de la Couronne (juin 1846-décembre 1847), poste qu'il avait occupé dans le Cabinet Draper-Viger (septembre 1844-juin 1846), défenseur des droits du français au Parlement;

**Toussaint-Victor**, né en 1798, ordonné prêtre en 1823, vicaire à Chambly (1823-24), à Varennes (1825-26), curé de Saint-François de Beauce (1826-28), de Lachenaie (1829), de Rouville (1829-42), de Saint-Luc-sur-Richelieu (1842-44), de Saint-Marc (1844-50), de Saint-Barthélemy (1850-61), retiré à la Pointe-aux-Trembles, où il mourut le 10 décembre 1869;

**Rosalie**, qui épousa Jean Dessaules, député (V. ce nom).

Bibl. — L.-O. David, *Biogr. et Portr.*, Montréal, 1876; The Makers of Can. Index, Toronto, 1911; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. II, Québec, 1922; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PAPINEAU** (Louis-Joseph) ( 1786-1871), fils du précédent, avocat, Orateur de la Chambre, homme politique, capitaine, auteur des Troubles politiques ou **Rébellion** (V. ce mot).

Né à Montréal le 7 octobre 1786, il étudia au séminaire de Québec et se destina au barreau. Il entra, en 1803, dans l'étude de son cousin Benjamin Viger. Esprit clair, logique, ardent au labeur, positif comme le droit, il sentit son âme s'enflammer pour l'arène politique. Avant d'être admis au barreau, il se fait élire député de Kent (Chambly), le 18 juin 1808 jusqu'au 22 mars 1814. La session du 5e Parlement s'ouvrit le 10 avril 1809 jusqu'au 15 mai seulement et la dissolution fut proclamée le 2 octobre. Le 3 mai 1810, Louis-Joseph est admis au barreau du Bas-Canada. En 1812, il s'enrôle dans la milice et fait la campagne avec le grade de capitaine.

En 1814, son père se retirant de la politique, il se fait choisir par les électeurs de Montréal-Est et les représente jusqu'au 26 mars 1832. Dès la session du 21 janvier 1815, on le proclame Orateur jusqu'au 10 janvier 1823. Il peut ainsi mûrir son talent par l'observation, la réflexion, l'étude, la correspondance et les débats politiques. En juillet 1820, il adresse aux électeurs de sa circonscription un discours modéré et conciliant. En 1821, on lui proposait un siège au Conseil législatif, offre qu'il déclina pour continuer la direction de son parti naissant.

En 1822, il est délégué à Londres avec M. Neilson afin de déjouer le premier projet d'Union des Provinces : il revint en novembre 1823. Aussi bien, le 10 janvier précédent, M. Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal fut élu, en son absence, Orateur de l'Assemblée jusqu'au 9 janvier 1825. Alors, M. Papineau, ayant droit à la parole, défendit avec M. Viger la **Loi du commerce canadien** (Canadian Trade Act). Il accusa l'administration de dilapider, à propos du déficit Caldwell, les revenus publics et il conclut au refus du vote des subventions annuelles (1823-24).

Le 8 janvier 1825, ouverture du 12e Parlement : il fut élu à la présidence par 32 voix contre 12 à M. de Vallières, et il tint le fauteuil jusqu'au 27 mars 1838 : c'était en l'absence de lord Dalhousie (1825-26). En juillet 1827, durant la campagne électorale, il lança dat : nomination non agréée du gouverneur et ses créatures : le tribun populaire se révéla dans tous ses discours. Le 25 août, il était élu à Montréal et à Surrey jusqu'au 4 décembre 1828; les représentants lui accordaient la présidence, le 20 novembre, par 39 voix contre 5 à M. Vallières, non candidat : nomination non agréée du gouverneur qui prorogea la Chambre. Une agitation générale souleva l'opinion contre Dalhousie : le 18 décembre, pétitionnement et énumération des griefs populaires. M. Neilson pour Québec, Denis-Benjamin Viger et Augustin Cuvillier pour Montréal, sont délégués à Londres, porteurs de requêtes signées de 87.000 protestataires : M. Papineau est l'âme du mouvement nationaliste. Le comte Dalhousie est rappelé en septembre 1828. Le calme est relatif sous le conciliant sir James Kempt (V. ce nom), lequel agrée la nomination de M. Papineau au fauteuil présidentiel : 71 bills sont soumis à sa signature, entre autres : nouvelles divisions des comtés, subdivisions paroissiales, érection des phares fluviaux, subsides aux institutions littéraires, création de nouveaux centres de colonisation (1829), etc., etc.

Lord Aylmer est d'abord administrateur (1830-31). M. Papineau, devant la concession accordée à la **Compagnie agraire de Londres** des terres des Cantons de l'Est, réclame une enquête sous la direction de M. Neilson et de M. Ph. Panet. Aylmer la refuse. Il attaque violemment le député Ralph Taylor, qui riposte, et est incarcéré en 1833. Le 28 février 1834, il prononce un discours parlementaire

L.-J. PAPINEAU

sur les **92 Résolutions**. En 1835, il est élu à la présidence par 70 voix contre 6 à M. Lafontaine, non candidat : scission dans le parti, les modérés à Québec, les violents à Montréal.

Lord Gosford (V. ce nom) est gouverneur et commissaire-enquêteur; véhémente philippique de l'Orateur contre ce mandat injurieux envers l'Assemblée; aussitôt prorogation de la session, sans vote du budget depuis quatre ans. Survint une communication de documents, de la part de William Lyon Mackenzie, par l'intermédiaire de M. Biddell, Orateur de l'Assemblée du Haut-Canada; c'étaient les **instructions secrètes**, données par la métropole à lord Gosford et à ses deux commissaires. M. Papineau les communiqua à la députation, le 13 février 1836, et provoqua ainsi un grand mécontentement général et de vives discussions. La Chambre ne consentit à voter les subsides que pour six mois, après un discours de trois heures de l'Orateur. La session fut prorogée à la fin de mars jusqu'au 22 septembre. Le gouverneur tendit encore le rameau d'olivier. La Chambre ne tarda pas à voter, par 51 voix contre 12 « la demande d'un Conseil législatif électif », et la loi des subsides pour six mois; après douze jours, lord Gosford prorogea la législature, à cause de la détermination prise par les députés de ne jamais reprendre leurs fonctions sous la Constitution existante.

Le 6 mars 1837, lord Russell présenta aux Communes dix résolutions (V. Th. Chapais, t. III), qui furent votées après trois jours de débats, et approuvées à la Chambre des Lords. Connues au Canada le mois suivant, elles déchaînèrent toutes les passions nationales, hormis le groupe des Anglais. Les chefs du parti populaire résolurent d'assécher les canaux du fisc qui alimentaient la caisse, en prohibant l'achat des marchandises importées, sujettes aux droits de douane; en préconisant la contrebande; en usant des produits nationaux, comme les étoffes tissées au Canada, etc. Les articles des journaux s'écrivaient dans ce sens; les grandes assemblées convoquaient le peuple aux manifestations : à Saint-Ours, le 7 mai 1837, à Saint-Marc, à Saint-Laurent, à Saint-Hyacinthe, à Sainte-Scholastique, etc.

Le 14 mai, à Saint-Laurent, M. Papineau, devant ses électeurs assemblés, attaquait avec acharnement toute l'administration, gouverneur, Conseils, juges, fonctionnaires, Parlement britannique, faisant à tort l'éloge des sympathies américaines; il concluait en faisant appel non à la violence armée, mais à la lutte constitutionnelle au Parlement. Il voulut aussi ameuter les comtés de Montmagny et de Kamouraska; mais les chefs modérés de Québec lui dirent qu'ils désapprouvaient sa politique outrancière et périlleuse. Ce fut aussi le langage de Mgr Lartigue à son clergé, mais la **Minerve** l'attaqua avec virulence. Lord Gosford révoqua la commission des magistrats et des officiers de milice qui s'étaient mêlés aux agitateurs. Le 14 août, M. Papineau, mis en cause, lui envoya une hautaine réponse, débordante de colère, de griefs, de récriminations.

Le 18 août, ouverture de la dernière session. Les affidés de M. Papineau paraissent à Québec vêtus à la mode patriote et en étoffe canadienne. Le gouverneur fit appel à la conciliation, sans aucun succès réel, car le projet d'adresse de M. Papineau fut une longue et irascible protestation contre John Russell et les rapports des deux commissaires anglais; elle fut adoptée par 46 voix contre 31 (25 août). Le lendemain, l'Orateur trouva sur son bureau la proclamation qui prorogeait la session : la législature du Bas-Canada avait siégé pour la dernière fois.

A Montréal, se fondait l'association des **Fils de la Liberté**, qui proclama l'autorité de la démocratie et se constitua en corps militaire armé. Des réunions incendiaires se formaient, principalement à Saint-Charles; celle-ci s'appela « Assemblée des dix comtés », composée d'environ 5.000 personnes et présidée par le docteur Wolfred Nelson (V. ce nom). M. Papineau commença à voir le péril : il conseilla la résistance constitutionnelle et l'embargo sur les produits britanniques. On le conduisit devant une colonne érigée sur la place, coiffé d'un bonnet phrygien et portant l'inscription : **A Papineau, ses frères Patriotes reconnaissants : 1837!** (23 octobre).

La conséquence amena la création du comité permanent des Deux-Montagnes, l'élection de juges de paix et d'officiers de milice faite sans l'autorité officielle, l'appel à la violence contre les officiers publics du gouvernement. Sir John Colborne, nommé commandant des forces en 1836, représenta au gouverneur l'urgence d'une action prompte et vigoureuse, comme le seul moyen de salut contre la Rébellion. Lord Gosford autorise alors l'émission et l'affichage de mandats d'arrestation contre M. Papineau et les principaux chefs du mouvement. Mais informés à temps, le tribun et quatre partisans de renom réussirent à s'évader à Saint-Denis-sur-Richelieu (16 novembre).

Durant un combat qui dura six heures, M. Papineau se rendit à Saint-Hyacinthe. Plus tard, une ardente controverse s'engagea à propos de cet incident, qualifié de fuite. M. Garneau écrit dans son **Histoire du Canada** « qu'il était entraîné par le torrent et se lais-

sait promener au milieu des insurgés pour les encourager par sa présence, sans qu'on lui permît cependant d'exposer sa vie au feu, malgré les reproches sévères, dit-il, qu'on lui ferait plus tard, s'il s'éloignait dans un pareil moment ». M. Papineau quitta Saint-Hyacinthe, vers le 25 novembre, et parvint à atteindre la frontière à travers mille dangers. Le 12 décembre, une proclamation assurait une récompense de 4.000 piastres à quiconque appréhenderait et livrerait à la justice Louis-Joseph Papineau, décrété de trahison. Le tribun s'était réfugié à Albany (Etats-Unis).

Après deux ans de séjour, il se rendait à Paris, où il fréquenta la société du chansonnier Béranger, de Louis Blanc, de Lamennais, radicaux démocrates, déistes voltairiens. Il se plaisait à fouiller dans les Archives d'Etat et se flattait d'y transcrire force documents touchant l'Ancien Régime en Nouvelle-France. Ses croyances religieuses furent entamées à cette école ultra-libérale, et dépérirent jusqu'à sa dernière heure.

A son retour en 1845, amnistié grâce au prestige de M. Lafontaine, il se retira au foyer familial du manoir de Montebello jusqu'en 1847. Ses idées démocratiques et sa répulsion de l'aristocratie britannique vinrent raviver ses passions politiques. En 1848, les électeurs du comté Saint-Maurice l'envoyaient à la Chambre (janvier 1848-novembre 1851), quand soudain la Révolution en France vint corroborer ses nouvelles convictions. Mais ses anciens partisans l'abandonnèrent en adhérant à la Constitution établie.

Aussitôt M. Papineau s'attaqua avec rage et amertume au premier ministre Lafontaine : ce fut un éclatant tournoi oratoire (V. A. De Celles, **loc. cit.**). S'entourant d'adeptes restés fidèles, il forma avec les deux Dorion, Rodolphe Laflamme, son neveu Dessaules, J. D'Aoust, le **Parti ou Club Démocratique**, soutenu par **l'Avenir** — homonyme du journal de Lamennais — et ensuite par le **Canadien**. Leurs articles de foi politique comprenaient l'abrogation de l'Acte d'Union, l'annexion du Canada aux Etats-Unis et, en attendant de briser le lien colonial, l'adoption du principe électif dans chaque branche de l'administration, ainsi que la sélection des officiers publics, magistrats et conseillers législatifs. Le parti libéral canadien-français se trouva ainsi coupé en deux tronçons. Sur-le-champ, en 1851, M. Lafontaine sortit de l'arène politique. M. Papineau le suivit en 1854, ayant accompli son mandat de représentant des Deux-Montagnes (juillet 1852-juin 1854). Isolé au manoir seigneurial, il n'en sortit qu'une fois pour exprimer ses idées à l'Institut Canadien de Montréal, le 17 décembre 1867; il y mourut impénitent, le 23 septembre 1871.

En 1818, il avait épousé Julie, fille aînée de Pierre Bruneau, négociant et député, et décédée subitement en 1862, mère de trois fils, **Lactance, Gustave, Amédée** seul survivant alors et de deux filles, **Azilda** et **Azélie**, qui se maria à M. N. Bourassa (V. ce nom).

Bibl. — L.-O. David, *Biogr. et Portr.*, Montréal, 1876; *Les Deux Papin.*, ib., 1896; R. Christie, *A Hist. of Can.*, vol. IV, Québec, 1853; A.-D. De Celles, *Papineau*, Montréal, 1905; *La Nouv.-France*, revue, Québec, 1906; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. III et IV, ib., 1921-23; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PARAT** (Antoine), sixième gouverneur de Plaisance à Terre-Neuve.

Le 2 juin 1685, il succéda au sieur de La Poëpe. La garnison, composée de 25 hommes, était sous les ordres du commandant Pastour de Costebelle (V. ce nom). Le ministre entretenait avec le gouverneur une correspondance directe, concernant la petite colonie éparse dans les baies et les îles : à Pointe-Verte, au Petit-Plaisance, aux îles Saint-Pierre, à Lissardie, à Fortune, à l'Hermitage, au Havre-Bertrand; la population ne dépassait guère 48 hommes, 27 femmes, 75 enfants. Mais l'affluence des bateaux pêcheurs était considérable, chaque année.

Dans ses dépêches officielles, M. Parat affirme que Terre-Neuve ne produit rien : que tout y est cher; qu'il serait avantageux d'envoyer quelques-uns faire la culture des bonnes terres de Miquelon et de Saint-Pierre. Le 8 mai 1689, il expédie à Versailles un état des objets nécessaires au fort. Un mois après, survient Mgr de Saint-Vallier, qui venait y établir deux Récollets, les Pères Le Tac et Joseph Denys. On lui dénonça l'inconduite de M. Parat, qu'il sépara de sa concubine : germe de la brouille entre gouverneur et commandant. En février 1690, tous deux sont surpris au lit par la descente de 45 flibustiers anglais, qui pillent tout à Plaisance, sans emmener de prisonniers. Le 24 juin suivant, le ministre notifiait son rappel à M. Parat et la succession à M. de Brouillan (V. ce nom).

Bibl. — Rapp. des Archiv. canad., Ottawa, 1899; it. en 1911; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. G. Hugolin, *L'Etabliss. des Récoll. à Plaisance*, Québec, 1911.

**PARENT** (Etienne) (1802-74), avocat, publiciste, homme de lettres, sous-secrétaire d'Etat.

Fils d'André et de Marie Coudrey, Pierre Parant, natif de Mortagne au Perche, émigra au Canada, le 9 février 1634, et épousa à Québec Jeanne, fille de Jacques Badeau et d'Anne Ardouin, qui fut mère de dix-huit en-

fants. Cette famille est la souche des nombreux descendants qui orthographient leur nom **Parent**, disséminés au Canada et aux Etats-Unis.

L'un des fils, Etienne, né en janvier 1675, se maria en secondes noces à l'Ange-Gardien (28 avril 1727) avec Geneviève Trudel : leur fils Nicolas (1728) épousa à Beauport

Et. Parent.

(1750) Catherine Marcou, mère d'Etienne-François qui s'unit en janvier 1777 à Marguerite Grenier. L'aîné de huit enfants, nommé aussi Etienne-François, né le 28 novembre 1778 et décédé le 27 octobre 1838, s'allia (*1801*, à *Josèphe Clouet*, née en 1783 et inhumée à la Pointe-aux-Trembles le 7 novembre 1860.

Etienne, né à Beauport le 2 mai 1802, élève aux collèges de Nicolet et de Québec, séjourna deux ans au foyer pour aider ses parents cultivateurs. Ayant fait choix du journalisme en 1822, il devint rédacteur du **Canadien**, qui fut officiellement supprimé en 1825. M. Parent s'appliqua alors à l'étude du droit et se fit inscrire au barreau en 1829. Le 7 mai 1832, renaissait le **Canadien** sous la vive impulsion du jeune avocat qui inscrivit en première page la devise : **Nos Institutions, notre Langue, nos Droits.** Le bureau du journal très combatif groupait les parlementaires, qui y concertaient leurs plans d'attaque et de défense. A l'approche de la tempête politique et patriotique, M. Parent osa se séparer des partisans exagérés de M. Papineau. De l'avis de M. Chapais, ce fut l'âme du parti modéré de Québec : « Durant la crise redoutable qui aboutit à l'aventure sanglante, il fit preuve du patriotisme le plus éclairé, de la plus remarquable supériorité de jugement et d'une admirable fermeté de caractère » (V. t. IV).

Le 6 avril 1841, le collège électoral du Saguenay lui accordait ses suffrages. Il siégea jusqu'au 14 octobre 1842, époque où une grave surdité, contractée sous les verrous de la détention préventive, le détermina à démissionner et à quitter la direction du journal. Dès lors, il se distingua comme conférencier dans les réunions publiques à Québec et à Montréal. En 1847, le Conseil exécutif le promut sous-secrétaire de la Province et, en 1867, il devint sous-secrétaire d'Etat aux Communes. Ayant pris sa retraite en 1872, il mourut à Ottawa le 22 décembre 1874.

M. Parent s'est signalé comme éminent publiciste, comme philosophe et sociologue. Il est l'auteur des ouvrages suivants : **Pierre Bédard et ses deux Fils, 1859; l'Industrie, moyen de conserver la nationalité, 1843; Importance de l'étude de l'Economie politique; Du Travail chez l'homme; Du Prêtre et du spirituel en société; Considérat. sur l'éducation popul.; l'Intelligence dans ses rapports avec la société; l'Importation et les Devoirs du commerce; Considérat. sur les classes ouvrières.**

Il avait contracté alliance, le 30 juin 1829, avec Henriette Grenier, née à Québec en 1804 et décédée à Ottawa, en 1890, mère de six enfants, entre autres :

**Etienne-Henri**, né à Québec le 25 août 1835 et décédé célibataire à Montréal (1910);

**Joséphine-Henriette**, née le 13 juillet 1837, mariée à M. Gérin-Lajoie (V. ce nom), décédée à Montréal (1926);

**Mathilde-Sabine**, née le 20 mars 1839, mariée à E. Gélinas et remariée à G. de Bonald, décédée en 1917;

**Marie-Augustine**, née le 28 août 1841, mariée à Benjamin Sulte et décédée sans postérité en 1918.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. IV, Québec, 1923; Mgr C. Roy, *Manuel d'Hist. litt.*, ib., 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PARENT** (Simon-Napoléon) (1855-1920), avocat, maire, homme politique, Commissaire, premier ministre, président de Commissions.

L'ascendance est la même que celle du précédent. Fils de Simon-Polycarpe et de Lucie Bélanger, il naquit à Beauport, le 12 septembre 1855, et fit ses études à Laval de Québec; en 1881, il y obtenait le diplôme d'avocat et remportait la médaille d'or du

marquis de Lorne, gouverneur général. Le 17 juin 1890, les électeurs du comté Saint-Sauveur lui accordaient et lui renouvelaient leurs suffrages à la Chambre législative comme libéral, jusqu'en 1905. De 1894 à cette date, M. Parent fut élu maire de Québec : il en profita pour améliorer et embellir la ville de monuments et d'accommodations de toutes sortes.

Le 26 mai 1897, le Cabinet Marchand (V. ce nom) lui confia le portefeuille de Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, jusqu'au 3 octobre 1900. Ce même jour, le lieutenant-gouverneur, Louis Jetté, l'invita à former un Cabinet : il devint premier ministre, retenant le portefeuille de Commissaire, titre changé le 2 juillet 1901 en celui de Ministre des Terres, Mines et Pêcheries. La Compagnie du pont de Québec, formée sous le ministère précédent, le choisit pour son président et il en fut le promoteur et l'âme. Sa politique s'inspirait du désir de promouvoir les affaires publiques sur une base de progrès et de succès. La plupart de ses collègues, MM. Gouin, Turgeon, Archambault, entraient dans ses vues : mais le trésor était vide ou à peu près. Il importait pourtant de favoriser des tracés de voies ferrées; mais faute de ressources nécessaires à leur exécution, il ne restait que la concession de terrains, à condition toutefois de ne point les aliéner en numéraire : vingt-quatre Compagnies bénéficièrent de ces subsides, portés à 4.000 acres par mille, sur une longueur de 629 milles. En 1901, à la requête de certains industriels, le premier ministre fit adopter une loi, qui établissait un Conseil d'arbitrage et de conciliation pour régler les désaccords survenant entre patrons et ouvriers.

En 1900, grâce à son initiative, s'organisa la seconde Conférence interprovinciale, qui excluait tout débat relatif aux matières constitutionnelles : seuls les intérêts financiers devaient retenir l'attention dans les discussions, et tous les délégués présents convinrent d'insister auprès du Fédéral, en vue de l'accroissement des subsides provinciaux. Les deux premiers ministres, de l'Ontario, G. W. Ross, et de la Colombie, E. G. Prior, absents de l'assemblée, s'empressèrent d'adopter et de ratifier les résolutions de M. Parent et de ses collègues des autres Provinces.

En 1905, après qu'il eut, sur avis préalable, résigné sa haute position, le gouvernement Laurier le promut président de la Commission, chargée de faire construire le chemin de fer **Transcontinental** entre Moncton et Winnipeg, et de jeter un pont gigantesque sur le Saint-Laurent : entreprise considérable, qui réclamait toute l'habileté et l'expérience d'un financier habile. M. Parent exerça ce laborieux mandat jusqu'en septembre 1911, quand accéda au pouvoir le parti conservateur : il démissionna sur-le-champ. Mais on ne tarda guère à le choisir comme président de la Commission des **Eaux limitrophes** des frontières, fonction qu'il retint jusqu'à son décès, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 7 septembre 1920.

M. Parent avait épousé, le 17 octobre 1877, à **Beauport**, Marie-Louise-Clara, fille aînée d'Ambroise Gendron et d'Esther Chamberland de Beauport, et mère de quatorze enfants, entre autres :

**Joseph-Albéric** (1878), avocat public et de la Couronne à Hull, marié à Gertrude Legris, de Bourbonnais (Illinois), et père de six enfants : Claire, Pierre, Guy, Madeleine, Gislène, Nicolle;

**Georges-Joseph** (1879), avocat à Québec et député aux Communes, marié à Catherine Grenier et père de deux enfants : Simon et Jacques; promu sénateur en juin 1930;

**Evangéline** (1882), mariée à Thomas Legris, banquier à Bourbonnais (Illinois), décédé en 1930, et mère de huit enfants : Simon, Gérard, Marie-Thérèse, Evangéline, Gendron, Claire, Louise, Colette;

**Corinne** (1889), mariée à Ascanio-Joseph, fils de S.-J. Major et de Corinne Le Bel, négociant en gros d'Ottawa, mère de Paul, Robert, Wilfrid;

**Paul-Joseph** (1893), journaliste ; **Charles-Eugène** (1895), avocat à Québec;

**Gabrielle** (1896), mariée à Robert Laurier, avocat, mère de Napoléon-Wilfrid-Henri et de Louis-Philippe-Robert-Carle;

**Simonne** (1902), sans alliance.

BIBL. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; H. J. Morgan, *Can. Men*, ib., 1912; Can. Parl. Comp., 1918; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Notes de la famille.

**PARIS (Traité de)**, signé entre la France, l'Angleterre, l'Espagne, le 10 février 1763, et mettant fin à la guerre de Sept Ans.

Le règne de Pitt finit au décès de George II, le 11 octobre 1760, un mois après la capitulation de Montréal. A l'avènement de George III, le comte de Bute et les autres favoris assument la direction de la politique : à leurs yeux, Pitt et « sa guerre sanglante et coûteuse » semblent détestables. Aussi les négociations de la paix sont confiées à des gens de compromis. Le problème qui se présenta alors consistait à décider si l'on devait retenir la Guadeloupe avec ses sucreries ou restituer le Canada au roi de France. Deux camps se formèrent en faveur de la première ou du second : les partisans du Canada eurent gain de cause en raison du danger que de-

vaient courir les Colonies Unies à proximité d'un empire français, au nord. Ces tergiversations expliquent le retard de la signature du Traité de Paris : toutefois la guerre de Sept Ans ne se termina qu'en 1762.

La guerre de Sept ans fut double : l'une maritime et coloniale entre la France et l'Angleterre; l'autre continentale entre l'Autriche et la Prusse, et leurs alliés respectifs. Le 26 mars 1761, les préliminaires du Traité amenèrent les premières démarches entre les Cours de France et de Londres : deux plénipotentiaires sont nommés, M. de Bussy et M. Stanley; mais, le 20 septembre, l'un et l'autre sont rappelés de Paris et de Londres, sans avoir abouti à aucune conclusion. Le 2 novembre 1762, les préliminaires de la paix sont signés à Fontainebleau entre la France, l'Espagne et l'Angleterre; le 29, George III proclame la cessation des hostilités.

Le 10 février 1763, le Traité définitif est signé à Paris; le 10 mars, échange des ratifications; le 20, proclamation aux Communes; le 17 mai, proclamation à Montréal. Rédigé en français et divisé en 27 articles, il porte la signature du duc de Bedford, du duc de Choiseul, du marquis de Grimaldi, et est adopté du roi du Portugal dans un article additionnel (V. ce texte : **Arch. publ. Docum. constitut.**, Ottawa, 1921).

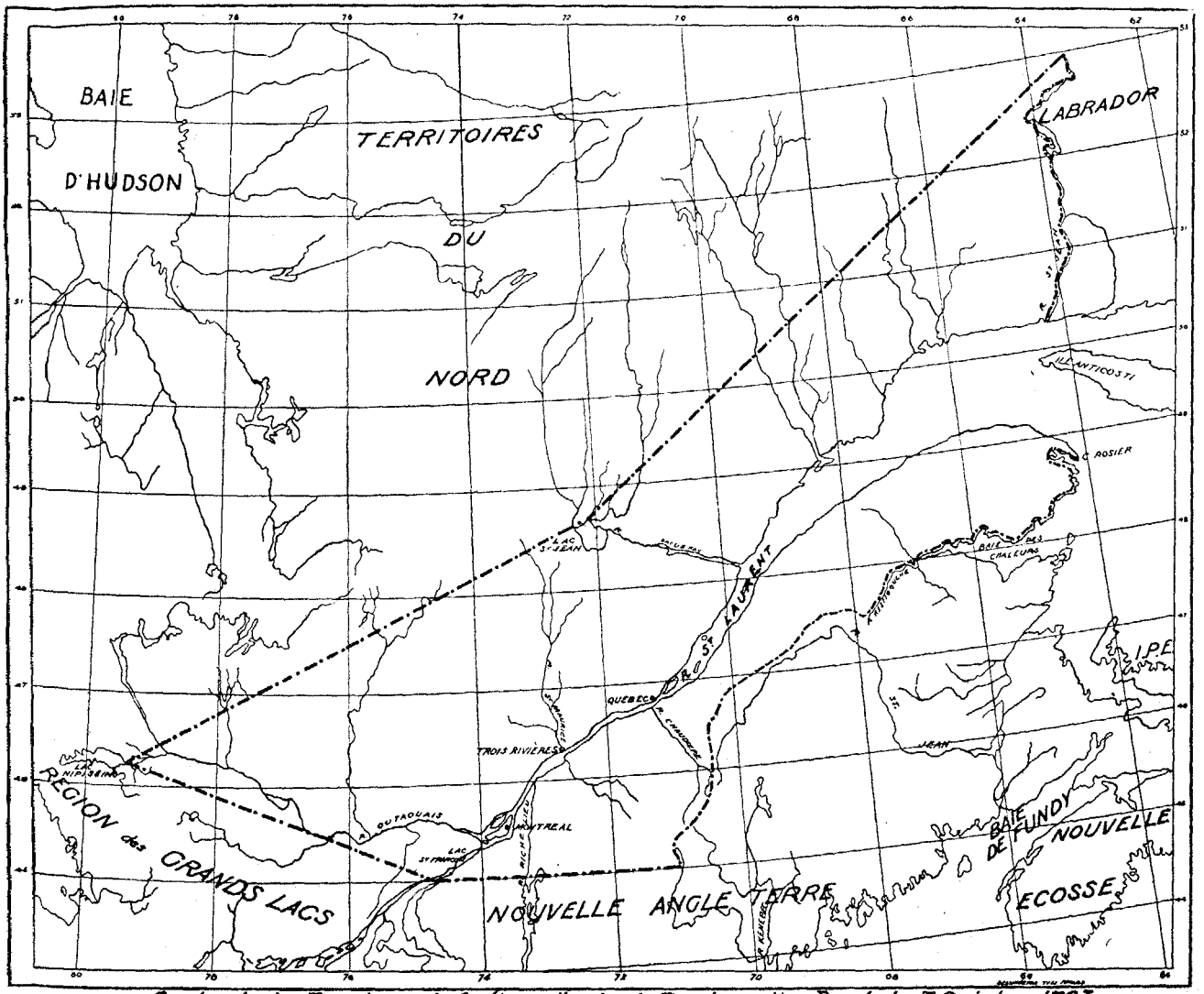


*Carte de la Province de Québec d'après la Proclamation Royale du 7 Octobre 1763*

Art. IV. — Cession de l'Acadie avec toutes ses dépendances du Canada, avec l'Ile-Royale et toutes les autres îles et côtes dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent... Libre exercice de la religion catholique romaine, **en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne...** Les habitants français pourront, en l'espace de dix-huit mois, se retirer où bon leur semblera, vendre leurs biens mobiliers et leur patrimoine, mais aux seuls sujets britanniques.

Art. V. — Liberté de la pêcherie et de la sècherie sur une partie du littoral de Terre-Neuve, à trois lieues des côtes du golfe Saint-Laurent et à quinze milles de celles de Cap-Breton.

Art. VI. — Cession à la France des îles Saint-Pierre et Miquelon, pour servir d'abri aux pêcheurs, sans fortifier ces îles, n'y établir que des bâtiments civils et n'y entretenir qu'une garde de 50 hommes de police.

Art. VII. — Cession à l'Angleterre de tout le pays de la rive gauche du Mississipi, la navigation restant libre. La Nouvelle-Orléans et les régions de la rive droite ont été préalablement (1762) cédées à l'Espagne.

La Nouvelle-France a été **conquise** par les armes et **cédée** par la diplomatie; elle a été conquise sous condition, en vertu des capitulations et des restrictions stipulées par celle-ci, fondement en partie de sa reddition; ainsi il y a eu **conquête** et **cession** à la fois.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; Ed. Lareau, *Hist. du droit*, 2 vol., Montréal, 1888; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PARKIN** (Sir George-Robert) (1846-1922), directeur, éducateur, auteur de plusieurs ouvrages.

Fils de John Parkin, il naquit à Salisbury (N.-B.), le 8 février 1846, puisa son instruction à l'Université, où il obtint le diplôme de bachelier (1868) et celui de maître ès arts (1873); il acheva ses études à l'Université d'Oxford (Angl.). Dans la suite, on le nomma directeur des écoles primaires de Bathurst (1868-72), de l'Ecole Collégiale de Fredericton (1872-89), au Collège de Toronto (1895-1902) : la même année, il devint le représentant de l'Institut Rhodes jusqu'à son décès à Londres, le 25 juin 1922.

Il avait épousé, en 1878, Annie Connell, fille de William Fisher, de Fredericton, qui lui donna un fils et trois filles. En 1898, il fut créé Compagnon et, en 1920, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, ainsi que docteur en droit de l'Université de Toronto, et de Mac Gill en 1903. Ses principales publications sont : **Reorganisation of the Brit. Empire**, London, 1882; **Round the Empire**, 1892; **Imper. Federation**, 1893; **The Great Dominion**, 1895; **Edward Thring**, 1898; **Sir John Macdonald**, 1908; **The Rhodes Scholarships**, Toronto, 1912.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; C. Lucas, *Sir G. R. Parkin*, revue *United Empire*, 1922; W. G. Macfarlane, *New-Brunswick Bibliogr.*, Saint-Jean, 1895; J. H. Morgan, *Who's who?* Toronto, 1922.

**PAROISSE**, circonscription ecclésiastique, où s'exerce le ministère d'un curé ou d'un desservant.

Au Canada, le curé est nommé directement par l'évêque diocésain. Il est, à quelques exceptions près, révocable à merci. En fait, le déplacement est rare, sauf pour des raisons secrètement réservées. Le curé qui s'estime lésé a droit de réclamer un procès canonique, où l'évêque doit fournir, devant le tribunal de l'officialité, les motifs de sa décision. Au demandeur, qui estimerait encore la sentence injuste, il reste le recours d'un appel au Délégué Apostolique (V. ce mot). Mais ces appels, en fait, se présentent très rarement.

La paroisse catholique forme, dans ce pays plus que partout ailleurs, la cellule de l'organisme religieux, le groupement des fidèles. Ceux-ci soutiennent leur clergé, qui ne reçoit de l'Etat aucun subside, au moyen de la dîme (V. ce mot). Les autres sources de revenus varient suivant les diocèses.

Historiquement, la paroisse permit jadis de sauvegarder, après la perte de la Nouvelle-France, l'unité de croyances, de mœurs, de traditions, et même d'usages, transmis par les ancêtres et les premiers colons du Canada, Français en totalité : cet incomparable avantage appelle l'éternelle reconnaissance de la postérité.

Bibl. — L. Arnoud, *Le Correspondant*, Paris, 1906; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Ed. Lareau, *Hist. du Droit*, 2 vol., Montréal, 1888.

**PARR** (John) (1725-91), officier supérieur dans l'armée, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Né à Dublin (Irlande), le 20 décembre 1725, il étudia au Trinity College, entra dans l'armée comme enseigne au 20e régiment d'infanterie, le 16 mai 1744; il se battit à Fontenoy en 1745 et à Culloden en 1746, où il fut grièvement blessé. Promu capitaine le 4 janvier 1756, major le 10 mai 1762, il servit à Gibraltar durant six années. Elevé au grade de lieutenant-colonel le 26 juillet 1770, il se retira de l'armée en 1776.

Néanmoins, on le fit major de la Tour de

Londres, en 1778 jusqu'en juillet 1782. Le 27 de ce mois, il fut nommé gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse, du Cap-Breton et de Saint-Jean. La commission fut renouvelée le 20 mai 1786, à titre de lieutenant-gouverneur. Il mourut à Halifax, le 21 novembre 1791, ayant épousé (1761) Sarah, fille cadette de Richard Warmesley, du Lancashire, et en eut trois fils et deux filles.

Bibl. — B. Murdoch, *Hist. of N.-S.*, t. I, Halifax, 1865; Eaton, *The Church of Engl. in N.-S.*, Arch. can., série M, vol. 406 et 588; Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911.

**PARRY** (Sir William Edward) (1790-1855), officier de marine, explorateur du passage au pôle nord, chevalier, amiral.

Il naquit à Bath (Angl.), le 10 décembre 1790, entra dans la marine en 1803, et servit dans la suite à bord de plusieurs frégates; en 1818, il avait le grade de lieutenant et accompagna le capitaine John Rose comme second commandant. Celui-ci avait reçu la mission officielle de se rendre au détroit de Davis, pour tenter de découvrir un passage au détroit de Bering : il atteignit le détroit Lancaster qu'il prit pour une baie, et retourna en Angleterre.

L'année suivante, Parry, qui était d'un avis contraire, fut chargé d'une nouvelle expédition : il franchit les glaces de la baie Baffin, le détroit Barrow jusqu'à celui de Melville, où il hiverna sur l'île de ce nom, tenta un effort vers l'Ouest sans succès, et revint en Angleterre. Il renouvela la même tentative en 1821 et en 1822 avec le capitaine Lyon à bord de **la Furie** et de **l'Hécla** : les glaciers lui barraient la route; un dernier essai, en 1824, aboutit au même échec.

Il avait néanmoins touché la prime de 5.000 livres sterling votée par le Parlement, parce qu'il avait abordé au 52° 45' de latitude. Il fut créé chevalier en 1829, amiral des Blancs en 1852, et nommé lieutenant de l'Hôpital de Greenwich en 1853 : il décéda le 8 juillet 1855.

Son nom a été donné à **Parry Islands** au pôle arctique et à Parry Sound, dans l'Ontario. Il a laissé le **Journal** de ses expéditions, fort estimé des connaisseurs.

Bibl. — Enc. Amer., New-York, 1904; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; L. J. Burpee, *Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

**PASCAL** (Albert) (1848-1920), prêtre, missionnaire Oblat, Vicaire apostolique, premier évêque de Prince-Albert.

Fils de Louis-Albert et de Sylvie Dupuis, il naquit à Saint-Genest-de-Bauzon, dans l'Ardèche, le 3 août 1848, suivit le cours classique à la maîtrise de Viviers et commença les études théologiques au grand séminaire diocésain. Admis au noviciat des Missionnaires Oblats à Notre-Dame-de-l'Osier et destiné aux missions du Canada, il vint achever son cours de théologie au séminaire des Sulpiciens de Montréal. Ayant ensuite fait profession religieuse au noviciat des Oblats à Lachine, le 27 septembre 1873, il fut élevé à la

Mgr Pascal.

prêtrise le 1er novembre suivant. L'espace d'une année, on l'employa au rude ministère des chantiers (V. ce mot). Mais en 1874, il se rendait aux missions du Nord-Ouest, où il se dévoua avec un zèle et une endurance étonnante jusqu'en 1891, soit dans l'Alberta, soit parmi les indigènes d'Athabaska-Mackenzie : il passe pour l'un des grands pionniers, missionnaires de l'Ouest.

Préconisé, le 19 avril 1891, évêque de **Mosynopolis** (en Thrace) et Vicaire apostolique de la Saskatchewan, il se rendit en France et reçut les onctions du sacre à la cathédrale de Viviers, le 29 juin suivant. Le prélat s'appliqua, dans la suite, à organiser les œuvres diverses concernant blancs et indigènes et réussit à créer un futur diocèse. Le 3 décembre 1907, le Saint-Siège érigea le siège de Prince-Albert, dont il devenait le premier titulaire. Il se dépensa à l'extension et à la consolidation des œuvres d'enseignement, de charité, d'évangélisation, jusqu'à son décès,

survenu le 12 juillet 1920, à Luynes (France), où il espérait refaire sa santé délabrée.

BIBL. — R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O. canadien*, 4 vol., Montréal, 1923; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du clergé*, Saint-Hyacinthe, 1908; *Annales des Miss. Oblats*, Rome, 1920.

**PATERSON** (William) (1839-1914), commerçant, homme politique, ministre, délégué.

Fils de James et de Martha Paterson, originaires d'Aberdeen, en Ecosse, il naquit à Hamilton (Ont.), le 19 septembre 1839; ses parents furent victimes du choléra en 1849, et l'enfant fut adopté charitablement par le Révérend Ferrier, ministre presbytérien. Il reçut son instruction dans sa ville natale et à Caledonia. Jeune homme, il entra dans une maison de commerce à Brantford, au Haut-Canada, et, s'établissant à son compte en 1863, il fonda une manufacture de biscuits et une confiserie, qui ne tardèrent pas à l'enrichir.

De 1872 à 1896, les électeurs de South Brant l'envoyèrent aux Communes, où il se distingua en faveur du parti libéral. En 1896, battu dans son comté, il fut élu dans celui de North Grey : on le nomma contrôleur des Douanes et ministre de ce département en 1897 : charge qu'il conserva jusqu'en septembre 1911. En 1902, il agréa de représenter le gouvernement à la Conférence impériale. En 1911, il fut avec M. Fielding l'un des ministres qui négocièrent le traité mort-né de réciprocité avec les Etats-Unis. Il mourut à Picton, dans l'Ontario, le 18 mars 1914, ayant épousé, en 1863, Lucy Olive, fille de P. C. Davies, de Brantford.

BIBL. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; J. Young, *Publ. Men*, ib., 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

**PATERSON** (Thomas-Wilson) (1852-1921), éleveur, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique.

Fils de William et de Margaret Pearson, il naquit à Davel, comté Ayr (Ecosse), le 6 décembre 1852, étudia à Oxford (Ont.), ses parents ayant émigré au Canada en 1855 et s'étant établis à Middlesex. Après son cours de lettres et d'études scientifiques, il se spécialisa d'abord comme ingénieur des voies ferrées en Colombie Britannique. Dans la suite, il se fit éleveur de bêtes à cornes et de chevaux et réalisa des bénéfices considérables.

Elu député aux Communes le 23 décembre 1902, jusqu'au 24 décembre 1906, il se vit choisir comme lieutenant-gouverneur de la Colombie, du 3 décembre 1909 au 17 du même mois 1914, et décéda à Victoria le 30 août 1921. Il avait épousé, en novembre 1886, Emma, fille de George Riley, sénateur.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1912; N. O. Coté, *Polit. App.*, ib., 1917; Can. and Prov. Index, Toronto, 1917; O. D. Skelton, *Life and Lett. of sir W. Laurier*, 2 vol., ib., 1921.

**PATTERSON** (Walter) († 1798), avocat, officier de l'armée, gouverneur de l'île Saint-Jean.

Irlandais d'origine, il était l'un des plus riches concessionnaires de l'île. Jeune encore, il entra dans l'armée; puis il se fit admettre au barreau. Le 4 août 1769, le Bureau colonial lui octroyait la commission de gouverneur en chef et capitaine général de l'île Saint-Jean, où il se rendit en 1770.

Il réunit aussitôt les quatre membres du Conseil exécutif. Le 17 février 1773, il convoquait la Chambre d'Assemblée, composée de 18 représentants. Le 2 août 1775, il s'absentait, laissant la colonie entre les mains des administrateurs successifs : Philips Callbeck (1775-79) et Thomas Des Brisay (1779-80) (V. ces noms). A son retour la même année, le gouverneur amena la Législature à changer l'appellation d'île Saint-Jean et à la nommer la **Nouvelle-Irlande**; mais le lord des Colonies désavoua ce projet : l'île garda son nom jusqu'en 1799. Il avait établi une Cour de justice, dont un nommé Duport devint le titulaire. Le premier règlement qui fut voté en Chambre concernait la pêche des « vaches-marine », qui foisonnaient alors dans ces parages, et disparurent au bout de 40 ans. M. Patterson vantait la richesse du sol et des pêcheries, la soumission et l'activité des habitants français; il sollicitait du lord des Colonies 3.000 liv. st. pour la construction d'une église, d'une prison, d'un palais de justice, de voies de communication à l'intérieur du pays. En 1784, il devint lieutenant-gouverneur de l'île jusqu'en mai 1786, et au printemps de 1787.

Retourné en Angleterre après 17 années d'essais infructueux pour sa fortune, ses créanciers saisirent tous ses immeubles. Le 6 septembre 1798, il mourut à Londres dans la misère extrême : son épouse se vit impuissante à rien recouvrer de sa fortune. Des historiens ont affirmé qu'il fut rappelé sous l'accusation de « charges sérieuses et secrètes ». On lui rend justice, si l'on considère ses efforts de création et d'organisation : il avait aussi à supporter deux familles avec le modique salaire de 500 liv. annuelles.

Il avait épousé, le 9 mars 1770, Esther Warren, qui lui donna « au moins trois enfants ». De Margaret Hyde, qui était ostensiblement sa concubine à Charlottetown, il

eut deux filles : l'une, nommée Margaret, épousa le docteur Alexander Gordon, et leur fille devint la femme de Sir Alexander Bannerman (V. ce nom).

Bibl. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1895; Arch. can., série M, vol. 404 et 593; Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911; D. Campbell, *A hist. of Prince Ed. Isl.*, Charlottetown, 1865, et *Nova Scotia*, Montréal, 1873.

PATTERSON (Christopher Salmon) (1823-1893), avocat, magistrat, juge de la Cour Suprême du Canada.

Originaire de Londres (Angleterre), il y vit le jour, en 1823, au foyer de parents natifs d'Irlande. Aussi bien, il fit ses études supérieures à l'Académie Royale de Belfast, où il remporta d'éclatants succès. Emigré au Canada en 1845, il s'appliqua avec ardeur à l'étude du droit et se fit admettre au barreau du Haut-Canada en 1851.

Doté d'éminentes facultés et assidu au travail le plus ardu, il fut promu Conseil de la Reine en 1872, juge de la Cour d'appel de l'Ontario en 1874. Mais en 1888, sa réputation lui méritait une promotion inattendue comme magistrat puîné de la Cour Suprême de Canada : il mourut, le 24 juillet 1893, ayant épousé, en 1853, la fille d'Andrew Dickson, originaire d'Antrim, en Irlande, comté de Glenconway.

Bibl. — J. C. Dent, *The Can. Portr. Gallery*, 4 vol., Toronto, 1882; Can. Parl. Comp., Ottawa, 1891; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

PATTERSON (George) (1824-97), ministre de l'Eglise presbytérienne, membre de la Société Royale, historien et biographe.

Issu du mariage d'Abram Patterson et de Christiana, fille du Révérend James Mac Gregor, il naquit à Pictou en Nouvelle-Ecosse, le 30 avril 1824, suivit les cours secondaires de l'académie locale et supérieure de l'Université Dalhousie. En 1896, il y prit le grade de docteur ès lettres. En 1849, ayant opté pour la carrière ecclésiastique, il fut promu ministre de l'Eglise presbytérienne. Mis en charge de la paroisse Green Hill, il y exerçait les fonctions, l'espace de vingt-sept années, quand on le transféra à celle de New Glasgow, où il est décédé le 26 octobre 1897.

En 1851, il épousa Margaret, fille de Hugh Macdonald (V. ce nom), d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse). Admis au nombre des élus de la Société Royale du Canada en 1889, il a publié, dans les **Mémoires** de cette institution, une série d'études historiques. En outre, il est l'auteur de : **History of Pictou**, Montréal, 1877; **Memoir of the Rev. James Mac Gregor**, Halifax, 1859; **Memoirs of the Rev. S. F. Johnston, W. Matheson and Mary J. Matheson**, Pictou, 1864; **Missionary Life of the Rev. John Geddrie**, Toronto, 1882; **Sketch of the Life and Labours of the Rev. Campbell**, New Glasgow, 1889.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Cycl. Amer. Biogr., 7 vol., New-York, 1887-1900 ; Mem. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1898; W. S. Wallace. *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

PATTERSON (James Colebrooke) (1839-1929), avocat, homme politique, ministre, lieutenant-gouverneur.

Fils du Révérend James, natif de Kingston, sur la baie de Dublin, en Irlande, il naquit à Armagh en 1839 et fit ses études au collège la Trinité. Emigré au Canada en 1857, il fut admis au barreau de l'Ontario en 1876 et pratiqua sa profession à Windsor. Elu député d'Essex (1874-78), il se présenta aux élections générales et siégea aux Communes (1878-82) et (1882-95). Le 25 janvier 1892, on lui confie le portefeuille du Secrétariat d'Etat et, le 21 décembre 1894, celui de la Milice jusqu'au 24 mars 1895. Le 2 du même mois, on l'avait promu lieutenant-gouverneur du Manitoba-Keewatin jusqu'au 14 octobre 1900. Dans la suite, il se retira dans la vie privée avec son épouse Dorothée, fille du major Elliott (1865-1910) qui lui a donné quatre garçons et deux filles. M. Patterson est décédé à Ottawa, le 17 février 1929. Enfants :

J. F. Patterson, de Los-Angeles, en Californie; **Will** et **C. C.**, d'Ottawa; **A. E.**, de Wakerville; **A. Ellis**, de Windsor et **W. H. Seymour**, de Charleville, Iowa (E. U.).

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1923; *The Citizen*, ib., 20 février 1929.

PAULISTES, appellation familière donnée à la Congrégation des **Prêtres missionnaires de Saint-Paul** (C. S. P.).

Leur fondation remonte à l'année 1858. Peu de temps auparavant, cinq convertis au catholicisme s'étaient affiliés à l'Institut des Rédemptoristes et se livrèrent activement à l'œuvre des missions : ils s'appelaient Isaac Hecker (1819-88), Allemand d'origine, récemment adhérent des **Transcendantalistes**, Clarence Wallworth et Francis Baker, précédemment ministres épiscopaliens; George Deshon, Augustin Hewit, d'abord Congrégationnalistes, puis épiscopaliens. Admis chez les Rédemptoristes, presque tous Allemands de naissance, ils reconnurent que l'Institut ne saurait pourvoir à l'admission de sujets américains propres aux missions, ni maîtriser la langue et les coutumes nationales. Ils eurent

dans ce dessein l'appui de l'archevêque Hughes de New-York et de l'évêque Bailey de Newark. Les supérieurs Rédemptoristes invoquèrent alors le texte des Constitutions régulières. Mais le Père Hecker s'embarqua pour Rome le 26 août 1857 : il obtint du pape Pie IX l'autorisation de fonder une communauté séparée.

Les cinq fondateurs choisirent saint Paul comme patron. Leur double fin était, selon leur règle, la perfection personnelle religieuse et le zèle des âmes non catholiques romaines. Toutefois sans prononcer les vœux ordinaires de religion, ils résolurent de mener une vie qui s'y conformait. La condamnation officielle de Léon XIII, en 1898, manifeste que, sur la question des vœux de religion, le Père Hecker tomba dans l'erreur, dans la suite : mais le Saint-Siège n'a point supprimé l'Institut. La délicate question des vertus actives et des passives a été éclaircie et dirimée.

Au Canada, l'Institut dessert à Toronto l'église Saint-Pierre et possède plusieurs établissements aux Etats-Unis.

BIBL. — Enc. Amer., New-York, 1903-06; le Can. Ecclés., Montréal, 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1926 et 1929.

**PAYS-BAS (Nouveaux) ou Nouvelle-Belgique,** nom donné par les Hollandais à leur colonie d'Amérique, située entre le Delaware et le Connecticut. Champlain les appelait les **Flamands** (V. **Hollande**).

Les Romains dénommaient les Pays-Bas d'Europe **Ile des Bataves.** Plus tard, ces régions s'appelèrent Hollande **(Hollow Land ou Pays-Creux,** bas), qui devint un comté, de 863 à 1417.

Les Pays-Bas — **Netherlands** en hollandais — gouvernés par des Lieutenants **(Stathouders),** suivirent la fortune de la maison de Bourgogne jusqu'à la mort de Marie, fille de Charles le Téméraire, tué sous les murs de Nancy (Lorraine) en 1477. Ils passèrent alors à la maison d'Autriche; puis après Charles-Quint, à celle d'Espagne. De cette époque date leur prospérité. En 1559, Philippe II confia le gouvernement à Marguerite de Parme, assistée d'un Conseil que présidait Guillaume de Nassau, Prince d'Orange. En 1579, ce Stathouder fonde la République des **Sept Provinces-Unies** : Gueldre septentrionale, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Over-Yssel, Groningue (V. **Orange**). Le fils de Guillaume, Maurice de Nassau, fut Stathouder de 1584 à 1627. Il eut pour successeur son frère, Henri-Frédéric (1625-47), qui légua son titre à son fils, Guillaume II (1647-50). Les Provinces-Unies furent alors administrées par Jean de Witt, Grand Pensionnaire. Mais Louis XIV, en 1668, rappela la famille d'Orange dans la personne du Stathouder Guillaume III, fils posthume (1650) de Guillaume II et futur roi d'Angleterre (1688).

En 1609, le vaillant marin anglais, Henry Hudson, découvre le fleuve qui porte son nom, quand il navigue sous le pavillon hollandais et qu'il est à la solde de Maurice de Nassau. Celui-ci, dont la marine commençait à s'accroître et à se signaler, ordonna de fonder, à l'extrémité de l'île de **Manhattan** (Manatte) — emplacement actuel de New-York — le petit poste de la **Nouvelle-Amsterdam.** Six ans après, il fit établir le fort à Orange (aujourd'hui Albany, N. Y.), sur le fleuve Hudson (1615).

Ce fut en 1602 que s'organisa, dans les Provinces-Unies, la Compagnie des Indes Orientales, laquelle avait engagé les services du capitaine Hudson. Comme le trafic avec les indigènes se développait rapidement, à la Nouvelle-Amsterdam et à Orange, on confia l'exploitation commerciale à la Compagnie des Indes occidentales (1627). Elle fut investie du monopole des trafics et de pouvoirs absolus, concédés par le gouvernement. La Compagnie acheta des Indiens l'île de Manhattan pour la somme de 24 dollars : elle étendit sa domination sur la région du Delaware et de la plus grande partie des Etats actuels du New York, New Jersey et Pennsylvanie, sous l'appellation de **Nouveaux Pays-Bas** ou **Nouvelle-Belgique.** Simultanément les Hollandais s'implantaient au Brésil, en concurrence avec les Portugais (1624-40).

Les premiers gouverneurs de la colonie néerlandaise furent Cornelis Jacobsen May, qui a laissé son nom à un cap du New Jersey, et érigea le fort **Nassau** (1623), sur le Delaware, tandis que Adrien Joris élevait celui d'**Orange,** où il établit environ 18 familles de Wallons : Wilhelm Verhulst (1625); Peter Minuit (1626) qui s'accorda fort bien avec les Anglais de Plymouth. Dès l'année 1629, ils adoptèrent le **Patronat,** système de propriété féodale qui devait plus tard porter ses fruits.

Vers 1627, des Suédois vinrent s'établir sur le Delaware et fonder la **Nouvelle-Suède.** La Compagnie déclara la franchise des transactions commerciales entre la métropole et les Sauvages (1638). Aussitôt les Agniers (V. ce nom) s'approvisionnèrent d'arquebuses et ne tardèrent pas à jeter la terreur dans la Nouvelle-Amsterdam, aussi bien qu'en Nouvelle-France. Il fallut signer une entente avec les tribus en 1645. Deux ans après, le gouverneur Pierre Stuyvensant raffermit l'autorité et refoula au nord les indigènes.

En 1665, la **Nouvelle-Suède** fut annexée aux Nouveaux Pays-Bas. La prospérité agri-

cole et commerciale régna dans la colonie jusqu'en 1664. A cette date, les commissaires anglais vinrent prendre possession de la Nouvelle-Amsterdam au nom du duc d'York, qui donna son nom à la **Nouvelle-York** ou **New-York**. Mais en juillet 1673, une escadre hollandaise, commandée par l'amiral Evertsen, de Zeeland, s'empara de la place en l'espace de quatre heures. Les Agniers, mécontents des Anglais, se réjouirent de ce retour, qui ne dura que quinze mois : en 1674, les Hollandais en furent dépossédés.

Bibl. — E. Lavisse et A. Rambaud, *Hist. Gén.*, Paris, 1892; G. Bancroft, *Hist. of the Un. States of Amer.*, t. II, Boston, 1879.

**PEAN** (Michel-Jean-Hugues), sieur de Saint-Michel (1723-82), enseigne en second, puis en pied, aide-major de Québec, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Fils aîné de Jacques-Hugues Péan, sieur de Livaudière (V. ce mot), il naquit à Saint-Ours le 18 mai 1723. Entré dans les troupes du détachement de la marine, il fut nommé enseigne en second en 1738; enseigne en pied en 1742, aide-major en second sous les ordres de son père en 1745, capitaine en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1755.

Peu de temps après l'arrivée de l'intendant Bigot (1748), commença la fortune de M. Péan, marié depuis deux ans à Angélique Des Méloizes. Selon un **Mémoire du Canada** (anonyme), l'aide-major Péan « était plutôt né commerçant, n'ayant aucune des qualités du soldat; sa femme était jeune, pleine d'esprit, d'un caractère doux et affable, aimant à obliger. Son air amusant fixa le cœur de l'intendant plus que sa beauté, car elle n'avait que de l'éclat. Ce n'était même pas à elle que l'intendant s'était attaché à son arrivée : mais il se vit obligé de se rejeter sur elle, ayant su qu'on drapait ses amours. Il déclara alors qu'il lui ferait tant de bien, qu'on envierait sa fortune : c'est effectivement ce qui arriva ».

On rapporte que, comme début, M. Bigot fit gagner au mari complaisant 150.000 livres. Il le chargea d'une réquisition considérable de blé pour le service du roi, et lui avança sur le trésor l'argent nécessaire. Achetant au comptant, M. Péan obtint la denrée à un bon marché exceptionnel. Puis l'intendant fixa par ordonnance, selon la coutume abusive de l'époque, le prix du blé à un chiffre beaucoup plus élevé : ainsi l'acheteur, le revendant au roi d'après les taux de l'ordonnance, réalisa, sans bourse délier, un bénéfice exorbitant.

Il y avait une autre source de profit : savoir le détail de l'équipement des troupes et des milices. L'intendant en chargea M. Péan à titre d'aide-major, avec l'acquiescement de M. de Vaudreuil. Cette fonction le mit en contact avec M. de Montcalm qui, au début de son séjour au Canada, rendait justice à M. Péan; écrivant à Lévis, il lui dit : « De tout ce qui se mêle du gouvernement, il est le plus sensible. Poli, honnête, obligeant, bon usager de son bien, la tête ne lui tourne pas. Il saisira un bon avis que vous ou moi ouvrirons, et le fera passer, s'il peut. »

Le 13 août 1758, M. Péan passa en France pour informer le roi de la victoire de Carillon. Il était porteur d'une lettre de M. de Vaudreuil, dont l'accent chaleureux ne laissait aucun doute sur les sentiments qui l'avait dictée : « M. Péan, aide-major de Québec, aura l'honneur de vous remettre cette lettre : il est très en état d'entrer avec vous, monseigneur, dans tous les détails que vous jugerez à propos de lui demander relativement à cette colonie, qu'il connaît au mieux. C'est l'officier en qui j'ai le plus de confiance. J'ai l'honneur de vous demander vos bontés en sa faveur. » (Lettre du 6 août.)

Le 12 du même mois, M. Doreil écrivait au maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, pour le mettre en garde contre l'aide-major : « Cet officier, dit-il, est vendu à M. de Vaudreuil et à M. Bigot, qui, depuis que nous sommes en Canada, n'a pas fait une campagne et a toujours été constamment occupé auprès d'eux de la partie des subsistances, pour laquelle il a été d'autant plus utile qu'il y est plus intéressé.

« Il va porter la nouvelle d'une action, où il n'était pas, et dont il est sans doute chargé de parler fort en détail. Sa mission s'étend vraisemblablement plus loin encore. Il passe en France, sous prétexte de prendre les eaux de Barèges pour des douleurs à un bras : je crois qu'il en a besoin; mais je suis convaincu qu'on ne l'aurait pas laissé aller, cette année, sans quelques particulières raisons.

« Au surplus, monseigneur, c'est un officier qui doit être suspect par ce que je viens de vous dire et parce qu'il a fait une fortune si rapide depuis huit ans, qu'on lui donne deux millions... Regardez-le comme une des premières causes de la mauvaise administration de ce malheureux pays. Je vous ai dit qu'il était riche de deux millions : je n'ai osé dire quatre, quoique, d'après tout le public, je le pouvais. »

Après la reddition de Québec, M. Péan et sa femme passèrent en France. Ils espéraient, comme tant d'autres, pouvoir vivre à l'aise avec la belle fortune amassée au Canada. Le 13 novembre 1761, M. Péan était incarcéré à la Bastille, ainsi que Bigot et consorts. Pendant la détention qui allait durer trois ans, M^me^ Péan se montra fort dévouée. Elle réus-

cole et commerciale régna dans la colonie jusqu'en 1664. A cette date, les commissaires anglais vinrent prendre possession de la Nouvelle-Amsterdam au nom du duc d'York, qui donna son nom à la **Nouvelle-York** ou **New-York**. Mais en juillet 1673, une escadre hollandaise, commandée par l'amiral Evertsen, de Zeeland, s'empara de la place en l'espace de quatre heures. Les Agniers, mécontents des Anglais, se réjouirent de ce retour, qui ne dura que quinze mois : en 1674, les Hollandais en furent dépossédés.

Bibl. — E. Lavisse et A. Rambaud, *Hist. Gén.*, Paris, 1892; G. Bancroft, *Hist. of the Un. States of Amer.*, t. II, Boston, 1879.

**PEAN** (Michel-Jean-Hugues), sieur de Saint-Michel (1723-82), enseigne en second, puis en pied, aide-major de Québec, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Fils aîné de Jacques-Hugues Péan, sieur de Livaudière (V. ce mot), il naquit à Saint-Ours le 18 mai 1723. Entré dans les troupes du détachement de la marine, il fut nommé enseigne en second en 1738; enseigne en pied en 1742, aide-major en second sous les ordres de son père en 1745, capitaine en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1755.

Peu de temps après l'arrivée de l'intendant Bigot (1748), commença la fortune de M. Péan, marié depuis deux ans à Angélique Des Méloizes. Selon un **Mémoire du Canada** (anonyme), l'aide-major Péan « était plutôt né commerçant, n'ayant aucune des qualités du soldat; sa femme était jeune, pleine d'esprit, d'un caractère doux et affable, aimant à obliger. Son air amusant fixa le cœur de l'intendant plus que sa beauté, car elle n'avait que de l'éclat. Ce n'était même pas à elle que l'intendant s'était attaché à son arrivée : mais il se vit obligé de se rejeter sur elle, ayant su qu'on drapait ses amours. Il déclara alors qu'il lui ferait tant de bien, qu'on envierait sa fortune : c'est effectivement ce qui arriva ».

On rapporte que, comme début, M. Bigot fit gagner au mari complaisant 150.000 livres. Il le chargea d'une réquisition considérable de blé pour le service du roi, et lui avança sur le trésor l'argent nécessaire. Achetant au comptant, M. Péan obtint la denrée à un bon marché exceptionnel. Puis l'intendant fixa par ordonnance, selon la coutume abusive de l'époque, le prix du blé à un chiffre beaucoup plus élevé : ainsi l'acheteur, le revendant au roi d'après les taux de l'ordonnance, réalisa, sans bourse délier, un bénéfice exorbitant.

Il y avait une autre source de profit : savoir le détail de l'équipement des troupes et des milices. L'intendant en chargea M. Péan à titre d'aide-major, avec l'acquiescement de M. de Vaudreuil. Cette fonction le mit en contact avec M. de Montcalm qui, au début de son séjour au Canada, rendait justice à M. Péan; écrivant à Lévis, il lui dit : « De tout ce qui se mêle du gouvernement, il est le plus sensible. Poli, honnête, obligeant, bon usager de son bien, la tête ne lui tourne pas. Il saisira un bon avis que vous ou moi ouvrirons, et le fera passer, s'il peut. »

Le 13 août 1758, M. Péan passa en France pour informer le roi de la victoire de Carillon. Il était porteur d'une lettre de M. de Vaudreuil, dont l'accent chaleureux ne laissait aucun doute sur les sentiments qui l'avait dictée : « M. Péan, aide-major de Québec, aura l'honneur de vous remettre cette lettre : il est très en état d'entrer avec vous, monseigneur, dans tous les détails que vous jugerez à propos de lui demander relativement à cette colonie, qu'il connaît au mieux. C'est l'officier en qui j'ai le plus de confiance. J'ai l'honneur de vous demander vos bontés en sa faveur. » (Lettre du 6 août.)

Le 12 du même mois, M. Doreil écrivait au maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, pour le mettre en garde contre l'aide-major : « Cet officier, dit-il, est vendu à M. de Vaudreuil et à M. Bigot, qui, depuis que nous sommes en Canada, n'a pas fait une campagne et a toujours été constamment occupé auprès d'eux de la partie des subsistances, pour laquelle il a été d'autant plus utile qu'il y est plus intéressé.

« Il va porter la nouvelle d'une action, où il n'était pas, et dont il est sans doute chargé de parler fort en détail. Sa mission s'étend vraisemblablement plus loin encore. Il passe en France, sous prétexte de prendre les eaux de Barèges pour des douleurs à un bras : je crois qu'il en a besoin; mais je suis convaincu qu'on ne l'aurait pas laissé aller, cette année, sans quelques particulières raisons.

« Au surplus, monseigneur, c'est un officier qui doit être suspect par ce que je viens de vous dire et parce qu'il a fait une fortune si rapide depuis huit ans, qu'on lui donne deux millions... Regardez-le comme une des premières causes de la mauvaise administration de ce malheureux pays. Je vous ai dit qu'il était riche de deux millions : je n'ai osé dire quatre, quoique, d'après tout le public, je le pouvais. »

Après la reddition de Québec, M. Péan et sa femme passèrent en France. Ils espéraient, comme tant d'autres, pouvoir vivre à l'aise avec la belle fortune amassée au Canada. Le 13 novembre 1761, M. Péan était incarcéré à la Bastille, ainsi que Bigot et consorts. Pendant la détention qui allait durer trois ans, M^me^ Péan se montra fort dévouée. Elle réus-

sit à fléchir le lieutenant-général de police, M. de Sartines, qui lui accorda l'autorisation de le visiter à son gré. Le 25 juin 1764, l'accusé était mis hors de cour, et cependant, « attendu les gains illégitimes par lui faits dans les différentes sociétés, dans lesquelles il était intéressé, il est condamné à restituer à Sa Majesté la somme de 600.000 livres et à garder prison au château de la Bastille, jusqu'à ladite restitution ». M. Péan avait de quoi payer sur-le-champ et se vit aussitôt élargir.

Tous deux se retirèrent dans la suite, dans la seigneurie d'Onzain, près de Blois (Loir-et-Cher), où ils vécurent comme des châtelains. Mais on dit que Madame soutint des dons de la charité les familles canadiennes, domiciliées dans les environs et retirées sans grandes ressources.

M. Péan mourut à Cangey (Indre-et-Loire) le 21 août 1782; et son épouse à Blois, en 1792, âgée de 70 ans. Ils eurent une fille, appelée **Angélique-Renée-Françoise**, née à Québec le 12 novembre 1751; le 5 septembre 1769, elle épousa le marquis de Marconnay, colonel d'infanterie, grand prévôt du Pas-de-Calais; elle décéda sans postérité en mars 1779.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3e série, Lévis, 1922; Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911; A. Shortt, *Docum. sous Rég. fr.*, t. II, Ottawa, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PÊCHE SÉDENTAIRE,** pêche faite, par des personnes à résidence fixe, sur le rivage de la mer, par opposition à celle des pêcheurs commerçants et étrangers, venant en été et retournant pour l'hiver. — Le mot se rencontre pour la première fois, ce semble, en 1634, sous la plume de Nicolas Denys (V. Ganong).

Dans un **Mémoire instructif**, l'intendant de Meulles a signalé la manière dont on fait la pêche du poisson sec à l'île Percé et ailleurs. Il faut avoir une chaloupe, du prix de 150 livres, tout apparcillée et garnie, cinq matelots sur chacune, qui ont part aux profits, c'est-à-dire que le bourgeois retire les trois quarts du bénéfice pour le vaisseau, les victuailles et autres frais; et le dernier quart se partage entre tout l'équipage. Le bourgeois donne encore à chacun, avant le départ de France, le pot de vin, qui va de 4, 5 ou 6 écus, plus ou moins. Le capitaine n'a que sa part dans le profit comme un matelot; mais il prend un garçon qu'il choisit pour chaque chaloupe et qui a sa part comme les autres matelots; ce dont il profite, ayant la liberté de lui donner pour gages ce qu'il lui promet en France.

Quand les matelots vont à la pêche, on donne à chacun une couple de galettes (biscuits de mer) pour toutes choses et ils emploient la journée à pêcher. Ils soupent à leur retour avec la morue cuite sans beurre, huile ni vinaigre. Le dimanche à midi, on leur donne du lard, et, le soir, des fèves et de la morue assaisonnée d'huile et de vinaigre : le jeudi, soupe aux fèves à midi, le soir du lard.

Les pêcheurs partent à la pointe du jour et vont mouiller avec un grappin à une lieue ou deux lieues au plus; et lorsqu'ils ont leur provision de morue et qu'il est l'heure de se retirer, le soir, à une ou deux heures de soleil, ils reviennent décharger à terre.

Les cinq hommes de chaque chaloupe portent la morue dans un endroit appelé **chafaux**, où il y a une grande table qu'on appelle **étale.** L'un éventre la morue et la jette au second qui lui rompt la tête en la pliant et la sépare aisément du corps; le troisième coupe l'arête qui est au dedans avec un couteau sans pointe et large : c'est ce qu'on appelle **habiller la morue**; après quoi ils la jettent dans une brouette que les autres transportent sur la **chafaux** et en font des **piles**, larges de trois pieds, sur quatre de haut, et telle longueur que l'on veut : on appelle cela **mettre la morue à la rime.** Ensuite on jette beaucoup de sel sur chaque lit de morue, qu'on laisse ainsi trois ou quatre jours au plus. Après cela, on l'ôte avec des **boyards** pour la porter au bord de la mer dans de grands timbres, qui sont comme des cages d'osier, où on la lave pour ôter le sel; puis on la met dans un endroit large de dix ou douze pieds en carré, nommé **galère**, qui est faite de perches, l'y laissant 48 heures : ce qu'on appelle **mettre la morue en pâte**, pour égoutter son eau.

Après ce temps, on la porte sur des claies élevées de trois pieds de terre sur quatre de large, qu'on appelle **vigneaux**, où on l'étend l'une après l'autre, ayant soin de la retourner deux fois le jour : quand elle est assez sèche, on l'entasse 4 à 4 dans les vigneaux, toujours les queues vis-à-vis des têtes; ce qui s'appelle **mettre la morue en petits moutons**; puis on les grossit en y augmentant le nombre des unités; après quoi, on les met sur des cailloux en forme de piles rondes, toujours les têtes en dedans et la peau dessus, afin d'éviter que la pluie endommage la chair. Dès que l'on connaît que la morue commence à **suer**, on l'étend sur le galet une à une, et le soir on la met en plus grosses piles qu'on laisse ainsi quinze jours environ, jusqu'à ce qu'elle commence à **resuer**; pour lors, on l'étend de nouveau sur le même galet; et, le soir, on la remet en

grosses piles, où elle demeure jusqu'à l'embarquement.

Avant de l'embarquer, on lui donne ce qu'on appelle **le dernier soleil**, en l'étendant sur le galet. On la ramasse en **quarterons**, qui sont de 32 morues, pour la mettre proprement sur le vaisseau. On se sert de **fardages**, qui sont des branches de bouleau et noisilliers sauvages avec leurs feuilles, afin que le poisson se conserve sec et marchand : l'épinette et les autres bois gommeux n'y valent rien.

On appelle **chafaux** un bâtiment fait de perches au bord de l'eau, dont les deux tiers avancent dans la mer et sont soutenus par des tréteaux. Il a la figure d'une grange très longue, couverte de perches et de branches de sapin, les côtés de même avec des branches si épaisses que le vent et le soleil n'y puissent passer; il a deux pignons comme une grange et il est élevé à six pieds de terre, avec un plancher de perches assez grosses et rapprochées, percées de trous, pour jeter à la mer les tripes et les têtes de morues.

Bibl. — Arch. fédér., Ottawa, série F. t. 114; W. F. Ganong, *Deny's Descr. and nat. Hist.*, Toronto, 1908.

**PÊCHERIES (Les)**, terme qui sert à désigner le lieu où l'on pêche, ou l'endroit disposé pour la pêche : par exemple **les Pêcheries de Terre-Neuve.**

Eu égard aux lieux, on distingue la **pêche fluviale**, la **pêche lacustre**, la **pêche maritime.** Celle-ci se subdivise encore en **grande pêche**, qui est celle de la baleine, de la morue, etc., exigeant jadis les expéditions lointaines; la **petite pêche**, qui comprend la **pêche côtière** et la **pêche à pied**, le long du littoral.

A l'époque de Cartier, la pêche était l'objectif principal des expéditions au long cours, ainsi que les mines ou la découverte des métaux. Les pêcheries canadiennes sont demeurées parmi les plus vastes du monde.

Sur l'Atlantique, depuis Grand Manan (Maine) jusqu'au Labrador, le littoral mesure une longueur de plus de 5.000 milles, sans compter les anses et les sinuosités. La baie de Fundy a une étendue de 8.000 milles carrés et le golfe Saint-Laurent dix fois autant : les autres pêcheries ne mesurent pas moins de 200.000 milles carrés; soit plus des quatre cinquièmes des lieux de pêche de l'Atlantique septentrional; de plus, 15.000 milles carrés d'eaux territoriales du même Océan appartiennent exclusivement au Dominion.

La baie d'Hudson, dont les rivages ont une longueur de 6.000, est plus grande que la Méditerranée. La côte du Pacifique au Canada mesure 7.180 milles sur un littoral bien abrité.

Les lacs de l'intérieur couvrent une surface de 34.000 milles carrés, sans y comprendre les lacs Winnipeg (457 milles carrés), Manitoba et d'autres plus grands encore. Ainsi les pêcheries du Canada sont celles non d'un pays, mais d'un continent.

Beaucoup plus importante que leur superficie est la **qualité** de leurs produits. Il est reconnu que la qualité du poisson est en fonction de la pureté et de la fraîcheur des eaux qu'il fréquente. A ce point de vue, morue, flétan, hareng, maquereau, ablette, saumon sont ici sans rivaux.

Dès le début, les pêcheries de Terre-Neuve ou du Grand-Banc étaient seules fréquentées, comme les plus rapprochées de l'Europe, les plus peuplées de morue. De temps immémorial, les bâtiments français et autres organisaient des expéditions au long cours : il fallut même armer les voiliers pour maintenir les droits contre les compétiteurs étrangers.

Richelieu, en 1627, voulut exclure du monopole des Cent Associés la pêche, toujours libre, de la morue, des baleines, des marsouins. En 1633-35, Nicolas Denys (V. ce nom) se voua au commerce du bois et du poisson, en établissant des pêches sédentaires. Les Basques, français et espagnols, se montraient les plus habiles baleiniers de l'Europe, réalisant de considérables bénéfices.

Puis, vinrent les diverses Compagnies de commerce qui trafiquaient des produits de la pêche, opérée en Acadie, au Cap-Breton, à Terre-Neuve. Les intendants de Québec ont toujours veillé au développement des pêcheries dans le golfe. Les Colonies anglo-américaines enviaient à la Nouvelle-France ces ressources inépuisables, qui leur faisaient défaut dans leurs parages : d'où surgit la lutte maritime qui se termina par la guerre de Sept ans et ses conséquences.

Peu à peu, les pêcheurs européens et américains s'aperçurent que la pêcherie de haute mer, plus ardue et plus dangereuse, se pouvait remplacer par la pêche côtière à bord de chaloupes montées de deux ou trois hommes; les prises étaient aussi fructueuses et le séchage à terre bien plus facile et rémunérateur. Toutefois, les pêcheries canadiennes qui ne servirent longtemps qu'à l'alimentation et à un commerce assez restreint avec l'Europe méridionale, ne prirent leur élan qu'après le Pacte de la Confédération.

En 1834, la valeur de la prise était de $ 125.000 seulement; en 1854, elle doublait; en 1860, elle dépassait le million; en 1870, elle atteignait 6 millions; en 1878, 12 millions; en 1890, 20 millions et, en 1911, 34 millions; en 1918, 60 millions en raison

de la Grande Guerre; en 1925, près de 48 millions. Ces chiffres représentent la valeur totale du poisson vendu, soit frais, soit séché et en boîtes, préparé en conserve.

Cette expansion de l'industrie contemporaine s'est accomplie à travers bien des vicissitudes. En 1867, morue et aiglefin de l'Est étaient les poissons les plus importants. Aujourd'hui, la Colombie, avec ses immenses pêcheries de saumon et de flétan, est en tête des Provinces, avec près de la moitié de toute la prise. Les pêcheries du homard, dans l'Est, sont maintenant les premières du genre au monde.

Mais la plus heureuse innovation fut l'amélioration des méthodes de pêche et de la mise en boîte. En 1870, il y avait sur l'Atlantique trois fabriques de homards : de nos jours, il en existe 500, employant 7.000 personnes pour une prise annuelle de 30 millions de ce crustacé. Les établissements de saumons du Pacifique, au nombre de 70, produisent dix fois plus qu'au début de l'industrie.

Les pêcheries ont une importance considérable, au point de vue du capital et du travail. Le capital, engagé dans le matériel, navires, barques, filets, etc., et dans la prise du poisson, est d'environ 25 millions : 21 pour la pêche en eau salée, 4 en eau douce. Le nombre des pêcheurs employé aux opérations secondaires, séchage, mise en boîte, etc., représente un capital d'environ 21 millions, réparti entre 850 établissements, qui emploient 16.000 personnes, dont 6.500 du sexe.

Si l'on considère **la valeur** des pêcheries par Provinces, on constate les résultats suivants :

En 1870 : N.-E., $ 4.019.425; N.-B., $ 1 million 131.433 ; Québec, $ 1.161.551 ; Ontario, $ 264.982.

**En 1900 :** Prince-Edouard, $ 1.059.193; N.-E., $ 7.809.152; N.-B., $ 3.709.742; Québec, $ 1.989.279; Ontario, $ 1.333.294; Man., Sask., Alta, $ 718.159; Col. Brit., $ 4.878.820.

**En 1925 :** P.-E., $ 1.598.119; N.-E., $ 10.213.779; N.-B., $ 4.798.589; Québec, $ 3.044.919; Ontario, $ 3.436.412; Man., $ 466.939; Sask., 494.882; Alta, $ 458.504; Col. Brit., $ 2.414.618; Yukon, $ 15.370.

La production des pêcheries, répartie entre les poissons ayant rapporté une valeur d'au moins un million en 1925, suit :

1. Saumon, en quintaux : 1.933.260; en valeur : 15.760.620;

2. Morue, en quintaux : 2.309.000; en valeur : 6.232.821;

3. Homard, en quintaux : 340.838; en valeur : 5.552.977;

4. Flétan, en quintaux : 340.007; en valeur : 4.185.391;

5. Hareng, en quintaux, 2.413.973; en valeur, 3.117.841;

6. Ablette, en quintaux : 186.648; en valeur; 1.990.108;

7. Aiglefin, en quintaux : 344.386; en valeur : 1.171.555;

8. Truite, en quintaux, 81.292; en valeur : 1.097.728;

9. Doré, en quintaux : 86.877; en valeur : 1.056.169;

10. Eperlan, en quintaux : 76.795; en valeur; 1.035.504;

11. Sardine, en barils : 158.533; en valeur : 1.017.206.

Au point de vue commercial, la consommation domestique étant de 22 livres par tête, l'exportation est de 60 %, sur la prise annuelle. Le total des exportations de l'exercice 1926 est de $ 37.487.517 dont 14.115.596 aux Etats-Unis et 7.264.516 en Grande-Bretagne. Le saumon en boîte est le produit le plus exporté sur les marchés d'Europe; puis vient la morue sèche salée, aux Antilles et ailleurs. Les importations de poisson en 1926 avaient la valeur de $ 2.590.515. Le poisson frais, le homard, les huîtres ont pour marché principal les grandes villes des Etats-Unis et les wagons-restaurants des lignes transcontinentales et transatlantiques.

Le **sport de la pêche** comporte aussi un aspect économique, dans un pays où foisonnent des poissons aussi réputés que le saumon de la Ristigouche, l'achigan de Québec, la truite du lac Nipigon. Le gouvernement perçoit des revenus fort élevés en louant à terme, soit aux clubs, soit à des familles, le droit de pêche dans les lacs et les cours d'eau des régions les moins peuplées. D'autre part, des centaines de guides y trouvent une occupation rémunératrice, pendant les mois d'été et d'automne.

Le gouvernement fédéral emploie un personnel de 64.450 hommes : inspecteurs, contremaîtres, gardiens, patrouilles, etc., pour faire progresser le rendement des pêcheries, et en faire observer les lois. Les dépenses encourues en 1926 ont été de 1.660.166 dollars, et les revenus de $ 264.546. Le but principal de cette police est la conservation du poisson par des saisons de clôture, par la défense de l'obstruction et la pollution des eaux, par l'usage régulier de certains instruments de pêche. De plus, le gouvernement a organisé un vaste système de pisciculture, de stations de recherches biologiques, de peuplement des lacs et des fleuves. Ces stations sont à Ottawa, à Saint-Andrew (N.-B.), à Nanaïmo, île Vancouver. Une flottille de petits bâtiments armés patrouille les eaux côtières et intérieures, pour réprimer le braconnage et faire respecter les règlements.

Les gouvernements provinciaux ont presque tous un ministère des Pêcheries bien organisé.

En juin 1930, le Cabinet a séparé les Pêcheries de la **Marine** et en a fait un ministère à part, en raison même du développement de cette branche des ressources nationales.

Bibl. — Can. and Prov., tabl. gén., Toronto, 1917; F. Bugeaud, *Nos Pêcheries, Montréal*, E. C. Soc. Pop. 1922.

**PEEL** (Paul) (1859-92), peintre de portraits et de paysages remarquables.

Fils de John, il naquit à London (Ont.) en 1859, et étudia l'art de la peinture à Philadelphie. En 1880, il se rendit à Londres (Angl.), et fut admis avec distinction à l'Académie Royale. En 1887, il se fit à Paris l'élève de Gérôme, de Boulanger et de Constant : c'est dans leur atelier qu'il travailla jusqu'à sa mort, le 25 octobre 1892.

En 1889, son tableau « **Life is Bitter** » remporta au Salon une mention honorable; et, en 1890, sa peinture **After Bath**, représentant des adolescents sortis du bain et groupés autour d'un feu, lui valut la médaille d'or. Revenu aussitôt au Canada, il fit à Toronto un étalage de ses œuvres pour se procurer de l'argent; puis il retourna mourir à Paris. Depuis deux ans, il était membre de notre Académie Royale des Beaux-Arts. Il aurait mérité de véritables encouragements officiels, en vertu de ses talents naturels et de ses connaissances acquises.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; N. Mac Tavish, *The Fine Arts in Canada*, ibid, 1925.

**PEINTURE**, art qui reproduit par les lignes et les couleurs la variété des objets de la nature et qui exprime le beau par des formes visibles.

Sous le Régime français, on cite les noms des premiers essayistes en peinture : entre autres le Père Jésuite, Jean Pierron (1631-1700), missionnaire des Iroquois (1667-78), auxquels il enseigna, d'après une lettre de Marie de l'Incarnation, le **Credo**, les commandements, les sacrements, « tout ce qu'il veut » par le moyen de ses peintures (V. **Relation** de 1670).

Le diacre Récollet, François-Luc Lefrançois, fit plusieurs tableaux d'église, entre autres, une **Assomption** pour celle des Jésuites et un **Ecce Homo** pour l'Hôtel-Dieu : il mourut en 1685. On a conservé jusqu'à l'incendie de 1924, à la basilique de Beaupré, deux autres tableaux de Fr. Luc. A lui revient, au témoignage de M. de Frontenac, le mérite d'avoir dessiné les plans du Séminaire. Chez lui, a-t-on dit, le coloris était aussi médiocre que la composition, mais le dessin excellent.

Un prêtre du Vendômois, Hugues Pommier, vint au Canada en 1664, y desservit plusieurs paroisses. M. Bertrand de Latour a écrit qu'il se piquait de peinture, fit plusieurs tableaux que ne goûtait aucun amateur. Il alla mourir en France en 1686. *Il n'est resté de lui* aucune œuvre, ni non plus, du Jésuite Pierre Laure (1688-1738), ni du Père Sébastien Rasles (1657-1724).

Jean-Antoine Aide-Créquy, né à Québec en 1749, ordonné en 1773, curé des Eboulements, de l'Ile-aux-Coudres, de la baie Saint-Paul, décédé à Québec le 7 novembre 1780, fut le premier Canadien qui s'appliqua à la peinture : il avait du goût et une réelle aptitude pour cet art. Il reste encore de lui l'**Annonciation** de l'Islet, le **Saint-Louis** de l'Ile-aux-Coudres, les tableaux des trois autels de l'église Saint-Joachim (V. Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., 1925).

Après la cession, les artistes ne songent plus qu'à la lutte pour la vie, l'espace de cinquante années.

Les noms de quelques peintres étrangers ont paru dans l'intervalle : Louis de Longpré (1747-1818) et William Van Moll Berczy (1748-1812). Lorsque soudain brillent avec éclat le prestige et la gloire d'Antoine Plamondon, de Théophile Hamel, de Sébastien Falardeau, de Napoléon Bourassa, etc. (V. ces noms).

Simultanément, le groupe des peintres anglais ne tarde point à se signaler et à s'imposer à l'admiration universelle; il est représenté par des artistes de valeur et de crédit tels que : Paul Kane, Kreighoff, Fowler, Jacobi, O'Brien, Peel, Blair Bruce, Fraser, Edison, Sandham, Sydney Tulley, Berthon (V. ces noms), et d'autres encore, tous décédés. La nouvelle génération présage des progrès considérables et un essor en harmonie avec les pays d'Europe. Le champ d'observation et d'action est ici immense, en proportion des distances, des points de vue historiques, climatériques, géographiques.

Durant cinquante années, les artistes ont eu à lutter pour les nécessités matérielles. L'encouragement du public a été quasi nul ou médiocre. Les sociétés artistiques ne sont fondées que depuis une quarantaine d'années. Aujourd'hui, l'on a constitué des centres d'études, aptes à favoriser le goût et les aspirations de la jeunesse des deux sexes.

L'on conçoit aisément qu'il ne s'est formé au Canada aucune école de peinture, comme en Europe. Jusqu'ici le paysage, qui requiert le moins d'initiation technique, a servi de thème aux observateurs de la nature : ceux-ci l'ont traité, non par le côté idéal ou poétique,

mais par l'aspect réaliste, tel qu'il se présente à la vue dans les baies et anses marines, sur les lacs et les îles, les collines boisées et les montagnes géantes. Déjà les perspectives se modifient. Ainsi la forêt disparaît ou recule, soit en raison des feux, soit à cause des exploitations de bois de pulpe et de construction.

Après le paysage, les artistes ont traité des portraits au pastel, à l'huile, à l'aquarelle, en miniature, en buste, et en pied. La plupart des galeries et des musées du Québec et de l'Ontario, des Provinces maritimes, présentent aux visiteurs les portraits des personnages historiques qui les ont illustrés. Ces copies et ces reproductions ont créé la réputation des plus beaux talents du Canada. Le genre continue à susciter des amateurs et des imitateurs contemporains.

L'art des décors se manifeste de tous côtés dans les églises, dans les salles académiques, dans les édifices publics : c'est la peinture de saints et de saintes, de sujets religieux; aussi, de fleurs, d'animaux, d'armoiries, d'arabesques, de nature morte, parfois idéale et poétisée.

Bibl. — E. F. Johnston, *Can. and Prov.*, tome XII, Toronto, 1914; Bulletin des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PELLETERIES** (V. **Traite**).

**PELLETIER** (Didace) (V. ce nom **Didace**).

**PELLETIER** (Sir Charles-Alphonse-Pantaléon) (1837-1911), avocat, lieutenant-colonel, homme politique, sénateur, magistrat, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

Fils de J.-M. Pelletier et de Julie Painchaud, il naquit à la Rivière-Ouelle le 22 janvier 1837, fit ses études secondaires au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et son cours de droit à l'Université Laval de Québec. Il se fit inscrire au barreau du Bas-Canada en 1860 et devint conseil de la Reine en 1879. Durant l'invasion fénienne, il commanda le 9e bataillon et se retira de la milice avec le grade de lieutenant-colonel.

Elu député de Kamouraska le 17 février 1867, en trois tours de scrutin à diverses dates, il fut nommé sénateur, le 3 février 1877, et ministre de l'Agriculture dans le second ministère Mackenzie (26 janvier 1877-16 octobre 1878). Nommé président du Sénat (13 juillet 1896-28 janvier 1901), le 30 octobre 1878 il fut fait Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George et, le 24 mai 1898, chevalier commandeur du même Ordre. Promu juge de la Cour supérieure de Québec le 30 septembre 1904, il fut choisi comme lieutenant-gouverneur de la Province, le 15 septembre 1908, et mourut le 29 avril 1911.

Il avait épousé en 1861 Suzanne Casgrain qui décéda l'année suivante; en secondes noces Virginie, fille de Marc-Paschal de Sales Laterrière : il a laissé un fils.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1903; J. H. Morgan, *Canadian Men*, Toronto, 1898; The Makers of Can. Index; J. Dent, *Can. Portr. Gallery*, 1880; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**PELLETIER** (Romain-Octave) (1843-1927), notaire, organiste, professeur et compositeur d'œuvres musicales.

Fils de Jean-Baptiste-Généreux Pelletier, notaire public, et baptisé à Sainte-Geneviève, et de Marie Masson, native de Beauharnois, Romain naquit à Montréal, le 10 septembre 1843, et fit ses études secondaires au Séminaire de la ville. Après un long stage à l'étude du notaire Bibaud, il fut doté d'une commission de notaire; mais au bout de six mois de profession, il se détermina à se livrer exclusivement à la culture de la musique. Préalablement son frère l'avait initié aux premiers principes de l'harmonie : le jeune novice se rendit en Europe pour s'y perfectionner dans l'art.

Au retour, on le choisit comme organiste de la cathédrale, fonction qu'il résigna quelques années après, pour en accepter une semblable plus rémunératrice aux Etats-Unis. De concert avec l'un des plus habiles organistes de New-York, il fit une tournée musicale, en qualité de pianiste de marque. Revenu à Montréal, M. Pelletier reprit sa place d'organiste de la cathédrale; ensuite comme maître de chapelle à l'église du Gésu (1887-1922). Depuis cette date, il se livra exclusivement à l'enseignement de l'orgue et du piano, soit à domicile, soit dans les établissements religieux. La nomenclature de ses compositions religieuses et profanes est considérable; il devint l'un des plus éminents artistes du Canada. Il est décédé à Montréal le 4 mars 1927.

Il avait épousé, à Saint-Benoît, comté des Deux-Montagnes, Athaïs Le Maire, fille de Félix-Hyacinthe, décédée le 7 août 1926, mère de six enfants :

**Docteur Frédéric**, marié à Hélène Bernard, père de Romain, d'Octave et de Jacques, et qui suit avec honneur les traces paternelles;

**Edouard**, marié à Joséphine Pelletier;

**Henri**, résidant à New-York, veuf de Bertha Mac Guire et père de Philippe;

**Victor**, marié à Florence Martin; et **Anne-Marie**.

Bibl. — *Le Devoir*, journ., quotid. de Montréal, 5 mars 1927; Notes communiquées par le docteur Pelletier.

**PELLETIER** (Louis-Philippe) (1857-1921), avocat, homme politique, membre du Cabinet de Québec et du Gouvernement fédéral, magistrat.

Fils de Thomas-Philippe, conseiller législatif, et de Caroline Caseault, il naquit aux Trois-Pistoles (Témiscouata), le 2 février 1857, fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et son cours de droit à l'Université Laval. En 1875, il remporta la médaille d'or du gouverneur général du Canada. En 1880, il est admis à la licence en droit avec grande distinction et au doctorat en 1902. En 1883, il épousa à Québec Adèle Lelièvre.

En 1888, appelé à siéger au conseil législatif de Québec, il démissionna, la même année, pour se porter candidat dans le comté de Dorchester : le 20 décembre, il est élu député et conserve ce mandat jusqu'aux élections de 1908. En 1891, il entra au ministère de Boucherville, à titre de Secrétaire et Registraire (2 déc. 1891-16 décembre 1892). A cette date, il exerce les mêmes fonctions dans le Cabinet Taillon jusqu'au 11 mai 1896. Alors le ministère Flynn lui octroie le portefeuille de Procureur général, jusqu'au 26 mai 1897, en conservant son mandat de député. En 1904, il ne pose aucune candidature. En 1908, briguant de nouveau les suffrages dans le comté de Dorchester, comme candidat au fédéral, il y subit un insuccès, ainsi que dans le comté de Lotbinière. En 1911, il se faisait élire député aux Communes, dans le comté de Québec. Sir Robert Borden lui confia le ministère des Postes (21 oct. 1911-20 oct. 1914). Faute de santé, il résigna ses fonctions. Après quelques mois de repos, il est promu juge de la Cour d'appel (20 août 1915-8 février 1921) : ce jour, il décéda à Québec sans postérité.

BIBL. — *L'Action cath.*, Québec, 9 février 1921; J. Desjardins, *Guide parlem.*, ib., 1902.

**PELLY** (Robert Parker), quatrième gouverneur de l'Assiniboine.

Petit-fils du capitaine John Pelly, employé au service de la Compagnie des Indes orientales, cousin de sir John Henry, baronnet et gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson, il succéda au capitaine Bulger comme gouverneur de l'Assiniboine (1823-25). La rivière **Pelly**, qui prend sa source aux montagnes de même nom, au 62° de latitude nord, a son cours de 320 milles dans la direction du Yukon et fut découverte entre 1840 et 1848; le fort **Pelly**, aujourd'hui disparu et situé en Saskatchewan, fut ainsi dénommé en l'honneur du gouverneur.

BIBL. — E. H. Oliver, *The Can. North West*, Ottawa, 1914 et 1923; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath.*, t. III, Montréal, 1922; *Can. and Prov.*, tabl. gén., Toronto, 1917; Arch. can., *Selkirk Papers*, série M, 152.

**PEMMICAN**, aliment de conserve, préparé par les Sauvages et d'un usage universel à l'époque des buffles ou bisons des Prairies.

Elle se composait de viande maigre, taillée d'abord en minces bandes, puis séchée au soleil, pilée alors en une sorte de farine, enfin convertie en une pâte solide par l'addition de la graisse fondue. Cette nourriture était conservée dans des sacs de cuir, appelés **taureaux**, donnant souvent leur nom au contenu.

Aisément transportable, elle fut d'un usage universel et fort apprécié, dans ces régions glacées.

BIBL. — L.-A. Prud'homme, *La Revue can.*, Montréal, 1906; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le Nord-Ouest can.*, ib., t. I, 1921.

**PENICAUT** (André) (1680-1736), charpentier de la marine, auteur d'une **Relation** sur la Louisiane.

Né à La Rochelle, il avoue que, dès l'âge de quinze ans, il sentit naître la passion très forte de voyager; c'est ce qui l'engagea, trois ans après, à entrer au service du roi, sur le bord du comte de Surgère (V. ce nom). C'était en 1698 qu'il partit de La Rochelle. Il était ainsi de la flottille de M. d'Iberville qui allait, l'année suivante, découvrir les bouches du Mississipi. Le jeune charpentier séjourna dans la colonie jusqu'à l'âge de 39 ans, époque où il perdit la vue.

C'est en 1721 qu'il dicta à un scribe sa **Relation** sur les débuts et les développements de la Louisiane. Il a dédié son œuvre à M. Diron d'Artaguette, conseiller du roi, sénéchal à Auch et ancien ordonnateur colonial : il l'a fait précéder d'un **Avertissement au lecteur** et l'a divisée en 23 chapitres, racontant de son mieux ce qui s'est passé, de 1699 à 1721. Devenu aveugle « d'une fluxion sur les yeux, il tâcha en vain de se faire guérir dans le pays, lorsqu'il fut conseillé, par M. de Bienville et par les principaux officiers, de passer en France ». Il s'embarqua le 3 octobre, sur le **Maréchal-d'Estrées**, ayant laissé sa femme et ses esclaves au pays. Rendu à Paris, il y séjourna deux ans sans recouvrer la vue. Il adressa alors un placet à monseigneur le comte de Toulouse pour requérir une pension de ses vingt-deux années de service, en qualité de maître-charpentier de vaisseau pour le roi : le comte le renvoya aux directeurs de la Compagnie des Indes. L'on ignore le sort qui lui fut réservé dans la suite.

La mémoire fait souvent défaut à l'auteur de la **Relation**, qui comble cependant bien des lacunes. Il n'est pas téméraire d'affirmer que ce récit d'un témoin oculaire est attrayant, non point par le style, mais bien par la couleur locale des mœurs indiennes, analysées et décrites par cet illettré, et qu'il ait pu fort vraisemblablement inspirer les romans américains de M. de Chateaubriand et de plusieurs autres écrivains.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. V, Paris, 1889; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1911; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895.

**PENTAGOUET (Penobscot**, en anglais), **rivière, fort, tribu,** désignés sous cette appellation sous le régime français.

Le mot, d'origine indigène, signifie **rivière plus large,** en raison de l'estuaire où monte au loin la marée, au-dessus de la ville de Bangor. Le terme **Penobscot,** qui est seul resté en usage, paraît aussi dériver d'une origine indienne.

« Ayant fait alliance avec nos Sauvages, écrit Champlain, ils nous guidèrent en leur rivière de **Peimetegouët,** ainsi d'eux appelée. Je crois que cette rivière est celle que plusieurs pilotes et historiens appellent **Norembègue** (V. ce mot) et que la plupart ont écrit être grande et spacieuse, avec quantité d'îles » (V. Biggar, Champl. Works).

Le fort de même nom, selon la version de Nicolas Denys, fut bâti vers 1613 par Claude de Latour : il était situé sur la partie méridionale du village actuel de **Castine** (Saint-Castin) (V. ce nom) et il en reste encore quelques vestiges. Il fut pris, dit-on, par les frères Kirke en 1628 (V. **Rapp. des Arch.,** 1894) et occupé par les Bostonnais en 1629, qui durent le rendre à M. de Razilly en 1632. Les missionnaires Capucins y établirent une mission permanente, où résidaient les Pères Léon de Paris, Cosme de Mantes, Bernardin de Crespy et le Frère Elzéar de Saint-Florentin; leur chapelle, dédiée à N.-D.-de-la-Sainte-Espérance, fut fondée près du fort, comme l'atteste une plaque de cuivre découverte (en 1863) à cet endroit, et portant l'inscription suivante : « 1648, 8 juin, Fr. Le Parisien, capucin missionnaire, posa cette pierre angulaire en l'honneur de Notre-Dame-de-la-Sainte-Espérance. » En 1654, le major Sedgwick s'empara du poste qui fut restitué en 1670. M. de Grandfontaine (V. de nom) en fit le siège de son gouvernement. En 1674, les Hollandais vinrent l'emporter d'assaut et en faire la garnison prisonnière.

Les Français appliquèrent la même dénomination aux indigènes qui vivaient sur les deux rives, en amont de l'estuaire, tandis que les Anglais appelèrent **Penobscot** les Etchemins.

Bibl. — W. Ganong, *Denys' Descr.*, Toronto, 1908; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73; *La Presse*, journal quotid. de Montréal, 20 août 1921.

**PEPIN** (Pierre) dit Laforce (1652-1722), voyageur ou coureur de bois, commis, garde-magasin, capitaine de milice.

La famille était originaire de la paroisse Saint-Laurent-de-la-Barrière (en Charente-Inférieure). Deux frères vinrent au Canada, Guillaume dit Tranchemontagne, né en 1607, marié à Jeanne Méchin en France, syndic des Trois-Rivières, juge de la seigneurie de Champlain, père de treize enfants; Etienne sieur de Lafond, concessionnaire d'un fief sur la rivière de la Madeleine. Tous deux en 1679, accompagnent, avec les sieurs Le Maître, Bellegarde et Masson, le parti de Dulhut se rendant au lac Supérieur.

Fils de Guillaume, Pierre, qui signait **Laforce**, naquit aux Trois-Rivières, le 29 décembre 1652, et épousa à Québec, le 20 octobre 1681, Louise, fille de Jean Lemire et de Louise Marsolet, qui lui donna douze enfants. Il fut un infatigable voyageur jusqu'aux rives du Mississipi, un coureur de bois à la recherche des échanges de pelleteries. Après toutes ses courses, il établit sa famille à la Pointe-au-Sable près de Nicolet; il y fit valoir un fief que le gouverneur lui avait accordé. Capitaine de la milice, commis au magasin du roi à Chambly, garde-magasin du roi à Niagara, il mourut le 2 avril 1722 et fut inhumé dans sa ville des Trois-Rivières. Son fils Pierre et son petit-fils se sont aussi signalés.

Selon l'opinion de M. Sulte, il laissa son nom au **lac Pépin,** situé, comme une large étendue du Mississipi, entre les comtés actuels Goodhue et Wabasha au Minnesota et les comtés Pierce et Pépin au Wisconsin : il est à 60 milles des Chutes Saint-Antoine, mesure 25 milles de long sur un à trois de large; sur ses rives s'élève la ville de Wabasha et celle de Pointe-au-Sable, site d'un ancien fort français.

La descendance, sous les noms distincts **Pépin** et **Laforce,** est très nombreuse.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P. Margry, *Découv. des Français*, t. VI, Paris, 1889.

**PEPPERELL** (William) (1696-1759), marchand, conseiller provincial, volontaire dans les troupes, commandant, général, gouverneur-adjoint, baronnet, lieutenant-général.

Fils d'un négociant émigré du pays de Galles ou du Devonshire, il naquit le 27 juin 1696 à Kittery Point (Maine). Il commença

par seconder son père dans ses transactions commerciales, avec beaucoup de crédit et de succès, au point de devenir l'un des plus riches marchands de la région. Son instruction ne s'éleva jamais au-dessus de l'enseignement primaire; mais il était doté d'un rare bon sens et de facultés remarquables. Le contact avec les hommes, préposés à l'administration, le conduisit au mandat de député et à la présidence du Conseil provincial du Massachusetts : il occupa la charge durant 32 années successives. Simultanément il fut promu colonel ou commandant des milices, qui avaient la mission de tenir tête aux diverses attaques des tribus sauvages ou des Français. Homme de tête et d'affaires, homme distingué par sa position, il n'eut aucune peine à influencer ses concitoyens, quand sonna l'heure de réduire la place de Louisbourg : il seconda les desseins de Shirley plus que personne et avec succès.

En récompense de sa popularité et de son ingérence dans l'appel des volontaires, les divers gouverneurs, alliés entre eux, lui décernèrent le titre de commandant et les fonctions de général des troupes du corps expéditionnaire. Il était secondé par le général Wolcott du Connecticut, qui avait servi sous Nicholson en 1711, par le colonel Bradstreet (V. ce nom), par le colonel Samuel Waldo, qui fut promu brigadier-général, par le commodore de la flotte le capitaine Edward Tyng (V. Mém. S. R. Can., 1891).

W. Pepperell engagea dans les frais de l'expédition presque la totalité de sa fortune. Les huit régiments qu'il commandait comprenaient 4.070 hommes de tout âge et provenance. Le commodore Warren (V. ce nom) avait mission de bloquer l'entrée de la rade de Louisbourg. Les historiens, John George Bourinot et J. S. Mac Lennan, ont étudié en détail tous les incidents du premier siège et de la capitulation de la place forte, le 3 juillet 1745 : l'investissement avait duré huit semaines. Les clauses de la reddition furent acceptées par Warren et Pepperell. Les pertes furent aussi faibles d'un côté que de l'autre : 130 Américains, morts presque tous de la dysenterie, 50 Français tués, et 90 blessés. Pepperell s'empara des bateaux français et fit payer à 300 ou 400 habitants leur passage à Brest avec la garnison : il ordonna le pillage des biens qu'ils avaient abandonnés. Il fit mieux encore en arborant le drapeau français sur les remparts, afin d'attirer ainsi dans la rade deux navires de la Compagnie des Indes venant des Antilles, lui rapportant ainsi, l'un la somme de 175.000 liv. st., l'autre 890.000 liv. en or du Pérou. Le partage de ce butin ne s'effectua point sans querelles. « Jamais expédition ne nous coûta si peu et ne nous rapporta davantage », avouèrent les bailleurs de fonds de Boston. Outre ces prises, les colonies américaines reçurent de la métropole le versement de 235.750 liv. st., dont 183.650 pour le Massachusetts, 28.864 pour le Connecticut, 16.355 pour le New Hampshire et 6.332 pour le Rhode Island.

Le général-négociant Pepperell fut nommé baronnet et Warren promu contre-amiral, lequel devait recevoir sa commission de premier gouverneur. A défaut de l'expédition de ce mandat d'Angleterre, tous deux restèrent administrateurs conjoints jusqu'en 1746. En vue d'une attaque contre Québec, ils ne licencièrent que les malades dans les troupes. Celles-ci, mécontentes et impatientes de rentrer dans leurs foyers, se mutinèrent bientôt; et on convia Shirley auprès d'elles à Louisbourg, le 17 août 1745. La mortalité vint aussi les décimer et les réduire à 2.000 hommes.

Pepperell rentra à Boston en 1746. En 1759, il fut promu lieutenant-général et mourut le 6 juillet de la même année. Son petit-fils fut créé baronnet en 1774 et s'attacha à la cause du roi, durant la guerre de l'Indépendance : en conséquence, tous ses biens furent confisqués.

Bibl. — J. G. Bourinot, *Mém. S. R. C.*, Ottawa, 1891; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, Paris, 1922; Enc. Amer., New-York, 1903-06.

**PERCEE (Ile),** située à droite dans l'estuaire de la baie des Chaleurs, au-dessous de celle de Gaspé distante de 30 milles. — **Percé** est la seule orthographe actuelle.

En 1603, Champlain consigne dans son récit de **Voyage** « que l'on vint à l'île **Percée,** qui est comme un rocher fort haut, élevé des deux côtés, où il y a un trou par où les chaloupes et les bateaux peuvent passer de haute mer, et de basse mer on peut aller de la grande terre à la dite île qui n'en est qu'à quelque quatre ou cinq cents pas ».

L'intendant de Meulles, en 1686, reconnaît à son tour que l'île **Percée** est un reste de montagne qui est comme un pan d'une vieille muraille, où il y a une ouverture au milieu, par où il peut passer de haute mer une chaloupe avec sa voile. Elle n'est pas continue avec la terre, y ayant un intervalle de dix ou douze toises : et ainsi on peut tourner tout autour en chaloupe. Elle peut avoir trente toises de long sur trois ou quatre de large, et huit ou dix de haut. Tout proche de l'île, il y a un espace de terre qui peut être de quinze à vingt arpents, au pied d'une montagne plus haute que le reste, que l'on appelle la **Table de Rolland,** considérable

parce qu'elle se découvre de loin dans le golfe Saint-Laurent. Ce lieu de l'île Percée est le plus estimé pour la pêche du poisson sec. Il est situé à 120 lieues de Québec et à 80 de l'entrée du golfe Saint-Laurent; soit 200 lieues de fleuve jusqu'à Québec.

Le **rocher de Percé** est une énorme masse de grès rouge, haute de 290 pieds, sur 1.500 en longueur. Inaccessible sur sa plate-forme, il est aujourd'hui l'asile d'été de centaines de mouettes, de cormorans et de goëlands, et **improprement appelé île**. L'île voisine est nommée **Bonaventure** (V. ce mot).

Bibl. — H. P. Biggar, *Champlain Works*, t. I, Toronto, 1922; Arch. can. série F, vol. 114, Ottawa.

**PERE** (Jean), trafiquant, voyageur, explorateur.

Le **Journal des Jésuites** signale son arrivée à Québec en 1660. En 1667, il forme une société avec Corneille Thècle, Mathurin Normandin, Robert Cachelièvre, Dugast, Le Vallon, en vue de faire la traite aux Outaouais : les trois premiers fournissaient les marchandises de troc et se réservaient la moitié des profits; cette société amena un procès devant le Conseil souverain. La même année, le Père Allouez rapportait à Québec des échantillons de cuivre, pris sur les bords du lac Supérieur.

Les sieurs Jolliet et Péré reçurent de M. Talon, l'un 400 livres, l'autre 1.000, pour aller découvrir la mine de ce métal. Le premier revint à Québec en novembre 1669, ayant laissé son compagnon continuer ses recherches. En 1671, il en donne les résultats à l'intendant. Il y a effectivement une mine de cuivre au lac Supérieur. Le 1er octobre 1672, M. Péré signe un contrat de société devant notaire avec Louis Jolliet, François de Chavigny, Zacharie Jolliet, Jean Plattier, Jean Thiberge, Jacques Langelier dans le même dessein que la convention de 1667 : il reçut ensuite un dividende de 300 livres. En 1677, on trouve le sieur Péré au fort Frontenac. Le 10 novembre 1679, M. Duchesneau informait Colbert, « que le nommé Péré, ayant pris la résolution de courir les bois, était allé à Orange (V. ce mot) pour s'aboucher avec les Anglais et y porter son castor, afin d'y avoir des canons de porcelaine pour traiter aux Ottawas; qu'il y fut arrêté par le gouverneur et envoyé au major Andros à Manhatte; que son dessein était de lui amener les coureurs de bois avec leurs pelleteries ».

En 1684, M. Péré et deux autres Français se rendirent jusqu'à la baie d'Hudson, où ils furent bientôt accueillis des trafiquants anglais; mais leur canot fut poussé vers la haute mer durant leur repos à terre. Le commandant en exila deux sur l'île Charleston et garda Péré avec lui. En 1686, l'expédition du chevalier de Troyes vint le délivrer et il retourna en Nouvelle-France, l'année suivante.

Après le guet-apens de M. de Champigny au fort Frontenac, le gouverneur de Denonville envoya Péré avec un détachement de 46 Canadiens, commandés par M. de Repentigny et M. de Portneuf, saisir les Iroquois du nord Ontario; il arrêta 18 hommes, 62 femmes et enfants. En 1690, il était à La Rochelle, où vivait son frère Armand, négociant intéressé au commerce des fourrures; il ne revint plus au Canada.

M. Pierre Margry écrit que « le nom du sieur **Péré** est celui de la rivière qui se décharge au sud-ouest de la baie d'Hudson ou James ».

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. VI, Parid, 1889.

**PERIER** (Etienne de) (1690-1766), garde-marine, lieutenant-commandant, sixième gouverneur de la Louisiane, chevalier de Saint-Louis, capitaine de frégate et de vaisseau, chef d'escadre, commandeur, lieutenant-général, grand'croix de Saint-Louis.

Fils du feu capitaine de port de Dunkerque, il naquit au Havre vers 1690, devint garde-marine à Dunkerque le 8 avril 1704, monte **le Salisbury, le Protée** (1705-06), **la Levrette** (1707), est détenu trois mois prisonnier en Angleterre (1709), navigue sur **le Hampton-court** (1710-12), **le Duc-d'Orléans** (1717-20), **l'Achille** (1721-22), un vaisseau de la Compagnie des Indes occidentales (1723-25); en 1713, il est fait garde-marine à Brest.

Le 9 août 1726, la Compagnie fait ratifier par le roi sa commission de gouverneur de la Lousiane. Il s'embarque, le 1er décembre, à Lorient à bord de la **Baleine**, ayant des instructions précises à l'égard de M. de La Chaise, des frères de Noyan, du chevalier de Louboey, du major de la Tour, des nègres cultivateurs de tabac, du commerce de bois avec les Antilles et de la construction des bateaux au pays. Le budget annuel de 456.000 livres devait être diminué.

La Compagnie, en effet, comptait sur les missionnaires pour soutenir le rôle de garnisons réduites ou supprimées : elle obtint l'envoi de dix Pères Jésuites pour le haut Mississipi, les Capucins évangélisant les tribus au-dessous des Natchez et au bas du fleuve. Les Ursulines de Rouen acceptaient la desserte de l'hôpital de la Nouvelle-Orléans, l'éducation des filles et des orphelines, en 1727; M. de La Chaise épousa le parti des Capucins; M. Périer resta neutre ou favorable aux Jésuites.

Son premier travail fut la construction de terrassements pour endiguer le fleuve sur un parcours de six lieues. En 1728, il fit creuser le canal qui reliait la capitale à la mer par le lac Pontchartrain, améliorant aussi l'entrée du fleuve en amont pour aider à l'accès plus rapproché des vaisseaux. En 1729, commencement des dragages pour aider à franchir la barre de la passe principale : redressement de tous les arpentages afin de prévenir les procès; essor de la culture du tabac et distribution de nouveaux lots, même aux officiers; affluence des nègres transbordés du Sénégal pour la main-d'œuvre des plantations; intensité de la culture du coton et du café, moins l'indigo; exportation à Saint-Domingue des bois de construction sur les nouveaux bâtiments, qui en rapportent des bestiaux, du sucre, des épices. Chacun ne pensait plus qu'à son travail et à ses récoltes, quand soudain éclata la terrible rébellion des Natchez, en novembre 1729.

Les mobiles de la conjuration générale venaient des conseils des Chicachas et des traitants anglais de la Caroline : tous les Sauvages complices devaient frapper à la fois et à la même heure, les Français ne se doutant de rien. On avoue toutefois que l'imprudence, les vexations, les convoitises du capitaine Etcheparre, aux Natchez, vinrent allumer l'incendie : ayant fait choix de l'emplacement d'un de leurs villages pour se tailler un domaine, il fit sommer de vider les lieux, s'emportant en menaces et en bravades. Aussitôt le complot est ourdi en secret. Seule, la mère du grand chef osa avertir Etcheparre de se garder avec soin : il n'en fit rien. Le 28 novembre, au matin, le grand chef alla offrir au capitaine les présents convenus; il était suivi d'une nombreuse troupe, tandis que d'autres se portaient ailleurs. Au signal donné par une salve, le massacre commença, faisant 238 victimes : 146 hommes, 36 femmes, 56 enfants. Un soldat et une vingtaine de colons purent traverser le fleuve à la nage. Peu après les Yazouz égorgèrent 17 hommes de la garnison du fort **Saint-Claude.** Si les autres chefs conjurés ne frappèrent pas le même jour, ce fut grâce à la mère du grand chef, qui rapporta son stratagème, durant sa captivité à la Nouvelle-Orléans. Les chefs, pour indiquer la date du massacre, s'étaient délivré entre eux des baguettes en nombre égal, dont ils en brûlaient une chaque jour : la mère en retira deux ou trois du faisceau déposé dans le temple des Natchez; ainsi son fils devança le moment fixé et rendit impossible aux autres l'attaque simultanée du bas du fleuve, où l'on se mit sur-le-champ sur la défensive.

M. Périer s'empressa d'ériger une série de redoutes, jusqu'aux **Tonicas** alliés, fournissant ainsi un refuge aux gens et aux bêtes, couvrant aussi la capitale. De plus, il se décida à brusquer l'offensive avec toutes ses forces et le concours du chevalier de Louboey et les guerriers Chactas, qui abhorraient les Natchez. Le 27 janvier 1730, ils surprenaient et enlevaient quatre villages sur sept, délivrant 60 Françaises et une centaine de nègres. L'ennemi se vit alors bloqué dans les forts, que l'on se mit à canonner. Mais les coups des artilleurs improvisés ne portaient guère. Les assiégés empalaient les enfants captifs sur les palissades : l'horrible spectacle ranima tous les courages. Sous la menace d'un bombardement, ils remirent aux Chactas femmes, enfants et nègres, le 24 février, à condition de la levée du siège. La nuit du 26, ils s'évadaient avec armes et bagages et s'installèrent sur la rive droite au confluent de la rivière **Noire;** de là, ils firent, les mois suivants, une audacieuse incursion.

Les Pères Souel et Du Poisson, Jésuites, furent tués, le premier aux Yazous, le second aux Natchez.

En décembre 1730, avec les milices et les 200 soldats venus de France, M. Périer forme un corps de 600 combattants, remonte le fleuve et, le 20 janvier 1731, il s'empare des forts, fait prisonniers la plupart des Natchez, qu'il emmène à la Nouvelle-Orléans : on les exile à Saint-Domingue avec **le Soleil,** leur grand chef. Un certain nombre se réfugia chez les Chactas; mais leur tribu était anéantie. La Cour maintint M. Périer comme gouverneur pour l'année, dépendant de celui de Québec, avec 8.000 liv. d'appointements. Décoré de la croix de Saint-Louis, promu capitaine de frégate, il sollicita son rappel et rentra en France le 25 juillet 1732.

De nouveau il est attaché au port de Brest. En 1734, il commande **le Neptune;** en 1737, **le Fleuron.** Fait capitaine de vaisseau en 1738, il passe six mois à bord du **Griffon;** en 1739, sur **le Bourbon;** en 1740, sur **l'Astrée** et sur **le Mars** en 1741-43. Décoré de nouveau de la croix de Saint-Louis à Brest, le 1er juin 1745, il est promu chef d'escadre le 1er mai 1751, commandeur de Saint-Louis à Brest en 1755, lieutenant-général en 1761, grand-croix au mois d'août 1765; il mourut le 1er avril 1766.

Périer de Salverte (V. ce nom), son frère cadet, qui l'avait accompagné en Louisiane, y fut commandant en second, le 9 juin 1730.

Son fils était garde-marine, à Brest, en juillet 1735, garde-pavillon le mois suivant; en 1736-38, il naviguait de la Somme à Brest sur **le Griffon,** alla en Louisiane en 1739 et à bord du **Dauphin Royal** en 1740; il est à Brest en mai 1742, fait enseigne de port

le 1er septembre 1742, arme à bord du **Mars** en 1743-44, du **Northumberland** en 1746, de **la Palme** en 1747, qui est capturée le 2 février 1748, promu lieutenant de port le 9 juillet 1751 et transféré à Toulon en 1752.

Le sieur Périer de Montplaisir, son second fils, est garde-marine à Brest le 9 avril 1745, navigue sur **le Mars** et sur **la Palme** en 1747, et reste onze mois prisonnier en Angleterre; fait enseigne de vaisseau le 1er avril 1748, à Brest, il arme à bord de **la Favorite** en 1750 et devient sous-lieutenant d'artillerie, le 1er janvier 1751.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, 18e siècle, t. I; P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes*, Paris, 1907; P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PERIGNY** (Paul d'Ailleboust, sieur de) (1661-1746), enseigne, lieutenant réformé, lieutenant en pied, capitaine, chevalier de Saint-Louis. — **Périgny-la-Rose,** localité actuelle dans l'Aube.

Le cinquième enfant de Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux (V. ce nom), il naquit à Ville-Marie le 31 mars 1661, ayant pour parrain M. de Maisonneuve et pour marraine Jeanne Mance. Entré dans les troupes, il accompagne en 1690, en qualité d'enseigne, le comte de Frontenac dans son expédition contre les Iroquois. En 1691, il est promu lieutenant réformé pour le Canada et se prépare à passer en Acadie, l'année suivante.

M. de Périgny s'y rendit, en effet, et suscita des mécontents, s'il faut en croire la communication de l'intendant de Champigny, dans sa lettre du 10 novembre 1692 au ministre : les habitants imputaient au sieur des Isles, frère de M. de Villebon, et au sieur de Périgny, d'avoir commercé avec l'Anglais Aldin, par un échange de fourrures contre des marchandises de Boston. Toutefois, le 1er mars 1693, M. de Périgny eut le grade de lieutenant en pied et devint concessionnaire, le 16 avril suivant, « de l'île du Grand Manan, en Acadie, à titre de seigneurie ». En 1704, le lieutenant se trouvait commandant du fort Chambly et ne fut relevé de sa charge qu'en 1709, sur sa demande personnelle. Le 3 juillet 1713, M. de Périgny est élevé au grade de capitaine, son brevet étant libellé sous le nom d'Ailleboust « plus connu que celui de Périgny » (V. **Rapp. Arch. Can.,** 1899). Le 20 avril 1734, le roi l'honorait de la croix de chevalier de Saint-Louis. En 1739, la liste du rôle des officiers au service lui attribuait la note qui suit : « Homme de beaucoup d'esprit et d'une conduite irréprochable. » Les registres de Montréal ont consigné son décès en ces termes : « Le 27 janvier, sépulture de Paul d'Ailleboust, sieur de Périgny, chevalier, premier capitaine, âgé de 85 ans, mort le 25 du mois. »

Le 11 décembre 1698, il avait épousé à Ville-Marie, Louise, fille de M. Séraphin Margane, sieur de la Valtrie (V. ce nom), et de Louise Bissot, et décédée vers 1761. De cette union étaient issus quatre enfants :

**Hector,** baptisé à Ville-Marie le 31 mars 1700, ayant pour parrain le gouverneur, Hector de Callières; cadet dans les troupes, il se noya près de la ville, et son corps ne fut retrouvé qu'à la pointe de Nicolet, où il fut inhumé le 1er juillet 1723;

**Louise-Catherine,** née en 1701 et décédée en 1713;

**Thérèse-Judith,** née en 1702, décédée sans alliance;

**Marie-Thérèse,** baptisée à Boucherville en 1704, mariée le 17 novembre 1721 avec Pierre Hertel, sieur de Montcour, et décédée à Montréal, le 1er avril 1738.

Cette branche a ainsi disparu pour la lignée des descendants mâles. Mais le frère de Paul de Périgny, nommé Jean-Baptiste, le septième enfant de Charles des Musseaux, né à Ville-Marie en 1666, marié en 1689, à Anne Le Picard, fut père de seize enfants, dont le dernier porta le nom d'**Ignace-René d'Ailleboust,** sieur de Périgny. Né à Ville-Marie le 15 octobre 1710, devenu officier dans les troupes, il se livra au commerce en société avec ses frères de Mantet et de la Madeleine. Le 22 août 1745, il épousa Marie-Joseph, fille de Pierre Conrad Lacoste et de Marguerite Aubuchon, laquelle donna naissance à quatre enfants, dont un seul vécut, **Pierre-Ignace.**

Baptisé à Montréal le 9 novembre 1749, ce dernier se maria à Varennes en 1774 à Josephte, fille d'Auguste Bailly de Messein et de Marie-Anne des Goutins, qui décéda en 1775. M. de Périgny résida au district des Trois-Rivières jusqu'en 1813, où il fut greffier, juge de paix, mêlé aux affaires du juge Foucher. En secondes noces, il épousa Charlotte Beaubien et mourut sans postérité en 1822 à Montréal.

L'un des dix enfants de Hector-Pierre de Saint-Vilmé (V. ce nom) porta le nom de Michel d'Ailleboust de Périgny. Celui-ci naquit au Port-Lajoie, le 12 novembre 1738, fut enseigne en pied à l'Ile-Royale avant 1761, lieutenant à Rochefort en 1764, capitaine à Cayenne ensuite, réformé en 1771, versé dans la légion de Saint-Domingue en 1776 et disparaît de l'histoire après 1799.

Bibl. — Æg. Fauteux, *La famille d'Aill.*, Montréal, 1917.

**PERLEY** (Moses Henry) (1804-62), avocat, marchand, commissaire, journaliste, auteur d'ouvrages scientifiques.

Fils de Moses et de Mary Perley, il naquit à Maugerville (N.-B.), le 31 décembre 1804, reçut son instruction à Saint-Jean et, en 1830, fut admis au barreau, sans se soucier d'exercer longtemps sa profession. Sa carrière fut très mouvementée : commerçant en bois plusieurs années; en 1841, Commissaire provincial des affaires indiennes; en 1847, recruteur de fonds en Angleterre en vue de la construction des voies ferrées; en 1849, explorateur des régions de pêche au N.-B.; en 1851-53, compilateur des statistiques commerciales et en 1854 commissaire en charge de négocier le traité de réciprocité. En 1861, il se fit l'éditeur et le rédacteur du **Colonial Empire**, de Saint-Jean. Il mourut à bord du **Desperate**, à la hauteur de Forteau, au Labrador, le 17 août 1862.

En 1829, il avait épousé Jane, fille d'Isaac Ketchum, qui lui donna huit enfants. Fondateur de la Société d'**Hist. natur.** du N.-B., l'on cite de lui les ouvrages suivants : **Report on condit. of the Ind. Tribes; Report on the Forest Trees**, Fredericton, 1847; **Rep. on the Fisheries**, 1849 et 1851; **Rep. on sea and river Fisheries**, 1852; **Handbook of inform. for immigr.**, Saint-Jean, 1854; **On the early Hist. of N.-B.**, 1891, réédité par W. F. Ganong.

Bibl. — J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, 63 vol., *avec supplém.*, Londres 1885-1912.

**PERODEAU** (Narcisse), notaire, professeur, homme politique, ministre, lieutenant-gouverneur de Québec.

La famille est originaire de la Saintonge. Fils de Jean-Baptiste et d'Antoinette Besis, natifs de la paroisse de Montchaude, au diocèse de Saintes, Jean-Baptiste Pérodeau dit Lafleur épousa, le 22 janvier 1731, au bout de l'île de Montréal, Marie-Angélique, fille de Pierre Gallien et de Marie-Jeanne Mourier : de leur union naquirent sept enfants.

L'un de leurs descendants, Paul, époux de Modeste Herpin, fut le père de Narcisse, qui naquit à Saint-Ours, le 26 mars 1851. Il a fait ses études secondaires à Saint-Hyacinthe et son cours de droit à l'Université Mac Gill de Montréal, où il obtint en 1876 le diplôme de bachelier ès arts. Admis, le 17 mai, à la pratique du notariat, il fut élu secrétaire, puis président de la Chambre des notaires (1880-1912); ensuite choisi comme professeur de procédure notariale à l'Université Laval de Montréal (1897-1900), ainsi que de législation financière, industrielle et commerciale.

Le 23 décembre 1897, on le créa membre du Conseil législatif pour la division de Sorel. Le 14 mars 1910, il devenait ministre sans portefeuille à Québec. Directeur et vice-président de plusieurs Compagnies, il a été promu, le 8 janvier 1924, lieutenant-gouverneur de la Province; en 1929, conseiller et ministre sans portefeuille, en 1930.

Il a épousé à Saint-Hyacinthe, le 23 avril 1883, Marie-Louise, fille du docteur Charles Berkley et décédée (1913) en laissant trois fils, **Arthur, Horace, Jean**, et une fille, nommée Alice, devenue veuve de M. Franck Mac Kenna.

Bibl. — Can. Parl. Guide; P.-G. Roy, *La Fam. Frémont*, Lévis, 1901; Jos.-Ed. Roy, *Hist. du Notariat*, Québec, 1889; *L'Action cath.*, journ. de Québec, 2 janvier 1924; *Le Devoir*, journ. quot. de Montréal, 28 novembre 1929.

**PERRAULT** (Julien) (1598-1647), prêtre, Jésuite, missionnaire, auteur d'une **Relation.**

Originaire de Nantes, en Bretagne, il entra au noviciat des Jésuites le 13 décembre 1613 et fut ordonné vers 1631; en février 1634, il s'embarquait pour les missions de la Nouvelle-France et arriva à Québec le 30 avril. Le 17 mai, le Père Paul Le Jeune le désigna avec le Père André Richard pour la mission de Sainte-Anne du Cap-Breton, afin d'y remplacer les Pères Daniel et Davost. Le Père Perrault a laissé une **Relation de quelques particularités, du lieu et des habitants de l'île du Cap-Breton en 1634-35.**

La **Relation**, l'une des premières concernant cette île, est adressée au Père Provincial de France; elle situe l'île à environ 900 lieues de France, en ayant 70 à 80 de circuit. Les montagnes y sont fort hautes et en nombre, au pied desquelles se voient de grandes fondrières. Le **Cybou** est une grande baie de 2 lieues de large en son entrée, qui se rétrécit peu à peu le long de six à sept lieues. La terre est couverte de chênes, hêtres, bouleaux, pins, sapins, etc. Sur le milieu du Cybou à gauche, en montant, au haut de la côte vers le nord-ouest, est bâti le fort **Sainte-Anne** par le capitaine Ch. Daniel (V. ce nom) — à l'entrée du port et en face d'une petite anse : avec dix ou douze canons on pourrait couler à fond tous les vaisseaux qui se présenteraient. Le port peut enfermer trois mille navires à l'aise; les marées y sont fort douces. Le froid est extrême parmi des neiges de six mois de l'année. Il y a moins de castors que d'orignaux, beaucoup d'oiseaux de mer et des poissons en abondance.

Les Sauvages sont gens forts et puissants, d'un beau visage, couleur blanche naturellement, mais basané par le hâle et les frictions d'huile de loup-marin, sans barbe, vivant 80

ans et plus sans un poil gris. Pour l'esprit, ils ne l'ont pas mauvais. Ils ont une certaine gravité et modestie naturelle qui les rendent aimables; ils n'ont pas plus de religion que les bêtes. Mais ils paraissent dociles à être instruits, faisant très volontiers le signe de la croix, prononçant Jésus et Marie, comme nous, jusque-là qu'ils se peignent la **croix** au visage, à l'estomac, aux bras et aux jambes sans être priés (V. **Le Clercq**). Ils sont remarquables de fidélité et d'honnêteté, ne prennent jamais rien, ne disant et ne faisant rien contre la pudeur. Il est vrai qu'ils ont la polygamie et ne gardent point l'indissolubilité du mariage, mais on espère qu'ils se soumettront un jour aux lois de Dieu. Rentré en France en 1635, le Père décéda à Orléans le 24 novembre 1647.

La question des **Crucientaux** paraît résolue dans cette Relation.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 8, Cleveland, 1903; N.-E. Dionne, *Sam. Champlain*, t. II, Québec, 1906.

**PERRAULT** (Jean-Baptiste-Olivier) (1773-1827), avocat, avocat général, conseiller exécutif, magistrat, conseiller législatif.

La famille est originaire du Nivernais. Fils de Jacques **Perrot**, chirurgien, et de Marguerite Caché, natifs du bourg de Cosne-sur-Loire, au diocèse d'Auxerre, François et Jacques émigrèrent au Canada. Le premier épousa à Québec, le 26 novembre 1725, Suzanne, fille de Guillaume Pagé et d'Isabelle Tellier et mère de douze enfants, dont le troisième, Joseph-François (1719-75), devint vicaire général; le second se maria en 1724 à Château-Richer avec Elisabeth Nevers et eut aussi dix enfants. En 1737, tous deux commerçaient aux forges Saint-Maurice par privilège spécial. Le cadet de François (1718-1775), Jacques, épousa à Québec, le 20 octobre 1749, Charlotte Boucher de Boucherville qui fut mère de douze enfants : marchand principal de la ville, il se trouva proche de la ruine en 1763; à son décès, sa veuve continua à gérer son commerce qu'il avait su restaurer et put élever honorablement sa famille jusqu'à sa mort, le 6 août 1792.

Le benjamin s'appelait Jean-Baptiste-Olivier, qui naquit le 22 juillet 1773 et fit ses études secondaires au petit séminaire, ainsi que son cours de droit. Le 1er octobre 1799, il fut admis au barreau du Bas-Canada. En 1808, Craig destitua le notaire Joseph Planté, député, greffier et inspecteur du domaine royal; il nomma à ses fonctions M. Perrault; mais s'étant réconcilié bientôt avec M. Planté, le successeur éphémère rendit à celui-ci ses charges. Trois mois après, le gouverneur le nomma avocat général, le 28 septembre. Le 12 janvier 1812, il l'appela à siéger au Conseil exécutif. Le 22 mai suivant, M. Perrault était fait juge de la Cour du Banc du roi pour le district de Québec. Le 28 janvier 1818, il était nommé conseiller législatif et présida temporairement l'assemblée en 1823.

Il mourut le 19 mars 1827, suivi dans la tombe, trois mois après, par son épouse, Marie-Louise Taschereau, mère de huit enfants, entre autres :

**Olivier-Joseph** (1805-70), avocat, marié à Wilhelmine de Montenach, qui lui donna cinq enfants; Victoria seule survécut (1844-1900), épouse du capitaine Edward Smyth, ne laissant aucune postérité;

**Marie-Louise** (1807-1837), épouse du capitaine Errol Boyd Lindsay, notaire, et mère de six rejetons, tous morts sans enfants, excepté Clara (1832-93), qui épousa (1861) Robert Shore Milnes Bouchette (V. ce nom);

**Claire-Charlotte** (1809-37), mariée (1831) à Charles-Maurice Juchereau-Duchesnay, avocat, et mère de deux enfants, décédés au berceau;

**Julie** (1814-38), mariée (1834) à Henri-Elzéar Juchereau-Duchesnay, avocat, sénateur, et mère de trois rejetons dont deux enlevés au berceau; la troisième, Louise-Amélie, épousa Charles-Alexandre Lindsay, notaire, qui n'en eut aucun enfant;

**Suzanne-Ursule** (1818-43), mariée (1842) à René Kimber, avocat, et décédée sans postérité.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Taschereau*, Lévis, 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Nova Francia*, N° 2, Paris, 1925.

**PERRAULT** (Joseph-François) (1753-1844), cousin germain du précédent, négociant, avocat, protonotaire, écrivain.

Le troisième enfant de Louis-François et de Marie-Joseph Bâby, il naquit à Québec le 2 juin 1753, suivit les cours classiques au petit séminaire et se livra au commerce des fourrures jusqu'en 1781. A cette époque, il ouvrit un magasin à Montréal. Devant l'insuccès de l'entreprise, sa tournure d'esprit originale lui fit adopter l'étude du droit. En 1790, il s'inscrivait au barreau. Cinq ans après, on en fit un clerc au tribunal de la justice de paix et, en 1802, le protonotaire de Québec, charge qu'il exerça à vie.

Bien qu'il fût en grande partie un autodidacte, il manifesta un très vif et constant intérêt aux matières d'éducation et d'agronomie; à ses frais, il créa et subventionna des écoles et des fermes expérimentales; à ces deux œuvres il voua ses talents et sa vie. Il décéda à Québec le 4 avril 1844. En 1783, il avait épousé à Québec Ursule, fille du major

Richard Mac Carthy, qui lui donna deux garçons et trois filles.

M. Ph.-B. Casgrain lui attribue l'invention de la devise : « **Nos institutions, notre langue et nos lois** » en 1832; mais M. B. Sulte fait remarquer que, depuis trois années, M. Etienne Parent l'avait inscrite au frontispice du **Canadien**, ce qui est la vérité. Néanmoins, le greffier de la paix passe pour être le Père de l'éducation au Canada français. La liste de ses ouvrages comprend près de 30 brochures (V. Bull. des Rech. Hist., année 1914), entre autres : **Abrégé de l'Hist. du Can.**, 5 vol., Québec (1832-36) et une autobiographie : **Biographie de J.-Fr. Perrault** (1834); etc., etc.

Bibl. — Ph.-B. Casgrain, *La Vie de J.-F. Perrault*, Québec, 1898; J. H. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PERRAULT** (Joseph-Xavier) (1838-1905), petit-fils du précédent, député, agronome, secrétaire, écrivain, officier de la Légion d'honneur.

Son père, Joseph-François-Xavier (1784-1853), fit ses études à Québec, se fit recevoir avocat, le 5 avril 1817, sans jamais exercer sa profession; pendant près de 40 années, il occupa la charge de greffier de la paix avec son père. Durant la guerre de 1812, en dépit de ses fonctions d'officier administratif, il s'empressa d'offrir ses services. Capitaine au régiment des Voltigeurs, il était à la bataille de Châteauguay; dans la suite, il s'intéressa à la milice dont il devint lieutenant-colonel : il mourut à Québec le 27 décembre 1853.

Joseph-Xavier naquit à Québec le 28 mai 1838, fit son cours classique au petit séminaire et l'agricole à l'Université Durham et au collège royal de Cirencester (Angl.), puis à l'Ecole nationale de Grignon (France). De retour au pays, il fut nommé secrétaire du Bureau de l'Agriculture. Le 23 juin 1863, les électeurs du comté Richelieu lui accordaient leurs suffrages comme député à la Chambre, jusqu'au 1er juillet 1867. S'étant déclaré hostile au projet de la Confédération, il fut battu aux élections aux Communes et retourna à ses fonctions.

En 1887, il s'occupa activement de la fondation de la Chambre de Commerce de Montréal. Comme agronome averti, on lui doit l'introduction dans le Québec des bêtes à cornes du comté d'Ayr et des étalons du Perche. Puis il occupa diverses positions officielles. En 1903, on le nomma secrétaire de la Commission des Transports. Il décéda le 9 avril 1905.

En 1866, il avait épousé C. Couillard, de Montréal. Officier de la Légion d'honneur, il était aussi l'auteur de plusieurs brochures, entre autres d'**Un Traité d'Agriculture pratique**, publié en 1865.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; et *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**PERROT** (Nicolas) (1643-1717), serviteur, interprète, explorateur, traitant, commandant, médiateur officiel, auteur de **Mémoires**.

On ignore le lieu de sa naissance et l'année de sa migration au Canada. En 1660, il est signalé comme serviteur des Jésuites à la baie des Puants. Selon l'assertion de M. de La Potherie (V. ce nom), il fut le premier à fréquenter la tribu des Poutéoutamis, après avoir servi les missionnaires. Il se rendit ensuite chez les Outagamis, les Maloumines ou Folles-Avoines, en qualité de médiateur des Poutéoutamis. Accompagné d'un camarade français, il visite les Miamis et les Mascoutins, déjouant les ruses et les menaces de divers chefs, jaloux de son influence auprès de chaque tribu voisine. En 1665, il redescend avec la flottille de canots des Outaouais à Ville-Marie, où il s'engage à servir chez les Sulpiciens, en 1666-67. En 1670, ayant repris sa liberté, il raconte son retour des pays d'en haut jusqu'à Montréal. L'année suivante, M. de Courcelle le charge, comme interprète, d'accompagner M. de Saint-Lusson, qui va prendre possession du pays des Outaouais et des Hurons : au retour, il épousa Marie-Madeleine Raclos et gagna sa vie en qualité d'interprète et de négociant. Quand M. de La Barre résolut de marcher contre les Iroquois, il autorisa Perrot à commercer avec les Outaouais et à les amener à s'allier aux Français contre les ennemis : lorsque l'interprète les amena, le **Pacte de la Famine** était conclu.

Nicolas Perrot rentre aussitôt dans la colonie, à la rivière Puante dans la seigneurie de Bécancour où, d'après le recensement de 1681, il possédait une habitation sur une concession de dix arpents. Le 20 août 1684, il écrit à M. de Saint-Martin, son créancier, notaire au Cap-de-la-Madeleine, « qu'il n'a pu apporter de Michillimakinac les pelleteries en magasin, à cause de la mission qui lui incombait de rallier des guerriers pour M. de La Barre », mais qu'il descendait à Québec chercher de nouvelles marchandises de troc. Il repart, en effet, vers l'Ouest, muni du titre et des pouvoirs de commandant en chef, que restreignit ensuite M. de Denonville en faveur du commandant du poste Michillimakinac. Ce fut là que M. Perrot arrêtait les Outaouais allant se ruer sur les Outagamis. Descendant la baie des Puants, il retire des mains de ces derniers la fille d'un chef Sau-

teux, qu'il rend à son père. Il exhorte les Miamis à ne plus guerroyer contre les Sioux, et il monte chez eux établir un fortin. Soudain, un exprès lui apporte un ordre de M. de Denonville, qui convie les alliés sauvages contre les Tsonnontouans. Avec eux, Perrot rejoint M. de La Durantaye au Détroit, les conduit à Niagara et au théâtre des hostilités. C'est pendant cette campagne que, selon le récit de M. de La Potherie, il perdit ses pelleteries emmagasinées à Saint-François-Xavier de la baie des Puants; le feu consuma tout, église, habitations et 40.000 livres de fourrures.

Rentré à Ville-Marie, il demande au gouverneur de servir de médiateur entre Français et Iroquois. Puis à l'automne de 1687, il repart à la tête d'une quarantaine de Français que M. de Denonville envoyait chez les Sioux, où il hiverna dans son fort, reçut les Nadouessioux, passa avec eux un traité d'alliance et prit, le 8 mai 1689, possession officielle de ces contrées. Chargé de pelleteries, il redescend à Ville-Marie, libérant en route trois Sauteuses captives et cinq Iroquois des mains des Outaouais. Le 22 mai 1690, nouvelle excursion avec le commandant de Louvigny, 143 voyageurs, 6 Nipissings et une escorte de 30 soldats, jusqu'à l'Ile-au-Calumet.

Aussi bien, le 20 novembre, M. de Frontenac écrivait au ministre que « le sieur Perrot s'est acquis, par la longue pratique et connaissance qu'il a de l'humeur, des manières et de la langue de toutes les nations d'en haut, beaucoup de crédit parmi elles ». A Michillimakinac, Perrot harangue avec force les chefs et leur donne l'assurance de la puissance d'Ononthio, en dépit du massacre des Français à Lachine. Rendu à son poste de commandant aux Sioux, il apaise successivement Miamis et Mascoutins, Outagamis et Sioux. Dans le haut Mississipi, il découvre, avec sans doute Le Sueur (V. ce nom), les mines de plomb. En 1692, il conduit à Montréal les chefs des nations de l'Ouest, et sur l'ordre de M. de Frontenac, il opère l'union des Miamis de Marameg avec les Illinois de Saint-Joseph. A Perrot revient l'honneur d'avoir fait avorter un complot du **Rat** (V. ce nom) et des Iroquois contre les Outaouais, et celui de ceux-ci contre les coureurs de bois, de dissuader sept tribus outaouaises de se donner aux Iroquois, de mettre un terme à leurs mutuelles dissensions.

Sa vie fut souvent mise en péril. Un jour, pris, dépouillé, condamné au supplice du feu par les Mascoutins, il réussit à s'échapper de leurs mains. Les Miamis pillent ses effets et veulent le tuer : il est sauvé par les Outagamis. En 1698, suppression des congés (V. ce mot) et de la plupart des postes avancés de l'Ouest; c'est la ruine des échanges pour Perrot.

En 1701, il figure aux assemblées solennelles de Ville-Marie comme interprète des tribus éloignées. Harcelé par ses nombreux créanciers, il eut le malheur d'intenter un procès à des marchands montréalais et à M. Monseignat, ancien secrétaire de M. de Frontenac; il le perdit avec dépens, le 22 mai 1702. Alors, les administrateurs, auxquels il a réclamé certains arrérages et avances faites aux soldats, demandent au roi une pension en sa faveur. M. de Vaudreuil se montra toujours plein de bienveillance et d'affection pour lui et sa famille. En 1710, M. Perrot est capitaine de la côte de Bécancour et commandant de la milice du seigneur local. Il mourut, le 13 août 1717, laissant plusieurs enfants, entre autres :

**Nicolas,** né en 1674, marié en 1714 à Marguerite Bourbeau, père de sept enfants;

**Michel,** né en 1677, marié aux Trois-Rivières, en 1712, à Jeanne Baudry;

**Marie-Anne,** née en 1681, mariée, en 1715, à François Bigot;

**Claude,** né en 1683, marié, en 1714, à Marie Goulet;

**Jean,** né en 1690, marié, en 1714, à Marie Quintin.

M. Perrot avait composé : **Mémoires sur les Outagamis, adressés à M. de Vaudreuil; Mémoires sur les guerres des tribus; Mémoires sur les mœurs, coutumes et religions des Sauvages de l'Amérique septentrionale,** publié et annoté à Paris par le Père J. Tailhan, S. J., en 1864, et analysé dans **Relation des Voy. français en Nouv.-Fr.,** par M. S. Marion (Paris, 1923).

En 1686, l'interprète présenta à la mission Saint-François-Xavier un ostensoir en argent; en 1687, la chapelle fut incendiée par la malveillance des infidèles; mais le missionnaire Jésuite sauva les vases sacrés, et l'ostensoir fut enfoui à la distance d'un mille de **De Pere** actuel, sur la rivière des Renards. Il a été déterré en 1802 par un Canadien français et est encore conservé au musée de la Société Historique du Wisconsin; le soleil porte en exergue l'inscription très lisible : Ce **soleil a été donné par M. Nicolas Perrot à la mission Saint-François-Xavier en la paye** (sic) **des Panis (1686)** (V. Thwaites, t. 66).

N. Perrot a été un pionnier et un vrai héros envers la Couronne de France.

BIBL. — J. Tailhan, S. J., *Mém. sur les mœurs, etc.*, Paris et Leipsig, 1864; F. Daniel, *Les Grand. Fam. Fr.*, t. II, Montréal, 1865; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, t. III, 1895; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, ib., 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PERROT** (François-Marie) (1644-91), capitaine, seigneur de Sainte-Geneviève, deuxième gouverneur de Montréal, puis gouverneur de l'Acadie.

Né vers 1644, il était capitaine au régiment d'Auvergne, lorsqu'il épousa Madeleine Laguide Meynier, nièce de M. Talon. Cédant aux instances de son oncle, il résigna son grade pour le suivre en Nouvelle-France. Le 13 juin 1669, il fut nommé gouverneur de l'île de Montréal par une commission à lui octroyée par M. de Bretonvilliers, Supérieur général des Sulpiciens, seigneurs de l'île : après six ans d'interruption, il succédait à M. de Maisonneuve. Le 5 juillet de la même année, Talon, sa nièce et son mari s'embarquaient à La Rochelle : la tempête rejeta le vaisseau sur les parages de Lisbonne, où il fit naufrage. M. Perrot et sa femme y échappant sur un mât rompu, tous les survivants se rendirent en France, en janvier 1670. Le 20 avril, M. Perrot recevait une nouvelle commission, signée cette fois de la main du roi. Vers la fin de mai, il reprit la mer et aborda à Québec le 18 août, après que le bâtiment eut échappé à Tadoussac à un imminent péril.

Rendu peu après à Ville-Marie, il s'y installa à titre de gouverneur. En 1671, il accompagne M. de Courcelle à Cataracoui. Bientôt il discerna que les occasions de s'enrichir étaient favorables, en raison des échanges avec les Sauvages du nord et de l'ouest qui y descendaient. Les seigneurs lui firent, en 1672, la concession de l'îlot qui a gardé son nom : **île Perrot**. Le baron de La Hontan affirme dans ses **Voyages** que M. Perrot, ayant 3.000 liv. d'appointements, a amassé, par le négoce avec les Sauvages, cinquante mille écus en fort peu de temps. M. l'abbé Faillon avoue aussi qu'il avait ouvert un magasin, où on le voyait lui-même remplir les barriques d'eau-de-vie et vendre toutes sortes de marchandises aux Sauvages, les forçant même quelquefois de ne vendre qu'à lui seul leurs pelleteries.

Un jour, il vendit à un indigène chapeau, habit, baudrier, épée, bas, souliers, et au lieu de rougir de ce honteux commerce, il s'applaudissait d'avoir gagné 30 pistoles à ce marché, tandis que le Sauvage paraissait en place publique vêtu en gouverneur (V. **Vie de J. Le Ber**). En octobre 1674, M. de Brucy (V. ce nom), l'un de ses officiers de confiance, habitait sa maison, située près de l'anse de l'île, pour s'entendre avec les Sauvages qui descendaient l'Ottawa et signer les congés de traite.

M. de Frontenac voulut s'assurer de l'inobservance des ordonnances royales et visita Ville-Marie; les Outaouais lui laissèrent des ballots de fourrures; ce qui vexa M. Perrot. Il nomma le capitaine de Chambly commandant des habitations circonvoisines, afin de surveiller les traitants; ce qui l'offusqua davantage. Il laissa au juge d'Ailleboust de sévères prescriptions contre les coureurs de bois (V. ce mot). Le magistrat sévit contre deux coupables, logés chez M. Carrion : cet officier, avec l'appui de M. Perrot, souleva une opposition. Informé du démêlé, M. de Frontenac délègue M. Bizard, escorté de trois soldats, pour opérer l'arrestation de Carrion et M. Perrot fait appréhender ce mandataire. Il est mandé à Québec et y est incarcéré, le 29 janvier 1674, jusqu'au départ des derniers vaisseaux. Le 22 avril 1675, Sa Majesté informe le comte de Frontenac que M. Perrot a été mis à la Bastille, et que les dix mois de prison préventive lui paraissent un châtiment suffisant. M. Perrot passa seulement quelques jours de détention à Paris et fut renvoyé à son gouvernement.

En 1679, M. Duchesneau l'accuse de récidive à l'égard des coureurs de bois. Durant l'été de 1680, une sédition éclata à Ville-Marie : M. Perrot passa pour en être l'instigateur, mais s'en défendit avec vivacité. Néanmoins sa conduite provoqua un **Mémoire** à l'adresse du roi et Sa Majesté l'interdisait, le 3 août 1683. Le 14 avril 1684, Louis XIV le nommait au gouvernement de l'Acadie.

En juin, M. Le Moyne de Sainte-Hélène et lui se battaient en duel, où tous deux furent blessés. Le 14 novembre, descendu à Québec, M. Perrot, faute de vaisseau à destination de Port-Royal, se rendit en France avec sa famille.

Le 3 juin 1685, M. Perrot s'embarqua à La Rochelle sur **la Diligente**, avec 30 hommes d'armes : il rendait compte au ministre de son voyage, le 8 septembre. Le 26 juillet 1686, lors de la visite de Mgr de Saint-Vallier, le gouverneur était absent de Port-Royal. Il est avéré que la soif du gain le poussa à commercer même avec les colons de Boston. Le 5 avril 1687, il fut relevé de ses fonctions et rappelé en France; on l'accusait d'avoir laissé tomber en ruine le fort de Port-Royal. Mais M. Perrot continua à opérer privément ses transactions avec les Anglais. Dénoncé à la Cour, le ministre de la Marine le menaça « des marques de l'indignation du roi ». M. Perrot aplanissait les voies à l'invasion de Phipps (1690).

Ayant alors rejoint sa famille en France, il faillit être réinstallé dans sa charge. Le 28 mars 1688, Mgr de Saint-Vallier écrivit de Paris à Québec que « grâce à Dieu, le coup a été paré ». Le 19 juin 1689, M. de Brisacier annonce son départ pour La Rochelle, dans le dessein de gagner l'Acadie. En 1690, deux bâtiments flibustiers vinrent piller Port-

Royal. Le 30 juin, M. Perrot était à bord du voilier **Union**, ancré à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, quand les deux forbans arrivèrent sur lui à toutes voiles; il fit filer les câbles pour échouer son navire; puis, avec les huit canons du bord, il soutint l'assaut et fit une vigoureuse défense; mais il fut bientôt contraint de sauter dans une chaloupe pour gagner terre. Les forbans l'y poursuivirent et le ramenèrent à bord, le maltraitant pour le forcer à dévoiler où il avait caché son argent. Des flibustiers français intervenant, il fut relâché; ils s'emparèrent de son vaisseau que détenaient les Anglais.

Le 20 octobre 1691, M. de Frontenac écrivait à M. de Seignelay que M. Perrot, après avoir été traité d'une manière inouïe par les forbans, a enfin perdu la vie à la Martinique, dépouillé de beaucoup d'effets qu'il avait dans son vaisseau et d'autres restés à Port-Royal, lorsque les Anglais s'en sont emparés, l'année dernière. On lui fit subir le supplice de la cale-sèche.

Tous ses enfants naquirent au Canada : à Québec, **Marie-Madeleine** (1672); à Ville-Marie, **François-Marie** (1674), **Jacques-Henri** (1677), **Angélique** (1679), **Geneviève** (1682), **François** (1684).

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, ib., 1895; P.-G. Roy, *Rev. can.*, novembre 1919; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PERTHUIS** (Joseph), sieur de La Salle (1714-82), négociant, assesseur, syndic, conseiller, procureur général provisoire.

Fils de Charles et d'Anne Minet, originaires de Tours, Charles Perthuis, né en 1664, épousa à Québec, le 8 juillet 1697, Madeleine Roberge, qui fut mère de onze enfants. L'avant-dernier, Joseph, baptisé le 30 août 1714, étudia au petit séminaire et se livra au commerce dans la maison paternelle.

En janvier 1743, M. de Beauharnois le choisit comme assesseur ou membre provisoire du Conseil, choix que le roi approuva en mars 1744. L'année suivante, on proposa de lui accorder le fauteuil de feu M. d'Artigny; ce qui fut agréé officiellement le 1er janvier 1747. M. Perthuis avait eu la charge d'établir un poste d'observation au cap des Rosiers, afin de signaler la présence des voiliers anglais dans ces parages. Au printemps, il eut la mission d'examiner les sources salines de Kamouraska et de calculer le rendement de sel, en cas de disette; son rapport ne fut guère favorable. La même année, on l'avait élu syndic des marchands. Ami de M. Verrier, procureur général, M. Perthuis étudia avec lui le droit. Le 26 mai 1754, le ministre expédie au gouverneur les lettres patentes nommant le syndic procureur du roi pour le district de Québec et, en outre, procureur de l'Amirauté; en même temps, il confirmait la concession à lui accordée d'une seigneurie, située derrière celle de Portneuf. M. Bigot eut recours à lui comme traducteur de documents anglais, saisis sur les prisonniers de guerre. Le 14 septembre, M. Perthuis succéda provisoirement à M. Verrier. Pendant le siège, les conseillers se transportèrent à Montréal, où ils siégèrent une dernière fois, le 28 avril 1760.

Le 27 septembre 1763, M. Perthuis vendait sa seigneurie à M. Monnier. Il s'embarqua plus tard avec les siens, et alla s'établir à Aunay (Eure-et-Loir). En 1774, on lui accordait la charge de conseiller secrétaire du roi en la chancellerie de Poitiers. Il mourut le 9 mars 1782. Le 16 septembre 1745, il avait épousé à Québec Marie-Anne Chasles, veuve de Guillaume Gouze et en eut sept enfants, dont trois moururent au berceau. Mais **Joseph** (1752) et **Charles-Régis** comptent encore des descendants en France.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. Short, *Docum. sous le Rég. Fr.*, t. II, Ottawa, 1926.

**PETIT** (Louis) (1629-1709), capitaine, prêtre, curé, grand vicaire, missionnaire.

Fils d'Adrien et de Catherine Dufroc, il naquit en 1629 à Belzane, en Normandie, embrassa la carrière des armes et parvint au grade de capitaine d'infanterie. Sa compagnie fut versée, en 1665, dans le régiment de Carignan et débarqua à Québec au mois de septembre. Elle hiverna à Chambly. Durant l'expédition de M. de Courcelle contre les Agniers, M. Petit reçut une blessure au bras. Au licenciement des troupes en 1667, le capitaine résigna sa commission et opta pour le sacerdoce.

Mgr de Laval lui conféra les onctions à Québec le 21 décembre 1670, le nomma curé de Contrecœur (1672-76) avec la desserte de Saint-Ours et de Sorel. L'évêque le dirigea alors en Acadie, muni des pouvoirs de grand vicaire. M. Petit prit la cure de Port-Royal, de 1676-1690; la place fut prise par les Anglais et le missionnaire emmené prisonnier à Boston pendant un an. De retour, il reprit sa cure (1691-1703); puis, celle de l'Ancienne-Lorette (1703-05); il se retira à Québec jusqu'à sa mort, le 3 juin 1709.

Bibl. — R. Roy et G. Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. III, Montréal, 1910; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922.

**PETITCLAIR** (*Pierre*) (1813-60), poète et dramaturge. — Petitclerc est l'orthographe adoptée par Tanguay.

Fils de Jean et de Marie Pouize, originaires de Saint-Sever de Poitiers, Pierre Petitclerc épousa à Québec, le 11 septembre 1673, Françoise Paris, de Saint-Pierre, évêché de Sens, laquelle fut mère de onze enfants. La descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Né à Québec en 1813, Pierre résida alternativement au Labrador, dans sa ville natale, dans le district de Gaspé. Il mourut à la Pointe-au-Pot, au Labrador, le 15 août 1860.

Il avait composé quelques pièces en vers, parues dans les journaux d'alors et recueillies par M. Huston dans le **Répertoire national** (1848-50). En prose, on cite de lui : **Griphon ou la Vengeance d'un valet,** comédie en 3 actes, Québec, 1837; **Une Aventure au Labrador,** 1848; **La Donation,** comédie en 2 actes, 1848; **Une Partie de campagne,** comédie en 2 actes, 1865, laquelle ne fut tirée qu'à 60 exemplaires.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J. Huston, *Répert. nat.*, 4 vol., Montréal, 1893; J. Fournier, *Anthol. des Poètes can.*, Montréal, 1920.

**PETIT DE LIVILLIERS** (Charles) (1660-1714), garde-marine, enseigne, lieutenant réformé, capitaine, enseigne de vaisseau. — **Livilliers,** bourg en Seine-et-Oise.

Fils de Robert et d'Elisabeth Berruyer, originaires du Soissonnais, il naquit vers 1660 à Marigny-en-Orxois, dans l'Aisne, fut fait garde-marine en 1683, passa au Canada en 1687 en qualité d'enseigne, devint lieutenant réformé en 1690, capitaine réformé en 1693 et en pied la même année, enseigne de vaisseau en 1695. M. de Belmont (V. ce nom) rapporte que, le 24 septembre 1687, « dans un beau combat, l'enseigne Livilliers sauva **Amiconti,** arracha son épée en tuant le Sauvage qui l'avait prise, sauva aussi le capitaine Basque et eut son chapeau percé ». Au désastre de Laprairie en 1691, où venaient de périr trois capitaines, on l'envoya au secours avec le lieutenant Domergue, qui succomba à son tour à côté de douze soldats; il sortit de l'engagement sain et sauf. Il continua à servir jusqu'à sa mort à Ville-Marie, le 2 juillet 1714.

Le 29 août 1694, il y avait épousé Madeleine, fille de René Gaultier de Varennes, ex-gouverneur des Trois-Rivières, et de Marie Boucher. Le 2 juin 1715, le roi accordait à la veuve une pension de 400 liv. sur son trésor. De cette union étaient issus plusieurs enfants dont cinq atteignirent l'âge adulte :

**Marie-Charlotte,** née en 1695 à Boucherville, mariée en 1718 à Nicolas-Joseph de Noyelles (V. ce nom);

**Charles,** né en 1698, sous-lieutenant en Louisiane en 1720, lieutenant la même année, marié en 1726 à Louise, fille de Jean Malbec, commissaire des vivres à la Nouvelle-Orléans, et d'Anne Leclerc, originaires de Brest en Bretagne, capitaine en pied en 1732, blessé dans la désastreuse expédition, en 1736, de M. D'Artaguette contre les Chicachas, qui brûlèrent son frère, tué en duel en 1738 contre M. de Macarty, père de quatre enfants mineurs, deux fils et deux filles (V. Bull. des Rech. Hist., 1928);

**Pierre-Louis,** sieur de Coulanges, né en 1699, cadet, enseigne en second, puis en pied (1732-33), tué dans l'expédition contre les Chicachas (1736), marié (1731) à la Nouvelle-Orléans avec Françoise, fille de François Gallard et de Marie-Anne Hervieux à l'île Dauphine, père d'un fils unique;

**Marie-Marguerite,** née en 1704, mariée à Montréal, en 1731, à Louis-Joseph-Marie Rocbert, sieur de la Morandière (V. ce nom); en secondes noces (1744) à Antoine de La Colombière (V. ce nom), décédée à Loches en Touraine en 1770;

**Joseph** (1707-14) et **Madeleine,** née en 1708, morte sans alliance en 1733;

**Louise,** née en 1711, mariée à Montréal (1733) à Antoine, fils de Jean-Blaise Busquet, négociant de La Rochelle, et de Marie Avancy, mère de quatre enfants, dont Louise-Charlotte seule survécut, noyée dans le naufrage de l'**Auguste** le 15 octobre 1761.

Bibl. — *Nova Francia*, revue, Paris, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; surtout année 1928.

**PETITES FILLES DE SAINT-JOSEPH (Congrégation des),** instituée en vue du service spirituel et temporel du clergé par le ministère de la prière et par l'accomplissement des travaux manuels.

Antoine, fils d'Etienne Mercier et d'Elisabet Chirat, naquit à Lyon en France, le 14 mai 1817, entra dans les ordres et fut ordonné prêtre à Lyon le 21 mai 1842. Après une année de vicariat, il résolut de s'agréger au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris en 1843-44 et exerça la charge d'économe au grand séminaire de Clermont (1844-49). La même année, on le rattachait au Séminaire de Montréal; il devint vice-procureur à Notre-Dame (1849-53), économe (1853-57) au grand Séminaire (1857-58), desservant de Notre-Dame-de-Grâce (1858-62), curé d'Oka (1862-1868), de Saint-Jacques de Montréal (1869-1875), où il est décédé le 12 avril de cette année.

C'est le 26 avril 1857 que M. Mercier fonda la Communauté des Petites Filles de Saint-Joseph, laquelle a reçu l'approbation canó-

nique de Mgr Bruchési, le 20 septembre 1897. L'Institut, qui possède à Oka, une succursale et a sa maison mère à Montréal, compte 156 Religieuses professes, en 1930.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du clergé, 5e série*, t. III, Saint-Hyacinthe, 1919; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**PETITES SŒURS FRANCISCAINES DE MARIE (Institut des)**, institué en faveur des œuvres de charité envers les plus déshérités.

Cette Congrégation prit naissance à Worcester (Mass.), diocèse de Springfield, le 12 août 1889, sous la direction de feu l'abbé Joseph Brouillet, alors curé de l'église Notre-Dame de cette ville. Ce prêtre ouvrit dans sa paroisse un refuge pour y recevoir les orphelins et les enfants abandonnés. Il en confia la direction à quelques jeunes filles de la ville et des environs, auxquelles il donna comme aumônier son vicaire M. Durocher. Ces jeunes personnes vécurent en communauté sous la règle des Tertiaires de Saint-François. La communauté s'étant accrue rapidement, on songea à s'adresser à l'évêque diocésain pour obtenir son approbation. La réponse de Mgr O'Reilly, alors évêque de Springfield, statuait qu'il n'approuverait la fondation d'une maison dans son diocèse qu'à la condition qu'un autre évêque, autant que possible du Canada, prenne sur sa responsabilité d'agréer cet Institut canadien-français.

Après de multiples démarches pour satisfaire à cette condition, les fondatrices furent mises en relation avec M. l'abbé Ambroise Fafard (V. ce nom), curé de la Baie-Saint-Paul. Ce prêtre avait fondé dans sa paroisse une maison de charité pour les vieillards et cherchait des Religieuses pour leur en confier la direction. Déjà il avait frappé vainement à plusieurs portes, quand il prit connaissance de la fondation de Worcester. Après un sérieux examen de sa situation et de ses antécédents, la communauté fut agréée en novembre 1891. Le 18 février 1892, Mgr L.-N. Bégin, alors évêque de Chicoutimi, érigeait la petite famille religieuse en Congrégation diocésaine. C'était la première fondation canadienne de Tertiaires Franciscaines Régulières. Elle fut affiliée à l'Ordre séraphique le 7 octobre 1904.

La Communauté s'est rapidement développée. Elle compte aujourd'hui près de 500 Religieuses, réparties en 22 établissements, dont 10 au diocèse de Chicoutimi, 2 à celui de Québec, 6 à Montréal, un au vicariat du Golfe Saint-Laurent et au diocèse de Springfield et 4 à celui de Portland (Orégon).

Bibl. — Canada Eccl., Montréal, 1930; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

**PETITES SŒURS DE LA SAINTE-FAMILLE (Congrégation des)**, ayant pour but le service spirituel et temporel du clergé par la prière et les travaux manuels : Délégations apostoliques, évêchés, séminaires, collèges, communautés religieuses de prêtres.

L'Institut a pris naissance au collège Saint-Joseph de Memramcouck, confié aux Religieux de Sainte-Croix, de Saint-Laurent. Le Père Lefebvre supérieur (V. ce nom), secondé de la Mère Marie-Léonie (V. ce nom), jeta les fondements de la Congrégation, le 15 octobre 1874. Mais la maison mère fut transférée dans la ville de Sherbrooke, le 5 octobre 1895, avec l'assentiment de Mgr Paul Larocque (V. ce nom). Les Religieuses, conformément aux desseins du fondateur et de la fondatrice, essaimèrent en peu de temps dans les collèges d'enseignement des Pères et Frères de Sainte-Croix : depuis l'origine, leur dévouement leur a conquis tant d'estime et de sympathies que l'administration générale de l'Institut se trouve impuissante à satisfaire aux appels de nouvelles communautés, tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

La Congrégation dénombre, en 1930, 51 missions, 990 Religieuses professes et 54 novices, ainsi réparties :

1. Diocèse de Sherbrooke : 3, maison mère, évêché, séminaire;

2. Diocèse de Saint-Jean (N.-B.) : collège de Memramcouk;

3. Diocèse de Montréal : archevêché, séminaire, Pères Oblats, collèges: en tout 12 maisons;

4. Diocèse de Saint-Hyacinthe : collège de Saint-Césaire;

5. Diocèse de Québec : 2 collèges et les Oblats de Saint-Sauveur;

6. Diocèse d'Ottawa : Délégation apostolique, Université et Juniorat des Pères Oblats, archevêché et grand séminaire, maison des Oblats à Hull;

7. Diocèse de Nicolet : le séminaire;

8. Diocèse de Valleyfield : évêché et séminaire, collège Bourget à Rigaud;

9. Diocèse de Rimouski : évêché et séminaire;

10. Diocèse des Trois-Rivières : Maison du Cap-de-la-Madeleine;

11. Diocèse de Pembroke : évêché;

12. Diocèse de Saint-Boniface (Man.) : archevêché et Juniorat des Pères Oblats;

13. Diocèse de Haileybury (Ont.) : évêché et maison des Pères Oblats à Ville-Marie;

14. Aux Etats-Unis : diocèses de San-Francisco, 2; de Baltimore, 2; de Boston, 3; de Philadelphie, 2; de Manchester, 3; de Buffalo, 1; de Chicago, archevêché; plus, à Rome, le Collège canadien.

Le Saint-Siège a décerné à la Congrégation, le 30 avril 1929, un bref laudatif et un décret d'approbation de ses Constitutions, pour une période de sept ans.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930; R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

**PETITES SŒURS DES PAUVRES (Congrégation des),** dont la mission est le soin des vieillards destitués de toutes ressources, avec les dons de la charité.

Jeanne Jugan, née le 28 août 1792 à Cancale (Bretagne) dans le foyer de très modestes cultivateurs, l'aînée d'un frère et de trois sœurs, paissant les troupeaux sur les versants des falaises, quitta son lieu natal pour aller à Saint-Servan comme infirmière de l'hôpital du Rosais (1817). Là, elle connut Françoise Aubert, Marie Jamet, Virginie Trédaniel, Madeleine Bourges. L'hiver de 1839, Jeanne recueillit chez elle avec ses compagnes une pauvre aveugle et infirme abandonnée; puis, une mendiante isolée. M. Le Pailleur, vicaire à Saint-Servan, leur assura sa collaboration, toute dévouée aux miséreux. Le 15 octobre 1840, il présida la première association des charitables jeunes filles. Le 29 septembre 1841, on loua un local qui reçut 4 nouvelles indigentes : aussitôt Jeanne conçut le projet d'aller solliciter l'aumône de porte en porte : c'était la seule garantie de survivance, devenue la **tradition** de la Congrégation. La voix commune les appela les **Servantes des Pauvres.**

Puis, le 29 mai 1842, les isolées se réunirent en communauté, sous la direction de Jeanne supérieure et de Marie Jamet assistante, toutes encore vêtues du costume séculier. Le 4 février 1844, les fondatrices adoptaient chacune un nom de religion. Cinq ans après, les loqueteux de Nantes, où un essaim s'était déjà envolé, appelaient les Sœurs du nom définitif « **Petites Sœurs des Pauvres** ». Par les démarches de Mgr Brossais-Saint-Marc, de Rennes, l'autorisation légale allait être octroyée. Le 9 juillet 1854, après la fondation de 36 maisons, le Pape accordait la reconnaissance de l'œuvre et les Constitutions furent approuvées, provisoirement en 1879 et définitivement en 1907.

L'Institut compte actuellement 311 maisons et environ 5.800 Religieuses. La maison de Montréal (1887) abrite 220 vieillards.

Bibl. — R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930; *Les Ordres rel.*, Paris, 1921.

**PETITOT** (Emile-Fortuné-Stanislas-Joseph) (1838-1917), prêtre, Missionnaire Oblat, écrivain, géographe, ethnographe, curé.

Né en 1838 à Grancy-le-Château (Côte-d'Or), ayant terminé ses études secondaires, il sollicita son admission dans l'Institut des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et fut appelé à prononcer ses derniers vœux en 1861. L'année suivante, l'obédience religieuse le destinait aux rudes missions de l'extrême nord-ouest du Canada. En 1863, il écrivit dans les **Annales** de la Congrégation son récit de voyage « de Montréal à la Mission de la Providence ». Aussitôt, grâce à ses merveilleux talents naturels et à ses connaissances acquises, littéraires et scientifiques, il s'étudia à apprendre les barbares idiomes des tribus indiennes, étant dépourvu de tout secours étymologique, grammatical, euphonique. Sa maîtrise des dialectes fut si active et si approfondie que, en 1868-69, il publia à Paris une **Etude sur la Nation montagnaise ou Chipewayane,** qui parut ensuite dans **Les Missions Catholiques** de Lyon. En 1867, il fournit aux « Annales des Missionnaires Oblats » un **Coup d'œil sur la Nouvelle-Bretagne;** puis, en 1870, la narration du **Voyage et séjour chez les Esquimaux,** ensuite le **Voyage au Yukon,** pays qu'il visita longtemps avant aucun missionnaire d'Europe en Alaska.

L'esprit ouvert aux curiosités des régions boréales et le cœur brûlant de régénérer les peuplades les plus déshéritées de l'univers, il se mit en contact avec les diverses tribus: il a dès lors pris des notes personnelles qui ont été consignées dans les **Annales de son Institut:** chez les **Cris** (1874), chez les **Dénés,** chez les **Esquimaux,** avec des études sur les armes de pierre et en os des hommes primitifs de ces régions, publiées à Toulouse avec planches (1874). Le compte rendu du Congrès des Américanistes, tenu à Nancy en 1875 où il se trouvait, contient ses preuves de l'immigration asiatique des peuplades Dénés en Amérique, à une époque reculée, réfutant ainsi la non-autochtonie des naturels qu'il avait visités et maintenant intacte l'origine biblique de l'unité de la race humaine (V. t. I et II de ce Congrès). La même année (1875), son rapport à la Société de Géographie de Paris parut à Paris sous le titre **Géographie génér. de l'Athabaska-Mackenzie,** ainsi que **Deux Légendes américaines** (Revue d'Ethnol. et de Philologie). En 1876, la linguistique s'enrichit de son important travail : **Dictionnaire de la langue Déné,** dialectes montagnais

ou chipewayan, Peaux-de-Lièvre et Loucheux, avec les termes propres à sept autres dialectes, une grammaire et des tableaux synoptiques des conjugaisons (in-4° de plus de 400 p. chez Ern. Leroux, Paris); puis le **Vocabulaire français-esquimau** des Bouches du Mackenzie. En 1877, le savant Oblat fait paraître **Six Légendes américaines**, *identifiées* à l'histoire de Moïse et du Peuple de Dieu, avec l'**Ethnographie des Amér. hyperboréens**, accompagnée d'un atlas dessiné par l'auteur. En 1879, le Père Petitot revient à l'**Origine asiatique des Indiens de l'Amérique arctique**, œuvre rééditée à Alençon en 1883. Durant la décade (1880-90), il poursuit ses publications en langue anglaise, en vue de répandre ses connaissances et découvertes dans une sorte de rayon mondial. En vérité, ses œuvres publiées jusqu'en 1886, et même dans la suite, embrassent un horizon fort étendu, concernant les tribus de l'extrême-nord canadien : légendes, coutumes, croyances, langues ou idiomes, traditions séculaires, mélanges asiatiques et américains, etc., etc.

Par malheur, en 1886, ses forces ainsi dispersées sur une foule de questions fort complexes, que nul autre que lui n'a jamais pu aborder, encore moins approfondir, vinrent à fléchir d'une façon inquiétante : sa vie ne fut en réaltié qu'une incessante privation des commodités, des agréments de la vie civilisée : ses facultés mentales devaient subir une dépression, qui sert de bornes au travail trop intense et au milieu trop dépourvu. Ses Supérieurs l'invitaient à une accalmie dans un repos si bien mérité : il revint en France refaire sa santé délabrée.

Néanmoins, son œuvre si attachante continua à le hanter dans son isolement de la paroisse de Mareuilles-Meaux. Il publia : **Cannibalisme dans le N.-O. du Canada. Huit articles** dans le Journal des Voyages, **Traditions indiennes du Canada, En Route pour la Mer Glaciale, La Femme aux métaux**, Paris, 1888; **Quinze ans au Cercle polaire, Chez les Esquimaux**, ib., 1889; **Accord des Mythologies, Nouvelle étude ethnologique**, ib., 1890; **Autour du Grand Lac des Esclaves**, ib., 1891; **La Sépulture dolménique de Mareuilles-Meaux, ib., 1892; Exploration du grand lac des Ours**, avec gravures et carte, ib., 1893. Dans la suite, beaucoup d'autres manuscrits sont restés inédits, sans doute faute de ressources.

Le savant et vaillant missionnaire, dont l'Institut a vu sa dispersion en 1901-03, n'a jamais quitté son ingrat séjour de Mareuilles, où il est décédé au cours de la Grande Guerre, isolé et délaissé, assure-t-on, le 29 mai 1917.

BIBL. — R. P. A. Morice, O. M. I., *Le Can. Français*, revue de Québec, 1921; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; R. P. Ortolan, O. M. I., *Cent Ans d'Apostolat*, Paris, 1925; R. P. M. Bernad, O. M. I., *Bibl. des Miss. Oblats*, Liège, 1922.

**PETROLE,** huile minérale tirée de sources naturelles, employée pour l'éclairage, le chauffage, le graissage, après le raffinage scientifique et commercial.

Extrait du sol en forant des puits, le pétrole brut doit être raffiné pour servir à l'éclairage, et par distillation il donne des essences utilisables, de la vaseline, de la paraffine, etc. Les premiers explorateurs du Canada ont signalé l'existence du pétrole et du gaz naturel. En 1789-93, sir Alexander Mackenzie notait, dans ses **Voyages**, la présence de sources de goudron en Athabaska. Plus tard, en 1830, l'on en découvrait dans les marécages du comté Lambton (Ont.). En 1857, l'on y forait à Enniskilon un puits, nommé **Oil Springs**; puis, en 1862, un autre plus profond, donnant une source jaillissante. De même, on signalait des nappes souterraines à la pointe de Gaspé.

A partir de 1894, l'exploitation des sources au pays produisait 829.104 barils de 35 galons impériaux. Celles de l'Ontario subirent une diminution , les années suivantes; mais on avait découvert de nouveaux gisements près de Moncton (N.-B.) et surtout à **Sheep River**, au sud-ouest de Calgary (Alberta). Dès lors, la production marqua un essor considérable, le gouvernement fédéral garantissant une prime d'un dollar et demi par gallon, jusqu'en 1925.

En 1922, la production canadienne était ainsi évaluée: Ontario: 164.732 barils, au montant de $ 526.316; Nouveau-Brunswick : 7.778 barils, à $ 32.732; Alberta : 5.608 barils, à $ 52.123. En 1929, en Alberta, au pied des Rocheuses, le puits **Royalité** n° 4 donne un rendement moyen de 500 barils par jour; **Dalhousie** n° 1, 3.000; **Royalité** n° 6, 182; **Vulcan** n° 1, 100; **Royalité** n° 7, 82; **Illinois** n° 1, 80; soit un total quotidien de quelque 1.500 barils, et bientôt 2.000.

Quant aux zones exploitées, elles se peuvent représenter par un triangle rectangle : la base est la vallée Turner (Alta) au pied des Rocheuses; les vieux marais **Oils Springs** (Ont.) formeraient le second sommet et le troisième serait constitué par un point, distant du Fort Norman, en bordure du Cercle arctique. En 1928, l'Ouest a produit 490.000 barils de pétrole. Consommée au Canada, la quantité reste encore insuffisante en face de la demande.

Il y a présentement 16 raffineries dans le pays : 4 dans l'Ontario, 4 en Alberta, 3 en Colombie, 2 dans le Québec, et 1 en N.-E., au Man., en Saskatchewan : celle de Sarnia donne 22.000 barils par jour. Les Compagnies sont

au nombre d'environ 65 actuellement. Mais l'avenir sera témoin de rapides développements, surtout dans le nord de l'Alberta. Le gaz, émanant de puits naturels, est maintenant utilisé pour des usages domestiques.

La législation minière est du domaine, assez variable, de chaque Province : par exemple, l'Ontario a réservé tous ses droits dans la partie où les nappes de pétrole sont connues. Au contraire, dans les territoires encore inexplorés, il est facile d'obtenir, moyennant une redevance minime, le droit de jalonner une certaine superficie, en vue de profitables investigations et rendements.

Bibl. — *Paris-Canada*, journ. hebd., Paris, 9 février 1930.

**PEUVRET DE MESNU** (Jean-Baptiste) (1632-97), soldat, notaire, greffier et secrétaire, seigneur de Gaudarville. — **Les Menus**, localité d'environ 300 âmes, près de Mortagne, dans l'Orne.

Le mercredi 31 mai 1651, M. Duplessis-Kerbodot avec sa femme, ses enfants, ses deux belles-sœurs et environ 60 soldats, entre lesquels étaient Jean et François les Peuvrets, sieurs de Mergontiers (Margonfier) et de Bellême, partirent d'Auray pour le Canada (V. Bull. des Rech. Hist., t. II). Ils débarquaient à Québec, le 12 octobre suivant.

Fils de Jacques Peuvret, conseiller du roi et lieutenant criminel en l'élection du Perche, et de Marie de La Garenne, François de Margontier se noya le 24 juin 1657 au Cap-à-l'Ange en se baignant (V. Tanguay, t. I). Son frère Jean-Baptiste, né à Bellême, non loin de Mortagne, en 1632, devint notaire public et en même temps greffier de la sénéchaussée : en ces deux qualités, il signe des actes en 1657-58-59.

Le Conseil souverain, établi par un édit royal du mois d'avril 1663, fut organisé, le 18 septembre suivant, par M. de Mésy et Mgr de Laval : cinq conseillers, sous leur présidence, et Jean Bourdon procureur général, J.-B. Peuvret, greffier et secrétaire. Lors du renouvellement du Conseil en l'année 1675, M. Gilles Rageot, greffier de la Prévôté, fut par erreur nommé à la place de M. Peuvret. Celui-ci dut repasser la mer pour obtenir de nouvelles lettres de réintégration; elles lui furent accordées, le 15 avril 1676. De retour, il reprit ses fonctions, le 25 octobre 1677, et il les exerça avec honneur et probité jusqu'à sa mort, le 23 mai 1697. Il eut tour à tour sous ses ordres comme commis du greffe : G. Roger (1678), Denis Peuvret (1682), Alexandre (1689), qui fut nommé greffier en chef en survivance de son père (1693). En 1655, la duchesse d'Aiguillon envoyait une postulante à l'Hôtel-Dieu, Marie-Catherine Nau, fille de Jacques, sieur de Fossambault, et de Catherine Granger. Née en 1631, elle ne goûta point la vie cloîtrée et épousa, le 5 octobre de la même année, Louis de Lauzon, sieur de la Citière (V. ce nom); elle lui apporta une dot de 3.000 livres. M. de Lauzon, seigneur de Gaudarville, et devenu père de deux enfants décédés au berceau, périt en 1659 en revenant en canot de l'île d'Orléans.

Le 10 juillet 1659, la jeune veuve devenait l'épouse de M. Peuvret de Mesnu. La succession de Louis restait grevée d'une rente de 400 liv. en faveur de sa veuve; son frère Charles de Lauzon lui céda, pour se libérer, le fief de Chavigny à l'île d'Orléans et la seigneurie de Gaudarville : ainsi M. Peuvret en devenait le seigneur. Il eut de son union cinq enfants, entre autres :

**Alexandre**, né le 6 octobre 1664, sieur de Gaudarville, marié à Geneviève Bouteville, le 14 février 1696, décédé le 30 décembre 1702. Le 20 février 1693, il se fit concéder par les administrateurs un fief auquel il attribua le nom de **Fossambault**, en souvenir de son grand-père. Son épouse décédant sans enfant en septembre 1699, il convola à une autre alliance avec Marie-Anne Gautier le 17 janvier 1700; elle lui donna deux enfants : Marie-Anne et Alexandre-Joseph, héritiers de Gaudarville. Ce dernier mourut à Saint-Domingue en 1731;

**Marie-Catherine**, née le 2 mars 1667, mariée à Ignace Juchereau-Duchesnay, seigneur de Beauport (V. ce nom);

**Claude-Armand**, frère jumeau d'Alexandre, se noya à Beauport, le 2 août 1686.

Bibl. — *The Makers of Can.*, index, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PHELAN** (Patrick) (1795-1857), prêtre de Saint-Sulpice, coadjuteur et troisième évêque de Kingston.

Né en Irlande le 1er février 1795, il émigra au Canada et entra dans la Compagnie de Saint-Sulpice en 1826. Mgr Bourget en fit son vicaire général et l'envoya, de concert avec Mgr Gaulin, exercer le ministère à Bytown, où il agrandit l'église et s'occupa avec l'abbé Hippolyte Moreau à disposer les catholiques des environs à la visite pastorale.

Le 20 février 1843, il fut élu coadjuteur avec le titre d'évêque de Carrha (en Mésopotamie) et sacré le 20 mai suivant. Mais il prolongea son séjour à Bytown jusqu'à l'arrivée des Oblats en 1844. L'année suivante, les menses épiscopales de Kingston et de Toronto recevaient du gouvernement leur charte civile. En 1852, Mgr Gaulin (V. ce nom) abandonna à son coadjuteur l'administration du

diocèse; il mourut le 8 mai 1857 et Mgr Phelan, le 7 juin suivant, n'ayant occupé le siège que l'espace d'un mois.

Bibl. — *Can. and Prov.*, vol. II, Toronto, 1914; Can. eccléS., Montréal, 1917.

**PHILIPPS** (Sir Richard) (1661-1750), officier, lieutenant, lieutenant-colonel, capitaine-général et gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Issu d'une famille de hobereaux de Picton Castle en 1661, au pays de Galles, il paraît avoir débuté dans la carrière des armes comme lieutenant du régiment de lord Morpeth, en février 1678. En 1690, il est dans les rangs des officiers à la bataille de la Boyne. En 1712, chargé de lever un régiment spécial à destination de la Nouvelle-Angleterre, il est promu lieutenant-colonel.

Le 17 août 1717, il succède à Nicholson, comme deuxième gouverneur et reçut une première commission de capitaine-général de la Nouvelle-Ecosse; mais il en conféra sur place l'administration au capitaine Doucett; le 19 juillet 1719, seconde commission, qui le détermine à traverser la mer. Rendu à Boston, il y séjourne jusqu'au 16 avril 1720 : le 25, il est assermenté à Annapolis. Trois jours après, se présente à lui le Père Justinien avec 150 jeunes gens de la rivière Annapolis; il les reçoit fort civilement et leur assure les faveurs du roi.

Le lendemain, il forme son Conseil, composé de ses officiers, sans distinction de rang: Armstrong et Mascarène, majors, John Harrisson, ministre anglican, Cyprien Southhack, Arthur Savage, Hibbert Newton, William Shirriff, secrétaire. Ses instructions sont résumées dans l'ouvrage de M. H. d'Arles (**Acadie**, t. I). Il convoque aussitôt six délégués de la rivière Annapolis, quatre des Mines qu'il désigna au choix de ses habitants, et quatre de Chignectou. Dans sa proclamation, il promet, en échange du serment de fidélité, outre sa personnelle protection et le bon vouloir de Sa Majesté, le libre exercice de leur religion et la possession définitive de leurs terres (V. E. Lauvrière, t. I). Tous les groupes acadiens répondent, en mai, en optant pour la sortie immédiate de la colonie, sans nulle prestation de serment. Aussi bien, en vue de leur exode par voie de terre, la mer leur étant fermée, ils se mirent à pratiquer à travers les bois un chemin d'évacuation, de Port-Royal à la Baie-Verte : Philipps et son Conseil interdisent l'achèvement de la route. Effrayé d'une désertion générale du pays, de la destruction des digues et d'une attaque conjointe des Sauvages, il renonce à toute exigence et se réfugie dans un prudent délai.

Le major Mascarène rédigea aussitôt un long et minutieux rapport que le gouverneur agréa comme « parfait »; il s'en ouvre au Secrétaire d'Etat, le 26 septembre 1720. Ce qui ressort des correspondances officielles, c'est la déportation (**Removal**) des habitants français en temps opportun, c'est la condamnation et l'expulsion des prêtres et missionnaires. Dans l'été de 1722, le gouverneur impuissant se retirait, muni toujours de son énorme prébende, laissant la lieutenance à John Doucett.

Pour réparer les erreurs et les fautes d'Armstrong (V. ce nom), la Cour renvoya Philipps dans son gouvernement, lui renouvelant sa commission, en raison de l'avènement au trône de George II. Il ne fut assermenté à Annapolis que le 1er décembre 1729. Il s'empressa de régler la question du serment « de la manière la plus solennelle qui soit ». Il écrivit que « en trois semaines, il avait obtenu le serment d'allégeance de tous les habitants sans exception, à partir de l'âge de seize ans, sans user ni de menace, ni de contrainte ». Puis il ajouta : « Je suis harrassé des voyages que j'ai dû faire d'un bout à l'autre de la Province. »

Les Lords du Commerce (**Lords of Trade**) trouvaient la formule suivante peu explicite: « Je promets et jure sincèrement sur ma foi de chrétien que je serai entièrement fidèle et obéirai vraiment à Sa Majesté le Roi George le Second, que je reconnais pour le souverain Seigneur de la Nouvelle-Ecosse, ou de l'Acadie. Ainsi Dieu me soit en aide. » Les conditions exigées n'étaient que **verbales.** Aussi pour parer à toute éventualité, l'on se hâta de rédiger un procès-verbal, qui fut signé et légalisé, adressé au ministère des Affaires Etrangères, à Versailles :

« Nous, Charles de La Goudalie, prêtre, curé missionnaire des Mines, et Noël-Alexandre Noiville, curé de l'Assomption de Pigiguit, certifions à qui il appartient que le seigneur Richard Philipps a promis aux habitants des Mines et autres rivières qui en dépendent : qu'il les exempte du fait des armes et de la guerre contre les Français et les Sauvages et que les dits habitants se sont engagés uniquement et ont promis de ne jamais prendre les armes dans le fait de guerre contre le royaume d'Angleterre et son gouvernement. Le présent certificat, fait et donné et signé par nous ci-nommés, le 25 avril 1730 » (V. Lauvrière, t. I).

Cet acte constituait les Acadiens dans un état de neutralité (**French Neutrals**) et leur assura vingt années de paix et de prospérité. Aussitôt après, ils demandent à Philipps de les assurer de la grâce du libre exercice de leur religion et des missionnaires pour les

instruire, de leur accorder l'entière possession de leurs biens à eux et à leurs hoirs, en payant les droits accoutumés dans ce pays. Le gouverneur répond que « sous condition qu'ils se comportent avec soumission et fidélité au roi, il leur accorde tout ce qu'ils ont demandé dans la présente requête du 25 avril 1730 ».

En 1731, le gouverneur remit la lieutenance à Armstrong. Il dut résigner son mandat le 17 mai 1749 et mourut à Londres le 15 octobre 1750.

BIBL. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912; H. D'Arles, *Acadie*, t. I, Québec, 1916; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PHILIPPS WOLLEY** (Sir Clive Odwall Long) (1854-1918), avocat, consul, chevalier, homme de lettres.

Il naquit à Wimborne, comté Dorset, en Angleterre, le 3 avril 1854 et fit ses études à l'école Rossal. En 1876, il héritait de la succession Wolley, à Woodhall, comté Shrop, assuma ce nom et les armes familiales. Après avoir exercé les fonctions de consul à Kertch en Russie, il étudia le droit et se fit inscrire au barreau à Middle Temple en 1884. En 1896, il alla s'établir en Colombie et vécut à Victoria jusqu'à son décès, le 8 juillet 1918. Le roi l'avait créé simple chevalier en 1914 et, un an auparavant, la Société Royale du Canada l'avait admis parmi ses membres comme littérateur.

On a de lui : **Sport in the Crimea and Caucasus,** Londres, 1881; **Savage Svanetia,** ib. 1883; **The Trottings of a Tenderfoot,** ib., 1884; **A Sportsman's Eden,** ib., 1888; **Snap,** ib., 1890; **Gold in Cariboo,** ib., 1893; **Big Game Shooting,** ib., 1894; et cinq ou six ouvrages de fantaisie; plus un poème lyrique, **Songs from a Young man's Land,** ib., 1920.

BIBL. — Mem. Soc. Roy. Can., Ottawa 1918; H. J. Morgan, *Who's Who*, Toronto, 1910.

**PHIPPS** (Sir William) (1651-95), charpentier, capitaine, chevalier, maréchal-prévôt, amiral, gouverneur.

Né le 2 février 1651 à Wolwich (Maine), il fut berger jusqu'à sa dix-huitième année. Apprenti charpentier aux chantiers de la marine, l'espace de quatre ans, il devint contremaître à Boston et apprit à lire et à écrire à vingt-cinq ans. S'étant marié, grâce à la dot de son épouse, il ouvrit un chantier de constructions navales sur la rivière Sheepscott dans le Maine; mais il dut l'abandonner par suite de désordres suscités par les indigènes mécontents.

En 1681, muni d'une commission royale de capitaine au long cours, il part à la recherche d'un navire espagnol naufragé et de sa riche cargaison; l'ayant découvert en 1687, il en retira la somme de 300.000 livres dont il reçut 16.000 pour sa part, avec les titres de chevalier et de maréchal-prévôt de la Nouvelle-Angleterre. Ignorant les principes du droit, il se heurta à mille difficultés dans l'exercice de son mandat. Il fit alors un voyage à Londres, à l'avènement au trône de Guillaume III. De retour à Boston, il y trouve installé le gouvernement révolutionnaire, auquel il adhéra et il se fit l'adepte de l'**Eglise du Nord de Cotton Mather's.**

Sur ces entrefaites, la Cour du Massachusetts résolut d'armer une puissante escadre contre Québec et la Nouvelle-France. Phipps, improvisé amiral, en reçut le commandement et a laissé le **Journal** de l'expédition. Le 3 mai 1690, eut lieu l'embarquement des troupes et le départ des cinq vaisseaux, le 8. En route l'amiral s'arrête devant Pentagouët pour s'emparer du fort abandonné par Saint-Castin; puis il opère une descente à la Rivière Passamaquoddy, où il pille les maisons françaises; enfin à Port-Royal qui capitule le 22 du mois et où l'on pille tout et l'on brise autels et statues de l'église : il emmène les prisonniers à Boston, le 9 juin.

En réalité, la flotte comptait sept unités : l'amiral Six **Friends** de 42 canons et 120 hommes; le **Porcupine** de 16 et 117; le **Mary,** de 8 et 72; **l'Union,** de 4 et 15; le **Mary-Ann,** de 2 et 9; le **Lark,** de 9 et le **Bachelor,** de 6 hommes : les sept compagnies avaient pour commandant le major Johnson et pour aumônier Joshua Moody, ministre anglican. Le curé Petit (V. ce nom), envoyé comme parlementaire, obtint que le gouverneur de Menneval malade et sa garnison de 72 hommes sans officiers, sortiraient de Port-Royal avec armes et bagages jusqu'en terre française, et que les civils conserveraient droits, propriétés, liberté de conscience : la promesse verbale suffisait, sur parole sacrée de l'amiral, et fut renouvelée, le lendemain à M. de Menneval en présence du juge Des Gouttins (V. ce nom). Ayant débarqué ses troupes, l'amiral foule au pied « sa parole de général », s'empare du butin qu'il peut saisir, fait « tuer moutons et bêtes à cornes et incendier 28 habitations », prenant jusqu'aux « nippes ». A Boston, le gouverneur français, deux prêtres, un sergent et 38 soldats furent, durant des mois, maltraités et livrés aux insultes de la plus grossière populace.

Ces exploits inspirent un enthousiasme effréné. New-York s'allie à Boston pour organiser une formidable attaque immédiate contre le centre vital de la Nouvelle-France; on lève

2.000 hommes et on équipe 32 bâtiments. Selon M. Ganong dans son ouvrage New Relation du Père Leclercq (V. ce nom), l'escadre mit à la voile le 9 août 1690 et procéda lentement vers le Saint-Laurent pour s'arrêter à Percé, comme l'affirme le Père de Charlevoix. Ce n'est que le 16 octobre que la flotte doublait la Pointe de l'île d'Orléans. En remontant le fleuve, à la hauteur d'Anticosti, Phipps avait capturé la barque de Jolliet et de sa famille, tous faits prisonniers. Ayant jeté l'ancre et ignorant que M. de Frontenac s'était bien mis sur la défensive, il détache un parlementaire au gouverneur avec une sommation impérieuse : Venant, au nom de Leurs Majestés Guillaume et Anne, venger les insultes faites sans provocation aux Anglais; désireux d'éviter des actes inhumains et contre le christianisme, il invite le gouverneur à se rendre sans combat, se réservant alors de lui pardonner; en cas de refus, il entend par la force des armes faire revanche des torts et injures des Français et faire regretter la faveur qu'il offre de devenir sujets de la Couronne d'Angleterre : réponse positive dans une heure, rendue par le trompette avec le retour du parlementaire. Celui-ci tire de sa poche une montre et en fait voir l'heure.

On sait la fière réponse de M. de Frontenac (V. ce nom). Le même soir, l'amiral tente un débarquement partiel à Beauport, qui est arrêté par les miliciens; mais le lendemain 17, il réussit à débarquer 1.500 guerriers sur la petite rivière de Beauport, son artillerie bombardant Québec. Le 18, ses troupes commandées par Walley sont prises de flanc et de front par les 360 miliciens de M. Juchereau de Saint-Denys, qui voltige d'arbre en arbre à la façon des Sauvages, ne perdant pas un seul coup de fusil. A marée basse, la vase est découverte et les Américains s'y enfoncent à chaque pas, tandis que les balles les déciment sans répit. La canonnade de la flotte retentit avec fracas; mais, selon la remarque de La Hontan, « Phipps ne sut faire de dégâts que pour cinq ou six pistoles ». Au contraire, M. de Sainte-Hélène abattit le pavillon amiral que des nageurs rapportent au gouverneur. Le vaisseau était désemparé, la coque trouée, le grand mât demi-brisé; les manœuvres étaient coupées. (V. H. Lorin, op. cit.). Le 19, nouvelle tentative de bombardement; mêmes insuccès, avaries aux flancs des navires qui, vers midi, se rallient sur l'île d'Orléans. Le 20, le général Walley risque un engagement, dans le dessein d'intercepter les miliciens de la ville. Les sieurs de Sainte-Hélène et de Longueuil, avec 200 hommes résolus, lui barrent le passage; le premier fut mortellement blessé dans l'action. Le 21, Phipps et Walley, par un dernier effort combiné, s'apprêtent à atteindre la ville par le gué, en attaquant vivement Beauport. Alors M. de Frontenac, voyant flotte impuissante, descend dans la plaine, se porte à la tête de trois régiments sur la rive droite avec ordre de simuler une retraite sur la rive gauche : son stratagème réussit et les embuscades fusillent à bout portant. Les assaillants se mettent en déroute. Soudain le tocsin sonne à Québec. Redoutant une attaque générale, les soldats de Walley se rembarquent la nuit, laissant les canons à l'ennemi qui n'a cessé de les harceler.

La campagne américaine était terminée. Phipps traita de l'échange des prisonniers et s'enfuit, sans même molester les voiliers français mouillés à Tadoussac; il avait perdu environ 900 hommes. Ce n'est qu'en 1691, que quatre vaisseaux seulement rentrèrent à Boston. « Il en coûta cher, écrit M. Parkman, à cette République marchande d'avoir voulu s'improviser puissance militaire. »

L'amiral passa en Angleterre, où il espérait recruter des renforts mieux disciplinés pour une autre expédition. La Cour, en reconnaissance de ses intentions, le nomma premier gouverneur général des **Colonies Unies**, y compris « les territoires de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse » que M. de Villebon venait de reprendre. En rentrant à Boston affublé de son titre, en mai 1692, il trouva la colonie dans la plus lamentable situation. Il se montra impuissant à la relever. Il suspendit les assises de la Cour Suprême, au lendemain de grandes atrocités. Sa manie de bâtir partout des forts le rendit impopulaire. Il se compromit dans plusieurs querelles et dans une acrimonieuse controverse avec Benjamin Fletcher, gouverneur du New York. De nombreuses plaintes contre son administration, communiquées à la Cour, le firent rappeler à Londres, où il mourut le 18 février 1695.

Bibl. — *The Enc. Brit.*, Cambridge, 1911; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Ern. Myrand, *Phipps dev. Québec*, 1893; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

**PIASTRE** (espagnol, **Piastra**, plaque), monnaie d'argent, de valeur variable selon les pays.

Historiquement, les **réaux** ou **piastres** espagnoles furent apportées en Nouvelle-France des Indes occidentales ou Antilles. M. Talon ayant encouragé les transactions commerciales avec les Iles françaises, en relation constante avec les Colonies espagnoles, la monnaie importée devint la leur. Simultanément les Colonies de la Nouvelle-Angleterre commerçaient avec les mêmes régions et re-

2.000 hommes et on équipe 32 bâtiments. Selon M. Ganong dans son ouvrage New Relation du Père Leclercq (V. ce nom), l'escadre mit à la voile le 9 août 1690 et procéda lentement vers le Saint-Laurent pour s'arrêter à Percé, comme l'affirme le Père de Charlevoix. Ce n'est que le 16 octobre que la flotte doublait la Pointe de l'île d'Orléans. En remontant le fleuve, à la hauteur d'Anticosti, Phipps avait capturé la barque de Jolliet et de sa famille, tous faits prisonniers. Ayant jeté l'ancre et ignorant que M. de Frontenac s'était bien mis sur la défensive, il détache un parlementaire au gouverneur avec une sommation impérieuse : Venant, au nom de Leurs Majestés Guillaume et Anne, venger les insultes faites sans provocation aux Anglais; désireux d'éviter des actes inhumains et contre le christianisme, il invite le gouverneur à se rendre sans combat, se réservant alors de lui pardonner; en cas de refus, il entend par la force des armes faire revanche des torts et injures des Français et faire regretter la faveur qu'il offre de devenir sujets de la Couronne d'Angleterre : réponse positive dans une heure, rendue par le trompette avec le retour du parlementaire. Celui-ci tire de sa poche une montre et en fait voir l'heure.

On sait la fière réponse de M. de Frontenac (V. ce nom). Le même soir, l'amiral tente un débarquement partiel à Beauport, qui est arrêté par les miliciens; mais le lendemain 17, il réussit à débarquer 1.500 guerriers sur la petite rivière de Beauport, son artillerie bombardant Québec. Le 18, ses troupes commandées par Walley sont prises de flanc et de front par les 360 miliciens de M. Juchereau de Saint-Denys, qui voltige d'arbre en arbre à la façon des Sauvages, ne perdant pas un seul coup de fusil. A marée basse, la vase est découverte et les Américains s'y enfoncent à chaque pas, tandis que les balles les déciment sans répit. La canonnade de la flotte retentit avec fracas; mais, selon la remarque de La Hontan, « Phipps ne sut faire de dégâts que pour cinq ou six pistoles ». Au contraire, M. de Sainte-Hélène abattit le pavillon amiral que des nageurs rapportent au gouverneur. Le vaisseau était désemparé, la coque trouée, le grand mât demi-brisé; les manœuvres étaient coupées. (V. H. Lorin, op. cit.). Le 19, nouvelle tentative de bombardement; mêmes insuccès, avaries aux flancs des navires qui, vers midi, se rallient sur l'île d'Orléans. Le 20, le général Walley risque un engagement, dans le dessein d'intercepter les miliciens de la ville. Les sieurs de Sainte-Hélène et de Longueuil, avec 200 hommes résolus, lui barrent le passage; le premier fut mortellement blessé dans l'action. Le 21, Phipps et Walley, par un dernier effort combiné, s'apprêtent à atteindre la ville par le gué, en attaquant vivement Beauport. Alors M. de Frontenac, voyant flotte impuissante, descend dans la plaine, se porte à la tête de trois régiments sur la rive droite avec ordre de simuler une retraite sur la rive gauche : son stratagème réussit et les embuscades fusillent à bout portant. Les assaillants se mettent en déroute. Soudain le tocsin sonne à Québec. Redoutant une attaque générale, les soldats de Walley se rembarquent la nuit, laissant les canons à l'ennemi qui n'a cessé de les harceler.

La campagne américaine était terminée. Phipps traita de l'échange des prisonniers et s'enfuit, sans même molester les voiliers français mouillés à Tadoussac; il avait perdu environ 900 hommes. Ce n'est qu'en 1691, que quatre vaisseaux seulement rentrèrent à Boston. « Il en coûta cher, écrit M. Parkman, à cette République marchande d'avoir voulu s'improviser puissance militaire. »

L'amiral passa en Angleterre, où il espérait recruter des renforts mieux disciplinés pour une autre expédition. La Cour, en reconnaissance de ses intentions, le nomma premier gouverneur général des **Colonies Unies**, y compris « les territoires de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse » que M. de Villebon venait de reprendre. En rentrant à Boston affublé de son titre, en mai 1692, il trouva la colonie dans la plus lamentable situation. Il se montra impuissant à la relever. Il suspendit les assises de la Cour Suprême, au lendemain de grandes atrocités. Sa manie de bâtir partout des forts le rendit impopulaire. Il se compromit dans plusieurs querelles et dans une acrimonieuse controverse avec Benjamin Fletcher, gouverneur du New York. De nombreuses plaintes contre son administration, communiquées à la Cour, le firent rappeler à Londres, où il mourut le 18 février 1695.

Bibl. — *The Enc. Brit.*, Cambridge, 1911; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Ern. Myrand, *Phipps dev. Québec*, 1893; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

**PIASTRE** (espagnol, **Piastra**, plaque), monnaie d'argent, de valeur variable selon les pays.

Historiquement, les **réaux** ou **piastres** espagnoles furent apportées en Nouvelle-France des Indes occidentales ou Antilles. M. Talon ayant encouragé les transactions commerciales avec les Iles françaises, en relation constante avec les Colonies espagnoles, la monnaie importée devint la leur. Simultanément les Colonies de la Nouvelle-Angleterre commerçaient avec les mêmes régions et re-

çurent leurs paiements en piastres espagnoles. Celles-ci furent également introduites, par ce dernier canal, en raison de la traite illicite du castor et autres fourrures, qui avait lieu entre le district de Montréal et celui de l'Acadie, avec les établissements anglo-américains d'Albany, de New-York et de Boston. Ces échanges se développèrent, après 1668, jusqu'à la fin du siècle et amenèrent, de la part du Conseil souverain et du ministère de la Marine, diverses ordonnances relatives aux taux de ces monnaies.

Les incessantes guerres du règne de Louis XIV vidaient successivement le trésor de son numéraire, au point que le Canada en avait trop peu, et que les intendants furent contraints de recourir à la monnaie de carte.

Plus tard, l'Angleterre, après la guerre de Sept ans et celle de l'Indépendance, se trouva victime de la même pénurie de pièces monnayées.

L'Espagne, au contraire, bénéficiait depuis longtemps de l'or et de l'argent du Mexique et du Pérou, qui ne sortaient de ces pays, pour les transactions commerciales, que sous la forme de monnaie avec l'effigie du roi.

Après diverses fluctuations, l'ordonnance de 1777, formulée en deux langues par le gouverneur Carleton, fixa le taux et les noms : **Piastre espagnole** et **Spanish dollar**, valant 5 shillings ou 5 francs.

En 1871, **l'Acte du système monétaire uniforme dans le Dominion**, adopté au Parlement, contient la clause suivante :

« 2. — Les dénominations de la monnaie seront énoncées par **piastres, centins (sous)** et **millins**, le centin constituant la centième partie d'une piastre et le millin la dixième d'un centin. » (V. **Dollar**).

BIBL. — A. Shortt, *Docum. du Rég. fr.*, t. II, Ottawa, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Le Devoir*, journ. quotidien, Montréal, 15 mai 1927.

**PICHON** (Thomas) (1700-81), employé d'intendance, secrétaire, commissaire ou garde-magasin, traître aux Acadiens et à son pays.

Né à Vire au Calvados, le 20 avril 1700, il étudia le droit; l'on doute s'il fut admis au barreau. Des historiens en ont fait un officier; il ne fut jamais qu'un chevalier d'industrie, affilié à la **Cavalerie de Saint-George**. En 1741, M. de Breteuil le nomma commissaire des hôpitaux militaires sur le Danube, en Bohême. Promu inspecteur de la manutention en Haute-Alsace, il y connut le comte de Raymond (V. ce nom).

Le 19 août 1751, celui-ci l'amena à Louisbourg en qualité de secrétaire. Le 22 septembre 1752, il lui fit rédiger le rapport de sa tournée d'inspection de l'Ile-Royale; mais mis en éveil par certaines indiscrétions, il ne tarda pas à congédier son scribe. Patronné par l'intendant Prévost (V. ce nom), l'intrigant fanfaron obtint l'emploi de Commissaire des vivres au fort Beauséjour. Ses aptitudes d'homme de bureau lui gagnèrent les sympathies du commandant Vergor et de l'abbé Le Loutre (V. ces noms); ils lui confiaient documents et correspondances officielles. Le traître lia des relations avec le capitaine Scott, commandant anglais au fort Lawrence et s'empressa de lui communiquer toutes les pièces confidentielles qui lui passaient entre les mains; il n'hésitait pas, selon la remarque du capitaine Hussey lui-même, à truquer les documents pour leur donner un caractère odieux et exciter davantage les susceptibilités britanniques. Les officiers de Saint-Laurent et Barallon soupçonnaient et surveillaient de près le traître : M. de Langis eut avec lui une rencontre et resta sur le terrain. C'est en novembre 1754 que fut transmise la lettre de Du Quesne à l'abbé Le Loutre, datée du 15 octobre, laquelle produisit une vive émotion au camp anglais et hâta le dénouement du drame. Lawrence la reçut et en tira parti.

C'est ainsi que, muni d'indications fort précises, le colonel Monckton put s'emparer en un tour de main du fort Beauséjour, le 16 juin 1755. Pichon prisonnier se fait conduire à Halifax avec les officiers de la garnison : il y continua son rôle d'espion au détriment de ceux-ci. Après la chute de Louisbourg, il alla à Londres mener une joyeuse vie, doté d'une pension de 200 liv. sterling. Il épousa, en 1757, Marie Le Prince de Beaumont, qui ne put jamais le décider à passer en France.

En 1760, Pichon publia sous l'anonymat à Londres, et à Paris l'année suivante : **Lettr. et Mém. pour servir à l'Hist. natur., civile et polit. du Cap-Breton, depuis son établissement jusqu'à la reprise de possession de cette île par les Anglais, en 1758.** Il vécut à Londres, puis à Jersey, sous le nom de **Thomas Tyrrell**; il mourut à Saint-Hélier en novembre 1781, ayant légué à la ville de Vire sa bibliothèque de 3.000 volumes, avec ses nombreux manuscrits et son portrait.

BIBL. — *Nova Francia*, revue de Paris, février 1928; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, 2 vol., Paris, 1922.

**PICKTHALL** (Majorie Lowry Christie), (1883-1922), feuilletoniste, poète, romancière.

Fille d'Arthur et de Helen Mallard, elle naquit à Gunnersbury près de Londres, le 14 septembre 1883. En 1889, ses parents émigraient

au Canada et s'établissaient à Toronto. Elle reçut sa formation à l'Ecole Strachan. Adolescente, elle composa pour les revues des poésies et pour les journaux des nouvelles et historiettes. En 1912, elle se rend en Angleterre, où elle séjourna jusqu'à la fin des hostilités en 1919. A son retour, elle alla habiter la Colombie, vivant d'abord à Victoria, puis à Vancouver, où elle décéda subitement, le 19 avril 1922.

Elle avait publié à Montréal un premier volume de poésies intitulé : **Drift of Pinions,** 1912; à Toronto : **The Lamp of poor souls, and other Poems,** 1917; **The Wood Carver's Wife, and later Poems,** 1922; outre quelques histoires de jeunesse, elle édita deux romans: **Little Hearts,** Londres, 1915; **The Bridge,** 1922. Dans la suite, on a recueilli et publié à Londres, en 1923, **Angel's Shoes and other Stories.**

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; L. Pierce, *M. Pickthall,* ibid., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of can. Biogr.,* ibid., 1926.

**PICQUET** (François) (1708-81), prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, missionnaire, fondateur de la Présentation.

La famille était originaire de Verjon, dans l'Ain. André Picquet et son épouse Marie-Philippe Bertet, allèrent s'établir à Bourg-en-Bresse; c'est là que naquit François, le 4 décembre 1708. A huit ans, il entrait au collège des Jésuites de sa ville natale. En 1727, l'adolescent se fit admettre au séminaire de Lyon, où il reçut les ordres mineurs en 1728 et les majeurs en 1731. Simple diacre, M. Picquet fut autorisé par son évêque « à prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté ». Le 22 avril 1733, il entrait au petit séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Son biographe Lalande assure qu'il se fit recevoir docteur en Sorbonne. Ordonné prêtre le 10 avril 1734, il obtenait d'être reçu dans la Compagnie des Messieurs de Saint-Sulpice.

Le 3 mai suivant, le missionnaire s'embarquait à La Rochelle avec l'abbé Pierre Sartelon, et, le 6 juillet, le navire jetait l'ancre dans la rade de Québec; en quelques jours, ils parvenaient à Montréal. Il y passait cinq ans, consacrés au ministère et à l'étude des dialectes indiens. En 1739, l'abbé Picquet fut attaché à la mission indigène du lac des Deux-Montagnes (Oka). Ses premiers travaux apostoliques, jusqu'en 1744, consistèrent dans l'augmentation par recrues du nombre des familles sauvages, **domiciliées** au Lac : Algonquins, Nipissings, Hurons, Outaouais, et même Iroquois. Bien plus il s'appliqua à remplacer le fortin primitif en ruine par une petite forteresse, solidement construite selon les règles de l'art militaire, munie de fossés, flanquée de redoutes en maçonnerie; il épuisa aux frais ses propres ressources, secondées des fonds du roi. En 1744, cette enceinte pouvait offrir un asile aux colons blancs dispersés dans les cantons voisins.

Dès l'ouverture des hostilités par les Anglo-Américains, les Sauvages, domiciliés répondirent à l'appel du gouverneur, M. de Beauharnois. Ils secondaient partout les réguliers et les miliciens, depuis 1743 jusqu'en 1748. Le 17 avril de cette année, furent signés à Aix-la-Chapelle les préliminaires de la paix; ce ne fut qu'une trêve ou suspension d'armes en Europe.

M. de La Galissonnière songea, aussitôt arrivé à Québec, à fortifier les frontières. Les Anglais tenaient le fort **Chouaguen** (V. ce mot) en face du fort Frontenac; il fallait une base de défense : ce qui apparaissait à l'administrateur comme une urgente nécessité. En 1749, M. Picquet se décida à créer un fort au poste de **La Présentation** (Ogdensburg) à la fois mission iroquoise et station militaire. « C'est moi, déclare-t-il, qui ai conçu le projet de ce nouvel établissement, mis au jour, formé et affermi autant qu'il a été en mon pouvoir, mais protégé par M. le comte de La Galissonnière et par M. Bigot. » Ce projet, lors de son séjour à Québec, en 1747, en compagnie des députés des Cinq-Cantons, il l'avait soumis à l'approbation des autorités civiles et religieuses; il impliquait la préoccupation de soustraire l'élément iroquois à l'emprise britannique. Le plan reçut un commencement d'exécution, le 1er juin 1749. En 1750, le fort était érigé, « formant un carré flanqué de petits bastions en maçonnerie à chaque angle, entouré d'un retranchement et d'un large fossé ». Le sieur Drouet de Beaudricourt et le sieur Félix de Joncaire vinrent seconder le Sulpicien. En 1751, celui-ci, dans une flottille de canots, promena les délégués iroquois autour du lac Ontario, en guise de réclame. En 1752, il obtint la concession de terrains et accueillit l'évêque de Québec en visite.

En novembre 1753, M. Picquet s'embarqua pour la France : il voulait entretenir le roi et les ministres du développement de son œuvre et assurer son avenir : il emmenait trois Sauvages iroquois. Louis XV lui témoigna son contentement, lui offrit un don vraiment royal, des livres et une statue en argent de la Vierge, laquelle est conservée à l'église d'Oka. Il en fut ainsi de M. Rouillé, ministre des Colonies. En mai 1754, le missionnaire revint à son poste.

En 1755, M. de Vaudreuil devint gouverneur du pays. Il ne cessa, dans la suite, de témoi-

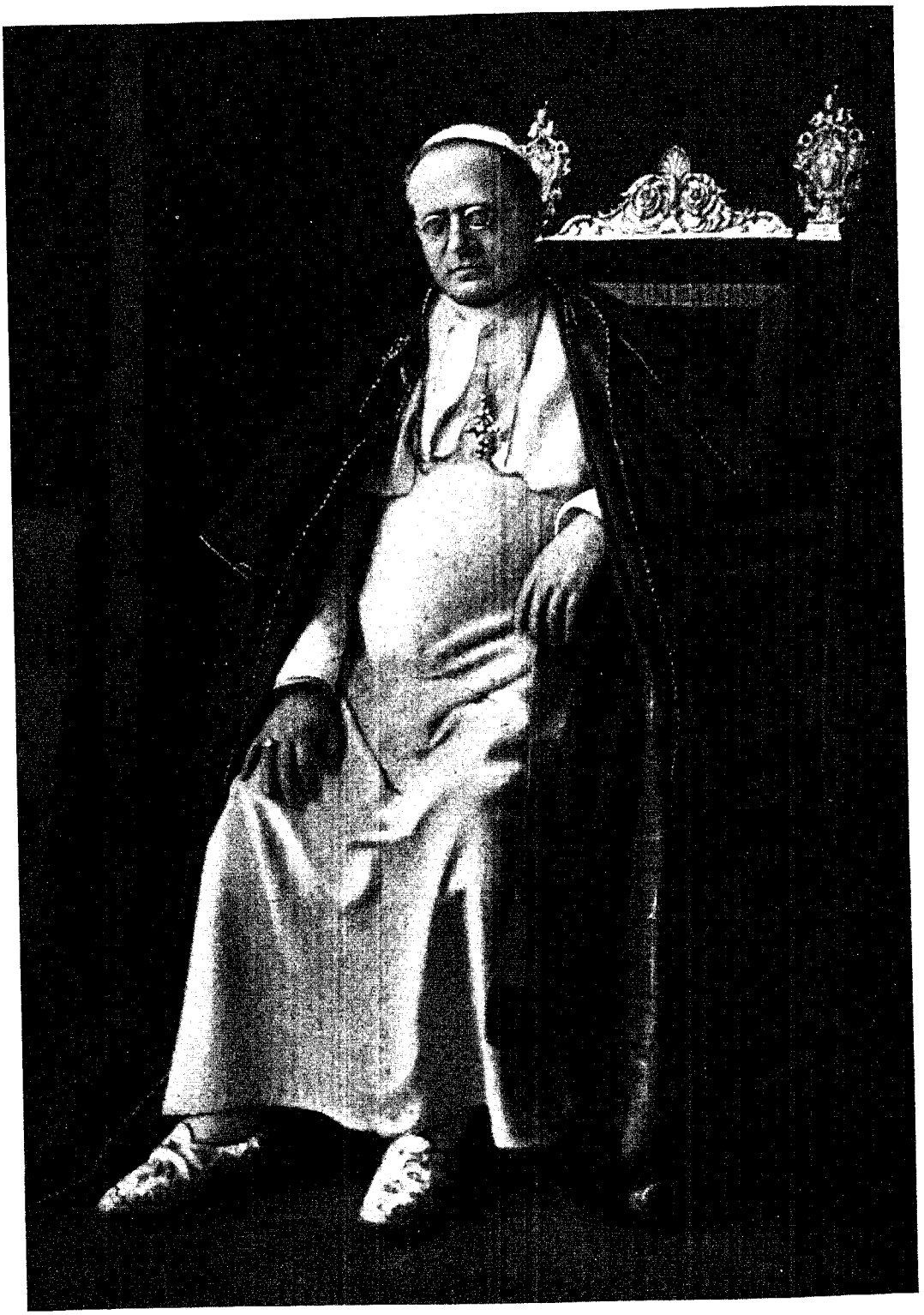

Sa Sainteté le Pape PIE XI

gner à l'abbé Picquet « sa confiance et sa satisfaction ». Le 12 septembre, après la défaite de Dieskau, il conduisit à Frontenac une quarantaine de ses guerriers; mais le 26, la petite vérole éclatait à la Présentation et décima les cabanes. Le 26 juillet 1756, le marquis de Montcalm visita son fort et sollicita son concours et son influence sur les tribus alliées; il l'appela ensuite dans ses lettres, « le très respectable **Patriarche des Cinq-Nations** ». Le missionnaire accompagna ses guerriers à la conquête de Chouaguen; vers le début de novembre, il apprenait que les Anglais avaient mis sa tête à prix. En 1757, il les suivait au fort George où il se dévoua auprès de ses blessés, en 1758, à Carillon.

Rentré à la Présentation, il s'appliqua à organiser la défense de la place, ainsi que la guerre d'escarmouches contre l'ennemi. Il fit lancer sur le lac, armées de dix pièces de canons, les corvettes **l'Iroquoise** et **l'Outaouaise**, le 25 avril 1759. En mai et en juin, le chevalier de La Corne (V. ce nom) commandait les renforts de 1.040 réguliers et miliciens et 110 domiciliés, que M. Picquet voulut accompagner sur Chouaguen : deux fois l'attaque manqua son but. Le Sulpicien revint à la Présentation et transporta sa mission, dans l'île Picquet **(Big Isle)**, les Indiens ayant commencé à déserter à l'ennemi. Lévis commandait 500 hommes aux rapides (24 août). M. Picquet passa à l'île l'hiver suivant (octobre 1759-mars 1760) et l'été à Montréal, uniquement chargé par le gouvernement de négociations stériles avec les Indiens. Dans la matinée même du 8 septembre, le missionnaire quitta Montréal et le Canada, en vaincu mais non en prisonnier. « Il ne se détermina que du consentement du général, de l'évêque, de l'intendant », écrit son biographe et ami, Lalande : Mgr de Pontbriand était décédé le 8 juin 1760.

Accompagné de 25 Français et de 2 petits groupes de Sauvages, il prit la direction de l'ouest par l'Ottawa, les lacs Hurons et Michigan, par le Wisconsin et le Mississipi. Le parti arriva à la Nouvelle-Orléans en juillet 1761. Il y séjourna 22 mois, jusqu'au mois d'avril 1763 à la conclusion de la paix.

A son retour en France, M. Picquet passa plusieurs années à Paris, où sans rompre les liens qui l'attachaient à la Compagnie Saint-Sulpice, il se mit à la disposition de l'archevêque, Christophe de Beaumont; il reçut les secours pécuniaires, non de M. de Choiseul, mais de l'Assemblée générale du clergé. En 1772, après avoir exercé les fonctions du ministère dans plusieurs paroisses de la capitale, surtout au Mont-Valérien, il alla se fixer à Verjon. Là, « il prêchait, catéchisait, confessait et exerçait son zèle ». Le chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire, et il dirigea les Dames de la Visitation. Au mois d'août 1775, le régiment de Berry fit étape à Bourg : les officiers, qui s'étaient battus à Carillon étreignirent dans leurs bras l'ancien **Patriarche des Iroquois,** en larmes.

En mars 1777, le chanoine se rendait à Rome, où le Pape l'accueillit « comme un missionnaire qui devait être cher à l'Eglise ». Il mourut à Verjon le 15 juillet 1781. En 1899, l'on a érigé à Ogdensburg un monument commémoratif en son honneur.

Bibl. — A. Chagny, *Fr. Picquet « Le Canadien »*, Montréal, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**PIE XI (Sa Sainteté),** Vicaire de Jésus-Christ sur terre et successeur des Apôtres, évêque de Rome, métropolitain de la Province Romaine, primat d'Italie, patriarche d'Occident, chef visible de l'Eglise universelle.

Achille Ratti, né à Desio près de Milan, le 31 mai 1857; ordonné prêtre à Rome par le cardinal Monaco La Valletta, le 20 décembre 1879; professeur de théologie et d'éloquence sacrée au grand séminaire de Milan (1882-1888); docteur (1888), puis préfet (1907) de la Bibliothèque ambrosienne de Milan; chanoine honoraire, prélat domestique de Sa Sainteté, le 6 mars 1907; pro-préfet (1912) et préfet de la Bibliothèque Vaticane, le 20 août 1914; chanoine de Saint-Pierre, le 14 septembre 1914, et protonotaire apostolique surnuméraire le 28 octobre suivant; visiteur apostolique en Pologne, le 25 avril 1918; nonce à Varsovie le 6 juin 1919; élu archevêque de Lépante, le 3 juillet suivant et sacré à Varsovie par Mgr Kalkowski, le 28 octobre suivant; transféré au siège archiépiscopal titulaire d'**Adana** (en Cilicie), le 19 avril 1921; créé cardinal le 13 juin 1921, avec le titre des saints Sylvestre et Martin, et archevêque de Milan, le même jour; intronisé le 8 septembre suivant; élu Pape le 6 février 1922 et, le 12, couronné à Saint-Pierre.

Les Actes du Souverain Pontife, dans l'espace de huit années, sont nombreux et fort importants. Le plus considérable reste assurément la création de l'autonomie dans la Cité Vaticane (1930).

Bibl. — E. Chardavoine, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1930.

**PIEDS-NOIRS (Les),** nom générique désignant la puissante confédération de quatre groupes d'indigènes de l'ouest : **Pieds-Noirs** proprement dits, **Piéganes, Gens du Sang, Sarcis,** détachés de la tribu montagnaise du nord et parlant un idiome différent des trois autres.

1. **Origine du nom.** — Selon une tradition primitive, ces indigènes habitaient jadis, un peu plus au nord, une région où la boue était d'une couleur très foncée. Leurs mocassins prenaient ainsi la couleur du sol : d'où l'appellation **Liksikano** ou **Pieds-Noirs**. D'après une seconde légende, ils auraient livré autrefois une bataille acharnée aux Sioux du Sud, qui leur enlevèrent un grand nombre de chevaux; se sentant défaits, ils mirent le feu aux prairies afin de couvrir leur retraite; puis foulant au pied la cendre chaude, la plupart eurent les pieds brûlés et noircis. En souvenir de cet événement, les Sioux, par dérision, les appelèrent désormais **Pieds-Noirs**.

2. **Migration et Mœurs.** — Ces indigènes ont conservé la mémoire de leur primitive migration de l'extrême nord. Leurs ancêtres venaient de l'Asie par Behring et à travers les Rocheuses. Jadis ils occupèrent l'Orégon, l'Idaho, le Montana, la région méridionale de l'Alberta, sans cesse en guerre avec les Sioux. Ces légendes se perdent dans la nuit des siècles.

En 1878, il se conclut un traité avec le gouvernement fédéral, qui leur assigna une **réserve** au Pied-du-Corbeau, celle des Pieds-Noirs; une autre située à quinze milles, à l'ouest de Mac Leod, celle des Gens-du-Sang; celle des Piéganes et des Sarcis à dix milles au sud de Calgary. A cette époque, ces parages abondaient en troupeaux de buffles : la chasse fut leur unique occupation. Parfois ils traversaient les Rocheuses pour s'enrichir des dépouilles de leurs ennemis : ils passaient pour d'insignes ravisseurs de chevaux.

La polygamie régnait parmi eux. Ils se montraient très jaloux de leurs femmes. Si l'une d'elles devenait infidèle, on lui mutilait la figure sans pitié aucune. A sa naissance, l'enfant recevait le nom du premier objet qu'apercevait sa mère, sauf plus tard à s'en acquérir un autre en souvenir d'un exploit, comme « le fusil pesant », « les trois médecines », ou encore « le veau blanc », « le cheval noir », etc.

Le jeu était sans frein, sans remords. Ils perdaient à la roue et aux flèches, au dé, tout leur avoir, chevelure, enfants et femmes. C'était l'enjeu de quelques heures.

La danse du thé consistait à le boire très fort sans sucre, à fumer toute une nuit, à danser jusqu'à tomber de lassitude. Ils sortaient de la fête à moitié ivres, très énervés, au point d'en perdre la raison ou la conscience.

Les alliances se contractaient, dès que la jeune fille était nubile. Les orphelins étaient traités avec la plus universelle compassion : toutes les loges leur étaient ouvertes, et les meilleurs morceaux réservés.

A l'aide d'un couteau ou d'une lime, les hommes fabriquaient des pipes en pierre, ciselées avec art. Les femmes portaient des anneaux à tous les doigts et un collier au cou.

A la guerre, ils étaient terribles, chacun ambitionnant la gloire de vaincre ou de mourir. Si un guerrier tuait un ennemi, il lui coupait comme trophée quelques pouces de chevelure. Au retour, le camp entier célébrait la victoire. Sur leur territoire, ils voyageaient de jour; la nuit, en pays hostile. Ils avaient un calendrier de leur façon; les jours se comptaient au nombre de nœuds faits autour d'un bâtonnet; les phases de la lune indiquaient les saisons : « la lune de la grande neige », « la lune des canards qui s'en vont ».

3. **Gouvernement et Religion.** — Les Pieds-Noirs s'étaient imposé un gouvernement assez complexe et un code de lois qu'ils observaient assez bien. Il y avait deux chefs par chaque bande : l'un commandait les expéditions, l'autre régissait le camp.

Les lois ou coutumes sanctionnaient les crimes, les conventions conjugales, surtout les promesses faites aux parents de l'épouse, et réglaient la plupart des actes domestiques et de la vie sociale. Une espèce de police, « les soldats noirs », étaient chargés d'arrêter les prévenus, puis de punir les fauteurs de désordre.

Les croyances religieuses se réduisaient à quelques légendes, la plupart symboliques. Chez toutes les tribus, la foi au **Grand Esprit** était très intense. Le récit de la création est un tissu d'inventions interminables et souvent grotesques.

Défaits dans les combats, ils se montraient inconsolables, tant qu'ils n'avaient pas assouvi leur vengeance. Ils s'imaginaient que les mânes des guerriers tués erraient dans la sombre demeure des morts, sans pouvoir parvenir jusqu'au Grand Esprit, avant qu'un ennemi ait payé sa rançon.

Les cadavres des défunts étaient suspendus aux branches d'un arbre, enveloppés de riches costumes; on déposait au pied : fusil, poudre, aliments, pipe et tabac. La veuve devait se déchirer la poitrine jusqu'au sang et se lamenter plusieurs jours autour de l'arbre funèbre.

Ils adoraient le **Soleil**, et le fêtaient annuellement au mois d'août, s'y préparant par une purification préalable, c'est-à-dire une abondante transpiration au moyen de vapeurs. Chose étrange : le souvenir du meurtre d'Abel par son frère s'est perpétué parmi eux jusqu'à nos jours. La religion des Missionnaires les a civilisés et amenés à d'excellentes mœurs chrétiennes, depuis 80 ans.

Bibl. — *La Rev. can.*, Montréal, février 1908; *Récits* du Père Lacombe et *Lettres* des Missionnaires Oblats dans leurs *Annales*.

**PINSONNEAULT** (Pierre-Adolphe) (1815-1883), prêtre de Saint-Sulpice, professeur, chanoine, premier évêque de London (Ont.).

François Pinsonneault dit Lafleur, né en 1646, émigra au Canada avec son épouse, Anne Leber : ils habitèrent successivement

Mgr Pinsonneault.

Sorel, Contrecœur, Ville-Marie, Laprairie, où ils décédèrent en 1731 et en 1732, laissant six enfants. L'un d'eux, Pierre l'aîné, né à Sorel en 1674, épousa à Ville-Marie, en 1700, Marie-Charlotte Lecours, veuve de Benoît Bissaillon, dont le fils Paul (1701-42) se maria en 1722 à Marie Tessier. Thomas (1731-1810) s'unit en 1776 à Euphrasie Herteau, mère de Paul-Théophile. Celui-ci, né à Laprairie, le 17 mars 1780, s'y allia en 1807 avec Clotilde Raymond, qui lui donna onze enfants, entre autres :

Pierre-Adolphe, qui fut baptisé à Saint-Philippe, le 25 novembre 1815, fit ses études secondaires et s'agrégea à la Compagnie de Saint-Sulpice à Issy, près de Paris. Ordonné dans cette ville, le 19 décembre 1840, et revenu à Montréal, il devint professeur au petit séminaire et desservant de la Congrégation des Irlandais (1841-49). A cette date, il se détachait de Saint-Sulpice et fut nommé chanoine de la cathédrale (1849-56).

Préconisé premier évêque de London, il est sacré à Montréal par Mgr de Charbonnel (V. ce nom) le 18 mai 1856, réside dans sa ville, transfère son siège à Sandwich en 1859, au mécontentement de ses ouailles : il régit son diocèse sans cathédrale, sans chapitre, sans la fondation d'une seule œuvre. En 1866, il résigna son siège et reçut le titre d'évêque de Birtha (en Osrhosène, auj. Beredjik). Se retirant à Albany jusqu'en 1870, puis à Montréal, il y mourut le 30 janvier 1883.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, t. IV, 1920; Bull. des Rech. hist., année 1928.

**PISTOLE**, monnaie d'or d'Espagne, introduite en France à la suite du mariage de Louis XIV, en 1660.

Sous le roi Philippe II (1556-98), la pistole valait 8 fr. 94 c.; sous Philippe IV (1621-65), 21 fr. 80 c. Dès qu'elle fut adoptée en France et dans les colonies, ce fut une sorte de louis d'or, de la valeur de 11 fr. 12 sous; en 1690, de 12 liv. 10 sous; en 1694, de 14 liv. ou francs. Au XVIIIe siècle, la pistole devint une monnaie valant 10 liv. ou francs.

Au Canada, il importe de le constater, l'évaluation excédait d'un tiers l'évaluation officielle de France : la variation du cours de la pistole a duré jusqu'à la fin du régime français.

Bibl. — A. Shortt, *Docum. sous le Rég. fr.*, tabl. anal., t. 2, Ottawa, 1926.

**PITT** (William) (1708-78), comte de Chatham, homme d'Etat, ministre de la Guerre.

Son grand-père, Thomas Pitt (1653-1726), était un bourgeois négociant, membre de la Compagnie des Indes orientales, devint gouverneur de Madras, s'y enrichit dans le commerce des diamants; revenu en Angleterre en 1710, il y acquit de vastes propriétés et reprit son siège aux Communes, qu'il avait délaissé en 1695. Son petit-fils William devait illustrer la famille.

Né à Westminster le 15 novembre 1708, il fit ses études à Eton et à l'Université d'Oxford, voyagea en France et en Italie et se fit élire au Parlement, en 1735. Bientôt il est à la tête des « jeunes patriotes », et le Prince de Galles, marié récemment, le nomma gentilhomme de sa chambre. Pitt attaqua vivement la politique d'Horace Walpole, qui se démit du gouvernement, en février 1742 : plus énergiquement encore, il dénonçait les sympathies hanovriennes de George II. Cet élan de patriotisme lui valut une énorme popularité. Suivirent des luttes oratoires avec Henry Fox et des divergences politiques avec le roi. Enfin Pitt, soutenu par l'opinion publique, saisit solidement le portefeuille de la Guerre (1757).

Son administration fut brillante : il s'étudia à réparer les désastres, par exemple la déroute maritime de l'amiral Byng et la perte

de Minorque, fort sensibles à l'orgueil britannique. « Mon intention, dit-il, est de sortir l'Angleterre de l'état d'énervement où elle se trouve, et qui permet à 20.000 soldats français de la troubler. » Personnage grave, homme de fortes convictions et de résolutions décisives, orgueilleux à l'extrême, orateur pompeux et théâtral, il était réellement le génie appelé à réveiller l'énergie d'un peuple et à lui inspirer la foi inébranlable qu'il avait en lui-même.

Quand Pitt prit possession de son ministère, la Guerre de Sept Ans était amorcée depuis un an (1756). Il eut l'habileté de s'assurer l'amitié de son allié, Frédéric II de Prusse, auquel il garantit plus de livres sterling que de soldats mercenaires : il réservait ces derniers, unis aux réguliers écossais, irlandais, anglais, pour réduire les troupes françaises et miliciennes de la Nouvelle-France (V. ce mot).

Bien plus, la marine britannique fut mise sur un pied de guerre formidable. C'est elle qui sut prévenir, à Quiberon et ailleurs, une tentative de descente et d'invasion sur le littoral de l'Angleterre. C'est elle qui prit, avec les amiraux Boscawen, Hawke, Mostyn, Durell, Saunders, l'initiative des hostilités, même en temps de paix, avant de s'emparer de Louisbourg (1758) et de soutenir l'armée de Wolfe devant Québec (1759). Les prévisions de conquête, qui hantaient l'esprit de Pitt, contre-balançaient d'avance les énormes dépenses d'une guerre maritime et continentale à la fois. La réussite de ses grandioses desseins vint asseoir sa renommée, sa gloire et son apothéose.

En 1766, le roi George III, fils du Prince de Galles, lui conféra la pairie, avec le titre de **comte de Chatham**, et la mission de former un cabinet, dont la composition souleva contre lui le mécontentement de la nation et de la législature entière. Le 15 octobre 1768, Pitt donna sa démission. Deux ans après, il reparut avec éclat sur la scène politique. Dès lors, en véritable homme d'Etat, il ne se lassa point de blâmer avec virulence les agissements de la métropole à l'égard des Colonies américaines. « Si vous persistez, assurait-il, à taxer les Américains, la guerre étrangère est suspendue sur vos têtes par un fil léger. » Le visionnaire devint prophète. Il se traîna, malgré un accès violent de goutte, à la Chambre des lords, le 17 avril 1778, y prononça un discours inintelligible et tomba frappé d'apoplexie : conduit à la campagne de Hayes, il y mourut le 11 mai suivant.

Le Parlement lui vota des funérailles publiques et un monument à l'abbaye de Westminster. Les villes de New-York et de Charlestown lui érigèrent des statues ; ses dettes furent liquidées, sa famille fut pourvue; et l'Angleterre a voué un culte à l'orateur puissant, au patriote ardent, à l'homme d'Etat qui l'avait élevée à un si haut degré de prospérité et de gloire.

Son fils William (1759-1806) s'est illustré aux yeux de la postérité.

Le nom du lord est affecté au Canada à des comtés, villes et localités.

Bibl. — R. Samuel, *La Grande Encycl.*, Paris, 1900, avec une ample bibliographie anglaise.

**PIUZE** (Liveright) (1754-1813), apothicaire et chirurgien.

Il naquit à Varsovie (Pologne), le 2 février 1754, du mariage de Daniel et de Dorothée Becker. Son père étant mort peu d'années après sa naissance, sa mère se remaria. Le jeune homme, pour s'éloigner de son beau-père, réussit à s'embarquer pour les Etats-Unis et, après diverses péripéties, s'établit à Philadelphie comme pharmacien. Dès le début de la guerre de l'Indépendance, il prit du service dans l'armée comme assistant chirurgien. Bientôt des amis l'engagèrent à aller tenter fortune dans la vallée du Mississipi. Après bien des infortunes, dont il a laissé les mémoires (V. Bull. des Rech. hist., 1919), il faillit périr plusieurs fois et fut fait prisonnier par une tribu indienne, qui le remit entre les mains du commandant anglais de Niagara.

Ce dernier le fit transporter comme prisonnier de guerre à Chambly, puis à Montréal et de là à Sorel. Ayant fait quelques mois de service forcé sur les bâtiments qui naviguaient entre Montréal et Québec, il obtint sa mise en liberté et résolut de s'établir au Canada. Le 12 novembre 1788, il se vit octroyer un permis « de pratiquer la profession d'apothicaire avec l'obligation d'appeler à son aide des médecins, dans les cas dangereux »; il pouvait seulement faire des saignées et arracher les dents. Le 16 décembre 1789, lord Dorchester lui accordait la licence de chirurgien et d'apothicaire. Il s'était fixé à la Rivière-Ouelle, où il pratiqua jusqu'à sa mort, le 22 avril 1813.

Le 14 novembre 1786, il avait épousé, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Marie-Anne Aubut, qui ne décéda que le 6 décembre 1853, ayant donné le jour à quatorze enfants, huit garçons et six filles, qui ont laissé des descendants.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PLAISANCE (Baie, Port de)** (en anglais, **Placentia**), située au sud de Terre-Neuve, me-

Mgr J.-O. PLESSIS

surant 60 milles en longueur et 90 en profondeur. Le nom lui fut jadis donné par les Basques en mémoire de **Plaisance**, localité des Landes, ou du Gers, ou de la Haute-Garonne. — **Placentia** auj. est le même nom de **Plaisance**, ville d'Italie.

Les pêcheurs français y établirent un lieu de rendez-vous, la baie formant un port naturel facile à fortifier, et la grève (ou **grave**) étant apte à sécher le poisson d'un millier de vaisseaux. En 1650, Nicolas Gargot (V. ce nom), de La Rochelle, était en croisière sur la baie, à bord du **Léopard**, monté de 250 matelots. Le 13 août 1655, le Breton, sieur de Keréon, fut nommé premier gouverneur de Plaisance. En 1658, le ministre décorait Gargot, et lui accorda un fief héréditaire sur 26 lieues de profondeur; il avait exigé du concessionnaire de chasser l'Anglais de ces parages, en 1660, et d'y conduire une garnison au fort **Saint-Louis** et des colons. Thalour du Perron, jeune Nantais, devint le second gouverneur. Celui-ci et son frère, peu de mois après leur arrivée, sont assassinés par les 30 hommes de la garnison en révolte.

En 1663, retour de Gargot, qui s'empare de huit meurtriers qu'il exécute à bord et en rade de Québec : il meurt en 1664 sans postérité, et le fief de Plaisance demeure sans titulaire. Les deux cents colons sont mis sous la protection du sieur Bellot dit Lafontaine, commandant du fort (1664-67), dont l'administration maladroite nuisit à la colonie.

Aucune protestation, nulle intervention, de la part des Anglais, contre cette prise de possession (V. **Terre-Neuve**).

Bibl. — Fr. Ferland, *Cours d'Hist.*, t. II, Québec, 1865; Ch. de la Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910.

**PLAMONDON** (Antoine) (1804-95), peintre de portraits et de tableaux d'église.

Philippe Plamondon, né en 1641, était originaire de la paroisse de Pérouse, évêché de Clermont en Auvergne; le 23 avril 1680, il épousa à Laprairie Marguerite, fille de Jean Clément et de Madeleine Surget : il mourut à Ville-Marie, le 15 septembre 1691, laissant à sa veuve quatre garçons et une fille. Pierre, né en 1683, se maria à Lorette en 1709 à Charlotte Hamel, qui lui donna quinze enfants : telle est la souche des diverses familles Plamondon.

Antoine naquit, en 1804, dans la banlieue de Québec. Ses parents l'envoyèrent à Paris, en 1826, étudier l'art de la peinture : il se fit l'élève de Jean-Baptiste-Paulin Guérin. De retour à Québec, il exécuta un grand nombre de portraits à l'huile et quantité de tableaux d'église. En 1880, il fut élu membre de l'Académie Royale des Arts : il mourut en 1895.

Bibl. — E. Morris, *Art in Can.*, Toronto, 1911; *Can. and Prov.*, index, Toronto, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PLESSIS** (Jean-Octave) (1763-1825), prêtre, curé, coadjuteur, douzième évêque de Québec.

Fils de Jean et de Françoise Mathusom, originaires de la ville de Metz en Lorraine, Jean-Louis Plessis dit Belair, marchand-tanneur, épousa à Ville-Marie, le 27 février 1713, Marie-Anne Petit, qui donna naissance à 21 enfants. Le dix-septième, Joseph-Amable (1732-1810), forgeron de métier, marié en 1752 à Montréal avec Marie-Louise Ménard, fut père de 17 enfants, dont Octave était le septième.

Né le 3 mars 1763, il fréquenta l'école primaire, puis l'école latine de l'abbé Curatteau jusqu'à la rhétorique. L'adolescent refusa aux siens de couronner ses études à Québec et son père l'employa d'urgence à la forge. En 1778, Octave se ressaisit; il termina sa philosophie en 1780 et se destina aux saints autels. Le 17 août, Mgr Briand le revêtait de l'habit ecclésiastique, lui confia l'enseignement de la rhétorique à Montréal et, en 1783, l'institua son secrétaire diocésain. Le 11 mars 1786, il est ordonné prêtre et, en 1792, promu à la cure de la cathédrale. Deux ans après, il prononça l'oraison funèbre de Mgr Briand.

Le 6 septembre 1797, Mgr Denaut annonça aux fidèles qu'il avait choisi pour coadjuteur l'abbé Plessis. Rome ne put expédier les bulles; car, Pie VI, traîné en exil, mourut à Vienne (France) en 1799; son successeur, Pie VII, les signa et le coadjuteur fut sacré le 25 janvier 1801 sous le titre d'évêque de **Canathe** (en Phénicie ou Arabie Pétrée); il devenait titulaire le 17 janvier 1807. Aussitôt il se donna comme coadjuteur l'abbé Panet (V. ce nom), son aîné de dix ans.

Son épiscopat fut marqué par des luttes et des victoires : suppression, confiscation des biens des Ordres religieux; organisation d'un système exclusif d'éducation protestante; asservissement projeté et sujétion préméditée du clergé catholique; érection des paroisses, mandat épiscopal mis sans réserve à la discrétion de la suprématie royale : la diplomatie de l'évêque sut tenir tête aux passions politiques et administratives du pouvoir. Contre son attachement aux principes et son amour de l'Eglise, clergé et fidèles, vinrent se heurter les prétentions du Bishop Mountain (V. ce nom), les malveillances du secrétaire Ryland, la mauvaise humeur de Sewell et le fanatisme du gouverneur Craig (V. ces noms). Aussi

bien, le successeur de ce dernier, sir G. Prévost, ne tarda point à entrer dans les voies de la conciliation, Mgr Plessis ayant rédigé et communiqué un **Mémoire**, qui est considéré comme une ferme déclaration de principes catholiques et romains.

Soudain les événements virent intervertir les rôles; le 18 juin 1812, le Congrès américain déclarait la guerre. Aussitôt, pressant appel du gouverneur à la loyauté et à la valeur des catholiques; l'évêque s'empressa de l'appuyer et de le confirmer par un patriotique mandement. Lord Bathurst, ministre des Colonies, fit reconnaître en sa faveur le titre, depuis longtemps contesté, d'**Evêque catholique de Québec**, porta sa pension à 1.000 louis et lui ouvrit les portes du Conseil législatif, où l'évêque ne manqua point de revendiquer ses droits ecclésiastiques. Il se livra de toutes ses énergies aux œuvres diocésaines; fondations des séminaires de Nicolet et de Saint-Hyacinthe, de beaucoup de paroisses; aux visites pastorales les plus éloignées, des îles de la Madeleine à Sandwich, dans l'Ontario.

Dans le dessein de constituer une province ecclésiastique, il obtint de Rome la division de son vaste diocèse et fit nommer des suffragants : en 1817, Mgr Burke, Vicaire apostolique de la Nouv.-Ecosse; en 1820, Mgr Mac Donell, à Kingston; en 1821, Mgr Lartigue à Montréal; en 1822, Mgr Provencher, au Nord-Ouest. Pour des raisons politiques toutefois, il fallut attendre le 12 juillet 1844 avant d'ériger Québec en archevêché. Toutefois, en janvier 1819, Pie VII érigea, par une bulle apostolique, l'évêché de Québec en archevêché, ayant comme suffragants Mgr Macdonell, Mgr Mac Eachern, Mgr Lartigue. Le 13 mars 1819, le cardinal F. Fontana, Préfet de la Propagande, apprenait à l'évêque de Québec son élévation à la dignité d'archevêque (V. **Rapp. de l'Archiv.**).

En 1819, Mgr Plessis se rendit à Londres et à Rome. Au retour, à son passage à Paris, il reçut une audience du roi Louis XVIII. Il mourut à l'Hôpital-Général de Québec, le 4 décembre 1825.

Bibl. — Mgr H. Têtu, *Les Evêq. de Québec*, 1889; L.-O. David, *Biogr. et Portr.*, Montréal, 1876; *Le Foyer Can.*, Québec, 1863; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. II et III, Québec, 1921; *Rev. can.*, Montréal, 1888; Rapport de l'Arch. de la Prov. de Québec, années 1927-28 et 1928-29.

**POINÇON**, mot d'origine inconnue, vieilli et dialectique, servant de mesure pour les liquides au XVII[e] siècle.

Ce terme était presque synonyme de **tonneau** et de **feuillette**. Le poinçon valait 200 livres. Dans les **Relations** des Jésuites, on rencontre souvent ce mot appliqué aussi aux denrées, soit comme poids, soit comme mesure.

Bibl. — Fr.-X. Ferland, *Cours d'hist.*, t. I, Québec, 1865; Paul Le Jeune, *Relat. de 1636*, t. I, ib., 1858.

**POISSON** (Paul Du) (1692-1729), Jésuite, professeur, missionnaire en Louisiane.

Né à Epinal dans les Vosges, le 27 janvier 1692, élève des Jésuites au collège local, il rentra dans leur noviciat de Nancy le 11 sept. 1711, professa à Metz la cinquième et la quatrième (1713-15), étudia la philosophie à Pont-à-Mousson (1715-17), enseigna à Châlons-sur-Marne la troisième, les humanités, la rhétorique (1717-22); enfin il suivit les cours de théologie à La Flèche (1722-26).

En 1727, l'obédience l'envoyait aux missions sauvages de la Louisiane, où il arriva au mois de juin, au pays des Arkansas. Il y trouva une trentaine de colons français, « dénués de tout, même des secours religieux ». Il s'appliqua aussitôt à l'étude de l'idiome des indigènes, « superstitieux à l'excès et immoraux », mais très attachés à la robe noire. En novembre 1729, une affaire qui les concernait l'oblige de se rendre à la Nouvelle-Orléans; arrivé, le 26, aux Natchez, il y célèbre la messe en l'absence du Père Philibert, Capucin et curé des colons du poste. Le lendemain, dimanche, il officie et prêche; le lundi 28, il porte le viatique à un malade à distance, quand il rencontre au retour un chef sauvage qui le saisit à bras-le-corps, le jette par terre, et lui tranche la tête à coups de hache. Le Père Souël subit le même sort (V. **Périer**).

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouvelle-Fr. au 18[e] siècle*, t. II, 1906; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1901.

**POISSON** (Modeste-Jules-Adolphe) (1849-1922), avocat, régistrateur, membre de la Société Royale, poète.

Jean Poisson, marié à Jacqueline Chamboy, originaires de Mortagne, vint s'établir au Canada, vers 1644; arquebusier de profession, seigneur de Gentilly, il fut tué par les Iroquois aux Trois-Rivières en 1652, laissant deux filles dont l'une se fit Sœur de la Congrégation en 1662, et l'autre Ursuline. François, seul garçon et baptisé à Québec le 24 mai, épousa aux Trois-Rivières, le 11 novembre 1687, Marguerite Baudry dit Lamarche et fut mère de cinq enfants.

L'un des descendants, nommé Modeste, et marié à Marie-Madeleine Pelletier, fut le père d'Edouard-Modeste, médecin, qui épousa à Québec, le 7 juin 1848, Caroline-Delphine

Bureau. De cette union naquit à Gentilly, le 14 mars 1849, Modeste-Jules-Adolphe, qui fit ses études classiques au séminaire de Québec. Ayant choisi le droit, il fut admis au barreau en 1873 et nommé aussitôt régistrateur du comté d'Arthabaska, charge qu'il remplit jusqu'à son décès, le 23 avril 1922.

Il est l'auteur de : **Le Prince Impérial**, 1879; **Chants canadiens à l'occasion du 24 juin**, 1880; **Heures Perdues**, 1894; **La mort de Montcalm**, 1901; **Sous les pins**, 1902; **Chants du soir**, 1917. Il était membre de la Société Royale, depuis plus de trente ans.

En 1882, il avait épousé à Québec Amélie, fille d'Augustin Côté, éditeur du **Journal de Québec**, et de Caroline-Amélie Lemieux, qui lui a donné un fils : **Jules Poisson**, né le 3 octobre 1884, avocat en 1907, marié en 1914 à Marianne Ouellette, père de sept enfants : Yves, Gisèle, Jacques, Amélie, Paul, André et Guy.

Roméo, frère d'Adolphe, né le 13 décembre 1853, fit ses études au séminaire du Nicolet et se livra à l'étude des œuvres musicales. Organiste perpétuel à Arthabaska, il a laissé une série de compositions fort estimées. Il y est décédé, le 2 janvier 1914, ayant épousé, en 1895, Alice, fille de Théophile Côté, notaire du lieu, et de Cécile Suzor, qui fut mère de quatre enfants : Yvette, Cécile, mariée à Abel Clerck; Gérard, chanteur émérite; Roland, violoniste à Montréal.

Bibl. — Notes de Famille; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**POLONAIS**, émigrés de leur pays natal et des Provinces, annexées jadis à l'Allemagne et à l'Autriche.

C'est en 1896 que se déclanche leur mouvement d'immigration vers les Provinces de l'Ouest, c'est-à-dire au Manitoba, à Winnipeg et à Brandon surtout. Les Missionnaires Oblats, qui comptaient plusieurs de leurs compatriotes dans leur Institut, exercèrent aussitôt les fonctions du ministère en langue polonaise. Les Pères Rédemptoristes marchèrent sur leurs traces. Depuis cette époque, malgré une tentative de schisme en 1903, les Polonais ont prospéré et fondé des églises et des écoles dans une douzaine de localités. En 1911, ils étaient 33.365; en 1921, 53.400.

Bibl. — R. P. Morice, *L'Egl. cath. dans l'Ouest*, t. III et IV, Montréal, 1923.

**PONTBRIAND** (Henri-Marie Du Breil de) (1708-60), prêtre, docteur, vicaire général, sixième évêque de Québec.

La famille habitait le manoir de **Pontbriand**, paroisse de Pleurtuit, près de Saint-Malo. Yves du Breil, comte et capitaine des gardes-côtes, avait épousé Angélique-Sylvie Marot de La Garaye, et en eut neuf enfants, six garçons et trois filles; il mourut deux ans après la naissance de Henri-Marie. Les filles entrèrent à la Visitation de Rennes. Trois des garçons servirent le roi sous les armes : deux autres devinrent prêtres, l'un vicaire général de Rennes, l'autre aumônier des petits Savoyards à Paris.

Mgr de Pontbriand.

Né en janvier 1708, Henri fit ses études classiques au collège de la Flèche et à Paris, et les théologiques à Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1731, il conquit le doctorat en Sorbonne, retourna à Saint-Malo, où l'évêque le nomma son vicaire général. En décembre 1740, sur la recommandation du Sulpicien Couturier, le roi le proposa à l'évêché de Québec. Le 7 avril 1741, il est sacré à Paris par Mgr de Vintimille. Aussitôt il choisit comme collaborateurs ses compatriotes, René de La Ville-Angevin, fondateur de l'Institut des **Filles du Saint-Esprit**, les jeunes abbés Briand et Maillard. Le 9 août, ils débarquent à Québec.

Tout de suite, l'évêque entreprend de restaurer le palais qui tombe en ruine; le roi en endossa les frais. En 1743, la disette est générale et Sa Grandeur seconde de ses ressources les administrateurs. En 1744, la ville et les environs comptent à peu près 5.000 âmes; l'on a soin d'en écarter toute immigration scandaleuse. En 1745, l'on reconstruit la cathédrale qui est achevée en trois ans. La Cour ne pouvant en faire les frais, Mgr de Pontbriand a recours aux souscriptions et aux fondations de messes à perpétuité. Il étend sa sollicitude aux officiers blessés dans

les rencontres et les recommande à la Cour. L'entente était cordiale avec M. de Beauharnois et M. Hocquart, rappelés en 1748.

A cette époque, l'on chômait 33 fêtes en semaine. Le 24 novembre 1744, l'évêque en supprima 19, solennisées alors le dimanche. En 1749, nouvelle visite diocésaine; en 1742, publication du jubilé; en 1753, incendie du monastère des Ursulines des Trois-Rivières et, le 7 juin 1755, de l'Hôtel-Dieu de Québec, établissement qu'il contribua à restaurer. La même année, approbation de la Règle et du costume des Sœurs de M^me^ d'Youville à Montréal.

L'œuvre des missions lointaines attirait les délicatesses de son zèle apostolique; à la Nouvelle-Orléans, il conféra le titre de vicaire général au Supérieur des Jésuites et la Cour sanctionna la nomination, le 3 novembre 1755; aux Tamarois et aux Illinois, travaillaient le Séminaire de Québec et les Missions Etrangères de Paris jusqu'en 1760; à Détroit résidaient les Récollets, à Michillimakinac et aux alentours les Jésuites, qui évangélisaient aussi les régions du lac Saint-Jean; dans l'Acadie, se dépensait le clergé séculier et aussi celui de Québec; à l'Ile-Royale et à l'île Saint-Jean se trouvaient quelques Récollets et des missionnaires de Paris. L'expatriation des Acadiens vint causer la ruine, et spirituelle et matérielle, de ces régions. Seul l'abbé Maillard (V. ce nom) meurt avec une pension à Halifax.

Dès lors, les triomphes du marquis de Montcalm créaient une lueur d'espérance et de joie (1756-58). Le siège de la ville de Québec exila l'évêque à Montréal, où il mourut chez les Sulpiciens, le 8 juin 1760.

Bibl. — Mgr Têtu, *Les Evêques de Québec*, 1889; A. Gosselin, *l'Egl. du Can.*, Québec, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. du clergé*, Montréal, 1910.

**PONTCHARTRAIN** (Louis Phélypeaux, comte de) (1643-1727), stagiaire, marquis, ministre d'Etat à la Marine et aux Colonies. — **Pontchartrain et Maurepas**, deux localités en Seine-et-Oise.

Paul Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, né à Blois en 1569 et mort en 1621, fut fait secrétaire d'Etat en 1610 par Marie de Médicis; il a laissé des **Mémoires** avec un **Journal des Conférences de Loudun** (La Haye, 2 vol., 1620).

Louis, son petit-fils, né en 1643, mort en 1727 à l'Oratoire, conseiller au Parlement de Paris en 1660, premier président de celui de Bretagne en 1667; contrôleur des finances, après la retraite de Le Pelletier, de 1689 à 1699, ayant succédé, le 5 novembre au marquis de Seignelay (V. ce nom); enfin chancelier de 1699 à 1714 : personnage médiocre en tous ces emplois, mais estimé pour ses vertus et aimé pour sa douceur.

Il fut successivement connu sous les noms de : marquis de Phélypeaux (1667), comte de Maurepas (1687), comte de Pontchartrain (1699), lorsqu'il devint ministre en titre.

**Jérôme** son fils, né en 1674, fut stagiaire dans le Bureau de son père le 27 décembre 1693. C'était encore un jeune homme fluet, parlant peu et avec difficulté, ayant perdu un œil à la suite d'une maladie, avec toutes les apparences de la faiblesse et de la timidité. Néanmoins Vauban, Vendôme, d'Estrées, Tourville se sont portés garants de son mérite contre l'opinion du duc de Saint-Simon. Il resta ministre de la marine à l'époque la plus critique du long règne, de septembre 1699 à septembre 1715. M. de Lamothe-Cadillac appela, en 1701, de son nom **Pontchartrain** le fort du Détroit; M. d'Iberville, le fort **Maurepas** et le lac **Pontchartrain**, en Louisiane.

Bibl. — A. Shortt, *Docum. français*, Ottawa, t. II, 1926; P. Margry, *Déconv. des Fr.*, t. IV, Paris, 1886.

**PONTIAC (Guerre de)** ou insurrection des tribus indigènes contre les Anglais, dans la région des lacs intérieurs. — **Pontignacq**, commune de l'arrondissement de Pau dans les Basses-Pyrénées.

Né vers 1720, Pontiac reçut son nom d'un soldat ou officier français, originaire du Béarn. Il devint, grâce à son audace et à son éloquence, le chef des Algonquins de l'Ottawa; puis, roi et maître des pays de l'Ouest, presque adoré des autres tribus; esprit délié, fécond en stratagèmes, homme de mœurs intègres, il était très attaché aux Français. En 1746, il prêta son concours armé au commandant du Détroit, assailli par des indigènes en révolte; en 1755, il se signale à la bataille de la Monongahéla; et quatre ans après, il est témoin de la ruine de la Nouvelle-France.

Dès lors, d'une part, plus d'alliance avec les Français, plus de missionnaires catholiques, plus de garnisons accueillant les Sauvages malades ou affamés, plus de présents des chefs de postes, plus de conseils ni d'amicales relations; d'autre part, bientôt (1760-63) s'impose le régime arrogant et insolent des Anglais; puis viennent le mépris, les mauvais traitements infligés aux délinquants métis ou sauvages, la diffusion du rhum à foison pour soustraire les fourrures : telles furent les causes de l'insurrection, qui poussèrent Pontiac à dépêcher aux tribus des émissaires secrets; lui-même souffle partout la haine, conviant les aborigènes à s'armer pour exterminer le vainqueur.

En 1760, Robert Rogers (V. ce nom) le rencontre au Détroit avec 700 guerriers, témoins du départ de la garnison du sieur de Belestre; en 1761-62, tous les forts, celui de Chartres excepté, ont amené le drapeau fleurdelisé et ne comptent que peu d'hommes. En 1763, Pontiac a réuni près de 56.000 guerriers, les Iroquois restant neutres.

Les médiocres garnisons anglaises sont la plupart sans défiance, ignorant le complot. Le major Henry Gladwin écrit de Détroit que « les Sauvages avouent qu'on est venu les réduire en esclavage »; il a dans son fort palissadé 8 officiers, 120 soldats, 45 marchands réfugiés, quelques canons, deux goélettes avec leurs équipages. Le 1er mai, il a une entrevue au fort avec Pontiac; puis, second entretien d'espionnage; le 9, entrée refusée à 300 Indiens : signal des hostilités par un assaut de six heures; le 11 mai, 600 Sauvages sont repoussés, et ainsi six semaines durant. A cette époque, environ 500 Canadiens occupent les deux rives de la rivière. Le 28, un détachement est descendu ravitailler sur des chaloupes la garnison cernée : sur 120 hommes de secours 60 sont tués ou pris et mis à la torture. En juin, l'une des goélettes réussit à amener des renforts et provisions. Le 8 juillet, Gladwin écrit dans son **Journal** qu'il doit sa résistance aux Canadiens, Navarre, les deux Bâby, Saint-Martin, etc., et les Jésuites Pothier et Jonois.

Les autres Sauvages répandus partout s'emparent en six semaines (mai-juin) de huit anciens forts français sur douze : le flot des colons anglais se porte sur le Maryland et la Virginie. Le 29 juillet, le capitaine Dalziel, sur 22 barges, conduit 120 hommes, provisions, canons, munitions; deux jours après, il sort de Détroit avec 250 soldats, tombe dans une embuscade, où il est tué avec 20 des siens et 39 blessés : engagement appelé **Bloody Run.** Affolé, Amherst envoie le colonel Bouquet (V. ce nom) avec l'ordre de répandre dans les camps indiens des couvertes, contaminées des germes de la vérole. Le 5 août, il dégage le fort **Ligonier,** est cerné par l'ennemi qui lui a tué 50 réguliers et blessé 60 environ. Le 14 septembre, les Sauvages surprennent un détachement qui se porte au secours d'un parti de 24 soldats, escortant un convoi de ravitaillement : tués : 5 officiers et 76 hommes, 8 blessés. Le 7 novembre, le major Wilkins va à Détroit sur une flottille : la tempête la jette à la côte où périssent 70 soldats. C'est alors que Pontiac se retire à Miamis. Le chevalier Payan de Noyan lui conseille, au fort de **Chartres,** de déposer les armes.

Successeur de Amherst, le général Gage confie, en juin 1764, au colonel Bradstreet (V. ce nom), 1.200 hommes qui rejoignent à Niagara les 2.000 indigènes raccolés par Sir W. Johnson (V. ce nom). Le colonel signe les traités de paix avec huit tribus, que le gouverneur Gage désavoue comme des conventions très bénignes. Les hostilités continuèrent de la part des Indiens de l'Ohio et des Illinois. Mais en automne, Bouquet se porte sur Pittsburg avec des masses de guerriers; il dicte la paix aux derniers partisans de Pontiac, découragés par le désistement général; le 10 octobre 1765, reddition à l'amiable du fort de Chartres par le commandant de Saintonge.

Au mois d'août, G. Crogham, sous-intendant des Indiens, les convoque à Détroit et leur fait des propositions de paix. Pontiac s'exprime ainsi : « Je donne mon calumet à W. Johnson en réconciliation, ayant pris le roi d'Angleterre pour mon père en présence des tribus réunies. » En 1768, le traité de Stanwix délimita les frontières indiennes de l'ouest. Désormais Pontiac est réduit à errer de tribu en tribu, bien accueilli des Français de la rive droite du Mississipi, sans cesse dévoré de haine contre ses vainqueurs. En 1769, il périt assassiné par un sicaire illinois, soudoyé par un négociant anglais des environs de Saint-Louis (Missouri).

Les résultats du soulèvement sont : meurtre de 200 marchands, perte de 7 à 800 réguliers; exode des colons anglais; ruine des forts et habitations, retard forcé de la colonisation; nouvelle politique envers les Indiens, désormais fidèles alliés, en 1775 et 1812.

Bibl. — G. Bancroft, *Hist. of the Unit. States,* t. III, Boston, 1879; Fr. Parkman, *Conspiracy of Pontiac,* New-York, 1851; H. Garneau, *Hist. du Can.,* t. II, Paris, 1920; *Can. and Prov.,* t. III, Toronto, 1914; *The Makers of Can.,* index, ibid., 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**POPE** (William-Henry) (1825-79), avocat, député, secrétaire, magistrat et homme politique.

Fils aîné de Joseph Pope de Charlottetown et de Lucy, fille du capitaine Colledge, il naquit à Bedèque, île Prince-Edouard, le 29 mai 1825. Il fut éduqué en Angleterre, étudia le droit au bureau d'Edward Palmer à Charlottetown, et fut admis au barreau en 1847. En 1859, on lui confia, sans être membre de l'exécutif, le portefeuille de Secrétaire colonial; de 1863 à 1873, il représenta, à la Chambre, les électeurs du comté Belfast. En 1864, il se fit l'avocat zélé de la Confédération, étant présent comme délégué aux conférences préliminaires de Charlottetown et de Québec.

En 1873, promu juge du comté, il en exerça

la charge à Summerside jusqu'à son décès, le 7 octobre 1879. En 1851, il avait épousé Hélène, fille de Thomas Des Brisay (V. ce nom) de Charlottetown, qui lui donna huit enfants, entre autres l'aîné, sir Joseph Pope. En 1866, **The Confed. question considered from the P. E. I. Point of view** parut à Charlottetown.

**James Colledge** (1826-85), son frère cadet, fut aussi éduqué en Angleterre et, en 1849, il gagna la Californie, durant la « poussée de l'or ». De retour, devenu armateur et commerçant, il fut élu à la Chambre (1857-67) et (1872-73); en 1859, on le fit ministre sans portefeuille, puis Secrétaire colonial (1863-1865) et premier ministre (1865-67) et (1870-1872). Il s'opposa d'abord à l'idée de la Confédération, mais y adhéra en 1873 et fut élu aux Communes (1876-82); de 1878 à 1882, il fut ministre de la Marine et des Pêcheries dans le Cabinet Macdonald. Sa santé s'ébranla et il mourut à Summerside, le 18 mai 1885. Il avait épousé, en 1852, Eliza, fille de Thomas Pethick, de Charlottetown, qui fut mère de huit enfants.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**POPE** (Sir Joseph) (1854-1926), fils du précédent, fonctionnaire, secrétaire privé, sous-secrétaire d'Etat, plénipotentiaire, écrivain.

Né à Charlottetown le 16 août 1854, il fit ses études au collège Prince-de-Galles de la ville et se fit admettre au rang des employés civils à Ottawa en 1878. En 1882, sir John Macdonald le choisit pour son secrétaire privé et, en 1889, à la fois comme assistant-secrétaire du Conseil exécutif. En 1893, M. Pope fut attaché au comité d'arbitrage à Paris concernant la mer de Behring; en 1896, il devint sous-secrétaire d'Etat et du Régistraire général; en 1898-99, représentant officiel à la réunion de la Commission américano-canadienne à Québec, puis à Washington. En 1902, il est fait Compagnon de Saint-Michel et Saint-George et, en 1903, élu membre du tribunal de Londres, intéressant les frontières de l'Alaska. En 1906, on le décore du titre de membre du Service Impérial; et on le désigne pour guide et compagnon du Prince de Connaught et du prince Fushimi en 1907. En 1908, il est promu chevalier du **Victorian Order**. En 1911, Sa Majesté britannique le choisit comme délégué plénipotentiaire à la Conférence **Pelagic Sealing** à Washington. En 1912, il est créé chevalier de Saint-Michel et Saint-George. Sir Pope est décédé à Ottawa le 2 décembre 1926. Il était Grand Cordon du Soleil Levant et décoré de la médaille de l'Ordre du Trésor Sacré de l'Empire japonais.

En 1886, converti au catholicisme, il épousa Henriette, fille aînée du juge en chef Henri Taschereau, de Montréal, qui lui a donné cinq garçons et une fille. En 1903, il a publié **Memoirs of the R. H. Sir John A. Macdonald**, 2 vol.; ensuite, **The Royal Tour of Can.** et **The Flag of Canada.**

Bibl. — H. J. Morgan, *Men of Can.*, 1918; *Who's Who*, Toronto, 1927.

**PORTAGE**, mot qui désigne les passages où il faut **porter** le canot et sa cargaison.

Les **voyageurs** sont contraints à **faire portage**, soit en raison de rapides rocheux considérables, de chutes ou de cascades abruptes, soit par défaut d'eau absolu, soit en vue de passer d'une rivière à l'autre qui n'ont aucune communication, ni décharge.

« Si le rapide, écrit Mgr Taché, n'est pas considérable, on le monte d'ordinaire à la cordelle; les passagers vont à terre si la chose est possible : les **bouts du canot**, — ou le guide d'avant et le gouvernail d'arrière — saisissent leurs longues perches, seule arme dont ils usent alors. On lie fortement la **pince du canot** (V. ce mot), avec une longue corde, à l'extrémité de laquelle vont se placer les **milieux** dans l'eau ordinairement, où ils se consument en efforts violents pour haler le canot, au signal donné par le guide. Quand la violence du rapide ne permet point de le franchir à la cordelle, on est obligé de **faire portage** en déchargeant le canot; deux hommes le transportent sur leurs épaules, suivis de deux autres de rechange. Le reste de l'équipage suit avec une partie des effets. Les porteurs sont munis de **colliers**, composés d'une large bande de cuir qu'ils s'appliquent sur le front. Aux extrémités de cette bande sont cousues deux autres plus étroites et bien plus longues qui servent à lier les fardeaux; ce sont les **branches** du collier. Les bagages sont divisés en pièces, du poids d'environ cent livres. Chaque homme en doit porter deux. Chacun lie une pièce avec les branches du collier et se la met sur le dos, le collier au front; puis il applique une seconde sur la première, en sorte qu'elle appuie sur le dos et fait ainsi contrepoids. On fait ainsi trois ou quatre voyages. »

Bibl. — Bull. des Rech. hist., Québec, 1920; Mgr Taché, *Le Droit*, Ottawa, 21 juillet 1923.

**PORTNEUF** (René Robineau de Bécancour, baron de) (1626-99), enseigne, officier de la garde, grand voyer, officier du camp volant, seigneur de Bécancour, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, membre de la Compagnie

de Richelieu, baron de Portneuf. — **Becquincourt**, bourg actuel dans la Somme (Picardie).

Pierre Robineau, son père, était conseiller du roi et trésorier général de la cavalerie légère de France. Le 2 janvier 1651, la Compagnie des Cent Associés suggérait son nom au roi, avec les noms de Jean de Lauzon et de Duplessis-Kerbodot, pour la succession de M. d'Ailleboust : M. de Lauzon eut la préférence. M. Robineau avait deux fils : l'aîné, François de Fortelle, l'un des Cent Associés, conseiller du roi et son maître d'hôtel ordinaire, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

René, le cadet, né en 1626, entra fort jeune dans l'armée. Enseigne au régiment de Turenne, il avait deux campagnes à son actif, avant d'avoir terminé sa 17e année. En 1645, il s'embarquait pour la Nouvelle-France, comme officier attaché à la maison de M. de Montmagny. Le 29 janvier 1646, il se fit à Québec une sorte de mutinerie contre M. des Châtelets, commis général de la Compagnie. « Un jeune homme de chez M. le gouverneur, nommé Robineau, se porta pour les mécontents; de là vinrent bien des peines et des paroles et des mécontentements : on fit des pasquins (écrits satiriques); M. le gouverneur ayant fait punir les coupables, tout fut apaisé. » **(Journ. des Jés.)** M. Robineau prit parti pour la nouvelle Compagnie des Habitants contre les officiers qui la dirigeaient. Le 18 octobre 1651, il dînait chez les Jésuites avec M. de Lauzon, débarqué cinq jours auparavant.

La même année, la Compagnie des Cent Associés lui conférait la charge de grand voyer, sorte de sinécure à l'époque. Puis il devint l'un des officiers du **camp volant** de M. des Musseaux (V. ce nom). Aussi on signale sa présence en 1652, tantôt à l'île de Montréal, à la Petite Nation sur l'Ottawa, surtout aux Trois-Rivières, où rôdaient sans répit les maraudeurs iroquois. A l'automne de 1656, M. Robineau passait en France. Le 26 février suivant, il s'y fit accorder par les directeurs des Cent Associés, « dix arpents de terre de profondeur sur un arpent de large sur le chemin du Cap-Rouge, comme fief mouvant de Québec, avec moyenne et basse justice, le fief devant s'appeler **Bécancour** ». On le créa alors chevalier de l'Ordre de Saint-Michel ou Ordre du roi. Il revint à Québec le 26 août 1657.

Dès lors, on le désignait sous le nom de M. de Bécancour, fief de cette appellation qu'il garda l'espace de 18 années : le 16 novembre 1675, il le vendait à M. Louis Rouer de Villeray (V. ce nom), moyennant la somme de 600 livres.

A l'automne de 1659, il traversa de nouveau l'Océan. Le 18 octobre 1659, en qualité de fondé de pouvoir au Conseil de la N.-Fr., il signait un traité avec Toussaint Guenet, marchand rouennais, et ses associés, s'engageant à former une Compagnie de commerce, qui « seule, à l'exclusion de toute autre, aurait le pouvoir d'envoyer au Canada toutes marchandises, provisions et autres choses nécessaires ». *Le roi ratifia* cette acte, le 20 février 1660. De retour en 1661, M. de Bécancour reprit la mer en 1663. Il se trouva à Paris, lors de la suppression des privilèges des Cent Associés, ainsi que de l'inauguration du gouvernement royal. On sait que Colbert rétrocéda la colonie à la Compagnie des Indes, l'année suivante.

Le 29 mars 1667, cette Compagnie donnait à M. de Bécancour des lettres de provisions pour exercer la charge de grand voyer dans tout le pays de la Nouvelle-France : il fut aussitôt assermenté sur place. Le 7 juillet 1671, M. de La Poterie, son beau-père, lui cédait sa seigneurie de 1647, soit « une lieue et demie le long du fleuve, sur trois lieues de profondeur dans les terres, à prendre depuis le ruisseau de la Roche jusques au Cap-du-Saut, en toute propriété, justice et seigneurie ». Aussitôt, M. de Bécancour, en son nom et au nom de son épouse, renonçait à tous autres droits dans la succession de M. de La Poterie. En mars 1673, il s'établit à Portneuf. Le 23 mars, il obtint de M. de Frontenac les deux petites îles Bouchard, et son frère, M. de Fortelle, lui rétrocéda les grandes.

En 1679, l'intendant Duchesneau, qui n'aimait pas M. de Bécancour, l'accuse de faire la traite, ainsi que La Salle, Dulhut, Bolduc. Le 13 novembre 1680, nouvelle accusation : « Depuis que je suis ici, M. le grand voyer a toujours négligé de faire sa charge : il est venu m'insulter avec un de ses enfants, nommé Villebon. »

Malgré ces plaintes, le roi, en mars 1681, érigeait sa seigneurie de Portneuf en **baronnie.** Le recensement de cette année, après avoir énuméré le personnel, ajoute : « six fusils et six pistolets, une cavale et 22 bêtes à cornes, 60 arpents en valeur et deux censitaires ».

En 1689, le baron réussit à obtenir, en faveur de son fils aîné, la continuation de sa charge de grand voyer. Il mourut à Québec, le 12 décembre 1699, et fut inhumé dans l'église des Récollets. Il avait épousé aux Trois-Rivières, le 16 octobre 1652, Marie-Anne, fille de Jacques Le Neuf de La Poterie et de Marguerite Le Gardeur. La baronne décéda à Québec, le 5 décembre 1702 : elle avait été mère de dix enfants, entre autres :

**Pierre**, né en 1654, deuxième baron de Portneuf;

**Joseph,** né en 1655, sieur de Villebon (V. ce nom);

**René,** né en 1659, troisième baron;

**François-Alexandre,** né en 1663, mort enseigne de la marine;

**Jacques,** né en 1670, sieur de Bécancour;

**Marie-Anne,** née en 1671, entra au monastère des Ursulines;

**Daniel,** né en 1672, sieur de Neuvillette;

**Michel,** né en 1674, sieur des Iles;

**Louise-Catherine,** née en 1676, mariée à François Desjordy de Cabanac (V. ce nom).

Presque tous les historiens ont consigné le nom de M. de Menneval (V. ce nom), dans la filiation des Robineau; on a récemment découvert cette erreur (V. Bull. des Rech. hist., tabl. gén.).

Bibl. — B. Sulte, *Hist. des Can.*, t. IV et V, Montréal, 1881-84; *La Presse*, journ. quotid. de Montréal, 1904; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3e série, Lévis, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PORTNEUF** (René Robineau de Bécancour, 3e baron de) (1659-1726), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine.

Il naquit à Québec, le 3 septembre 1659, et entra dans les troupes du détachement de la marine. Successivement il obtint les grades d'enseigne et de lieutenant. Il remplit plusieurs missions en Acadie sous le gouverneur, M. de Menneval.

Lorsque M. de Frontenac résolut d'attaquer les postes avancés de la Nouvelle-Angleterre, il organisa, au cœur de l'hiver de 1689-90, trois corps expéditionnaires qui devaient fonctionner en campagne simultanément et sur divers centres : le détachement de Montréal, celui des Trois-Rivières, celui de Québec. Ce dernier, composé de 50 Franco-Canadiens et de 60 Abénaquis de la réserve Saint-François-de-Sales, fut placé sous les ordres de M. de Portneuf, lieutenant.

Le 28 janvier 1690, il part de Québec à la tête de sa colonne, avec l'enseigne Augustin de Courtemanche, son cousin. En route vers la baie de **Casco** — où s'élèvent aujourd'hui Falmouth, Cape Elizabeth, Portland, — il opère sa jonction avec la colonne trifluvienne du commandant Hertel. « Cette rencontre lui permit de tenter une entreprise plus considérable, l'assaut du fort de Casco Bay, où s'étaient réfugiés les colons anglais du voisinage. Bien que M. de Frontenac eût bien recommandé de ne point s'obstiner à des sièges où l'on perd du temps et des hommes, M. de Portneuf ne voulut point rentrer à Québec sans avoir, comme M. Hertel, pris une bourgade ennemie. On commença donc les travaux d'approche autour du fort Casco. Sur la fin de juin, après quelques salves de mousqueterie, les assiégés demandaient à capituler. M. de Portneuf, avisé sans doute de l'approche de la flotte de secours, leur refusa le délai qu'ils sollicitaient, mais leur promit la vie sauve. Ses conditions une fois acceptées, il ne put empêcher les Sauvages de massacrer quelques prisonniers, selon leur déloyale habitude; mais on ne saurait en conclure qu'il y eût là, comme l'affirme Francis Parkman **(Count Frontenac),** une violation de la parole donnée. Craignant l'arrivée de renforts, M. de Portneuf se hâta de brûler le fort et de rentrer à Québec. Il y emmenait avec lui le gouverneur Davis et deux filles du lieutenant, qui avait été tué dans l'engagement. Ces prisonniers, en octobre suivant, furent remis en liberté, lors de l'échange des prisonniers avec l'amiral Phipps, après son échec devant Québec.

Promu capitaine, M. de Portneuf était commandant du fort de Chambly en 1725. Il mourut le 5 octobre 1726.

Le 26 juillet 1706, il avait épousé à Montréal Marguerite Daneau de Muy (V. ce nom), décédée en 1772. Elle lui donna douze enfants, entre autres :

**Philippe-René,** baptisé le 13 août 1707, ordonné prêtre le 21 octobre 1731; curé de Saint-Joachim, il fut massacré par les Anglais, le 23 août 1759, étant à la tête de ses paroissiens pour défendre la localité contre les incursions et les déprédations qu'y exerçaient les ennemis;

**Pierre,** baptisé le 19 août 1709, marié (1748) à Marie-Louise Dandonneau (V. ce nom);

**Marguerite,** née en 1712, devint Sœur de la Congrégation et mourut en 1740.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; B. Sulte, *Hist. du Can.*, t. V; Arch. can., Ottawa, vol. II ; Tanguay, *Dict. gén.* aux mots *Robineau et Portneuf*, t. VI et VII; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**PORT-ROYAL,** ainsi nommé par Champlain et durant le Régime français; dénommé **Bassin Annapolis** par Nicholson (1710).

M. de Champlain écrivait dans ses **Voyages,** en 1613, « qu'il entra, le 16 mai 1604, en l'un des plus beaux ports qu'il eût vu en toutes ces côtes, où il pourrait entrer deux mille vaisseaux en sûreté. L'entrée est large de huit cents pas, puis on pénètre dans un port qui a deux lieues de long et une lieue de large; qu'il l'a nommé le **Port-Royal,** où descendent trois rivières, dont il y a une assez grande tirant à l'est, appelée ensuite la rivière de l'**Equille (Dauphin** dans Lescarbot et aujourd'hui **Annapolis),** qui est un petit poisson de la grandeur d'un éplan et qui s'y pêche en quantité : cette rivière a près d'un

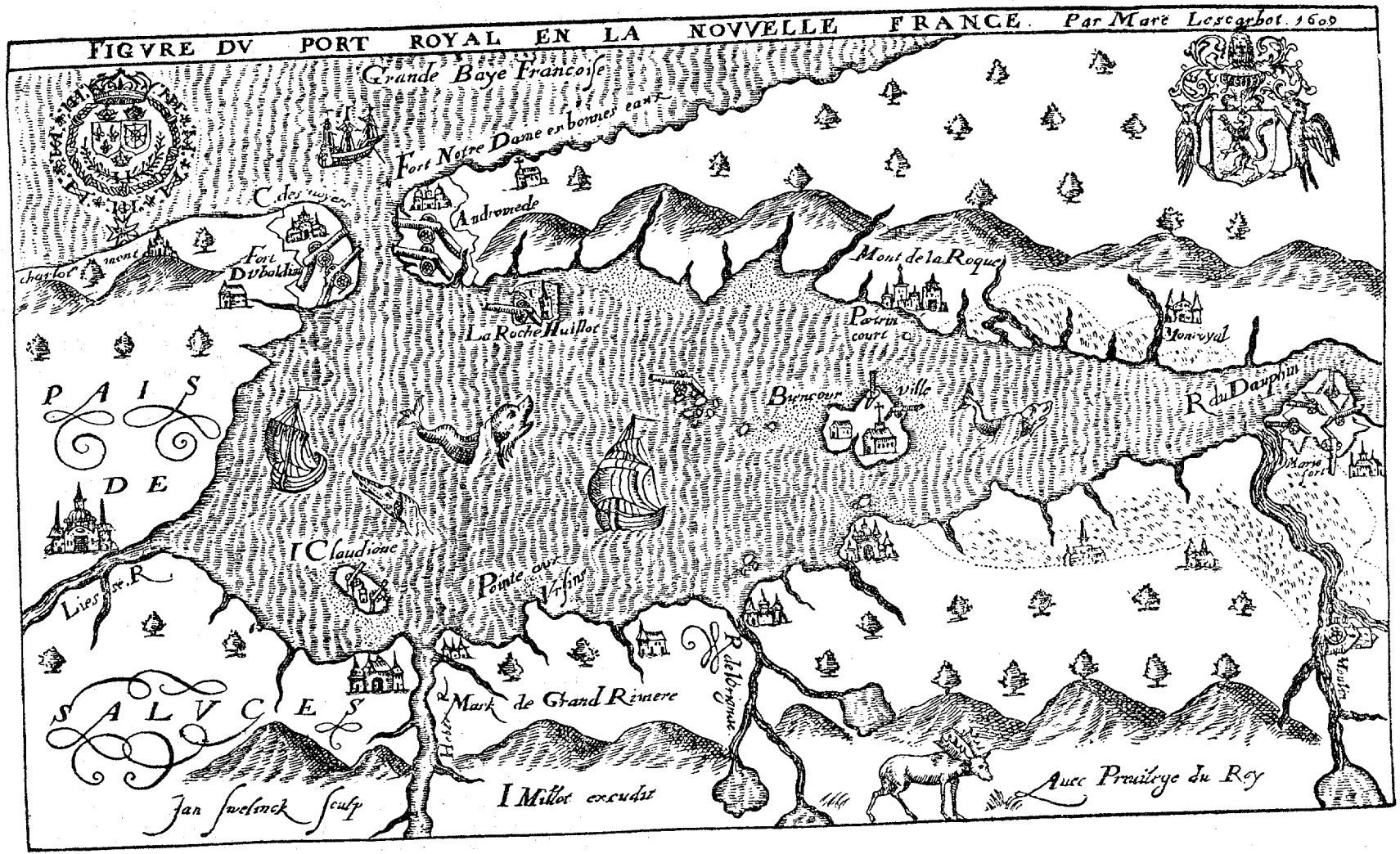
FIGVRE DV PORT ROYAL EN LA NOVVELLE FRANCE. Par Marc Lescarbot. 1609
Grande Baye Françoise
Fort Notre Dame en bonnes eaux
Andromede
Mont de la Roque
Fort Dvbouldin
La Roche Huillot
Portrin court
Monroyal
Barncour
ville
R du Dauphin
PAIS DE
Claudione
Pointe aux Vignes
Lies sor. R
R de Bregnue
Mark de Grand Rivere
SAVVAGES
Auec Priuilege du Roy
Jan Snelinck Sculp
I Millot excudit

quart de lieue de large à son entrée, où il y a une île (**Biencourville** dans Lescarbot; **Ile-aux-Chèvres** dans Denys; **Goat Island** de nos jours), laquelle peut contenir une demi-lieue de circuit, remplie de bois ainsi que tout le reste du terroir; que, dedans le port il y a une autre île distante de la première de près de deux lieues, où il y a une petite rivière qui va assez avant dans les terres et l'a nommée **Saint-Antoine** (fête du saint, le 13 juin, patron du père de Champlain) (île et rivière **Hébert** dans Lescarbot; **Bear Island et River** par corruption, de nos jours); que son entrée est distante du fond de la baie Sainte-Marie de quelque quatre lieues par le travers des bois; que, pour ce qui est de la troisième rivière ce n'est qu'un ruisseau rempli de rochers, où on ne peut monter en aucune façon que ce soit pour le peu d'eau et qu'on a appelée le ruisseau de **La Roche** (aujourd'hui **Deep Brook**) » (V. H. P. Biggar, **Champlain's** Works, t. I).

Continuant son récit, l'auteur ajoute : « En août 1605, le Pontgravé et moi partîmes pour le Port-Royal où nous cherchâmes un lieu propre pour la situation de notre logement. Après avoir bien cherché d'un côté et d'autre, nous ne trouvâmes point de mieux situé qu'en un lieu un peu élevé, devant l'île qui est à l'entrée de l'**Equille** — site de l'établissement du sieur d'Aulnay (1635) et d'**Annapolis Royale** actuelle —; nous fûmes presque en résolution d'y bâtir; mais nous considérâmes qu'eussions été trop engouffrés dans le port de la rivière, ce qui nous fit changer d'avis. Ayant donc reconnu l'assiette de notre habitation être bonne, on commença à défricher le lieu, qui était plein d'arbres et dresser nos maisons : et chacun s'y employa. » **L'habitation,** dont on a conservé le plan, était assise sur la rive septentrionale du bassin dans les limites de la ville de Grandville (N.-E.), desservie par la gare actuelle de Karsdale. « Ce plan, écrit Champlain, était de 10 toises de long et de 8 toises de large, qui font 36 de circuit. A l'orient est un magasin et une belle cave; au nord est le logis du sieur de Monts, élevé d'assez belle charpenterie; autour de la basse-cour les logements des ouvriers; à un coin ouest, une plate-forme où l'on mit quatre pièces de canon, à l'autre vers l'est, est une palissade en façon de plate-forme. » (It. ibid.). Lescarbot appelle l'habitation du nom de **Poutrincourt** qui parut seulement sur sa carte de 1609 et ne fut pas adopté dans la suite.

Au mois d'août 1604, « le sieur de Monts résolut — à l'île Sainte-Croix, où l'on s'était fixé — de renvoyer ses vaisseaux en France, et aussi le sieur de Poutrincourt, qui n'y était venu que pour son plaisir et pour reconnaître le pays et les lieux propres pour y habiter, selon le désir qu'il en avait : c'est pourquoi il demanda au sieur de Monts le **Port-Royal,** qu'il lui donna suivant le pouvoir et commission qu'il avait du roi ». Il renvoya aussi Ralleau, son secrétaire, pour arranger quelques affaires touchant le voyage; départ le 31 août 1604.

En novembre 1613, l'établissement fut rasé par Argall (V. ce nom). L'année suivante, M. de Poutrincourt le restaura sur un plan plus élémentaire. En 1628, le fils de William Alexander en faisait, avec 70 colons d'Ecosse, **Charles Fort** ou le **Scott's Fort,** dont on voit encore les vestiges. En 1632, restitution de l'Acadie à la France; mais en 1636 Charles d'Aunay (V. ce nom) le transporta, avec les colons de La Hève, à cinq milles en amont du fort **Charles** sur la pointe où s'élève aujourd'hui Annapolis. C'est le second **Port-Royal,** pris en 1710 par Francis Nicholson et que nombre d'historiens ont souvent confondu avec le premier, bâti par Champlain et relevé par Poutrincourt. En 1654, il fut pris par Sedgewick (V. ce nom); en 1690, par Phipps; en 1694, attaqué sans succès par Church; en 1707, deux fois par March; en 1710, rendu par Subercaze; en 1744, cerné par les Français et les Sauvages alliés; en 1781, saccagé par les Américains et abandonné.

BIBL. — C.-H. Laverdière, *Les Œuvres de Champlain,* t. I, Québec, 1870; Acadiensis, t. IV; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple,* Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Candide, *Pages Glorieuses,* Montréal, 1927.

**POSTE (La),** administration de l'Etat chargée du transport des correspondances officielles et privées.

I. — Sous le **régime français,** le plus ancien courrier est Pierre Dasilva dit le Portugais, bourgeois de Québec et marié à Jeanne Greslon dit Jolicœur, qui fut mère de quinze enfants. En 1693, les archives de Ville-Marie attestent « que l'on a payé au Portugais pour le transport d'un paquet de lettres de Montréal à Québec : **une livre, soit un franc** ». Le courrier agissait sans mandat officiel. Le 23 décembre 1705, l'intendant Raudot lui délivra « une commission de messager dans toute l'étendue de la colonie », tant pour les lettres officiels que pour celles des particuliers « moyennant 10 sous pour le port à Ville-Marie et autant pour le retour ». Dasilva, décédé en 1717, eut pour successeur son gendre, Jean Morand, auquel l'intendant Dupuy renouvela la commission de messager du roi aux mêmes conditions, le 29 janvier 1727.

Le 20 juillet 1732, M. Hocquart publie une ordonnance « défendant aux particuliers

quart de lieue de large à son entrée, où il y a une île (**Biencourville** dans Lescarbot; **Ile-aux-Chèvres** dans Denys; **Goat Island** de nos jours), laquelle peut contenir une demi-lieue de circuit, remplie de bois ainsi que tout le reste du terroir; que, dedans le port il y a une autre île distante de la première de près de deux lieues, où il y a une petite rivière qui va assez avant dans les terres et l'a nommée **Saint-Antoine** (fête du saint, le 13 juin, patron du père de Champlain) (île et rivière **Hébert** dans Lescarbot; **Bear Island et River** par corruption, de nos jours); que son entrée est distante du fond de la baie Sainte-Marie de quelque quatre lieues par le travers des bois; que, pour ce qui est de la troisième rivière ce n'est qu'un ruisseau rempli de rochers, où on ne peut monter en aucune façon que ce soit pour le peu d'eau et qu'on a appelée le ruisseau de **La Roche** (aujourd'hui **Deep Brook**) » (V. H. P. Biggar, **Champlain's** Works, t. I).

Continuant son récit, l'auteur ajoute : « En août 1605, le Pontgravé et moi partîmes pour le Port-Royal où nous cherchâmes un lieu propre pour la situation de notre logement. Après avoir bien cherché d'un côté et d'autre, nous ne trouvâmes point de mieux situé qu'en un lieu un peu élevé, devant l'île qui est à l'entrée de l'**Equille** — site de l'établissement du sieur d'Aulnay (1635) et d'**Annapolis Royale** actuelle —; nous fûmes presque en résolution d'y bâtir; mais nous considérâmes qu'eussions été trop engouffrés dans le port de la rivière, ce qui nous fit changer d'avis. Ayant donc reconnu l'assiette de notre habitation être bonne, on commença à défricher le lieu, qui était plein d'arbres et dresser nos maisons : et chacun s'y employa. » **L'habitation,** dont on a conservé le plan, était assise sur la rive septentrionale du bassin dans les limites de la ville de Grandville (N.-E.), desservie par la gare actuelle de Karsdale. « Ce plan, écrit Champlain, était de 10 toises de long et de 8 toises de large, qui font 36 de circuit. A l'orient est un magasin et une belle cave; au nord est le logis du sieur de Monts, élevé d'assez belle charpenterie; autour de la basse-cour les logements des ouvriers; à un coin ouest, une plate-forme où l'on mit quatre pièces de canon, à l'autre vers l'est, est une palissade en façon de plate-forme. » (It. ibid.). Lescarbot appelle l'habitation du nom de **Poutrincourt** qui parut seulement sur sa carte de 1609 et ne fut pas adopté dans la suite.

Au mois d'août 1604, « le sieur de Monts résolut — à l'île Sainte-Croix, où l'on s'était fixé — de renvoyer ses vaisseaux en France, et aussi le sieur de Poutrincourt, qui n'y était venu que pour son plaisir et pour reconnaître le pays et les lieux propres pour y habiter, selon le désir qu'il en avait : c'est pourquoi il demanda au sieur de Monts le **Port-Royal,** qu'il lui donna suivant le pouvoir et commission qu'il avait du roi ». Il renvoya aussi Ralleau, son secrétaire, pour arranger quelques affaires touchant le voyage; départ le 31 août 1604.

En novembre 1613, l'établissement fut rasé par Argall (V. ce nom). L'année suivante, M. de Poutrincourt le restaura sur un plan plus élémentaire. En 1628, le fils de William Alexander en faisait, avec 70 colons d'Ecosse, **Charles Fort** ou le **Scott's Fort,** dont on voit encore les vestiges. En 1632, restitution de l'Acadie à la France; mais en 1636 Charles d'Aunay (V. ce nom) le transporta, avec les colons de La Hève, à cinq milles en amont du fort **Charles** sur la pointe où s'élève aujourd'hui Annapolis. C'est le second **Port-Royal,** pris en 1710 par Francis Nicholson et que nombre d'historiens ont souvent confondu avec le premier, bâti par Champlain et relevé par Poutrincourt. En 1654, il fut pris par Sedgewick (V. ce nom); en 1690, par Phipps; en 1694, attaqué sans succès par Church; en 1707, deux fois par March; en 1710, rendu par Subercaze; en 1744, cerné par les Français et les Sauvages alliés; en 1781, saccagé par les Américains et abandonné.

BIBL. — C.-H. Laverdière, *Les Œuvres de Champlain,* t. I, Québec, 1870; Acadiensis, t. IV; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple,* Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Candide, *Pages Glorieuses,* Montréal, 1927.

**POSTE (La),** administration de l'Etat chargée du transport des correspondances officielles et privées.

I. — Sous le **régime français,** le plus ancien courrier est Pierre Dasilva dit le Portugais, bourgeois de Québec et marié à Jeanne Greslon dit Jolicœur, qui fut mère de quinze enfants. En 1693, les archives de Ville-Marie attestent « que l'on a payé au Portugais pour le transport d'un paquet de lettres de Montréal à Québec : **une livre, soit un franc** ». Le courrier agissait sans mandat officiel. Le 23 décembre 1705, l'intendant Raudot lui délivra « une commission de messager dans toute l'étendue de la colonie », tant pour les lettres officiels que pour celles des particuliers « moyennant 10 sous pour le port à Ville-Marie et autant pour le retour ». Dasilva, décédé en 1717, eut pour successeur son gendre, Jean Morand, auquel l'intendant Dupuy renouvela la commission de messager du roi aux mêmes conditions, le 29 janvier 1727.

Le 20 juillet 1732, M. Hocquart publie une ordonnance « défendant aux particuliers

d'aller à bord des vaisseaux en rade réclamer leur courrier de France et aux officiers de marine de les livrer aux requérants montés à leur bord; ceux-ci descendus à terre distribueront les lettres aux maisons bourgeoises, soit de négociants, soit de personnes en charge ». Cette ordonnance n'a trait qu'au courrier transatlantique, concernant Québec à peu près exclusivement; c'est de là que les courriers locaux les transportaient en amont jusqu'à Ville-Marie.

II. — En 1710, le gouvernement de Londres promulgua la loi du **Service postal**, dans les colonies d'Amérique, et entre elles et avec la métropole. Point d'affranchissement encore, mais les frais de port, ainsi établis : New-York à Philadelphie (9 d.) ou à Boston (1 sh.) soit pour une distance au-dessous de 60 milles (4 d.) et au-dessus jusqu'à 100 milles (6 d.); le poids d'une lettre, réduit à une once au plus; mais une lettre de trois feuilles distinctes coûtait 96 sous de notre monnaie.

En 1760, organisation à Londres du **Ministère des Postes**, avec des **sous-ministres** à l'étranger. L'Amérique britannique est divisée en un district méridional et un septentrional, ayant chacun son **délégué** (deputy). En 1763, Benjamin Franklin, qui détenait ce mandat depuis dix ans, note dans son **Journal** qu'il encaisse des recettes trois fois supérieures à celles d'Irlande. Aussi il s'empresse de venir installer des bureaux de poste à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec; il nomme délégué pour la colonie Hugh Finlay, juge de paix, venu d'Ecosse en 1760 et conversant bien en français. Déjà le chemin du roi sur la rive nord a servi aux courriers avec des postes de relai, à chaque 9 ou 10 milles. Finlay engage leurs services, à raison de 12 sous par lieue. De plus, le courrier de Montréal-New-York — par le lac Champlain et l'Hudson, — est hebdomadaire, combiné de façon à coïncider avec le départ mensuel de la malle pour l'Angleterre. En 1765, le tarif postal est fixé officiellement : lettre de Montréal-Québec (85 d. 12 sous); lettre des deux aux Trois-Rivières (65 d. 12 sous); lettre des deux à New-York (1 sh. 25 ou 4 d. 33 sous). En 1775, ce dernier service est interrompu, l'espace de huit années. En 1784, Finlay tente l'essai d'un courrier à Halifax; trajet de sept semaines, au lieu de dix jours à New-York.

En novembre 1783, on restaure les relations postales entre Falmouth et New-York, puis Halifax en 1788. L'immigration loyaliste fait ouvrir des bureaux en N.-E. et au N.-B.; et aussi bien, dans l'Ontario, de Lachine à Windsor (1789); mais durant quinze ans encore, le courrier régulier voyage en raquette. Niagara et les extrémités de la péninsule ne sont guère bien desservies que vers 1801.

A partir de 1800, le capitaine des voiliers transatlantiques privés annonçait au public le jour du départ pour l'Amérique; il chargeait par lettre un denier (penny : 2 sous) pour le port d'arrivée, d'où la poste la transportait au destinataire sur nouveaux frais; plus tard, on doubla ce tarif. Vers 1820, l'Etat établit une ligne de vaisseaux rapides de Liverpool à New-York; de ce port, le courrier était dirigé sur le Bas et le Haut-Canada. L'affranchissement légal par lettre était à cette époque : Londres à Halifax ou à Québec (92 sous); à Montréal (96); à Kingston (1 dollar 04); à Toronto (1-12); à Amherstburg, le terminus (1.25). Si le transport océanique est fait par bateau privé, mais organisé par la poste quand même, le prix est réduit respectivement de 26 sous. Si le courrier aboutissait à un port américain, sans l'intervention du ministère postal anglais, le tarif pour ces localités était : 47; 31; 47; 41; 61 sous.

En 1821, la Chambre du Haut-Canada constitue un comité chargé d'examiner les droits de la métropole et des Provinces; le docteur William Warren Baldwin en devint le président. Après de minutieuses investigations, le comité conclut son rapport en affirmant que « **le système postal** s'est développé en dehors de toute sanction légale, et qu'il convient de légiférer en faveur de l'appropriation de ses revenus aux dépenses de la voirie ». En 1827, la Chambre du B.-C. adopte les mêmes réclamations. En 1831, le receveur-buraliste de Québec exige le même tarif des journaux et des lettres; c'était créer une situation intolérable : en trois ans, il encaissa 9.600 liv. sterling et voulut doubler le nombre des bureaux. Ces scandaleuses concussions inspirèrent le fameux rapport de Lord Durham : système postal, exclusivement **colonial**. En 1839, M. Thompson s'en empara lui-même et chargea une commission de trois hommes compétents d'organiser son plan : Stayner, Dowling, Davidson firent leur rapport, le 31 décembre 1841.

Sous l'Union, règne encore le même procédé : Bureau colonial des Postes à Londres avec un délégué à Québec, tous deux se partageant les émoluments éventuels très élevés, qui émergent du service par mer et de l'intérieur. En 1840, en effet, le port d'un shelling et quelques sous entrave les correspondances fréquentes. Le 16 août 1842, la nomination du sous-ministre est affectée de droit au gouverneur; en 1843, la base du tarif est en raison du poids et non de feuilles de papier : le port des journaux à l'intérieur est porté à 2 sh. 10 sous par abonné, durant l'année : en

1845, réclamations générales contre ce système; mais Londres ne veut céder là, comme pour tout le reste, qu'à la force morale et à la résistance opiniâtre. En juin 1846, lord Clasiricarde inaugure des règlements satisfaisants : franchise de passage à travers les Provinces maritimes; chacune garde le tarif de lettres non affranchies; légère taxe pour le courrier dirigé à Londres, enfin organisation d'un comité d'études et d'un comité général sous la présidence du gouverneur. En 1849, une loi confère le contrôle des Postes aux Chambres provinciales. En 1851, il y a dans le Cabinet un **Maître général** : aussitôt les bureaux se multiplient, en raison du timbre de six sous et, en 1855, ils émettent des mandats. Le transport du courrier est facilité par terre et par mer : sir S. Cunard a inauguré sa ligne en 1838.

Lors de la Confédération en 1867, la Province dénombrait 2.333 bureaux rapportant $ 914.784 et obérés d'une dette de $ 9.536; la N.-E. en avait 630, avec 51.769 de recettes et 26.037 de dettes; le N.-B., 433 bureaux avec 50.714 de recettes et 16.500 de dettes.

La création du **Ministère des Postes** allait transformer ces chiffres. Le Maître général commença par opérer des réductions sur le poids, l'affranchissement des lettres et des journaux : à l'intérieur, de 5 sous à 3 par demi-once; en 1870, à destination des E.-U., de 10 à 6 sous; de la Grande-Bretagne, de 12 et demi à 6 sous. En 1875, une convention avec les E.-U. abaissa le tarif réciproque à 3 sous. En 1878, adhésion du Canada à l'Union Postale avec affranchissement de 5 sous par demi-once : ce tarif fut maintenu jusqu'en 1915, date à laquelle la taxe de guerre d'un sou fut imposée sur toutes les lettres affranchies, cartes et mandats-poste. Dans la suite, l'affranchissement pour l'Angleterre fut élevé à 4 sous par once et pour les pays de l'Union Postale à 10 sous et à 5 sous par once supplémentaire.

Le port à 2 sous a été remis en vigueur pour les lettres à destination du Canada, des E.-U., de Terre-Neuve, le 1er juillet 1926, à destination de l'Angleterre et des pays de l'Empire, le 25 décembre 1928, de la France en avril-mai 1929.

Outre les différentes branches administratives du ministère, le pays est divisé en 15 districts, confié chacun à un surintendant. Le système de distribution rurale, inauguré le 10 octobre 1908, fut limité aux routes à diligence, les personnes habitant sur le parcours déposant leurs lettres dans les boîtes et y recevant leur correspondance. Le 1er avril 1912, le bénéfice de la distribution fut étendu aux ruraux, situés dans un rayon d'un mille et demi de ces routes. Les facteurs ruraux sont chargés de la vente des timbres, de l'émission et du paiement des mandats. Il y a environ 900 routes ainsi organisées, 25.000 boîtes aux lettres, en 1912; en 1928, 3.833 routes, 204.693 boîtes rurales. La même année, les recettes générales se répartissent par Province, comme il suit : Prince-Edouard, $ 144.550; N.-E., 1.288.670; N.-B., 1.260.495; Québec, 6.743.230; Ontario, 14 millions 192.841; Man., 4.259.522; Sask., 2.975.280; Alta, 2.203.904; Col., 2.542.240; Yukon, 12.598; total : 30.524.330. Mais les dépenses sont montées à 32.379.196, soit un déficit de 6.850.041 dollars.

Les services auxiliaires comportent l'émission des bons et mandats et la caisse d'épargne, lesquels appellent un grand nombre d'employés et requièrent le maniement de sommes considérables. En 1928, dans 5.923 bureaux émetteurs, on a délivré 17.505.563 mandats, de la valeur de 200.773.403 dollars : de cette somme, 177.880.036 étaient payables au Canada et 22.893.367 en d'autres pays. La valeur des timbres, cartes, etc., vendus en 1928, s'élève à 26.200.776 dollars et les recettes s'énumèrent à 7.467.611. Les subsides, les subventions, les transports additionnés atteignent la somme de $ 14.226.530.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

**POTHIER** (Jean-Baptiste-Toussaint) (1771-1845), marchand de pelleteries, membre des Conseils législatif et exécutif.

Etienne Pothier dit Laverdure, né en 1648, fils de Pierre et de Marie d'Anbouet, de Conflans (Seine-et-Oise), épousa à Québec (9 septembre 1670), Michelle de La Haye, fille de François et de Nicole d'Eperon, de Saint-Etienne de Rouen. Ils eurent cinq enfants, entre autres Toussaint. Celui-ci épousa à Montréal (1er déc. 1703) Marguerite Thunay; leur fils, nommé aussi Toussaint, se maria (3 mai 1734) à Geneviève Hervieux, dont l'un des fils, Louis-Toussaint, s'unit (28 avril 1769) à Louise Courault. De ce mariage naquit à Montréal, le 16 mai 1771, Jean-Baptiste-Toussaint.

Il commença de bonne heure le commerce des fourrures, où son père s'enrichit, car il fut l'un des fondateurs de la **Compagnie du Nord-Ouest.** Devenu riche à son tour et propriétaire des seigneuries de Lanaudière, de Carufel et autres lieux, il songea à ériger un manoir sur le cours de la rivière Maskinongé et en inaugura les travaux en 1811. L'année suivante, il organisait un corps de **voyageurs** canadiens pour la défense des Lacs. En 1825, il est élu commissaire pour la construction du canal de Lachine. Il est membre successi-

vement du Conseil législatif (1824-38), du Conseil spécial (1839-41); puis il devient arbitre pour le partage du revenu des douanes entre le Bas et le Haut-Canada et commissaire pour l'exploration des terres, situées entre l'Ottawa et le Saguenay. Il sut trouver des loisirs pour s'intéresser aux études scientifiques et il fut l'un des fondateurs et des bienfaiteurs de la **Société d'Histoire naturelle de Montréal**, qui existe encore de nos jours.

M. Pothier épousa, le 10 janvier 1820, à Montréal, Anne-Françoise Bruyères, fille mineure de feu Ralph-Henri, ancien lieutenant-colonel des ingénieurs royaux, et de Jeanne Dunbar. Il mourut le 21 octobre 1845.

Bibl. — E.-Z. Massicotte, *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

**POUCHOT** (Pierre) (1712-67), ingénieur militaire au régiment Béarn, capitaine, chevalier de Saint-Louis, commandant, auteur de **Mémoires**. — Il signait Pierre Pouchot de Maupas.

Né à Grenoble le 9 avril 1712, il entra dans l'armée à titre d'ingénieur volontaire en 1733, et fut attaché au régiment Béarn, l'année suivante. Il servit avec crédit sur les champs de bataille d'Italie, des Flandres, d'Allemagne et d'Autriche. Vers 1746, on le promut capitaine et on le décora de la croix de Saint-Louis.

En 1755, il accompagna son régiment au Canada et prit part sans doute à l'engagement du lac George, où Dieskau fut battu par le colonel Johnson (V. ce nom). Au printemps de 1756, M. de Vaudreuil ordonna au bataillon Béarn de rejoindre le poste de Niagara, où il avait fait reconstruire les fortifications sous la direction du capitaine-ingénieur Pouchot. Le 12 août, il seconde Desandrouins (V. ce nom) dans l'ouverture des tranchées devant Chouaguen : il devait être le guide de l'attaque des trois forts. Après la victoire, il écrit dans ses **Mémoires** que « les agrès réservés pour former une marine furent enlevés par les régisseurs et n'ont plus reparu pour le service. Il y avait une très grande quantité de thé : on ne laissa guère pour le roi que ce qui était difficile à emporter ». Le marquis de Montcalm affirme dans sa correspondance que le capitaine Pouchot fut fort regretté de la garnison de Niagara.

M. Pouchot occupait à la bataille de Carillon sa place et son rang de capitaine : il a laissé le récit détaillé de la terrible lutte et de la glorieuse victoire. C'est lui qui commanda le feu, quand les ennemis, croyant voir un drapeau parlementaire, s'étaient approchés du retranchement : 300 Anglais tombaient foudroyés à bout portant.

Au mois d'avril 1759, M. de Vaudreuil détache M. Pouchot à la Présentation pour fortifier la place, surveiller le lac Ontario, transporter 450 hommes à Niagara, s'attacher les Iroquois qui l'avaient adopté et surnommé **le milieu des bonnes affaires**. En se séparant du marquis à Montréal, M. Pouchot, lui dit : « Mon général, il y a apparence que nous ne nous reverrons plus qu'en Angleterre. » Le 25 avril, il fait voile pour Niagara, précédé de M. de Montigny, qui avait 30 bateaux chargés de matériel. Il y avait en juillet moins de 500 hommes. M. de Vaudreuil lui en donnait le commandement avec instruction d'envoyer une partie de ses forces à M. de Ligneris au fort Machault, pour essayer de regagner la Belle-Rivière : funeste disposition, car au lieu de concentrer la défense, on cherchait une offensive téméraire.

En effet, M. de Montigny conduisit un détachement pour reprendre le fort Du Quesne. Vers la fin de juin, une armée de 5.000 Anglo-Américains et de 900 Iroquois, que Sir Johnson avait gagnés à son drapeau, remontait la rivière Oswego, sous les ordres de Prideaux (V. ce nom) avec Johnson comme second. Ayant laissé 1.500 hommes à Oswego sous le colonel Haldimand, afin d'y rebâtir les forts détruits en 1756, il s'embarque pour Niagara, où il arrive le 6 juillet. Aussitôt le commandant Pouchot fait rappeler M. de Montigny, l'avertissant d'amener les autres forces de Détroit, des Illinois, de Machault. Du 9 au 22, les Anglais cernaient la place de retranchements; puis ils tombèrent sur les renforts attendus; combat sanglant où sont blessés de Ligneris, Aubry, de Montigny, Marin, etc., et faits prisonniers : Pouchot dut capituler le 25 juillet avec ses 350 hommes valides. Il obtint de sir Johnson les conditions les plus honorables et les honneurs de la guerre.

Ayant été échangé comme prisonnier, M. Pouchot alla commander au fort Lévis (V. ce mot); il opposa, en 1760, à l'armée d'Amherst marchant sur Montréal une vigoureuse résistance.

Après son retour en France, il alla servir à l'île de Corse, où il fut tué le 8 mai 1767. En 1781, on a publié à Yverdon en Suisse trois volumes de **Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale par Pouchot.**

Bibl. — A. Doughty, *Capt. Knox's Journ.*, 3 vol., Toronto, 1916; Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1902 et 1911; *Nova Francia*, revue, Paris, mai-juin 1929.

**POULHARIEZ**, officier français, nommé capitaine des grenadiers dans le Royal Rous-

sillon, le 18 décembre 1755, et lieutenant-colonel en 1759.

Après l'affaire de Chouaguen, M. de Vaudreuil confia à son frère, M. de Rigaud, le plan d'une expédition d'hiver dont les Canadiens étaient coutumiers. A ce détachement, il joignit un seul détachement français, celui de M. de Poulhariez, capitaine des grenadiers, et, dans la circonstance, placé à la tête des piquets de réguliers; et il lui intima des instructions spéciales que le capitaine devait exécuter. Le parti n'eut pas occasion de marcher à l'ennemi.

Au lendemain de la prise de **William-Henry** (V. ce nom), M. de Montcalm renvoya au fort **Lydius** (Edouard) tous les prisonniers anglais, avec une escorte de 250 hommes commandée par M. de Poulhariez.

En 1759, M. de Poulhariez se distingua dans toute la campagne du Saut-de-Montmorency, avec beaucoup de bravoure et un dévouement héroïque. Vers la fin, à l'heure où survient la surprise des Plaines d'Abraham, Montcalm dépêcha son aide de camp Johnstone à M. de Poulhariez pour lui enjoindre d'envoyer toute la gauche du camp de Montmorency sur les Plaines, moins 200 hommes. En effet, Johnstone rencontre M. de Poulhariez au ravin de Beauport et lui transmit l'ordre; et il porta alors d'autres messages aux autres quartiers. Au retour, M. de Poulhariez lui fit répéter l'ordre de Montcalm. Johnstone le répéta. Alors le lieutenant-colonel de Royal-Roussillon lui montra un ordre écrit, signé « Montreuil », que M. de Lotbinière venait de lui remettre de la part de M. de Vaudreuil : « Pas un homme de la gauche ne devait bouger du camp! » Johnstone insista. Et rien n'aboutit, sinon à la défaite imputable à M. de Vaudreuil, qui n'avait jamais commandé une armée, ni porté une arquebuse.

Bibl. — *Knox's Hist. Journ.*, Toronto, 1916; Th. Chapais, *Le Marq. de Montcalm*, Québec, 1911.

**POUTEOUTAMIS** ou **Potawatamink**, « gens de la place du feu », tribu de la nation algonquine, voisine des Puants, réfugiée chez les Sauteux.

En 1616, ils habitaient sur les rives occidentales du lac Huron. En 1670, selon le récit du Père Allouez (V. ce nom), quatre nations y font leur résidence : les Puants, presque réduits à rien ayant été exterminés par les Illinois; les Pouteoutamis, les Osakis et ceux de la Fourche. Le missionnaire peint leurs mœurs, leur caractère, leurs usages : « il les trouve très bien disposés, témoignant très bonne volonté ».

Dans la suite, la tribu émigra vers la rivière Milwaukee, à Chicago, à la rivière Saint-Joseph, sur presque tous les territoires occupés jadis par les Miamis. Elle se montra jusqu'à la fin la fidèle alliée des Français, et, en 1763-65, furent les premiers à suivre la voix de Pontiac. En 1775, ils prirent les armes contre les Etats-Unis et continuèrent les hostilités jusqu'au traité de Grenville en 1795. De même en 1812; ils ne signèrent la paix qu'en 1815.

Sous la poussée des nouveaux colons, ils vendirent leurs terres pièce par pièce, entre 1836 et 1841, se retirant au delà du Mississipi. Un bon groupe de familles de l'Indiana ne céda qu'à la force armée : une partie se réfugia près du lac Sainte-Claire. En 1846, un autre essaim se fixa au Kansas; puis à Oklahoma, où la tribu survit encore. Tous ces groupes atteignent le chiffre de 2.560. La nation ne compta jamais plus de 3.000 âmes.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 72; *Handbook of Indians*, Ottawa, 1913.

**POUTRINCOURT** (Jean de Biencourt, sieur de) (1557-1615), écuyer, baron, chevalier, gentilhomme, maître de camp, seigneur de Port-Royal, gouverneur. — **Biencourt** et **Poutrincourt**, hameaux et fiefs dans le Vimeu en Picardie.

1. **Famille.** — Florimond de Biencourt, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Mauvis et autres lieux, homme d'armes de Claude de Lorraine, duc de Guise, maître d'hôtel de François Ier (1532), plus tard de Henri II son fils, gouverneur du duché d'Aumale, ambassadeur qui négocia (1549) le mariage de François, fils du duc de Guise, avec Anne d'Este, décédé en 1756, épousa Jeanne, fille de Jacques de Salazar de Saint-Allais, seigneur de Marcilly et tué à Pavie (1525), et de Jeanne de Saint-Simon. De cette union naquirent neuf enfants : Louis, qui fut page de Henri II; Jacques, seigneur de Poutrincourt et autres lieux; Charles, seigneur de Guibermesnil, tué à Montcontour (1569); Claude, qui essaya la vie religieuse; Antoinette, Jeanne, Anne, Françoise.

Jean, le quatrième, baron de Saint-Just, né vers 1557, seigneur de Biencourt (Somme), se maria (1590) à Claude, fille d'Isaac Pajot seigneur de Guibermesnil, bourgeois de Paris, et de Catherine Gaudé, lui cédant le même jour la moitié de ses biens. Il était alors chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, maître de camp de six compagnies d'hommes à pied. Bien que catholique, il participa activement aux batailles de la Ligue à côté de Henri de Navarre, qui l'honorait de son amitié (V. Couillard Després, **loc. cit**).

2. **Départ de France.** — En 1603, le baron adhéra aux propositions de son ami de Monts, « voulant voir le pays afin de l'habiter », dit Champlain, « et d'y établir sa famille et sa fortune », écrit Lescarbot. Parti du Havre le 7 avril 1604, parvenu à La Hève le 8 mai, « il trouva à son gré, en septembre, le lieu du **Port-Royal**, le demanda avec les terres y continentes au sieur de Monts qui l'octroya, à condition que, en deux ans, il s'y transportât avec plusieurs autres familles ». Le baron retourne en France, laissant armes et munitions de guerre à l'île Sainte-Croix (V. ce mot) comme gage de la bonne volonté d'y revenir; mais son vaisseau faillit périr deux fois sur les côtes acadiennes. M. de Monts, rentré en France en 1605, accorde au baron des lettres de confirmation, afin d'y établir le nom chrétien et français, tant que son pouvoir s'étendra; il le constitue son lieutenant-général en Acadie.

3. **Deuxième voyage (1606-07).** — Tous les préparatifs terminés, le 13 mai 1606, le seigneur s'embarque à La Rochelle sur **le Jonas**, accompagné de Marc Lescarbot, de Louis Hébert, de toute une équipe d'artisans et de laboureurs qu'il a engagés à raison de 20 sous par jour. Le 27 juillet, le voilier entre dans le bassin. Aussitôt, commencent le labourage et l'ensemencement des céréales et des plantes potagères, qui réussirent à merveille. Le 5 septembre, M. de Poutrincourt se décide à explorer les régions avoisinantes jusqu'au bassin des Mines; ensuite le long du littoral, malgré l'avis contraire de Champlain (V. ce nom), jusqu'à Malebarre au Cap Cod actuel; il est de retour, le 14 novembre, au manoir, où l'hiver se passe au **Théâtre de Neptune** et dans l'**Ordre du Bon Temps**. Le chef Membertou (V. ce nom) et ses Micmacs sont traités en amis fidèles. Le 24 mai 1607, M. Chevalier, Malquin, apporte la nouvelle de la révocation du monopole de la **Société de Monts** : c'était la ruine des projets du baron qui affirma aussitôt que, « quand il devrait venir tout seul avec sa famille, il ne quitterait point la partie ». Il fallut songer à tout laisser, après une dernière visite au fond de la baie française, où l'on nomma un cap **Poutrincourt**, devenu ensuite cap **Fendu** (Split). Ayant confié la garde de tout à Membertou, meubles, immeubles, bétail, et arraché avec la racine seigle, froment, chanvre comme beaux spécimens de culture, le seigneur fit monter le personnel sur trois barques jusqu'à Canseau, d'où **le Jonas** appareillait, le 3 septembre, pour faire escale au petit port de Roscoff en Finistère le 28 du mois, passer de là à Saint-Malo, au Mont-Saint-Michel, et entrer en rade de Honfleur. Rendu à Paris, il présenta au roi les fruits de la terre et cinq outardes. Henri IV renouvela à M. de Monts le privilège du castor pour 1608-09; le calviniste, de concert avec Champlain, porta ses desseins vers le Saint-Laurent, pays des fourrures. Et le seigneur de Port-Royal se trouva seul, sans grand crédit ni fortune; il passa deux ans et demi à s'assurer des associés.

4. **Troisième voyage (1610-11).** — Le roi consent alors à ratifier la possession de la seigneurie et à lui verser 2.000 liv. annuellement, à condition d'emmener deux Jésuites missionnaires. Le baron venait de s'associer avec M. de Sicoine, gouverneur de Dieppe, et avec deux marchands huguenots, Dujardin et Duquesne. Pour ne pas froisser ces religionnaires, il s'assura le ministère de l'abbé Fléché (V. ce nom). Le 25 février 1610, le voilier appareille de Dieppe, ayant à bord Thomas Robin, fils du gouverneur, Charles de Biencourt et Jacques de Salazar, fils du baron, Louis Hébert, Belot de Montfort, M. de Jouy, Claude de La Tour et son fils Charles, un groupe d'artisans. Plusieurs historiens affirment encore aujourd'hui que la baronne et M^me^ Hébert accompagnaient leurs époux; l'assertion paraît inexacte, car le Père Biard (V. ce nom) écrira en 1612 « qu'il n'y a au manoir que la famille de M. de Poutrincourt; vingt en tout sans compter les femmes ». Ni le Jésuite, ni Lescarbot ne mentionnent le nom de ces femmes, qui étaient celles d'artisans ou des domestiques; les enfants du baron et de l'apothicaire étaient trop jeunes à cette époque pour permettre à leurs mères de courir les hasards de la mer vers une colonie en souffrance : le mot « famille » désigne seulement le baron et ses deux fils adolescents.

En débarquant, les premiers jours de juin, le seigneur constate avec admiration et stupeur que tout se trouve dans le même état qu'au départ, sauf les avaries aux toitures : Membertou a été un honnête gardien. Celui-ci et les siens, au nombre de vingt et un, sont préparés au baptême en trois semaines; M. Fléché en fait la cérémonie le 21 juin; plus une centaine d'autres dans la suite. Ce procédé hâtif appela plus tard la censure des théologiens de la Sorbonne. Le 8 juillet, le seigneur renvoie en France son fils Charles — que M. Biggar appelle **Saint-Just** — Thomas Robin, en quête de provisions et de colons. En les accompagnant jusqu'à La Hève, il céda au retour le gouvernail à un matelot qui, surpris d'un coup de vent au cap Fourchu, mena l'embarcation en haute mer durant six jours, avant d'aborder à l'île Sainte-Croix : après cinq semaines, on désespérait de le revoir à Port-Royal. **Le Jonas** n'étant pas de retour en novembre, il fallut mettre à

la ration le personnel et les Sauvages. Le bâtiment **la Grâce-de-Dieu** n'entrait au bassin que le 22 mai 1611, après quatre mois de traversée et ayant forcément consommé une grande partie des provisions. Il amenait deux missionnaires, les Pères Biard et Massé. Devant la pénurie des aliments, M. de Poutrincourt alla, accompagné du premier Père, rançonner, en sa qualité de seigneur, des voiliers rochelais et malouins, à l'île du Grand Manan, et rendre justice aux Sauvages dont un Honfleurois avait tué une de leurs femmes et un autre ravi une de leurs filles. Le Père implora pour ce dernier la clémence du seigneur et obtint sa grâce, mais aussi une honnête remontrance du juge « qui le pria de lui laisser sa charge, espérant aller aussi bien en paradis avec son épée que lui avec son bréviaire ». Le 11 juillet, M. de Poutrincourt alla se ravitailler en France, laissant le gouvernement à son fils avec 22 personnes, y compris les Jésuites. A Paris, au lieu de réussir à recueillir des fonds, il achève d'épuiser les siens. Force lui fut donc de s'adresser à M^me^ de Guercheville, qui lui offre 1.000 écus, en participant à la fois à la traite, à la pêche et à une portion des terres : cette dernière clause amena la rupture.

5. **Quatrième voyage (1614).** — Poursuivant ses démarches, le baron s'associe à des marchands de La Rochelle, qui équipent un voilier de 70 tonneaux, lequel appareille le 31 décembre 1613 et parvient à destination le 27 mai 1614. L'œuvre du pirate Argall (V. ce nom) avait tout ruiné, le moulin de la rivière Dauphin excepté. Le manoir fut remplacé par une bicoque fort modeste, à l'usage de Charles de Biencourt et de Charles de La Tour. Marc Lescarbot a transmis « la plainte du sieur de Poutrincourt devant le juge de l'amirauté de Guyenne au siège de La Rochelle, le 18 juillet 1614 »; elle est un acte d'accusation contre le Père Biard, qui aurait conduit les Anglais devant Port-Royal.

Par un acte conservatoire du 9 mars 1613, le baron avait consenti à la séparation de biens avec son épouse. Le 3 mai 1614, on vendit sa seigneurie de Guibermesnil. Au retour de l'Acadie, il se retira en sa baronnie de Saint-Just. Survint alors le soulèvement excité par le prince de Condé : le baron reçut ordre de Sa Majesté de s'emparer de Méry-sur-Seine, à cinq lieues de son manoir, et de Château-Thierry, où le prince tenait sa garnison. Il réunit 300 volontaires, soldats et paysans, tandis que le marquis de Vieuville, avec un plus fort contingent, forçait à capituler Lameth, lieutenant de Condé. Au moment de la reddition, le sieur de Poutrincourt persista quand même à attaquer et entra ainsi en conflit avec les troupes du marquis. Dans la bagarre, il tombe mortellement frappé, ainsi que son fils de Salazar, le 5 décembre 1615. En octobre 1608, Lescarbot avait obtenu pour lui, par une lettre en latin, la bénédiction du pape Paul III; puis il composa deux épitaphes en sa mémoire. Enfants :

**Charles,** sieur de Biencourt, son fils aîné, demeure en Acadie;

**Jean,** décédé en 1611; **Jacques** de Salazar (1615);

**Jeanne,** mariée à Charles Vion, seigneur de La Faye;

**Marie,** mariée à Jacques Dubourg, seigneur de Marolles, puis à Charles L'Huillier, seigneur de Saint-Mesmin et de Coulanges;

**Claudine,** mariée à Pierre L'Huillier, puis à Charles Gaulthier.

La **croix de Poutrincourt,** érigée par ses soldats qui le chérissaient rappelle encore à Méry la mémoire du baron. M. H. P. Biggar a découvert récemment deux documents concernant les détails du siège de Méry et la fin du brave commandant (V. **op. cit.**).

Bibl. — Grant et Biggar, *Œuvres de Lescarbot,* éd. Champlain, 3 vol., Toronto, 1905; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.,* Paris, 1895; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple,* ib., t. I, 1922; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.,* t. I, 1913.

**POWER** (Michael) (1804-47), prêtre, curé, premier évêque de Toronto.

Mgr M. Power.

Ses parents, originaires de Waterford en Irlande, émigrèrent en Nouvelle-Ecosse. Leur fils naquit à Halifax, le 17 octobre 1804, et

fit ses études au séminaire de Montréal, où il fut ordonné en 1827, par Mgr Dubois, évêque de New-York. Successivement missionnaire à Drummondville (1827-31), curé de Montebello sur les rives de l'Ottawa (1831-33), puis à Sainte-Martine et à Laprairie, il fut fait vicaire général de Montréal. Il accompagna Mgr Bourget dans son voyage en Europe, en 1840-41.

Préconisé et sacré évêque le 8 mai 1842, il amena Mgr de Montréal à remettre aux Jésuites la paroisse de Laprairie. En octobre, il réunit un synode à Toronto, qui comptait 19 prêtres en tout. Ce synode décréta la consécration du diocèse au Sacré-Cœur et l'érection d'un établissement à Sandwich. L'évêque acquit pour 1.800 liv. st. un terrain pour y bâtir la cathédrale, un presbytère, un couvent. En 1847, dans un voyage en Europe, il réussit à ramener d'Irlande cinq Religieuses de Lorette. Au retour, il succomba victime de son zèle au chevet des Irlandais atteints du choléra; c'était le 1er octobre 1847.

Bibl. — Can. and Prov., t. II, Toronto, 1914; The Makers of can., index, ibid., 1904.

**PRECIEUX-SANG (Sœurs Adoratrices du),** vouées à la vie contemplative dans le silence et la retraite du cloître, à la pénitence et à la réparation, en union avec l'Immaculée-Conception.

L'Institut a été fondé, en 1861, à Saint-Hyacinthe par Mgr Joseph Larocque et Aurélie Caouette (V. ces noms) ou Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang. Trois compagnes se joignirent à elle : Sophie Raymond, Elizabeth Hamilton et Euphrasie Caouette pour inaugurer l'œuvre le 14 septembre 1861. En 1863, M. Edouard Lecours, curé de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, leur faisait don d'un local approprié, en attendant l'érection d'un vaste monastère (8 décembre 1876). Mgr J.-S. Raymond (V. ce nom) seconda longtemps l'évêque pour le spirituel de l'œuvre.

Les Constitutions ont reçu, le 20 octobre 1896, un décret d'approbation finale à Rome : la fondatrice décéda le 6 juillet 1905. La maison mère ou berceau de l'Institut a commencé par les Sœurs de chœur, puis a ouvert le cloître à des Sœurs converses et s'est adjoint des Sœurs tourières à vœux annuels pour les relations au dehors.

Première communauté contemplative au Canada, elle a servi des essaims dans toutes les directions : Toronto (1869), Montréal (1874), Ottawa (1887), Trois-Rivières (1889), Brooklyn (N.-Y., 1890), Portland (Orégon, 1892), Sherbrooke (1895), Nicolet (1896), Manchester (N.-H., 1898), La Havane (Cuba, 1902), Lévis (1906), Joliette (1907), London (1913), Saint-Boniface (1918), Prince-Albert (1923), Sienhsien (Chine, 1924), Rome (1925), Edmonton (1925), Alexandria (1925), Gravelbourg (1926), Charlottetown (1929).

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

**PREFONTAINE** (Joseph-Raymond-Fournier) (1850-1905), avocat, homme politique, ministre, financier.

Antoine Fournier dit Préfontaine, fils de Denis et de Catherine Dessallières, originaire de Beaumont-les-Nonains dans l'Oise, né en 1665, épousa à Boucherville, le 11 février 1688, Marie Roncelay, et en eut trois enfants, entre autres **Adrien** qui fut père de quinze. A la sixième génération, Toussaint-Fournier Préfontaine épousa, à Longueuil, Ursule Lamarre.

De cette union naquit, le 16 septembre 1850, Joseph-Raymond qui commença ses études sous la direction de précepteurs privés et termina ses humanités au collège Sainte-Marie des Jésuites de Montréal. Optant pour le barreau, il suivit les cours de droit à l'Université Mac Gill et fit sa cléricature aux études de sir A.-A. Dorion et de John Perkins. Il se fit inscrire au barreau en 1873; puis il s'associa d'abord au précédent et à M. Wilfrid Prévost; à l'époque de son décès, il présidait la maison légale **Préfontaine, Archer et Perron.** En 1873, il fut nommé Conseil de la Reine. Toutefois la politique ne tarda point à solliciter ses aspirations les plus actives.

Le 7 juillet 1875, les électeurs du comté de Chambly lui accordaient leurs suffrages à l'Assemblée législative de Québec pour 3 ans (1878); puis, du 26 juin 1879 au 7 novembre 1881. Le même comté lui confiait le mandat de député aux Communes, du 30 juillet 1886 au 24 avril 1896. En 1892 le comté de Maisonneuve, détaché de celui d'Hochelage, l'élisait comme représentant aux Communes, le 23 juin suivant, et le 7 novembre 1900, il représenta Terrebonne, jusqu'à son décès, ou plutôt Maisonneuve pour lequel il optait en 1904. En 1896, la ville de Montréal l'avait choisi pour son premier magistrat; mais, vingt ans auparavant, il avait débuté comme maire d'Hochelaga qu'il travailla à annexer à Montréal.

Le 11 novembre 1902, il fut créé membre du Conseil privé du Canada et nommé ministre de la Marine et des Pêcheries jusqu'à sa mort. En novembre et décembre 1905, il entreprit un voyage officiel en Europe; après avoir passé à Londres plusieurs actes de transactions, il se rendit à Paris dans le

dessein de l'établissement d'une ligne de paquebots entre Marseille et les ports canadiens. Pris d'un accès soudain de phtysie galopante, il mourut le 25 décembre; ses restes furent rapportés à Montréal.

En juin 1876, il avait épousé Hermantine, fille du sénateur J.-B. Rolland, qui lui donna trois enfants. Homme de finances, M. Préfontaine était intéressé à diverses entreprises, chemins de fer, aqueducs, directeur du **Western Loan and Trust**, du **South Shore Railway**; il activait la construction du chemin de fer **Lac Supérieur et Atlantic.**

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; *Can. Parl. Comp.*; *La Presse*, journ. quotid., Montréal, 26 décembre 1905; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**PRESBYTERIENS** (V. **Eglise**).

**PREMONTRES (Chanoines Réguliers)**, formant un Ordre ancien, chargé de la desserte des paroisses et du maintien des cérémonies du culte.

Norbert, né vers 1080 (mort le 6 juin 1134), à Santen au duché de Clèves, proche parent de Henri IV empereur, mena d'abord à la Cour une vie toute mondaine, après de brillantes études. Soudainement converti, pourvu d'un canonicat, il renonça à ses revenus et ramena à l'Eglise par ses prédications un grand nombre d'hérétiques. Sur l'invitation de l'évêque de Laon, il se retira dans la solitude de Prémontré, y fonda l'Ordre des **Chanoines Réguliers**, soumis à la règle de saint Augustin. Elevé de force à l'archevêché de Magdebourg, il rétablit la discipline au milieu de son clergé, soutint Innocent II contre le schisme de Pierre de Léon. Canonisé en 1582, son corps fut transféré en 1627 à Prague.

L'Ordre fut approuvé par Honorius II le 17 février 1126 et subit des réformes en 1233, 1256, 1438 et 1582. Les Constitutions furent confirmées par Paul V (1617) et par Grégoire XV (1621). En 1920, les Prémontrés dénombraient 5 Provinces, 42 abbayes, prieurés ou prévôtés, 1.034 religieux, prêtres, clercs et Frères.

Au Canada, ces Religieux desservent des paroisses dans deux diocèses : Edmonton et Vancouver.

Bibl. — A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1899 et 1929; Dom Baudot, *Dict. d'Hagiogr.*, ib., 1925; Can. eccl., Montréal, 1930.

**PRESCOTT** (Sir Robert) (1725-1816), lieutenant, capitaine, major, lieutenant-colonel, colonel, major-général, lieutenant-général, lieutenant-gouverneur, sixième gouverneur du Canada.

Il naquit en 1725 dans une localité du comté de Lancaster et, jeune encore, il s'engagea dans l'armée. Devenu lieutenant, on le fit capitaine, le 22 janvier 1755; puis il prit part aux expéditions contre Rochefort (1757) et contre Louisbourg (1758). L'année suivante, le général Amherst en fit son aide de camp et le détacha avec son régiment dans les rangs de l'armée de Wolfe devant Québec.

Sir R. Prescott.

Promu major en 1761, il devenait lieutenant-colonel en 1762. Durant la guerre de l'Indépendance, il se distingua à Long-Island, aux engagements du fort Washington et de Brandywine (1775), à Rhode Island (1777), où il fut fait prisonnier (1778). Durant une dizaine d'années, il servit dans différents postes. En 1794, il fut nommé gouverneur de la Martinique, où il sut gagner l'estime et la sympathie des Anglais et des Français, et même des créoles. Mais son état de santé le força à démissionner et il se retira en Angleterre au printemps de 1795.

Le 21 janvier 1796, il fut nommé lieutenant-gouverneur et, le 12 juillet suivant, administrateur. Le 15 décembre, il reçoit la commission de gouverneur général, laquelle n'est révoquée que le 29 août 1807. La question des concessions des terres de la Couronne fut cause, en grande partie, des dissensions qui éclatèrent entre lui et son Conseil exécutif. « Ceux d'entre les pétitionnaires qui ont formé dans leurs imaginations, dit-il, de vastes projets pour s'approprier terres sur terres, avec l'intention de monopole et de spéculation, ceux-là très probablement seront fort peu satisfaits en voyant leurs projets renversés; mais il n'y aura guère de mécontents en dehors d'eux. Je pourrai bientôt rem-

plir les désirs de Sa Majesté, en créant, par des aliénations de terres incultes, un fonds important applicable aux dépenses civiles de la Province.» (V. **Rapp.** des Arch. can., 1891). Il conseilla le mode d'en disposer, à savoir la vente, hors les cas, où des personnes auraient droit à une concession gratuite. Il y eut des émeutes à l'occasion de la nouvelle loi de la voirie, surtout à Montréal : le gouverneur n'y voyait qu'un prétexte de déloyauté envers la Couronne. On l'avertit que des émissaires français, surtout M. Adet, ambassadeur aux Etats, travaillaient à en détacher les Canadiens français. Le malaise, qui résultait de ses dissentiments avec les hauts fonctionnaires, amena le duc de Portland à mander le gouverneur à Londres (10 avril 1799); celui-ci, à titre de commandant de l'armée, avait fait travailler aux fortifications de la capitale; et il s'embarqua, le 29 juillet, pour ne plus rentrer dans ses fonctions au Canada. Sir Robert Milnes (V. ce nom) était nommé lieutenant-gouverneur pour les affaires civiles et le général Hunter pour les militaires.

En 1797, le gouvernement de Québec s'étendit à la Nouvelle-Ecosse et, en 1799, au Nouveau-Brunswick. Robert Prescott se retira à Rosegreen (Sussex), où il mourut le 21 décembre 1816.

BIBL. — Can. and Its Prov., vol. 3, Toronto, 1914; *Rapp.* des Arch. can., 1891, Introd. et 1892; Dict. of Nat. Biogr.; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; I. Caron, *La colonis. de la Prov. de Québec*, 2 vol., Québec, 1923-27; et *les Cantons de l'Est* (1791-1815).

**PRESENTATION DE MARIE (Congrégation des Sœurs de la)**, vouée aux écoles, pensionnats, orphelinats, ouvroirs, patronages, à la protection de la jeune fille et à l'assistance des vieillards dans les hospices.

Marie Rivier, née à Montpezat-sous-Bauzon (Ardèche), le 19 décembre 1768, percluse des jambes (1770-77), obtint la guérison de N.-D. de Pitié, fonda une école et un patronage (1787) et se consacra avec quatre compagnes à Jésus et à Marie, le 22 novembre 1796, jour de **la Présentation**. Elle mourut le 3 février 1838, laissant son Institut avec 132 maisons. Pie IX, qui la surnommait « la Femme Apôtre », la déclara Vénérable en 1853 et Léon XIII en 1890, proclama le décret de l'héroïcité de ses vertus. La Congrégation, qui possède des établissements en Suisse, en Angleterre, en Espagne, en Italie, au Portugal, a sa maison mère à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).

Elle s'est établie à Sainte-Marie-de-Monnoir, le 19 octobre 1853, et a transféré la maison provinciale à Saint-Hyacinthe, le 28 août 1858. Elle compte 30 succursales aux Etats-Unis et 28 au Canada. Dans ces couvents se dévouent plus de 1.130 Religieuses.

L'Institut, dont le noviciat canadien est situé à Saint-Hyacinthe, dans la Province de Québec, possède des écoles et des pensionnats aux diocèses de : Saint-Hyacinthe, 25; Sherbrooke, 8; Nicolet, 4; Prince-Albert, 4; Vicariat de Keewatin, 1.

BIBL. — *Notice spéciale*, Bourg-Saint-Andéol, 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

**PRESTON** (V. **Derby**).

**PRETRES DE LA RESURRECTION DE N.-S.** ou **Résurrectionnistes**, institués d'abord pour venir en aide spirituellement aux émigrés ou exilés polonais, puis en vue de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse.

La Congrégation doit son origine à un laïque polonais, Adéodat Janki, et à deux prêtres compatriotes, Pierre Semenenko et Jérôme Kajsiewicz, qui s'unirent à Paris, en 1836, pour secourir les Polonais émigrés ou exilés. Rendus à Rome, où ils perfectionnèrent leur projet, ils y prononçaient les premiers vœux, le jour de Pâques 1842. A leur but primitif ils joignirent celui de la formation de la jeunesse : aujourd'hui l'Institut tient des collèges en Pologne, en Bulgarie, aux Etats-Unis, au Canada. Il accepte aussi de desservir des paroisses. Il a reçu un bref laudatif le 9 octobre 1860, un décret d'approbation le 10 mars 1888, et les Constitutions ont été définitivement approuvées le 5 mars 1902. En 1910, la Congrégation comptait 15 maisons, 110 prêtres, 60 Frères convers.

Le premier établissement au Canada date de 1857 à Berlin (aujourd'hui Kitchener), au diocèse de Hamilton (Ont.), une maison à Saint-Agatha et une à Waterloo.

BIBL. — A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1907 et 1929; Can. eccl., Montréal, 1930.

**PRETRES DE SAINT-BASILE** ou **Basiliens**, institués en vue de la vie commune, de l'enseignement, de la prédication, du ministère sacerdotal (C. S. B.).

La Communauté a été fondée, le 1er novembre 1822, par Mgr Daviau, archevêque de Vienne (Autriche). En 1852, le premier établissement fut fondé à Toronto par Mgr de Charbonnel. Ils y desservent une église, dirigent le collège Saint-Michel et ont ouvert un noviciat. Dans le diocèse de Hamilton, ils sont établis à Owen Sound; et dans celui de London, à Sandwich et à Amherstburg.

BIBL. — Can. eccl., Montréal, 1930.

**PRETRES DU SACRE-CŒUR DE JESUS (Congrégation des)**, ayant pour but l'enseignement, la prédication, les paroisses, les missions, les orphelinats et la dévotion au divin Cœur.

Leur fondateur a été le Père Léon Dehon, né le 14 mars 1843 à la Capelle (Aisne), au diocèse de Soissons, élève du collège d'Hazebrouck, étudiant et docteur en droit à Paris (1864), pèlerin en Palestine, élève au Séminaire français de Rome (1865), docteur en philosophie du Collège Romain (1868), en théologie et en droit canon (1871).

Rentré dans son diocèse d'origine, l'évêque le nommait vicaire à la basilique de Soissons, où il ouvrit l'Institution Saint-Jean; puis, directeur spirituel des **Servantes du Sacré-Cœur** et, plus tard, des **Victimes du Cœur de Jésus**, il conçut le projet d'instituer les **Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus**, avec l'autorisation épiscopale de recruter des collaborateurs. Le 28 juin 1876, il prononça les vœux religieux en présence du vicaire général et s'appela **Jean du Cœur de Jésus**. Ses compagnons faisaient profession le 31 juillet 1877 : et moins de dix ans après, l'Institut dénombrait 80 membres. Il fut honoré d'un Bref laudatif le 25 février 1889; la Règle est agréée le 4 juillet 1906 et définitivement approuvée le 5 décembre 1923, avec l'appellation **Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus**, sans adjonction du nom de **Saint-Quentin**. Le fondateur est décédé le 12 août 1925, laissant une dizaine d'ouvrages ascétiques et deux biographies.

En 1930, il existe 7 Provinces (française, belge, allemande, hollandaise, italienne, polonaise, espagnole), comptant plus de 1.000 Pères et Frères; 2 Vicariats et 3 Préfectures apostoliques.

Venus au Canada en juillet 1910, les Pères ont des missions à Beaumont, à Chauvin, à Sainte-Lina, au diocèse d'Edmonton.

BIBL. — G. Kanters, *Esq. biogr. du R. P. L. Dehon*, Paris, 1930; Can. eccl., 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929.

**PREVERT** (Jean-Sarcel, sieur de), explorateur, capitaine au long cours et négociant.

Originaire de Saint-Malo, il franchit souvent l'Atlantique, visitant le littoral du Maine actuel, de Norembègue, de l'Acadie, du Cap-Breton, de Terre-Neuve. Après Cartier, plusieurs Normands, Biscaïens, Bretons et entre autres les sieurs du Pontgravé et de Prévert, « lesquels, durant trente-cinq ans (1578), ou environ, ont trafiqué avec les Sauvages » (V. Biggar, **Early Trading**).

En 1603, lors du voyage d'exploration de Champlain au haut Saint-Laurent, au nom du commandeur de Chaste, le sieur de Prévert conduisit son vaisseau vers la baie, nommée, l'année suivante, **Baie Française** par le sieur de Monts, et fit examiner une mine de cuivre par le chef des Sauvages au bassin des Mines (V. **H. Champlain, t. I**). « Le sieur de Prévert, rendu à Tadoussac, en août 1603, a aussi emmené quatre Sauvages : un homme, qui est de la côte d'Acadie, une femme et deux enfants des Canadiens (Montagnais); le 24 août nous partîmes de Gaspé, le vaisseau du sieur de Prévert et le nôtre : le 20 septembre, nous arrivâmes au port du Havre-de-Grâce ».

BIBL. — H. P. Biggar, *The Early Trading Co. of New Fr.*, Toronto, 1901; *The Works of Champlain*, Toronto, 1922.

**PREVOST** (Jacques), chevalier, conseiller du roi, commissaire-ordonnateur, commissaire général, chevalier de Saint-Louis.

La famille était originaire de Paris et de Bretagne. Jacques naquit à Brest, le 16 mai 1715. Entré dans la marine comme élève, le 1er janvier 1729, il passa successivement par tous les grades jusqu'en 1735. Nommé commis à Rochefort en 1732 et commis en chef en 1735, il fit alors un voyage au Canada. Au retour, M. de Maurepas lui accorda la commission de commissaire adjoint à l'Ile-Royale, sous les ordres de M. Le Normant de Mézy (V. ce nom).

En 1737, les administrateurs le délèguèrent auprès du ministre pour lui faire connaître les pressants besoins de la colonie. En octobre, il revint avec les secours nécessaires. Tombé malade, il repasse en France, l'année suivante. En 1739, le ministre le charge du détail des magasins du roi, des troupes, de l'artillerie et lui confère un siège au Conseil supérieur. En 1745, blessé et fait prisonnier au siège de Louisbourg, il perdit la plupart de ses effets domestiques. Le 1er avril 1746, il fut nommé commissaire-ordonnateur dans les régions que pourrait reconquérir le duc d'Anville; on lui ordonna d'embarquer ses effets sur **la Diligente**, qui suivait la flotte et de s'embarquer lui-même sur **le Borée**. Le 13 septembre, **la Diligente** périt sur l'Ile de Sable, et en décembre **le Borée** fit naufrage en entrant à Port-Louis.

Chargé par le ministre d'une mission confidentielle au Canada, il s'embarque en 1747, sur **le Rubis**, vaisseau attaché à l'escadre de M. de La Jonquière. Celui-ci, le 14 mai, lutta avec cinq vaisseaux de ligne contre dix-sept navires anglais au cap Finisterre et les équipages furent capturés.

Rendu à la liberté, M. Prévost, en novembre 1748, fut choisi comme ordonnateur et président du Conseil à Louisbourg, où il débarqua en 1749. Il conserva ses fonctions jusqu'en 1758.

En 1755, il est honoré de la charge de

commissaire de la guerre et, deux ans après, de commissaire-général de la marine. En 1756, il percevait sur le Trésor royal une gratification de 3.000 livres, qui fut transformée en pension annuelle en 1762. En 1760, il fut transféré comme commissaire général, de La Rochelle à Rochefort. Le 16 août 1768, il passa en Corse en qualité d'ordonnateur de la marine, lorsque le roi y envoya les troupes sous le commandement du marquis de Chauvelin. Nommé chevalier de Saint-Louis, il alla à Lorient comme ordonnateur. Le 9 novembre 1776, le roi l'appela à l'intendance de la marine en Provence et en Languedoc, au bureau de Toulon. On ignore la date de sa mort.

Le 14 février 1745, il avait épousé Marguerite-Térèse de Carrerot, fille de Pierre-André, conseiller à Louisbourg, et de Marie Chéron; elle lui donna six enfants, entre autres :

**Jacques-Marie-André**, né le 28 janvier 1749, enseigne d'infanterie, passé au régiment de Champagne, où il fut officier major;

**Louis**, chevalier de Langristin, né le 14 mai 1750, d'abord officier dans les troupes coloniales, ensuite commissaire de la marine;

**Charles-Auguste**, chevalier de La Croix, né le 19 avril 1751, enseigne de vaisseau et du port de Rochefort;

**Marguerite**, née le 19 mars 1752, dame de chœur à l'abbaye des Bernardines du Pont-aux-Dames (Seine-et-Marne);

**Renée-Victoire**, née le 30 décembre 1753, mariée à M. Archin, commissaire de la marine.

La vérité historique accable son administration et sa mémoire. M. Prévost ne comptait aux îles Royale et Saint-Jean qu'un petit groupe d'amis qu'il avait su gagner à sa cause par ses largesses. M. de *Drucour était* le seul à lui accorder estime et attachement. Avec hauteur, il se montrait indépendant, vindicatif, indélicat, et il passait pour dilapider le Trésor à l'égal du sieur Bigot. Le chevalier Johnstone (V. ce nom) va jusqu'à le qualifier, dans ses **Mémoires**, de **monstre inhumain**, quand il osa affirmer à l'amiral Du Bois de La Motte (V. ce nom) que « les magasins du roi étaient vides, et que l'amiral le força le lendemain à donner la preuve du contraire ».

En 1763, le sieur de la Borde, trésorier à Louisbourg, est arrêté, enfermé à la Bastille. Durant son interrogatoire, il accuse l'ordonnateur « de lui avoir ordonné de prendre dans la caisse l'argent qui manque ». Le 18 avril, M. Prévost est écroué et ses papiers sont confisqués à La Rochelle; mais on le relâcha, dès le 13 juin, à condition de séjourner à Paris. Son procès instruit, on le déclara innocent le 10 avril 1764; le 20 janvier, le roi le nomma adjoint aux Archives de la marine à Rochefort.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; A. Shortt, *Documents sous le Rég. fr.*, t. II, Ottawa, 1926.

**PREVOST** (Sir George) (1767-1816), cadet, lieutenant, capitaine, major, gouverneur, baronnet, colonel, major-général, lieutenant-gouverneur, lieutenant-général, huitième gouverneur du Canada.

Originaire de Genève (Suisse) et calviniste, son père, nommé Augustin, émigra en Angleterre, où il prit du service dans l'armée. Le 9 janvier 1756, âgé d'environ 26 ans, il fut nommé major. En 1758, il commandait à Louisbourg le 60e régiment. En 1759, son régiment suivait le général Wolfe au siège de Québec : le 3 septembre, le major fut blessé à la bataille du Saut-de-Montmorency. Le 8 septembre 1760, il prenait part à la réduction du fort Jacques-Cartier. Plus tard, en 1778, il s'empara du fort **Simbury** en Géorgie et fut aussitôt promu major-général. L'année suivante, il se distingua dans un engagement contre les troupes du général John Ashe à **Briar Creek**; mais il subit un échec dans une opération militaire contre Charlestown; il mourut en Angleterre le 5 mai 1786.

Né à New-York le 10 mai 1767, George s'enrôla dans les rangs des cadets, et se distingua comme lieutenant et capitaine aux Indes occidentales. En 1798, on le nomma gouverneur de Sainte-Lucie, l'une des Antilles; puis, en 1802, de Saint-Domingue. En 1805, il fut promu major-général avec le titre de baronnet.

Le 15 janvier 1808, il reçut sa commission de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, poste qu'il occupa jusqu'au 25 août 1811; la même année, il fut élevé au grade de lieutenant-général. Le 25 octobre suivant, on le choisit comme gouverneur général du Canada, mandat qui lui fut maintenu jusqu'au 10 avril 1816. Le gouverneur, selon Garneau, « était un homme sage et modéré, possédant un rare bon sens. Dès son arrivée (13 sept. 1811), il s'appliqua à calmer les esprits et à apaiser l'animosité dans les cœurs. Il manifesta la plus entière confiance en la fidélité des Canadiens; il nomma juge au Trois-Rivières Pierre Bédard, le prisonnier de sir James Craig (V. ce nom), fit lieutenant-colonel de milice Louis Bourdages et créa la plus vive sympathie entre lui et le peuple. Sir George alla visiter le district de Montréal et la frontière du lac Champlain. Il examina les postes fortifiés et les positions militaires de la rive droite du Saint-Laurent ».

Le Parlement se réunit deux fois en 1812.

La première session commença le 21 février; la seconde le 15 juillet. Le gouverneur pria les députés de renouveler les lois nécessaires à la sûreté de l'Etat. L'Assemblée vota une loi pour organiser la défense du pays et armer la milice. Elle autorisa le gouverneur à lever 2.000 hommes, à partir de 18 à 25 ans, et à mettre sur pied, en cas de guerre, toute la milice de la Province. A la seconde session, le gouverneur démontra l'urgence d'émettre des billets d'armée, portant intérêts remboursables, soit en espèces, soit en lettres de change du gouvernement sur Londres. Il pria aussi la législature de prendre les moyens propres à encourager la circulation et à en soutenir le crédit. Aussitôt la Chambre, approuvant l'émission pour la somme de 250.000 liv. st. de billets d'armée, accorda une subvention annuelle de 15.000 livres pendant cinq ans, couvrant l'intérêt, et donna au papier le cours légal de monnaie dans le commerce.

Le gouverneur songea aussi à regagner sur Craig les bonnes grâces du clergé. Il communiqua avec Mgr Plessis, lui demandant sur quel pied il serait convenable de mettre l'épiscopat. Le 15 mai 1812, Sa Grandeur lui présenta un mémoire, où il exposait la situation des évêques avant et depuis la Cession (V. **Plessis**). Il concluait en disant que lui et ses successeurs voulaient être reconnus civilement pour **évêques catholiques romains de Québec,** ayant sous leur juridiction tous les fidèles des colonies de l'Amérique britannique du Nord, en attendant qu'un accord entre Rome et la Couronne établisse d'autres évêchés catholiques dans les colonies.

En 1813, sir Prévost suggéra d'accorder 1.000 liv. st. par année au prélat canadien; et le prince Régent y donna son assentiment. Le peuple interpréta généreusement ce que le gouverneur promit à ses députés et à son clergé : il se montra reconnaissant et loyal, durant l'**Invasion des Américains** (V. ce mot). Le résultat de la campagne et le zèle des populations canadiennes justifiaient la politique de sir Prévost; celui-ci le reconnut devant les Chambres, le 29 décembre 1812.

L'Assemblée législative, sur un message du gouverneur, avait autorisé une nouvelle création de billets d'armée jusqu'à concurrence d'un million de livres. A la fin de la session, le 17 mars 1814, sir Prévost se hâta de pourvoir aux préparatifs de la campagne près de s'ouvrir. Simultanément il reçut avec pompe à sa résidence de Saint-Louis une ambassade des tribus de l'Ouest. Il les exhorta à persévérer dans la lutte contre les Américains et exprima ses regrets de la mort de **Tecumseh** (V. ce nom); puis il combla de présents les députés.

La guerre se poursuivait, quand la malheureuse issue d'une irruption dans l'Etat de New-York servit de prétexte aux plus graves accusations contre le gouverneur : le parti anglais, qui le détestait, à cause de ses sympathies pour les Canadiens, lui imputait la disgrâce de la retraite par laquelle avait fini cette campagne. Forcé de se taire dans le bruit des armes, ce parti, ajoute Garneau, ne put se contenir longfemps et saisit l'occasion d'un événement dont sir Prévost n'était pas la cause. En effet, l'expédition dirigée principalement contre Plattsburg avait été entreprise sur l'ordre exprès de la métropole, à qui l'abdication de Napoléon I^er^ (11 avril 1814) permettait alors d'employer de plus grandes forces en Amérique. Sir Prévost, le 1^er^ septembre 1814, passa la frontière et occupa un camp retranché abandonné par l'ennemi sur la rivière Chazy. De là, il marcha sur Plattsburg avec 7.000 hommes; repoussant devant lui de nombreux corps de miliciens et de volontaires, il atteignit la petite ville, en cinq jours. Elle était défendue par environ 6.000 hommes de troupes de terre, mis sous les ordres du général Macomb, et par une escadrille ancrée à l'entrée du port. La flottille anglaise du capitaine Downie suivait à quelque distance le mouvement de sir Prévost. Elle profita du vent, le matin du 11 septembre, pour aller attaquer les vaisseaux ennemis. Mais la frégate de Downie s'avança trop de l'avant, se vit attaquer par une frégate et par les batteries de terre : Downie et plusieurs officiers, ainsi que 110 hommes, furent tués ou blessés : le capitaine Pring, commandant en second, fut obligé de se rendre. On ne sauva que sept ou huit chaloupes canonnières. Cette action, connue sous le nom de **Bataille du Lac Champlain,** dura deux heures et vingt minutes. Pendant l'engagement sur l'eau, l'on se battait sur le rivage : sir Prévost avait disposé des troupes pour l'escalade, quand il eut connaissance de l'échec naval : ce qui neutralisait son action et entraînait la perte de ses troupes. Il ordonna aussitôt la retraite. Victime de l'expédition, il n'en fut que l'instrument obéissant à des ordres téméraires de la métropole. Le traité de Gand (Belgique), le 24 décembre 1814, mit fin au conflit.

Après la fin des hostilités, sir Prévost convoqua la législature pour le 21 janvier 1815 et fit amender la loi sur la milice. Le 1^er^ mars, la conclusion de la paix devenait officielle. Aussitôt la Chambre rendit hommage à l'énergie, à l'habileté et à la sagesse déployées par sir Prévost dans les périlleuses circonstances, où il montra ses brillantes qualités : elle vota une somme de 5.000 liv. pour lui offrir un service d'argent comme hommage

public. Le Conseil législatif refusa de sanctionner ce suffrage. L'année suivante, sir Prévost se rendit à Londres pour répondre à des accusations que sir James Yeo portait contre lui, au sujet de l'échec subi à Plattsburg.

On lit dans le **Bulletin des Recherches Historiques** (année 1922) que de retour en Angleterre, sir G. Prévost demanda la tenue d'une cour martiale, afin de défendre son honneur militaire contre son accusateur. Pour donner le temps aux témoins résidant au Canada de se rendre à Londres, l'enquête avait été fixée au mois de janvier 1816. Mais, dans l'intervalle, la santé du gouverneur déclina rapidement et il mourut, le 5 janvier.

Sa veuve, toutefois, et son frère, ne négligèrent rien pour obtenir une enquête devant un comité quelconque, afin d'établir que sir George avait fait son devoir. Cette manière de procéder fut considérée comme impossible. Mais, ultérieurement, le Prince Régent, dans un document public, rendit hommage à la mémoire du défunt, et autorisa la famille à introduire dans son écusson des additions attestant les services rendus par lui aux Indes occidentales et au Canada. Ajoutons que le duc de Wellington manifesta son approbation de la conduite militaire de sir Prévost, spécialement à Plattsburg, et que le jugement d'un historien comme Alison lui est entièrement favorable.

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; Bull. des Rech. hist., 1922; The Encycl. America, New-York, 1903; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; *Knox's Hist. Journ.*, Index, Toronto, 1916; The Makers of Can., Index, ib., 1911; *Rapp.* des Arch. can., année 1893; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. II, Québec, 1921.

**PREVOTE,** tribunal de première instance, au civil et au criminel, institué à Québec par la Compagnie des Indes occidentales.

Le 31e article de l'édit de création de la Compagnie, donné à Paris au mois de mai 1664, était libellé en ces termes :

« Pourra la dite Compagnie, comme seigneurs haut-justiciers de tous les dits pays, établir des juges et officiers partout où besoin sera et où elle trouvera à propos de les déposer et destituer, quand bon lui semblera, lesquels connaîtront de toutes affaires de justice, police, commerce, navigation, tant civiles que criminelles; où il sera besoin d'établir des Conseils souverains, les officiers dont ils seront composés, nous seront nommés et présentés par les directeurs généraux de la dite Compagnie : et sur ces nominations les provisions seront expédiées. »

C'est sur la teneur et l'autorité de cet article que la Compagnie établit le tribunal ou la Cour de la Prévôté, au mois de mai 1666.

En décembre 1674, un édit royal réunissait au Domaine de la Couronne toutes les terres octroyées à la Compagnie; lequel édit révoquait et supprimait la Cour de la Prévôté et justice ordinaire de Québec, la transférant au Conseil Souverain. Au mois de mai 1677, par un édit donné à Saint-Ouen, le roi rétablissait le siège de la Prévôté et justice ordinaire « pour connaître en première instance de toutes matières tant civiles que criminelles, et dont l'appel sera relevé au Conseil Souverain ».

La Cour de la Prévôté devait être composée : d'un lieutenant-général aux gages de 500 liv.; d'un procureur-royal aux gages de 300 livres; d'un greffier aux gages de 100 livres. Ce tribunal a existé jusqu'à la Cession.

I. Liste des lieutenants-généraux :

1. **Louis-Théandre Chartier de Lotbinière,** nommé le 1er mai 1666, installé par le Conseil souverain le 10 janvier 1667, renommé par le roi le 26 avril 1675 : il résigna le 1er mai 1677 en faveur de son fils;

2. **René-Louis Chartier de Lotbinière,** nommé le 1er mai 1677, installé le 25 octobre suivant; résignation le 1er juin 1703;

3. **Claude de Bermen de La Martinière** nommé le 12 juin 1703, installé le 26 novembre, démissionnaire le 5 mai 1710;

4. **Denis Riverin,** nommé le 17 janvier 1710 en France, où il représentait, depuis 1702, les intérêts de la Compagnie du castor; remplacé dans ses fonctions par M. Paul Dupuy de Lislois jusqu'en 1717;

5. **Pierre-André de Leigne,** nommé le 13 avril 1717; en fonctions jusqu'en 1744;

6. **François Daine,** nommé le 25 mars 1744; en fonctions jusqu'à la Cession.

II. Liste des lieutenants-particuliers :

Le 24 octobre 1691, l'intendant demandait au ministre la nomination d'un lieutenant-particulier :

1. **Paul Dupuy de Lislois,** nommé le 1er juin 1692; puis il remplaça le sieur Riverin;

2. **Jean-François Hazeur,** nommé le 5 mai 1710 et promu au Conseil le 18 juin 1712;

3. **Louis Rouer d'Artigny,** nommé le 18 juin 1712 et au Conseil le 3 avril 1717;

4. **Jean-Baptiste Couillard de l'Espinay,** nommé le 27 avril 1716; en fonctions jusqu'au 8 mars 1735;

5. **Nicolas-Gaspard Boucault,** nommé le 27 mars 1736; en fonctions jusqu'en 1757;

6. **Guillaume Guillemin,** nommé le 24 avril 1757, installé le 10 juillet 1758.

III. Liste des procureurs du roi :

1. **Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu,** nommé

le 1er mai 1666; en fonctions concurremment avec son office de greffier au Conseil jusqu'à 1674;

2. **Louis Bolduc**, nommé le 16 août 1676, interdit par le Conseil le 30 avril 1681, cassé par le roi le 4 juin 1686;

3. **Pierre Duquet de Lachesnaye**, nommé par le Conseil le 30 avril 1681; en fonctions jusqu'au 17 octobre 1686;

4. **Paul Dupuy de Lislois**, nommé le 24 octobre 1686, jusqu'au 1er juin 1695, quand il est promu lieutenant-particulier;

5. **Jean-Baptiste Bécard de Grandville**, nommé le 1er juin 1695, décédé le 23 avril 1699;

6. **Charles Bécard de Grandville**, nommé le 20 avril 1706, décédé le 2 janvier 1703. Un certain Thierry fut nommé en France en 1704 et se désista ensuite pour cause de santé;

7. **Jean-Baptiste Couillard**, nommé le 10 octobre 1705 jusqu'au 27 avril 1716;

8. **Jean-François Martin de Lino**, nommé le 27 avril 1716, décédé le 5 janvier 1721;

9. **Jean-Baptiste-Julien Hamard de la Borde**, nommé le 10 février 1722, jusqu'en octobre 1726; Henri Hiché exerça la suppléance;

10. **Nicolas-Gaspard Boucault**, nommé le 20 avril 1728, promu lieutenant-particulier le 27 mars 1736;

11. **Henri Hiché**, nommé le 27 mars 1736; au Conseil supérieur le 15 mai 1754;

12. **Ignace Perthuis**, nommé le 1er avril 1754; en fonctions jusqu'à la Cession.

IV. Liste des greffiers :

1. **Gilles Rageot**, nommé le 5 mai 1666, installé le 14 février 1667, confirmé par le roi le 17 mai 1675, puis le 29 mai 1686, décédé le 3 janvier 1692;

2. **Charles Rageot de Saint-Luc**, nommé le 1er mars 1693, décédé le 18 décembre 1702;

3. **Nicolas Rageot de Saint-Luc**, nommé et décédé en 1703;

4. **François Rageot de Beaurivage**, nommé le 1er juin 1704, installé le 16 novembre 1705; en fonctions environ un an;

5. **Florent de la Cetière**, nommé temporairement, interdit le 10 novembre 1707;

6. **Pierre Rivet Cavelier**, nommé par l'intendant le 10 novembre 1707 et par le roi le 7 juillet 1711 jusqu'en 1713;

7. **René Hubert**, nommé le 17 septembre 1714, décédé le 31 août 1725;

8. **Jacques Barbel**, nommé par l'intendant le 31 août 1725, jusqu'en 1726;

9. **Nicolas Boisseau**, nommé le 23 avril 1726, promu au Conseil comme greffier le 25 mars 1744;

10. **Nicolas-Gaspard Boisseau**, nommé le 25 mars 1744; en fonctions jusqu'à la Cession.

Bibl. — P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, Québec, 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PRIDEAUX** (John) (1718-59), enseigne, adjudant, capitaine, lieutenant-colonel, colonel, brigadier-général.

Fils cadet de sir John, il naquit en 1718, au comté Devon, s'engagea dans l'armée, fut fait enseigne au 3e régiment d'infanterie en 1739, adjudant en 1743 sur le champ de bataille de Dettingen, capitaine en 1745, lieutenant-colonel en 1748, colonel du 55e d'infanterie en 1758, brigadier-général en 1759.

Aussitôt, William Pitt le fait nommer commandant d'une division au Canada. A son arrivée à New-York, le général Amherst le met à la tête du détachement appelé à marcher sur Niagara : le 15 mai, il est rendu à Albany, de là à Schenectady. Ayant réuni un corps expéditionnaire, comprenant 5,000 Anglais, tant réguliers que provinciaux, et 900 guerriers iroquois, que sir W. Johnson avait réussi à faire marcher contre les Français, le brigadier avec son lieutenant remonte en juin la rivière Oswego. Après avoir mis une garnison au fort Stanwix et établi deux postes au lac Onéida, Prideaux laisse environ 1,500 hommes sous les ordres du colonel Haldimand, afin de rebâtir le fort d'Oswego, détruit par Montcalm en 1756. Puis il s'embarque pour Niagara, où il arrive le 6 juillet.

On signale les ennemis au commandant Pouchot (V. ce nom). Le 9, les Anglais ouvrent leur première tranchée : le 11, ils démasquent une batterie à bombes; le 17, les ouvrages sont rendus à 120 toises de la place. Deux jours après, le feu d'artillerie devient très vif, mais l'explosion accidentelle d'une bombe tue le brigadier-général. Sir W. Johnson fit inhumer ses restes dans la chapelle du fort, le 28, quatre jours après la capitulation de la garnison française.

Bibl. — *Dict. of Nat. Biogr.*; Can. and Prov, index, 1917; *Knox's Journ.*, Toronto, 1916; Th. Chapais, *Le Marq. de Montcalm*, Québec, 1911.

**PRINCE** (Jean-Charles) (1803-60), prêtre, professeur, directeur, coadjuteur, premier évêque de Saint-Hyacinthe.

La famille était d'origine acadienne et fut victime du **Grand Dérangement**. Fils de Jean et de Rosalie Bourg, il naquit à Saint-Grégoire, comté de Nicolet, le 13 février 1802, fit ses études au collège de Nicolet, y reçut la tonsure le 18 septembre 1822. Simultanément élève de théologie et professeur des

humanités, il exerça ses fonctions à Nicolet et au séminaire de Saint-Hyacinthe. Ordonné prêtre par Mgr Lartigue, le 23 septembre 1826, il devint directeur du grand séminaire de Montréal (1826-30) et du séminaire de Saint-Hyacinthe (1830-40).

En 1841, Mgr Bourget le créa chanoine du nouveau chapitre de la cathédrale. La même année, le chanoine entreprit la publication des **Mélanges religieux**, écho d'abord des

Mgr J.-C. Prince.

*idées apostoliques* de Mgr Forbin-Janson, ensuite organe, jusqu'en 1852, des principes de défense catholique. *Il seconda la fondatrice* des Sœurs de la Providence dans son œuvre naissante, ainsi que le couvent du Bon-Pasteur. Le 5 juillet 1844, le pape le préconisa coadjuteur de Montréal avec le titre d'évêque de **Martyropolis** (en Mésopotamie) : il reçut la consécration le 25 juillet 1845. Deux ans après il faillit succomber à une attaque du typhus. En 1851, on le délégua à Rome pour porter au pape « Les Actes du Premier Concile ecclésiastique » : Pie IX le nomma alors, le 8 juin 1852, premier titulaire du diocèse de Saint-Hyacinthe.

En repassant par la France, Mgr Prince réussit à se ménager le concours des Pères Dominicains et des Religieuses de la Présentation (V. ces noms). Il remplaça l'ancien collège incendié en 1854 par de nouvelles constructions. Il mourut le 5 mai 1860.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. I, Montréal, 1910.

**PRINCE-EDOUARD (Ile)**, ainsi dénommée officiellement en l'honneur du prince Edward, duc de Kent, commandant en chef des troupes britanniques au Canada. — *L'ancienne île* **Saint-Jean** garda son nom **(Saint-John's Island)** jusqu'au 1er février 1799.

Le 23 mars 1764, le Bureau des Colonies octroie au capitaine Samuel Holland la commission d'arpenteur-général des terres dans l'île, alors à peu près déserte depuis l'expulsion des Acadiens: seulement trente familles vivaient alors dans les bois avec quelques têtes de bétail. L'arpenteur divisa l'île en trois comtés et en soixante-sept lotissements, chacun d'environ 20.000 acres de superficie. Il désigna aussi le site de trois villes principales : **Georgetown, Princetown, Charlottetown**; mais le jalonnement des routes faisait défaut dans ses plans. L'arpentage étant terminé en 1765-66, les terres se trouvaient à l'enchère des spéculateurs, dès le 23 juillet 1767, à part certaines réserves en faveur des futures paroisses, églises et écoles, des emplacements de villes et de fortifications. A peu près les deux tiers des lots furent attribués aux officiers de terre et de mer et aux employés civils.

Le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse eut le mandat de former les premières fermes; il chargea Charles Morris de délimiter le cadastre, qui fut si précis qu'on l'applique encore de nos jours. Le 21 juillet 1768, 41 colons occupaient leurs concessions : en 1770, 150 familles et 5 propriétaires étaient dans l'île. Michael Franklin, lieutenant-gouverneur à Halifax, organisa les éléments de l'administration : Isaac Deschamps, juge de la Cour des Plaids Communs et inspecteur des établissements ruraux; le Révérend Eagleson, ministre anglican; un certain Williams, chirurgien ou médecin.

1. ***Gouvernement***. — Les grands propriétaires demandent à la métropole la séparation politique de la *Nouvelle-Ecosse*. Le 4 août 1769, le roi signe la commission de lieutenant-gouverneur en faveur de Walter Patterson (V. ce nom), l'un des plus opulents concessionnaires de l'île. Dès son arrivée, le 30 août 1770, il choisit quatre conseillers exécutifs et un juge en chef. Le 17 février 1773, il convoque les 18 représentants de la Chambre législative : soudain il s'absente, l'espace de cinq années, laissant comme administrateurs Phillips Callbeck (1775-79) et Thomas des Brisay (1779-80). A son retour, il persuade la législature de donner à l'île l'appellation **Nouvelle-Irlande**. Désavoué par le Bureau des Colonies, le lieutenant-gouverneur est rappelé, en 1786, « sous l'accusation de charges graves et secrètes ». Il eut pour successeurs : Edmund Fanning (1786-1804), Robert Prescott (1807), Joseph Des Barres (1812), Dou-

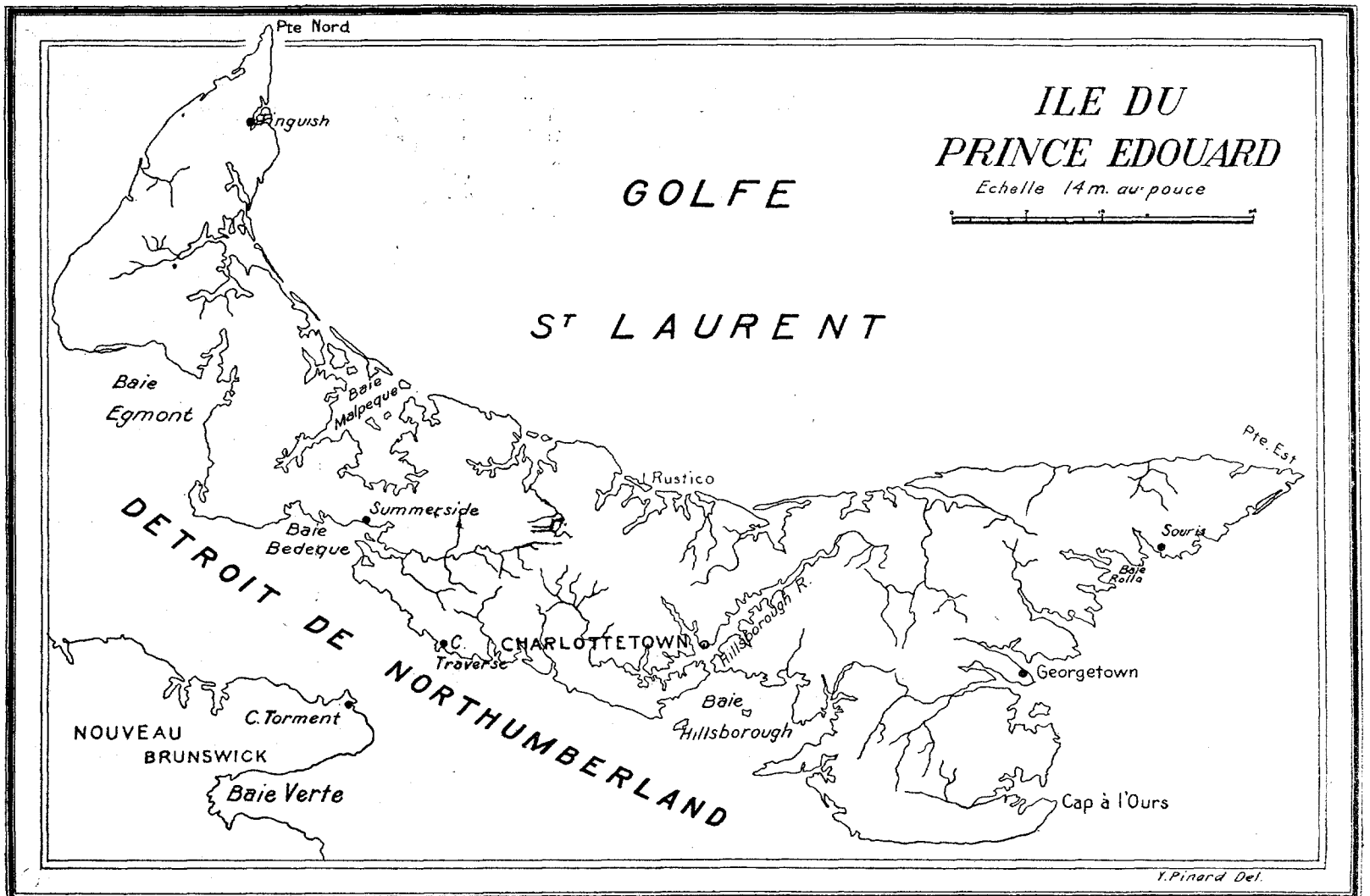
ILE DU
PRINCE EDOUARD
Echelle 14 m. au pouce
GOLFE
ST LAURENT
DETROIT DE NORTHUMBERLAND
Pte Nord
Anguish
Baie
Egmont
Baie
Malpeque
Summerside
Baie
Bedeque
L'Rustico
Pte. Est
Souris
Baie
Rolla
Hillsborough R.
C.
Traverse
CHARLOTTETOWN
Georgetown
Baie
Hillsborough
C. Torment
NOUVEAU
BRUNSWICK
Baie Verte
Cap à l'Ours
Y. Pinard Del.

glas Smith (1824), John Ready (1831), Murray Maxwell (mars-juillet 1831), William Young (1835), John Harvey (1837), Charles Fitzroy (1841).

Sous l'Union : sir Huntley (1847), Donald Campbell (1850), sir Bannerman (1851), sir Daly (1859), George Dundas (1868) (V. ces noms).

Après la Confédération se succèdent : Sir Robert Hodgson, administrateur (1868-70); W. Robinson (1870-73); sir Hodgson, 2 novembre 1873; Thomas Haviland, 14 juillet 1879; Andrew Macdonald, 1er août 1884; J. S. Carvell, 21 sept. 1889; G. W. Howland, 21 fév. 1894; P. A. Mac Intyre, 13 mai 1899; D. A. Mac Kinnon, 3 oct. 1904; B. Rogers, 1er juin 1920; A. C. Macdonald, 2 juin 1915; M. Mac Kinnon, 3 sept. 1919; F. R. Heartz, 8 sept. 1924; Charles Dalton, 29 nov. 1930.

En 1839, le Conseil exécutif est séparé du législatif et composé de 8 titulaires. En 1851, l'Assemblée adopte le gouvernement responsable (V. ce mot).

En 1893, fusion des deux corps législatifs : 30 membres dont 15 conseillers élus par des propriétaires qualifiés et les 15 autres par les suffrages libres. En réalité, le lieutenant-gouverneur et quatre ministres se partagent les divers portefeuilles avec le concours de sous-ministres : chaque ministère dirige deux départements. Un Surintendant préside le Conseil de l'Instruction publique. La Province, depuis 1914, est représentée aux Communes par quatre députés et au Sénat par autant de représentants.

Ce n'est que le 26 juin 1873, que Prince-Edouard, jusque-là antagoniste résolu depuis les Conférences de 1865-66, consentit à adhérer au pacte de la Confédération pour des motifs financiers en apparence. La dette, en effet, était évaluée à 4.700.000 dollars. Le gouvernement fédéral accordait un versement de 30.000, plus une capitation de 80 sous au recensement décennal : soit en 1911, 281.900 piastres. Le budget annuel d'environ 425.000 est couvert par les revenus publics.

2. **Peuplement.** — L'île, en totalité déserte après l'expatriation des Français et Acadiens en 1758, fit naître le problème du repeuplement, au Bureau des colonies. Ce Bureau exigea, en 1764, que 100 Protestants d'Europe devaient être établis sur chaque lotissement. Ce n'est qu'en 1798 que la population compte 4.732 âmes, approximativement le même nombre que celui des Acadiens bannis de l'île. L'immigration fut fort médiocre avant celle des Loyalistes, à partir de 1784; elle s'accrut encore, en 1803, par les recrues de lord Selkirk, Ecossais catholiques et presbytériens. En 1827, la population est montée à 23.226 âmes; en 1832, à 32.293; en 1848, à 62.624; en 1861, à 80.856; en 1871, à 94.000; en 1881, à 108.891; mais en 1901 elle diminua de 6.000 et en 1911 de 15.356; de sorte que, en 1921, elle se vit réduite à 88.615 : l'émigration aux Etats-Unis et au Nord-Ouest a causé ce déchet. Toutefois, si en 1798 il existait à peine 81 familles acadiennes, le recensement de 1901 accuse le chiffre de 13.900 de leurs descendants.

3. **Justice.** — Le gouverneur Patterson installa John Duport comme magistrat de la Cour suprême; mais en 1790, il y eut deux juges adjoints au tribunal. En même temps, on institua la Cour de chancellerie, les Cours de comtés et de successions, la Cour de revision ou d'appel. Le jury criminel fut ensuite accrédité. En 1873, le système fut étendu aux trois comtés insulaires, Prince, Queen, King, en se subdivisant en Cours de circuits. Toutes ces Cours, instituées de 1873 à 1884, continuent à exercer leurs attributions respectives en juridictoin supérieure et inférieure.

4. **Agriculture.** — Par sa position géographique et par ses conditions climatériques, l'île Prince-Edouard dépasse considérablement sa voisine, l'île du Cap-Breton, qui vaut surtout par ses pêcheries. L'on connaît assez la période française (1663-1759). Mais l'on connaît moins la période anglaise (1759-1875) et celle de la libre possession (1875-1920). La question agraire a été un vrai chancre qui a paralysé la vitalité de la Province, durant un siècle. Le 8 octobre 1836 la lettre confidentielle de Lord Durham a débandé la plaie, en affirmant que « les propriétaires absents n'améliorent pas le sol, ni ne consentent à l'amélioration par les autres; ils détiennent la terre et la laissent à l'état désert; le peuple, la députation, le Conseil, le lieutenant-gouverneur y ont avisé en vain; je n'imagine aucune autre influence néfaste que celle des propriétaires du sol qui résident en Angleterre ». A part les initiatives privées, rien ne se fit, durant cinquante années au moins.

Enfin, en 1875, l'**Acte d'achat des Terres** est voté et ratifié par le gouverneur général : des Commissaires sont nommés pour les évaluer et en presser la vente forcée. Ainsi les propriétaires furent indemnisés, les tenanciers pouvaient acquérir et s'installer par un versement annuel durant quinze années. Le colonel Ready avait, vers 1826, fait importer des animaux pour l'élevage, améliorer les voies de communication à l'intérieur et assurer un port toujours ouvert au commerce. L'île est avant tout agricole, féconde en céréales, riche en pâturages; elle peut ainsi exporter une énorme quantité d'animaux de boucherie

et de produits des fermes, beurre, crème et fromage. L'estimation de la richesse agricole, en 1926, est portée aux chiffres suivants : terres arables, 28.476 dollars; bâtiments, 7.289; outillage, 6.870; bestiaux, 8.875; volailles, 848; animaux à fourrures, 3.324; produits divers, 25.525.

5. **Pêcheries et Manufactures.** — Les pêcheries dépassent ce rendement, puisque la valeur productive a passé, de 1.000.000 dollars en 1900 à 1.600.000 en 1925. L'industrie compte 318 manufactures estimées 2.700.000 et donnent un bénéfice annuel de 4.300.000 piastres; cette somme se répartit sur les filatures, les tanneries, les cordonneries, les manufactures de tabac et de quincaillerie, les établissements de salaison et de conserves.

BIBL. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Jubilé de diamant, Ottawa, 1927; E. Lauvrière, *La Trag. d'un peuple*, t. II, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

**PRIOR** (Edward Gawler) (1853-1920), ingénieur et inspecteur des mines, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Colombie *Britannique*.

Fils cadet du Révérend Henry, vicaire anglican de Boston, comté de Lincoln (Angl.), il naquit, le 21 mai 1853, à Dollaghill, comté d'York. Ayant terminé ses études d'ingénieur des mines, il alla s'établir en Colombie Britannique, où il devint inspecteur des gisements des minerais, en 1878; s'étant aussi enrôlé dans la milice, il obtint le grade de lieutenant-colonel.

Elu député de Victoria à l'Assemblée législative, de 1886 à 1888, il brigua un siège aux Communes, où il siégea de 1890 à 1901 et y exerça les fonctions de contrôleur du Revenu de l'Intérieur, du 17 décembre 1895 au 12 juillet 1896, de ministre des mines au gouvernement provisoire, du 26 février 1902 au 1er juin 1903. Nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie, le 9 décembre 1912, il est mort le 12 décembre 1920.

Il avait d'abord épousé, en janvier 1887, Suzette, fille de John Work, de Victoria, qui décéda en 1897; ensuite, en février 1899, Geneviève, fille aînée du capitaine Thomas Wright, de San-Francisco (Californie) : de sa première union, il eut un fils et trois filles.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. Parl. Guide, 1919; N. O. Côté, *Polit. appoint.*, Ottawa, 1917; J. B. Kerr, *Biogr. Dict. of Brit. Col.*, Vancouver 1890; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

**PROGRESSISTE (Parti),** tiers parti politique, à côté du parti libéral et du parti conservateur.

Officiellement on l'appelle **Parti Progressiste National.** Il est né d'hier seulement. Le 6 janvier 1920, le Conseil canadien d'agriculture tenait une assemblée ou conférence à Winnipeg, au Manitoba : l'idée unanime des fermiers de l'Ouest se porta sur la création de ce nouveau parti. Henry Wise Wood présidait la réunion, en devint le chef, et, après lui, T. A. Crerar. Celui-ci résigna ses fonctions en 1922, en faveur de Robert Forke. Ce qui donna naissance à ce parti fut le succès inattendu de l'Association des **Fermiers Unis,** organisé peu auparavant dans l'Ontario surtout, puis dans quelques autres Provinces. Resté faible, faute d'hommes de valeur, il végète et tend à disparaître.

BIBL. — L. J. Burpee, *The Oxford Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

**PROULX** (Jean-Baptiste) (1846-1904), prêtre, professeur, missionnaire, aumônier, curé, vice-recteur, écrivain, camérier.

Fils de Jean-Baptiste Proulx dit Clément et d'Adéline Lauzon, il naquit à Sainte-Anne de Bellevue, île de Montréal, le 7 janvier 1846, fit ses études classiques au collège Sainte-Thérèse et fut ordonné prêtre à Montréal le 25 juillet 1869. Il professa un an à Sainte-Thérèse et devint missionnaire au Manitoba (1870-74), puis aumônier des Sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent (1875-77), professeur à Sainte-Thérèse (1877-84), aumônier de la prison des femmes à Montréal (1884-86), curé de l'île Bizard (1886-88), vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, avec le titre de docteur ès lettres (1888-1904). Il mourut à l'Hôpital général d'Ottawa, le 1er mars 1904.

On a de lui : **Voyage à la Baie d'Hudson,** 1886; **L'Enfant perdu et retrouvé,** 1887; 2e édition, 1892. En 1878, on le nomma camérier d'honneur.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, Québec, 1911; H. Morgan, *Can Men*, Toronto, 1898; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PROVANCIER** (Léon) (1820-92), prêtre, professeur, vicaire, curé, fondateur du **Naturaliste,** auteur de **La Flore canadienne.**

L'ancêtre familial était Sébastien, né en 1628 et marié en 1653 à Marguerite Manchon, dont Tanguay ne donne point le lieu d'origine : il orthographie le nom, **Provencher.** Fils du sieur Joseph-Etienne et de Geneviève Hébert, Léon naquit le 10 mars 1820 au village de Courtnoyer, paroisse de Bécancour, le huitième au foyer de cinq garçons et cinq filles. Il fit ses études au séminaire de Nicolet, où il devint professeur durant son cours de philosophie et de théologie; il fut ordonné

prêtre à Québec, le 12 septembre 1844 : vicaire à Bécancour durant huit mois, quatre mois à Saint-François de Beauce, puis deux ans à Sainte-Marie. En 1847, il se dévoua à la Grosse-Ile au chevet des pestiférés irlandais. Puis il passa un an à Saint-Gervais de Bellechasse (1848) et fut promu premier curé de Saint-Victor de Tring (1848-52), de l'Ile-Verte (1852-54), de Saint-Joachim de Montmorency (1854-62), de Portneuf (1862-69). L'état de sa santé le porta à se retirer alors au Cap-Rouge, où il décéda le 23 mars 1892.

Il est l'auteur des ouvrages suivants : **Traité élém. de Botanique,** Québec, 1858; **Tableau Chronol. de l'hist. du Can.,** Ib., 1859; **Le Verger can.,** 1864, et **Catalogue des arbres fruitiers; La Flore can.,** 2 vol., 1863; **le Naturaliste can.,** 1868; et d'opuscules de piété.

Bibl. — V.-A. Huard, *La Vie et l'Œuvre de l'abbé Provancher,* Québec, 1926; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé,* Montréal, 1910; Bull. des Recn. hist., tabl. gén., 1925.

**PROVENCHER** (Joseph-Norbert) (1787-1853), prêtre, vicaire, curé, missionnaire. Vicaire apostolique, premier évêque de Saint-Boniface.

Mgr Provencher.

Il était le sixième des douze enfants de Jean-Baptiste Provencher dit Bellefeuille et d'Elisabeth Proulx, et naquit à Nicolet, le 12 février 1787. Il fit ses études au séminaire de sa ville natale, où il s'inscrivit comme premier élève, puis à Montréal et à Québec. Entré dans les ordres, il fut élevé à la prêtrise le 21 décembre 1811. Puis il devint vicaire à la cathédrale, à Vaudreuil, à Deschambault et aux Grondines; curé de la Pointe-Claire (1814-16) et de Kamouraska (1816-18).

A cette époque, son évêque le désigna comme missionnaire à la Rivière-Rouge, le 29 mars 1818, et lui donna un compagnon dans la personne de l'abbé Joseph-Nicolas-Sévère Dumoulin : ce dernier, natif de Sainte-Anne, île de Montréal, où il naquit le 5 décembre 1793, venait d'être ordonné le 23 février 1817. En raison de l'éloignement, l'abbé Provencher se vit munir des pouvoirs de vicaire général. Bien plus, le gouverneur sir John Sherbrooke octroya aux jeunes missionnaires des lettres testimoniales, en date du 29 avril 1818 (V. R. P. Morice). Lord et Lady Selkirk garantirent aux missionnaires leurs largesses et l'assurance de tout leur dévouement. Partis le 16 mai, on salua les prêtres au fort Douglas, quartiers-généraux de la Compagnie d'Hudson; la précédente et celle du Nord-Ouest avaient engendré un état social déplorable universel; blancs et indigènes se livraient à l'ivrognerie, à la débauche, surtout à la promiscuité, sans nul souci des orphelins et des bâtardes. Il importait d'y porter remède en créant des œuvres urgentes : églises, écoles, orphelinats, hôpitaux, missions à distance. En 1821, la fusion des deux Compagnies apporta une atonie au mal général. L'abbé Provencher avait bâti sa modeste résidence sur la rive droite, en face du fort Douglas, sur un ruisseau connu sous le nom de ruisseau allemand, à cause de l'origine des soldats colons de lord Selkirk, et lui affecta le nom de l'apôtre de la Germanie, **Saint-Boniface.**

Elu et préconisé Vicaire apostolique du Nord-Ouest canadien, sous le titre d'évêque de Juliopolis (Galatie), le 1er février 1820, il fut sacré aux Trois-Rivières par Mgr Plessis le 22 mai 1822. L'année suivante, il fonda le collège classique de Saint-Boniface. Le zèle de Mgr Provencher embrassa, à travers mille difficultés, toutes les œuvres de diverse nature : relations politiques avec les gouverneurs, catholiques d'abord, ensuite protestants; fondation de Pembina; questions agraires et financières; agriculture et industrie; constructions d'édifices religieux; rapports avec les aborigènes et les métis; missions diverses, créées au loin dans toutes les directions; recrues des missionnaires et leur désistement successif; luttes contre les agissements des cultes dissidents; pauvreté ou manque incessant des ressources nécessaires; introduction des Missionnaires Oblats et des Religieuses Sœurs Grises de Montréal.

Le 16 avril 1844, le vaste district de Mgr de Juliopolis, jusque-là simple auxiliaire de Québec, en fut détaché par une bulle du Saint-Siège et constitué en Vicariat aposto-

**lique** avec juridiction distincte, qui prit le nom de Vicariat de la Baie d'Hudson et de la Baie James. Ainsi, Mgr Provencher devenait le représentant direct de la Propagande de Rome. L'année suivante, le prélat s'assurait pour toujours le concours non de séculiers, mais de Religieux Missionnaires, Oblats de Marie Immaculée : après 26 ans, il n'avait que 4 collaborateurs.

A cette date commence la grande propagande des missions sauvages du nord et de l'ouest : Mgr Provencher s'en réjouit; car, dès 1845, de nouveaux Oblats apparaissent chaque année : les Pères Aubert, Taché, Faraud...

En février 1835, il avait été fait membre du Conseil de l'Assiniboia et il s'y montra le défenseur des lois sur la tempérance et l'éducation. Tous les gouverneurs successifs, de lord Selkirk, son bienfaiteur, jusqu'à Alexander Simpson (V. ces noms), le tinrent en haute estime et en vénération.

En 1843, le Saint-Siège détacha de son immense Vicariat les Vicariats d'Orégon-City, et de Nesqually; en 1846, celui de Victoria et celui de Walla-Walla (V. ce mot). Le 24 juin 1850, le Père Taché fut élu et sacré son coadjuteur. Mgr Provencher mourut de paralysie le 7 juin 1853.

Bibl. — G. Dugas, *Monseigneur Prov.*, Montréal, 1889; Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; R. P. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O. canad.*, t. I et II, Montréal, 1921; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.* t. I, Montréal, 1908; R. P. Ortolan, *Cent Ans d'Apost. des Missionn. Oblats*, t. II, Paris, 1925.

**PROVIDENCE** (V. **Charité, Sœurs de la**).

**PROVOST** (François) (1628-1702), écuyer, lieutenant du régiment de Carignan et capitaine, major, lieutenant de roi, gouverneur des Trois-Rivières. — **Prévost**, selon Tanguay.

Né en 1638, il était fils de Charles et de Jeanne du Gousset, de la paroisse Saint-Eustache de Paris. Entré dans la carrière des armes, il vint au Canada en 1665, en qualité « de lieutenant de la compagnie de M. le chevalier de Grandfontaine (V. ce nom), faisant (22 juillet 1666) la charge de major de Québec » (V. Bull. des R. H., 1921). Le 14 mai 1669, une commission, signée à Saint-Germain-en-Laye, le confirmait dans ses fonctions. En 1673, il accompagna le gouverneur dans son voyage à Cataracoui. Le 4 novembre 1683, M. de La Barre écrivait au ministre : « A la place de M. Perrot à Montréal, le sieur Bernier est celui qui est le plus capable de remplir la charge, si le sieur Provost, major de cette ville, ne vous convient pas. »

Le 30 mai 1686, il recevait une commission de commandant du pays en l'absence du gouverneur. L'ingénieur M. de Villeneuve, ayant présenté au ministre certaines accusations contre le major, celui-ci fut énergiquement défendu par M. de Denonville qui écrivit, le 8 juin 1887 : « Ce que l'on vous a écrit méchamment du sieur Provost ne doit pas le perdre dans votre esprit, puisque sans contredit, c'est le plus honnête homme, le plus droit et le moins intéressé que j'aie trouvé dans le pays : jusqu'ici c'est le seul ancien officier que j'aie vu qui ne s'est mêlé d'aucun commerce, ni entré dans aucun des démêlés passés, ne s'étant attaché qu'à son devoir. M. de Champigny vous pourra dire quel homme c'est que notre major et s'il est capable de quelque friponnerie. » (Arch. féd. Ottawa, vol. 46). En 1687, M. Provost, durant l'expédition organisée contre les Tsonnontouans, resta à Montréal à titre de commandant : « Je ne puis, écrit M. de Denonville le 25 août, vous exprimer trop hautement la manière dont il s'est acquitté de sa charge, et l'intendant loue également les services qu'il a reçus de lui. » En 1690, quand la flotte de Phipps remontait le fleuve, en l'absence de M. de Frontenac, le major organisa vivement la défense. « Le gouverneur, dit un chroniqueur, visita toutes les portes, dès qu'il fut arrivé, trouva toutes choses en parfait bon état et fut surpris de la diligence avec laquelle M. le Major avait fait faire des retranchements aux endroits qui n'étaient point fortifiés, et des batteries que l'on aurait cru avoir été commencées depuis plus de deux mois, quoiqu'on n'y eut travaillé que six heures, avec fort peu de monde » (V. Collect. des manuscr., t. I).

Le 7 avril 1691, le roi lui faisait écrire pour le féliciter et l'informait qu'il aurait la lieutenance de roi à Québec : il la créait et l'y nommait, en effet, le 29 février 1692. Le 26 mai 1699, Provost devenait gouverneur des Trois-Rivières. En 1702, M. le Roy de La Potherie écrivait au ministre de la Marine : « On vous a donné mille bénédictions, quand vous avez donné à M. Provost le gouvernement des Trois-Rivières. C'est un homme généreux, il est aimé de toute la ville. Il ne cherche que les moments de faire plaisir à chacun. Il ne se mêle point dans le commerce des pelleteries des bourgeois, qui auraient volontiers chanté le Te Deum en actions de grâce, quand vous leur avez ôté M. de Ramezay. Les peuples des colonies aiment à être menés par la douceur. Il les chagrinait cependant dans leur traite des pelleteries avec les Sauvages, enlevant aux marchands, avec une autorité fatigante, tout ce qu'il pouvait trouver de meilleur. Les Sauvages, qui veulent avoir la liberté de commercer à leurs fantaisies, ne s'accommodent guère de toutes ces manières. »

M. Provost mourut à Québec, le 1er juin 1702, et fut inhumé dans la cathédrale. Il avait épousé à Québec, le 1er août 1679, Geneviève Macard, veuve de Charles Bazire (V. ce nom); elle se remaria, en 1703, avec M. Charles de La Croix (V. ce nom).

Leur fils, **François,** s'unit en 1699 à Catherine Bonhomme et fut père de dix enfants dont six fondèrent des foyers; en 1714, elle épousa en secondes noces Pierre Fortin à Sainte-Foy. Il est l'ancêtre des familles du nom existant au Canada.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Rev. Can.*, Montréal, 1919; Régis Roy et G. Malchelosse, *Le Régim. de Carignan*, ib., 1925; Bull. des Rech., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PRUD'HOMME** (Louis) (1608-71), concessionnaire à Ville-Marie, caporal d'escouade, capitaine, juge de police, gouverneur intérimaire, marguillier.

Claude Prud'homme, époux d'Isabelle Aliomet, habitait Pomponne, près de Lagny-sur-Marne, Ile-de-France; c'est là que fut baptisé son fils Louis en 1608, lequel émigra au Canada en 1636 ou 1641. En 1649-50, il alla régler en France des affaires de succession, était de retour à Ville-Marie le 10 septembre, et y épousa Roberte, fille de Pierre Gadois et de Louise Mauger, le 20 novembre 1650. Le 14 octobre 1652, il seconda avec bravoure le major Closse (V. ce nom) qui infligea une défaite aux Iroquois sous le canon du fort. En 1661, lors de l'organisation de la milice, composée de 20 escouades de 6 soldats sous un caporal, Louis Prud'homme commanda la 12e. Le 2 mars 1664, il fut créé magistrat de police, le plus ancien de quatre autres juges conjointement; en même temps, on le fit premier capitaine de milice à Ville-Marie. L'on rapporte que, à ce double titre, il agit comme gouverneur temporaire en la place de M. d'Ailleboust. Nommé marguillier de Notre-Dame en 1657, on le dota d'une nouvelle concession de 12 arpents, vers la Montagne. Il mourut, le 2 juillet 1671, ayant été père de sept enfants :

**Paul** (1654), élève au séminaire de Québec, docteur en médecine;

**Marguerite** (1656), mariée (1670) à Jean Martinet, puis (1703) à Jean Latour;

**Catherine** (1661), mariée (1680) à Olivier Quesnel;

**Elisabeth** (1663), mariée à Jacques Cauchois en 1683;

**Jeanne** (1667), mariée (1689) à Dominique Thaumur;

**Pierre,** né en 1658, armurier engagé par La Salle, égaré sur la rive gauche du Mississipi, l'espace de huit jours en 1682, durant lesquels on bâtit le fort **Prud'homme,** ainsi appelé jusqu'en 1700 et le fort aux **Ecores** dans la suite, marié en 1688 à Anne Chasle et père de huit enfants;

**François-Xavier,** l'aîné (1651), épousa, en 1684, Cécile Gervaise qui lui donna dix enfants, cultivateur de son domaine, officier de milice, décédé en 1741. Son fils François (1685), se maria en 1710 à Marie-Anne Courreau et en eut onze enfants, entre autres Joseph, ancêtre de Mgr Prud'homme. Né en 1716, il épousa (1743) Madeleine Belpec, mère de Madeleine; puis (1745) Marie-Anne Juillet de la Longue-Pointe, qui donna naissance aussi à onze enfants : il commandait la milice de Montréal aux Plaines d'Abraham et à Sainte-Foy, reçut de Louis XV un fusil d'honneur de grande valeur et décéda, le 12 novembre 1760, à Saint-Laurent de Montréal.

Issu du second mariage en 1748, François s'unit en 1775 à Marie-Jeanne Lecour, lieutenant, combattant à Laprairie, père de François-Michel en 1789. Celui-ci contracta alliance en 1809 avec Marguerite Giroux, habita d'abord à Saint-Laurent, acheta une terre à Sainte-Hélène, où il mourut en mai 1859 avec le grade de major de milice. Son fils Jean-Marie né en 1822, épousa en 1851 Marguerite D'Amours, mère de Philoröme (1852) et de Louis-Arthur (1853); puis en 1863 Salomée Picard, mère de Joseph, François (1866-1910), d'Olier-Ernest (1868), dessinateur, de Joséphine (1870), mariée à Louis-P. Beaudoin, de Montréal; le père de ces enfants entra dans la cavalerie, fut blessé au pied par le crampon de sa monture, réalisa fortune à la Havane qu'il perdit à peu près comme négociant en grain, organisa le 64e et le 76e bataillon Voltigeurs, mourut lieutenant-colonel à Montréal en mai 1899.

**Louis-Arthur,** né le 21 novembre 1853 à Saint-Urbain, fit son cours classique au collège de Montréal, entra à l'école militaire en 1873, où il obtint le grade de lieutenant, se livra à l'étude du droit, fut admis au barreau en 1879; en mai 1880, il s'associa à Saint-Boniface à M. Royal (V. ce nom), y épousa en octobre Apolline Hénault ; élu membre du Bureau d'éducation (1881), du Conseil municipal de Saint-Boniface (Man.) (1882), député (1882), magistrat de la Cour de comte (1885), de celle de Succession (1908), membre de la Société Royale du Canada (1903), membre d'une Commission Royale pour régler la question des terres de la Réserve de Pinguis, délégué extraordinaire à Rome au sujet de la division de l'archidiocèse (1916), il a publié, avec une grande compétence et par un labeur intellectuel rare, un nombre considérable d'opuscules, de monographies, d'articles historiques sur l'Ouest canadien,

soit dans les Revues, soit dans les Mémoires de la Société Royale; le père de :

**Marie-Anne-Apolline-Eléonore** (1881-97);

**Joseph-Henri-Jean-Marie,** né le 9 septembre 1882, élève du cours classique au collège des Jésuites de Saint-Boniface, étudiant en philosophie au séminaire spécial et en théologie au grand séminaire de Montréal (1899-1904), ordonné prêtre à Saint-Boniface le 9 octobre 1904, élève au collège canadien à Rome (1904-08), où il a obtenu les diplômes de docteur en théologie et de docteur en droit canon; secrétaire et chancelier du diocèse, chargé simultanément du ministère de paroisses canadiennes, anglaises et allemandes, préconisé le 16 juin 1921 évêque de Prince-Albert et Saskatoon, sacré le 28 octobre suivant à Saint-Boniface par son Excellence, Mgr Pietro Di Maria, délégué apostolique;

**Marie-Louise-Catherine-Hedwige,** née en 1883, mariée (1908) à Antonio, fils d'Hormidas Béliveau et d'Ernestine Guilbault et neveu de Mgr Béliveau (V. ce nom), décédée en 1911;

**Eléonore-Agnès-Marie-Antoinette,** née en 1885, mariée (1911) à Edwin Summer, veuve en 1925;

**Apolline-Aurélie-Joséphine-Marguerite,** née en 1888, mariée (1918) à L.-Ph. Roy, avocat, successeur du beau-père aux deux Cours en 1925;

**Flavie-Juliana-Joséphine-Marie,** née en 1890, mariée (1912);

**Arthur-Joseph-Alexandre,** né en 1874, admis au barreau en 1919, marié (1920) à Marie-Anne Béliveau, nièce de l'archevêque;

**Marie-Louise-Marguerite-Jeanne,** née en 1896.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., Québec, mars 1928; P. Margry, *Découv. des Français,* 6 vol., Paris, 1878-1879.

**PUGSLEY** (William) (1850-1925), bachelier ès arts, avocat, conseiller privé, député, président de la Chambre, procureur général, ministre, lieutenant-gouverneur.

Il naquit à Sussex (N.-B.) le 27 septembre 1850 et reçut sa première instruction dans sa ville natale. En 1868, il obtint le titre de bachelier ès arts à l'Université du N.-B.; il remporta la médaille d'or du début et plusieurs bourses dans la suite. Le 27 juin 1872, il fut admis au barreau et nommé conseiller de la Reine en 1891, après avoir été rapporteur de la Cour Suprême, l'espace de dix années.

M. Pugsley débuta dans la politique provinciale en juillet 1885, ayant été élu à la législature du N.-B. dans une élection complémentaire, nécessitée par la mort du docteur Vail. Il fut réélu aux scrutins de 1886 et de 1890. De mars 1887 à mai 1889, il fut président de la Chambre et, plus tard, nommé procureur général dans l'administration Blair. En 1892, il démissionnait, mais avec l'intention de se représenter pour les Communes.

En 1896, en effet, il descend dans l'arène fédérale et il échoue dans sa candidature à Saint-Jean (N.-B.). En 1899, il accepta, après sa réélection à la législature locale, le poste de procureur général dans l'administration Tweede. Lorsque ce dernier devint lieutenant-gouverneur, en février 1907, M. Pugsley lui succéda comme premier ministre, poste qu'il occupa, la durée de la législature. Il rentra dans la politique fédérale. Elu à Saint-Jean, il entra aussitôt dans le cabinet Laurier avec le portefeuille des Travaux Publics (30 août 1907-9 octobre 1911). Il fit alors partie de l'opposition.

Au mois de novembre 1918, il était promu lieutenant-gouverneur du N.-B. et, en 1923, choisi comme Commissaire Royal des réclamations de réparations d'après guerre. Il est mort le 3 mars 1925.

Son ancêtre vint jadis d'Angleterre se fixer sur la rivière Croton, dans le New York; son fils qui servit dans les rangs des Loyalistes, émigra en 1783 au Nouveau-Brunswick, s'établit sur la rivière Hammond et retourna plus tard à New-York; mais David, son fils, prit une terre à Cardwell; il fut le père de William, dont le fils, homonyme, devint ministre et lieutenant-gouverneur.

Il avait épousé, en 1876, Fannie, fille de Thomas Parks, décédée en 1914; ensuite, en 1916, Mary Macdonald, de Saint-Jean.

Bibl. — H. Morgan, *Can Men,* Toronto, 1912; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1918; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

**PUISAYE** (Joseph, comte de) (1755-1827), lieutenant, député, commandant, chef d'état-major, colonisateur au Canada.

Il naquit en 1755 à Mortagne, dans le Perche, le dernier de la famille qui le destinait à l'Eglise. Mais à 18 ans il entra dans l'armée en qualité de sous-lieutenant dans la cavalerie de Conti. Au décès de son père, il acheta une commission dans les Cent-Suisses. En 1789, il représenta la noblesse du Perche aux Etats-Généraux et y adopta les idées nouvelles. En 1791, maréchal de camp, puis commandant de la garde nationale d'Evreux, il se déclara contre la Convention, fut chef d'état-major de Wimpfen, prit la direction des fédéralistes de l'Eure; mais il fut battu en juillet 1793, à Pacy-sur-Eure. L'on mit sa tête à prix. Réfugié en Bretagne, il assuma le rôle de feu M. de La Rouerie, réorganisa la

chouannerie, devint l'agent du comte d'Artois.

En 1795, il alla préparer à Londres l'armement de 6.000 émigrés, avec l'espoir d'équiper 80.000 volontaires après le débarquement; on sait l'échec de Quiberon. M. de Puisaye dut s'exiler de nouveau.

En 1797, il proposa au gouvernement britannique de former un groupement royaliste pour fonder au Canada une colonie (V. **Rapp.** des Arch. can., 1888). On agréa son projet. Au mois d'octobre 1798, il arrivait à Montréal avec un contingent de 44 émigrés, dont dix périrent en route. Le parti fut bien accueilli par les autorités administratives. Le 29 octobre, tous s'embarquent à Lachine sur douze bateaux bien approvisionnés et abordent à Kingston en neuf jours, afin d'y passer l'hiver. M. de Puisaye se rend à York (Toronto) dans le dessein d'y prendre des arrangements. Le 17 janvier 1799, la colonie avait réalisé quelques progrès; on abattait les arbres et on construisit le village Hunter. Mais l'isolement vint décourager les dames, marquises, vicomtesses, etc. L'essai était voué à un échec certain.

En 1803, M. de Puisaye renonça à son projet d'établissement. Il retourna en Angleterre où, après 1814, il se fit naturaliser. Il mourut pauvre dans l'abandon, en 1827, à Blythe-House, près de Londres.

En 1803, il publia à Londres 6 vol. de **Mémoires**, qui sont une apologie de sa conduite politique.

BIBL. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1888; N. E. Dionne, *Les Ecclés. et Royal fr.*, Québec, 1905; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**PUISEAUX** (Pierre de) († 1647), écuyer, seigneur de Saint-Michel et de Sainte-Foy, sieur de Montrenault. — **Puiseaux**, chef-lieu de canton dans le Loiret; **Montrenault**, localité en Gâtinais.

Né vers 1570, il avait fait une fortune aux îles espagnoles et vint rejoindre M. de Champlain à Québec dans le dessein de contribuer pour sa part à la conversion des Sauvages. En 1637, la Compagnie des Cent Associés lui octroya des terrains aux alentours de Québec, désignés sous les noms de fief Saint-Michel et seigneurie de Sainte-Foy; le premier, borné à l'ouest par le promontoire appelé de son nom Pointe-à-Puiseaux; l'autre, située dans la direction du Cap-Rouge. En 1637, le seigneur avait dépensé en constructions et en défrichement sur ses concessions plus de 100.000 livres. La maison qu'il avait bâtie dans l'anse Saint-Michel, au bas du promontoire du côté de Québec, était considérée comme la plus belle du pays. Elle devait être fort spacieuse, car, en 1641-42, elle hospitalisa M^me^ de La Peltrie, Jeanne Mance, M. de Maisonneuve et sa suite.

C'est alors que M. de Puiseaux demanda à ce dernier de l'agréger à la **Société de Montréal** : et sur l'agrément provisoire de M. de Chomedy, le vieillard passa un acte notarié de donation de ses deux seigneuries, octroyées à lui le 15 janvier 1637, se réservant le mobilier : fait à Québec le 23 novembre 1641. Au printemps suivant, il suivit le fondateur à Ville-Marie. Atteint de paralysie partielle et peut-être de débilité mentale, M. de Puiseaux réclama l'annulation de la donation. Il quitta la colonie en 1644. En 1646, muni du désistement de M. de La Dauversière, M. de Chomedy rectifia la rétrocession, en vue du bien de la paix. Dans son testament du 21 juin 1647 à La Rochelle, M. de Puiseaux légua sa terre de Sainte-Foy pour l'entretien du futur évêque de Québec : il mourut la même année.

BIBL. — H.-A. Scott, *N.-D. de Sainte-Foy*, t. I, Québec, 1902.

# QUEBEC

Ville Capital du Canada ou nouvelle France le siege d'un Evesque et dune cour souveraine ; Jean Verazan Florentin prit lan 15
Berson du Canada au nom de François l'apres la mort de Verazan qui fut pris et mangé par les Sauvages, Jacques Cartier St Malo sou
terre en 1534 les François qui avoient negligé ces navigations y furent engagés a locasion de celle de la floride sous le Reigne de charles IX en 1604. Henry IV
voya une colonie qui sert augmenter en 1640 quelque Ecclesiastique de France entreprirent plusieurs missions en ce Pais qui en convertit un nombre considé
de peuple les Sauvages sont extremement forte a la vengeance et exerce sur leurs ennemis une cruauté extraordinaire ils ont beaucoup de perfidie on ne peut jamai
ra leurs promesse ils vivent la plus part sans religion et sans loix ils vont nud mais hiver ils se couvrent de peaux d'Elans de Castors et autres bestes sauva
elle des quels on retire huile des ours on bande merveilleusement arcs que leurs plus enfans a pres avoir passé un an dans cette lacive liberté elles choisissent
parce avec lequel elles vivent chastement le reste de leurs jours.

1. la Cap Estat
2. le Chateau
3. Magasin aux Poudres
4. les Recolets
5. les Ursulines
6. les Jesuites
7. N.D. Cathedrale
8. le Palais
9. le Seminaire
10. l'Hotel Dieu
11. Riviere de St Charles
12. Retranchement
13. Retranchement des Recolets
14. le Fort St Jo
15. Riviere de la basse Ville
16. Haute Ville
17. Basse Ville
18. Place Syrmé et bourse de com
19. Isle d'Orleans
20. Pointe de Levi

# Q

**QU'APPELLE (Fort, Rivière, Vallée, Village),** tous situés dans la Saskatchewan, à 2.050 pieds d'altitude, à 1.747 milles de Montréal, à 1.157 de Vancouver, à 50 de Régina; station de chemin de fer et entrepôt de ravitaillement et d'expédition de céréales. — **Qu'Appelle** traduit le mot cri **Katepwew,** qui sert aux indigènes pour désigner les quatre précédents. Peut-être que son origine est synonyme d'**écho,** qui se répète fortement dans la vallée, ou encore du **retentissement** que produit aux deux derniers mois de l'année le cumul des glaces entre les deux versants du ravin et à travers le lac.

En 1858, la Compagnie de la Baie d'Hudson y érigea un poste de commerce, le **Fort Qu'Appelle,** au centre des quatre principaux lacs, distants de 324 milles de Winnipeg et de 129 de la frontière américaine. En 1860, Mgr Taché, égaré dans son itinéraire, visita ce fort. En 1865, les Métis lui demandaient la présence d'un prêtre : M. Richot y construisit une maison-chapelle. En 1868, le Père Decorby, Oblat, se fixa dans la place et y bâtit une église : il eut pour successeurs le Père Lestang (1870-74) et le Père Hugonard (1874-1904). En 1874, le gouvernement fédéral exigea des Sauvages de se choisir une **Réserve,** par chef de groupe, au prix d'une redevance annuelle qu'il garantit. En 1878, le **Bœuf-Assis** (Seating-Bull), redoutable chef des Sioux américains, massacrait le général Custer et son armée dans le Montana. Effrayé de son crime, il se réfugia à Qu'Appelle, suivi de 2.000 guerriers. Le feu des prairies avait éloigné les buffles. Pour vivre, les Sioux expatriés échangèrent avec Cris et Métis, quantité de chevaux, de vêtements, de montres, fruits du pillage ravis aux victimes immolées. Et la nécessité rendit ces barbares bienveillants et pacifiques. En 1882, l'on construisit la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, à 28 milles au sud : c'est aujourd'hui **Qu'Appelle Station.** Bientôt l'immigration amena un flot d'étrangers, de fermiers des Etats-Unis, du Manitoba, de l'Ontario, de l'Europe.

En 1884, le Fédéral fit bâtir, à l'est du fort, une école industrielle, pour favoriser l'éducation des enfants indiens et métis. Elle s'agrandit dans la suite sous la direction du Père Hugonard, originaire de Colombe, dans l'Isère, où il naquit en 1848, entra chez les Missionnaires Oblats en 1872, décéda à Lebret en février 1917. En 1904, l'école devint la proie des flammes : mais le gouvernement la restaura, les deux années suivantes, sur un plan moderne avec toutes les commodités convenant à sa destination : elle est encore l'une des plus prospères du genre au Canada.

BIBL. — Notes du Rév. Père Hugonard, Ottawa, 1913; Lowell's *Gazetteer of the Dominion of Can.*, Montréal, 1908.

**QUEBEC (Ville de),** capitale de la Nouvelle-France, port d'arrivée des transatlantiques, siège des gouverneurs et des intendants, de l'évêque, du Conseil Souverain et de la Prévôté. — **Québec** ou **Kebec** en algonquin **(Détroit)** « ainsi appelé des Sauvages », écrit Champlain.

I. — Au point de vue historique, Jacques Cartier aborda le premier avec ses vaisseaux au bas du promontoire, au village indigène de **Stadaconé,** centre du pays de Canada (V. ce mot). En 1603, Champlain écrit qu'il mouilla l'ancre à Québec « qui est un **détroit** de la rivière, qui a de large quelque 300 pas (environ 800 pieds), et qu'il y a du côté nord une montagne assez haute, qui va en abaissant des deux côtés ». En juillet 1608, le fondateur revenait et y érigea, cette fois, l'**habi-**

**tation de Québec,** sur le littoral, au bas du promontoire : il avait laissé à Tadoussac le **Don-de-Dieu.** Dans la suite, l'histoire de Québec est l'histoire même de son fondateur, décédé en 1635 : en 1620, entreprise du **fort Saint-Louis;** en 1623, chemin de la montagne pour s'y rendre; en 1624, fondation de nouveaux bâtiments pour remplacer l'**habitation détériorée;** en 1626, agrandissement du fort encore inachevé, qu'il remet aux Kirke le 20 juillet 1629. Les Récollets eurent leur chapelle en 1615, leur couvent en 1620-21; les Jésuites, en 1625-27. En 1617, la population varie de 50 à 60 âmes; en 1629, environ 40 à 60 personnes, dont 34 demeurèrent au pays durant l'occupation anglaise (V. leurs noms : Bull. des Rech. Hist.).

En 1633, on éleva des habitations sur le plateau, ainsi que la résidence et le collège des Jésuites (1635), l'église Notre-Dame de Recouvrance, la chapelle du gouverneur; en 1640, tout devint la proie du feu « en deux ou trois heures ». M. de Champlain et, après lui, M. de Montmagny ajoutèrent aux fortifications et le dernier tira l'alignement des rues. La population augmenta rapidement, grâce aux recrues percheronnes et normandes. En 1639, débarquement des Ursulines et des Hospitalières. En 1644, reconstruction de l'église. En 1646, le chevalier de Malte inaugure les feux annuels de la Saint-Jean. En 1650, première messe à la **grande église,** qui n'est terminée qu'en 1657. En 1659, arrivée de Mgr de Laval, hospitalisé chez les Jésuites; résidence bâtie en 1662 et appelée **séminaire.** En 1663, création du Conseil souverain; effets du tremblement de terre (V. ce mot). En 1665-66, M. de Tracy séjourne à Québec. Talon et son œuvre. En 1666, consécration de la cathédrale future. En 1668, ouverture du Séminaire de l'Enfant-Jésus et en 1677, du nouveau bâtiment. En 1674, érection canonique de l'évêché. En 1682, incendie de la basse ville. En 1684, installation du chapitre. En 1686, érection d'un buste en bronze de Louis XIV sur la place de la basse ville; le 20 octobre, incendie du monastère des Ursulines. En 1690, siège de Québec par l'amiral Phipps (V. ce nom); commencée en 1688, l'église Notre-Dame-des-Victoires est achevée comme ex-voto. En mars 1688, fondation de l'Hôpital-Général. En 1693, pose de la pierre angulaire du couvent des Récollets à la haute ville. Le Château Saint-Louis, restauré par M. de Frontenac (1694-98), est terminé en 1700. En 1698, la population comprend 1.988 âmes.

II. — En 1700-01, éclate une épidémie infectieuse qui enlève une centaine de personnes; en 1702-03, la petite vérole, 350 environ; en 1705-06, nouvelle grippe qui fait bon nombre de victimes. En 1712, travaux des fortifications, continués dans la suite jusqu'en 1730; il y avait trois portes : **porte Saint-Louis,** conduisant sur le chemin d'Abraham et de Samos; porte **Saint-Jean,** sur le chemin de Sainte-Foy; porte du **Palais,** sur le faubourg Saint-Roch et le chemin de l'Hôpital-Général. En 1713, le palais de l'intendant est la proie des flammes; rebâti en 1715, il est détruit durant le siège en 1759. En 1717, établissement du bureau de l'Amirauté. Québec subit plusieurs sièges : 1759 et 1775 : le premier fut désastreux pour les maisons et les monuments (V. **Ramezay**).

Au XIX^e^ siècle, il y eut plusieurs grands feux; le 23 janvier 1834, incendie du Château Saint-Louis; du quartier Saint-Roch en 1845, 1866, 1870, 1890 et 1899; du palais de justice, 1873; du faubourg Saint-Jean en 1881.

BIBL. — E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1907; Can. and Prov., Index, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Jos. Trudelle, *Les Jubilés et les Eglis.*, Québec, 2 vol., 1901.

**QUEBEC (Province de),** la plus ancienne de la Confédération, bornée au nord par le détroit d'Hudson, à l'est par le Labrador, au sud par les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick, à l'ouest par l'Ontario, et mesurant une superficie de 706.834 milles carrés.

En 1763, la **Proclamation royale** trace les limites de la Province de Québec : par la rivière Saint-Jean au-dessus de Betsiamitz; par une ligne allant de là au lac Nipissing, laquelle descend en arrière de la rivière Ottawa jusqu'au Saint-Laurent et au lac Champlain, d'où elle se prolonge sur la hauteur des terres jusqu'à Gaspé (V. **Canada**). Le 21 novembre, une Commission du roi confère à James Murray le titre de gouverneur en chef et capitaine général de la Province. En 1774, l'**Acte de Québec** (V. ce mot) institue le gouvernement législatif.

En 1791, le roi établit par un **Acte** (V. ce mot) le gouvernement constitutionnel, lequel divise la Province de Québec en deux : **Province de Haut-Canada** et **Province de Bas-Canada.** La frontière entre les deux commence : à la borne Pointe-au-Baudet du lac Saint-François, par une ligne longeant la seigneurie de la Nouvelle-Longueuil au sud-ouest de celle de Rigaud-Vaudreuil; puis à l'Ottawa jusqu'au lac Témiscamingue et à la rivière Albany de la baie James, descendant aux grands lacs et à la rivière La Pluie. En 1794, par la convention Jay (V. ce nom), abandon des postes situés en territoires américains; en 1809, rattachement du Labrador à Terre-Neuve; en 1825, les îles de la Madeleine sont attribuées au Bas-Canada. Le gouverneur général nommé par la Couronne; un

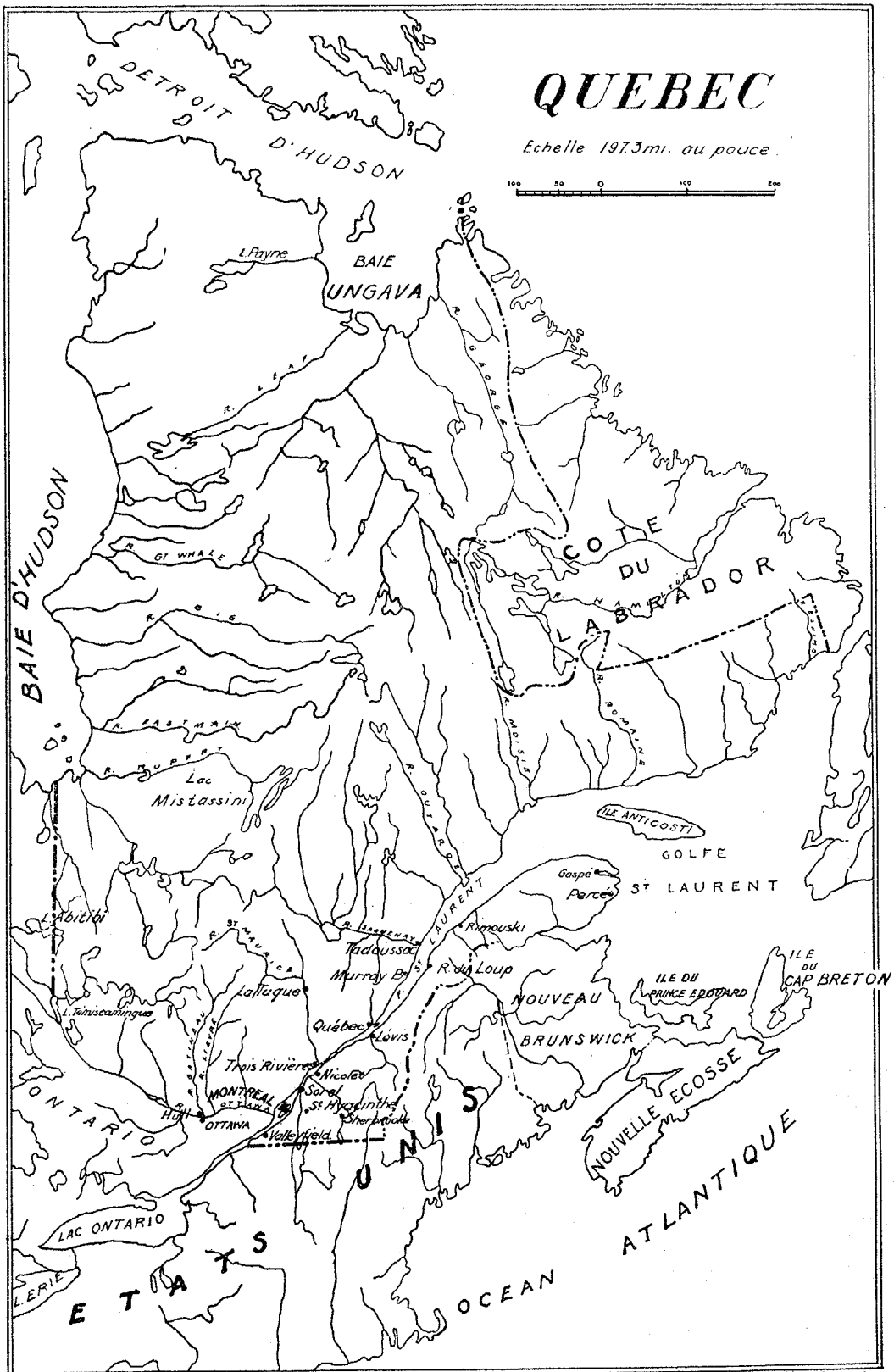
QUEBEC
Echelle 197.3mi. au pouce.
100 50 0 100 200
DETROIT D'HUDSON
BAIE UNGAVA
L. Payne
R. Leaf
R. Gt Whale
R. Big
R. Eastmain
R. Koksoak
R. Caniapiscau
R. Romaine
R. Moisie
R. Outardes
R. St. Laurent
R. Ottawa
R. St. Maurice
R. Lièvre
R. Gatineau
R. Lassomption
R. Richelieu
BAIE D'HUDSON
COTE DU LABRADOR
ILE ANTICOSTI
GOLFE ST LAURENT
Gaspé
Percé
Rimouski
Rivière du Loup
Tadoussac
Murray Bay
Lac Mistassini
Lac Abitibi
Lac Témiscamingue
Lalluque
Québec
Lévis
Trois Rivières
Nicolet
Sorel
St Hyacinthe
Sherbrooke
MONTREAL
OTTAWA
Hull
Valleyfield
NOUVEAU BRUNSWICK
ILE DU PRINCE EDOUARD
ILE DU CAP BRETON
NOUVELLE ECOSSE
ONTARIO
LAC ONTARIO
L. ERIE
ETATS UNIS
OCEAN ATLANTIQUE
Dessinée par Yves Pinard

lieutenant-gouverneur dans chaque Province, ayant un Conseil législatif et une Chambre d'Assemblée; d'ordinaire celui du Bas-Canada demeure inactif à Londres.

En 1840, **Acte d'Union** (V. ce mot) qui vient fusionner les deux en **Province du Canada.**

En 1667, paraît l'Acte de la Confédération (V. ce mot), instituant les quatre premières Provinces : Québec, Ontario, N.-E., N.-B.; en 1869, les Territoires du N.-O., achetés à la baie d'Hudson; en 1870, érection du Manitoba; en 1871, adhésion de la Colombie; en 1873, de Prince-Edouard.

I. **Administration.** — La Province de Québec est régie par un lieutenant-gouverneur, nommé désormais par le gouverneur en Conseil pour cinq années, investi de pouvoirs directs, doté en partie de la prérogative royale, chef de l'exécutif, choisi dans les rangs du parti au pouvoir et usant de son crédit en sa faveur.

Les titulaires qui se sont succédé sont : sir N. Belleau (1867-73); R.-E. Caron (1873-1876), avec A. Dorion, administrateur; Luc Letellier de Saint-Just (1876-79); Th. Robitaille (1879-84); L.-F.-R. Masson (1884-87), avec sir A. Stuart, administrateur; A.-R. Angers (1887-92), avec L.-A. Casault et J.-G. Bossé, administrateurs; sir J.-A. Chapleau (1892-98), avec sir Alex. Lacoste, deux fois administrateur; sir L.-A. Jetté (1898-1908), deux fois nommé; sir G.-A. Pelletier (1908-1911), avec sir H. Archambault, administrateur; sir H.-Fr. Langelier (1911-15); sir R.-E. Leblanc (1915-18); sir Ch. Fitzpatrick (1918-1923); L.-P. Brodeur (1923-24); N. Pérodeau (1924-29); sir L. Gouin (10 janv.-29 mars 1929); H.-G. Carroll (2 avril) (V. ces noms). Le salaire du lieutenant-gouverneur est de 10.000 dollars par an.

Le gouvernement, Cabinet ou Conseil exécutif, est l'aviseur du lieutenant-gouverneur, composé de ministres qu'il agrée, maintenus par le vote majoritaire des députés et préposés aux divers départements de l'administration; salaires : Premier ministre, 12.000; collègues avec portefeuilles : 6.000 dollars.

Le Conseil législatif, non électif désormais, est composé de 24 membres, nommés par le lieutenant-gouverneur dans les circonscriptions convenues et à vie; le président est aussi agréé par la Couronne; il reçoit une gratification de 4.000, outre l'allocation de 2.000 dollars à chaque conseiller. Le titre d'**Honorable** est réservé aux membres du Conseil existant avant 1867.

L'Assemblée ou Chambre législative est élue par le vote populaire; elle se compose de 85 représentants; durant la 15e législature, on en a augmenté le nombre de quatre nouveaux sièges. L'indemnité sessionnelle est de 2.000 dollars; l'orateur reçoit 4.000 supplémentaires et le président des comités 1.000 de plus que son allocation.

Le **Cabinet** comprend l'ensemble des ministres d'un Etat ou d'une Province :

1. **Premier ministre :** en charge du Conseil exécutif, où se discutent les motions et les projets de loi, qu'il soumet au lieutenant-gouverneur en Conseil, qui les doit sanctionner; multiples attributions; convocation des électeurs, députés, législatures, nomination des juges, employés du service civil; affaires municipales, etc.

2. **Procureur général :** département sous la présidence du Premier; aviseur légal du lieutenant-gouverneur, du ministère; surveille l'exécution des lois, l'administration de la justice, de l'enregistrement, de la police, des prisons, de la commission d'utilités publiques.

3. **Secrétaire Provincial :** recueille les ordres en Conseil, les transmet aux ministres, les enregistre, les publie dans la **Gazette officielle;** en charge du grand sceau, de la correspondance provinciale, des patentes et commissions, des érections de corporations, des registres de l'état civil, etc.; il est comme le ministre de l'Instruction publique.

4. **Trésorier Provincial :** comme ministre des finances, contrôle les recettes et les dépenses, les dépôts et consignations, administre la dette publique ou **Fonds consolidés,** les salaires des employés, les achats et ventes, les licences diverses.

5. **Ministre des Terres et Forêts :** contrôle des concessions, ventes des propriétés provinciales, parcs publics, coupe des bois, agences et sous-agences locales, opérations forestières, écoles expérimentales.

6. **Ministre de l'Agriculture et des Chemins :** contrôle des collèges agricoles, des fermes-modèles, des comités d'exposition des sociétés industrielles; mais le ministère des Chemins est aujourd'hui séparé du précédent, ayant la gérance des voies de communications et de transports sur terre et par eau.

7. **Ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries :** contrôle l'immigration et l'émigration, l'ouverture de nouveaux centres agricoles, miniers, au moyen de voies et de ponts; règle les permis de chasse, de pêche, etc.

8. **Ministre du Travail et des Travaux Publics :** contrôle les constructions, les réparations des édifices, les entreprises diverses; voies ferrées, quais, ponts, industries, mines, les associations et les grèves ouvrières, etc.

9. **Surintendant de l'Instruction publique :** point de ministre titulaire; secrétaires français et anglais. Conseil de dignitaires catholiques et protestants, nommés par le lieute-

nant-gouverneur. Commissaires d'écoles locaux qui perçoivent les taxes, salarient le personnel enseignant; allocation du budget provincial.

Depuis la Confédération, l'on compte 16 Cabinets et autant de Législatures divisées en plusieurs sessions chacune :

Cabinets : P.-J. Chauveau (1867-73 ; G. Ouimet (1873-74); C.-E.-B. de Boucherville (1874-76); H.-G. Joly (1876-79); J.-A. Chapleau (1879-82); J.-A. Mousseau (1882-84); J.-J. Ross (1884-87); L.-O. Taillon : deux jours en janvier 1887; H. Mercier (1888-91); C.-E. de Boucherville (1892-92); L.-O. Taillon (1892-96); E.-J. Flynn (1896-97); F.-G. Marchand (1897-1900); S.-N. Parent (1900-05); sir L. Gouin (1905-20); L.-A. Taschereau (1920) (V. ces noms).

II. **Système judiciaire. — La Cour d'Appel ou Banc du Roi** est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés, ayant juridiction civile et criminelle; convoquée par le lieutenant-gouverneur; siégeant par rotation à Québec et à Montréal; jugeant en dernier ressort, en dehors de cas réservés à la Cour suprême.

**La Cour supérieure** ou Cour d'Archives, au civil, comprend un juge en chef et 29 juges puînés dans les divers districts; présidée par un seul magistrat connaissant en première instance des causes au-dessus des Cours inférieures; convoquée par le lieutenant-gouverneur; jugeant avec appel à la précédente.

**La Cour de vice-amirauté** ne connaît que des cas de litiges maritimes : collisions, sauvetages, pilotages, etc.

La **Cour de Circuit** se tient dans chaque district par un juge de la Supérieure, connaît en dernier ressort, à l'exclusion de cette dernière, et en première instance dans certains cas déterminés ou par convocation, ou par voie d'appel.

La **Cour des sessions générales** : recorder, magistrats de district, coroner, juges de paix, jury au criminel, etc.

III. **Système financier.** — Les recettes sont en progression constante depuis 50 ans, en raison des sources nouvelles : terres, forêts, pêche et chasse, droits perçus sur les successions, les licences, corporations, la subvention fédérale, la vente des spiritueux monopolisée, etc.

Les dépenses sont équilibrées par les revenus (1867-82), augmentées par les avances faites aux Compagnies (1874-97), atténuées par les surplus, ainsi que la dette consolidée, après 1900.

Les taxes provinciales constituent l'apport des deux cinquièmes du Trésor; bien que très variées dans leur répartition, elles se réduisaient à un dollar et demi environ par tête.

IV. **Système municipal.** — Il est d'origine récente, nécessité par l'accroissement de la population, le progrès agricole, commercial, industriel. Son organisation est due à Denis-Benjamin Papineau en 1845 et à M. Morin, maire élu par les contribuables; à M. Badgley, qui institua en 1874 la municipalité de comté; à la législature de 1870 qui promulgua le **code municipal,** l'année suivante; sept conseillers qui élisent un maire; les maires réunis forment le Conseil de comté, ayant chacun leurs attributions respectives.

(V. **Agriculture, Forêts, Forces hydrauliques, Mines, Pêcheries, Instruction publique.**)

Bibl. — E. Lareau, *Hist. du Droit can.*, Montréal, 2 vol., 1888; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ibid., 1911.

**QUENTIN** (Jacques) (1572-1647), prêtre, Jésuite, missionnaire en Acadie, prisonnier.

Né à Abbeville, en Picardie, au mois de février 1572, il entra au noviciat des Jésuites en 1604, après avoir terminé ses études théologiques. Dans la suite, il professa dans les collèges de l'Ordre, à Rouen et à Bourges (1605-09), puis il devint ministre à Eu (1609-1613). Il partit alors pour l'Acadie avec le Fr. Gilbert du Thet (V. ce nom) et aborda à Port-Royal le 13 mai 1613. Quelques mois après, il assista à la fondation de **Saint-Sauveur** à l'île des Monts-Déserts et à son pillage par Samuel Argall (V. ce nom). Fait prisonnier, il est embarqué avec le Père Biard (V. ce nom) sur leur propre navire capturé, la **Fleur-de-Mai,** et commandé par le capitaine Turnel. Tandis que la flottille fait voile vers la Virginie en novembre 1613, la tempête transporte le vaisseau aux Açores, d'où il est dirigé sur un port du Pays de Galles (V. **Biard**).

Rentré en France, le Père Quentin prononça, le 28 août, ses vœux de coadjuteur spirituel à Paris. Dans la suite, il fut attaché à l'œuvre de la prédication dans les bourgs et les villages jusqu'à sa mort, le 18 avril 1647.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., vol. 73, Cleveland, 1903.

**QUESNEL** (Joseph) (1749-1809), marin, officier de bord, commandant de vaisseau, poète, musicien.

Fils d'Isaac Quesnel de la Rivaudais et de Pélagie-Jeanne-Marguerite Duguen, il naquit à Saint-Malo (France), le 15 novembre 1749. Ayant terminé son cours d'études à dix-neuf ans, destiné par tradition à la profession de marin, il s'embarqua pour Pondichéry, séjourna à Madagascar, sur les côtes de Guinée

et au Sénégal; il revint du voyage au long cours après trois années. Peu de mois après, il reprenait la mer et se rendit à la Guyane, aux Antilles, au Brésil. Durant la guerre de l'Indépendance, on lui donna, en 1779, le commandement d'un vaisseau à destination de New-York, où la garnison manquait de provisions et de munitions. Mais à la hauteur de Terre-Neuve, le vaisseau fut pris par une frégate anglaise et amené à Halifax. Le commandant y rencontra des amis, qui le retinrent durant quelques jours; puis il gagna Québec, muni d'une lettre de recommandation pour le général Haldimand, qui parlait le français et avait connu sa famille en Bretagne.

Ayant résolu de s'établir au Canada, M. Quesnel obtint des lettres de naturalisation. Il se maria à Montréal, et au retour d'une excursion dans la vallée du Mississipi, il fixa sa résidence à Boucherville. Il y exerça le monotone négoce d'un marchand villageois et songea souvent à rimer des vers; mais il retourna plus tard à Montréal, où il mourut le 3 juillet 1809.

M. Quesnel avait composé, dans ses heures de loisir, des pièces de musique profane et sacrée, qui ont été conservées à l'église paroissiale de Montréal. L'on a de lui : **Lucas et Cécile,** opéra; **Colas et Colinette, Les Républicains Français,** deux comédies en prose; **Le Rimeur Dépité,** dialogue en vers; **l'Anglomanie,** comédie en vers. Il composa en outre des poésies légères : épîtres, hymnes, chansons, épigrammes; des manuscrits divers, voués à l'oubli.

Il avait épousé à Montréal, le 10 avril 1780, Marie-Josephte Deslandes, fille de feu Pierre-Louis et de Marie-Josephte Le Pellé de La Haye, laquelle lui donna treize enfants, entre autres :

**Adélaïde,** née à Montréal en 1783, décédée en 1851;

**Frédéric-Auguste,** baptisé à Montréal le 5 février 1785, marié à Boucherville, en janvier 1813, à Marguerite Denaut, qui décéda le 6 avril 1820; il fut député à l'Assemblée, de 1820 à 1830 et de 1830 à 1834, membre du Conseil exécutif (1837-41) et député de Montmorency (1841-44). Il avait fait une fortune considérable dans le trafic des fourrures et dans les spéculations; il possédait les terrains où s'étend aujourd'hui le quartier Sainte-Cunégonde. Il mourut, le 28 juillet 1866, père de cinq enfants, entre autres : Pierre-Adolphe-Auguste, né en 1814, marié en 1843 à Charlotte-Adélaïde Verchères de Boucherville, avocat, décédé le 3 décembre 1853;

**Jules-Maurice,** baptisé le 25 octobre 1786 sous le nom de Julien, marié à Montréal en 1816 à Marie-Josephte, fille de Gabriel Cotté et d'Angélique Blondeau et décédée en 1866. Il entra avant 1804 au service de la Compagnie du Nord-Ouest (V. ce mot), devint commis au fort des Prairies (Edmonton); en 1807, il alla prêter secours à Simon Fraser (V. ce nom) qu'il accompagna sur le parcours du fleuve qui a gardé son nom, mais Fraser donna le nom de **Quesnel** à une rivière; et aujourd'hui un lac et une bourgade portent son nom. En 1811, il quitta le service et alla séjourner dans le Haut-Canada, ayant épousé la fille d'un bourgeois du N. O., sœur de M^me^ Alexis Laframboise et de M^me^ Antoine Larocque. Il fut membre du Conseil spécial (V. ce mot), conseiller législatif, et décéda à Montréal le 20 mai 1842;

**Joseph-Timoléon,** né en 1799, marié d'abord le 22 octobre 1823 à Flavie, fille de Frederick Singer, ancien voyageur des pays d'en haut, et de Catherine Lemann; ensuite, à L'Acadie en 1844 à Adélaïde Bourgeois, veuve de François Provost; il eut neuf enfants : Jules, employé civil à Saint-Jean; Auguste, avocat et shérif à Arthabaska; Mélanie, épouse du docteur Basile La Rocque; Eloïse, mariée à Moïse Moreau; Eulalie, Religieuse à l'Hôtel-Dieu; Emma, mariée à Henry Hamilton; Adélaïde, épouse de L. D. Gareau, député-protonotaire à Montréal; Rose de Lima, mariée à Ovide Delorme. Admis au doctorat en médecine en 1822, M. Quesnel pratiqua sa profession à L'Acadie; il est mort à Boucherville le 29 juin 1864;

**Mélanie,** née en 1797, mariée d'abord à Montréal, en 1819, à Jean-Michel Coursol, associé de la Compagnie d'Hudson, et mère de Charles-Joseph si bien connu. Il fut juge de paix en 1870, président de la Société Saint-Jean-Baptiste (1872-76), député aux Communes (1878-88); en secondes noces, elle s'unit à Côme-Séraphin Cherrier (1833), qui lui donna trois fils et une fille : elle est décédée le 1^er^ décembre 1875.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Bull. des Rech. hist., année 1927; J. Huston, *Le Répert. nat.*, t. I, Montréal, 1893; Can. and Prov., index; C. Roy, *Nos Orig. Litt.*, Québec, 1909; A. Morice, O. M. I., *Dict. Hist. des Can. de l'Ouest*, Québec, 1908; E. Lureau, *Hist. de la Litt. can.*, Montréal, 1874.

**QUEVILLON** (Louis-Amable) (1749-1823), maître menuisier, sculpteur sur bois, architecte. — Nom orthographié diversement : **Kivion, Cuvillon, Couvillon, Quirion, Querillon.**

Fille de Nicolas et de Marie Vauquelin, Adrien Quevillon naquit en 1641 à Saint-Ouen-le-Mauger, aujourd'hui en Seine-Inférieure, émigra au Canada et épousa à Ville-Marie en 1672 Jeanne Huneault, dont il eut

six enfants. L'un d'eux, Jean-Baptiste, né en 1683, se maria (1711) à la Pointe-aux-Trembles de Montréal à Jeanne Moineau : leur fils, nommé aussi Jean-Baptiste, né en 1713, s'unit (1744) à Saint-Vincent-de-Paul à Marie-Anne Cadieu. De ce mariage étaient issus trois garçons : Louis, Jean-Baptiste, et Pierre, lesquels apprirent la menuiserie à l'atelier paternel.

Louis-Amable, né au Saut-au-Récollet, le 14 octobre 1749, travailla avec les siens à la confection des rames, avirons, chaises de calèche, etc. Mais en 1787, il entreprend des ouvrages à son compte en qualité de maître menuisier; en 1800, il est signalé comme maître-architecte et maître-sculpteur. Il se livra à la décoration et à l'embellissement des églises au moyen de la sculpture (V. ce mot). Puis il engage des apprentis, lesquels, après un stage d'environ six ans, deviennent compagnons, puis maîtres-sculpteurs; ce fut la première Ecole de cette branche des Beaux-Arts. M. Quevillon mourut célibataire, croit-on, le 9 mars 1823, à Saint-Vincent-de-Paul.

Bibl. — E. Vaillancourt, *Une Maîtrise d'Art*, Montréal, 1920.

**QUEYLUS** (Gabriel de Thubière de Lévy de) (1612-77), Sulpicien, abbé, missionnaire, curé, grand vicaire, supérieur . — **Caylus,** aujourd'hui chef-lieu de canton, en Tarn-et-Garonne.

Né dans le diocèse de Rodez en 1612, il fit ses études à Vaugirard (Paris), entra dans les ordres et fut élevé à la prêtrise par Mgr Gondy, le 15 avril 1645. Abbé de Lochieu en Rouergue depuis 1623 et reçu docteur en théologie, il entra au Séminaire de Saint-Sulpice, le 26 juillet 1645; son nom figure à cette date dans la liste des Associés de Notre-Dame de Ville-Marie. En 1646, il est missionnaire, prédicateur de retraites, dans le Midi, curé de Privas (Ardèche), dans le Vivarais, jusqu'en 1657.

Le 30 avril 1649, l'archevêque de Rouen, prenant le Canada sous sa juridiction, envoie des lettres avec les pouvoirs de grand vicaire au Supérieur de la Mission des Jésuites en Nouvelle-France. Les Associés de Montréal à Paris, à la nomination de l'abbé de Laval au Vicariat apostolique, hâtent le départ des Sulpiciens désignés pour Ville-Marie: à savoir M. de Queylus supérieur, les abbés Souart et Galinier et M. d'Allet diacre. Le 22 avril 1657, avant de prendre la mer, le Supérieur se fait nommer, à Rouen, le grand vicaire de Mgr de Harlay en Nouvelle-France. Partis le 17 mai, les Sulpiciens abordent à Québec le 30 juillet. Ainsi l'Eglise du Canada avait deux vicaires généraux. Si M. de Queylus se fût fixé à Ville-Marie dès son débarquement, laissant au Supérieur des Jésuites l'administration de Québec et des Trois-Rivières, l'harmonie eût régné entre les détenteurs du pouvoir spirituel. Mais il manifeste, de bonne foi sans doute, la prétention d'être seul vicaire général et il va jusqu'à confirmer le Père Poncet dans ses fonctions de curé de Québec. Le 12 août, il installe l'abbé Souart à la cure de Ville-Marie en remplacement du Père Pijart. Celui-ci, rendu à Québec le 3 septembre, est substitué à la cure du P. Poncet, qui est désigné pour la mission iroquoise des Onnontagués. En s'y rendant ce dernier salue à Ville-Marie M. de Queylus, qui l'empêche de continuer sa route sous le prétexte de la violation de ses droits de nomination, le ramène à Québec auprès de ses confrères, renvoie le Père Pijart et prend lui-même la direction de la paroisse. Il agrège l'abbé Vignal (V. ce nom) à la Compagnie de Saint-Sulpice et le délègue, le 13 mars 1658, à la bénédiction de l'emplacement de l'église en bois de Sainte-Anne-de-Beaupré dont le gouverneur posa la première pierre. Le conflit d'autorité avec les Jésuites s'aggrave encore dans la suite. Le 11 juillet, M. de Rouen écrit que « pour terminer les différends entre ces deux vicaires généraux, le sieur abbé de Queylus exercera ses pouvoirs à Montréal, et le Supérieur des Jésuites à Québec ». Sur l'avis de M. d'Argenson, l'abbé Sulpicien se retira au bout de quinze jours.

Le 16 juin 1659, M. de Laval débarque à Québec : M. de Queylus descend de Ville-Marie pour le saluer. Mais M. de Rouen, maintenant ses prétentions sur la Nouvelle-France, a obtenu du roi, le 11 mai, des lettres patentes l'autorisant à proroger les pouvoirs de grand vicaire au curé de Ville-Marie : toutefois, le 14, revenant sur sa décision qui pouvait susciter des litiges, le roi écrit au gouverneur et à M. de Laval, qu'il suspend la teneur des patentes « jusqu'à ce que, par l'autorité de l'Eglise, il ait été déclaré si l'archevêque est en droit de prétendre que la Nouvelle-France soit de son diocèse ». Toutes ces lettres ne parvinrent à destination que le 8 septembre. M. de Queylus, alors, « se voyant nanti de pouvoirs de Rouen et de la lettre du 11 mai du roi, voulut se faire reconnaître grand vicaire de Ville-Marie ». (V. **Journ. des Jés.**).

A la vue de celles du 14, il fut contraint de se désister. Le 22 octobre, néanmoins, il repasse en France afin de faire éclaircir la question de juridiction. Le 27 février 1660, « le roi lui intime la défense expresse de sortir de France sans sa permission ». L'abbé prend quand même le chemin de Rome, où il obtint de la Daterie une bulle d'érection de

la cure de Ville-Marie, indépendante de l'évêque, et la faculté de présentation en faveur du supérieur de Saint-Sulpice, et celle de nomination en faveur de M. de Rouen.

Muni de tous ces privilèges, M. de Queylus s'embarque pour le Canada, malgré la défense royale, et arrive à Québec le 3 août 1661. L'évêque refuse de l'installer à Ville-Marie, jusqu'à plus ample informé et lui défend de s'y transporter sous la menace de suspense. Toutefois, le 5 août, le Sulpicien part furtivement en canot, la nuit, et il est frappé des censures le lendemain. Fort mécontent, le roi expédie au gouverneur une dépêche qui ordonne son retour immédiat en France; l'abbé prend la mer le 22 octobre.

En 1668, M. de Queylus revient à Ville-Marie, en vertu de l'autorisation accordée par Mgr de Laval, qui l'investit des pouvoirs de grand vicaire pour l'île entière, mais avec la réserve de la nomination aux cures. Il exerça les fonctions de supérieur jusqu'en 1671, époque de son troisième voyage en France. L'état de sa santé le força à demeurer au Séminaire de Saint-Sulpice. En 1675, il y reçut la visite de Mgr de Laval, auquel il fit part de son dessein de faire une fondation en faveur de l'Hôtel-Dieu de Québec. Comme le Père Ragueneau servait alors de procureur aux Hospitalières, l'évêque le manda au séminaire, où fut signé, le 1er mars, l'acte de donation : soit 6.000 liv. dont 1.000 aux pauvres et 5.000 pour la dot d'une Religieuse de chœur. Il mourut le 20 mars 1677.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. II; Mém. Soc. Roy. Can., 1896; A. Gosselin, *Hist. de Mgr de Laval*, 2 vol., Québec, 1890.

**QUIBLIER** (Joseph-Vincent) (1796-1852), prêtre, vicaire, Sulpicien, professeur, directeur, supérieur, curé.

Né à Saint-Julien, au diocèse de Lyon, le 24 mai 1796, il entra dans l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre à Grenoble, le 7 mars 1819. Nommé vicaire à Montbrison, il y exerça ses fonctions, jusqu'en 1824 : il s'agrégea alors à la Compagnie de Saint-Sulpice à Issy, en 1825. On le désigna aussitôt pour le séminaire de Montréal, où on lui confia la chaire de philosophie jusqu'en 1828; la direction du Petit Séminaire (1828-30); les charges de vice-supérieur durant un an et de supérieur (1831-46) : simultanément il était aumônier des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. On le considère communément comme l'organisateur de l'instruction primaire à Montréal.

Ayant quitté le Canada en 1846, il fut nommé curé dans la ville de Londres (Angl.) et alla mourir à Issy, dans la Seine, le 17 septembre 1852.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé Can. Fr.*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist. tabl. gén., 1925.

**QUINTE (Kenté)**, anse ou baie située sur la rive Nord du lac Ontario. — **Kenta** en iroquois signifie **champ** ou **prairie.**

Champlain en 1603 écrit que « l'on vient dans un lac (Ontario), qui contient quelque 150 lieues de long et quelque quatre à cinq en certaine largeur ». A l'entrée de ce lac, s'étend la baie, où se déverse la rivière Trent, alimentée des eaux du lac Rice et, à l'occasion, du lac Simcoe.

Après la paix imposée par M. de Tracy, un groupe de Goyogouins y émigra. En 1668 les deux Sulpiciens Trouvé et Fénelon (V. ces mots) furent envoyés par Mgr de Laval pour les évangéliser : ils fixèrent leur résidence sur la baie parmi « les Iroquois du Nord ». Ce groupe ayant à peu près disparu en 1783, les Loyalistes de l'Empire-Uni vinrent y fonder des établissements agricoles. Ces régions sont aujourd'hui très prospères.

Bibl. — H. P. Biggar, *Champlain's Works*, t. I, Toronto, 1922; Can. and Prov., ib. 1914; Bull. des Rech. hist., table. gén., 1925; L. J. Burpee, *Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ib., 1926.

Rep. autor. EDM. MASSICOTTE

Réveillon

# R

RABY (Augustin) (1702-82), navigateur et pilote sur le golfe et le fleuve Saint-Laurent.

Mathieu Raby ou **Araby** épousa à Québec, en 1700, Françoise, fille aînée de Charles Morin et de Marie Michel, née en 1669, et veuve de Jean Poreaux. Augustin, l'aîné de leurs quatre enfants, naquit en 1702 et devint navigateur et pilote. Le 23 avril 1731, il épousa Françoise Delisle, veuve de Jean Toupin, qui lui donna huit enfants, souche des familles du nom au Canada.

Dans une lettre ou un **Journal,** attribué au brigadier-général Townshend, on lit que le pilote Raby, « qui connaissait bien la rivière depuis Anticosti jusqu'au bon ancrage des navires à l'île d'Orléans », y conduisit la flotte de Saunders (V. ce nom) saine et sauve, le 16 juin 1759. Le 10 avril 1762, Raby adressait au gouverneur Murray une supplique en ces termes : « Le nommé Augustin Araby, navigateur et pilote, eut le bonheur de conduire heureusement et à bon port l'armement formidable qui a fait la conquête de ce pays; que, nonobstant qu'il a été payé comme pilote dans cette escadre, il se trouve à présent dans l'indigence; que sa maison a été brûlée, ses meubles pillés, et n'osant se rendre en France où, selon toutes les apparences, on lui ferait un mauvais parti, etc. » — Le 7 juin de la même année, Murray appuya sa demande auprès du comte d'Egremont. Sans doute, le pilote subit une contrainte majeure, le forçant à mener la flotte devant Québec.

Le pilote mourut à Québec le 19 décembre 1782.

BIBL. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, série 1re, Lévis, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

RABY (Augustin-Jérôme) (1745-1822), fils du précédent, pilote, surintendant, député.

Des huit enfants du précédent, il fut le seul garçon survivant. Né à Québec le 10 novembre 1745, ayant terminé un cours d'études primaires supérieures, il embrassa la profession de la marine en suivant son père à bord d'un navire; il devint sur le Saint-Laurent un pilote habile. Ses capacités jointes à la popularité le firent choisir, le 31 mars 1797, surintendant des pilotes du port de Québec. M. Raby réussit à obtenir du gouvernement plusieurs améliorations dans le système du pilotage, de Québec au golfe; simultanément il sut procurer de réels avantages au sort de ses subordonnés.

Le 20 juillet 1796, les électeurs de la basse ville lui accordaient leurs suffrages comme leur représentant à l'Assemblée, jusqu'au 4 juin 1800; élu, cette année, par les votants de la haute ville, il siégea jusqu'au 13 juin 1804. M. Raby décéda à Québec le 23 septembre 1822. Il y avait d'abord épousé, le 16 septembre 1771, Catherine Chauveau (1751-80), dont il n'eut aucun enfant; puis, le 22 novembre 1786, Marie-Gillette Turgeon (1753-97), qui lui donna deux enfants :

**Catherine,** mariée en 1798 à François Langlois;

**Roger,** marié en 1813 à Victoire-Elisabeth Dambourgès.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., année 1925.

RACICOT (François-Théophile-Zotique) (1845-1915), prêtre, vicaire, aumônier, procureur, vicaire général, Protonotaire apostolique, évêque et auxiliaire.

Fils de Michel et de Geneviève Allard, natifs de Château-Gontier au diocèse d'Angers, Jacques Racicot vint s'établir au Canada et épousa à Québec, le 2 mai 1715, Marie-Jeanne, fille de Jean Labbé et de Marie-Anne Failly, qui lui donna dix enfants.

A la sixième génération, François-Xavier

Racicot, époux de Léocadie Tremblay, fut le père de François-Zotique, qui naquit au Sault-au-Récollet, le 13 octobre 1845. Ayant terminé ses études classiques, il entra au séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre à l'Hôtel-Dieu, le 6 novembre 1870. Il fut nommé vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, à Napierville, encore à Saint-Vincent-de-Paul (1870-77), et devint alors aumônier des Sœurs du Bon-Pasteur à Montréal (1877-80), les secondant de ses lumières pour leurs constructions. Puis on lui confia la procure de l'archevêché (1880-97) et du diocèse, rétablissant les finances compromises, amenant l'achèvement de la cathédrale en 1884.

Nommé vicaire général, il fut créé, le 5 avril 1899, Protonotaire apostolique, puis évêque de **Pogla** (en Pamphilie, auj. Fugla) et auxiliaire de Mgr Bruchési le 14 janvier 1905, sacré à la cathédrale le 3 mai suivant. Epuisé en 1912, après les actes de dévouement d'un apôtre s'intéressant à toutes les misères, avec le plus exemplaire effacement de sa personnalité, le Prélat se retira humblement de ses fonctions et mourut en 1915.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RACINE** (Antoine) (1822-93), prêtre, vicaire, curé, premier évêque de Sherbrooke.

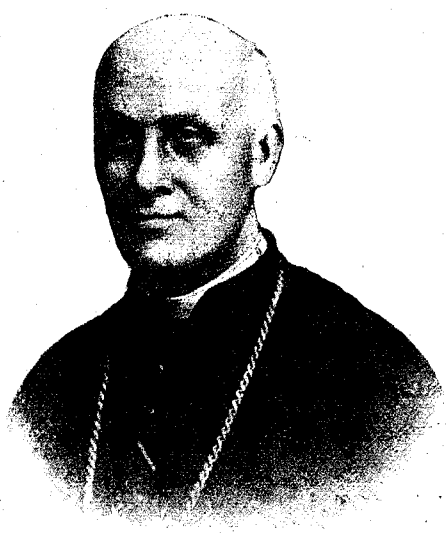

Mgr A. RACINE.

La tige de la famille au Canada fut Etienne, qui venait de Fumichon au Calvados (Normandie) et qui s'établit sur la côte de Beaupré; il épousa Marguerite, fille d'Abraham Martin. Fils de Michel Racine, forgeron et de Louise Pépin, Antoine naquit à la Jeune-Lorette le 26 janvier 1822, fit ses études au séminaire de Québec, devint professeur et fut ordonné le 12 septembre 1844. Il fut alors nommé vicaire à la Malbaie jusqu'en 1848, et premier curé à Saint-Eusèbe de Stanfold, en 1851 à Saint-Joseph de la Beauce et, de 1853 à 1874, à Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Le 28 août 1874, Pie IX érigeait le diocèse de Sherbrooke. Par une Bulle datée du 1er septembre, Sa Sainteté nommait l'abbé Racine premier titulaire. Le 18 octobre, Mgr Taschereau lui conférait la consécration, et l'intronisation eut lieu deux jours après. Il fallait tout créer : séminaire, hôpital, séparation des écoles mixtes, érection de paroisses nouvelles, fondation d'œuvres. Après vingt ans, le Prélat avait formé quatre-vingt-six prêtres, créé 54 paroisses, élevé au chiffre de 60.000 le nombre de ses fidèles; trois fois, il fit le voyage de Rome, où Léon XIII l'honora des titres de comte romain et d'assistant au trône pontifical. Il mourut le 17 juillet 1893.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RACINE** (Dominique) (1828-88), frère du précédent, vicaire, curé, apôtre du Saguenay, vicaire général, premier évêque de Chicoutimi.

Né le 24 janvier 1828 à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, il perdit son père, dès son bas âge. En 1840, il entre au séminaire de Québec sur les instances de Michel, son frère aîné, élevé au sacerdoce en 1838 et décédé tôt après. Le 1er septembre 1849, il est admis aux études théologiques, exerçant les fonctions de surveillant et de secrétaire à l'archevêché. Le 24 septembre 1853, il reçut l'onction sacerdotale et, le lendemain, il fut nommé vicaire à Québec. En 1858, on lui confie la cure de Saint-Basile, puis celle de Portneuf, enfin de la Rivière-du-Loup, où il achève l'église et fonde le couvent des Religieuses du Bon-Pasteur de Québec.

En 1862, il est transféré à la cure de Chicoutimi comme vicaire forain : son œuvre matérielle y progressait, quand éclata, en 1870, la conflagration qui dévora une superficie d'environ 1.500 milles carrés : le village fut préservé, mais 500 familles pleuraient sur les ruines. En 1872, le titre de vicaire général lui est conféré. Il songea aussitôt à fonder le séminaire de Chicoutimi (V. ce mot), qui fut ouvert en 1875. En 1878, il entreprit la construction d'une nouvelle église.

Le 28 mai de cette année, Rome le préconisait premier évêque de ces régions : le sacre eut lieu le 4 août suivant. Il fallait organiser

un nouveau diocèse, sans grandes ressources pécuniaires : érection de paroisses et missions, fondation de communautés de charité et d'enseignement, appel aux gouvernements d'Ottawa et de Québec, visites incessantes des colons. En 1882, il se rend à Rome, puis à Lorette et à Lourdes, et est de retour le 9 mars 1883. Un an après, installation d'un

Mgr D. Racine.

Hôpital de la marine et inauguration de plusieurs Confréries. Le 15 août 1887, le prélat annonçait au clergé et aux fidèles l'urgence de la construction d'un évêché convenable.

Mais au mois d'octobre la maladie du foie le força au repos; il languit à l'Hôtel-Dieu jusqu'à sa mort, le 27 janvier 1888.

Bibl. — *La Bannière*, Revue du Juniorat, Ottawa, 1902; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du clergé*, Montréal, t. I, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**RADISSON** (Pierre-Esprit) (1636-1710), explorateur, trafiquant, découvreur du haut Mississipi, interprète, pilote, promoteur de la fondation de la Compagnie d'Hudson à Londres.

Madeleine Hénault épousa d'abord Sébastien Hayet de Saint-Malo : sa fille Marguerite se maria en premières noces avec Jean Véron de Grandmesnil, et en secondes noces avec Médard Chouart des Groseilliers (V. ce nom); ensuite, Madeleine, devenue veuve, s'unit à Paris à Pierre Radisson et lui donna un fils Pierre-Esprit et deux filles : Françoise, mariée à Claude Volant de Saint-Claude, et Elisabeth, alliée à Claude Jutras dit Lavallée. La famille Radisson habitait la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris. Le 24 mai 1651, elle débarquait à Québec et alla bientôt se fixer aux Trois-Rivières.

Né en 1636, Pierre écrivait plus tard que « c'est là où demeuraient ses parents, ses compatriotes et son frère (beau-frère) Chouart, sa femme et ses enfants ». Dès l'année suivante (1652), l'adolescent tombe aux mains des Iroquois, sans cesse en embuscade autour de la place ; emmené en captivité, il est soumis aux tortures des doigts, au tatouage, au port des colliers en porcelaine, adopté finalement par un capitaine à cause de sa jeunesse. Un jour, dans une expédition de chasse, en compagnie de trois Agniers, il rencontre un Algonquin, fait prisonnier lui aussi; tous deux s'entendent assez bien pour comploter leur évasion, en tuant les trois Iroquois durant leur sommeil. Prenant aussitôt la fuite, ils atteignent le lac Saint-Pierre et vont débarquer près des Trois-Rivières : une embuscade d'Iroquois tue à bout portant l'Algonquin et garrotte Radisson. On lui arrache un ongle sous les yeux de 17 captifs Hurons, de 2 Français et d'une Française. Ramené avec eux à la bourgade, il y est reconnu par ses parents adoptifs qui le protègent de leur mieux; néanmoins, il perd les ongles de quatre doigts et on en calcine un autre dans un calumet; puis, le lendemain, on lui brûle la plante des pieds et la peau des jambes, percées d'un fer rouge : enfin, attaché à un poteau fatal, il est sauvé du feu par son père adoptif. Au printemps de 1653, il suit des Agniers et sa famille à la traite d'Orange, dont le gouverneur voulait bien le racheter : il s'y refuse et revient en servitude. Mais pris de regret dans la suite, il s'enfuit et reçut bon accueil du gouverneur hollandais.

A Orange, il rencontre le Père Poncet et Maturin Franchetot, prisonniers remis en liberté. « Le jeune homme des Trois-Rivières, écrivit plus tard le Jésuite, me dit qu'il viendrait se confesser, le lendemain dimanche. » Radisson dut se cacher durant trois jours, car ses sœurs Iroquoises vinrent le réclamer avec des cris et des pleurs. Mais le gouverneur le fit conduire à Manhatte (New-York), où Radisson, après trois semaines d'attente, prit place sur un navire qui appareillait pour la Hollande. Débarqué à Amsterdam, le 4 janvier 1654, il reprit bientôt la mer sur un voilier à destination de la Rochelle.

Au printemps, il s'embarquait de nouveau

et arriva, le 15 mai, à Québec. Au mois d'août suivant, selon l'avis de M. L.-A. Prud'homme, il se joignit avec Des Groseilliers à une bande de 250 traitants outaouais, descendus à Québec pour la troque. En 1657, après deux nouvelles années d'absence, Radisson accompagnait au principal village des Onnontagués les Pères Ragueneau et Duperron, ainsi qu'une centaine de Hurons. Mais l'année suivante, on y trama le massacre des étrangers, qui n'eurent que le temps de s'enfuir.

Vers la mi-juillet 1658, les deux beaux-frères suivent au pays d'en haut deux missionnaires, 29 Français et une troupe de Sauvages. Ils franchirent la baie Georgienne actuelle, l'île Manitouline, la baie des Puants et arrivèrent jusqu'aux nations Pouteoutamis et Mascoutins. Au printemps de 1659, selon M. Sulte, Radisson quittant Chouart indisposé se rendit à l'ouest, « à une rivière, écrit l'explorateur, comparable à notre Saint-Laurent » : c'était le haut Mississipi qu'il découvrit le premier des Français. Au retour, les deux frères se décidèrent à hiverner chez les Sioux. Ils firent la rencontre d'une bande de Cristinos ou Cris, qui leur fournirent des renseignements sur les régions du nord, fort riches en belles fourrures : tous deux de conclure qu'on ne les pouvait mieux atteindre que par la baie d'Hudson. Radisson a raconté son départ (juillet 1660) pour Ville-Marie avec trois cents Sauvages de diverses tribus. La troupe fut harcelée en route par des Iroquois, le long de l'Ottawa. Mais il reporte par erreur le fait d'armes de Dollard à l'année 1663. D'après le texte du **Journal des Jésuites,** ils arrivèrent aux Trois-Rivières, le 24 août, chargés de pelleteries pour 200.000 livres et se rendirent, le 27, à Québec, où, écrit Radisson, « ils furent salués par le canon et les batteries du fort (V. Des Groseilliers) ». Le 18 septembre, il est cité comme parrain de Marie-Jeanne Pellerin dans les registres des Trois-Rivières.

En 1661, les deux explorateurs accompagnent de nouveau des Sauvages jusqu'au Saut-Sainte-Marie et au lac Supérieur. Radisson avoue, dans son récit, qu'ils sont partis, la nuit, des Trois-Rivières, malgré la défense du gouverneur général. Ils vont de nouveau hiverner aux Sioux, durant l'été de 1662; ils s'arrêtèrent à l'embouchure de la rivière **Pigeon** qu'ils nommèrent **Des Groseilliers.** Il n'est pas certain qu'ils aient atteint alors le lac **Népigon,** ni descendu la rivière **Albany** jusqu'à la baie **James.** Mais au printemps de 1663, Radisson, sans être sans doute suivi de Chouart, se rendit par la même voie à la même baie. Ainsi il a l'honneur d'être le premier Français qui ait paru dans ces parages : il ne revint aux Trois-Rivières que dans l'été de 1664. Des Groseilliers seul aurait donc eu ses fourrures confisquées par M. d'Avaugour en 1663 ; étant revenu mécontent de France, il aurait déterminé Radisson à passer au service des Bostonnais.

Rendu à Boston, ils firent au colonel Cartwright par de leur dessein d'armer un voilier pour la baie d'Hudson. Le colonel leur donna avis de passer à Londres et de s'adresser directement au roi Charles II. Ils s'y transportent en 1665. C'est alors que Radisson composa ses **Mémoires** en langue anglaise de sa façon, afin d'amener la Couronne à réaliser son plan d'expédition; il lui fallut attendre trois ans.

Le 3 juin 1668, les deux frères engagés au service du roi font voile de Gravesend : Radisson est à bord de **l'Aigle** et Des Groseilliers de **l'Incomparable;** le premier, désemparé par la tempête, dut rentrer au port; le second se rendit à la baie James, où Des Groseilliers fit construire le fort **Charles** sur l'embouchure de la rivière Nemiskau (Rupert). La traite fut abondante et le profit des armateurs surprenant. Ce succès donna naissance (1670) à la célèbre **Compagnie de la baie d'Hudson** (V. ce mot), dont les instigateurs furent ainsi deux Français. Radisson accomplit deux voyages (1670 et 1671) au bénéfice de la Société. Chouart, de son côté, hiverna dans ces parages et contracta alliance (1673) avec le chef des **Abitibis,** pour le compte de la Compagnie. Toutefois, pour des motifs restés inconnus, ils se virent remercier de leurs services. Mais Radisson crut alors devoir se lier aux Associés, en épousant la fille de l'un d'entre eux, John Kirke (V. ce nom).

Ainsi évincés, les deux beaux-frères passent en France en octobre 1674. Colbert leur fit bon accueil, ne les considérant sans doute que comme engagés de Charles II. Toutefois, il exigea, avant de leur confier un emploi, que Radisson amènerait son épouse à Paris. Sur le refus de son père, celle-ci résista à son époux. Des Groseilliers résolut aussitôt de retourner aux Trois-Rivières. Mais Radisson, homme jeune et bien déterminé de caractère, s'enrôla dans la marine royale. Il prit part à l'expédition du comte d'Estrées contre l'île de Tobago, s'y distingua et fut gratifié de 500 écus. Au retour, il sollicita de Colbert un bâtiment pour la baie d'Hudson : il essuya le même refus, à moins d'exécuter la condition déjà proposée.

Le 25 juillet 1681, Radisson débarquait à Québec. Là, M. Aubert de La Chesnaye venait de fonder **la Compagnie du Nord.** Il équipa deux voiliers : **le Saint-Pierre** et **la Charente,** et les confia aux deux beaux-frères pour une expédition à la baie. Jean-Baptiste

Chouart, fils aîné de Des Groseilliers, monta aussi à bord. Le départ eut lieu le 11 juillet 1682. Selon un document officiel non signé, « ils arrivèrent, le 20 août, à un petit cap de la côte N.-O. du dit golfe (baie James), à 200 lieues du fond de la baie, où les Anglais sont établis (c'est-à-dire à Monsoni, Rupert, Kitchichouan). Ils y trouvèrent une belle rivière (**Bourbon** ou **Nelson**) et bâtirent une maisonnette. Un forban anglais de Boston commençait aussi à ériger un fortin près de là, dans une autre rivière (**Sainte-Thérèse** ou Hayes), mais ils résolurent de bien vivre ensemble. Quelques jours après, un grand vaisseau de la **Compagnie de Londres** survint auprès de ses établissements du fond de la baie, dans le dessein aussi d'en fonder un autre sur la rivière **Nelson**, où s'étaient postés les Français-Canadiens : mais les glaces l'empêchèrent d'y accéder. Radisson voyant le vaisseau anglais entraîné par la crue des eaux et que son commis s'unissait au forban, décida de s'en emparer. Au mois d'avril 1683, les glaces obstruant la rivière, rasent l'une des barques et endommagent l'autre : le forban courut grand risque et fut sauvé par le travail des Français. Radisson, ayant fait raccommoder une barque, fit quelque traite avec les Sauvages. Aussitôt il la vendit au commis qui voulait rapporter son équipage : puis il mit à la voile, le 20 octobre, avec le commis monté à bord du forban, après avoir laissé dans sa maison huit de ses gens, commandés par Jean-Baptiste Chouart, des vivres et 16 milliers de marchandises.

A Québec, M. de La Barre ne crut pas devoir retenir le forban prisonnier, bien qu'il n'eût qu'un simple passeport de pêche signé du magistrat de la marine à Boston, parce qu'il avait été pris ne faisant aucun mal et que son arrestation pourrait faire surgir une querelle avec les Anglo-Américains. Ainsi il lui fit restituer son embarcation et offrir le prix des vivres et marchandises consommés par les Français (V. Arch. can., Ottawa, vol. F., 176). A la demande du ministre de la Marine, Radisson et Des Groseilliers passèrent en France (décembre 1683) pour lui communiquer leur rapport sur l'excursion. M. de Seignelay leur fit remettre l'octroi de la douane sur leurs fourrures et donna l'ordre de préparer un second voyage.

A Paris, Radisson visita lord Preston, ambassadeur de la Cour de Londres, et par son entremise travailla à reconquérir les bonnes grâces des Associés de la Compagnie. Le ministre de la Marine avait fixé au 24 avril 1684 le jour du départ des vaisseaux : Radisson s'enfuit secrètement à Londres. Un **Mémoire** du 26 février 1685 contient cette phrase : « Par le retour de Des Groseilliers en Nouvelle-France, les intéressés ont appris que Radisson, sous prétexte de mécontentement, était allé à Londres et s'était engagé aux Anglais. » (Arch. féd., Ottawa, vol. F, 111.) Cette fois, la trahison est aussi évidente qu'infamante, bien qu'il tente une justification dans ses **Relations**. Le 17 mai, il voguait sur les navires anglais à destination du Port-Nelson.

On lit en effet dans le **Journal** du Père Silvy (V. ce nom), à la date du 22 septembre 1684 : « Le Parisien, interprète des Anglais, nous dit alors que Radisson était venu avec deux frégates d'Angleterre et avait emmené les huit Français, depuis huit jours, avec tout leur butin de 20 milliers de castors qu'ils avaient traités : il convint que Radisson était traître à son pays, ajoutant qu'il était arrivé le 11 août et qu'il avait laissé à Nelson un chef qui commanderait au nom de la Compagnie d'Angleterre » (V. C. de Rochemonteix, **Relat. par Lettres**, p. XLIII). Radisson fit engager son neveu au compte de la Compagnie d'Hudson. En revenant de la baie, en octobre 1689, M. d'Iberville avoue avoir « reconnu Chouart à bord d'un navire anglais faisant route vers l'Angleterre » (V. I. Caron, **Le Cheval. de Troyes**).

La Compagnie, qui ne se fiait guère à un transfuge, lui accorda une pension viagère et le tint éloigné du théâtre de ses machinations. Il mourut, croit-on, vers 1710, dans l'extrême misère.

Le récit de ses **Voyages** est conservé au British Museum à Londres : M. G. D. Scull l'a publié en 1885 à Boston, Prince Society. Ce volume comprend six **Relations** distinctes:

1° **Voyage** ou récit de sa captivité chez les Agniers et de son évasion;

2° **Voyage** au pays d'en haut et au fort des Onnontagués;

3° **Voyage** au lac des Hurons, vers l'Ouest, le Wisconsin, le Mississipi;

4° **Voyage** au pays des Sioux, des Cris et à la baie James;

5° **Relation** de l'expédition de 1682 avec les Français;

6° **Relation** (en français cette fois), du voyage de 1684 avec les Anglais.

Dans les 385 pages de cet ouvrage, l'on se heurte à des substitutions de pages, à des interpolations, à des inexactitudes de dates, à des descriptions locales vagues et indéterminées, à des erreurs, à des exagérations, etc. La plupart des historiens se sont étudiés à coordonner le texte, à l'interpréter laborieusement, sans avoir réussi à tout classifier avec clarté et suivant l'ordre chronologique. M. Henry Colin Campbell, dans son volume intitulé **Radisson's Journal : its value in His-**

tory (Wisc. Hist. Soc. Proceedings, 1895), semble avoir le mieux réussi dans ce travail.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Can.*, 1903; et *Radisson au N.-O.*, 1904; L.-A. Prudhomme, *La Baie d'Hudson*, ibid., 1911; I. Caron, *Journ. de l'Expédition du Chev. de Troyes*, Beauceville, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Can. and Prov., Index; The Makers of Can., Index; N.-E. Dionne, *Chouart et Radisson*, Québec, 1910; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

**RAE** (John) (1813-95), docteur en médecine, employé de la Compagnie d'Hudson, explorateur à diverses reprises.

Il naquit, près de Stromness, îles Orcades, le 30 septembre 1813, étudia la médecine à Edimbourg et devint chirurgien au service de la Compagnie de la baie d'Hudson en 1833. A partir de 1835 à 1845, il résida en cette qualité au Fort Moose. En 1846-47, se trouvant au fort Churchill, il entreprit avec 15 hommes un voyage à l'ouest, vers la baie du **Régent** et du **Comité** : il hiverna en chemin et, au printemps, ayant découvert la partie septentrionale de la côte, il retourna à Churchill, ayant parcouru 700 milles.

Rentré alors en Angleterre, on le désigna en 1848 comme compagnon d'expédition à sir John Richardson : tous deux quittent Londres en mars, débarquent à New-York, gagnent Montréal, puis Fort William, enfin Winnipeg et la Saskatchewan. Ils remontent jusqu'au Mackenzie et à la rivière du **Cuivre**, à la recherche de Franklin. En 1851, le docteur entreprit deux autres expéditions, explorant dans la première le littoral de la Terre Wollaston, et dans la seconde celui de la Terre Victoria : c'était un parcours de 5.000 milles en l'espace de huit mois. En 1853, nouvelle pérégrination arctique, allant de Chesterfield Inlet à Repulse Bay pour y passer l'hiver; au printemps de 1854, M. Rae fait la rencontre d'un jeune Eskimau, qui lui dit que, en 1850, une quarantaine de **blancs** avaient péri : il lui montra les objets en argent et en métal, ainsi que le cimier du casque de Franklin. L'Amirauté anglaise versa au docteur et à ses gens la somme convenue de 10.000 guinées. Il avait aussi reconnu que la Terre **King William** était une île. En 1857, devant un comité de la Chambre des Communes, le docteur fut l'un des vingt-quatre témoins qui déposa en faveur de la Colombie. En 1858, il publia le **Récit de son Expédition** de 1846-47, à Londres. En 1859, il était encore en fonctions dans l'Ouest. Il mourut à Londres le 22 juillet 1895. Quelques localités perpétuent son nom au Nord-Ouest.

Bibl. — Enc. Amer., New-York, 1906; Can. and Prov., table, Toronto, 1917; The Makers of Can., Index, ib., 1911.

**RAFFEIX** (Pierre) (1633-1724), prêtre, missionnaire jésuite, cartographe.

Il était originaire du diocèse de Clermont, en Auvergne. Né le 15 janvier 1633, il entre au noviciat des Jésuites à Toulouse le 23 mars 1653, enseigne les classes de quatrième et de troisième à Aubenas (1655-57), la seconde à Rodez (1657-59), puis à Aurillac (1659-60), la rhétorique à Albi (1660-61) : ayant fait sa théologie à Toulouse (1661-63), il reçut en partage les missions du Canada, après son ordination.

Compagnon du P. Frémin, il l'accompagna chez les Iroquois-Onneïouts en 1666, quand la réalisation des attaques de M. de Tracy contre les Agniers vint intercepter leurs plans. Sur la demande du général en chef, le Père suivit les troupes françaises dans leur campagne, en qualité d'aumônier. En octobre 1667, il hiverna aux Iles Percées du Saint-Laurent en face de Boucherville; puis il eut la charge de fonder la mission de Laprairie-de-la-Madeleine, seigneurie des Jésuites et réserve des Iroquois convertis. En 1671, on l'envoya aux Onneïouts, puis aux Tsonnontouans jusqu'en 1680. Il mourut à Québec le 29 août 1724.

Le **Catalogue** de la bibliothèque du Parlement, imprimé à Toronto en 1858, fait mention d'une intéressante carte du missionnaire, datée de 1676, accompagnée d'une longue légende : il avait mis à contribution les récentes données du P. Marquette et de Louis Jolliet. Une autre carte de 1688 retrace le lac Ontario et les régions environnantes des cinq Nations Iroquoises. Une troisième, indiquée par le P. Sommervogel, représente la Nouvelle-France, de l'Océan au lac Erié et, au sud, jusqu'à la Nouvelle-Angleterre.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, vol. 47, Cleveland, 1899; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

**RAGEOT** (Gilles) (1642-92), commis au greffe, greffier de la Prévôté, notaire royal.

Fils d'Isaac et de Louise Duret, originaires de Laigle, dans l'Orne, Gilles naquit en 1642 et passa au Canada vers 1663. Il fut d'abord employé en qualité de commis au greffe du Conseil souverain. Le 6 mai 1666, la Compagnie des Indes occidentales lui octroyait les provisions de greffier de la Prévôté qu'elle venait de créer à Québec. La même année, sur la présentation de M. Le Barrois (V. ce nom), M. Rageot était admis à pratiquer comme notaire dans la juridiction de Québec: ses lettres de nomination furent datées de Paris, le 25 avril 1668. Quand la Compagnie remit à la Couronne la colonie en 1674, M. Rageot eut soin de solliciter de Colbert ses lettres de provisions comme notaire royal

et greffier de la Prévôté : le ministre les lui accorda le 17 mai 1675, comme premier notaire nommé directement par Sa Majesté. En 1685, on tenta de lui substituer François Genaple, sieur de Bellefonds, notaire royal à Québec : mais en 1686, le roi maintenait M. Rageot dans ses charges. M. Rageot mourut le 3 janvier 1692.

Il avait épousé à Québec, le 29 mai 1673, Marie-Madeleine, fille de Noël Morin et d'Hélène Desportes et en eut huit enfants, entre autres :

**Charles**, sieur de Saint-Luc, à cause du fief situé sur les bords de la Rivière-du-Sud, né en 1674, succéda à son père comme greffier en décembre 1693, comme notaire en 1695, marié (1696) à Geneviève Gauvreau, décédé le 18 décembre 1702;

**Nicolas**, sieur de Saint-Luc, né en 1676, succéda à son frère dans les deux charges; mort célibataire le 31 mars 1703;

**Philippe**, né en 1678, entra dans les ordres, ordonné en 1701, missionnaire à Pentagouët (auj. Oldtown, Maine) (1701-02), curé du Cap-Saint-Ignace et de l'Islet (1702-07), du Cap-Santé (1707-08), de Kamouraska (1709) où il mourut en septembre 1711;

**Charles-Jean-Baptiste**, né en 1680, ordonné prêtre en 1700, professeur au séminaire (1700-1708), curé du Cap-Santé (1708-28) et desservant de trois localités avoisinantes : tombé malade, il se fit transporter à Montréal, où il mourut le 24 février 1729;

**François**, né en 1682, proposé par les administrateurs en 1703 pour succéder à son frère, installé comme greffier en novembre 1705, démissionnaire en 1707 par dégoût de sa charge, nommé en 1711 notaire royal et huissier de la Prévôté et, en 1724, huissier au Conseil supérieur, cassé en 1728 par l'intendant Dupuy et même emprisonné, restauré dans sa charge, démissionnaire en novembre 1731 : il se retira à la Pointe-à-la-Caille (Saint-Thomas de Montmagny), où il mourut le 16 avril 1754. Marié trois fois, il n'eut d'enfants que de sa première alliance avec Geneviève Gautier : François, Pierre-Michel, Jacques, qui se marièrent et ont laissé des descendants;

**Gilles**, sieur de Beaurivage, né en 1689, ramassa une fortune dans le commerce, épousa en 1724 Elisabeth Douaire de Bondy, qui lui donna sept enfants. Selon M. J.-E. Roy, le négociant obtint en 1738 de M. de Beauharnois et de M. Hocquart un immense terrain de plusieurs lieues, aux environs du Saut de la Chaudière : fief en haute, moyenne et basse justice. Mais ses trois fils Louis-Etienne, Gilles-Joseph et Charles ne surent pas exploiter ce domaine qu'ils vendirent à Alexander Fraser, qui le légua à son tour à son petit-fils, le juge Davidson. Leurs descendants vivent encore dans ces régions et dans les environs de Montréal.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; voir surtout année 1916.

**RAGUENEAU** (Paul) (1608-80), missionnaire Jésuite, supérieur des Missions en Huronnie, vice-supérieur des missions de la Nouvelle-France, procureur des missions à Paris.

Il naquit à Paris le 18 mars 1608 — les catalogues l'ont fait naître en 1605 ou 1607 — et entra au noviciat des Jésuites le 21 août 1626, après deux ans de rhétorique et trois de philosophie au collège de Clermont. Il enseigna ensuite la grammaire et les humanités (1628-32) au collège de Bourges. Il étudia la théologie durant quatre années (1632-1636). Le 28 juin de cette année, il arrivait à Québec et, en 1638, chez les Hurons. En 1645, il devint Supérieur des missions du pays d'en haut et y demeura jusqu'à la dispersion de la tribu huronne. Les Hurons le surnommaient **Aondechété**, « ne pouvant d'ordinaire prononcer ni nos noms ni nos surnoms, à cause de plusieurs consonnes qui s'y rencontrent ». Il amena (1649) les Hurons, échappés du massacre, à Québec et fut promu, l'année suivante, à la direction générale des missions (1650-53). En juin 1657, accompagné du Père Duperron, il entreprit d'évangéliser les Onnontagués, qui se montrèrent hostiles aux Français et tramèrent leur massacre : tous s'enfuirent secrètement (avril 1658). Au mois d'août 1662, il retourna en France en compagnie de Mgr de Laval et fut nommé procureur des missions de la Nouvelle-France. Il mourut à Paris le 3 septembre 1680.

Il a laissé des œuvres remarquables : **Relation des Hurons** (1645-49); **Relations**, éditées de 1649-53; **Journal des Jésuites** (1650-53) : **Vie de la Mère Catherine de Saint-Augustin**, Paris, 1671 : **Mémoires touchant les vertus des Pères de Nouë, Jogues, Daniel...**

Le Père de Brébeuf écrivait au Général à Rome : « C'est un homme hors ligne et, en un mot, si accompli, sous tous les rapports, qu'il n'a pas ici son semblable, et je ne sais si jamais il l'aura. » Mgr de Laval raconte que, pendant la traversée en France, il le vit écrire plus de 300 lettres, ce qui ne le détournait point des instructions publiques qu'il faisait dans le vaisseau : et tout le monde était charmé de l'entendre parler de Dieu comme il le faisait. C'était vraiment un homme rempli de l'esprit de Dieu.

M. Thwaites considère comme son frère le Père François Ragueneau, S. J., né à Blois

en 1597, entré au noviciat en 1614, envoyé au Canada en 1628, fait prisonnier en même temps que l'amiral de Roquemont et ramené en France. Il devint recteur de la maison de Bourges et y décéda le 10 avril 1665. Il laissa un manuscrit, intitulé **Annuae litterae Missionis Canadiensis Societatis Jesu,** 1663-64, et daté du 1er février 1665.

BIBL. — L. Hudon, S. J., *La Nouv.-France,* Revue mens., Québec, 1903; R.-G. Thwaites, *The Jes. Rel.,* t. 73; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.,* t. I et II, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RAIMBAULT** (Pierre) (1671-1740), marchand, notaire, conseiller, procureur, subdélégué de l'intendant, lieutenant civil et criminel, seigneur.

Fils de Pierre et de Claude Marchand, originaires de Chazé-Henry (Maine-et-Loire), Claude Raimbault, maître-menuisier, épousa à Ville-Marie, le 15 décembre 1670, Madeleine-Thérèse, fille de Claude Sallé et de Madeleine Montallié, de Saint-Médard de Paris. De leur union naquirent : Pierre en 1671, Jean (1673), Cunégonde (1675), Claude (1676), Geneviève (1680). En cette dernière année, la famille retourna sans doute en France, car elle n'apparaît point au recensement de 1681, ni dans aucun autre document dans la suite.

En 1695, l'aîné, Pierre, marié à Paris en juillet 1691 avec Jeanne-Françoise Saimblin, revint à Ville-Marie avec leur fils, Joseph-Charles-Robert : il était marchand ébéniste. En 1699, il reçoit la commission de notaire royal. A partir de 1702, il exerce souvent les fonctions de procureur en l'absence du titulaire: on lui en accorde la commission officielle en 1706. Son épouse meurt le 23 décembre 1705. Il convole à une seconde alliance avec Louise Nafrechoux, le 9 janvier 1707. Le 29 avril 1727, il est promu subdélégué de l'intendant à Montréal et lieutenant-général civil et criminel, charge qu'il exerça jusqu'à son décès, le 17 octobre 1740. Il possédait l'une des meilleures bibliothèques privées de l'époque. Homme de lettres, de finances et de droit, il acquit à Montréal plusieurs propriétés, ainsi que des seigneuries : celle de Lussaudière et celle de la Minaudière vers le lac Champlain.

De sa première union étaient issus six enfants, entre autres :

**Joseph-Charles,** né en France en 1693, marié en 1724 à Charlotte D'Amours, décédé en 1737 : notaire, greffier du tribunal;

**Paul-François,** né en 1696, marié à Saint-Ours en 1718 avec Catherine Duverger-d'Aubusson, anobli puisqu'il signe en 1757 « seigneur de Saint-Blin, de la Moëlle et autres lieux » : son fils Pierre-Joseph, né en 1723, se maria en 1751 à Charlotte Jarret de Verchères et leur fille Madeleine (1753) épousa (1770) René-Amable Boucher de Boucherville ; à son autre fils, Paul-François, né en 1725, commandant du fort de la Rivière-au-Bœuf, il céda en 1757 la seigneurie de la Minaudière ou de la Moëlle.

De sa seconde alliance, M. Raimbault eut dix enfants, entre autres :

**Anne-Marguerite,** née en 1711, mariée en 1731 à Pierre Boucher, sieur de Boucherville, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, commandant à Niagara en 1740 et père de six enfants;

**Jean-Marie,** né en 1712, marié à Montréal en 1765 à Marie-Louise, fille cadette de Jacques Testard de Montigny et de sa seconde épouse Marie-Anne de La Porte de Louvigny, et décédé le 29 août 1799.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**RALEIGH** (Sir Walter) (1552-1618), soldat, courtisan, page et favori, officier naval.

Son père, gentilhomme campagnard, s'établit à Hayes Barton, comté de Devon : c'est là que naquit Walter vers 1552. En 1569, il prend du service en France et s'engage dans les rangs des Huguenots : il y séjourne au moins cinq ans. A son retour, il est admis au rang des pages à la Cour d'Elizabeth Tudor, qui en fait son favori et son courtisan.

Comme Walter a adopté les idées de l'amiral de Coligny sur la colonisation en Amérique, il obtint de la reine, le 25 mars 1584, des lettres patentes, analogues à celles de son frère utérin, sir Humphrey Gilbert (V. ce nom). Son immense fortune lui permet d'affréter des vaisseaux sur-le-champ. En avril, tout est prêt pour l'expédition, qui est mise sous la direction de Philippe Amadas et d'Arthur Barlow. A leur retour en septembre, la reine applique aux régions explorées l'appellation **Virginie,** nom qui désigna longtemps le pays et les îles situées entre la Floride et la Nouvelle-Ecosse. Sir Walter supplie la reine de lui permettre d'y mener des colons : elle refuse de le laisser partir. La **plantation** est confiée à son cousin Sir Richard de Grenville avec Ralph Lane comme gouverneur et Thomas Harriott comme lieutenant de Raleigh (avril 1585). Mais rendus au pays nouveau, la discorde éclata entre les chefs et les recrues : sir Francis Drake les rapatrie en 1586. En juillet de l'année suivante, John White y retourne avec un plus grand nombre de colons; faute de vivres, il rentre en Angleterre, y ayant toutefois débarqué 89 hommes et 17 femmes, qui disparaissent tous en 1589. Ainsi sir Walter a dépensé 40.000 liv. st. en pure

perte. En 1603, il veut tenter un nouvel essai : la reine étant décédée, sa commission devient caduque et ses droits retournent à la Couronne, c'est-à-dire à Jacques Ier.

Sans qu'il ait jamais visité la Virginie, Raleigh mérite, en raison de ses persévérants efforts, d'être considéré comme le fondateur des colonies anglaises et l'initiateur « d'une plus grande Angleterre », au delà des mers. C'est à lui qu'il convient d'attribuer l'introduction (1586) en Grande-Bretagne de la **pomme de terre** et du **tabac,** qui ne se répandent dans le royaume qu'au bout de dix années. En réalité, c'est lui et son frère qui ont nommé la **Virginie.**

Sir Walter Raleigh se vit condamner à mort et exécuter le 29 octobre 1618, « pour avoir abusé de la confiance de son souverain ». M. Milton Waldman a mis sous presse, à New-York, une biographie nouvelle de Raleigh, qui rectifiera et complétera les données précédentes.

Bibl. — Leslie and Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1906; Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910.

**RAMEAU DE SAINT-PERE** (François-Edme) (1820-99), historien, auteur de deux monographies sur l'Acadie. — **Saint-Père,** manoir sis dans la commune Adon, dans le Loiret (France).

Fils de François-Adolphe Rameau et de Marie Corbin de Grandchamp, il naquit à Adon en 1820; son oncle Lucien-Benjamin de Saint-Père eut une fille unique, nommée Clémentine, laquelle lui céda le titre paternel de Saint-Père. Vers 1865, il épousa Thérèse N... Homme de lettres, il vivait à Paris et y écrivait dans les journaux et les revues. Toutefois, il fut élu maire de sa commune natale durant plus de quarante années. L'on ignore les circonstances qui l'amenèrent à s'intéresser au malheureux peuple acadien : son premier ouvrage est demeuré sans introduction ni préface, où il aurait pu indiquer les raisons de son entreprise.

En 1859, il publia à la librairie A. Jouby à Paris : **La France aux Colonies : Acadiens et Canadiens;** en 1860, il donna à l'**Echo du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal** une étude sur **La Race française en Amérique;** en 1877, il édita **Une Colonie féodale,** qu'il compléta en deux volumes en 1889. En 1884, il fut élu membre correspondant de la Société Royale du Canada. M. Rameau visita l'Acadie en 1860 et en 1889, accompagné de son épouse et de sa fille : l'Université Laval lui conféra le titre honorifique de docteur ès lettres. Il mourut subitement, à Adon, le 15 décembre 1899.

De son mariage naquirent quatre enfants, trois filles et un fils : **Louis-Adrien** (1873-1891).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Notes manuscrites de M. Placide Gaudet; H. d'Arles, *Acadie*, t. I, Québec, 1916.

**RAMEZAY** (Claude de) (1659-1724), lieutenant de la compagnie du chevalier de Troyes, capitaine, gouverneur des Trois-Rivières, commandant des milices, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Montréal, seigneur de Monnoir et de Ramezay.

Le premier de la famille, dont il soit fait mention en France, se nommait Philibert de Ramezay, écuyer, sieur de Montigny (Aube) et de Belin : il rendit, le 19 mars 1532, acte de foi et hommage à la dame de Chappes (Aube) pour son fief de Montigny; son épouse était Nicolle de Baussancour, laquelle se remaria à Edme de Lettre, écuyer, seigneur de Cussangy (Aube). Leur fils, Vincent, hérita des fiefs de Montigny et de Lagesse (Aube) et fut archer de la compagnie du comte de Marsan; il se maria, le 25 février 1559, à Sébastienne de Vis, qui lui donna quatre enfants : Joachim, Jean, Nicolas et Françoise. Jean, écuyer, sieur de Lagesse, épousa (19 octobre 1600) Aimée de Berey, fille du Guillaume et d'Anne de Chantenay (Nièvre). En 1634 et en 1636, les officiers de l'élection de Bresse et l'intendant de Champagne lui donnent acte, et à Joachim son frère, de ses titres de noblesse et de ses privilèges. Jean mourut avant 1646 laissant deux enfants, dont l'aîné, nommé Timothée, seigneur de Lagesse, Montigny et Boisfleurant, épousa, le 6 décembre 1649, Catherine Triboulard, fille d'Hilaire, argentier des écuries du prince de Condé, et de Jeanne Louet.

De cette union naquit, le 15 juin 1659, à Lagesse, Claude de Ramezay, qui choisit la carrière des armes. En 1685, il vint au Canada avec les troupes de M. de Denonville, en qualité de lieutenant. En 1686, le marquis écrivait au ministre : « Je ne vous saurais proposer un meilleur capitaine que Ramezay, lieutenant de la compagnie de Troyes. » Le 1er mars 1687, il reçut le commandement d'une compagnie d'infanterie, suivit comme capitaine le détachement des troupes chez les Tsonnontouans et assista à la prise de possession de leur pays.

En 1690, lorsque la flotte de Phipps remontait le Saint-Laurent, le major Provost en donna avis par courrier à M. de Frontenac, retenu alors à Ville-Marie; le gouverneur se hâta de descendre et reçut un second courrier en face de Saint-Ours : il députa aussitôt M. de Ramezay à M. de Callières, réclamant

son aide et celle de sa garnison. M. de Ramezay se distingua durant le siège.

Le 1er juillet 1690, le courrier de France avait apporté sa nomination au gouvernement des Trois-Rivières, où il se montra très actif aux devoirs de sa charge. Aidé de M. de Beaucours (V. ce nom), il fit mettre la place en état de défense. M. de Frontenac, en juin 1691, ne put lui cacher sa satisfaction des résultats qu'il avait obtenus, en si peu de temps et avec peu de ressources. Aussi, dans sa dépêche du 20 octobre, il suppliait le ministre d'élever ses appointements de gouverneur « d'une place aussi considérable et importante ». Dans l'expédition contre les Onnontagués, en 1696, M. de Ramezay commandait les milices coloniales. Le 28 mai 1699, on lui confia le commandement en chef des troupes de la Nouvelle-France. Au témoignage de M. de La Potherie, il n'était guère estimé, ni aimé aux Trois-Rivières : « Il chagrinait les esprits dans leur traite de pelleteries avec les Sauvages, enlevant aux marchands, avec une autorité fatigante, tout ce qu'il pouvait trouver de meilleur ». M. de Callières raconte un différend survenu entre lui et le sieur Le Gouès, capitaine d'une compagnie aux Trois-Rivières (V. **Bull. des Rech. hist.**, 1910). En 1700, le roi lui accordait une pension de 600 livres. Le 20 juin 1703, il fut décoré de la croix de Saint-Louis. Le 1er août suivant, M. de Vaudreuil succédait à M. de Callières, « promotion qui fut reçue avec des applaudissements d'autant plus sincères, que sa conduite pendant l'interrègne avait déjà confirmé tout le monde dans la pensée que personne ne convenait mieux à la place, où le choix de Sa Majesté venait de l'élever » (**P. de Charlevoix**).

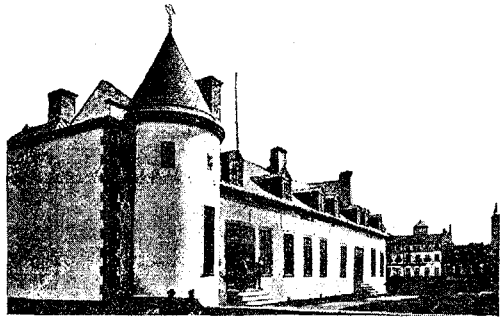

Château de Ramezay.

Le 15 mai 1704, M. de Ramezay était appelé au gouvernement de Montréal qu'il administra pendant vingt ans, ayant acquis sur la rue Notre-Dame un terrain où il fit sa résidence, le **château de Ramezay**. Le 14 novembre suivant, il écrivait au ministre de la Marine que, si Dieu n'y met la main, M. de Vaudreuil perdra en peu de temps ce que ses prédécesseurs ont eu bien de la peine à acquérir; il a trouvé tout en paix et, à présent, nous sommes à la veille de voir la guerre entre toutes les nations et qui s'attirera peut-être à cette colonie. « Il est certain que, quoiqu'il arrive, la conduite qu'il tient sera très préjudiciable au pays : il n'y a personne de bon sens qui ne s'en aperçoive. » Et il ajoute : « Il n'a pas le plus de part dans le gouvernement : les Jésuites ont retrouvé leur règne. » Il apparaît ainsi que M. de Ramezay se sentit blessé de n'avoir pas recueilli pour lui-même la succession de M. de Callières.

En 1708, il se faisait concéder la seigneurie de Monnoir. En 1711, le colonel Nicholson s'était mis à la tête d'un fort détachement de mercenaires et marchait sur Montréal, tandis que la flotte de sir Walker se dirigeait sur Québec. M. de Ramezay, à la tête de 1.500 hommes, fut chargé de barrer la voie au colonel anglais. Son avant-garde était sous la conduite de M. de Montigny, avec 50 Français et 200 Abénaquis, soutenus par les 100 miliciens du sieur de Rouville. A leur suite marchaient 100 soldats réguliers commandés par M. de La Chassaigne. A l'arrière-garde venait M. de Ramezay à la tête de 500 Canadiens, répartis en cinq compagnies, aux ordres des sieurs d'Eschaillons, de Ligneris, de Sabrevois, Desjordy et de Saint-Martin. Nicholson comptait 1.000 combattants de plus; mais la peste s'étant déclarée parmi les Iroquois, son armée en fut contaminée, et il retourna sur ses pas, comme le firent des centaines de déserteurs. En 1710, le gouverneur avait obtenu la concession de la seigneurie de Ramezay : il mourut à Québec, le 1er août 1724.

Il avait épousé, le 2 novembre 1690, Marie-Charlotte Denys, fille de Pierre, sieur de La Ronde, et de Catherine Le Neuf, et décédée le 8 juillet 1742, ayant donné le jour à seize enfants, entre autres :

**Claude**, né le 20 octobre 1691, enseigne en pied à dix ans (1700), selon le rapport officiel de M. de Callières (1701), garde de la marine (1707), enseigne de vaisseau (1711), tué la même année dans la campagne de Duguay-Trouin à Rio-de-Janeiro;

**Louis**, né le 1er juillet 1694, sieur de Monnoir, officier dans le détachement des troupes, tué ou massacré par les Chérakis, non loin de la rivière Ouabache en 1717 : « Il n'y a pas longtemps, écrit le Père de Charlevoix, que les Chérakis tuèrent 30 Français, ayant à leur tête un fils de M. de Ramezay et un du baron de Longueuil » (V. Bull. des R. h., 1919);

**Charles-Hector**, né le 18 mai 1695 aux Trois-

Rivières, sieur de Lagesse, capitaine, noyé dans le naufrage du **Chameau** le 27 août 1725;

**Marie-Catherine** (1696-1725), Religieuse Ursuline;

**Marie-Charlotte** (1697-1767), Religieuse à l'Hôpital-Général de Québec ;

**Louise-Geneviève** (1699-1769), mariée (1721) à Louis-Henri Deschamps, sieur de Boishébert (V. ce nom), retirée à l'Hôpital-Général;

**Madeleine-Angélique** (1701-49), sans alliance, vécut à Montréal;

**Marie-Elisabeth** (1707-80), épouse de Louis de La Corne, sieur de Chaptes et de Saint-Luc (V. ce nom);

**Jean-Baptiste-Roch** (1708), le continuateur de la lignée.

Bibl. — V. la suivante.

**RAMEZAY** (Jean-Baptiste-Nicolas-Roch de) (1708-77), enseigne, lieutenant, capitaine, commandant, chevalier de Saint-Louis, major, lieutenant de roi.

Né le 4 septembre 1708, il fut fait enseigne dans les troupes de la colonie en 1720 et servit dans la garnison de Montréal. En 1726, il était promu lieutenant et fut détaché à Niagara avec d'autres officiers afin d'y établir un fort. En 1728, il prit part à la campagne conduite par M. de Ligneris contre les Renards. En 1731, le gouverneur lui confia la mission de maintenir dans l'intimité des Français les Sauvages de Chagouamigon : elle eut un plein succès. En 1734, M. de Ramezay fut élevé au grade de capitaine et, en 1742, reçut le titre de commandant du poste de Nipigon au fort La Tourette.

En 1746, il fut envoyé en Acadie à la tête de 1.800 Canadiens et Sauvages pour y attendre l'escadre française commandée par le duc d'Anville. Par le travers de Gaspé, il apprit que les Anglais s'étaient emparés du fort Lajoie (Ile Saint-Jean) avec une frégate et deux voiliers. M. de Ramezay se rendit avec ses six ou sept bâtiments à la baie Verte, où il fit un détachement qu'il envoya sous les ordres de M. de Montesson contre les Anglais embusqués : leur garde qui était à terre fut capturée et le reste tué. Il se dirigea aussitôt vers les Mines, où il trouva deux vaisseaux du roi commandés par Duvigneau. Celui-ci, étant sans nouvelles de l'escadre, chargea M. de Ramezay de plus de 60 prisonniers et fit voile vers la France. Le capitaine dépêcha un courrier à Québec en donner avis au gouverneur, qui lui transmit l'ordre, au cas de défaut de nouvelles de l'escadre, de rentrer à la capitale et de ne laisser en Acadie qu'un faible détachement. Survint un courrier qui lui apprenait l'arrivée des débris de l'escadre, dispersée par la tempête : il alla à Chibouctou recevoir les ordres de M. de La Jonquière, qui lui commanda d'aller bloquer Port-Royal pour faciliter le débarquement. A la tête de 350 hommes, il soutint le choc de 1.700 Anglais, durant 22 jours. Mais M. de La Jonquière ayant relâché, il dut se replier sur Beaubassin.

En 1747, un détachement de 400 Anglais s'étant rendu maître du village des Mines, les officiers songeaient à prendre d'assaut celui de Beaubassin. M. de Ramezay sut les prévenir. Incommodé des suites d'une chute, il confia le commandement de sa poignée d'hommes à M. Coulon de Villiers (V. ce nom), en lui traçant la marche et l'ordre de la bataille. L'officier réussit, à la dérobée, à cerner l'ennemi et l'attaqua si vivement à l'improviste qu'il le tailla en pièces et le força à capituler dans les maisons de refuge. Au mois de juin, M. de Ramezay retournait glorieux à Québec, où l'attendait la décoration de chevalier de Saint-Louis. En 1749, il devenait major de la capitale et, durant neuf années, il en remplit les fonctions avec honneur et distinction. Aussi bien, en 1758, il fut élevé au grade de lieutenant de roi.

C'est à ce titre que, le 18 septembre 1759, il remit à l'amiral Saunders et au général Townshend les articles de la capitulation de Québec, sur les plus pressantes instances des notables québecois.

Le premier article se lisait ainsi : « La garnison de la ville composée des troupes de terre, de marine et de matelots, sortira de la ville avec armes, bagages, tambour battant, mèche allumée, deux pièces de canon de France et 12 coups à tirer par chaque pièce, et sera embarquée, le plus commodément qu'il sera possible, pour être mise en France au premier port ». En conséquence, le 20 septembre, M. de Ramezay, ses officiers et 700 soldats s'embarquaient sur des navires britanniques.

Au mois de novembre, le ministre lui versait un acompte de 600 livres sur ses appointements. M. de Ramezay alla fixer sa résidence à La Rochelle et passa une partie de l'année 1761 à Blaye (Gironde) et à Bordeaux. En 1765, à l'arrivée de sa femme, de sa fille et de son gendre, il s'établit définitivement à Blaye, où il mourut le 7 mai 1777, et son épouse le 16 juillet 1791.

Le 6 décembre 1728, il avait épousé Louise Godefroy de Tonnancour, qui perdit six enfants en bas âge. L'aînée, seule survivante, **Charlotte-Marguerite**, née en 1729, se maria en 1758 à Antoine-Joseph, fils de François de Bellot, écuyer et seigneur de Segonzac en Charente, et de Marguerite Charpentier de

Chanterenne : il était capitaine au régiment de Guyenne et chevalier de Saint-Louis et fut père de Jean-Baptiste en 1762 et de Roch-François en 1763.

Descendant du cadet, M. Xavier du Pavillon qui habite Le Puy-Mesnil, en Haute-Vienne, est détenteur des documents relatifs à ses ancêtres canadiens, hospitalisés en France. L'on y constate que, le 1er juillet 1759, M. de Vaudreuil recommande à M. de Ramezay de ne pas compromettre ses canonniers et de « ménager poudres et boulets ». Le 20 août, il espère que « le parti que prennent les Anglais de brûler les habitations annonce leur prochain départ ». Mais le 13 septembre, tant en son **Mémoire** que dans sa lettre de « six heures du soir », il annonce au même « l'absolue nécessité de faire sa retraite et de ne pas attendre que l'ennemi l'emporte d'assaut pour proposer sa capitulation », dont il rédige les onze articles. Le 15, M. de Ramezay, ayant fait dresser l'état des vivres, conclut qu'il n'en a plus que pour huit jours, à raison de 15 à 16.000 rations, réduites à moitié ou au quart pour plus de 6.000 bouches. Aussi le même jour, se produit la **Requête des négociants et bourgeois** (V. Rapp. de l'Archiv. de Québec, 1922-23) : « le peu de troupes n'étant pas suffisant pour garder l'enceinte, le temps presse d'obtenir une capitulation honorable ». Sous cette pression, le Conseil de guerre délibère et, à part la voix du capitaine d'artillerie, Jacau de Friedmont, l'unanimité vote la reddition, « vues les instructions reçues du marquis de Vaudreuil et la disette des vivres ». Le 16, ce dernier recommande « d'employer ressources et moyens pour prolonger les subsistances ». Trop tard! Le 18, M. de Ramezay signe la capitulation dont M. Townshend s'empresse d'accepter les articles à peu près en entier : honneurs de la guerre, protection des habitants et de leurs biens, libre exercice de la religion. Le lendemain, le gouverneur escompte l'intervention de M. de Lévis et blâme le commandant de la place en ces termes : « Comme j'avais pourvu à secourir Québec en toute hâte, une capitulation aussi prompte m'a très surpris et elle a fait le même effet sur le reste de l'armée. » Ainsi en raison de la versatilité du marquis, qui fut si prompt à blâmer en haut lieu M. de Montcalm disparu, le sort de la capitale fut scellé devant l'histoire.

M. de Ramezay fut doté par le roi de la médiocre pension de 800 livres viagères. Retiré en France, il eût mérité une gratification honorable, en vertu de ses longues années de service.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; P.-G. Roy, *La Rev. canad.*, Montréal, 1919; Rapp. de l'Archiv. de la Province de Québec, 1922-23; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Adam Shortt, *Docum. sous le Rég. fr.*, Ottawa, 1926; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

**RANDIN** (Hugues) (1628-82), enseigne, ingénieur, cartographe, seigneur.

Il était enseigne dans la compagnie de M. de Sorel et passa au Canada, en 1665, avec le régiment de Carignan. En 1671, l'intendant Talon le chargea d'une mission en Acadie. « Les mémoires du sieur Randin, écrivait-il à Colbert, le 11 novembre, me font connaître que le fort de Pentagouët se soutient et qu'il est en assez bon état. » Le 29 octobre 1672, M. Talon lui concédait « une lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent sur une de profondeur, à prendre depuis la concession du sieur de Comporté — fief d'Orvilliers — jusqu'aux terres non concédées, avec l'île Randin — située en face de Berthier — en haut ». La commission était faite en considération des bons, utiles et louables services qu'il avait rendus à Sa Majesté tant en l'ancienne France que dans la Nouvelle.

Le 3 novembre 1673, il vendait sa seigneurie au capitaine Alexandre Berthier (V. ce nom), déjà propriétaire de deux lieues de front sur deux de profondeur — Bellechasse ou Berthier-en-bas. C'est aujourd'hui le site de la petite ville de Berthierville.

En 1673, M. Randin traça les plans du fort Frontenac (V. ce nom) et en dirigea la construction. Quelques années après, l'ingénieur-officier dessina une carte de l'Amérique septentrionale, signée ainsi : « Randin, l'ingénieur et l'obligé du comte de Frontenac. » Elle se trouve aujourd'hui à la bibliothèque John Carter Brown, à Providence (R. I.), Etats-Unis.

En 1679, M. de Frontenac et M. Duchesneau lui concédaient une seigneurie, sise en Acadie, « de six lieues de front et de six de profondeur, à commencer à une lieue tirant à l'est du lieu appelé **Minitiguèche** jusques et compris la petite rivière La Hève, avec les îles et îlets qui se trouvent dans les limites de la dite concession ». L'ingénieur, protégé du gouverneur, faisait la traite malgré les ordonnances royales. L'intendant le dénonce à Colbert, dans sa lettre du 13 novembre 1680, ajoutant que « le nommé Randin, ce prétendu ambassadeur envoyé aux Outaouais, avait fait une convention avec M. de Frontenac pour la traite, en vertu d'une copie collationnée sur l'original ».

D'après une lettre de Cavelier de La Salle (22 août 1682), le sieur Randin serait mort au cours d'un voyage aux pays d'en haut, où il allait inviter les Sioux à se rendre à Montréal.

En 1684, Antoine Randin de Builly, capitaine au régiment de Picardie, frère et héritier de Hugues, vint au Canada régler les affaires de sa succession. Le 5 juin, il donnait à l'Hôtel-Dieu de Québec la seigneurie de l'Acadie, « pour la pieuse et dévote affection qu'il portait au monastère des dites Religieuses », employant la moitié de la valeur en œuvres pies et charitables.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 4e série, 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

RANE (François Le Gantier, sieur de), (1660-1710), garde de la marine, lieutenant réformé, puis en pied, commandant. — **Rânes**, commune dans l'Orne; **Rannée**, bourg dans l'Ile-et-Vilaine.

Il était le fils de Louis Le Gantier et de Marguerite de Bongars, de la baronnie de Chartres et naquit en 1660. En 1685, il fut admis dans les gardes de la marine. En 1687, il vint au Canada comme lieutenant réformé. En 1692, promu lieutenant en pied, il est mis au commandement du fort **Rolland** de Lachine. En 1701, M. de Callières, dans son rôle des officiers de la colonies, le qualifie de « bon officier ». En 1704, au décès du capitaine Paul Le Moyne, sieur de Maricourt (V. ce nom), il est l'un des aspirants au même grade. Dans l'apostille de sa candidature, il est dit « frère de l'aumônier de Mgr le duc du Maine ». Mais il n'obtint point la promotion.

Selon l'abbé Tanguay, il avait épousé à Ville-Marie, le 28 novembre 1689, Marie Loisel, veuve de Pierre Roussel, qui ne lui donna aucun enfant. Il mourut au Détroit, le 13 novembre 1710.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1025; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 4e série, Lévis, 1923.

**RAQUETTE**, large et longue semelle, adaptée à chaque pied en guise de chaussure pour marcher sur la neige.

En 1608, Champlain le premier emploie ce mot; il écrit que, en hiver, quand les neiges sont grandes, les Sauvages font une manière de **raquettes** qu'ils s'attachent à leurs pieds et vont ainsi sur la neige sans enfoncer; car autrement ils ne pourraient ni chasser, ni aller en beaucoup de lieux. En 1611, le Père Biard dit aussi que les Sauvages de Port-Royal s'attachent des **raquettes** aux pieds, à l'aide desquelles ils demeurent dessus la neige. Dans son excursion de l'hiver de 1632, le Père Le Jeune raconte que, le 3 décembre, l'on changea de chaussures et l'on se servit de **raquette**; que, quand il vint à se mettre aux pieds ces grands patins tout plats, il pensait qu'à tous coups il donnerait du nez dans la neige; que bientôt il marchait fort librement ainsi, et que les Sauvages sautent comme des daims et courent comme des cerfs (V. **Relat.**, 1632).

Primitivement, la raquette avait la forme ovale et une armature, constituée de deux pièces de bois ayant l'aspect d'un U et réunies au centre par des lanières; le réseau central était souvent remplacé par des peaux. La raquette **montagnaise** avait la figure d'un éventail chinois, très estimé pour sa légèreté et son exiguité. Chez les Sauvages de la Colombie, « son cadre de bois mesure un pied et demi de largeur au milieu sur quatre ou cinq pieds de long; la raquette est épointée aux deux bouts, surtout à l'arrière, tandis que l'avant est relevé en volute et garni à l'intérieur d'un réseau de lanières en peau de caribou ». La raquette **siouse** est presque identique, le devant n'étant pas toutefois aussi relevé, ni retenu à l'une des traverses par une lanière. La raquette **huronne** est lancéolée, mais l'armature en deux morceaux réunis à chaque bout et l'avant assez recourbé.

Pour hommes, la raquette mesurait 14 par 12 pouces; pour femmes, 11 par 36 pouces. Le bois était le bouleau; les lanières se fabriquaient de peaux d'orignal ou de caribou, et plus tard, de veau, vache, cheval. L'on assujettit la raquette au pied au moyen de trois bandelettes, lesquelles blessent et fatiguent au début, donnant le **mal de raquettes**, parce qu'elles obligent à tourner les jambes en dedans et à les écarter ensuite.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. P. A. Morice, *Au Pays de l'Ours noir*, Paris, 1897; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RASLES** (Sébastien) (1657-1724), professeur, missionnaire des Illinois et des Abénaquis. — Il signait **Racle**, au moins apparemment.

Né à Pontarlier, dans le Doubs, le 4 janvier 1657, il entra dans la Compagnie de Jésus le 24 septembre 1675, au noviciat de Dôle. Deux ans après, il professe à Carpentras la cinquième et la quatrième (1677-79), à Nîmes la troisième, la seconde et la rhétorique (1679-82), à Carpentras encore les humanités (1682-84), puis il est envoyé en théologie à Lyon (1684-88). Il part pour le Canada, le 23 juillet 1689, débarquant à Québec le 13 octobre suivant. Il fut aussitôt attaché à la mission abénaquise de Saint-François-de-Sales, située à environ une lieue et demie de la capitale, dans les parages du saut de la Chaudière. « A mon arrivée, écrit-il à son frère, je m'appliquai à apprendre la lan-

gue de nos Sauvages, qui est très difficile... » Plus tard, il se familiarisa aussi avec les idiomes illinois, outaouais et huron.

Le 13 août 1691, on l'envoie chez les Illinois; il séjourna quelques mois à Michillimakinac et arriva au terme de sa course au printemps suivant. Dans une lettre à son frère, il fait en détail la peinture de leurs mœurs et de leurs coutumes. Mais en 1693, on le rappelle à Québec pour lui confier la mission abénaquise de **Narantsouak**, petit village situé à six milles de Norridgevock, dans le Kénébec : il devait y passer les trente dernières années de sa vie. A l'époque même de son installation, les Abénaquis concluaient avec les Anglais du fort Pemquid un traité de paix, qui ne devait pas être de longue durée (nov. 1694). Le capitaine March (V. ce nom), qui y commandait, s'empara par trahison du chef **Bomasen** et de quatre délégués abénaquis : « méfait aussi maladroit qu'injustifiable », dit l'historien Hutchison. Ce crime inexpiable allait enraciner dans la tribu une haine implacable. Les Anglais affirmaient leurs prétentions sur le pays de Narantsouak.

Le 20 juin 1703, le gouverneur Dudley (V. ce nom) convie les Abénakis à une assemblée destinée à assurer leur neutralité, durant le conflit avec la France. Par mesure de prudence, les délégués exigent, cette fois, la présence de leur conseiller temporel et spirituel, du Père Rasles. — « Les débats, dit M. Lauvrière, peuvent se résumer ainsi sur le ton indien : « Ne les incitez pas à la guerre », disent-ils aux missionnaires. — Ma religion et mon caractère de prêtre, dit-il, me l'interdisent. » — « Les Français sont nos frères, répondent les Sauvages; nous avons même foi et mêmes prières; si tu ne fais pas de mal à mon frère, je ne t'en ferai pas; mais si tu l'attaques, je te tue. » Et Dudley partit mécontent. »

Aussi bien, une première guerre éclate en 1704. Environ 250 guerriers abénakis attaquent les villages anglais, tuant 200 personnes et en capturant 150 autres. Alors, durant l'hiver de 1705, le colonel Hilton, à la tête de 275 miliciens, tombe sur Narantsouak déserté et en incendie l'église et les cabanes.

En 1713, les Anglais, voulant s'assurer le territoire et l'alliance des Abénakis, confèrent à nouveau. — « Oublions le passé, disent-ils; vivons en paix. » — « Soit! répondent les Indiens; mais à condition que je garde la terre que le Grand Génie a donnée à nos ancêtres. » Comme les Anglais ne l'entendent pas ainsi, ils envoient un pasteur protestant qui se contente d'entrer en discussion avec le Père Rasles; un maître d'école ne réussit pas mieux. (V. N.-E. Dionne, S. R. C., 1903.)

Changeant de tactique, le gouverneur Dudley envoie un marchand de Boston s'établir sur le Kénébek; puis, un second, et un troisième. Le nombre augmenta au point d'alarmer les Sauvages qui eurent recours à M. de Vaudreuil de Québec : celui-ci ne consentit guère à seconder leurs desseins (1722). Les Anglais fortifiaient leurs postes de traite. Par surprise, ils capturent quelques Abénaquis qu'ils dirigent sur Boston, malgré la rançon offerte de 400 livres de castor. La guerre est déclarée aussitôt. Dudley s'emparait du jeune baron de Saint-Gastin (V. ce nom) et mettait la tête du Père Rasles au prix de 10.000 liv. sterling. Puis il place le milicien Westbrook à la tête de 800 combattants et de 300 alliés, qui vinrent assiéger Narantsouak : mais le missionnaire leur échappe. L'échec se renouvelle, le 4 mars 1723. Un an après, le 23 du mois d'août, le Jésuite, en sortant de l'église, est criblé de balles anglaises, scalpé, mutilé. On pille les cabanes, on profane les vases sacrés, on incendie le temple, on massacre quelques femmes et des enfants : 150 Sauvages avaient fui dans les bois et revinrent ensevelir les dépouilles de leur missionnaire. L'Anglais s'était vengé et les Abénaquis se dispersèrent à jamais. Le Père a laissé un **Dictionnaire abénaquis-français.**

En juillet 1827, Mgr Benoît Fenwick, évêque de Boston (Mass.), visitant son vaste diocèse, acheta l'emplacement de l'humble chapelle, que le missionnaire avait décorée et ornée de peintures de sa main, dans le dessein d'y ériger un monument à sa mémoire. Le 23 août 1833, 109e anniversaire de sa mort, en présence des Abénaquis de Penobscot et de Passamaquoddy accourus à cette solennité, le prélat procédait à l'inauguration du monument, après avoir célébré la messe. C'est une forme d'obélisque, d'un seul bloc de granit d'environ 7 mètres de haut surmonté d'une croix, avec une inscription latine qui rappelle son zèle et sa mort.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1903; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1926; *Nova Francia*, revue, Paris, 1929.

**RAUDOT** (Jacques) (1647-1728) et Antoine-Denis (1679-1737), père et fils, simultanément huitième et neuvième intendants de la Nouvelle-France.

La famille était originaire d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) et ses origines remontaient à l'année 1360. L'histoire a consigné le nom d'un Raudot comme fondeur de canons et inspecteur d'artillerie de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne (1433-77). Jean, père de Jacques, seigneur de Bazarnes (Yonne) et du Coudray (Aisne), conseiller et secrétaire du roi, fermier général, avait épousé Marguerite

Talon qui appartenait à la famille des avocats généraux du Parlement de Paris; il avait d'abord exercé les fonctions de lieutenant à l'élection d'Auxerre et de commis à l'extraordinaire des guerres. De leur union étaient issus trois filles et trois garçons : **Jacques**; **Jean-Baptiste** (1657), qui entra dans l'armée, devint lieutenant-colonel des carabiniers et maître de camp à brevet, fut décoré de la croix de Saint-Louis et mourut célibataire; **Louis-François** (1658), qui mourut, en 1681, enseigne au régiment des Gardes françaises.

Jacques, né en 1647, devint conseiller au Parlement de Metz et, en 1678, à la Cour des Aides de Paris. En 1711, il reçut des fonctions à la Cour et devint, en 1719, conseiller de la Marine.

Son fils aîné, Antoine-Denis, né en 1679, entra au service comme écrivain ordinaire en 1699, acheta une charge de commissaire en 1702, puis celle d'inspecteur général de la marine en Flandre et en Picardie, le 2 août 1704, qu'il vendit à M. de Saint-Sulpice, le 1er avril 1705. Cette année il fut adjoint à son père, intendant du Canada. En 1709, il rentra en France comme intendant des classes. Son frère, Jacques-Denis, sieur de Chalus (1685), fut lieutenant au Canada en 1707, enseigne en 1710, capitaine en 1714 : il se noya, cette année, à l'île de Sable. *Nommé intendant* avec son père en 1705, Antoine arriva à Québec le 6 septembre. Le 19 octobre, le père écrit « qu'il a fait la traversée en 55 jours sur le **Héros**, commandé par le comte d'Arquiau et qu'il n'a rien de plus à cœur que de suivre les instructions du roi ».

Ayant visité, selon l'usage, les Hospitalières de Québec, l'annaliste en a tracé ces deux crayons : — « Le père était un vieillard plein d'esprit et d'une conversation agréable et aisée, qui parlait bien de toutes choses. Il possédait l'histoire de tous les pays et s'entretenait familièrement avec tout le monde. Il aimait beaucoup la jeunesse et lui procurait chez lui d'honnêtes plaisirs. Son divertissement ordinaire était un concert mêlé de voix et d'instruments. Comme il était obligeant, il voulut nous faire entendre cette symphonie, et plusieurs fois il envoya ses musiciens chanter des motets dans notre église. On ne chantait presque chez lui que des airs à la louange du roi ou des noëls dans la saison. Il était bon et porté à rendre justice avec grande droiture. » — « Le fils, qui n'était âgé que de 25 ans, était extrêmement sage et naturellement équitable, fort modéré, d'une égalité d'esprit surprenante, qui avait quelque chose des anciens philosophes stoïciens, car il ne se troublait pas d'aucun événement ; à la vérité, il ne lui arriva rien de fâcheux en ce pays, où il vécut cinq ans fort agréablement, mais les malheurs les plus accablants n'auraient pas été capables d'altérer sa paix. Il laissa ici son père qui fut rappelé, l'année suivante 1711. » (**Hist. de l'Hôtel-Dieu**, pp. 421 et 462.)

D'après la commission royale, octroyée le 1er janvier 1705, les attributions des sieurs Raudot consistaient : 1° à entendre les plaintes de tout le monde, gens de guerre et autres, et leur rendre bonne et briève justice; 2° à procéder contre les coupables de tous les crimes, faire leur procès; 3° à tenir la main à ce que les juges inférieurs et les officiers de justice fussent maintenus dans leurs fonctions, sans y être troublés par le Conseil supérieur; 4° à juger en toutes matières, tant civiles que criminelles; 5° à faire avec le Conseil tous les règlements de police; 6° à diriger la distribution des deniers pour l'entretien des gens de guerre, comme aussi des vivres, munitions, réparations, fortifications, emprunts, contributions; 7° à exercer la juridiction sur ce qui concernait la perception des droits appelés 10 %, quart de castor et taille de Tadoussac; 8° à faire et ordonner ce qu'il croira nécessaire et à propos pour le bien et avantage du roi.

Les deux intendants se partagèrent les fonctions de l'administration : le père se réserva *la justice, la police* et les affaires générales; le fils s'attribua les finances, la marine et le commerce, sans que toutefois cette répartition des emplois fût exclusive l'une de l'autre.

La **justice** appela d'abord l'attention et le souci de l'intendant. « Ayant reconnu, écrit le Père de Charlevoix, que les habitants se ruinaient en procès au grand préjudice de la culture des terres, il résolut de retrancher, autant qu'il le pourrait, les procédures et entreprit d'accorder lui-même les parties; ce qui lui réussit au delà même de ses espérances. » La loi ne semblait exister que pour les faibles et les pauvres; l'huissier n'osait pas donner d'assignation à un homme qui avait du bien ou des alliances considérables, ni à un officier sans la permission du gouverneur, ni à un soldat sans celle des officiers. L'intendant se montra ferme à l'égard des procureurs, des greffiers, des huissiers, des magistrats eux-mêmes qui, par leur ignorance ou leurs compromissions, étaient tombés dans un si commun discrédit que l'on se moquait d'eux et de leurs jugements. Il sut tenir tête au procureur général, M. Ruette d'Auteuil, si accrédité au Conseil et dans la colonie : « C'est un homme, écrivait M. Raudot, qui abuse de sa position, regardant comme des entreprises sur lui quand on voulait l'empêcher de vexer les autres »; il se vantait d'avoir fait rappeler, 24 ans auparavant, le comte de Frontenac

(1682). M. Raudot s'en remit au ministre : « Il compte aussi me faire révoquer; je crois, monseigneur, qu'il a raison, car il faut qu'il quitte le pays ou que je le quitte, ne pouvant pas y rester avec un homme aussi injuste et aussi hautain, sans que tous les jours nous ayons des affaires nouvelles. » Et M. d'Auteuil fut cassé. Continuant ses réformes judiciaires, l'intendant sollicita des arrêts du Conseil pour abréger les procédures, diminuer les degrés de juridiction, empêcher la revision des jugements rendus, supprimer les recours en cassation au Conseil du roi, ruineux pour les plaideurs de peu de fortune. Dans le dessein de prévenir et de tarir les litiges concernant les propriétés, il fit reviser et consolider les papiers et titres terriers, à partir des cinq dernières années. Le 17 novembre 1707, il écrivait à Versailles : « Les habitants qui devraient être occupés à cultiver leurs terres sont obligés à les quitter tous les jours pour soutenir souvent de mauvais procès, dont on peut vous dire que j'ai été accablé depuis que je suis ici, parce que ces pauvres habitants me trouvant d'un accès facile et n'étant bien obligés de mettre la main à la bourse pour plaider, il n'y a guère de jours que je n'aie rendu plusieurs ordonnances sur toutes les affaires qui se sont faites entre eux, avant que j'y arrivasse. » Il soutenait le rôle d'arbitre plutôt que de juge, détestant et combattant l'esprit de chicane, « comme le plus contraire au repos et à la tranquillité qu'il faut donner au peuple d'une colonie, laquelle ne se soutient et ne s'augmente que par le travail des habitants ».

La question des **dîmes** souleva quelques démêlés, surtout lorsque, en novembre 1705, les curés de Beauport et de l'Ange-Gardien réclamèrent en chaire contre le 26e, qui était insuffisant. Les deux intendants, d'accord avec le Conseil, défendirent de rien innover : le ministre les approuva au nom du roi.

Quant à l'**instruction,** elle manquait absolument dans les campagnes, faute d'un personnel enseignant. Il fallait des écoles : ce à quoi les Raudot s'appliquèrent avec zèle, en acceptant le concours des Frères Charon. Leur fondateur proposa de former des instituteurs, mais sa mort vint tuer les espérances des intendants. Ceux-ci reconnurent les fruits consolants de l'éducation des filles par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

L'**agriculture,** ils la considéraient comme l'indispensable condition de la prospérité de la colonie, et même de sa survivance. Le roi lui-même, surtout à cause de la disette de blé en France en 1709, fit un pressant appel aux habitants. « Le roi, écrivait le ministre, a intérêt à être persuadé que le Canada peut être utile au royaume en lui fournissant les blés, que Sa Majesté est obligée de tirer des pays étrangers avec beaucoup de dépenses. » Aussitôt l'intendant demande au roi sa protection pour l'habitant « qui fera toujours la force du pays », et des gratifications pour ceux qui feraient des défrichements ou qui auraient les terres les mieux cultivées : « cela augmentera le pays à vue d'œil ».

L'**industrie** trouva dans les intendants des promoteurs et des protecteurs. « M. Raudot, dit Charlevoix, proposa au Conseil du roi, en 1708, de permettre aux habitants, qui commençaient à cultiver le lin et le chanvre, de les employer dans le pays, où les toiles de France étaient à un prix si haut, que les moins aisés ne pouvaient y atteindre, non plus qu'aux étoffes, de sorte que la plupart étaient presque nus. Le roi ne défendit pas absolument qu'il ne s'établît quelques manufactures; et on a profité de cette permission, avec un grand avantage. » Mais déjà, depuis trois ans, « le public retirait cet avantage de la manufacture de Mme de Repentigny, qui fait, avec les écorces d'arbres, de grosses couvertes de grosse toile en fil d'ortie, et une espèce de droguet — moitié fil et moitié laine — avec de la laine des moutons de ce pays ». Mme de Repentigny (V. ce nom) avait aussi songé à teindre en gris les peaux de chevreuil et de caribou, grâce à des bois trouvés aux environs de Montréal; en 1707, elle avait vingt métiers à Ville-Marie, et 75 l'année suivante. M. Raudot l'encourageait de toutes ses forces et sollicita une gratification en sa faveur.

Antoine Raudot, malgré sa jeunesse, s'étudia à améliorer l'état des **finances;** il travailla à consolider les postes militaires et de commerce; il s'occupa du sort des Sauvages alliés, des stations de pêche des marsouins et de la morue « à cause de la quantité d'huile » qui, à son sentiment, valait plus à la France qu'un empire des Indes; il s'intéressa à la production du brai et du goudron, avouant que les ouvriers techniques faisaient défaut. Ce qui fut sa gloire, néanmoins, c'est son **Mémoire** sur l'établissement du Cap-Breton ou Ile-Royale et son plan de commerce avec les Antilles : idée neuve et ingénieuse qu'on ne tarda point à réaliser. Cet établissement devait, en outre, servir de rempart extérieur à la Nouvelle-France, en temps de guerre : il en serait la tête ou la clef. Le Père de Charlevoix étudie ce vaste projet dans son **Histoire** et conclut ainsi : « Tout cela fut exposé en détail avec une exactitude, une intelligence, un ordre, une précision admirable et appuyé de preuves solides qui ne laissaient rien à désirer » (V. **La Revue can.,** 1895).

Les intendants eurent aussi à faire les préparatifs de plusieurs partis de guerre, de

l'expédition au fort Bourbon de la baie d'Hudson, des sorties à Plaisance (Terre-Neuve) et à Port-Royal, de la défense de Québec menacé par la flotte de Walker et de Montréal par les troupes de Nicholson, en 1709. Après avoir d'abord vécu en bonne intelligence avec M. de Vaudreuil, ils passèrent à l'état de froideur, puis d'hostilité, en dépit des recommandations sévères de M. de Pontchartrain, qui *était allié de leur famille*.

Rentré en France, Antoine-Denis devint intendant des classes en 1710, fut chargé des détails de la Garde-Côte, des Invalides et des Colonies à la Cour (1711), de la Maison du roi en 1713. En 1718, directeur de la Compagnie des Indes, il abandonna le détail des Colonies en 1726. Il mourut à Versailles en 1737. Son père était décédé comme commis principal en 1728.

Bibl. — Régis Roy, *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1903; N.-E. Dionne, *La Revue can.*, 1895; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. Shortt, *Documents*, t. II, Ottawa, 1926; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

**RAYMOND** (Jean-Louis, comte de), lieutenant-colonel, maréchal de camp, seigneur, sixième gouverneur de l'Ile-Royale. — **Raymond**, localité dans le Cher.

Seigneur d'Oyes, dans la Marne, le comte entra dans l'armée et parvint au grade de lieutenant-colonel du régiment du Vexin. Lors de sa nomination, il était lieutenant de roi dans la ville d'Angoulême. Le roi lui adjoignit comme major des troupes M. de La Surlaville (V. ce nom), colonel des grenadiers de France. Ayant été nommé gouverneur de l'Ile-Royale le 1er mars 1751, le comte s'embarqua sur l'**Heureux** à la fin de mai et débarqua à Louisbourg, le 3 août suivant. Il avait choisi pour secrétaire le futur transfuge Thomas Pichon (V. ce nom).

En avril, M. de Raymond avait reçu du ministre ses instructions, qui lui marquaient ses fonctions et ses relations avec le commissaire-ordonnateur Prévost (V. ce nom). Il devait insister sur les revendications de la France quant aux limites de l'Acadie française et les maintenir avec une inébranlable fermeté, mais aussi avec tant de modération et de politesse dans la manière et dans les expressions, que tout semblant d'agression parut venir des ennemis. Le gouverneur déploya du zèle pour tout améliorer dans la colonie : les ports, les terres défrichées, les chemins vicinaux, la construction de nouvelles redoutes; il y aurait engagé des fonds personnels, sauf à les réclamer sous forme d'indemnité. Mais il aimait le faste. Le 21 mai 1752, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, il organisa des réjouissances et des banquets très dispendieux. Malgré tout, il réussit à s'aliéner le personnel civil et militaire : Prévost et Surlaville les premiers, qui veillaient surtout à leurs propres intérêts. Il renvoya Pichon pour une affaire de galanterie, mais en lui délivrant un bon certificat de service. M. de Raymond songea à créer à son profit une seigneurie à l'Ile-Royale : le ministre l'informa que Sa Majesté n'en voulait aucune dans ce gouvernement. En 1753, il demanda à passer en France et il résigna ses fonctions au mois d'octobre, laissant l'intérim à M. Ch.-Jos. d'Ailleboust. Le court passage du comte fut signalé par l'immigration des Acadiens dans les deux îles, par l'accroissement du commerce et des pêcheries.

M. A. Shortt, dans les **Documents** publiés en 1926, a mêlé la biographie du comte avec celle d'un officier de même nom au Canada (V. Bull. des Rech. hist., année 1916).

Bibl. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; A. Shortt, *Docum. sous les Rég. fr.*, Ottawa, 2 vol., 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RAYMOND** (Joseph-Sabin) (1810-87), prêtre, professeur, supérieur, grand vicaire, administrateur diocésain, co-fondateur du Précieux-Sang, prélat domestique, chanoine titulaire, camérier secret.

Fils de Joseph, commerçant, et de Louise Cartier, il naquit à Saint-Hyacinthe le 13 mars 1810, fit ses études secondaires au séminaire et son cours de théologie : il fut élevé à la prêtrise le 22 septembre 1832. On le nomma alternativement professeur au séminaire (1832-47) et supérieur (1847-53), et ainsi à trois reprises successives jusqu'en 1887. Dans cet intervalle, il fut administrateur diocésain (1862-69-70), grand vicaire de Saint-Hyacinthe (1852-87), théologal aux quatre conciles provinciaux; mais il fut surtout un puissant auxiliaire de Mgr J. La Rocque dans la fondation de la communauté du Précieux-Sang. Le pape Pie IX le créa prélat domestique en 1876 ou camérier secret surnuméraire; il fut chanoine titulaire de la cathédrale (1877-87) et mourut à l'évêché le 3 juillet 1887.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RAYMOND** (William Odber) (1853-1923), archidiacre anglican, historien.

Fils cadet du lieutenant-colonel Charles William, il naquit à Woodstock (N.-B.) le 3 février 1853, y suivit les classes de l'école primaire et fit son cours supérieur à l'Université du Nouveau-Brunswick : il y conquit le diplôme de bachelier ès arts en 1876, celui

de maître ès arts en 1891 et celui de docteur en droit en 1901. En 1879, étant entré dans les ordres, il fut ordonné ministre anglican : dès lors, il résida à Stanley jusqu'en 1884, année où il fut promu recteur de Saint-Mary's, à Saint-Jean (N.-B.) jusqu'en 1920, ayant été élevé en 1908 au rang d'archidiacre. Retiré du service paroissial, il alla résider à Toronto, où il mourut le 23 novembre 1923.

En 1879, il avait épousé Julia Nelson, de Saint-Jean, qui fut mère d'un fils et d'une fille. En 1906, il fut élu membre de la Société Royale du Canada. M. Raymond était réputé un savant de l'Histoire des Provinces maritimes. Il a fourni de nombreux articles aux **Mémoires** de la Société Royale, aux différents périodiques, à la Société historique du Nouveau-Brunswick. En 1905, il a publié **The History of the River Saint-John** et, en 1901, la collection des **Winslow Papers**.

Bibl. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

**RAZILLY** (Isaac de) (1587-1635), chevalier de Malte, commandeur, capitaine de la marine, chef d'escadre, vice-amiral, lieutenant-général de l'Acadie, seigneur de Sainte-Croix.

1. **Famille.** — La famille tire son nom du château de **Razilly**, situé non loin de Chinon, en Touraine, et qui lui appartient de temps immémorial : il fut la résidence de Charles VII, de Louis XI, de Charles VIII. François, chevalier de l'Ordre du roi, maître d'hôtel et premier conseiller de Louise de Vaudémont, épouse de Henri III, gouverneur de Loudun, eut de sa femme Catherine de Villiers, huit enfants : François, Gabriel, Jean, Isaac, Claude, Renée, Marie, Louise. Leurs descendants forment actuellement deux branches, celle de la Nièvre et celle de la Mayenne.

Isaac naquit au château d'Oiseaumelle en 1587. Le 6 janvier 1605, il est armé chevalier de Malte au prieuré d'Aquitaine; le 21 octobre 1621, il est nommé commandeur de l'Isle-Bouchard dans l'Indre-et-Loire; le 3 décembre 1623, capitaine de la marine de France; le 17 février 1624, chef d'escadre; le 20 avril 1632, lieutenant-général de la Nouvelle-France : titre qu'il décline par sa lettre du 10 mai suivant à Richelieu, ne demandant que de servir sous Champlain, qui est capitaine de vaisseau, « parce qu'il est plus compétent en affaires coloniales ».

2. **Campagnes maritimes.** — Le commandeur, de 1621 à 1631, se distingua dans cinq expéditions de conquête au Maroc. Il se signala également dans la guerre maritime contre les Huguenots de l'île de Ré et de La Rochelle. En effet, pourvu d'une commission du roi, il commande, à la date du 1er octobre 1623, en qualité de vice-amiral, treize vaisseaux au siège de Saint-Martin, île de Ré, et s'empare de 30 voiliers des rebelles. Le 26 octobre 1625, à bord du **Saint-Louis**, il commande l'abordage de **la Vierge** récemment capturée par l'ennemi : les marins demandent quartier. On leur répond : **Point de quartier!** Le feu est mis aussitôt à 240 barils de poudre : **la Vierge** et les quatre vaisseaux assaillants sautent. De tous les équipages, Razilly, de Jussé et Chaligny sont les seuls survivants, le premier ayant perdu un œil. Le lendemain, plus de 700 cadavres échouent à la côte. La marine rochelaise étant presque ruinée, une trêve est signée le 6 février 1626.

3. **Mémoire adressé à Richelieu.** — Le cardinal sollicite les lumières et les conseils du marin expérimenté, en vue de doter la France d'une marine « digne de l'Etat ». M. de Razilly lui dédie de Pontoise, le 26 novembre 1626, un **Mémoire** ou programme naval, où il affirme brièvement ses idées, disant « que des personnes de qualité croient que la France peut se suffire à elle-même sans navigation; que quiconque est maître de la mer a un grand pouvoir sur la terre : à preuve l'Espagne, Malte, Alger, le Maroc et l'Angleterre; que la France a tout pour une marine, ports, forêts, blé et vin, matelots incomparables, sans acheter nul vaisseau en Hollande, ni laisser fuir les marins à l'étranger; qu'il faut permettre à la noblesse de commercer sans déroger aucunement, anoblir les armateurs, amener roi, reine, princes, ducs, maréchaux, ville de Paris et autres cités, à fournir autant de bâtiments en leur conférant leur nom ». Puis il trace une esquisse de l'armement des ports et des vaisseaux, jetant un coup d'œil sur l'Afrique, les Indes, la Nouvelle-Angleterre « qu'il faudrait borner le plus proche qu'on pourrait », sans jamais compter sur les marchands français, assoiffés de lucre immédiat et insouciants de tout avenir colonial; il conseille d'avoir une Compagnie à **un seul directeur** et d'envoyer 4.000 colons en Nouvelle-France. Richelieu n'oublia point d'adopter ce programme presque à la lettre.

4. **Recouvrance de l'Acadie.** — Le traité de Saint-Germain-en-Laye (V. ce mot) impose la restitution de l'Acadie, du Cap-Breton, du Canada : pur acte de justice et de loyauté. Le 27 mars 1632, acte notarié est passé entre Richelieu et Razilly, statuant les conditions de la reprise de possession. Le cardinal met à sa disposition **l'Espérance-en-Dieu**, le **Saint-Jean**, et deux autres vaisseaux que montent 300 colons recrutés en Touraine, au Poitou, en Bretagne, avec 3 Capucins. Le départ a lieu d'Auray, le 4 juillet, et le 8 septembre,

le débarquement s'opère à **La Hève**, où le commandeur fait ériger le manoir ou fortin **Sainte-Marie-de-Grâce**. Au nom des Cent Associés, M. de Razilly reprend possession de cette partie du pays jusqu'à Pentagouët, d'où Charles de Menou (V. ce nom) déloge les Anglais, signifiant au gouverneur de Boston de ne plus franchir désormais **Pemquid** (1635) : en 1636, Pentagouët fut concédé à Claude de La Tour.

M. de Razilly, une fois installé, alla sommer les Ecossais du **fort Charles** au bassin du Port-Royal de rendre la place. En décembre suivant, le **Saint-Jean** y prit à son bord 42 personnes — quelques-unes y voulurent demeurer — que le vaisseau débarqua aux Dunes en Angleterre, en février 1633.

L'établissement de La Hève constitue à ses yeux un point stratégique : l'entrée du port est resserrée à gauche par **l'Ile-aux-Framboises**, à droite par le cap **Doré**; au fond se déverse une rivière, navigable aux chaloupes à six lieues en amont et séparée d'un étang ou vaste marais par une pointe triangulaire : c'est là qu'il bâtit son manoir. M. d'Aunay (V. ce nom) répartit les terres en concessions de cent arpents et les bestiaux aux familles. Dès le printemps de 1633, commencent les défrichements et les semailles. Le commandeur songe à faire de l'Acadie une **Nouvelle-Guyenne**, analogue à celle de France, « ayant avec elle même élévation que Bordeaux et Toulouse », datant ses lettres de la **Province de Guyenne** en Nouvelle-France. Si la terre lui paraît riche à la surface et au-dessous, la mer abonde en poissons que l'on expédiera au midi de la France. Le commandeur bâtit un fort à Canseau.

5. **Desseins du commandeur.** — Le 15 juillet 1634, lettre et mémoire à Richelieu sur le but de la colonisation, la situation acquise, les plans à réaliser. Le fort est érigé, muni de 25 canons en batterie, « en fort bon état pour défendre la croix et les lis ». Que Sa Majesté accorde un don de 60.000 écus : à cette condition, l'on pourra employer d'abord **cinq** navires, deux pour la traite et trois pour la pêche des morues, faire le transport de ces produits en France et en ramener la cargaison des effets d'importation; la seconde année, il y aura **huit** vaisseaux; la troisième et la quatrième, **douze**. De la sorte, on assure le peuplement de la Province, un grand commerce naval, la sauvegarde des finances de l'Etat, la sécurité de la navigation contre les pirates et les contrebandiers.

Dignitaire de l'Ordre de Malte, il se préoccupe de le convier à la coopération de son œuvre lointaine. Il y aura bien des compensations : la possession d'un fief en Acadie, d'un bon port d'attache sur l'Océan, qui servira à la formation des jeunes chevaliers. Ecrivant à Antonio de Paulo, le Grand Maître, il lui propose la fondation d'un prieuré, ou à La Hève ou à **Chibouctou** (Halifax) : il va jusqu'à solliciter l'autorisation de tester sur son patrimoine à cette fin. Le 20 février 1636, Antonio lui répond qu'il ne peut agréer ni l'une ni l'autre combinaison, car il vient d'engager la somme de 200.000 écus à la restauration des fortifications de Malte : la mort épargna la douleur de ce double échec au cœur du commandeur.

6. **Ses fiefs.** — Le 19 mai 1632, la Compagnie de la Nouvelle-France a concédé à M. de Razilly l'île Sainte-Croix (V. ce mot) avec les régions environnantes, soit douze lieues de front sur vingt de profondeur. Le 15 janvier 1634, elle y ajoute pour son frère Claude de Razilly le Port-Royal et les terres adjacentes, l'île de Sable et le fort-habitation de La Hève, mais comme **fiefs mouvants** de Québec. C'était une légitime compensation, car il écrit « que son frère Claude, le Parisien Jean Condonnier et lui-même, avaient avancé 50.000 écus pour faire l'entreprise, sans en avoir retiré aucun profit ». Le 25 janvier 1635, Richelieu s'engage à verser 17.000 liv.; Jean Le Grand, président en la Chambre des Comptes à Dijon, 17.000 autres; Louis Mottin, contrôleur des greniers à sel en Charolais, 3.000 autres : garantie au moins des intérêts.

En 1631, la Compagnie accorde à Charles de Latour une commission de lieutenant-général sur les terres acadiennes non réservées au commandeur, qui avait ainsi un voisin avec lequel il ne se commit point.

7. **Décès du gouverneur.** — En novembre 1635, M. de Razilly meurt à La Hève, un mois avant le décès de Champlain, à Québec. Avec son décès, s'écroulent pour ainsi dire projets, espoirs et développements de l'Acadie.

Samuel de Champlain a écrit de lui « qu'il avait toutes les qualités d'un bon et parfait capitaine de mer, prudent, sage, laborieux, poussé d'un saint désir d'accroître la gloire de Dieu et porter son courage au pays de la Nouvelle-France, pour arborer l'étendard de Jésus-Christ et y faire fleurir les lys ». Nicolas Denys avoue qu'il n'avait pas d'autre passion que de faire peupler le pays, faisant venir du monde, tous les ans, dans ce dessein.

En mourant, le commandeur supplia M. d'Aunay « de ne point abandonner le pays et de continuer l'œuvre si péniblement commencée ». Il laissait son frère Claude comme seul héritier, ne s'étant pas marié en raison de ses vœux de religion dans l'Ordre de Malte.

Bibl. — Arch. nat., Paris, cote E, 1923; Arch. des Aff. étrang., vol. IV, 112 et 116; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New France*, Toronto, 1901; Ch.

de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910; *Généal. de la Fam. de Razilly*, Laval (France), 1903; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Candide, *Pages Glorieuses*, Montréal, 1927; Az. Couillard-Després, *Charles de Saint-Etienne de La Tour*, Arthabaska, 1930; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

**READ** (David Breakenridge) (1823-1904), avocat, légiste, biographe et historien.

Le troisième des fils de John, négociant, et de Janet, fille de David Breakenridge, il naquit à Augusta, dans le Haut-Canada le 13 juin 1823, fut éduqué au Collège de Toronto et se fit inscrire au barreau en 1845. Nommé Conseil de la Reine en 1858, il exerça durant trente ans sa profession de légiste dans la Société de Droit du Haut-Canada; il fut élu, la même année, maire de Toronto, où il mourut en 1904.

Il avait épousé Emily, fille de Norman Ballard, de Picton (Ont), et en eut trois filles et un fils. Il est l'auteur de : **Lectures on the Judicature Act**, Toronto, 1881 ; **The Lives of the Juges of Upper Can.**, 1888 ; **The Life and Times of Gen. John Graves Simcoe**, ib., 1890 ; **The Life and Times of Maj. Gen. sir Isaac Brock**, ib., 1894 ; **The Rebellion of 1837**, ib., 1897 ; **The Lieut.-Govern. of Upper Can. and Ontario**, ib., 1900.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; *Commem. biogr. Record of the Co. of York*, Ont., ib., 1907; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

**READY** (John) († 1845), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Entré dans l'armée, il devint lieutenant au 64e régiment d'infanterie le 6 avril 1796, capitaine le 20 août 1803, major le 30 du même mois 1810, lieutenant-colonel le 10 janvier 1813.

Secrétaire du duc de Richmond, vice-roi d'Irlande, il l'accompagna au Canada. A son décès, lord Dalhousie le choisit comme membre du Conseil exécutif, du 8 décembre 1820 au 2 juin 1822. Il fut nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard, le 18 avril 1824 jusqu'au 30 mars 1831, ayant été fait colonel le 22 juillet 1830. De tout son pouvoir il favorisa l'émancipation des catholiques et s'imposa au Bureau Colonial comme un administrateur fidèle et intègre.

De retour à Londres, on le promut à la charge de gouverneur de l'île de Man le 1er janvier 1832, au grade de major-général le 23 décembre 1841 : il mourut le 10 juillet 1845, ayant épousé une fille de sir John Tobin, armateur de Liverpool.

BIBL. — Army lists; Army Regist., 1845; Arch. can., série M, vol. 593; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; J. Hayden, *The Book of Dignities*, Londres, 1894.

**REBELLION DE 1837** ou mouvement politique d'insubordination à l'autorité légitime et perturbateur de l'ordre, ayant au Haut-Canada un cachet **réformiste** et au Bas-Canada un caractère **nationaliste.**

I. — **Les causes éloignées** émanaient de plusieurs sources, que l'on a signalées depuis ces troubles :

1. La **Métropole** affaiblit ou brise par sa politique variable l'unité nationale du B.-C., en raison de sa détermination d'assimiler dans l'Empire la nationalité canadienne-française; de l'intangibilité des privilèges royaux ; de la tentative de créer, après l'émancipation démocratique des **Treize Provinces** américaines, une noblesse coloniale et l'établissement de la religion d'Etat; de la connivence des Secrétaires coloniaux avec les gouverneurs pour les profits financiers, la nomination ou distribution des officiers civils, judiciaires, miliciens, tous choisis dans la minorité anglaise; de l'application restrictive ou tracassière de la Constitution (1791) et des lois fondamentales, abus contraires aux éléments constitutifs de la nationalité canadienne; du refus d'assimiler les pouvoirs de l'Assemblée à ceux des Communes anglaises.

2. Le **Gouvernement** local affaiblit ou brise par sa politique éventuelle l'unité nationale, surtout l'unité d'administration et de législation, en vertu de l'irresponsabilité de son mandat à l'égard de la députation; de l'immunité de ce mandat qui ne relève que de la Couronne; de la préférence exclusive réservée à la minorité, au détriment de la majorité et des intérêts généraux du pays; de l'asservissement voué aux Conseillers.

3. Les **Conseils** — oligarchie, autocratie, bureaucratie, coterie — formant, exécutif et législatif, un corps homogène, sans distinction d'attributions : sorte de Chambre des lords, qui fait obstruction perpétuelle aux décisions de l'Assemblée, à l'adoption des lois, aux projets d'amélioration, d'indépendance, de contrôle des finances, de liberté civile et politique : on les appelle les **Vieillards malfaisants** ou **chouayens.**

4. Le **Parlement** — « French Party, Democrats; — Boutefeux, Patriotes » seul instrument à l'usage de la majorité qui s'en sert pour imposer (1792) les droits naturels du français; écarter les visées de l'Institution Royale et réclamer un budget d'écoles primaires; demander la présence à Londres d'un mandataire officiel provincial; user du droit de pétitionnement (1822, 1828, 1831); garantir (1810) le paiement annuel des fonctionnaires

de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910; *Généal. de la Fam. de Razilly*, Laval (France), 1903; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Candide, *Pages Glorieuses*, Montréal, 1927; Az. Couillard-Després, *Charles de Saint-Etienne de La Tour*, Arthabaska, 1930; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

**READ** (David Breakenridge) (1823-1904), avocat, légiste, biographe et historien.

Le troisième des fils de John, négociant, et de Janet, fille de David Breakenridge, il naquit à Augusta, dans le Haut-Canada le 13 juin 1823, fut éduqué au Collège de Toronto et se fit inscrire au barreau en 1845. Nommé Conseil de la Reine en 1858, il exerça durant trente ans sa profession de légiste dans la Société de Droit du Haut-Canada; il fut élu, la même année, maire de Toronto, où il mourut en 1904.

Il avait épousé Emily, fille de Norman Ballard, de Picton (Ont), et en eut trois filles et un fils. Il est l'auteur de : **Lectures on the Judicature Act**, Toronto, 1881 ; **The Lives of the Juges of Upper Can.**, 1888 ; **The Life and Times of Gen. John Graves Simcoe**, ib., 1890 ; **The Life and Times of Maj. Gen. sir Isaac Brock**, ib., 1894 ; **The Rebellion of 1837**, ib., 1897 ; **The Lieut.-Govern. of Upper Can. and Ontario**, ib., 1900.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; *Commem. biogr. Record of the Co. of York*, Ont., ib., 1907; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

**READY** (John) († 1845), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Entré dans l'armée, il devint lieutenant au 64e régiment d'infanterie le 6 avril 1796, capitaine le 20 août 1803, major le 30 du même mois 1810, lieutenant-colonel le 10 janvier 1813.

Secrétaire du duc de Richmond, vice-roi d'Irlande, il l'accompagna au Canada. A son décès, lord Dalhousie le choisit comme membre du Conseil exécutif, du 8 décembre 1820 au 2 juin 1822. Il fut nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard, le 18 avril 1824 jusqu'au 30 mars 1831, ayant été fait colonel le 22 juillet 1830. De tout son pouvoir il favorisa l'émancipation des catholiques et s'imposa au Bureau Colonial comme un administrateur fidèle et intègre.

De retour à Londres, on le promut à la charge de gouverneur de l'île de Man le 1er janvier 1832, au grade de major-général le 23 décembre 1841 : il mourut le 10 juillet 1845, ayant épousé une fille de sir John Tobin, armateur de Liverpool.

BIBL. — Army lists; Army Regist., 1845; Arch. can., série M, vol. 593; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; J. Hayden, *The Book of Dignities*, Londres, 1894.

**REBELLION DE 1837** ou mouvement politique d'insubordination à l'autorité légitime et perturbateur de l'ordre, ayant au Haut-Canada un cachet **réformiste** et au Bas-Canada un caractère **nationaliste.**

I. — **Les causes éloignées** émanaient de plusieurs sources, que l'on a signalées depuis ces troubles :

1. La **Métropole** affaiblit ou brise par sa politique variable l'unité nationale du B.-C., en raison de sa détermination d'assimiler dans l'Empire la nationalité canadienne-française; de l'intangibilité des privilèges royaux ; de la tentative de créer, après l'émancipation démocratique des **Treize Provinces** américaines, une noblesse coloniale et l'établissement de la religion d'Etat; de la connivence des Secrétaires coloniaux avec les gouverneurs pour les profits financiers, la nomination ou distribution des officiers civils, judiciaires, miliciens, tous choisis dans la minorité anglaise; de l'application restrictive ou tracassière de la Constitution (1791) et des lois fondamentales, abus contraires aux éléments constitutifs de la nationalité canadienne; du refus d'assimiler les pouvoirs de l'Assemblée à ceux des Communes anglaises.

2. Le **Gouvernement** local affaiblit ou brise par sa politique éventuelle l'unité nationale, surtout l'unité d'administration et de législation, en vertu de l'irresponsabilité de son mandat à l'égard de la députation; de l'immunité de ce mandat qui ne relève que de la Couronne; de la préférence exclusive réservée à la minorité, au détriment de la majorité et des intérêts généraux du pays; de l'asservissement voué aux Conseillers.

3. Les **Conseils** — oligarchie, autocratie, bureaucratie, coterie — formant, exécutif et législatif, un corps homogène, sans distinction d'attributions : sorte de Chambre des lords, qui fait obstruction perpétuelle aux décisions de l'Assemblée, à l'adoption des lois, aux projets d'amélioration, d'indépendance, de contrôle des finances, de liberté civile et politique : on les appelle les **Vieillards malfaisants** ou **chouayens.**

4. Le **Parlement** — « French Party, Democrats; — Boutefeux, Patriotes » seul instrument à l'usage de la majorité qui s'en sert pour imposer (1792) les droits naturels du français; écarter les visées de l'Institution Royale et réclamer un budget d'écoles primaires; demander la présence à Londres d'un mandataire officiel provincial; user du droit de pétitionnement (1822, 1828, 1831); garantir (1810) le paiement annuel des fonctionnaires

publics; exiger l'indépendance des magistrats, incompatible avec tout mandat politique; s'assurer une part équitable dans le contrôle de la loi des finances; solliciter l'éligibilité des Conseillers et leur responsabilité devant les électeurs. La plupart de ces légitimes doléances sont écartées ou neutralisées par les hommes de la minorité : d'où griefs politiques.

5. Le **Peuple**, — « majorité canadienne, catholique, agricole; minorité anglaise, protestante, commerçante » —, en haut, le féodalisme seigneurial de l'Ancien régime passe aux mains de quelques Anglais, se sent déprécier des tenanciers canadiens, laisse disparaître la classe sociale et pondératrice des seigneurs; en bas, la minorité anglaise participe presque seule aux honneurs et aux charges bien rétribuées, abhorre l'unité nationale canadienne, méprise et dédaigne ses éléments constitutifs; elle se montre bientôt arrogante, oppressive, intraitable, en raison de l'augmentation de la population du Haut-Canada et des Cantons de l'Est; de la révision des lois du fisc, de mutation foncière, de tarif commercial, d'enregistrement des actes civils; de la protection ou patronage officiel, politique et judiciaire; bref, la compétition de la minorité contre la suprématie de la majorité éclatera en une lutte à mains armées.

II. **Les causes prochaines** s'échelonnent d'année en année, durant sept ans.

En 1828 : le Parlement impérial organise un Comité d'enquête **(Canada Committee)** : inanité de ses conclusions. Avec lord Aylmer, aggravation de la situation politique par la faute des deux partis.

En 1831 : (a) le **Gouvernement** de Londres et du Canada concède l'indépendance des juges et leur sortie des Conseils; le contrôle par la Chambre des revenus, estimés à 31.000 liv. st., dont 19.500 pour la liste civile; (b) le **Parlement** ignore à dessein ces combinaisons, adopte les griefs émis par Neilson, appuyés par M. Bourdages, vote l'indemnité parlementaire de 2.500 liv. st., fait suspendre le procureur-général J. Stuart, exige le salaire de son agent à Londres, D.-B. Viger, projette de rendre électif le Conseil législatif; (c) Résurrection du journal **le Canadien** à côté de 4 à 5 autres, organe des idées de l'antagonisme entre majorité et minorité.

En 1832 : (a) le **Gouvernement** demande une subvention partielle de 5.900 liv. st., pour la liste civile, propose une taxe sur les émigrants et un bill sur les Réserves du clergé anglican, nomme Ph. Panet au Conseil législatif pour plaire aux Canadiens; (b) le **Parlement** oppose un refus formel à ces propositions, vote le bill d'incompatibilité du mandat judiciaire et du législatif, étudie la composition du Conseil, adopte un salaire fixe en faveur de M. Viger ; (c) la **Presse** accentue de violents assauts contre le Conseil : Duvernay et Tracey emprisonnés, bagarre électorale à Montréal et appel des réguliers : 3 tués, 2 blessés; lettre de Papineau à Aylmer qui refuse de faire une enquête.

En 1833 : (a) le **Gouvernement** soumet à la Chambre un budget de 54.604 liv. st.; (b) le **Parlement** vote un de 47.256, procède à la convocation des témoins des Troubles du 21 mai, constate les pétitions des comtés voisins de Montréal, insiste sur le système électif pour les Conseillers; (c) Papineau s'élève avec acrimonie contre l'invasion des Cantons Est par la Compagnie agraire de Londres « qui s'efforce de noyer l'élément canadien ».

En 1834 : (a) le **Gouvernement** répudie le principe d'accorder force de loi aux solutions parlementaires, escompte la loyauté de la Chambre pour le vote des subsides, avance 31.000 liv. pour payer députés et fonctionnaires; (b) le **Parlement** refuse toute entente avec les Conseillers, endosse les dépenses de l'enquête du 21 mai, envoie au Législatif 75 bills dont 37 sont ratifiés, 17 amendés, le reste rejeté, adopte **les 92 Résolutions** ou doléances contre le pouvoir (53 voix contre 20); (c) la **Presse** canadienne menace de provoquer des soulèvements : l'élément anglais proteste à Londres : Scission du Parti Papineau : Association des **Constitutionnels** (Neilson, Debartzch, Cuvillier, Quesnel), Convention des **Patriotes**, en novembre déclaration et proclamation. Réapparition du choléra!

En 1835 : (a) le **Gouvernement** nomme lord Gosford et trois commissaires-enquêteurs britanniques : apparente bienveillance du gouverneur; (b) le **Parlement** motive son refus d'adopter la dépense de 18.000 liv. de contingence agréée par Gosford : pétitions portées au roi par Neilson et Walker; affaire Caldwell (V. ce nom) et arrérages dus aux officiers civils ; (c) **Papineau** discrédite avec virulence le Commissariat : terribles répliques aux idées et aux pratiques gouvernementales.

En 1836 : (a) le **Gouvernement** voit divulguer, le 13 février, les instructions secrètes « qui ordonnent à Gosford de ne consentir aucune concession aux Canadiens » : terrifiant résultat sur l'opinion ; (b) le **Parlement** résiste au Parlement impérial concernant la tenure seigneuriale, réclame le vote pour l'élection du Législatif ; (c) Agitation provoquée par les journaux des partis : comités, assemblées, comptes-rendus divers.

III. — **Le Drame sanglant** (1837-39).

I^er^ **Acte.** — Le 6 mars, paraît aux Communes le **Rapport des Commissaires** du Canada; résultat connu en avril de la motion Russel adoptée : à savoir lord Gosford est autorisé à user des revenus sans l'assentiment de la Chambre. Donc l'hostilité part de Londres.

Aussitôt, exaltation, portée au paroxysme, de Papineau, des Patriotes, des journalistes : ostracisme immédiat décrété contre le Secrétaire colonial, ses fonctionnaires et leurs partisans; recours absolu aux principes républicains de l'indépendance américaine, à l'intervention active du Congrès, à la contrebande réciproque, à la proscription de toute importation anglaise, au projet d'indépendance et de fédération interprovinciale. De plus, agitation de l'opinion populaire, à l'exemple d'O'Connell : Papineau inaugure sa tournée, en véritable tribun, acclamé, porté en triomphe par le peuple, proclamé « le sauveur de la patrie en danger » : le 7 mai, assemblée de Saint-Ours, suivie de celles de Québec, Montréal, Kamouraska, la Malbaie. — Gosford entre en scène : Proclamation du 15 juin; destitution militaire du major L.-J. Papineau et d'une foule de partisans, le 14 août; convocation et renvoi de la Chambre, 18-28 août; grand meeting des Anglais à Montréal le 6 juillet, à Québec le 31. — Aussitôt contre-manifestation des jeunes canadiens « Fils de la Liberté », en vue de fonder la **République**; création des « Pacificateurs à l'amiable » des litiges locaux, au mois de septembre; port du « costume national » en étoffes du pays; comité central de propagande; le 23 octobre, réunion à Saint-Charles de 6.000 auditeurs qui frémissent sous le verbe enflammé de Papineau, d'O'Callaghan, de Nelson. Le lendemain, mandement pacificateur de Mgr Lartigue.

II^e^ **Acte.** — Le 16 novembre, mandats d'arrestation lancés contre Papineau et les chefs; emprisonnement des meneurs, délivrés près de Chambly par les premiers coups de feu du parti du capitaine Vincent et de B. Viger. Colborne dirige le colonel Gore sur Saint-Denis et Wetherall sur Saint-Charles : le 23, bataille de Saint-Denis-sur-Richelieu et victoire de Nelson : Anglais tués, 30 et blessés, 30; Canadiens tués, 12 et blessés, 4; huit jours après, Gore revient incendier le village; le 25, bataille de Saint-Charles, livrée par Th. Brown : Anglais tués, 3 et blessés, 18; Canadiens tués, 40 environ, blessés, 30, prisonniers, 30. — Papineau et O'Callaghan, rendus à Saint-Hyacinthe, sont fugitifs (26-28 novembre) à Albany du lac Champlain et à Swanton, dans le Vermont. Là, ralliement de 80 volontaires sous Lucien Gagnon, de Saint-Valentin : escarmouche de Moore's Corner, le 6 décembre.

III^e^ **Acte.** — Le 29 novembre, Proclamation du gouverneur : appel à la fidélité d'allégeance et déclaration de la loi martiale le 5 décembre : prime de 4.000 dollars pour la tête de Papineau, de 500 pour celles de six autres, accusés du crime de haute trahison; le 12, arrestation du docteur Nelson; le 14, bataille de Saint-Eustache, où périt le docteur Jean-Olivier Chénier avec 70 Patriotes; le 15, capitulation de Saint-Benoît, où le notaire Jean-Joseph Girouard ne fit aucune résistance, mais assista à l'incendie, au pillage, à la profanation des objets sacrés.

IV^e^ **Acte.** — Accalmie à Québec; le 8 janvier 1838, mandement de Mgr Lartigue. Le 26 février, départ de lord Gosford. Le 22, proclamation de Colborne : loi martiale maintenue et désarmement des habitants. Le 5 mars, nouvelle des réfugiés sur les frontières : deux proclamations de R. Nelson (V. ce nom). Le 7 février, l'Association constitutionnelle de Québec projette l'**Union** des Provinces. Le 28 mars, suspension de la Constitution. Le 5 avril, le Conseil Spécial (V. ce mot) suspend la garantie de la liberté individuelle, licencie la milice volontaire (22 avril), supprime la loi martiale (3 mai), salue l'arrivée de lord Durham, le 29 mai : ce Conseil est dissous le 1^er^ juin et remplacé par un Exécutif, trié sur le volet.

Le 18 juin, un émissaire secret fait signer aux principaux détenus la reconnaissance et l'aveu de leur culpabilité : faute impardonnable! Au lieu de l'amnistie politique attendue, le gouverneur et ses conseillers décrètent, **sans nul procès**, l'internement aux Bermudes, le 8 juillet, de huit accusés : Nelson, Bouchette, Viger, Marchessault, Gauvin, Godhue, Desrivières, Masson; la peine de mort contre Papineau et les fugitifs; l'élargissement des prisonniers, excepté L.-M. Viger, T.-S. Girouard, docteur Kimber, W.-H. Scott et Coursolles. Le 7 août, à la Chambre Haute, lord Brougham fait censurer l'ordonnance Durham, qui est annulée par les Communes le 20 août; dépit et colère du gouverneur qui annonce son départ, le 10 octobre.

V^e^ **Acte.** — Tous ces démêlés politiques ont alimenté un second soulèvement, d'ailleurs organisé par les proscrits et leurs partisans. Le 3 novembre 1838, engagement de Beauharnois contre le seigneur Ellice, conduit par le docteur Brien et le chevalier de Lorimier; soulèvement de Châteauguay sous Jean-Narcisse Cardinal et Joseph Du-

quette, arrêtés par les Indiens à Caughnawaga ; affaire de Laprairie, dirigée par Joseph Robert et les frères Sanguinet ; R. Nelson, à Napierville (3-8 novembre) ; Lacolle et Odelltown, le 10 novembre.

**Dénouement.** — Résultats: 98 sentences capitales, dont 12 exécutions à Montréal: Cardinal et Duquette (21 décembre); Pierre Decoigne, Fr.-Xav. Hamelin, Jos. Robert, Ambroise et Charles Sanguinet (28 janvier 1839); Amable Daunais, Fr.-Mar.-Thomas de Lorimer (15 février); 12 acquittements sur 112 détenus; 30 libérés sous cautionnement; 58 exilés en Nouvelle-Galles-du-Sud, le 29 septembre 1839.

**IV. Rébellion dans le Haut-Canada.**

Les principaux chefs de la **Réforme** étaient: William Lyon Mackenzie, Samuel Lount, Antony Van Egmond, John Rolph, Marshall Spring Bidwell.

Les **causes de la Réforme** provenaient des fréquentes collisions d'intérêts entre l'exécutif, le législatif, l'Assemblée : 335 bills votés par celle-ci sont rejetés, de 1830 à 1837; des abus de contrats provinciaux; de l'administration de la prérogative royale rendue impopulaire; de l'ingérence du Bureau Colonial dans les affaires locales; de l'irresponsabilité de l'exécutif; des réserves du clergé anglican dans un milieu presbytérien et méthodiste; du manque de routes, bureaux de poste, moulins, écoles, églises; de l'appropriation scandaleuse des terres de la Couronne; de la négligence coupable de l'établissement des immigrants; du **Pacte de Famille** ou concentration du pouvoir et du patronage politique entre les mains de quelques privilégiés; de la nomination de lieutenants-gouverneurs exclusivement militaires; de l'énormité des salaires accordés à des sinécures publiques; du cumul des fonctions judiciaires et législatives.

Ainsi les griefs qui révoltaient Mackenzie sont la plupart identiques à ceux qui soulevèrent la conscience indignée de Papineau. Le **Septième Rapport** de ce chef a fourni à lord Durham les plus légitimes réflexions de son célèbre **Rapport justificatif.** Aussi les Réformateurs ont-ils trouvé de nos jours des défenseurs sans nombre.

Le 4 juillet 1837, Mackenzie lance son journal **The Constitution,** qui meurt le 29 novembre, la populace venant briser ses presses: le 2 août, il avait publié l'équivalent d'une **Déclaration d'indépendance** du Haut-Canada : il souleva les esprit dans plus de deux cents réunions publiques. En même temps, il maintenait de secrètes relations avec les Patriotes montréalais. Le 15 novembre, son journal publie les articles de la nouvelle Constitution républicaine.

Le soulèvement est organisé pour le 4 décembre, quand soudain paraît un mandat d'arrêt contre Mackenzie. Ses lieutenants ont commencé la marche sur Toronto, dès le 3 : mais le retard des volontaires désorganise les plans. Rolph refuse aussi de suivre l'avis de son chef et s'avance vers la ville : le gouverneur Francis Head arbore le drapeau blanc : Mackenzie ordonne à Lount de presser la marche, tandis qu'il se porte avec les siens sur un autre point de la cité. Une escarmouche a lieu à la **Taverne Montgomery :** 400 rebelles mal armés tentent l'assaut d'une ville, peuplée de 1.000 âmes, défendue par des réguliers sous les ordres des colonels Mac Nab, Chisholm, Jarvis. L'engagement dure une heure environ, mettant en fuite tous les chefs et leurs volontaires : la tête de Mackenzie est mise à prix : 1.000 liv. st. : mais il réussit à gagner Buffalo, le 11 décembre.

Là, il travaille à un essai d'invasion avec Jefferson Sutherland, Van Reusselaer, en organisant un corps de troupes sur Navy Island, située au-dessus des cataractes. Les patriotes américains fournissent des armes à 600 braves. Mackenzie est président d'un gouvernement provisoire (15-31 décembre 1837). Mais l'incapacité notoire des généraux improvisés conduisit à un échec complet : abandon de Navy, de la marche sur Détroit, débandade des volontaires au Bois-Blanc, le 13 janvier 1838.

Toutefois les représailles se firent sentir : exécutions capitales de Lount, Peter Matthews, James Morrow. Le 4 décembre 1838, à London, quatre soldats fusillés, et 11 autres après leur procès; le 8, le Polonais Van Schoultz est mis à mort à Kingston, ainsi qu'une dizaine de rebelles. Environ 83 sont condamnés à l'exil; ils font voile sur le **Buffalo** en compagnie des Canadiens-français vers la Nouvelle-Galles-du-Sud, en Australie.

Bibl. — R. Christie, *Hist. of Lower Can.*, 6 vol., *Montréal*, 1855; A. D. De Celles, *Papineau*, ibid., 1905; L.-O. David, *Les Patriotes*, ibid., 1884; Ch. Lindsay, *Can. and Prov.*, vol. XI, Toronto, 1904; *The Makers of Can.*, Index, 1914; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. IV, Québec, 1923; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. IV, Québec, 1923.

**RECHER** (Jean-Félix) (1724-68), vicaire, curé, chanoine, auteur d'un **Journal.**

Il naquit en 1724, originaire du diocèse de Rouen. Entré au Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, il y fut ordonné prêtre en 1747. Le Séminaire de Québec étant affilié au précédent, on l'envoya aussitôt à Québec en compagnie de deux autres confrères. Vicaire de la cathédrale, il en fut nommé le curé, le 3 novembre 1749, et prit possession de sa charge le 4 novembre : il l'exerça jus-

qu'à son décès, le 16 mars 1768, ayant été revêtu de la dignité de chanoine, le jour même de sa nomination.

Le **Journal** de M. Récher, commencé le 4 juillet 1757, se termine le 28 août 1759 (V. Bull. des Rech. hist., 1903).

Bibl. — A. Gosselin, *Hist. de l'Egl. du Can. jusqu'à la conquête*, t. III; *après la conq.*, t. I, Québec, 1914; Bull. des Rech. hist., bibl. gén., 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910.

**RECIPROCITE (Traité de),** ou échange de produits naturels ou manufacturés, sans nul octroi légal.

De temps en temps, l'on tenta des efforts au Canada dans le sens de la réciprocité. Ces efforts se manifestèrent surtout entre 1847 et 1854 avec les Etats-Unis. En cette dernière année, lord Elgin négocia un traité qui exemptait de taxe certains articles qui étaient les produits du Canada ou de la République. Ce traité entra en vigueur en 1855 et fut abrogé en 1866 sur les instances des Etats-Unis eux-mêmes.

Dans la suite, en 1869-71-74-79 et en 1887-1892-96, le renouvellement de l'entente mutuelle fut provoqué par le Canada : mais toujours sans amener aucune convention. En 1911, sir Laurier échoua dans les élections générales en proposant la Réciprocité, qui demeure indéfiniment un problème en litige et insoluble.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

**RECOLLETS (Les Religieux),** formant jadis une branche de l'Ordre des Frères Mineurs de Saint-François d'Assise. — **Récollectos** (en latin) **recueillis intérieurement,** en vertu d'une réforme adoptée en commun.

Le nom a disparu : la famille du saint Fondateur est désormais connue sous l'appellation de **Frères Mineurs**, et en langage populaire de **Franciscains, Capucins** et **Conventuels.** (V. les deux noms).

C'est en 1486 que Jean de la Puebla Ferrara, neveu de Ferdinand V d'Espagne, institua la branche des Récollets; il obtint en 1489, du pape Innocent VIII, l'autorisation de bâtir des monastères et de prendre le titre de **Custode.** Dans la suite, s'étant répandus en France, leurs résidences furent réparties en province: **Aquitaine** ou de l'Immaculée-Conception, **Bretagne, Paris** ou de **Saint-Denis,** qui fut érigée en 1612.

En 1613, M. de Champlain voulut exécuter ses desseins « de rechercher quelques bons Religieux, qui eurent le zèle et affection à la gloire de Dieu ». Il ajoute qu'il se présenta un homme d'honneur, son ami Louis Houël, secrétaire du roi et contrôleur général des salines de Brouage : il s'adressa au Père Bernard Duverger, de la province d'Aquitaine, qui envoya deux Religieux à Paris solliciter l'approbation du Nonce apostolique. Celui-ci leur donna audience, ainsi qu'à Champlain et à Houël qui les accompagnaient : il leur avoua n'avoir aucun pouvoir pour telle affaire et que c'était au Général de l'Ordre d'intervenir. « Ainsi l'affaire fut remise. » Le 14 octobre 1614, s'ouvrait à Paris la session des Etats-Généraux du royaume. Le Père Jacques Garnier de Chapouin, provincial de Saint-Denis, pressenti par Champlain et Houël, commença à louer leur dessein; il en parla au prince de Condé et à tous les messieurs, cardinaux et évêques, alors assemblés, qui tous l'approuvèrent. « Je fus les trouver aux Etats, écrit Champlain, et les aumônes qu'on amassa, pour fournir aux frais du voyage, se montèrent à près de 1.500 liv., qui furent mises entre mes mains ».

Le dernier jour de février 1615, il quittait Paris pour aller à Rouen, « où les Associés promettent d'assister les missionnaires de leur pouvoir et les entretenir de leur nourriture ».

**I. Première Période (1615-1629).**

**1. Le Personnel.** — En l'espace de quatorze ans, l'Ordre a été représenté dans la colonie par 18 missionnaires dont 10 Pères et 8 Frères lais, parmi lesquels deux décédèrent : le Frère Pacifique (1619) et le Père Nicolas Viel (1625). Tous les autres rentrèrent en France.

En 1615, vinrent trois Pères et un Frère : Denis Jamet, qui resta un an et revint en 1620-21; Jean Dolbeau, demeura à Tadoussac en 1616, passa la mer en 1617, y revint en 1618-20; Joseph Le Caron hiverna en Huronnie en 1615-16, traversa l'Océan en 1617, vint résider à Québec en 1618-23, hiverna en Huronnie en 1623-24, alla en France en 1625, revint à Québec en 1626-29; le Fr. Pacifique Duplessis vint à Québec et aux Trois-Rivières (1615-17), passa la mer en 1618 et revint mourir à Québec le 23 août 1619.

En 1617, le Père Paul Huet séjourne l'hiver à Tadoussac et rentre en France, revient à Québec (1619-21) et aux Trois-Rivières (1622-1623) et retraverse l'Océan. En 1618, le Fr. Modeste Guines aborda à Québec qu'il quitte en 1622.

En 1619, le Père Guillaume Poulain séjourne à Québec, visite les Nipissings en 1623, année de son départ. En 1620, le Père Georges Le Baillif reste un an à Québec, où il revient en 1623 à 1625; son compagnon, le Fr. Bonaventure (1620-22).

En 1622, le F. Guillaume Galleran arrive comme Visiteur officiel jusqu'en 1624; il amène le Père Irénée Piat, qui passe un an à Tadoussac et retourne en 1624 implorer l'aide des Jésuites; mais le Fr. Langoissieux reste jusqu'en 1629. En 1623, débarquent le Père Nicolas Viel, noyé au Saut en revenant des Hurons en 1625, et le Frère Gabriel-Théodat Sagard, qui hiverne chez ces Sauvages en 1623-24 et retraverse en France.

En 1625, le Père Joseph de La Roche d'Aillon accompagne seul les premiers Jésuites, passe deux ans en Huronnie (1626-28) et est fait prisonnier en 1629. En 1626, le Fr. Gervais Mohier vient pour trois ans.

En 1628, le Père Daniel Boursier et le Fr. François Girard sont capturés avec les colons à bord de la flotte de M. de Roquemont (V. ce nom).

Le P. Le Caron est le seul à séjourner sept ans au Canada, dont il vécut quatre à Québec. Ainsi le ministère des missionnaires se limita à la poignée de blancs qui y habitaient. Aucun Récollet n'apprit suffisamment la langue des Montagnais, des Hurons, des Neutres, des Algonquins : le Père d'Aillon est le seul qui ait su l'idiome huron suffisamment.

Les Récollets de la province d'Aquitaine, érigée le 31 décembre 1514, furent conviés par une Société commerçante de Bordeaux à passer en Acadie en 1619. L'on a pu consigner le nom de ces missionnaires : Sébastien, Jacques de la Foyer, Louis Fontiner, Jacques Cardon. L'un d'eux se rendit jusqu'à Miscou; dans le trajet du retour, il succomba à la misère et à la faim, en 1623. Le 13 août 1624, les trois autres se présentèrent à Québec. En 1632, Richelieu les remplaça par les Capucins. En 1630, 3 Récollets d'Aquitaine arrivaient au fort La Tour du Cap Sable; en 1631, trois autres venaient au fort de la rivière Saint-Jean.

2. **Les Œuvres.** — A Québec, où l'**Habitation** était assise sur le bord du fleuve, « s'élevaient au nord-est, en mai-juin 1615, la chapelle et le logement des Récollets », la première mise sous le vocable de l'Immaculée-Conception, le 25 juin, jour de la première messe. Le 29 juillet 1618, publication de l'indulgence jubilaire. En 1620, construction de la résidence de **Notre-Dame-des-Anges** et, en 1621, bénédiction de l'église conventuelle adjacente. En 1624, à l'issue d'une grande solennité, par un vœu fait à saint Joseph, on le choisit pour le patron du pays et le protecteur de l'Eglise naissante. Une école élémentaire ou **séminaire** réunit au couvent six Sauvageons au plus : les essais furent insignifiants. Deux ou trois indigènes furent expédiés en France : l'un d'eux apostasia au retour en 1633. Les ressources faisant défaut, surtout à la mort du syndic, M. des Boves (V. ce nom), la communauté résolut de faire appel au concours des Jésuites, à condition de s'y établir à leurs frais. Mais la paroisse fut desservie par les Récollets jusqu'en 1629.

Les **missions** étaient réparties en trois centres : Tadoussac, où le P. Dolbeau passa les mois de janvier-février 1616; le P. Huet quelques mois en 1617 érigeant, avec l'aide des matelots du capitaine Morel, un appentis de perches et de branchages; le P. Le Caron, quelques mois en 1621 et en 1623. Aux Trois-Rivières, le séjour des Pères ne durait que le temps nécessaire à la traite; en 1618, le P. Poulain y célébra la messe et en 1623. En Huronnie, le P. Le Caron hiverna (1615-16) ainsi qu'en 1623-24; le P. Viel y passa deux ans (1623-25), le P. d'Aillon aux Neutres en 1626-28; le Fr. Sagard un hiver. Le contact passager avec des indigènes immoraux, ignorants, indifférents, rendait impossible leurs conversions.

Les **Relations**, ou la correspondance très restreinte des missionnaires, ne manquent pas d'intérêt, bien que les récits et les descriptions de Champlain y pouvaient suppléer, à part les détails, personnels et au P. Le Caron, et au P. Jamet, et à Sagard. En 1637, le provincial de Paris fit composer un abrégé des travaux des missionnaires intitulé : **Mémoire fait pour l'affaire des Pères Récollets** (V. P. Margry, t. I). C'est un document indigeste, inexact, injurieux (V. **Capucins**).

**II. Deuxième Période (1670-1760).**

L'historien de Mgr de Laval avoue que « l'idée qui présida à l'envoi des Récollets à Québec, en 1670, fut une idée hostile à l'évêque et aux Jésuites » : et il en établit les preuves. L'un des Religieux osait écrire que, depuis près de trente ans, l'on se plaignait au Canada de la gêne des consciences; que les clameurs des habitants se faisaient entendre avec plus de force; que, par des instances réitérées, les Canadiens avaient demandé des Récollets, etc. Il n'y avait point à Québec, à cette époque, dix personnes qui eussent connu ces Religieux en 1629. La vérité est que ce fut Richelieu qui empêcha leur retour au Canada en 1632 et en 1635, et que ce fut Talon, le gallican invétéré, qui les ramena en 1670, après quarante années d'absence.

Six Récollets débarquaient à Québec en compagnie de l'intendant le 18 août : à savoir le Père Germain Allart, Commissaire général et plus tard évêque de Vence (Alpes-Maritimes), qui venait installer ses confrères sur leur ancien domaine de la basse ville, les Pères Gabriel de La Ribourde (V. ce nom).

Simple Landon, Hilarion Guenin, et les Frères Luc Lefrançois, diacre et peintre, Anselme Bardon. Ils s'empressent de relever les ruines de **Notre-Dame-des-Anges** qu'on leur rétrocéda. Leur église en pierre fut détruite en 1673 : constructions et immeubles furent acquis en 1691 par Mgr de Saint-Vallier, au bénéfice des Sœurs de l'Hôpital-Général, qui y sont encore aujourd'hui. En 1681, M. de Frontenac fit ériger dans la haute ville l'Hospice pour les Récollets malades. En 1676 et 1677, le roi les confirma, par lettres patentes et avec amortissement à perpétuité, dans la jouissance des concessions qui leur furent accordées.

En 1673, quatre Pères vinrent travailler aux œuvres confiées à leur Ordre : Louis Hennepin, Chrétien Leclercq, Luc Buisset, Zénobe Membré. Dès le début, l'évêque leur assigna, en 1673, comme champ de labeur, les Trois-Rivières, l'île Percée, la rivière Saint-Jean (N.-B.), le fort Frontenac. Mais la plupart des Récollets « à l'encontre de Sa Grandeur, observe l'abbé Gosselin, adoptèrent les idées de M. de Frontenac dans la question de la traite des spiritueux, de la dîme, du revenu des cures, du ministère isolé dans les paroisses ». Malgré les formelles défenses de l'évêque, les Pères se réclamant des privilèges de réguliers exempts, allaient confesser et prêcher, sur le simple désir du gouverneur. Dans leur **Mémoire** déjà cité, ils se sont posés en victimes de la malveillance épiscopale. Peu après 1681, les Récollets ouvrirent l'Hospice aux fidèles et y exercèrent toutes les fonctions, comme dans une église approuvée. Il fallut suspendre les Pères Eustache Maupassant et le Père Adrian. En 1682, des fidèles de Ville-Marie, avec l'appui de M. Dollier de Casson, sollicitaient l'établissement des Récollets. L'évêque leur enleva la mission des Trois-Rivières et s'opposa à la fondation projetée.

L'établissement des Récollets à **Percé** date de 1673 jusqu'en 1690. L'année précédente, les sieurs Pierre Denys et Bazire, seigneurs propriétaires, demandent un Religieux pour y installer une mission : le Père Exupère Dethunes, choisi et agréé, s'y rendit en mai 1673. Depuis 1675, au temps de la pêche des Européens, il eut un compagnon de labeur, durant dix années. Le P. Joseph Denys, Canadien, le remplaça, ainsi que le P. Chrétien Leclercq (V. ce nom) (1675-86). En 1683, le Frère Didace Pelletier (V. ce nom) y séjourna comme charpentier, constructeur de l'église et du couvent. La mission de l'île Bonaventure, sise en face, avait une chapelle dédiée à Sainte Claire, entourée de quelques maisonnettes de pêcheurs. En 1689, le P. Emmanuel Jumeau prit la place du P. Denys; ancien compagnon du P. Leclercq, il rédigea une carte de la Gaspésie, reproduite par M. Ganong dans son édition anglaise de la **Nouvelle Relation**, en 1916. Au mois d'août 1690, deux navires anglais de Boston, arborant pavillon de France, paraissent à l'île Bonaventure, se saisissent de cinq navires dont les équipages pêchent la morue, descendent aux habitations qu'ils pillent et brûlent, profanent église, ornements, vases sacrés, brisent les statues en proférant imprécations et blasphèmes. Il paraît aujourd'hui que ce pillage doit être attribué à deux vaisseaux privés, qui avaient suivi la flotte de Phipps, avec l'autorisation de l'Etat de New-York. C'était une perte totale. Les Récollets obtinrent du roi 500 livres en aumône. Mais la mission fut abandonnée (V. R. P. Hugolin, **op. cit.**).

L'établissement des Récollets à **Plaisance** de Terre-Neuve eut lieu le 23 avril 1689 : Mgr de Saint-Vallier y installa les Pères Joseph Denys et Sixte Le Tac (V. ce nom). Le 7 septembre suivant, M. Pastour de Costebelle se fit leur syndic apostolique; il acquit pour eux, le lendemain, pour la somme de 1.200 liv., une maison, la grève, quatre barques, une installation de pêche, appartenant à Georges Jongla, qui retournait en France. Une cinquantaine d'habitants hivernaient à Plaisance (V. ce mot); mais il y avait huit autres établissements français sur le littoral : en tout 48 hommes, 27 femmes, 75 enfants. Le fort **Saint-Louis**, avec sa garnison, était situé au sommet d'un rocher de plus de cent pieds d'élévation. Le 21 juillet 1689, Mgr de Saint-Vallier se rendit avec le P. Joseph aux îles Saint-Pierre, où il bénit une chapelle et en donna la mission aux Récollets. Au mois d'octobre ou de novembre, le Père Le Tac prit la mer pour la France et n'en revint plus. Le gouverneur Parat (V. ce nom) fut rappelé en 1690 et remplacé, l'année suivante, par M. de Brouillan (V. ce nom) : celui-ci, en 1694, céda aux Religieux un terrain d'agrandissement pour couvent et cimetière. Au mois de février 1690, 45 flibustiers anglais s'étant emparés de Plaisance, firent la garnison prisonnière, après avoir tout pillé. Au mois de mai suivant, le capitaine Lalande (V. ce nom) vint de Saint-Malo avec quatre navires et remet tout en ordre en châtiant les forbans. Le Père Denys s'en alla à Québec : en 1690-92, nul Récollet dans la place. Les Pères, revenus en 1693, desservirent ces parages de pêche jusqu'en 1701, année où ils cédèrent les missions aux Récollets de la Province de Bretagne. Ceux-ci, en 1713, passaient avec les habitants de Plaisance à l'Ile-Royale. (V. R. P. Hugolin, **op. cit.**)

L'établissement des Récollets à **Ville-Marie**

fut retardé jusqu'en 1692 : l'instrument en fut le Père Joseph Denys. Le groupe de Religieux fut hébergé par le Séminaire de Saint-Sulpice. La même année, les Pères Jésuites s'installaient aussi dans la ville. En 1693, couvent et église recevaient leurs hôtes, grâce aux générosités des Sulpiciens et de leurs ouailles. C'est en 1694 que se produisit l'affaire du **Prie-Dieu**, entre l'évêque et M. de Callières dans l'église des Récollets.

L'histoire des Récollets au XVIII[e] siècle n'a point encore paru. Les documents publiés jusqu'à nos jours attestent que leur ministère a été fait de dévouement et d'abnégation, dans les **forts** avec garnison et dans les **paroisses** des campagnes, ainsi que dans les maisons religieuses. L'on a consigné les noms de plus de 200 Pères et de 50 Frères lais. Un grand nombre de registres paroissiaux ont transmis à la postérité, dans toutes les directions, les actes de leur ministère. Québec, Montréal, les Trois-Rivières ont servi de centres à leur vie religieuse et apostolique. Les forts Chambly, Beauharnois, Saint-Frédéric, Saint-Jean, Détroit, Du Quesne, etc., ont été desservis par eux jusqu'à la Cession.

Le 6 septembre 1796, leur église et leur couvent désaffectés par la dévolution au gouvernement britannique, servaient à Québec au culte protestant et de prison d'Etat, et devinrent la proie des flammes : les restes des gouverneurs de Frontenac, de Callières, de Vaudreuil, de La Jonquière furent exhumés des ruines et inhumés ensuite dans la chapelle de N.-D. de Pitié de la cathédrale. Le Père Félix de Berrey, dernier Commissaire canadien, décéda à Québec le 18 mai 1800 ; et le Père Louis Demers, dernier prêtre de l'Ordre, à Montréal, le 2 septembre 1813.

Plusieurs Récollets ont succombé glorieusement : La Ribourde, un autre à Détroit, deux autres au Texas, Leclercq et Membré (V. ces noms).

BIBL. — N.-E. *Samuel Champlain*, 2 vol., Québec, 1904; J.-B. Ferland, *Cours d'Hist.*, 2 vol., Québec, 1865; H. Garneau, *Hist. du Can.*, 2 vol., 1920; P. Margry, *Découv. des Français*, 6 vol., Paris, 1889; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; R. P. Hugolin, *L'Etabliss. des Réc. à Percé*, Québec, 1912; *L'Etabliss. des Réc. à Plaisance*, Québec, 1911; *L'Etabliss. des Réc. à Montréal*, Montréal, 1911; Joseph Trudelle, *Les Jubilés, Eglis. Chap.*, 2 vol., Québec, 1904; A. Gosselin, *Hist. de l'Egl. du Can.*, 5 vol., Québec.

**REDEMPTORISTES** ou **Congrégation du Très-Saint-Rédempteur** ou **Liguoriens**, institués en vue des missions dans les campagnes et de la classe moyenne des villes, excluant d'ordinaire le ministère paroissial.

Alphonse-Marie de Liguori, gentilhomme napolitain, né le 24 mai 1696, quitta le barreau pour la cléricature, reçut les ordres, devint (1762) évêque de Sainte-Agathe-des-Goths par obéissance : diacre (1726) il se livra à la prédication avec grand succès, conçut (1731) le dessein de fonder une institution de prêtres, missionnaires dans les campagnes, réunit en novembre 1732 douze confrères, qui l'abandonnaient après six ans, un seul excepté avec un Frère convers. D'autres les vinrent remplacer et, le 25 février 1749, Benoît XIV décerna un Bref à l'œuvre en l'appelant **Congrégation du T.-S. Rédempteur.** Préconisé évêque et sacré le 14 juin 1762, le fondateur conserva néanmoins le gouvernement de son Institut.

En 1784, Clément-Marie Hofbauer, venu de Pologne à Naples, y fut admis et le propagea dans sa nation : mort en 1820, il a été canonisé le 20 mai 1909. Gérard Majella (1725-1755) a été aussi élevé aux mêmes honneurs, en décembre 1904, étant simple « Frère servant ».

Accablé des infirmités de l'âge, l'évêque renonça, en 1775, à l'exercice de l'épiscopat et se retira au couvent de Nocera, où il mourut le 1[er] août 1787 : il a été canonisé le 26 mai 1839. En 1928, la statistique accuse l'existence de 21 provinces, 15 vice-provinces, 310 maisons, 5.262 Religieux.

Les Rédemptoristes ont fondé (1871) leur maison de Québec. La résidence provinciale est à Sainte-Anne-de-Beaupré pour les maisons de langue française; une autre à Toronto pour celles de langue anglaise.

1. **Dépendances de Sainte-Anne-de-Beaupré:** aux diocèses de Québec, 1; de Montréal, 2; d'Ottawa, 1; de Sherbrooke, 2; de Saint-Boniface (Man.), 1 ; à l'Annam, Indo-Chine, 2 (1924); de Chicoutimi, 1; de Rimouski, 1.

2. **Dépendances de Toronto :** aux diocèses de Toronto, 2; de Québec, 1; de Montréal, 1; de Saint-Jean (N.-B.), 1; de London, 1; de Régina, 3; de Saint-Boniface, 1; de Vancouver (C.-B.), 1; d'Edmonton, 1; de Kingston, 1; de Calgary, 1; de Charlottetown, 1.

BIBL. — R. P. Archambault, *Au Service de l'Egl.*, Montréal, 1924; Can. ecclés., Montréal, 1930; *Le Droit*, journ. quot., Ottawa, 3 avril 1928; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1899 et 1929; E. Maire, *Hist. des Inst. rel. et mission.*, ib., 1930.

**REDEMPTORISTINES( Religieuses)**, Ordre institué en vue de prier pour la sainte Eglise, le clergé, la conversion des pécheurs et les missions : contemplatif avec la clôture papale et les vœux solennels.

Cet Ordre fut inauguré, en 1719, à Scala, au royaume de Naples, par le Père Falscoïa, missionnaire de l'Institut des **Pieux-Ouvriers.** Après diverses tentatives, l'espace de plusieurs années, le Père, premier évêque de

Castellamare, eut recours à Don Alphonse de Liguori, afin d'éclaircir ses doutes et ses perplexités (1730). Après de sérieuses investigations, l'enquêteur se prononça sans hésiter en faveur de la fondation. Cette suprême décision et l'appoint qu'il apporta à la réalisation de l'œuvre, amenèrent les Religieuses à le considérer en toute rigueur comme le Père des **Rédemptoristines** (1731). Par son crédit, d'ailleurs, il provoqua l'approbation suprême de la Règle par Benoît XIV, le 8 juin 1750.

Il existe aujourd'hui 24 monastères. Le 5 août 1905, l'Ordre en a ouvert un à Sainte-Anne-de-Beaupré, près de Québec.

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. relig.*, Paris, 1924; *Alman. de l'Act. cath.*, Québec, 1917; Can. eccl., Montréal, 1930; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

**REED** (Hayter), lieutenant, capitaine, major, avocat, administrateur des Territoires du Nord-Ouest.

Fils de George Reed, il naquit à l'Orignal (Ont.) le 26 mai 1849, entra dans la milice à 16 ans et au collège royal militaire. Il devint lieutenant au 14e bataillon en juin 1866, capitaine la même année, major en 1881 et se retira de l'armée. Ayant fait son cours de droit, il fut admis au barreau de l'Ontario en 1872.

En 1882, on le choisit comme membre du Conseil du Nord-Ouest et il fut administrateur des Territoires, du 9 février 1884 au mois d'août 1888; puis Commissaire des Affaires indiennes, de 1888 à 1895. Depuis cette époque, il a été attaché, à Ottawa, comme assistant-surintendant des Sauvages; il a démissionné avec pension en 1897.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Can. Parl. Companion, 1897; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

**REFORME,** terme qui servait, au XVIIe et au XVIIIe siècles, à qualifier un officier qui conservait le titre et partie des émoluments d'un emploi militaire supprimé. En général, la suppression provenait du licenciement du régiment, du bataillon ou de la compagnie. C'est ainsi que le marquis de Montcalm resta **colonel réformé,** après la suppression de son régiment d'Auxerrois.

Bibl. — Th. Chapais, *Le Marq. de Montcalm*, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**REID** (James) (1769-1848), avocat, magistrat, juge en chef, conseiller exécutif, auteur de manuscrits judiciaires.

Né en Ecosse en 1769, il émigra au Canada vers 1788. John Reid, parent probablement de James, l'accueillit dans son bureau à Montréal durant sa clériçature : on l'admit à la pratique de sa profession le 18 juin 1794. Le 7 mai 1807, il y est promu magistrat de la Cour du Banc du roi. Il déclinait, le 24 décembre 1823, un siège au Conseil législatif que lui offrait lord Dalhousie. Le 31 janvier 1825, il fut nommé juge en chef du district de Montréal et, le 28 juin 1838, membre du Conseil exécutif jusqu'au 2 novembre, au départ précipité de lord Durham. Il fut l'un des légataires judiciaires d'un terrain que James Mac Gill léguait dans son testament, pour y établir une Université : ces légataires disposaient aussi d'une somme de 10.000 liv. st. pour l'établissement et le maintien de l'œuvre.

M. Reid résigna son mandat en 1838, passa en Europe avec sa famille, revint à Montréal, où il décéda le 19 janvier 1848 : il avait épousé la sœur de W. Mac Gillivray, l'un des directeurs de la Compagnie du Nord-Ouest et conseiller législatif. Il a laissé des notes et une compilation de questions juridiques, qui forment 25 gros volumes, conservés à la bibliothèque du Barreau de Montréal, dont il fut l'organisateur en 1828.

Bibl. — Francis-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

**REID** (Mary Augusta) (1854-1921), peintre de paysages, d'intérieurs et de décorations murales.

Fille du docteur Hiester, elle naquit en 1854 à Reading, en Pennsylvanie. En 1885, elle épousa George A. Reid, un artiste canadien et, l'année suivante, elle le suivit au pays natal. Elle avait préalablement étudié l'art de la peinture à Philadelphie et à Paris, en France. En 1888, elle fut élue membre de la Société artistique de l'Ontario et, en 1896, associée de l'Académie Royale. Elle avait fait ses débuts comme peintre de fleurs et de la nature; mais le renom lui vint par ses œuvres de paysages, de jardins, d'intérieur et de décorations murales.

Elle est décédée à Toronto le 4 octobre 1921. L'on exposa peu après, en sa mémoire, l'ensemble de ses œuvres.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men and Women*, Toronto, 1912; N. Mac Tavish, *The Fine Arts in Can.*, ib., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

**REMONVILLE (Le sieur de),** ingénieur au Canada, ami de Cavelier de La Salle, associé d'une Compagnie des Sioux, voyageur en

Louisiane et au haut Mississipi. — **Rémonville** est un bourg des Ardennes.

Dans un **Mémoire**, daté du 10 décembre 1697, M. Argoud écrivait au ministre que le sieur de Rémonville, qui a été longtemps dans le Canada, habile ingénieur, qui a voyagé chez les Illinois, qui a connu particulièrement le sieur de La Salle (V. ce nom) et qui a eu tous ses mémoires, travaille à finir une nouvelle carte du pays, qui sera beaucoup plus exacte que toutes celles qu'on a *vues jusqu'à présent* : c'est un homme de naissance et qui a du service, et a même un bien raisonnable; qu'il lui avait proposé de faire une **Compagnie** qui, sous de certaines conditions, travaillerait à ses dépens à faire l'établissement en Louisiane, sans qu'il en coûtât rien au roi.

Il s'étudia ensuite à tracer le plan à suivre pour assurer le succès de l'entreprise. La Compagnie se forma, mais en dehors des faveurs sollicitées : elle se composait de messires de Rémonville, Argoud, procureur des prises, Thoynard et L'Huillier. Leur fondé de pouvoir ou mandataire était M. P. Lesueur (V. ce *nom*) (V. Margry, t. IV). Le 15 septembre 1699, le ministre de la Marine écrivait de Fontainebleau à M. d'Iberville : « Le sieur de Rémonville, qui est connu de vous, étant bien aise de vous accompagner dans le voyage que vous allez faire au Mississipi, il est nécessaire que vous le receviez sur votre vaisseau avec un valet. Il s'accommodera avec vous pour sa subsistance. Comme c'est un homme qui m'est recommandé et que je considère, vous me ferez plaisir de le traiter le plus favorablement que vous pourrez. » En 1710, M. de Rémonville prit à fret **la Renommée**. Après diverses escales, il n'arriva à la Mobile qu'en septembre 1711 (V. P. Heinrich, **La Louisiane**).

Arrivé à l'île Dauphine, il fit débarquer M. de Valigny, officier, depuis garçon major du fort, avec 25 soldats, les munitions de guerre et les provisions de bouche. Puis, sur l'ordre de M. de Bienville et de M. d'Artaguette, il partit pour la Vera-Cruz, afin d'y traiter de marchandises et d'échanges de farine et de bestiaux, dont on avait besoin (V. **Relat.** de Pénicaut). Il revint sur la fin de l'année avec plusieurs sacs de farine; mais il ne put faire autant de commerce qu'il aurait souhaité, sur la défense du gouverneur espagnol. Le 6 septembre 1710, M. de Rémonville joignit à sa lettre au ministre un **Mémoire** sur les avantages que la Louisiane pourrait retirer, en faisant descendre au Mississipi les Canadiens *qui seraient destinés* à quitter le Détroit. L'intérêt qu'il avait porté à la colonisation et à l'exploitation du pays n'aboutit qu'à des déboursés inutiles et à des pertes de fonds considérables. La guerre de la Succession d'Espagne fut meurtrière et ruineuse pour l'établissement fructueux de la Louisiane.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. V, Paris, 1889; P. Heinrich, *La Louisiane sous la Compagnie des Indes*, Paris, 1907.

**RENARD NOIR ARGENTE (Elevage du)**, industrie organisée récemment au Canada, pour satisfaire au marché des fourrures recherchées.

Il est fait mention de cet élevage, d'une façon officielle, dans les archives de l'île Prince-Edouard, vers 1875-80. En effet, on sait que, dès lors, un certain nombre de ces animaux étaient parqués sur une ferme, près de Tignish. Après 1890, survint une hausse dans les prix de la fourrure; et aussitôt, l'élevage prit un sensible développement dans la Province. Les autres Provinces ne tardèrent pas à adopter ce système de reproduction fort lucratif : Québec en 1898, l'Ontario en 1905, la Nouvelle-Ecosse en 1906. C'étaient encore des tentatives peu considérables et peu connues du public. Mais à partir de 1910, le public commence à se rendre compte des possibilités exceptionnelles qu'offrait cette industrie d'un genre nouveau. L'éveil une fois donné, tout le monde rêve de faire l'élevage ou, du moins, de participer aux profits fabuleux qu'on en retirait. L'industrie connut alors une hausse sensationnelle : la paire, à $ 3.000 en 1910, monte à $ 25.000 et $ 30.000 en 1913. La grande guerre (1914-18) vint mettre fin à cette spéculation effrénée : les prix tombaient rapidement à 500 et à 1.000 dollars la paire.

Depuis cette époque, l'industrie s'est développée; elle est maintenant connue et pratiquée dans le Canada entier. L'on dénombrait à peine, en 1922, douze renardières; en 1924, 1.466 contenant 34.594 renards; en 1928, 6.000 éleveurs possédant 58.000 unités. En 1924, il s'est formé une Société, appelée **Association nationale canadienne des Eleveurs de renards.** Son but est d'améliorer la qualité des animaux : 1° en faisant faire annuellement une inspection par des experts approuvés par le Département fédéral de l'Agriculture; 2° en opérant le choix de types de race pure; 3° en consignant le nom de chaque renard dans les registres du **Bétail canadien national.** En vertu de cet enregistrement, les acheteurs non avertis sont protégés contre des vendeurs, peu scrupuleux de livrer au public des bêtes de qualité inférieure.

En effet, pour réussir dans l'élevage, il faut commencer avec des sujets de bonne condition; il faut être expert dans les choix et

avoir la prudence de s'assurer de l'enregistrement avant d'acheter. De plus, il est nécessaire que les renards soient nourris et soignés convenablement : l'alimentation a un effet efficace sur la qualité de la fourrure et sur la reproduction. Ce problème alimentaire continue à être étudié par la Ferme expérimentale du gouvernement fédéral à Summerside; les résultats acquis permettent à l'éleveur de courir fort peu de risques. La nourriture d'une paire de renards se réduit à $ 25 ou $ 30 par année.

Il est de la plus urgente importance de veiller à la salubrité et à l'hygiène : les tanières appellent la plus méticuleuse propreté, afin d'éviter la vermine et les maladies. Le plus grand ennemi du renard en captivité est le ver intestinal qui prend trois formes : le ver rond, le ver à crochets, le ver des poumons. Ces parasites sont surtout dangereux chez les renardeaux : c'est pour cette raison que, dès la troisième semaine après leur naissance, il est urgent de les traiter pour les vers. En 1928-29, plus de 100.000 peaux ont été mises sur le marché.

Les statistiques établissent que la fourrure de renard noir argenté, fort achalandée, se vend entre 100 et 600 dollars la paire. En 1928, dans les Provinces maritimes, les prix variaient de 300 à 1.500 la paire ; toutefois le prix moyen a flotté de 500 à 600 : la fourrure ordinaire descend à 100 et même moins; celle de choix atteint 700 et plus. L'industrie est très florissante dans la Province de Québec.

Bibl. — Annuaire statist. du Canada 1925 et suivants; *Paris-Can.*, hebdom. de Paris, août 1930.

**REPENTIGNY** (Pierre Le Gardeur, sieur de) (1608-48), navigateur, négociant, amiral de la flotte, directeur de Compagnie, seigneur. — **Repentigny,** localité située non loin de Pont-l'Evêque, dans le Calvados, en Normandie.

Fils aîné de René Le Gardeur, sieur de Tilly (V. ce nom), et de Catherine de Cordé, il naquit vers 1608 et vint au Canada, le 11 juin 1636, avec sa mère veuve, sa sœur Marguerite, épouse de Jacques Le Neuf de La Potherie (V. ce nom) et son frère, Charles de Tilly. On l'a dit chirurgien ordinaire du roi et affirmé qu'il fut nommé lieutenant du gouverneur de M. de Montmagny : celui-ci lui fit concession d'une seigneurie de son nom en 1647, avant son départ. M. de Repentigny s'occupa moins de culture que de navigation et de commerce, se mettant au service de la Compagnie des Cent Associés.

Dans l'automne de 1644, M. Le Gardeur et Jean-Paul Godefroy sont délégués à Paris par les habitants, en vue d'obtenir des Cent Associés le monopole de la traite des fourrures : la Reine Régente et les Jésuites qui l'avouent (V. **Journal**) les appuyaient de leur crédit. Ils étaient aussi chargés d'obtenir le retour des Récollets pour la desserte paroissiale, tandis que les Jésuites garderaient le ministère de l'évangélisation des indigènes; on leur concéda le premier point par la formation de la **Compagnie des Habitants** (V. ce mot) et on leur refusa le second. Au mois d'août, selon le **Journal des Jésuites,** abordaient à Québec cinq vaisseaux, dont l'amiral était M. de Repentigny. Le 24 octobre, ces mêmes bâtiments reprennent la mer, chargés de 20.000 liv. de castor pesant, pour la nouvelle Compagnie, et de 10.000 pour l'ancienne : M. Charles de Tilly commande le vaisseau de Montréal, où repassait M. de Maisonneuve. L'amiral revint de France, le 23 septembre 1646, ayant fait arrêter à Paris M. Le Tardif (V. ce nom). Le 2 octobre, a lieu le mariage de sa fille aînée avec M. Godefroy, « à petit bruit et les noces se font dix jours après ». Tout le mois se traitent les affaires des **Habitants** : « M. de Repentigny est continué amiral, et les autres capitaines aussi. » Le 31 octobre, il remet à la voile, emmenant son fils Jean-Baptiste, alors âgé de quatorze ans. Le 6 août 1647, prenant les devants sur les autres, l'amiral est de retour avec deux bâtiments. A la fin de l'automne, la flotte traverse de nouveau l'Océan.

Le 27 mai 1648, l'amiral fait lever l'ancre au port de La Rochelle. Mais une épidémie ne tarde guère à se déclarer à son bord, dans le trajet entre les Açores et le Cap-Breton. Il mourut « le corps demi couvert de taches de pourpre noire, larges comme des doublures ». Il laissait à sa veuve, Marie Favery, qui décéda à Québec en 1675, plusieurs enfants :

**Marie-Madeleine,** née en France, mariée le 2 octobre 1646 à J.-P. Godefroy (V. ce nom);

**Catherine,** née en France, mariée le 16 septembre 1652 à Charles d'Ailleboust des Musseaux (V. ce nom);

**Jean-Baptiste,** né en France en 1632 (V. ci-après) ;

**Charles,** baptisé à Québec le 17 mars 1637, marié d'abord (1663) à Marie Macard, ensuite 1669) à Jeanne Dematras, décédé aux Trois-Rivières en 1684.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903.

**REPENTIGNY** (Jean-Baptiste Le Gardeur, sieur de) (1632-1709), fils aîné du précédent, lieutenant, capitaine, membre du Conseil souverain.

Né à Thury (Normandie) en 1632, il vint avec ses parents à Québec en 1636, entra plus tard dans la milice, devint capitaine réformé en 1689; en 1701, M. de Callières l'inscrit dans son rôle militaire comme « homme de bonne conduite et capable, âgé de 70 ans ». En 1666, Jean Péronne Du Mesnil, délégué spécial des Cent Associés, l'accusait dans ses **Mémoires** d'avoir tué d'un coup de pied en pleine figure son fils, Michel Péronne des Touches, et cela en connivence avec les sieurs de Bécancour, Denys et Baudran : l'affaire, si elle est vraie, n'eut aucune suite. En 1668, le premier censitaire de Québec — rue Claire-Fontaine à la rue Salaberry actuelles — était M. Le Gardeur, qui possédait en indivis avec ses frères et sœurs, cent arpents de terre, les cultivant sans y habiter. Le 15 septembre 1677, il rend à Ville-Marie foi et hommage, « à cause de son fief sis sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent ». Dans son testament, le gouverneur de Mézy (V. ce nom) lui avait légué 300 livres. Le 10 octobre 1678, il est l'un des vingt notables convoqués par M. de Frontenac à une assemblée qu'il consultait sur le trafic des spiritueux. Le 26 avril 1681, le Conseil souverain ajournait une vingtaine de chefs des principales familles, parmi lesquels on lit son nom, au sujet de l'abus des congés. Le 10 octobre 1682, il est présent à une assemblée générale présidée par M. de La Barre, concernant la conduite à suivre relativement aux divers agissements des Cantons Iroquois. En 1686, M. de Denonville recommande à la générosité du roi les familles nombreuses, mais pauvres, surtout dans la noblesse : c'est Tilly, membre du Conseil, père de quinze enfants; c'est Repentigny, qui en a treize; c'est Saint-Ours, qui en a dix, et bien d'autres.

Nommé le 16 juin 1703, comme conseiller d'augmentation, au Conseil souverain, M. de Repentigny ne fut installé que le 16 novembre 1705 : il mourut à Montréal le 8 septembre 1709.

Il avait épousé à Québec, le 11 juillet 1656, Marguerite Nicolet (V. ce nom), qui lui donna, selon Tanguay, vingt et un enfants, dont neuf décédèrent en bas âge :

**Pierre**, l'aîné, né le 10 mars 1657 à Québec, entra dans les troupes : il servit deux ans comme enseigne, deux ans comme lieutenant réformé. Après la terreur inspirée à Ville-Marie par le massacre de Lachine, le 5 août 1689, M. de Denonville voulait écrire à M. de Valrennes, commandant au fort Frontenac, d'évacuer ce poste; mais il fallait lui faire porter ses ordres : M. de Repentigny se dévoua; et, par grande chance, écrit M. Lorin, il ne tomba point aux mains des partis iroquois qui battaient le pays, et put remettre les lettres du gouverneur. En 1690, il était fait lieutenant en pied. Il épousa à Repentigny, le 26 novembre 1685, Agathe de Saint-Père (V. ce nom) : en 1693, il ajouta, d'après Tanguay, le titre d'**Arpentigny** à celui de son père. Il mourut à Montréal, le 19 novembre 1736, père de sept enfants, entre autres : Marguerite (1686-1757), mariée à Jean-Baptiste de Saint-Ours (V. ce nom); Agathe (1688), mariée (1723) à François Bouat (V. ce nom); Jeanne-Madeleine (1698-1739), Religieuse Ursuline; Jean-Baptiste-René (V. ci-après);

**Jean-Paul**, sieur de **Saint-Pierre** (V. ce nom);

**Alexandre**, né le 15 janvier 1666, tué et inhumé à Montréal le 22 juillet 1692;

**Michel** (1671-1701), sieur d'Alençon, marié à Boucherville à Marie Gaillard;

**Charles-Joseph** (1673), marié à Marie-Madeleine Blondeau;

**Charles** (1677-1749), sieur de Croizille (V. ce nom), père de treize enfants.

Bibl. — V. la précédente et la suivante.

**REPENTIGNY** (Jean-Baptiste-René Le Gardeur, sieur de) (1695-1733), petit-fils du précédent, enseigne, lieutenant, commandant.

Né à Ville-Marie le 15 juin 1695, il entra dans les troupes du détachement de la marine, devint enseigne et lieutenant. Il était commandant à Michillimakinac, lorsque, le 16 septembre 1733, il accompagna M. Coulon de Villiers marchant contre les Renards et les Sakis, réunis au fond de la baie des Puants. Arrivé au poste, M. de Villiers manda à une entrevue les chefs Sakis et leur annonça que le gouverneur de Beauharnois était prêt à leur pardonner, pourvu qu'ils se rendissent à Montréal; il ajouta que si, à telle heure donnée, les Renards rebelles ne se présentaient pas devant lui, il irait les chercher. Ceux-ci ne bougèrent point. M. de Villiers (V. ce nom) avec M. de Repentigny, M. Duplessis-Faber et plusieurs Français, se dirigea vers le fort ennemi. Là, sans se soucier des avertissements des chefs Sakis, il donna l'ordre d'arracher la barrière. A l'instant un coup de fusil, tiré par les Sakis, renversa mort le fils de M. de Villiers qui déchargea son arme sur le premier qui se présenta. Les Renards ripostèrent par une décharge générale : elle tua M. de Villiers, M. de Repentigny, M. Duplessis et plusieurs soldats (V. Ferland, **Cours d'Hist.**, t. II).

L'officier canadien avait épousé à Montréal, le 24 juillet 1718, Marie-Catherine Juchereau de Saint-Denys, qui donna naissance à :

**Pierre-Jean-Baptiste-François-Xavier**, né le 20 mai 1719, qui adopta la carrière des ar-

mes. En janvier 1748, il tua d'un coup d'épée Nicolas Philibert, négociant de Québec : la légende du **Chien d'Or** a été remise en pleine lumière par le juge Bâby dans le **Canadian Antiquarium Journal** en juillet 1898. M. de Repentigny passa au service en France et se distingua avec honneur aux Indes Françaises. Devenu brigadier-général, il fut promu gouverneur du comptoir de Mahé, sur la côte de Malabar, où il mourut en 1776. Le 30 janvier 1753, il avait épousé à Montréal Catherine-Angélique, fille de Pierre-Jacques Payan de Noyan et de Louise d'Ailleboust de Mantet : elle décéda à Lachenaie le 19 novembre 1757, ayant mis au monde deux enfants mort-nés;

**Daniel-François,** né le 7 juin 1720, qui devint officier de marine et mourut à Rochefort le 16 janvier 1769; le 25 juin 1766, il avait épousé à Tours Marguerite-Jeanne, fille de Philippe Mignon et de Jeanne Précelle d'Herneuse et en eut un fils et une fille : Pierre-François (1767-1820) qui embrassa la carrière de la marine et qui épousa Delphine Jollimon de Mornais, mère de Xavérine (1804-1878), mariée en 1826 à Urbain Hélyon, comte de Beauharnais; Madeleine (1769), mariée (1789) à Augustin de Villeneuve du Cazeau, comte de La Poisatière;

**Louis,** né à Montréal le 5 août 1721, le **chevalier** de Repentigny, qui se fit concéder le Sault-Sainte-Marie en 1750, avait le grade de capitaine et se signala au siège de Québec. Après la chute du Régime, il alla servir en France. En mai 1783, il fut promu gouverneur et commandant du Sénégal, Gorée, Gambie, en Afrique, et mourut à Paris le 11 octobre 1786; il avait épousé à Québec, le 20 avril 1750, Marie-Madeleine, fille de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry et de Marie-Renée Le Gardeur de Beauvais (V. ces noms) : elle décéda à la Guadeloupe le 15 juillet 1784, lui laissant deux enfants, dont l'un décéda au berceau.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903; Eg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**REPENTIGNY** (Louis-Gaspard Le Gardeur de) (1753-1808), fils du chevalier Louis, enseigne de vaisseau, lieutenant, chevalier de Saint-Louis, capitaine de port.

Né à Québec le 10 juillet 1753, il entra au service comme garde de la marine en 1770, s'embarqua sur le **Serein** à destination de Saint-Domingue en 1771, sur le **Terpsichore** en 1773 et en 1775, sur le **Courtier** en 1776, et fut promu enseigne de vaisseau en 1777. En 1778, à bord de la **Concorde** en route pour Saint-Domingue, il prenait part à une lutte de cinq heures qui força la **Minerve** anglaise à amener pavillon et fut blessé d'un éclat de mitraille à la cuisse : on le promut lieutenant en 1780. Puis il monta le **Magnanime,** commandé par M. de Vaudreuil; ensuite la **Galatée** de M. Bombel, où celui-ci eut les honneurs d'une victoire le 12 avril 1782; enfin le **Triomphant** en 1783. Le 1er octobre 1784, à la demande de M. de Vaudreuil, le roi le décorait de la croix de Saint-Louis. Quand éclata la Révolution, M. de Repentigny faillit perdre la vie à plusieurs reprises. Le 1er novembre 1807, M. Ernouf, gouverneur de la Guadeloupe, le nomma provisoirement capitaine de port à la Pointe-à-Pitre, où il mourut le 2 juillet 1808.

Il avait épousé à la Basse-Terre à la Guadeloupe), en 1780, Marie-Pauline-Marguerite Le Prévost Duquesnel, qui lui apporta une dot de treize à quatorze cent mille livres. Leurs trois fils **Louis, Théodore,** sont décédés sans postérité, et **Antoine-Camille,** né à Tours en 1789, marié à Aimée Gantheaume, n'eut que deux filles, **Antoinette,** mariée à M. Bonfils et **Joséphine-Lucrèce** à M. Clavier. Ainsi s'éteignit la branche de cette famille Le Gardeur en France.

Au Canada, la descendance existe encore nombreuse.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., septembre 1928.

**RESSAN** (Octave Zapaglia, sieur de) secrétaire de M. de Tracy, ami de l'intendant Talon.

Selon la teneur de l'acte de son mariage, il était originaire de Mantoue, en Italie. Le 12 novembre 1666, M. Talon demandait à M. Colbert un congé en sa faveur et proposait M. de Ressan pour son successeur à l'intendance. Il savait que M. de Tracy agréait la combinaison. M. Talon lui trouvait tout le talent nécessaire avec « un bon fond de probité ». Colbert ne goûta guère l'idée du retour de M. Talon, après l'unique année de son séjour; il écarta la proposition d'autant plus à propos que M. de Ressan avait manqué de modération et manifesté une trop vive hostilité envers l'évêque et les Jésuites. Le 17 septembre 1668, M. de Ressan épousa à Québec Anne, fille de Guillaume Du Plessis et d'Etiennette Després : il ne tarda guère à repasser en France.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1911.

**REVUE CANADIENNE (La),** fondée à Montréal en 1863 par un groupe de journalistes et d'hommes de lettres.

Cette publication, l'une des plus importantes

du Canada français, avec le **Bulletin des Recherches historiques** de M. P.-G. Roy, contient une série considérable d'études diverses, relatives aux questions d'histoire, de biographie, etc., etc. Ces articles ont été classifiés « in globo » dans le **Bulletin,** en 1922, à l'usage des chercheurs et des historiens. Elle a disparu en janvier 1923, étant alors propriété de l'archevêché de Montréal.

Bibl. — Bull. des Recherches hist., tabl. gén., 1925; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

**RHEAUME** (Louis), prêtre, Oblat de Marie Immaculée, professeur, docteur en philosophie, directeur du séminaire, recteur d'Université, second évêque de Haileybury.

Mgr L. Rhéaume.

L'ancêtre familial, René Rhéaume, fils de Jean et de Marie Chevalier, originaires de Notre-Dame-de-Cogne, évêché de La Rochelle, épousa à Québec, le 29 octobre 1665, Marie, fille de François Chevreau et d'Antoinette Jalée, de Saint-Valérien de Chartres. Leurs descendants ont orthographié leur nom, tantôt **Réaume,** tantôt **Rhéaume.**

Jérémie Rhéaume, mouleur à Lévis, se maria à Philomène Nadeau : leur fils Louis y naquit le 21 novembre 1873, entra au junioriat des Oblats à Ottawa en 1895, au noviciat de Lachine en 1898 et fit sa profession religieuse à Rome le 15 août 1900. Ayant suivi les cours de philosophie et de théologie à l'Université grégorienne, il obtint le diplôme de docteur en philosophie. Le 2 avril 1904, il fut ordonné prêtre par Mgr Raffaele Virili, évêque de Troade.

Nommé professeur en 1905 à l'Université d'Ottawa (V. ce mot), il devint en 1913 directeur du grand séminaire diocésain et, en 1915, recteur de l'Université jusqu'en 1920, reprenant alors la direction du séminaire. Le 8 juin 1923, il est préconisé second évêque de Haileybury et sacré, le 18 octobre suivant, par Mgr Emard, archevêque d'Ottawa. Actuellement Sa Grandeur se dévoue à la fondation d'églises, d'écoles, d'hôpitaux dans le diocèse qui se développe avec une surprenante rapidité.

Bibl. — Mgr C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. I, Montréal, 1871; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. II, Saint-Hyacinthe, 1908; *Le Droit*, journ. quot., Ottawa, 18 octobre 1923.

**RICHARD** (André) (1600-81), prêtre, Jésuite, missionnaire, professeur.

Né en 1600 au diocèse de Bourges, il entra au noviciat de Paris en 1621, devint professeur aux collèges d'Amiens et d'Orléans, de Nevers et de Rouen. Envoyé au Canada, on lui assigna la mission de Miscou en 1634, où il travailla durant trente années. De ce poste, lui et ses confrères étendirent leur zèle aux indigènes de Gaspé, du Cap-Breton, de Richibouctou, de Miramichi. Rattaché à la résidence de Québec, il consacra le reste de ses forces à l'instruction des Sauvages de Sillery et des Trois-Rivières. Il mourut à Québec le 21 mars 1681.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-France*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, table générale, Cleveland, 1903.

**RICHARD** (Edouard) (1844-1904), avocat, député, shérif, historien, archiviste.

D'origine acadienne, son père Louis Richard, marchand, épousa à Stanfold, le 14 janvier 1841, Marie-Hermine, nièce du premier évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Prince ; il avait été fait conseiller législatif de Québec en 1874, quand il décéda le 13 novembre 1876. Edouard naquit à Princeville, le 14 mars 1844, fit ses études secondaires au séminaire de Nicolet et entreprit un voyage en France. Au retour, il suivit le cours de droit à l'Université Mac Gill et se fit inscrire au barreau en 1868. Durant sept ans, il fut l'associé légal de sir Wilfrid Laurier à Arthabaskaville : le 14 août 1872, les électeurs du comté Mégantic lui accordaient leurs suffrages comme leur représentant aux Communes jusqu'au 17 août 1878.

L'état de sa santé le dirigea alors vers le

climat du Nord-Ouest jusqu'en 1883, en qualité de shérif des Territoires. Passionné pour les documents concernant l'histoire de ses ancêtres, il consentit, en 1895, à faire traduire par le Père Drummond les deux volumes de son **Acadie.** Le texte original en français a été publié par M. H. d'Arles en trois volumes, de 1916 à 1921. En 1897, succédant à Joseph Marmette, M. Richard fut envoyé à Paris à titre d'archiviste officiel et en rapporta une foule de nouveaux documents : ils ont été signalés dans ses **Rapports sur les Archives fédérales** en 1899, 1904, 1905. Il mourut à Battleford, aux Territoires du N.-O., le 27 mars 1904. En 1896, il fut élu membre de la Société Royale et docteur en droit de l'Université Laval.

Bibl. — H. d'Arles, *Acadie*, t. I, Québec, 1916; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1904; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**RICHARDS** (Sir William Buell) (1815-89), avocat, homme politique, magistrat, juge de la Cour suprême, administrateur.

Fils aîné de Stephen et de Phoebe Buell, il naquit à Brockville, Haut-Canada, le 2 mai 1815, fut initié aux lettres à l'école primaire du district Johnstown et à l'académie Postdam de New-York. En 1837, il se fit inscrire au barreau de la Province et devint Conseil de la Reine en 1850. De 1848 à 1853, les électeurs du comté Leeds l'envoient à l'Assemblée législative, acceptant du Cabinet Hincks-Baldwin le portefeuille de Procureur-Général (1851-53). Cette dernière année, on le nomma juge puîné de la Cour des Plaids Communs et, en 1873, juge en chef de la même Cour. En 1875, quand fut créée la Cour suprême du Canada, on le promut juge en chef : de juillet à octobre 1876, il fut administrateur du Canada, en l'absence de lord Dufferin en Colombie. Il prit sa retraite en 1879 et décéda à Ottawa, le 26 janvier 1889.

En 1846, il avait épousé Deborah Catherine, décédée en 1869, fille de John Muirhead, de Niagara. Il fut fait simple chevalier en 1877 et, en 1885, décoré de la médaille de la Confédération.

Bibl. — J. C. Dent, *Can. Port. Gall.*, t. I, Toronto, 1880; Can. Parl. Comp.; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

**RICHARDS** (Albert Norton) (1882-97), frère du précédent, avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Colombie.

Né à Brockville le 8 décembre 1822, il se livra à l'étude du droit et se fit inscrire au barreau du Haut-Canada en 1848 et à celui de la Colombie en 1871. Conseiller législatif, il fut solliciteur général (1860-64), élu député aux Communes (1872-74), procureur général des Territoires du Nord-Ouest, arrêté avec ses collègues par Louis Riel et conduit à Ottawa. Le 20 juillet 1876, il est promu lieutenant-gouverneur de la Colombie jusqu'au 19 juillet 1881 : il est décédé le 6 mars 1897, ayant épousé en 1849 Frances, fille de Benjamin Chaffey, du comté Somerset en Angleterre, et décédée en 1859; en secondes noces, Ellen, fille de John Cheslett, du même comté.

Bibl. — Can. Parl. Comp., Ottawa, 1879; C. O. List, 1883; Ch. Dent, *Can. Portr. Gallery*, t. III, Toronto, 1880; Can. and Prov., index, ib., 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

**RICHARDSON** (John) (1796-1852), soldat, officier, journaliste, surintendant de police, romancier, historien.

Fils aîné du docteur Robert Richardson et de Madeleine, fille du colonel John Askin, de Détroit, il naquit à Queenstown (Haut-Canada), le 4 octobre 1796, et reçut sa formation à Détroit et à Amherstburg. Admis au rang des cadets au début du conflit de 1812, il fut fait prisonnier à Moraviantown en 1813, et emmené captif aux Etats-Unis pendant une année. Il obtint alors une commission d'officier dans l'armée britannique et passa en Angleterre; en 1818, on le mit à demi-solde et il vécut à Londres jusqu'en 1834, consacrant ses loisirs aux œuvres de littérature. Durant trois ans, il servit avec la légion auxiliaire en Espagne, devint major et fut décoré de la croix militaire de Saint-Ferdinand. En 1838, il revint au pays natal et se fixa en 1840 à Brockville : il y édita successivement **The New Era** (1840-42) et **The Canadian Loyalist** (1843-44). En 1845, on le nomma surintendant de police au Canal Welland : charge abolie en 1846. Pendant quelques années, il vécut à Montréal et se rendit à New-York vers 1850 : il y mourut pauvre et isolé, le 12 mai 1852.

Vers 1830, il avait épousé en Angleterre une veuve du nom de Marie-Caroline, qui décéda à Sainte-Catherine (Ont.), le 16 août 1845. Comme écrivain, M. Richardson a traité plusieurs genres : **Tecumseh**, Londres, 1828; **Ecarté** ou **The Salons of Paris**, roman en 3 vol., 1829; **Kensington Gardens**, 1830; **Wasconta** ou **The Prophecy**, 1832; **A Tale of Canadas**, 3 vol., 1832; **The Canad. Brothers**, 2 vol., Montréal, 1840, et réédité sous le titre de **Mathilda Montgomerie**, New-York, 1851; **Movements of the British Legion**, autobiographie, Londres, 1837; **Personal Memoire**, Montréal, 1838; **The War of 1812**, Brockville, 1842, et réédité à Toronto, 1902; **Eight Years in Can.**, Montréal, 1847; **The Guards in Can.**, ib., 1848; **Hard-scrabble**, roman, New-York, 1850;

**The Massacre of Chicago, The Monk of Saint-John, The Cutlaw,** Ibid, 1850.

BIBL. — W. R. Riddell, *John Richardson*, Toronto, 1923; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., Index, ibid., 1917.

**RICHARDSON** (Hugh) (1826-1913), avocat, magistrat, conseiller, administrateur des Territoires du Nord-Ouest.

Fils de Richard et d'Elizabeth Sara Miller, il naquit à London (Ont.) en 1826, étudia le droit, fut admis au barreau du Haut-Canada en 1847.

Plus tard, magistrat stipendiaire et aviseur légal du lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest (22 juillet 1876 au 17 février 1887), il avait été, en 1885, l'un des juges de Louis Riel. Promu juge de la Cour supérieure des Territoires le 18 février 1887 jusqu'au 12 novembre 1903, il se retira alors avec une pension : il avait été nommé administrateur du gouvernement des Territoires le 12 janvier 1897 jusqu'au 3 janvier 1898 : membre du premier Conseil exécutif en octobre 1876. Il mourut le 15 juillet 1913.

BIBL. — J. H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898 et 1912; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

**RICHELIEU** (Armand-Jean Du Plessis, duc de) (1585-1642), prêtre, évêque, cardinal, ministre. — **Richelieu**, chef-lieu de canton, arrondissement de Chinon, en Indre-et-Loire.

Son père François, prévôt d'hôtel de Henri III, fut promu grand prévôt de France en 1578, et chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1585; gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX, seigneur de Richelieu et de Vervelière, il épousa, le 21 août 1566, Suzanne de La Porte, fille de François, avocat au Parlement de Paris, et de Claude de Bochart. A sa mort, le 10 juin 1590, il laissait cinq enfants : Henri, Alphonse, Armand, Françoise et Nicole.

Né à Paris le 9 septembre 1585, Armand entre au collège de Navarre, où il se distingue par ses brillantes facultés, mais où il manifeste une audace supérieure à ses forces. Destiné par sa mère à la carrière des armes, il prend la dénomination de **marquis de Chillon**, ceint l'épée et s'inscrit à l'**Académie**, établissement où l'on achève la culture intellectuelle, scientifique, morale. Des circonstances inattendues viennent changer ses aspirations. Son frère cadet refuse l'évêché de Luçon dont la famille perçoit la prébende. En 1602, il quitte l'épée pour la robe d'Eglise et se remet à l'étude. En 1606, l'abbé de Richelieu est évêque **nommé** de Luçon, tandis que Henri IV sollicite à Rome la dispense nécessaire pour la consécration. L'abbé se rend à Rome, où il apprend l'italien et l'espagnol; il voit souvent le pape Paul V, qui paraît séduit de son talent extraordinaire. Le 7 avril 1607, il est sacré par le cardinal de Givry. De retour à Paris, il soutient sa thèse en Sorbonne et se rend à son évêché en 1608. Il s'y montre un prélat assidu, administrateur, prédicateur de renom, écrivain théologique. Ses aspirations volent ailleurs, témoin un curieux mémoire secret : **Instructions et Maximes pour me conduire à la Cour (1610).**

En septembre 1614, il est l'élu du clergé poitevin aux Etats-Généraux. Il s'y fait applaudir par ses vues élevées, son argumentation serrée et vigoureuse, sa mâle éloquence. La voie est ouverte sous ses pas. Le 9 novembre 1615, Louis XIII épouse Anne d'Autriche: la reine-mère choisit Richelieu comme aumônier de la jeune reine. Puis il entre au Conseil d'Etat avec une pension de 2.000 livres. En 1616, il est secrétaire des commandements de la reine, chargé comme plénipotentiaire de plusieurs missions, secrétaire d'Etat aux émoluments de 17.000 liv. tournois. Condé est turbulent, rebelle : Richelieu conseille à la reine son emprisonnement. Albert de Luynes, incapable et ignorant favori, devient ministre; Richelieu ménage entre le roi et sa mère la **paix d'Angoulême.** En 1622, Marie de Médicis sollicite pour lui le chapeau de cardinal.

Nommé ministre en 1624, il se détermine aussitôt à réaliser un triple dessein : la ruine du parti protestant, l'abaissement de la Maison austro-espagnole, l'anéantissement de la féodalité indocile. Richelieu n'ignore point la révolte des Calvinistes de 1621 à La Rochelle, leur appel aux Anglais, leur défaite à l'île de Ré, le 27 octobre 1622. En 1625, nouvelle rébellion : il fait appel lui-même à Charles Ier, qui vient d'épouser Henriette de France, et à la Hollande : l'ennemi est battu à Perthuis-Breton. Troisième révolte en 1627 : Buckingham et ses troupes sont chassés de Ré, en novembre, et La Rochelle capitule après quatorze mois de siège, ayant perdu 25.000 sur 30.000 habitants. Les Huguenots humiliés obtiennent la liberté de conscience, mais sans aucune ville de sûreté, cessant de former un Etat armé dans le royaume, en 1628.

M. Garneau et d'autres historiens, en dépit des faits qui précèdent, ont osé faire reproche au ministre de l'exclusion des religionnaires du Canada, dans la charte des Cent Associés. Ce fut, en effet, dans le camp devant La Rochelle que parut l'édit du roi pour l'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France. Presque simultanément, en juillet 1628, n'est-ce pas les calvinistes Kirke, secondés par les Huguenots français, qui vont

piller les postes de Miscou, qui capturent les bâtiments de France, qui vont sommer Champlain de leur livrer Québec et la Nouvelle-France elle-même? Sans le traité de Suse (1629), le rapt eût été un fait accompli. Nul n'ignore que les Calvinistes De Caen n'ont rien accompli pour la colonisation, entravant les desseins de Champlain.

Pour abaisser la Maison d'Autriche en 1624, Richelieu s'allie aux Grisons protestants de la Valteline contre leur gouverneur espagnol de Milan et l'oblige à leur restituer cette province. De 1628 à 1631, il règle à main armée l'affaire en litige de la succession de Mantoue; Vincent de Gonzague, maître de ce duché, meurt sans postérité et son héritage revient de droit au duc de Nevers; mais l'Empereur et l'Espagne s'y opposent et présentent un autre successeur. Richelieu les contraint à s'en désister : il établit à Mantoue le duc nivernais, après deux expéditions.

Ce démêlé, qui chasse l'Espagne de l'Italie et l'éloigne de l'Autriche, retarde la restitution de Québec à la France. Mais si le cardinal, fin politique, préfère temporiser avec Charles Ier, il saura bien revendiquer la restitution de **toute la Nouvelle-France.** M. de Champlain souffre sans doute de ce délai; mais il sait que les jours des calvinistes **De Caen** (V. ce mot) sont comptés, en raison de la Compagnie des Cent Associés. Le malheur est, selon le Père de Rochemonteix, que le siège de La Rochelle et le conflit en Italie ont empêché Richelieu de faire convoyer, en 1628, la flottille de M. de Roquemont (V. ce nom) : en voulant faire vite, le ministre a compromis les fonds de sa Compagnie. Mais après le traité de Saint-Germain-en-Laye (V. ce mot), il met la main aux affaires de la colonie recouvrée : plus de calvinistes, choix du commandeur de Razilly (V. ce nom), pour l'Acadie, de Champlain et de M. de Châteaufort (V. ce nom), du chevalier de Montmagny pour Québec.

En 1626, le cardinal s'attribue le titre de **Grand Maître et Surintendant de la navigation** : aussitôt il devint le créateur des **Grandes Compagnies** et de la marine d'Etat, ou au moins le **restaurateur** de la marine française, décimée et anéantie (V. Ch de La Roncière, t. IV). Par dérision, mais sans fondement, les Anglais affublent le cardinal du sobriquet « d'amiral d'eau douce ». Par malheur, Richelieu doit porter ses vues et ses énergies sur trop d'horizons à la fois : son attention est absorbée par ses luttes contre les princes, la noblesse, le Parlement, et surtout par le formidable conflit européen de la **Guerre de Trente Ans** (1618-48); par les colonies d'accès plus facile, plus productives, d'Afrique et des Antilles françaises; par une série sans fin d'affaires industrielles, commerciales, financières, artistiques, littéraires même. Il est vrai que les deux actes de piraterie des frères Kirke, le décès simultané de M. de Razilly et de Champlain, contribuent en grande partie au ralentissement des combinaisons. Ces événements imprévus ont porté un douloureux contre-coup à la colonisation de la Nouvelle-France.

Gouverneur de La Rochelle et de l'Aunis en 1630, pair de France en 1631, abbé général de Cluny, de Cîteaux et de quinze autres abbayes, prieur de Saint-Martin et de Coussay, le cardinal tombe malade le 2 décembre 1642 et expire deux jours après, en recommandant au roi son ami Mazarin. « Voici mort un grand politique », s'écrie froidement Louis XIII, qui le suivit dans la tombe, le 14 mai 1643.

Le nom du cardinal s'est perpétué au Canada, par plusieurs appellations : rivière, comté, etc.

Bibl. — G. Hanotaux, *Hist. du card. de Richelieu*, t. I et II, Paris, 1896; P. Violet, *Le Roi et ses ministres*, 1912; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, ib., 1907; Ch. de La Roncière, *Hist. de la marine fr.*, t. IV, ib., 1910; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, ibid., 1895; H. Garneau, *Hist. du Canada*, t. I, ib., 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RICHEY** (Matthew Henry) (1828-1911), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils aîné de Matthew, natif d'Irlande, et de Louisa Nichols, de New-York, il naquit à Windsor (N.-E.) le 10 juin 1828, étudia à Cobourg, à Toronto et à Kingston et fut admis au barreau de la Nouvelle-Ecosse en 1850.

Elu député de Halifax aux Communes, de 1878 à 1882, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Province, le 4 juillet 1883 jusqu'au 9 du même mois 1888. Il est mort en 1911, ayant épousé, le 22 juin 1854, Sarah Lavinia, fille de John Anderson, sénateur.

Bibl. — Can. Parl. Comp., 1885; H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; J. Burke, *Colon. Gentry*, t. I; G. Rose, *Can. Biogr.*, ib., 1880; Can. and Prov., Index, ib., 1917.

**RICHMOND** (Charles Lennox, duc de) (1764-1819), capitaine, colonel, député, aide de camp, lieutenant-général, lord lieutenant d'Irlande, gouverneur du Canada.

La famille Lennox remonte seulement au XVIIe siècle. Charles, né le 29 juillet 1672, était l'enfant naturel du roi Charles II et de Louise-Renée de Pennancoet, de Kéroual, près de Saint-Renan, en Basse-Bretagne, espionne de Louis XIV, qui fut créée duchesse de Ports-

mouth, comtesse de Farnham et baronne Petersfield, et, par Louis XIV, duchesse d'Aubigny; le 9 août 1675, il fut nommé pair d'Angleterre, avec les titres de baron de Stringtон, comte de March et duc de Richmond (Yorkshire); puis, le 9 novembre suivant, admis dans la pairie d'Ecosse avec les titres de baron Methuen de Torbolton, comte de Darnley et duc de Lennox. Le 20 avril 1681, il fut fait chevalier (Knight of the Carter). Il épousa, en 1692, Anne, fille cadette de lord Francis Brudenel, et mourut le 27 mai 1723 : son fils succéda à ses titres et à ses biens. **Charles,** le second duc, était grand connétable ou commissaire en chef de la police, lors du couronnement de George II, le 11 octobre 1727. Au décès de sa grand'mère maternelle, le 11 novembre 1734, il hérita du duché d'Aubigny, en France; le 8 janvier 1735, il fut nommé grand écuyer et membre du Conseil privé et agit comme administrateur, en l'absence du roi, en 1740, 1745, 1748, 1750. Il avait épousé (4 décembre 1719) Sarah, fille aînée de William, duc de Cadogan, qui lui donna : **Charles** (1735-1808), mort sans postérité; **George-Henry,** dont le fils aîné, Charles, devint le quatrième duc de Richmond et gouverneur du Canada (V. Debrett's **Peerage,** London, 1925).

Il naquit, en 1764, du mariage de George-Henry avec Louisa, quatrième marquise de Lothian. Après avoir fini son cours d'études, il entra au service, où il parvint, protégé par son oncle, maître-général de l'artillerie, au grade de capitaine d'une compagnie au régiment de **Coldstream Guards,** qui était commandé par le duc d'York : par cette promotion il acquit le grade de lieutenant-colonel. Il s'éleva entre lui et son chef une dispute, dans laquelle le duc lui reprocha d'avoir laissé prononcer en sa présence des paroles qu'aucun gentilhomme n'avait jamais toléré. Le colonel le pria de les citer; mais, comme l'altercation s'échangeait durant la parade militaire, le duc lui ordonna d'aller à son poste. La parade finie, il fit venir Lennox et lui dit qu'il ne chercherait pas à se prévaloir ni de sa qualité de prince, ni de son grade de commandant, mais qu'il était prêt à lui donner la satisfaction d'un gentilhomme. Le colonel le somma alors de contredire le rapport qui avait été fait; le duc s'y refusa et lui demanda un rendez-vous, qui eut lieu, le 25 mai, sur la commune de Wimberland. Lord Rawdon, plus tard marquis d'Hastings, était le second du duc et lord Winchelsea celui du colonel. Ce dernier tira, mais la balle ne fit qu'effleurer les cheveux de l'adversaire, qui ne voulut point tirer. Il régnait alors beaucoup d'animosité : M. Swift, avocat irlandais, publia une brochure, où il attaquait la réputation de Lennox : nouveau duel où le colonel blessa l'avocat.

En 1790, le duc de Richmond fut élu, à la place de son père, député de Sussex aux Communes : il y soutint la politique de Pitt et de son parti. A la mort de son père, il devint héritier présomptif de son oncle, le troisième duc de Richmond. En 1793, il épousa Charlotte, fille du duc de Gordon, qui lui donna sept enfants. En 1794, il sert à Saint-Domingue et, l'année suivante, le roi en fit son aide de camp. En 1805, il est promu lieutenant-général. Le 29 décembre 1806, mourait son oncle, Charles Lennox : il lui succéda comme quatrième duc de Richmond, avec un revenu net de 18.000 louis par an. On peut dire qu'il hérita de trois titres : celui de Richmond en Angleterre, celui de Lennox en Ecosse, celui d'Aubigny en France. Le ministre Pitt, en reconnaissance de sa fidélité à sa cause, le nomma vice-roi ou lord-lieutenant d'Irlande (1808-13), ayant pour secrétaire le colonel Wellesley, futur duc de Wellington.

En Irlande, ses procédés aimables et condescendants lui gagnèrent les sympathies de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple. Il dépensa tant que, au terme de son mandat et poussé par des motifs de prudence, il dut se retirer à Bruxelles et y vivre avec plus d'économie. De ce poste il put suivre les péripéties des campagnes de Napoléon Ier jusqu'à la journée triomphale de Waterloo (juin 1815). Au mois d'octobre suivant, sa fille Sarah épousa, contre son assentiment, sir Peregrine Maitland (V. ce nom).

Le 8 mai 1818, le duc fut tiré de sa retraite par une commission de gouverneur-général du Canada et il arriva à Québec le 30 juillet, accompagné de son gendre et de sa famille. Il ne possédait ni la clairvoyance, ni la droiture de jugement, ni l'esprit politique de conciliation de sir John Sherbrooke. Au début de la session législative de 1819, convoquée du 12 janvier au 24 avril, le gouverneur s'empresse d'affirmer « que le Régent agréait la proposition de l'octroi de la liste civile à l'Assemblée, soit de 81.432 livres ». Aussitôt, l'on discuta le mode de procédure : voter le budget ou **en bloc,** ou par articles afférents à chaque département, ou par salaires individuels en vue de supprimer les charges purement nominales. Ce dernier mode prévalut. Mais le Conseil législatif rejeta le bill à l'unanimité. Finalement le vote affectant tout le revenu annuel aux dépenses nécessaires fut adopté. Le gouverneur, qui était un fanatique tory, manifeste à l'Assemblée, dans un langage violent, son déplaisir et son irritation (V. Chapais, t. III). Puis il se hâta d'en référer aux lords du Bureau colonial,

leur conseillant d'enlever à la Chambre des représentants toute juridiction sur la liste civile, de créer un revenu indépendant par voie impériale, en invoquant des précédents; il ajoutait dans sa correspondance que « l'on voulût bien lui donner instruction de ne sanctionner aucun bill de subsides, à moins que les crédits ne fussent votés en bloc et d'une façon permanente, et qu'ils fussent mis à la discrétion de l'exécutif ».

En 1819, M. Ogden porta de graves accusations contre le juge Bédard. En même temps, les **Cantons de l'Est** commençaient à s'ouvrir à la colonisation avec le souvenir de sir Sherbrooke, et l'immigration irlandaise amena un contingent de plus de 12.000 âmes.

Toutefois la carrière du gouverneur touchait à sa fin, au bout seulement de treize mois de séjour au Canada. Le **Bulletin des Recherches historiques** a publié (1904) le récit de sa mort, écrit de la main de l'un de ses officiers d'état-major et dont voici le résumé:

« Le duc, le colonel Cockburn et moi-même, nous laissâmes Kingston, le matin du 20 août 1819, voyageant tantôt en voiture, tantôt à cheval, tantôt à pied, l'espace de 30 milles jusqu'à **Stone Mills**; on dîna dans une ferme sur la route. De là, nous allâmes à Perth, le duc faisant six milles en calèche et vingt-deux à cheval, par un temps bien chaud, le 22. Deux jours après, il se plaignait à son serviteur, se disant indisposé et souffrant d'une douleur à l'épaule et à la gorge. On s'aperçut qu'il ne mangeait point comme à l'ordinaire et ne dormait que légèrement. On se rendit à Berwick, distant de quinze milles, le 25. Là, on partagea en deux le trajet jusqu'à Richmond. Le duc avoua qu'il avait eu un spasme en se lavant le visage, se plaignant encore de sa gorge. Le 26, ni lavé, ni rasé, il insista pour partir sans délai. On fit venir un chirurgien, qui lui pratiqua une saignée : ce fut un soulagement passager, qui lui permit d'écrire une lettre à sa fille, qu'il me chargea de lui remettre fidèlement. Il se promenait dans sa chambre de l'hôtellerie, dans un état très agité : ses regards et ses manières n'étaient plus les mêmes. On se décida à partir pour Montréal par la rivière Ottawa. Le 27, nous arrivâmes au bord de l'eau et il fut violemment impressionné en entrant dans le canot : il y avait quelque chose de frappant dans la manière dont il prit son petit chien, nommé **Blücher**, qu'il prit entre ses bras et baisa. Les spasmes de la gorge devinrent alarmants, malgré ses efforts pour les cacher. Les convulsions augmentant, il fallut débarquer.

« Sitôt qu'il eut pris terre, son aversion pour l'eau s'accrut au décuple : il s'enfonça dans le bois, suivi de loin par le colonel Cockburn. On l'engagea à revenir à Richmond. Mais un ruisseau s'étant trouvé sur le chemin, il ne put se forcer à le passer, et l'on gagna une ferme éloignée de quelques milles, usant de tous nos efforts à chaque cours d'eau. Sur tout autre sujet, il raisonnait bien. Mais son état de santé empirait toujours. Le colonel étant allé chercher du secours, le duc gagna, en courant, une grange ouverte, où il reposa un peu et se sentit soulagé.

« Ses pensées et sa sollicitude allaient à sa famille et à ses amis. Pendant ce temps de répit, il demanda au Ciel avec instance la force de soutenir avec patience et résignation tout ce qu'il ordonnait pour son bien, témoignant en même temps qu'il était prêt à sortir de ce monde, n'ayant jamais fait tort à personne. Il pardonna à tous ses ennemis du fond de son cœur. Pendant les angoisses les plus violentes, pas un murmure ne lui échappa; il ne perdit pas un seul instant la douceur de son caractère. Dans les courts intervalles d'accalmie, il écrivait à plusieurs personnes de la famille et aux amis. Le soir du 27, il prit environ 20 gouttes de laudanum dans de l'eau de menthe et environ un gramme d'opium dans un bouillon de poulet. On le transporta dans une maison préparée pour le recevoir. Il s'affaiblissait à vue d'œil. Sa mémoire commença à s'égarer et, vers minuit, il tomba dans une espèce de stupeur. Un exprès fut dépêché, vers quatre heures, pour disposer sa famille au fatal dénouement. Le matin du 28 août, la quantité de salive, amassée dans sa gorge et sa bouche, produisit une sorte d'écume et, quelques minutes après huit heures, il expira tranquillement.

« Son valet avoua ensuite que, dès le soir du 23, le duc avait éprouvé quelque difficulté à avaler et, le lendemain, une sorte de répugnance à se mouiller le visage. Il ne fit jamais connaître quelle était sa maladie, sinon que, le 26, il dit à table en badinant que c'était heureux pour lui qu'il ne fût pas chien, parce qu'il ne manquerait pas certainement de passer par les armes comme un **chien enragé**. Il ne perdit son attachement à **Blücher** qu'en perdant sa connaissance, qu'il appela souvent de son ton de voix naturel. Depuis une heure, le 27, jusqu'à sa mort, il eut une sueur abondante, sans beaucoup de fièvre. »

Son corps arriva à Montréal, le 30 août; et la sépulture eut lieu, le 4 septembre, dans la cathédrale anglicane de Québec. Il avait eu sept garçons et sept filles. L'aîné, nommé Charles, né le 3 août 1791, épousa (1817) Caroline, fille aînée de Henry-William, marquis d'Anglesey, qui lui donna cinq garçons et cinq filles : il prit le nom de Gordon, au

décès de son oncle maternel, John-George. Ainsi la descendance est encore fort nombreuse.

Bibl. — Debrett's *Peerage*, London, 1925; The Makers of Can., *Index*, 1911; *Can. and Prov., Index*, 1917; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. III, Québec, 1921; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

**RIEL** (Jean-Louis) (1817-64), cardeur, serviteur, meunier, chef des Métis canadiens-français.

L'ancêtre de la famille était Jean-Baptiste Reel, marié à Louise Lafontaine et originaire de la paroisse Saint-Pierre de Limerick, en Irlande. Leur fils, nommé aussi Jean-Baptiste, épousa à l'île Dupas, le 21 janvier 1704, Louise Cottu, qui donna naissance à neuf enfants. Le cadet, Jacques, se maria en 1727 à Elisabeth de Gannes, dont le fils Jean-Baptiste (1733) s'allia à Charlotte Sylvestre (1755). De cette union naquit (1757) Jean-Baptiste, qui épousa (1780) Marie Collin, dont le fils Jean-Baptiste émigra dans l'Ouest au service des Compagnies de fourrures : il s'y allia à une Métisse, Julie Lagimodière.

Leur fils Jean-Louis naquit à l'Ile-à-la-Crosse le 7 juin 1817. A cinq ans, il suivit ses parents à Montréal, où il apprit le métier de cardeur. Quand la famille revint dans l'Ouest en 1838, le jeune homme s'engagea pour trois ans au service de la Compagnie d'Hudson : il séjourna au lac La Pluie. Puis il eut la nostalgie de l'Est, et entra au noviciat des Oblats durant deux années. Une seconde fois, il retourna à la Rivière-Rouge. En 1847, les Métis anglais et français, sentant leurs droits lésés par les règlements draconiens de la Compagnie d'Hudson, envoient à Londres une pétition authentiquée de 367 signatures, pour réclamer le redressement des torts subis : Riel forma alors un « Comité élu par le peuple », composé de cinq membres. La démarche ne put aboutir. Au printemps de 1849, Guillaume Sayer, Métis anglais, fut accusé d'avoir violé les règlements, en traitant des pelleteries avec les Indiens, et mis sous les verrous. Il fut élargi, à condition de passer aux assises, avec trois autres délinquants. Le 15 mai, devant les jurés, Riel demanda l'acquittement pur et simple dans le délai d'une heure. Sayer avoua avoir trafiqué, mais sur l'autorisation d'un commis de la Compagnie : la sentence le libéra sur-le-champ. Les Métis en armes l'acclament à la sortie du tribunal et crient : « Le commerce est libre! Vive la liberté! »

M. Riel sut aussi, dans les journaux, soutenir et défendre l'honneur de Mgr Taché et de son titre de **lord Bishop**. Il possédait un moulin, dont les machines servaient à la fois à moudre le grain et à carder la laine : son ingéniosité lui inspira le creusage d'un canal, large de quatre pieds sur douze milles de long, pour amener l'eau à ce moulin. Il mourut le 21 janvier 1864, ayant eu onze enfants, dont neuf lui survécurent.

Bibl. — V. la suivante.

**RIEL** (Louis) (1844-85), fils du précédent, président du Gouvernement provisoire, chef de la Rébellion.

L'aîné des onze enfants de Jean-Louis, il naquit à Saint-Boniface le 28 octobre 1844. Mgr Taché, secondé par la bourse de Mme Masson de Terrebonne, lui fit faire ses humanités, en 1858, au collège de Montréal; au décès de son père, Louis entrait en philosophie, mais dut réintégrer le foyer pour en prendre la place; au retour, il demeura quelques mois à Saint-Paul et à Saint-Joseph aux Etats-Unis, puis s'établit à Saint-Vital sur la terre paternelle.

En 1869, le gouvernement fédéral résolut d'amener l'Ouest à entrer dans le pacte d'Union : il acquit de la Compagnie d'Hudson les immenses régions du Nord-Ouest pour la somme de 300.000 liv. st. De nouveaux colons anglais accouraient soudain de l'Est : ils firent signer à des Indiens enivrés des écrits, par lesquels ceux-ci leur cédaient de grandes étendues de terre, en partie occupées par des Métis français.

Survint bientôt le colonel John Stoughton Dennis « avec une troupe d'arpenteurs pour diviser et subdiviser le pays en sections, selon son bon plaisir » : tous se réservaient les meilleures pour eux et leurs amis de l'Ontario. Alarmé de tous ces procédés à l'égard des propriétaires naturels, Riel, avec quelques partisans, força un arpenteur, le 11 octobre 1869, à abandonner ses opérations, affirmant que l'Assiniboia n'appartenait point au Fédéral. Celui-ci avait nommé gouverneur William Mac Dougall. Riel résolut de l'arrêter au seuil de la colonie, en barrant la voie publique à Saint-Norbert et en la faisant garder par des Métis armés : le 21 octobre, le comité organisé défendit au gouverneur expressément l'entrée du pays. Le colonel Dennis voulut alors soulever les Anglais résidants contre cette défense : il subit un échec. Ne pouvant se rendre de Pembina au Fort-Garry (Winnipeg), Mac Dougall y envoya J.-A.-N. Provencher, son secrétaire, qui fut arrêté et reconduit à la frontière, le 1er novembre.

Le lendemain, Riel occupa le Fort et invita la population anglaise et française à élire 24 représentants, chargés de délibérer sur l'ensemble des réclamations que l'on porterait à Ottawa. Réunis le 16 novembre, ces

députés ne purent s'entendre que sur un essai de liste de leurs droits. Le transfert de l'Assiniboia au Dominion avait été fixé au 1er décembre : on dut l'ajourner jusqu'à l'entente préalable avec ses habitants; néanmoins Mac Dougall lança une proclamation de lieutenant-gouverneur et chargea, le 7, le colonel Dennis de compter les récalcitrants. C'est alors que le gouverneur de l'Assiniboia, William Mac Tavish, se déclara déchu de son mandat. Le même jour, Riel s'empara des armes et munitions enmagasinées chez le docteur Schultz et fit prisonniers 45 gardiens.

L'administration d'Ottawa délégua auprès des insurgés l'ancien missionnaire Thibaut et le colonel Charles de Salaberry : mais ils étaient dépourvus de mandat écrit les autorisant à offrir des garanties. Peu après, M. Donald Alexander Smith (Lord Strathcona) arrivait d'Ottawa, muni de documents et convoqua une assemblée publique, le 19 et le 20 janvier 1870. L'on conclut à une nouvelle convention de 40 délégués des deux langues, convoquée le 25 du mois. M. Mac Tavish les avisa de former un gouvernement régulier. On nomma Riel président, Th. Dunn secrétaire, W. B. O'Donoghue trésorier, James Ross juge en chef, A. G. Bannatyne maître des Postes, Ambroise Lépine chef de la milice. Tel était le gouvernement, agréé par le Commissaire d'Ottawa; il prépara la liste des droits confiés à trois délégués, élus à l'unanimité. Tout était en bonne voie.

Le 15 février, survint un incident inattendu. Une bande de plus de 600 Canadiens-Anglais, conduite par le major William Boulton du Portage-la-Prairie, vinrent soudoyer les fermiers écossais qui venaient d'adhérer au gouvernement de leurs députés, et se présentèrent au Fort-Garry : Riel fit relâcher le reste des détenus pour éviter un conflit sanglant. Néanmoins, le 17, un parti exalté repasse devant le Fort : O'Donoghue en capture 48 hommes. Le Conseil prononça la peine de mort contre Boulton et contre le déserteur Thomas Scott : le premier fut relâché; le second, violent dans ses paroles et ses actes, insubordonné sous les verrous, fut exécuté le 3 mars. « Après cela, écrit un Anglais contemporain, le gouvernement provisoire eut la paix jusqu'à l'arrivée du colonel Wolseley. »

Cependant, les autorités d'Ottawa, de concert avec la métropole, avaient expédié à la Rivière-Rouge un corps de 1.150 soldats, afin d'assurer le transfert du pays et de protéger les colons nouveaux; elles avaient rappelé du Concile du Vatican Mgr Taché comme pacificateur. Celui-ci s'appuyant sur des promesses formelles, annonça une amnistie du passé et dissuada Riel de toute résistance aux troupes de Wolseley. Riel députa aussitôt les trois délégués à Ottawa. Ceux-ci présentent au gouvernement la liste des droits, qui réclamait entre autres clauses : la reconnaissance officielle du français à l'égal de l'anglais et les écoles séparées. Ces demandes, et la plupart des autres, furent insérées dans l'**Acte du Manitoba** ou Constitution du 15 juillet 1870, jour du transfert effectué.

Sir George-Etienne Cartier, ministre, avisa Riel de rester au gouvernement jusqu'à l'arrivée du colonel Wolseley, ainsi que du lieutenant-gouverneur, A. G. Archibald. A l'approche des troupes, on clama : **Riel le rebelle!** Celui-ci dut s'enfuir aux Etats-Unis avec O'Donoghue et Lépine, laissant grandes ouvertes les portes du Fort-Garry, que franchit le colonel avec apparat, le 24 août 1870.

En octobre 1871, Riel leva une troupe de 200 à 300 Métis volontaires pour s'opposer aux Féniens (V. ce nom) des Etats-Unis : service dont le gouverneur le remercia dans une assemblée publique. Il fut plusieurs fois élu aux Communes; mais, par déférence envers son évêque, il se désista généralement en faveur de quelque Canadien influent, par exemple de sir G.-E. Cartier, mis en échec dans sa propre circonscription en 1872. S'il avait pris parti pour les Féniens désireux d'annexer le pays à leur République, il paraît certain que tout l'Ouest eût passé aux mains des Américains. Agissant de concert avec environ 2.000 cheminots étrangers congédiés sur les voies ferrées, les Métis français n'eussent rencontré qu'une résistance inefficace : sous l'influence de son évêque, il sauva à la Couronne les deux tiers du Canada actuel.

Néanmoins sa tête était mise à prix. Le 31 décembre 1870, par un juge de paix, en 1872 par la prime de 5.000 dollars du gouverneur de l'Ontario : le 17 septembre 1873, il dut s'enfuir aux Etats-Unis. Mais il fut élu aux Communes en janvier 1874, s'y présenta, fut expulsé le 15 avril officiellement et mis hors la loi le 24 février 1875. Son état mental se troubla et on l'admit dans un asile de Québec jusqu'au 21 janvier 1878.

Retiré d'abord à Washington, il séjourna un an à Saint-Joseph du Minnessota, gagna ensuite le Montana, où il épousa Marguerite Monet-Belhumeur, fille d'un Métis français du fort Elliott, dont il eut un fils le 4 mai 1882 et une fille le 17 septembre 1883. Il exerçait les fonctions d'instituteur à la mission Saint-Pierre desservie par les Jésuites, quand le 4 juin 1884, une députation de Métis de la Saskatchewan vint le remettre sur la scène politique, en lui confiant la direction de leur campagne contre l'inertie du gouvernement sourd à leurs justes réclamations.

Les causes de la rébellion de la Saskatche-

wan, où vivait un grand nombre de Métis français, provenait du flot montant de l'immigration blanche : ils signèrent, dès 1878, des pétitions réclamant des titres légaux de leurs propriétés, sans nul résultat. De plus les arpenteurs officiels exécutaient par ordre leurs travaux sans prendre en considération ni la forme, ni les limites des terres des Métis. Après des débuts empreints de modération, Riel se laissa aigrir graduellement, en raison des soucis de l'agitation qu'il provoquait en leur faveur, en raison de l'indifférence témoignée à ses démarches de conciliation, en raison enfin des contradictions inséparables de la campagne qu'il menait : il sentit renaître les accès de sa première maladie mentale. En dépit des avertissements des missionnaires, il constitua un **Gouvernement Provisoire,** le 18 mars 1885, avec Gabriel Dumont comme chef de sa milice : c'était juste au moment où le Fédéral d'Ottawa télégraphiait la concession des principales requêtes de ses compatriotes.

Le président Riel établit ses quartiers généraux à Batoche, sur la rive gauche de la Saskatchewan du Sud, dont il saisit l'église. Puis se voyant abandonné du clergé, qui désapprouvait son insurrection, il osa se créer lui-même une religion qu'il fit partager à ses adhérents, et commença à jouer au prophète. Une rencontre à main armée se produisit, près du **lac Canard,** entre ses partisans et 140 soldats commandés par le major Crozier, qui laissa 12 morts sur le terrain contre 4 tués du côté des Métis. L'effet moral du succès rangea aussitôt sous l'étendard de Dumont de nombreuses recrues, malgré l'avis des missionnaires prisonniers à Batoche.

Après la victoire, Riel s'adressa aux Indiens pur sang. Le Père Lacombe retint la populeuse tribu des Pieds-Noirs. Mais deux chefs cris non catholiques, **Gros-Ours** et **Faiseur d'Enclos,** partagèrent la révolte. Le matin du Jeudi-Saint, 2 avril, les Sauvages du premier massacraient inhumainement, au lac **la Grenouille,** les Pères Léon Fafard et Félix Marchand, deux missionnaires Oblats, ainsi que l'agent des Indiens, leur fermier-instructeur, cinq autres blancs.

Aux premières nouvelles, le gouvernement fédéral leva en hâte des troupes de volontaires qu'il dépêcha aux points stratégiques les plus menacés. Environ 4.400 hommes de toutes armes furent enrôlés et mis sous les ordres du général Frederick Middleton, qui les divisa en trois colonnes : il commanda la première, qu'il dirigea de Qu'Appelle, après une marche de 250 milles, sur Batoche; le colonel Otter la seconde, qui franchit 230 milles, de Swift Current à Battleford : le général Strange la troisième, qui parcourut 180 milles, de Calgary à Edmonton et Saint-Albert.

De son côté, Gabriel Dumont alla, avec une partie de ses troupes, rencontrer la première colonne. Le 24 avril, il soutint, à un ravin appelé **Anse-au-Poisson,** avec 50 des siens, le feu de 350 soldats dont il tua ou blessa dix mortellement, en perdant 4 hommes; il se replia sur Batoche, où Riel s'était retranché. Le 2 mai, le colonel Otter se mesurait au **Couteau-Coupé** avec les gens de **Faiseur-d'Enclos** qui, de 5 heures à midi, lui tua 8 soldats et en perdant 5, mais força l'ennemi à la retraite. Le chef sauvage fit cesser le feu, au lieu de le poursuivre pour le mettre en déroute. Le 9 mai, Middleton, muni de canons et de mitrailleuses, alla assiéger Batoche durant trois jours. Le quatrième jour, les troupes canadiennes, qui blâmaient l'hésitation du commandant, s'ébranlaient d'elles-mêmes sous la conduite du colonel Williams et prirent la place d'assaut, tuant 11 Métis et 3 Sauvages, en blessant 30; les Canadiens avaient 8 tués dont 4 officiers et 46 blessés. Dumont et d'autres s'enfuirent aux Etats-Unis; mais Riel, qui aurait pu les imiter, resta rôder dans les environs et fut arrêté, le 16 mai, par des éclaireurs ennemis.

Le 26 mai, le Faiseur-d'Enclos se soumit; mais le Gros-Ours ne fut capturé que le 2 juillet. Les résultats étaient en morts : Canadiens, 30; Métis et Sauvages, 29; blancs massacrés, 12; plus tard, coupables exécutés à Régina et à Battleford, 9; total, 84. Les pertes matérielles furent surtout au détriment des missions catholiques : sept églises avec les presbytères, pillés par les Indiens rebelles, ruinés de fond en comble.

Riel et les membres du Conseil furent internés à Régina pour y subir leur procès. La cause du chef fut plaidée devant le juge Richardson et la moitié d'un jury anglais. Des spécialistes le déclarèrent non responsable de ses actes en matières politique et religieuse : néanmoins il fut condamné à mort le 1er août suivant : il mourut sur l'échafaud le 16 novembre 1885, tandis que onze de ses principaux adhérents furent relégués au pénitencier. Huit Sauvages étaient condamnés à mort, le 27 du même mois, ainsi que les chefs Gros-Ours et Faiseur-d'Enclos. Tous finirent leur vie chrétiennement.

Bibl. — R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O.*, t. II, Montréal, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

**RIGAUD (V. Vaudreuil).**

**RIGAUD (Collège Bourget de),** institution établie en vue de procurer à la jeunesse les avantages d'un cours d'études classiques.

La fondation remonte à 1850. En 1847, quatre Clercs de Saint-Viateur suivirent au Canada Mgr Bourget, dans le dessein de prendre la direction du collège de Joliette. Trois ans après, ils acceptèrent de fonder à Rigaud un autre établissement.

La paroisse avait à sa tête Mgr Joseph Desautels, fondateur d'une école primaire : il souhaitait mieux et plus, et s'adressa au R. P. Champagneur, premier Supérieur des Clercs au Canada. L'offre fut agréée, en dépit de la modicité des ressources. L'on ouvrit dans la maison d'école deux classes de français et une classe d'anglais. Mgr de Montréal se chargea de la direction, durant quinze années, et, en 1872, le collège devenu florissant prenait le nom de **Collège Bourget.** Depuis cette époque, il n'a cessé de prospérer.

Bibl. — Notes sur le Coll. de Rigaud.

**RIGAUVILLE** (Nicolas Blaise des Bergères, sieur de) (1679-1739), cadet, enseigne, lieutenant, commandant à Niagara et d'une compagnie de la marine, seigneur de Bellechasse-Berthier. — (V. **Bergères.**)

Selon le rapport officiel de M. de Callières (1701), « le sieur de Rigauville fils, natif d'Etampes, âgé de 22 ans, passé en Canada en 1685, où il a servi en qualité de cadet, a été fait, en 1696, enseigne en pied » (V. Bull. des Rech. hist., 1920). Le 15 octobre 1697, M. de Frontenac écrit que « M. de Rigauville s'est trouvé, depuis deux ou trois campagnes, de tous les partis qui se sont faits ». En 1703, il est au fort Frontenac avec son père : et l'on perd ensuite ses traces jusqu'en 1714, époque où il sollicite une lieutenance : les administrateurs apostillent sa requête en ces termes : « Ce n'est pas un bon sujet. » Aussi, il n'est promu au grade qu'en 1726.

En 1730, il est nommé commandant à Niagara. Le 26 juillet, la garnison, qui s'était relâchée de la discipline, se révolta contre M. de Rigauville, homme de règle et de devoir. Un détachement de Montréal vint la relever de ses fonctions, et le capitaine de La Gauchetière instruisit sur place le procès des rebelles. Le 18 octobre 1732, M. Hocquart écrivait au ministre : « M. de Rigauville, au fort Frontenac, a de beaucoup surpassé ce que j'en attendais. Je ne vous parle point de l'exacte discipline qu'il a rétablie parfaitement. Cet officier est homme de tête et rend bon compte. » Un an après, même témoignage élogieux, avec ces mots supplémentaires : « Il n'y a point actuellement de compagnie vacante; il serait flatté d'une expectative. » Il dut l'attendre jusqu'au 20 mars 1736. Trois ans après, il mourait dans sa seigneurie de Berthier-en-bas, le 11 juillet 1739.

Son acte de sépulture le dit âgé de 58 ans, bien qu'il en eût 60 en réalité.

Le 14 avril 1712, il avait épousé à Québec Marie-Françoise Viennay-Pachot, veuve d'Alexandre Berthier (V. ce nom), qui lui apporta en dot les seigneuries des deux Berthier : en 1718, il vend celle de Berthier-en-haut à Pierre Lestage. Sa veuve fut dotée, le 17 avril 1744, de la pension de M^me^ Sarrazin : elle était mère de neuf enfants, entre autres :

**Marie-Josèphe,** née en 1717 et décédée sans alliance en 1747;

**Jean-Baptiste,** continuateur de la lignée;

**Louise-Françoise,** née en 1721, Religieuse à l'Hôtel-Dieu (1740-77);

**Charles-Régis,** né à Québec le 23 septembre 1724, ordonné prêtre en 1749, premier curé de Saint-François-Rivière-du-Sud (1749-52), chanoine de la cathédrale (1752-80) et aumônier de l'Hôpital-Général, grand vicaire (1777-80), confesseur des Religieuses de l'Hôtel-Dieu (1780-83), décédé le 24 décembre d'apoplexie.

Bibl. — V. la suivante.

**RIGAUVILLE** (Jean-Baptiste des Bergères, sieur de) (1720-76), fils du précédent, cadet, enseigne, major, conseiller législatif.

Né à Berthier le 28 octobre 1720, il entra jeune dans les troupes de la marine. Le 25 mars 1744, nommé cadet à l'aiguillette, il sert au fort Saint-Frédéric et est fait enseigne, l'année suivante. En 1755, il est présent puis, en 1759, actif au siège de Québec. Dans la guerre de Pontiac (V. ce nom), on le mit à la tête de cinq compagnies de volontaires avec le grade de major.

En 1775, les Bostonnais envahissent le Canada : M. de Rigauville, convié au Conseil par Carleton, prit les armes et vola à la défense de Saint-Jean. Envoyé à Verchères, il y trouva 50 braves disposés à marcher à l'ennemi. A l'arrivée des troupes américaines, il était ivre et ne put se sauver : on l'emmena captif aux Etats-Unis. Décédé à Bristol (Pennsylvanie), le 30 octobre 1776, il fut inhumé à Philadelphie.

Il avait épousé au fort de la Présentation, le 9 novembre 1751, Louise-Suzanne Céloron de Blainville, mère d'un fils décédé au berceau.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. des Bergères,* Lévis, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RIMOUSKI (Séminaire de),** institué en faveur de l'enseignement classique pour les jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique.

En 1862, l'abbé Georges Potvin, vicaire de la paroisse, obtint l'autorisation d'ouvrir un

cours classique : il inaugurait l'œuvre, dans la vieille église, en 1863. En 1867, le diocèse est créé et Mgr Langevin sacré évêque. Dès son installation, il songe au recrutement du clergé : par un décret du 4 novembre 1870, Sa Grandeur érigeait en séminaire le collège de M. Potvin. En 1876, l'édifice imposant destiné aux élèves est inauguré, grâce aux « quinze sous », annuellement versés par chaque communiant dans chaque paroisse. Mais, le 15 avril 1881, un incendie le consuma de fond en comble.

On se remit sans retard à la reconstruction et, en 1905, de nouveaux bâtiments étaient complétés. Ils devinrent bientôt insuffisants devant la prospérité sans cesse croissante de l'institution. Il fallut donc songer à une nouvelle construction. Elle fut achevée en 1928 et constitue l'un des plus beaux monuments du pays. Une année auparavant, on avait adjoint au collège une école d'agriculture, pour laquelle on a construit en face du collège un immeuble imposant.

Bibl. — *Alman. de l'Action Cath.*, Québec, 1921; *Annuaire du Séminaire*, Rimouski, 1929.

**RISTIGOUCHE (Listo Gotj,** « désobéis à ton père » en micmac), district ancien d'un groupe de la tribu, situé à l'embouchure de la rivière Matapédia au fond de la baie des Chaleurs; aujourd'hui réserve des Micmacs, desservie par les Capucins, depuis 1894. — L'on écrit souvent **Restigouche**, qui a été finalement écarté.

Ce coin ignoré presque au Canada, au XVIII[e] siècle, hormis des missionnaires, a été le théâtre du « Dernier effort de la France au Canada » en mai-juillet 1760.

Sur les ordres du ministre de la Marine à la nouvelle de la capitulation de Québec, on arma une flottille pour voler au secours de la Nouvelle-France. Le 10 avril 1760, le convoi mit à la voile de la rivière de Bordeaux et Royan; il comprenait la frégate **le Machault,** de 28 canons, commandé par le capitaine François Chénard, sieur de La Giraudais, qui avait le commandement des cinq vaisseaux marchands; **le Bienfaisant,** capitaine Grammont; **le Marquis de Malauze,** capitaine Lartigue; **la Fidélité,** capitaine Canon le jeune; **le Soleil,** capitaine Clémenceau; **l'Aurore** capitaine Desmortiers. Formé de soldats faits prisonniers et rapatriés de Louisbourg (1758) et de Québec (1759), le détachement de renfort se divisa en huit compagnies, de 400 hommes en tout, mis sous les ordres du chevalier Gabriel-François d'Angeac. Les munitions et les provisions étaient réparties sur chacun des voiliers, dont l'un se perdit corps et biens, sauf seize personnes et dont deux autres furent interceptés par les Anglais à distance du golfe Saint-Laurent : les trois premiers seuls y purent entrer le 14 mai 1760. Le lendemain, ils font une prise anglaise, qui leur apprit que l'amiral Colville faisait croisière à l'entrée du fleuve avec 5 navires de guerre et autant de frégates. Le commandant gouverne aussitôt vers la baie des Chaleurs, où l'on opère 4 prises, le 16 mai, puis une cinquième, remonte sans répit vers le fond de la baie, mouillant l'ancre, le 19, à six lieues du rapide de Ristigouche devant un village acadien. Les troupes étaient réduites à 200 hommes, dont 150 sur **le Machault,** qui, une fois débarqués, érigèrent une batterie sur la **Pointe-à-la-Batterie** et l'on expédia le sieur de Saint-Simon à M. de Vaudreuil. L'on plaça une garde sur la **Pointe-à-la-Garde,** d'où elle surveillerait toute la baie : entre les deux pointes, le campement des troupes fut établi au repos.

Le 22, on signale des vaisseaux ennemis : c'étaient **The Fame,** de 74 canons, du commodore John Byron — le grand-père du célèbre poète —; **The Dorsetshire,** de 70, capitaine Campbell — **Campbellton** perpétue son nom —; **The Achilles,** de 60, capitaine Barrington; la frégate **The Repulse,** de 32, capitaine Allen; **The Scarborough,** frégate de 20, capitaine Scott. Les Sauvages de Miramichi et de Richibouctou, ayant conclu la paix avec les Anglais, avaient cru devoir avertir le gouverneur de Louisbourg de la présence des bâtiments français. Les escarmouches s'échangèrent entre les troupes et les équipages des deux ennemis jusqu'au 10 juillet (V. Bull. de Géogr., **op. cit.**).

En somme, suivant M. Lanctot, la bataille du 8 juillet ne fut qu'une canonnade prolongée. Les pertes en hommes s'équilibraient : Français, 30 tués ou blessés dont plusieurs officiers; Anglais, 12 tués et 12 blessés. Inévitable à cause de la disproportion des forces, la victoire anglaise faisait quand même honneur aux Français : pendant 17 jours, avec une faible frégate et deux vaisseaux marchands, ces derniers avaient tenu en échec une escadre de 5 navires de guerre pouvant mettre en ligne 256 pièces; ils avaient tenu l'ennemi sous le feu de leurs canons, les empêchant, sur une étendue de cinq lieues, d'opérer un débarquement; ils avaient avec courage tenu tête, des jours entiers, à une artillerie supérieure et n'avaient, comme dernière ressource, incendié leurs navires que lorsque la poudre vint à manquer; ils avaient sauvé la majeure partie de leurs effets et de leurs canons, plusieurs bateaux, tous les équipages et les troupes.

D'autre part, l'amiral britannique avait atteint pleinement le dessein de sa croisière :

destruction des trois bâtiments, des quatre prises, des bateaux coulés bas dans le chenal, des cargaisons non encore déchargées de la valeur de 200.000 liv. environ, du village de Ristigouche et délivrance des équipages prisonniers; à part leur perte en hommes, il ne subissait que des avaries aux flancs et à la mâture du **Repulse** et de l'amiral **The Fame.**

L'expédition française était ruinée. Le 17 juillet, l'escadre anglaise vogue vers Louisbourg. Le même jour, M. de Saint-Simon apporte de Montréal à M. de La Giraudais l'ordre de M. de Vaudreuil de repasser en France avec ses dépêches : il s'y conforme le 10 août, montant une goélette acadienne. Le reste des troupes et des équipages demeure sous les ordres du chevalier d'Angeac à Ristigouche jusqu'à la réception de la dépêche de M. de Vaudreuil, à la fin de septembre, de retourner en France avec son monde. Mais le 15 octobre, sa flottille rencontre l'escadre du commandant Elliott, porteur d'une lettre de Vaudreuil lui enjoignant de se rendre aux termes de la capitulation de Montréal : le 30 octobre, les troupes désarmées s'embarquent pour la France.

Epilogue du dernier convoi français envoyé au Canada, trop tard et en pure perte.

Bibl. — G. Lanctot, *Mém. de la Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1918; P. Pacifique, *Bull. de Géogr. de Québec.* nº 3, 1925 et nº 3, 1926.

**RITCHIE** (Sir William Johnstone) (1813-1892), avocat, homme politique, magistrat, juge en chef de la Cour suprême, administrateur du Canada.

Il naquit à Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, le 28 octobre 1813, et était le fils de l'honorable Thomas Ritchie et d'Elizabeth William Johnstone. Il suivit les cours de l'académie de Pictou, étudia le droit, fut admis au barreau du Nouveau-Brunswick en 1838, et devint Conseil de la Reine en 1854. De 1847 à 1850, il représenta le comté de Saint-Jean à la Chambre de cette Province. En 1855, on le nomma juge puîné de la Cour supérieure et, en 1865, juge en chef.

Le 8 octobre 1875, il passa comme juge puîné à la Cour suprême du Canada, dont il fut promu juge en chef en 1879. De juillet 1881 à janvier 1882 il fut administrateur en l'absence du marquis de Lorne, ainsi que de septembre à décembre de la même année. Le 5 mars 1884, il fut investi du même titre, sous le gouvernement de lord Lansdowne, et décéda à Ottawa le 25 septembre 1892.

M. Ritchie avait d'abord épousé, en 1843, Martha Strang, décédée en 1847; ensuite il s'allia, en 1854, à Grace Vernon, de Saint-Jean. Il fut créé chevalier en 1881. L'on a de lui : **The Chesapeake,** Saint-Jean, 1864; **Observations** sur l'Acte de la Cour suprême, ibid., 1870.

Bibl. — Can. Parl. Comp.; J. W. Lawrence, *The Judges of N.-B.*, Saint-John, 1907; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**RIVERIN** (Denis) (1650-1717), secrétaire, agent des Fermiers de la traite, marchand, conseiller, auteur de **Mémoires,** lieutenant de la Prévôté.

Fils de Pierre, marchand bourgeois, et de Marguerite Mahyet, il naquit à Tours (France), vers 1650, et vint à Québec avec l'intendant Duchesneau, qui l'avait choisi comme secrétaire, à la demande de Colbert. Trois ans après, en 1678, il fut délégué à Paris pour rendre compte de l'état des affaires. Dans la suite, il devint agent des Fermiers de la traite, au bail de M. Oudiette. Le 4 novembre 1683, M. de La Barre l'accuse devant le ministre « d'être poussé d'un esprit extraordinaire de gain et d'avoir mis la brouille entre lui et l'intendant, s'il l'avait pu ».

En 1686, M. Riverin fréta à La Rochelle un petit vaisseau qu'il chargea de marchandises avec un équipage de 18 bons matelots pêcheurs, pour établir la pêche sédentaire; de l'avis de M. Bochart de Champigny, M. Riverin est « un honnête homme et beaucoup aimé ». La perte de son bâtiment échoué à quarante lieues de Percé, écrivaient les administrateurs en 1687, ne le rebuta point; ajoutant qu'ils lui assureront tous les secours en leur pouvoir. En effet, le 28 mars 1688, ils lui accordaient en concession, « l'anse et la rivière Cap-Chat avec six arpents de terre de chaque côté, pour y construire les bâtiments et magasins de la pêche »; le 26 novembre suivant, nouvelle concession de « la rivière Sainte-Anne des Monts-Notre-Dame, avec une lieue de front sur le fleuve, moitié au-dessus et moitié au-dessous, sur une lieue de profondeur dans les terres »; le 19 janvier 1689, autre concession conjointement avec les sieurs Chanion, Catignon et Bouthier de « l'île Belle-Isle à l'entrée du détroit de même nom »; le 28 mars suivant, concession de la troisième seigneurie, « celle de la rivière la Madeleine », qu'il vendit en 1700 à François Hazeur de Québec. En 1695, M. Riverin eut une barque, chargée de poissons, prise en revenant à Québec par un bâtiment anglais, croisant tout l'été dans le bas Saint-Laurent. Le 20 septembre 1697, Riverin et Hazeur obtenaient la concession de « l'anse de l'Etang, six lieues au-dessous de la vallée des Monts-Notre-Dame, avec une demi-lieue de front de chaque côté sur une lieue de profondeur », en vue d'exploiter une carrière d'ardoise découverte par le premier.

Le 28 mars 1698, M. Riverin était muni d'un siège au Conseil et fut installé le 6 octobre suivant. Par l'intermédiaire des frères Morin, il acquit pour 600 liv. la moitié de la seigneurie de Matane, le 20 septembre 1702; et, le 25 septembre, il s'associa Augustin de Courtemanche (V. ce nom) pour son exploitation; mais en 1708, faute des succès attendus, il la remit à la veuve de Mathieu D'Amours. Ce fut en 1702 que M. Riverin était délégué en France, pour surveiller les intérêts des habitants sur le commerce du castor : il y resta jusqu'à sa mort.

Le 18 février 1703, il présente à M. de Pontchartrain un premier **Mémoire** sur le commerce du bois, la construction des vaisseaux, les pêcheries et leurs produits, la chasse des animaux à fourrures; le 12 avril, un second « sur les congés » (V. ce mot); le 27 janvier 1705, un troisième « sur les raisons du mauvais état des affaires au Canada » : 1° la quantité excessive des castors comparée à la vente désavantageuse et modique; 2° le peu de produit de la Ferme du roi (V. ce mot) par rapport à ce que la colonie en paie; 3° le commerce du Nord; 4° le commerce du Détroit; 5° la flatteuse idée des affaires au moment où elles étaient déjà ruinées; un quatrième mémoire « sur l'état présent des affaires de la Compagnie de la Colonie »; le 11 avril 1707, un cinquième « sur les Chefs concernant le Canada pour cette année » : traites du fort Frontenac, du Détroit, de Kegaska, de Tadoussac, de la baie du Nord ou Hudson.

Le 17 janvier 1710, M. Riverin était nommé lieutenant-général de la Prévôté de Québec, charge dont il retira en France les émoluments sans être venu l'exercer; aussi bien, en février 1716, M. de Vaudreuil proposa de lui donner un successeur officiel. Le 12 mai, M. Riverin adressa un mémoire au comte de Toulouse; en juillet, un second, et un troisième au Conseil de la Marine. Le Père de Charlevoix ne lui ménage pas les éloges, dans son **Histoire de la Nouvelle-France** (t. II).

M. Riverin mourut en France au cours de l'année 1717. Il avait épousé à Québec, le 27 novembre 1696, Angélique, fille de Philippe Gaultier de Comporté (V. ce nom), dont il eut quatre enfants :

**Angélique-Jeanne** (1697); **Denis-François** (1698); **Marie-Madeleine** (1699); **Marie-Clémence** (1700); la famille vécut en France, après 1702.

Son frère, Joseph Riverin, marchand-banquier, se maria à Québec, le 28 janvier 1697, avec Michelle Mars, veuve de Raymond Dubocq, qui fut mère de cinq enfants; en secondes noces, en 1727, avec Marie-Josette Pertuis, mère d'un fils qui se maria en 1752 à Louise Du Chambon. Le **Dictionnaire** de Tanguay a consigné le mariage des enfants du premier lit.

Bibl. — *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., 1925; surtout année 1928; A. Shortt, *Docum. sous le Rég. fr.*, Ottawa, 1926.

**ROBERT** (Louis), sieur de Fortel, conseiller d'Etat, intendant de Bergues, de Dunkerque, premier intendant de la Nouvelle-France. — **Fortel**, bourg actuel dans le Pas-de-Calais.

Le 24 février 1663, l'assemblée des directeurs de la Compagnie des Cent Associés remet la Nouvelle-France à la Couronne. Colbert, qui a lu les **Relations**, entendu Pierre Boucher et l'évêque de Pétrée, veut procéder avec circonspection et sûreté. Croyant que M. Robert, né en 1636, est l'homme apte à seconder ses desseins, il lui accorde, le 21 mars 1663, la commission d'intendant en Nouvelle-France. Mais, pour des raisons demeurées secrètes, le bénéficiaire ne vint point exercer sa charge.

Bibl. — Régis Roy, *Les Intend. de la Nouv.-Fr.*, Mém. Soc. Roy. Can., t. IX, Ottawa, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**ROBERT** (Edme-Nicolas), chevalier, conseiller du roi, écrivain principal à La Rochelle, onzième intendant du Canada.

Le 24 juillet 1724, il s'embarquait à La Rochelle à bord du **Chameau** avec son épouse, Marie-Anne Picard de Mauny, et son unique fils, Edme-Antoine, âgé de onze ans. Son secrétaire, M. de Mousseau, et plusieurs domestiques l'accompagnaient. Depuis quelque temps, il se sentait indisposé, mais non au point de lui faire différer son voyage. Le soir du départ, une crise soudaine provoqua la mort : son corps fut enseveli dans les flots, le vaisseau étant encore en vue des côtes de France.

Bibl. — Régis Roy, *Les Intend. de la Nouv.-Fr.*, Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**ROBERTSON** (Colin) (1779-1842), commis de la Compagnie du Nord-Ouest, puis de celle de la baie d'Hudson, gouverneur, député.

Né en 1779, il se lança dans les affaires de commerce et s'engagea à Montréal comme commis de la Compagnie du Nord-Ouest, sous la direction de John Mac Donald de Garth. S'étant querellé avec ses chefs, il passa au service de la Compagnie d'Hudson. Il ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de lord Selkirk, et à le seconder dans son entreprise de la colonisation de la Rivière-Rouge. Il passa l'hiver de 1814 à Montréal, devisant avec le

Le 28 mars 1698, M. Riverin était muni d'un siège au Conseil et fut installé le 6 octobre suivant. Par l'intermédiaire des frères Morin, il acquit pour 600 liv. la moitié de la seigneurie de Matane, le 20 septembre 1702; et, le 25 septembre, il s'associa Augustin de Courtemanche (V. ce nom) pour son exploitation; mais en 1708, faute des succès attendus, il la remit à la veuve de Mathieu D'Amours. Ce fut en 1702 que M. Riverin était délégué en France, pour surveiller les intérêts des habitants sur le commerce du castor : il y resta jusqu'à sa mort.

Le 18 février 1703, il présente à M. de Pontchartrain un premier **Mémoire** sur le commerce du bois, la construction des vaisseaux, les pêcheries et leurs produits, la chasse des animaux à fourrures; le 12 avril, un second « sur les congés » (V. ce mot); le 27 janvier 1705, un troisième « sur les raisons du mauvais état des affaires au Canada » : 1° la quantité excessive des castors comparée à la vente désavantageuse et modique; 2° le peu de produit de la Ferme du roi (V. ce mot) par rapport à ce que la colonie en paie; 3° le commerce du Nord; 4° le commerce du Détroit; 5° la flatteuse idée des affaires au moment où elles étaient déjà ruinées; un quatrième mémoire « sur l'état présent des affaires de la Compagnie de la Colonie »; le 11 avril 1707, un cinquième « sur les Chefs concernant le Canada pour cette année » : traites du fort Frontenac, du Détroit, de Kegaska, de Tadoussac, de la baie du Nord ou Hudson.

Le 17 janvier 1710, M. Riverin était nommé lieutenant-général de la Prévôté de Québec, charge dont il retira en France les émoluments sans être venu l'exercer; aussi bien, en février 1716, M. de Vaudreuil proposa de lui donner un successeur officiel. Le 12 mai, M. Riverin adressa un mémoire au comte de Toulouse; en juillet, un second, et un troisième au Conseil de la Marine. Le Père de Charlevoix ne lui ménage pas les éloges, dans son **Histoire de la Nouvelle-France** (t. II).

M. Riverin mourut en France au cours de l'année 1717. Il avait épousé à Québec, le 27 novembre 1696, Angélique, fille de Philippe Gaultier de Comporté (V. ce nom), dont il eut quatre enfants :

**Angélique-Jeanne** (1697); **Denis-François** (1698); **Marie-Madeleine** (1699); **Marie-Clémence** (1700); la famille vécut en France, après 1702.

Son frère, Joseph Riverin, marchand-banquier, se maria à Québec, le 28 janvier 1697, avec Michelle Mars, veuve de Raymond Dubocq, qui fut mère de cinq enfants; en secondes noces, en 1727, avec Marie-Josette Pertuis, mère d'un fils qui se maria en 1752 à Louise Du Chambon. Le **Dictionnaire** de Tanguay a consigné le mariage des enfants du premier lit.

Bibl. — *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., 1925; surtout année 1928; A. Shortt, *Docum. sous le Rég. fr.*, Ottawa, 1926.

**ROBERT** (Louis), sieur de Fortel, conseiller d'Etat, intendant de Bergues, de Dunkerque, premier intendant de la Nouvelle-France. — **Fortel**, bourg actuel dans le Pas-de-Calais.

Le 24 février 1663, l'assemblée des directeurs de la Compagnie des Cent Associés remet la Nouvelle-France à la Couronne. Colbert, qui a lu les **Relations**, entendu Pierre Boucher et l'évêque de Pétrée, veut procéder avec circonspection et sûreté. Croyant que M. Robert, né en 1636, est l'homme apte à seconder ses desseins, il lui accorde, le 21 mars 1663, la commission d'intendant en Nouvelle-France. Mais, pour des raisons demeurées secrètes, le bénéficiaire ne vint point exercer sa charge.

Bibl. — Régis Roy, *Les Intend. de la Nouv.-Fr.*, Mém. Soc. Roy. Can., t. IX, Ottawa, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**ROBERT** (Edme-Nicolas), chevalier, conseiller du roi, écrivain principal à La Rochelle, onzième intendant du Canada.

Le 24 juillet 1724, il s'embarquait à La Rochelle à bord du **Chameau** avec son épouse, Marie-Anne Picard de Mauny, et son unique fils, Edme-Antoine, âgé de onze ans. Son secrétaire, M. de Mousseau, et plusieurs domestiques l'accompagnaient. Depuis quelque temps, il se sentait indisposé, mais non au point de lui faire différer son voyage. Le soir du départ, une crise soudaine provoqua la mort : son corps fut enseveli dans les flots, le vaisseau étant encore en vue des côtes de France.

Bibl. — Régis Roy, *Les Intend. de la Nouv.-Fr.*, Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

**ROBERTSON** (Colin) (1779-1842), commis de la Compagnie du Nord-Ouest, puis de celle de la baie d'Hudson, gouverneur, député.

Né en 1779, il se lança dans les affaires de commerce et s'engagea à Montréal comme commis de la Compagnie du Nord-Ouest, sous la direction de John Mac Donald de Garth. S'étant querellé avec ses chefs, il passa au service de la Compagnie d'Hudson. Il ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de lord Selkirk, et à le seconder dans son entreprise de la colonisation de la Rivière-Rouge. Il passa l'hiver de 1814 à Montréal, devisant avec le

lord, et organisant une expédition pour enlever à la Compagnie du Nord-Ouest le trafic du district d'Athabaska.

Au printemps suivant, il se dirigea vers l'Ouest et arriva près du lac Winnipeg avec son groupe de vingt Canadiens français : il y rencontra les colons de lord Selkirk, que les commis de la Compagnie du Nord-Ouest avaient chassés de la Rivière-Rouge. M. Robertson les y ramena en leur promettant son entière protection. En 1816, il prit l'offensive, en arrêtant Duncan Cameron et sa brigade, en sa qualité de gouverneur de la Colonie de la Rivière-Rouge : il l'emmena à York Factory. Dans l'automne de 1819, revenant au lac Athabaska à la tête de 130 hommes, il en envoya une trentaine à la rivière **la Paix.** La discorde éclata entre les commis des deux Compagnies rivales. Le 11 octobre, Colin fut saisi par ses rivaux et emmené à leur fort. Le prisonnier étant considéré comme dangereux, il fut expédié, au bout de huit mois, en dehors du district, mais il fut délivré en chemin par les gens de sa Compagnie, qui venaient d'arrêter cinq **Bourgeois** du Nord-Ouest. Il continua à gouverner jusqu'à la fusion des Compagnies en 1821. Enrichi en vertu de son énergie, il revint à Montréal achever sa carrière. Le 8 avril 1841, le comté des Deux-Montagnes le nomma député jusqu'à son décès, le 3 février 1842.

Bibl. — D. Gunn, *Hist. of Man.*, Ottawa, 1880; A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. au N.-O.*, t. I, Montréal, 1921; Can. and Prov., Toronto, 1917.

**ROBERTSON** (John Ross) (1841-1918), journaliste, historien, philanthrope, grand maître maçon, homme politique.

Il était fils de John, de Toronto, et de Margaret, fille d'Hector Sinclair, de Stornoway, île de Lewis en Ecosse, et naquit le 28 décembre 1841 à Toronto. Ayant terminé ses études au collège Haut-Canada, il opta pour le journalisme, fondant le **Daily Telegraph** (1866-1871) et l'**Evening Telegraph.** Le succès de ce journal lui garantit une belle fortune et lui permit de satisfaire son inclination pour les œuvres philanthropiques : il fonda et dota l'Hôpital des Enfants malades, à Toronto, et il créa simultanément la galerie des portraits historiques à la bibliothèque de la ville. Les électeurs de l'Est lui accordaient leurs suffrages comme député aux Communes (1896-1900). En même temps, on lui conféra le plus haut grade dans la Maçonnerie. Il décéda à Toronto le 30 mai 1918.

Elu membre de la Société Royale du Canada en 1914, il s'était marié d'abord à Maria Louisa Gilbee, décédée en 1886; puis à Jessie Elizabeth Holland. De sa première femme il eut deux garçons. En 1900, il publia **The Hist. of Free-Masonry in Canada,** parue en 2 vol. à Toronto; **Robertson's Landmarks of Toronto,** 6 vol. (1894-1914); **The Diary of J. G. Simcoe,** Toronto, 1912.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1919; J. H. Morgan, *Can. Men*, 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**ROBERVAL (Jean-François de La Rocque ou Roque, sieur de)** (1500-61), chevalier, courtisan, porte-enseigne, écuyer, premier lieutenant-général de la Nouvelle-France. — **Roberval,** village et château non loin de Compiègne (Oise).

Son père Bernard était seigneur d'Arzens et Armissan, à qui Charles VIII confia la tâche de réprimer les brigandages, « opérés par les gens de guerre venus du royaume de Sicile ou d'ailleurs, delà les monts ». Marié à Isabeau de Poitiers, qui lui avait apporté la terre de Roberval en dot, il était, en 1501, connétable de Carcassonne (Aude). A son décès, en 1514, il laissait deux mineurs : Charlotte mariée (1526), à Guillaume de Magdaillan, seigneur de Montataire, et Jean-François.

Né vers 1500 à Carcassonne, Jean-François devint seigneur de Roberval, où est sis le château actuel, de Rémy, Noé-Saint-Martin, Bacouel, Maurupt, au duché de Valois; de Seuil, Arcy-les-Rethel, Poix et Saint-Souplets, dans le Rethélois; d'Arzens et Armissan, dans le Languedoc. François I^er^ était son aîné de six années. Devenu majeur, son faste attire à Roberval un essaim d'adulateurs : Clément Marot lui adresse plus tard deux pièces de vers (V. Biggar, **loc. cit.**). Courtisan du roi Chevalier, il est promu porte-enseigne et écuyer de ses écuries : ainsi il fit sa carrière militaire avec 100 hommes d'armes sous le maréchal de Fleuranges et le maréchal Robert de La Mark. En septembre 1533, le roi signe en sa faveur « l'établissement de trois foires annuelles et d'un marché hebdomadaire à Poix, en Champagne » (V. It.).

Le 15 janvier 1541, François I^er^ fait publier en sa faveur encore des lettres patentes le nommant « lieutenant-général, chef, ducteur et capitaine de l'entreprise de Canada, Ochelaga et terre de Saguenay, ensemble de tous les navires de mer, pour se mettre en relation avec les Sauvages, habiter le pays et y construire villes, forts, églises, etc ». Une ordonnance du 9 mars lui confère, faute de volontaires, le droit de recruter des soldats jusque dans les prisons, en commuant leur peine. Le Trésor lui fait un versement de 45.000 livres : ce qui lui permet d'équiper **la Marie** dite **la Lèchefraye** de 80 à 100 tonnes, **la Valentine** de 92, **l'Anne** de 80, à Hon-

fleur, au mois de juin. Soudain, les propriétaires du second bâtiment tiennent à vendre, au lieu de louer, contrat passé le 14 août. Les démarches du sieur de Magdaillan, de Paul d'Auxillon, aboutissent à un échec auprès des prisonniers. L'argent fait défaut : Alonce de Civille, ainsi qu'un créancier lyonnais, commanditent le sieur de Roberval pour la somme de 22.000 livres. Pierre de Bidoux, sieur de Lartigue, traître et pirate, lui conseille de piller amis et ennemis en s'embusquant dans les ports de Bretagne. Et ainsi se passe l'hiver de 1541. C'est un retard d'une année entière sur le départ de Cartier. Enfin, au printemps de 1542, il embauche le célèbre capitaine Jean Alfonse (V. ce nom), qui revenait d'un voyage en Guinée; mais après avoir pillé des cargaisons anglaises, Henri VIII réclama auprès du roi de France, qui se montra indigné du fait.

Néanmoins, le 16 avril, l'escadrille lève l'ancre au port de La Rochelle. A bord des trois vaisseaux sont montés les officiers Paul d'Auxillon, de Sauveterre, de L'Epinay enseigne, Guinecourt capitaine, La Brosse, La Salle, Royèze, plus de 200 hommes et femmes, recrutés dans la lie du peuple. Le 8 juin, la flottille mouille au havre de Saint-Jean à Terre-Neuve. Quelques jours après, Roberval voit aborder les vaisseaux de Cartier, arrivant de Charlesbourg. L'entrevue dure quelques jours; et l'on éprouve à bord les spécimens de minerai du **Cap Diamant**, qui sont trouvés **excellents**. La nuit, le maître-pilote fait voile vers la France, tandis que le lieutenant-général gouverne vers le golfe et le continent canadien, à la fin du mois. A quelque distance du **Labrador**, Jean Alfonse débarque dans une île deux femmes avec quelques vivres. Aussitôt un gentilhomme les suit avec son arquebuse : il s'attache au sort de son amante Marguerite, nièce de Roberval, et de sa suivante : elle fut rapatriée, paraît-il, deux ans après, par des pêcheurs bretons, folle de terreur pour toute sa vie.

Dès qu'il arrive à Charlesbourg-Royal, le chevalier nomme le fortin de Cartier **France-Roi** et le Saint-Laurent **France-Prime**. En quelque temps, les provisions sont très réduites et il faut rationner le personnel. Le 14 septembre, il renvoie en France Alfonse, Sauveterre, Guinecourt, avec **l'Anne** et le galion royal, chercher un nouveau convoi de colons. L'hiver est terrible; un tiers du personnel est emporté par le scorbut. Le 6 juin 1543, décimées par la famine et les maladies, 70 personnes dans huit barques prennent la route du Saguenay vers Montréal, pendant que 30 hommes restent, sous les ordres de Royèze, jusqu'au 1er juillet; une barque vint à sombrer avec huit gentilshommes. (Ici le récit est interrompu.) Les secours viennent de France, sous la conduite de Sauveterre et du maître-pilote : c'est ce qu'on appelle le **quatrième voyage** de Cartier (V. ce nom), en juin-septembre 1543.

L'échec de la tentative est complet : pas un Français ne demeure au Canada. La liquidation, après la faillite, est douloureuse. Roberval vend ses vaisseaux, Cartier reste créancier du roi.

La quatrième guerre de rivalité entre Charles-Quint et François Ier est terminée en 1544. Le 10 septembre, le sieur de Roberval ruiné reçoit le commandement de Senlis et l'ordre du prélèvement de mille hommes de garnison. En 1548, Henri II lui concède, pour neuf ans, les minières de France. En 1558, il le charge de faire construire les fortifications de Paris.

Selon Thévet, Roberval périt assassiné, la nuit, près du cimetière des Saints-Innocents, en 1560. M. Biggar adopte, sans plus, les premiers mois de 1561, comme date vraisemblable de sa mort. Son château de Roberval fut racheté par un parent en faveur de son neveu, Balthazar de Magdaillan, en 1565.

BIBL. — Ch. de La Roncière, *Hist. de la Marine fr.*, t. III, Paris, 1906; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co.*, Toronto, 1901; Arch. can., Ottawa, 1911; Mém. Soc. Roy. Can., années 1884 et 1899; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; E. Morel, *Jean-Fr. de La Roque*, Bull. de la Soc. hist., Compiègne, 1895; H. P. Biggar, *A Collect. of Docum. relat. to J. Cartier and the sieur of Roberval*, Ottawa, 1930.

**ROBINSON** (Sir Frederick Philips) (1763-1842), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada.

Fils du colonel Beverley Robinson, loyaliste, il naquit près de New-York en septembre 1763, entra dans l'armée en février 1777 comme enseigne au régiment royal levé par son père, devint lieutenant au 50e régiment le 1er septembre 1779, capitaine le 3 juillet 1794, major au 127e et attaché d'état-major en 1795, lieutenant-colonel le 1er janvier 1810, major-général le 4 juin 1813, prit part à la guerre et à l'attaque de Plasburg.

Nommé commandeur de l'Ordre du Bain en 1815, il devint commandant des troupes du Haut-Canada en 1815-16; puis lieutenant-gouverneur de la Province, du 1er juillet au 15 septembre 1815. Ensuite il eut le commandement des troupes aux Iles-sous-le-Vent jusqu'en 1821, fut nommé gouverneur de Tobago (de 1816 à 1819), lieutenant-colonel le 2 mai 1825, colonel le 1er décembre 1827, grand-croix du Bain le 20 avril 1838, général le 23 novembre 1841. Il mourut à Brighton le 1er janvier 1842.

BIBL. — H.-J. Morgan, *Celeb. Can.*, Québec, 1862; J. Dent, *Can. Port. Gallery*, t. IV, 1880; Arch. can. série C, vol. 232, arch. d'Ottawa.

**ROBINSON** (Peter) (1785-1838), officier dans les troupes, député, colonisateur, commissaire des Terres, ministre.

Son père Christopher (1763-68), né en Virginie, loyal envers l'Angleterre, entra dans les rangs à New-York et dans le régiment du colonel Simcoe; en 1783, il émigra en Nouvelle-Ecosse, mais en 1788 au Bas-Canada et, en 1798, au Haut-Canada; en 1796, élu député du comté Lennox et Addington, il mourut à York (Toronto) le 2 novembre 1798, laissant à sa veuve Esther, fille du Révérend John Sayre, trois fils et deux filles.

**Peter**, l'aîné, naquit au Nouveau-Brunswick en 1785 et prit les armes en 1812; il commandait une compagnie d'infanterie à la prise de Détroit et, en 1813, se distingua à la défense de Michillimakinac. Elu en 1817 au comté York, il s'occupa, en 1824-25, de lever en Irlande une recrue de colons, les établit aux alentours de la ville qui porte son nom **Peterborough**. On le nomma Commissaire des Terres, conseiller législatif et exécutif en 1827. En 1836, désapprouvant les décisions de sir Francis Bond Head (V. ce nom), il offrit sa démission : il mourut célibataire à Toronto le 8 juillet 1838.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**ROBINSON** (John Beverley) (1821-96), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Fils cadet de sir John Beverley baronnet, ancien magistrat du Haut-Canada, descendant d'une famille originaire du comté d'York (Angl.), qui émigra au XVII[e] siècle en Amérique, il naquit à Beverley House, à Toronto, le 21 février 1821, étudia au collège du H.-C. et se fit inscrire au barreau en 1844.

Il fut président du Conseil exécutif, du 27 mars au 21 mai 1862. Elu député aux Communes en 1872, on lui renouvela cinq fois son mandat. Le 1[er] juillet 1880, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'au 31 mai 1887. Il mourut à Toronto le 20 juin 1896, ayant épousé Mary Jane, fille du juge Hagerman, le 30 juin 1847, et fut père de cinq enfants dont l'aîné, John Beverley, hérita du titre de baronnet.

Bibl. — Can. Parl. Comp., Toronto, 1881; Ann. Reg., 1896; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; The Makers of Can., Index 1911; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**ROBINSON** (Sir William Francis) (1834-1897), secrétaire, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Le cinquième fils de l'amiral Hercules Robinson, il naquit le 14 janvier 1834, entra au Bureau colonial comme secrétaire de son frère aîné, de 1855 à 1860. En 1862, il fut nommé président de l'île Montserrat, puis administrateur de la Dominique, de janvier à octobre 1865, gouverneur et commandant en chef des îles Falklands, en mai 1866.

Le 5 juillet 1870, on le choisit comme lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard jusqu'au 15 novembre 1873 : il devint alors compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Gouverneur des Iles-sous-le-Vent, il passa à ce titre à l'Australie occidentale, en octobre 1874, et fut promu en 1877 chevalier commandeur de Saint-Michel et Saint-George et grand-croix du même Ordre, en 1887. Il mourut à South Kensington, le 2 mai 1897. Il s'était marié, le 7 avril 1862, à Oliva Dean, fille de Thomas Stewart Townshend, évêque de Meath, qui lui donna trois fils et deux filles.

Bibl. — C. O. List, 1896; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; J. Heyden, *The Book of Dignities*, Londres, 1894.

**ROBITAILLE** (Théodore) (1834-97), docteur en médecine, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur.

Les ancêtres des familles Robitaille sont originaires de l'Artois. Jean Robitaille et son épouse, Martine Cormont, habitaient Auchy-au-Bois (Pas-de-Calais) : quatre fils émigrèrent au Canada : Jean, qui épousa à Québec en 1670 Marguerite Buletez, fut père de six enfants; Pierre, qui se maria en 1675 à Marie Maufait, en eut douze; Jean-Baptiste, qui s'unit à Térèse Levasseur, en eut une fille en 1678; Philippe, qui s'allia à Madeleine Warren, en 1693, à Ville-Marie, en eut cinq.

L'un de leurs descendants, Louis-Adolphe, notaire public, eut pour fils Théodore, qui naquit à Varennes le 29 janvier 1834. Il suivit le cours des études secondaires à Sainte-Thérèse et son cours de médecine à Laval et à Mac Gill; en 1858, il obtint le diplôme de docteur. En 1861, il est élu député au comté Bonaventure et siégea aux Communes jusqu'en 1879 : le 30 juillet 1873, il fut nommé au Conseil privé et muni du portefeuille de Receveur général du Canada. Promu lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, le 26 janvier 1879, il refusa d'agréer la requête de M. Henry Joly de Lotbinière qui réclamait la dissolution de la Chambre législative. Au terme de son mandat, le 6 novembre 1884, il fut doté d'un fauteuil au Sénat, le 29 janvier 1885, et mourut le 18 août 1897; il fut le parrain de M. Th. Beauchesne, actuellement chef des archivistes canadiens, à Paris.

M. Robitaille avait épousé, en novembre

1867, Marie-Josephine-Charlotte-Emma, fille de P.-A. Quesnel.

Bibl. — Can. Parl. Companion, Ottawa, 1881; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

**ROBSON** (John) (1824-92), journaliste, homme politique, ministre, premier ministre.

Fils de John et d'Euphemia Richardson, il naquit à Perth (Haut-Canada) le 14 mars 1824, y fit ses études primaires et émigra en Colombie en 1859. En 1861, il fonda à New-Wesminster **The British Columbia**, le premier journal de la région continentale, où il lutta avec ardeur en faveur d'un gouvernement constitutionnel. En 1867, il fut député de la ville au Conseil législatif et il se déclara net comme favorable à la Confédération. En 1869, rendu à Victoria, il édita **The Victoria Colonist**. De 1871 à 1875, les électeurs de Nanaïmo le choisirent à titre de représentant libéral à la législature. En 1879, il alla reprendre à New-Wesminster la direction du **British Columbia** et y fut élu député (1882-92).

En 1883, le Cabinet lui attribua le portefeuille de Secrétaire provincial et de ministre des Mines, des Finances et de l'Agriculture : en 1889, il devint premier ministre. Son administration fut signalée par la première exposition agricole, par le paiement des arrérages aux instituteurs; par une capitation sur les Chinois immigrants; par un bill qui les excluait de tout emploi dans les travaux publics; par la liberté de l'éducation, par la fondation de l'Université provinciale. Il mourut à Londres, en Angleterre, le 29 juin 1892, ayant épousé en 1854 Susan, fille du capitaine Longworth, de Goderich (Haut-Canada), et ayant bien servi les intérêts publics, grâce à ses talents de bon administrateur.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Parl. Comp., Ottawa, 1881; J. B. Kerr, *Biogr. Dict. of Br. Columbians*, Vancouver, 1892; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**ROCHEBLAVE** (Pierre de Rastel, sieur de) (1769-1840), bourgeois de Compagnie, capitaine, député, conseiller, commissaire.

Philippe-François de Rastel, chevalier de Rocheblave, natif de Savournon, dans les Hautes-Alpes, fils de Jean-Joseph, marquis, et de Françoise-Elisabeth-Diane de Dillon, épousa, le 11 avril 1763, au fort Kaskakia des Illinois, Marie-Michel Dufresne, métisse d'une rare beauté. Il était officier de la garnison. Quand le pays des Illinois passa des Français aux Anglais, il s'enrôla sous la bannière de Saint-George et fut le dernier commandant britannique; fait prisonnier au fort Gage, situé au-dessus de la falaise Kaskakia, le 4 juillet 1778, par le colonel George Rogers Clark, on l'emmena captif en Virginie.

Il eut plusieurs enfants, entre autres, selon l'abbé Daniel, **Philippe-Auguste**, qui fut élu député de Surrey le 10 juillet 1792 et mourut le 3 avril 1802; **Noël**, élu le 6 août 1804 et décédé le 10 décembre 1805; **Rosalie** et **Pierre**.

Ce dernier, que l'on a dit à tort fils de Pierre-Louis et de Marie Duplessis, était engagé en 1801 comme bourgeois de la **Compagnie** X.-Y. (V. ce mot), préposé à la direction du district d'Athabaska-Mackenzie. L'année suivante, il hiverna près du fort **Augustus** (Edmonton), où son commis Lamothe ayant tué, pour s'en défendre, un commis concurrent de la Compagnie du Nord-Ouest, M. de Rocheblave eut à souffrir dans ses rapports avec ses voisins. En charge du fort de l'Ile en 1804, il y signa la convention par laquelle sa corporation se fusionna avec la Compagnie rivale : il devint alors un des membres principaux du corps commercial qui résulta de cette coalition. En 1810, il alla hiverner au Pic, sur le lac Supérieur. En 1817, la Compagnie l'envoya au fort William pour faire arrêter lord Selkirk (V. ce nom), qui avait fait saisie de ses biens et était entré de force dans ce poste principal. Alors, il se trouva mêlé à des mesures agressives qui lui convenaient d'autant plus que, en 1812, il avait servi dans la guerre contre les envahisseurs, lesquels avaient jadis détenu son père, capitaine d'un bataillon de **Voyageurs** canadiens; en 1814, on l'avait promu major des tribus indigènes et des pays conquis, c'est-à-dire de la région qui fut cédée après la reddition de Michillimakinac.

Revenu dans l'Est, il épousa à Montréal, le 9 février 1819, Anne-Elmire Bouthillier, et entra bientôt dans l'arène politique. Le 28 août 1824, les électeurs de Montréal-Ouest lui accordent leurs suffrages à l'Assemblée du Bas-Canada pour une législature (1827). Le 9 janvier 1832, il est fait conseiller législatif jusqu'au 27 mars 1838 et, le 2 avril de cette année, membre du Conseil spécial (V. ce mot); enfin conseiller exécutif, de novembre 1838 à sa mort, le 5 octobre 1840. Il avait aussi exercé les fonctions de Commissaire pour l'érection civile des paroisses, entre autres, de celle de Sainte-Anne-des-Plaines en 1835.

Dans son acte de mariage (1819), il est dit formellement « fils majeur de feu Philippe-François de Rastel, chevalier de Rocheblave, et de feue dame Marie-Michel Dufresne ». Selon Daniel, il laissa deux garçons et cinq filles.

M. Girouard mentionne le mariage de Pierre-Louis de Rastel, sieur de Rocheblave,

âgé de 31 ans, officier des troupes de la marine, fils de Jean-Joseph de Rastel, marquis, et de Françoise-Elisabeth-Diane de Dillon, de la paroisse Saint-Jacques de Savournon, évêché de Gap, avec Marie-Joseph Duplessis, le 30 septembre 1760. C'est le seul qui soit mentionné par Tanguay. Il croit que cet officier retourna en France après la cession, son nom ne paraissant plus dans les registres. En 1898, une demoiselle de Rocheblave était la seule survivante au Canada.

Bibl. — R. P. A. Morice, *Dict. hist. des Can. de l'Ouest*, Québec, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Fr. Daniel, *Les Grand. Fam. fr.*, t. I, Montréal, 1867.

**ROCHEMORE** (Vincent-Gaspard-Pierre de) (1713-64), écrivain principal, commissaire ordonnateur.

Il était le troisième fils du marquis de Rochemore, résidant à Nîmes. Destiné à l'Eglise par sa famille, il fut admis garde de la marine, élève écrivain en 1731, écrivain principal en 1738 : alors il prit ses grades à l'Université d'Avignon. En 1740, il est transféré du port de Toulon au bureau des Colonies à Rochefort; en 1745, il fait un voyage à la Nouvelle-Orléans; en 1751, il est promu commissaire ordonnateur; en 1757, il l'est à Marseille; en 1758, en Louisiane jusqu'en 1762, où il eut des démêlés avec le gouverneur de Kerlérec (V. ce nom). Il mourut à Paris le 7 mai 1764.

Bibl. — Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. Années de la Louisiane fr.*, Paris, 1904.

**ROGERS** (Robert) (1724-84), contrebandier, soldat, major, commandant des gardes-forestiers et des Métis américains.

Fils cadet de James et de Mary Mac Fatridge, il naquit à Dumbarton (New Hampshire), en 1724. Après avoir exercé la contrebande entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada, il était devenu l'un des plus hardis coureurs de bois et partisans de son époque.

En 1755, il réussit à former une compagnie d'éclaireurs, appelés **Rogers Rangers** et se mit à leur tête, durant la Guerre de Sept Ans. Il suivit les troupes de sir W. Johnson, à son expédition du lac George contre le général Dieskau. En 1756, Shirley lui délivra une commission de commandant pour sa compagnie. En 1758, Abercromby l'éleva au grade de major. Dix fois, il courut le danger d'être tué ou fait prisonnier; mais son habileté le sauva dans les plus périlleuses conjonctures. En 1760, on lui confia la mission de prendre possession des postes français, établis sur les grands lacs. En 1763, il fut très actif dans le conflit suscité par Pontiac (V. ce nom). En 1766, on lui attribua le titre de commandant de Michillimakinac.

Quand éclata la guerre de l'Invasion américaine, il organisa le corps des **Queen's Rangers**, qui devint, en 1779, celui des **King's Rangers.** Retiré en Angleterre à la fin du conflit, on pense qu'il y mourut célibataire vers 1784. Il avait publié en 1765 son **Journal** et **A Concise Account of North America**; en 1776, **Ponteach,** tragédie. Il était certainement un rude adversaire des Français et un antagoniste d'une audace et d'un courage peu ordinaires.

Bibl. — Enc. Amer., New-York, 1903-06; Knox's *Journal*, Toronto, 1914; Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**ROGERS** (James) (1826-1903), prêtre, missionnaire, professeur, premier évêque de Chatham.

Mgr J. Rogers.

Né à Mount Charles, en Irlande, le 11 juillet 1826, il émigra au Canada et fit ses études supérieures à Halifax et son cours de théologie au séminaire de Montréal. Ordonné prêtre à Halifax par Mgr Walsh (V. ce nom) le 2 juillet 1851, il fut chargé des missions en Nouvelle-Ecosse, jusqu'en 1857, et passa un an aux Bermudes; il devint secrétaire de l'évêché à Halifax et professeur au collège Sainte-Marie (1858-60).

Préconisé, le 8 mai, premier évêque de Chatham, il fut sacré le 15 août 1860 à Charlottetown par Mgr Connolly. Pendant 42 ans, il sut organiser paroisses, maisons de charité et d'enseignement, couvents et monastè-

res, collèges classiques et commerciaux. En 1902, il donna sa démission et mourut retiré à Chatham, le 22 mars 1903, plein de jours et de grands mérites.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. I, Montréal, 1908; Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1917.

**ROGERS** (Benjamin) (1837-1923), négociant, homme politique, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Son père, Joseph, était originaire du Pays de Galles. Il naquit à Bédèque (P.-E.), entra dans le commerce comme négociant en gros et exportateur.

Elu à l'Assemblée législative en 1878, il devint membre du Conseil et fut ministre à diverses reprises, jusqu'en 1893. Nommé lieutenant-gouverneur de l'île le 1er juin 1910, il exerça ses fonctions jusqu'au 6 juin 1915. Il mourut à Alberton le 16 mai 1923, ayant épousé, le 20 février 1862, Susan Abell, troisième fille du capitaine William Hubbard, de Tignish (P.-E.); en secondes noces, le 28 décembre 1898, Annie, fille de James Hunter.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1918; H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; N.-Q. Coté, *Polit. Appoint.*, 1917, Ottawa.

**ROLLAND** (Jean-Roch) (1785-1862), avocat, juge du Banc du roi et du Banc de la reine, seigneur de Monnoir.

Né en 1785, Jean-Roch épousa à Québec, le 1er mars 1821, Marguerite d'Estimauville de Beaumouchel (V. ces noms). Il avait été admis au barreau, le 22 mai 1806. Le 7 janvier 1830, il fut promu juge de la Cour du Banc du roi. En 1849, cette Cour fut remplacée par la Cour supérieure; en 1850, il passa à cette Cour, dénommée Cour du Banc de la Reine, jusqu'en 1855. Sa santé s'altéra rapidement durant sa retraite; il mourut le 5 août 1862, au manoir seigneurial de Sainte-Marie-de-Monnoir. Son épouse lui avait donné huit enfants, entre autres :

**Charles-Octave**, né à Montréal, le 13 mars 1824, devint lieutenant-colonel de la milice et mourut le 23 août 1876; il eut onze enfants de Jessie Stewart Chisholm, entre autres : Marie-Marguerite (1852), mariée à Francis Grey, fils de George, amiral de la flotte anglaise et petit-fils du comte Grey, ayant un garçon, George (1886) et une fille, Mary (1888); Marie-Flora (1856), mariée à Montréal (1876) à Robert Terroux, banquier, et mère de dix enfants; Archibald (1857), célibataire; Arthur (1858), établi à Ceylan (Asie), célibataire; Robert-François (1862), époux de Marie-Lucie Skaïfe, qui est mère de sept enfants; Alexander (1864), marié à Marie-Louise Hubert, ayant une fille, Louise-Hermine (1896); Maurice (1866), marié à Virginie Kierskowski et père de quatre enfants :

**Henri-Auguste**, né le 6 février 1827, docteur en médecine, décédé en 1876; marié à Montréal (1851) à sa cousine Sophie d'Estimauville de Beaumouchel (V. ce nom), il fut père de sept enfants : Marguerite (1852-53); Virginie (1855), mariée à Montréal (1877) à Charles-Henri Duchesnay, dentiste, et mère de deux filles, Annette et Marguerite; Rosalie (1856), mariée (1875) à W. Hamilton Woodcock, organiste à Long Island, et mère de neuf enfants; Alfred-Edouard (1860), marié à Alice-Maud Williams et père d'Albert et de Henry;

**Georges-Roch** (1828-51), mort célibataire, ainsi que ses frères **Horace** (1830-55) et **Adolphe** (1824-57).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. d'Estimauville*, Lévis, 1909.

**ROQUEMONT** (Claude de), sieur de Brison, gentilhomme parisien, amiral de la flotte de la Compagnie des Cent Associés. — **Roquemont**, commune près de Senlis dans l'Oise (Valois).

La Compagnie, aux termes des statuts arrêtés les 29 avril et 27 mai 1627, avait assumé la charge, en retour de son monopole, de transporter en quinze ans 4.000 colons des deux sexes, tous de religion catholique, de les défrayer durant trois ans, puis de leur assigner un lot de terres arables. En conséquence, elle prépara aussitôt le départ d'un premier contingent, en équipant quatre vaisseaux dieppois, **l'Estourneau, la Magdeleine, la Suzanne** et un autre.

L'amiral de Roquemont, associé lui aussi, en reçut le commandement. Il prit à son bord les Pères Jésuites Charles Lalemant et François Girard, ainsi qu'un jeune Huron, nommé **Amancha**, qui avait séjourné deux années à Rouen. Les colons, hommes, femmes et enfants, « fleur de la jeunesse de Normandie », dit Sagard, étaient au nombre d'environ 400.

Le 3 mai 1628, la flotte appareille de Dieppe. Rendue à la hauteur de Terre-Neuve, elle subit la poursuite des gardes-côtes, **Benediction** et **Victory**, au témoignage de lord Baltimore, le 25 août. L'amiral aurait pu s'en emparer facilement, bien que ses vaisseaux fussent surchargés; mais il se hâtait vers d'autres desseins. Il fit escale dans un havre d'Anticosti, où l'on planta une croix. A Gaspé, déchargement d'une partie de la cargaison : les indigènes signalent au sieur de Roquemont la présence de cinq voiliers, embossés en aval de Tadoussac ou du Saguenay. Le 15 juillet, l'amiral longe la côte sud avec l'espoir de passer inaperçu. Lorsque parut la

flotte anglaise, non loin de l'île Saint-Barnabé, il prit du champ, dans l'intention d'émietter des forces supérieures : il est rejoint le lendemain à trois heures du soir. Mais les conseils du déserteur dieppois Jacques Michel, qui redoutait la fougue française à l'abordage, portent l'amiral Kirke à profiter de sa position dominante en amont, pour maintenir la flotte sous le feu de son artillerie. Le capitaine Chausser de Dieppe eut les jambes emportées, le comte rouennais Regnault les genoux brûlés; l'amiral de Roquemont avait une balle dans la jambe, son vaisseau portait deux plaies béantes à fleur d'eau; ses marins avaient épuisé leurs projectiles, même les plombs de leurs lignes de pêche. Il s'était tiré 1.200 coups de canon en huit heures. Les munitions manquaient. Force fut à M. de Roquemont d'amener pavillon et de se rendre à discrétion.

M. de Roquemont, le vice-amiral Raymond de La Ralde, les capitaines et les missionnaires sont retenus prisonniers, pour servir de témoins au tribunal des prises à Londres; tous les autres, relâchés et renvoyés en France sur des navires. De quatorze bâtiments et 900 hommes qu'il avait capturés en diverses rencontres, l'amiral Kirke ne ramenait en Angleterre que les six meilleurs de nos vaisseaux. C'est à ce propos sans doute que, le 2 mai 1631, M. de La Ralde, les sieurs Langlois, Canu, Languillet et Michel, obtinrent des Cent Associés des dommages-intérêts pour la perte de **l'Estourneau, la Magdeleine** et **la Suzanne**.

M. de Champlain a blâmé M. de Roquemont d'avoir couru au-devant du péril : il en donne ses raisons et suggère d'autres combinaisons, faciles à adopter dans la conjoncture. D'autres historiens justifient la mauvaise fortune du gentilhomme, qui n'avait sans doute ni le génie, ni l'expérience d'un capitaine de mer.

BIBL. — N.-E. Dionne, *Samuel Champlain*, t. II, Québec, 1906; Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. IV, Paris, 1910; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New-Fr.*, Toronto, 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

**ROSE** (George Mac Lean) (1829-98), imprimeur et écrivain.

Il naquit à Wick, comté Caithness en Ecosse, le 14 mars 1829 : il y reçut sa première éducation et entra comme apprenti au bureau d'imprimerie de **John of Groat.** En 1851, il émigrait au Canada et établit à Montréal un atelier d'imprimerie. En 1856-58, il est admis dans un bureau de publicité; puis, en 1865, il forma une société nommée **Hunter, Rose and Co.**, à Ottawa. En 1871, le bureau fut transféré à Toronto, où la maison devint le centre de la plupart des publications anglaises du Canada. Elle édita **The Canadian Monthly** (1872-78), puis **Rose Belford's Can. Monthly** (1878-82). En 1886-88, Rose lui-même lançait dans le commerce deux volumes de biographies, fort compacts et bien rédigés : **Cyclopedia of Canadian Biography.** Il mourut à Toronto le 19 février 1898.

En 1856, il avait épousé Margaret, fille de William Manson, comté d'Oxford (Haut-Canada), qui lui donna plusieurs enfants.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, 1898; G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, 1886; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

**ROSS** (Alexander) (1783-1856), maître d'école, commis de Compagnie, shérif, conseiller, historien.

Né dans le comté Nairn en Ecosse le 9 mai 1783, il émigra au Canada en 1805 et se fit maître d'école à Glengarry (Haut-Canada). En 1810, il entra au service de la Compagnie du Pacifique et fut l'un des fondateurs du **Fort Astoria**, à l'embouchure de la Colombia. De 1811 à 1824, il devint commis de traite en Orégon, et, durant trois ans, au compte de la Compagnie d'Hudson. Abandonnant sa charge, il vint s'établir (1825) dans le district de la Rivière-Rouge. A partir de 1837, il exerça les fonctions de shérif de l'Assiniboia et fut élu, en 1850, membre du Conseil. Il mourut le 23 octobre 1856. Il est l'auteur de **Adventures of the First Settlers of the Oregon**, London, 1849; **The Fur Hunters of the far West**, 2 vol., ibid., 1855; **The Red River Settlement**, ibid., 1856. Ces ouvrages sont, dit-on, fort recherchés aujourd'hui. Ses lettres ont été publiées par la Soc. hist. et scient. du Manitoba.

BIBL. — Dict. of Nat. Biogr.; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; G. Bryce, *Al. Ross*, Can. Mag., 1917; P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, Montréal, 1922; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., index, ib., 1917.

**ROSS** (Sir John) (1829-1905), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils du feld-maréchal sir Henry Dalrymple Ross, il naquit à Stonehouse le 18 mars 1829, entra dans l'armée comme sous-lieutenant dans la brigade des carabiniers le 14 avril 1846, devint lieutenant le 29 décembre 1848, capitaine en 1854, major en juin 1856, lieutenant-colonel le 20 juillet 1858, colonel le 3 avril 1865, major-général le 1er octobre 1877, lieutenant-général le 12 janvier 1886, général le 1er avril 1891.

Il servit en Crimée en 1854-55, aux Indes, à Malte, en Afghanistan, à Bombay. Commandant en chef des troupes au Canada, de 1888

à 1893, il fut administrateur du gouvernement civil, du 26 mai au 10 juin 1888, et successivement décoré des titres de compagnon le 28 février 1861, de commandeur le 22 février 1881, de grand-croix de l'Ordre du Bain le 30 mai 1891. Il mourut le 5 janvier 1905, et avait épousé, en 1868, Mary, fille de A. M. Hay, qui lui donna un fils et une fille et obtint son divorce en 1881.

Bibl. — Can. Parl. Comp., Ottawa, 1891; J. Morgan, *Who's Who*, Toronto, 1905; Army lists; Dict. of Nat. Biogr., New-York, 1906.

ROSS (Alexander Milton) (1832-97), typographe, docteur en médecine, naturaliste, écrivain.

Ses parents, William Ross et Fredericka Grant, habitaient Belleville (Haut-Canada); il y naquit le 13 décembre 1832 et y suivit les classes de l'école primaire. Mais à onze ans, il se vit mis au travail pour gagner sa vie. Descendu à New-York, il entra comme apprenti typographe dans l'atelier de l'**Evening Post,** édité à cette époque par le poète William Cullen Bryant. Au bout de quelques années, le jeune homme se mit à étudier la médecine, en 1855, obtint le diplôme de docteur : on l'admit aussitôt comme membre du Collège des Docteurs et Chirurgiens. Entre temps, il porta un vif intérêt à la campagne antiesclavagiste et devint un ami personnel de John Brown, l'abolitionniste. Il servit en qualité de chirurgien durant la Guerre civile et passa ensuite dans l'armée mexicaine.

Vers 1870, il retourna au Canada, où il se voua à l'étude de la flore et de la faune. Il mourut à Détroit (Michigan) le 27 octobre 1897. En 1857, il avait épousé Esther Harrington et en eut un fils unique. Il a publié des brochures et des livres : **Recollection of an Abolitionist, Montréal,** 1857; **The Birds of Can.,** Toronto, 1871; **Butterflies and Moths of Can.,** ib., 1875; **The Forest Trees of Can.,** ib., 1875; **Ferns and Wild Flowers of Can.,** ib., 1877; **Mammals, Reptiles and fresh Fishes of Can.,** ib., 1878; **Memoirs of a Reformer,** ib., 1893.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1898; Cyc. Ann. Biogr.; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926.

ROSS (Sir George William) (1841-1914), instituteur, inspecteur, homme politique, premier ministre, sénateur, écrivain.

Fils de James et d'Ellen Mac Kinnon, il naquit près de Nairn, comté Middlessex (Ont.), le 18 septembre 1841, et suivit les cours de l'Ecole normale de Toronto et de l'Université Albert, de Belleville : en 1883, il reçut le diplôme de bachelier en droit. Après avoir enseigné plusieurs années, il devint inspecteur d'écoles. De 1872 à 1883, les électeurs de son comté l'envoyèrent aux Communes, où il se signala comme un orateur presque sans rival au Canada. Puis le Cabinet Mowat le choisit comme ministre de l'Education, étant élu par son comté à la Chambre législative. Il succéda à M. Hardy en 1899 comme chef du Cabinet, jusqu'à sa défaite au scrutin de 1905. En 1907, on le nomma sénateur et, en 1911, il y devint chef de l'opposition. Il mourut à Toronto le 7 mars 1914.

Il avait épousé en 1862 Christiana, décédée en 1872, fille de Duncan Campbell; en 1875, Catherine, décédée en 1902, fille de William Boston; en 1907, Mildred, fille de John Robert Peel. En 1911, il fut créé simple chevalier. Il était docteur honoraire en droit de cinq Universités et, en 1896, élu membre de la Soc. Roy. du Canada. En collaboration avec M. Buckingham, il publia **The Life and Times of Alex. Mackenzie,** Toronto, 1892; il est l'auteur de **The School System of Ontario,** New-York, 1896; de **The Senate of Can.,** Toronto, 1914; d'un grand nombre de brochures et de conférences publiques. Ses mémoires ont vu le jour sous le titre de **Getting into Parliament, and after,** Toronto, 1913.

Bibl. — Margaret Ross, *Sir G. W. Ross,* Toronto, 1924; H. J. Morgan, *Can. Men,* 1912; Can. and Prov., index, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* ib., 1926.

ROSS (James Hamilton), éleveur, homme politique, Commissaire du Yukon, sénateur.

Issu de parents écossais, il est né à London (Ont.), le 12 mai 1856. Après ses études primaires, il alla s'établir en Saskatchewan et se livra à l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes.

Nommé membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest le 13 août 1883, il se fit élire député à l'Assemblée législative, de 1888 à 1901. Le 11 mars de cette année, on lui conféra la charge de Commissaire du Territoire du Yukon jusqu'au 1er octobre 1902. Le 30 octobre 1904, il a été promu sénateur pour la Saskatchewan. Il a épousé, en décembre 1886, Barbara Mac Kay, décédée en août 1901.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1931; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.,* ib., 1917.

ROTTENBURG (Francis, baron de) († 1832), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Bas et du Haut-Canada.

Natif du Wurtemburg, il prit du service en Angleterre. En 1795, il fut promu major dans le régiment des hussards, lieutenant-colonel dans le 60e d'infanterie le 25 juin 1796. En 1798, il servit durant la rébellion en Irlande.

En 1799, il se trouvait à la prise de Surinam dans la Guyane hollandaise. En 1805, il était fait colonel; en 1808, général de brigade; l'année suivante, il prit part à l'expédition de Walkeren.

Attaché, en 1810, à l'état-major du Canada, il reçut le commandement de la garnison de Québec et fut promu major-général au mois de juillet. Mis à la tête des troupes du district de Montréal, durant la guerre de 1812, il commanda les forces du Haut-Canada jusqu'en 1815; au mois de septembre, il retourna en Angleterre, où il fut élevé au grade de général, le 19 août 1819. Il mourut à Portsmouth en 1832.

Il avait été administrateur du Bas-Canada, du 20 février au 16 mars 1813; du 11 octobre au 30 novembre 1814; administrateur du Haut-Canada, du 19 juin au 13 décembre 1813.

Bibl. — H. J. Morgan, *Celebr. Can.*, Québec, 1862; Lucas, *Can. War of 1812;* Doc. Hist. of Educ. in Upper Can., vol. I; The Makers of Can., index; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

**ROUILLARD** (Nicolas-Olivier-Eugène) (1851-1926), notaire, publiciste, géographe, écrivain, membre de la Société Royale du Canada.

Les ancêtres étaient originaires de la Province du Maine. Fils de Noël Rouillard et de Barbe Marchand, Antoine dit Larivière naquit en 1616 à Saint-Cosme-de-Vair, commune située près de Mamers dans la Sarthe. Emigré au Canada en qualité de charpentier, il épousa à Québec, le 22 avril 1653, Marie, fille de Michel Girard et de Charlotte Dunoyer, natifs de Saint-Cyr-du-Vaudreuil, près de Louviers (dans l'Eure) et décéda le 28 avril 1666, père de dix enfants : deux, Jean et Noël, laissèrent une nombreuse postérité. Mgr Tanguay a consigné le nom de Mathieu Rouillard, marié en 1670 à Jeanne Guillet, qui fut mère de huit enfants : l'auteur du **Dictionnaire** n'indique point le lieu de naissance de cette seconde famille. Toutes les familles Rouillard descendent de l'une ou de l'autre souche.

Fils de Nicolas, marchand de la basse ville, et de Marie-Elisa Legris dit Lépine, Olivier-Eugène naquit à Québec le 4 juin 1851, étudia au petit séminaire et s'inscrivit à l'école de droit de Laval. Bachelier en 1875, il fut admis à la pratique du notariat en 1876 et devint copropriétaire et rédacteur en chef du **Nouvelliste,** champion de la politique conservatrice durant dix années. Nommé en 1882 examinateur du service civil fédéral jusqu'en 1893, il était devenu en 1886 rédacteur au **Canadien,** que dirigeait M. Tarte (V. ce nom), puis à **l'Evénement** (1889-91). Il remplit aussi la charge de commissaire du recensement de Québec-Est (1881-91). En 1892, le parti Conservateur fonda **le Matin** et choisit M. Rouillard en qualité de secrétaire de la rédaction; en décembre, le gouvernement le promut greffier de la Couronne en chancellerie et, en 1894, inspecteur des Agences des terres et bois de la Couronne. Membre fondateur de la **Société du Parler Français** en 1902, il se consacra à la science géographique et ressuscita, en 1907, la **Société de Géographie de Québec,** et en fut le secrétaire jusqu'en 1920. Lauréat de la Société Royale du Canada en 1908, il y fut agrégé en 1915. Officier d'Académie de France, il reçut de Laval, en 1916, le titre de docteur ès lettres. Il sentit une attaque de paralysie en 1919, se rétablit et retomba en 1924, décédant à Québec le 16 octobre 1926.

On a de lui les ouvrages suivants : **Les Biblioth. popul.,** Québec, 1890; **Guide du Colon,** ib., 1894; **Nos rivières et nos lacs,** ib., 1895; **Les premiers alman. can.,** Lévis, 1898; **La Colonis. dans les comtés Témiscouata, Matane,** etc., Québec, 1899; **La Colonis. dans les comtés Dorchester, l'Islet,** etc., ib., 1901; **Noms sauvages : étymologie,** ib., 1905; **Noms géogr. de la Prov. de Québec,** ib., 1906; **Guide du Colon,** 4e édit., ib., 1907; **La Côte nord et le Labrador,** ib., 1908; **Diction. des rivières et lacs de la Prov. de Québec,** ib., 1914.

En janvier 1881, il avait épousé Orpha, fille de Jean-Baptiste Myrand, maître de poste au Sénat, et de Caroline William, et en a eu quatre enfants :

**Léon,** avocat à Québec; **Lucienne,** mariée à Jacques Cartier, avocat à Saint-Jean-d'Iberville; **Raoul,** marchand à Saint-Paul-des-Métis (N.-O.); **Bernadette,** mariée à François-Xavier Chouinard, avocat, secrétaire adjoint et sous-directeur du **Bulletin de la Soc. de Géogr. de Québec.**

Bibl. — Bull. de la Soc. de Géogr. de Québec, septembre 1926; Bull. des Rech. hist., ib., 1927.

**ROULEAU** (Thomas-Grégoire) (1851-1928), prêtre, vicaire, sous-principal, principal, maître ès arts, membre du Conseil de l'Instruction publique, protonotaire apostolique.

Selon le **Dictionnaire généalogique** de Mgr Tanguay, deux tiges se sont implantées au Canada : l'une par Gabriel Rouleau dit Sanssoucy, né en 1618 à Tourouvre au Perche (dans l'Orne aujourd'hui), marié en France vers 1652 à Mathurine Leroux, père de treize enfants; l'autre par Louis Rouleau, fils de Michel et de Renée Bouquier, natifs de Missé en Poitou (dans les Deux-Sèvres aujourd'hui), né en 1651, marié à Ville-Marie (1696) à Françoise Jeoffrion (V. ce nom) et père de treize enfants. Ce sont les ancêtres des familles Rouleau. La première branche s'est propagée dans les environs de Québec; la seconde dans la région de Montréal.

S. E. le Cardinal ROULEAU, O. P.

Issu de la première, Clément Rouleau, cultivateur, épousa Henriette Gosselin à Saint-Laurent, île d'Orléans; trois de leurs fils ont embrassé l'état ecclésiastique : Thomas-Grégoire, Joseph-Edouard, Fortunat. Le premier y naquit le 29 avril 1851, fit ses études classiques et théologiques à Québec et fut ordonné prêtre en février 1874. Vicaire à Saint-Georges de la Beauce (1874-76), il fut transféré à l'Ecole normale Laval en qualité de sous-principal (1876-88) et devint alors Principal jusqu'à son décès le 29 avril 1928. Maître ès arts de Laval (1876); membre honoraire de la Société d'enseignement du Havre (France) (1895), aumônier des Zouaves pontificaux (1895), membre du Conseil de l'Instruction publique (1906), président du Bureau central des examinateurs, fondateur de l'orphelinat (1879), il est l'auteur de notices biographiques et il fut collaborateur de l'**Enseignement Primaire**. Le Saint-Siège l'honora de la dignité de Protonotaire apostolique.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. II, Saint-Hyacinthe, 1908; *L'Enseignem. Prim.*, revue, Québec, juin 1928; Bull. des Rech. hist., année 1929.

**ROULEAU (Félix-Raymond-Marie)** (1866-1931), Religieux dominicain, prêtre, professeur et prédicateur, deuxième évêque de Valleyfield, archevêque de Québec, cardinal.

Il naquit à l'Ile-Verte, comté de Témiscouata, le 6 avril 1866, au foyer de Félix-V. Rouleau et de Marie-Luce Irvine, fit ses études classiques au petit séminaire de Rimouski et entra au noviciat des Pères Dominicains à Saint-Hyacinthe, en 1886. Ayant fait sa profession le 3 août 1888, on l'envoya à la résidence de Corte, chef-lieu d'arrondissement en Corse, et il fut élevé à la prêtrise le 31 août 1892, par Mgr de La Foata, à Corbara, diocèse d'Ajaccio. De résidence au couvent de Saint-Hyacinthe (1894-1900), il devint professeur au scolasticat de l'Ordre à Ottawa (1900), maître en théologie en 1914, provincial en 1919.

Préconisé deuxième évêque de Valleyfield le 9 mars 1923, il reçut la consécration, le 22 mai suivant, à Valleyfield, des mains du délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria. Transféré au siège épiscopal de Québec le 9 juillet 1926, il a été créé cardinal-prêtre au Consistoire du 19 décembre 1927, a reçu, le 22, le chapeau avec le titre de Saint-Pierre **in Montorio**, dont il a pris possession le 2 janvier 1928, est décédé subitement à Québec, le 31 mai 1931.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. II, Saint-Hyacinthe, 1908; Notes des journaux, décembre 1927; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929.

**ROUSSON** (François Le Verrier, sieur de) (1656-1732), mousquetaire, cornette, lieutenant réformé et en pied, capitaine, garde de la marine et enseigne de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, major, lieutenant de roi. — **Rousson**, bourg dans le Gard et bourg dans l'Yonne. — Les documents le désignent toujours sous l'appellation de **Le Verrier**.

François Le Verrier était fils de Nicolas, seigneur de Boisguilbert (Seine-Inférieure), et de Madeleine Haudon, de Paris. Il naquit vers 1656, puisqu'il commença à servir en 1672 dans la première compagnie des mousquetaires du roi. En 1675, il entrait cornette de cavalerie dans le régiment de Varennes; puis il servit, deux années comme lieutenant réformé et en pied, dans le régiment de La Valette. En 1684, il perdit un œil, ou par accident, ou dans une bataille. En 1686, il était réformé. Le 17 mars 1687, il fut promu capitaine dans les troupes de la marine et passa bientôt en Nouvelle-France.

En 1688, étant à la chasse avec son ami, Jacques Boucher, sieur de Montizambert, il eut l'imprudence de le blesser à mort, le 9 septembre ; M. Boucher et son épouse s'empressèrent de le munir d'un certificat « de mort accidentelle dont il était déchargé » (V. Bull. des R. h., 1919). L'année suivante, dans une rencontre avec les Iroquois, M. Le Verrier fut blessé ; il le fut une seconde fois, en 1693. Le 1er janvier de cette année, il avait été fait garde-marine ; le 25 mars 1695, enseigne de vaisseau. En 1696, une ordonnance royale supprimait les congés de traite et ne fut promulguée par M. de Frontenac qu'au mois de mai 1697. Le 6 septembre suivant, M. de Callières posta M. Le Verrier en amont de Ville-Marie, pour arrêter ceux qui tenteraient de monter aux Outaouais, sans congé spécial du gouvernement (V. It.).

Le 7 juillet 1711, le ministre écrivait lui-même au sieur Le Verrier pour le blâmer de son défaut de zèle au service. Néanmoins, le 28 juin 1713, le roi lui décernait la croix de Saint-Louis. Le 12 mai 1714, il fut nommé major des troupes, et puis, major de Montréal le 27 avril 1716. Le 8 février 1724, le roi, en considération de ses blessures, lui accordait une pension de 400 livres. Le 15 mai 1725, il obtint la lieutenance de roi à Québec. L'intendant Dupuy écrivait au ministre, le 20 octobre 1727 : « M. Le Verrier, lieutenant de roi à Québec, qui y commandait en l'absence du gouverneur, s'y est comporté avec tout le feu, la vivacité et l'expérience d'un ancien officier; il a vu faire la guerre à M. de Turenne et, par conséquent, à bonne école. Cela paraît en tout ce qu'il fait, sa vigilance est entière, et personne n'est plus ferme et plus positif que lui dans les règles

de service. Il joint à toutes ces bonnes qualités une attention singulière à former son fils. » (Arch. can., Ottawa, vol. 49.) L'intendant Hocquart écrivait aussi, le 15 septembre 1730 : « M. Le Verrier, quoique âgé, a continué de servir avec beaucoup de zèle et d'activité, pendant l'absence de M. le général. Il aime et fait observer la discipline. Il est sujet à quelque dépense extraordinaire, pendant le temps de son commandement, et il mérite, par ses longs services et le peu d'aisance qu'il a, que Sa Majesté lui accorde quelque gratification en augmentation de traitement » (It., vol. 53). M. Le Verrier mourut le 6 novembre 1732; et la lettre des administrateurs le disent « âgé d'environ 80 ans ».

Il avait épousé à Montréal, le 15 juin 1704, Jeanne-Charlotte de Fleury, fille de Jacques-Alexis, seigneur de Deschambault, et de Marguerite de Chauvigny : leur acte de mariage a été conservé (V. Bull. des R. h., 1917). Mme Le Verrier reçut une gratification de 400 livres (avril 1733).

En secondes noces, elle se maria au gouverneur de Vaudreuil (V. Marc de Villiers, **Les Dern. Ann. de la Louis. fr.**). Elle fut mère de deux enfants : **Louis** et **Jacqueline-Ursule,** née à Montréal, le 1er juillet 1706, mariée à Jean-Paschal Soumande et mère de l'épouse de Villiers de Jumonville.

**Louis Le Verrier,** né à Montréal, le 11 avril 1705, embrassa la carrière de son père. Le 5 février 1731, il fut fait enseigne en pied et lieutenant le 1er avril 1739; une expectative de capitaine en Louisiane le 1er décembre 1742 et le grade de capitaine le 1er janvier 1744, lui vinrent par la protection de M. de Vaudreuil, nommé au gouvernement de cette Province. En 1755, il était commandant du poste de Michillimakinac; en 1758, de celui de la rivière Saint-Joseph; en 1759, il est promu major de Québec. Après la cessation des hostilités, il accompagna sa mère et son beau-père et sa trace disparaît de notre histoire.

Bibl. — P.-G. Roy, *Bull. des Rech. hist.*, 1917, et *La Revue can.*, Montréal, 1919; Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. ann. de la Louis. fr.*, Paris, 1903.

**ROUTH** (Sir Randolph-Isham) (1782-1858), officier dans l'armée anglaise, commissaire général des troupes au Canada, commandeur de l'Ordre du Bain (V. ce mot).

Né en 1782 à Poole, comté de Dorset (Angleterre), il était fils de Richard, juge en chef de Terre-Neuve. Entré jeune dans l'armée, il eut de brillants états de service : Jamaïque (1805-09), Walcheren (1809-10), Péninsule (1810-14), Hollande (1815-16), Malte (1816-1822), Indes (1822-26), Canada (1826-43), Angleterre (1843-44), Irlande (1845-48), Camp Chobham (1842-53). Il mourut à Londres le 29 novembre 1858.

Sa première épouse était la petite-fille du colonel Laminière, secrétaire général des gardes du corps de Louis XVI; elle mourut à Québec, le 23 juin 1827, mère de cinq enfants : **Adèle,** décédée dans sa neuvième année; **Randolph,** né à Malte, marié à la fille de W. Hall, receveur des douanes à Montréal, et devint aussi commissaire-général et Compagnon du Bain : il est mort en Angleterre le 7 avril 1897; **Léonce** né à Fontainebleau, marié à Montréal (1846) à Emma Pardey, commissaire-général; **Charles-Henri-Félix,** né à Malte, médecin, marié à Mary-Ann Mac Connel, de Prestwich (Angleterre); **Jules-Isham,** né à Fontainebleau, décédé capitaine au 23e régiment en Irlande, le 17 décembre 1848.

Sa seconde femme, Marie-Louise Taschereau (V. ce nom) l'épousa à Québec le 16 janvier 1830. Le 2 juin 1838, le commissaire Routh fut appelé à siéger au Conseil législatif et créé chevalier en 1841. Lady Routh, au décès de son mari, revint au Canada et mourut à Montréal le 16 décembre 1891, âgée de 80 ans. Elle avait donné naissance à neuf enfants, entre autres :

**Edward-John** (1831), né à Québec, professeur à Cambridge (Angl.), marié (1864) à Hilda, fille de l'astronome royal G.-B. Airy, qui lui a donné six enfants;

**Louisa-Isabel** (1834), mariée à Calcutta (1859) au chirurgien-général Ch.-Ed. Kilkelly, mère de trois enfants;

**Théodore-Ernest** (1836-1860), célibataire;

**Ellen-Adèle** (1837), mariée à Londres (1857) à W.-Bernard Sills, avocat, qui en eut trois enfants : Emile (1857), qui a épousé à Montréal (1887) Charles Bouthillier et est mère de quatre enfants : Gwendolyn (1888), Violet (1890), Charles (1892), Gertrude (1893); Francis (1859), célibataire; Alexander (1872), marié à Flora Fisher, à New-York;

**Francis-Alexander** (1843), commerçant à Montréal, consul du Portugal, marié (1874) à Lucie Cuvillier et père de onze enfants : Marie-Hélène (1875), Frank (1880), Lucy (1882), Blanche (1886), Marguerite (1887), Antoinette (1899); les autres étant décédés;

**Mary-Blanche** (1845-75), Religieuse de Marie-Réparatrice; **Virginie** (1849), Religieuse du même Institut, à Cork (Irlande).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Taschereau*, Lévis, 1901.

**ROUTHIER** (Sir Adolphe-Basile) (1839-1920), avocat, professeur de droit, magistrat, administrateur, homme de lettres, chevalier.

La famille est originaire de la Haute-Sain-

tonge. Fils de Jean Roudier et d'Anne Chouette, natifs de Réaud, bourg actuel en Charente-Inférieure, ancien diocèse de Xaintes (Saintes), Jean dit Saintonge, navigateur, épousa à Québec, le 24 avril 1729, d'abord Marie-Catherine, fille d'Hilaire Bernard et de Marie-Madeleine Voyer, née le 28 décembre 1706, décédée le 13 mai 1733 à Chalesbourg, mère de Jean-Marie (1729-30) ; ensuite à Chalesbourg, le 7 novembre 1735, à Marie-Josephte Presseau, née en 1714, décédée le 3 juin 1747, ayant donné le jour à cinq enfants, entre autres : **Charles**, né le 25 avril 1740, marié le 7 janvier 1771, à Saint-Eustache, à Marie-Angélique Augé, fille de Joseph et de Marie-Charlotte Grenon, décédé en 1783 à la Côte-des-Anges. Leur fils Charles, héritier de la terre paternelle, fut tué vers 1825 par la chute d'un arbre. Son fils, nommé aussi Charles, né en 1795, marié en 1820 à Angélique Lafleur, s'établit sur sa terre de Saint-Placide et mourut à l'Orignal en 1878. Leurs enfants étaient :

**Charles**, né en 1822, marié à Marcelline Perrin ; **Scholatisque**, née en 1824, mariée à Basile Chaubois; **François-Xavier**, né en 1826; **Félix**, né en 1827, marié à Angélique Delorme; **Olive**, née en 1830, mariée à Edouard Corbeil, qui fut le père de trois prêtres : Sylvio, Ozias, Eugène; **Adélaïde**, née en 1832, mariée à Jean-Baptiste Delorme ; **Magloire**, né en 1834; **Joseph-Onésime**, né en 1836; **Adolphe-Basile**; **Toussaint**, né en 1841; **Adolphe**, né en 1843, marié à Philomène Mongrain; **Ozias**, né en 1846.

Basile-Adolphe naquit, le 8 mai 1839, à Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes. Après avoir été initié aux rudiments par son beau-frère, l'instituteur Edouard Corbeil, l'adolescent fit ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse (V. ce nom), en 1850; puis, son cours de droit à l'Université Laval de Québec, se faisant admettre au barreau en 1861. Ses ascendants avaient peu à peu orthographié **Routier**, du nom de l'ancêtre **Roudier**; le premier, il adopta la forme **Routhier**.

Nommé Conseil de la Reine en 1873, il brigua les suffrages des électeurs du comté de Kamouraska pour les Communes; mais il échoua et fut promu, le 1er septembre, juge puîné de la Cour supérieure pour le district de Saguenay, d'où il fut transféré le 10 décembre 1889, à celui de Québec. Le 21 mars 1897, il devenait juge de la Cour d'Amirauté, tout en occupant la chaire de droit civil d'abord, puis de droit international à l'Université. Le 30 septembre 1904, il fut promu juge en chef de la Cour supérieure : il démissionna le 6 juin 1906. Après avoir décliné en 1897 la charge de gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, il agit comme administrateur de la Province de Québec, en l'absence du lieutenant-gouverneur, en 1904 et en 1905.

Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, il reçut de Rome le titre de chevalier de Saint-Grégoire. Le 20 juin 1911, le roi le nomma grand-croix de Saint-Michel et Saint-George. Docteur en droit et docteur ès lettres, on l'éleva à la présidence de la Société Royale du Canada, en 1914-15. Il mourut le 27 juin 1920. Il avait épousé Clorinde Mondelet, qui lui donna plusieurs enfants : **Angéline, Jeanne, Jean-Charles**, père de cinq enfants : Adolphe, Alma, Juliette, Jeanne, Henri.

Sir Adolphe a publié, outre des articles qu'il signait **Jean Piquefort**, environ seize ouvrages que l'on a groupés dans le tableau suivant :

1. **Causeries, portraits, œuvres poétiques :**
**Causeries du dimanche**, Montréal, 1871 ; Portraits et pastels littéraires par Jean Piquefort, Québec, 1873; **Les Echos**, Québec, contenant l'hymne national : **O Canada, terre de nos aïeux** (V. ce mot).

2. **Récits de voyages :**
**En canot** ou au lac Saint-Jean, Québec, 1881 ; **A travers l'Europe**, Québec, t. I, 1882 ; t. II, 1883 ; **A travers l'Espagne**, ibid., 1889 ; **De Québec à Victoria**, ib., 1893.

3. **Livres historiques, romans, drames :**
**La Reine Victoria et son Jubilé**, Québec 1898 ; **Québec et Lévis**, Montréal, 1900 ; **Le Centurion**, 1909 ; **Paulina**, 1918, romans ; **Montcalm et Lévis**, drame en cinq actes, 1918.

4. **Etudes classiques et apologétiques :**
**Les Grands Drames**, Montréal; **De l'homme à Dieu**, 1912.

5. **Œuvres oratoires :**
**Conférences et Discours**, t. I, Montréal, 1889; t. II, 1904.

Bibl. — Notes manuscr. de l'abbé Sylvio Corbeil; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Lévis, 1926; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén.; E.-J. Auclair, *La Revue can.*, 1921, Montréal.

**ROUTHIER** (Joseph-Onésime) (1836-1927), frère du précédent, professeur, assistant-directeur, desservant, vicaire général, curé, archidiacre, protonotaire apostolique, administrateur diocésain.

Né à Saint-Placide-des-Deux-Montagnes, le 21 décembre 1836, il fit ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse, entra au grand séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre, le 21 mai 1864. Nommé professeur et assistant-directeur à Sainte-Thérèse (1864-66), puis maître de discipline à l'Ecole Normale Jacques-Cartier de Montréal (1866-69), enfin directeur des élèves du collège Sainte-Thérèse (1869-75), il fut successivement desser-

vant à l'Orignal, à Hawkesbury qui lui doit l'érection de la première église, à Vankleek Hill, où il bâtit une autre église (1875-80), à Sainte-Anne (1880-81), paroisse dans la ville d'Ottawa.

Mgr Duhamel (V. ce nom) l'appela à l'archevêché en le nommant son vicaire général (1881) et curé de la cathédrale (1883). En 1890, Rome le promut protonotaire apostolique. Il administra le diocèse en 1868-69, en l'absence à Rome de l'archevêque et au décès de ce dernier, en 1909 : en 1868, il avait accompagné les Zouaves canadiens en Italie. Plus tard, il organisa la garde Champlain, à titre de curé de la basilique. Le prélat s'est signalé, dans ses longues années de ministère, comme un infatigable travailleur, ainsi que par sa bonté, son affabilité et ses libéralités sans bornes. Le 22 mai 1927, il est décédé à l'hospice Saint-Charles d'Ottawa.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. II, Saint-Hyacinthe, 1908-1919; *Le Droit*, journ. quot., 1927, Ottawa.

**ROUVIERE** (Jean-Baptiste) (1881-1913), prêtre, Oblat de Marie Immaculée, missionnaire au Mackenzie, massacré par les Esquimaux avec son confrère, Guillaume Leroux.

Natif d'Antrenas (Lozère) en novembre 1881, ayant terminé ses études secondaires, il prit l'habit religieux au noviciat des Missionnaires Oblats à Notre-Dame-de-l'Osier (Isère) le 23 septembre 1900, fit sa profession perpétuelle à Liége (Belgique) le 15 août 1903, y fut élevé au sacerdoce en 1906 et reçut son obédience pour le Vicariat apostolique du Mackenzie en 1907.

Guillaume Leroux, né à Plomodiern (Finistère) le 30 mars 1886, élève au petit séminaire de Pont-Croix (1897-1904), entra au noviciat du Bestin (Belgique) le 14 octobre 1904, y prononça ses premiers vœux en 1905 et les derniers à Liége en 1906, où il fut ordonné prêtre en 1910 : l'année suivante, on le désigna pour les missions du même Vicariat de l'extrême nord canadien.

Dans le dessein de faire une résidence définitive sur les bords de l'Océan Glacial, Mgr Breynat résolut de confier cette entreprise à ses deux zélés missionnaires : ce fut le 30 août 1913 que tous deux se mirent en route vers le nord.

Puis, suivit un long et angoissant silence de trois années. En 1914, un explorateur, qui s'était aventuré dans les steppes (**Barren Land**), y rencontra des Esquimaux affublés de soutanes et d'ornements sacerdotaux. Les ayant interrogés par signes, ils prirent la fuite précipitamment. Au printemps de 1915, Mgr Breynat fit appel au gouvernement, demandant qu'un détachement de gendarmes fût envoyé dans la région. L'inspecteur C. D. Lanauze et les gendarmes Whight et Withers partaient avec vivres et munitions pour deux ans. Ils trouvent la cabane des Pères tout en ruines. A la fin d'avril 1916, reprenant leur marche, ils atteignent un village à l'embouchure de la Rivière-de-Cuivre (**Coppermine**), interrogent les Esquimaux par interprète, qui leur pose sans détour cette question: « Qui a tué les prêtres? » Réponse immédiate : « Les Blancs ont été tués par **Sinnisiak et Oulouksak!** » Les dépositions sont aussitôt consignées par écrit. Les aveux spontanées des meurtriers et la découverte, à l'endroit même de l'assassinat, du **Journal** du Père Rouvière, permettaient de reconstituer tous les actes de la sanglante tragédie.

Les deux missionnaires étaient partis du lac **Imerenik**, le mercredi 8 octobre 1913, avec un groupe considérable d'Esquimaux, venus la veille pour les emmener : parmi eux Sinnisiak et Kormik. Les voyageurs, en 12 jours, arrivent à la Mer Glaciale. Le **Journal** note des « froids intenses, temps affreux, chemins difficiles, vents contraires... ». Le 20 ou 22 octobre, le Père écrit : « Nous arrivons à l'embouchure de la Rivière-de-Cuivre. Des familles sont déjà reparties. **Désenchantement** de la part des Esquimaux. Nous sommes menacés de famine; aussi nous ne savons que faire. » C'est la dernière phrase du **Journal.**

Pendant la nuit du 26, Kormik qui les hébergea une semaine sous sa tente, se glissa au chevet des Pères, enleva pour la cacher la carabine du P. Leroux. Celui-ci la reprit de force. Ce que voyant, Kormik entra en colère et se rua sur lui pour le tuer. Mais un brave vieillard, nommé **Koeha,** saisit l'agresseur à bras-le-corps et le maîtrisa. Puis, prenant à part les missionnaires, il les exhorta vivement à retourner à leur cabane du lac Imerenik; il les aida à appareiller leur traîneau à deux chiens, les accompagna une demi-journée, s'attachant même au traîneau, et les plaça dans la bonne direction.

La nuit suivante, Sinnisiak et Oulouksak quittaient à la dérobée la tribu endormie, suivant les traces du traîneau sur la neige et rejoignant les deux Pères, vers le milieu du jour. Ceux-ci, devinant leurs perfides desseins, leur font bon accueil. Les deux Esquimaux avaient amené deux chiens, « afin, disent-ils, de leur venir en aide ». En avant, le P. Rouvière battait la neige de ses raquettes, afin de frayer la voie; en arrière, le P. Leroux retenait les cordes du traîneau pour l'empêcher de chavirer à chaque cahot. Bientôt une tempête de neige se déchaîna en tourbillons aveuglants. Sinnisiak jugea le moment propice. Il murmura deux mots à l'oreille de son

compagnon, s'en alla derrière le traîneau, où le Père le regarda en défiance; mais le scélérat le frappa soudain de son grand couteau dans le dos. Le blessé se précipita en avant, en poussant un cri; à son tour, Oulouksak se jetait sur lui et lui porta un coup de couteau dans les entrailles puis un autre dans le cœur. Averti par le cri de détresse, le P. Rouvière accourait. En voyant son confrère s'affaisser sur la neige et Sinnisiak armer la carabine prise sur le traîneau, il s'enfuit vers la rivière. La seconde balle le frappa dans les reins et le fit tomber assis sur la neige. Les meurtriers accourant, Oulouksak lui plongea son coutelas dans le flanc. Comme il respirait et remuait encore les lèvres, Sinnisiak alla au traîneau saisir la hache des Pères; et, revenant au moribond, il lui coupa tête et jambes. Puis, ayant ouvert les entrailles, Oulouksak arracha un lobe du foie : les deux monstres en mangèrent; et, ayant jeté le corps dans un ravin, ils retournèrent dévorer aussi le foie du P. Leroux.

Rentrés dans leur camp avec le traîneau, ils dirent à Kormik : « Nous avons tué les Blancs. » C'était vers le 30 octobre 1913, à environ 15 milles de l'Océan Glacial. Le lendemain, un groupe d'Esquimaux se portaient au lieu du carnage : le vieux Koeha avoua qu'il avait alors pleuré « les bons Blancs », sur le corps d'**Ilogoak** (P. Leroux), sans avoir vu celui de **Kouliavik** (P. Rouvière).

Le 3 juin 1916, le gendarme Whight, conduit par l'Esquimau Mayouk, trouva des restes de la mâchoire du P. Leroux avec les dents intactes, des esquilles d'ossements tombées des gueules des carnassiers : il planta sur chaque emplacement deux bouts de planche en croix.

En 1917, les bourreaux comparaissaient, le 15 août, devant le magistrat à Edmonton. Sinnisiak faisait l'aveu de son forfait. Condamnés à la peine capitale, ils eurent un intercesseur puissant : Mgr Breynat adressa une supplique au ministre de la Justice à Ottawa, demandant que les deux meurtriers lui fussent donnés et retenus au fort Résolution sur le grand Lac-des-Esclaves, sans chaînes ni verrous, sous la garde bénigne de la gendarmerie. Quant aux reliques des deux héroïques missionnaires, — ossements, calice, soutanes, croix d'Oblats, nappe d'autel ensanglantée... — elles sont conservées au scolasticat des Missionnaires, inauguré à Edmonton, le 12 septembre 1917.

BIBL. — Notes des Arch. gén. des Oblats à Rome, juin 1930; R. P. P. Duchaussois, O. M. I., *Aux Glaces Polaires*, Paris, 1922.

**ROUVILLE** (Jean-Baptiste Hertel, sieur de) (1668-1722), lieutenant, capitaine, commandant, chevalier de Saint-Louis. — **Rouville,** bourg dans l'Oise.

Le septième des quinze enfants de François Hertel (V. ce nom), il naquit aux Trois-Rivières le 26 octobre 1668 et entra jeune dans les troupes du détachement de la marine. En 1694, il obtint une concession sur la rivière Chambly, près de la seigneurie. En 1701, il est cité par M. de Callières comme lieutenant réformé, ayant sans doute pris part auparavant aux divers engagements contre les Iroquois. En 1703, les Abénaquis, se voyant pressés par les Anglais, sollicitent le secours de M. de Vaudreuil. Celui-ci organise un détachement de 250 hommes, y compris les alliés sauvages domiciliés, les Iroquois chrétiens du Saut-Saint-Louis et les Hurons de Lorette; il mit à leur tête le lieutenant de Rouville, qui avait sous ses ordres ses quatre frères. Le corps expéditionnaire se porta de Montréal au lac Champlain; puis, prenant à travers les bois et les rivières, franchit les Alléghanys et descendit le Connecticut jusqu'à **Deerfield** — aujourd'hui ville du comté de Franklin (Mass.), à 33 milles au nord de Springfield. Dans la nuit du 28 au 29 février 1704, il tomba par surprise sur le village, défendu par une palissade de vingt arpents de circuit, qui encerclait 17 maisons entourées de pieux. Il y avait quatre pieds de neige sur le sol et elle s'était amoncelée çà et là jusqu'à la hauteur des palissades. Les assaillants, au moyen de leurs raquettes, entrèrent aisément dans l'enceinte de la place. Les habitants, au nombre d'environ 300, furent impuissants à se défendre : 47 furent tués et 150 faits prisonniers, les habitations incendiées. Les vainqueurs eurent trois tués, M. de Chambly, l'un des frères du commandant et le grand chef huron de Lorette (V. Thwaites, t. 66), et une vingtaine de blessés, entre autres M. de Rouville lui-même.

En 1708, une nouvelle expédition, préparée à Montréal par M. de Vaudreuil dans une assemblée des chefs sauvages chrétiens, réunit 400 hommes, dont 100 soldats et 10 miliciens, sous les ordres de M. de Rouville et de M. d'Eschaillons (V. ce nom). Mais ensuite la plupart des Sauvages refusèrent de marcher: 200 combattants seulement se mirent en route. Le détachement, ayant remonté la rivière Saint-François, traversa les Alléghanys par les Montagnes Blanches et descendit dans le New-Hampshire, en se rapprochant d'un petit lac, nommé **Winnipesaukee,** pour donner la main aux Abénaquis. Ceux-ci étaient occupés ailleurs. La petite colonne, trop faible pour aller attaquer Portsmouth au bord de l'Océan, comme ses chefs en avaient eu le dessein, se porta rapidement sur **Haverhill**

(29 août), bourg palissadé, situé sur le Merrimac (Co. d'Essex) à la tête de la navigation, où l'on incendie église et maisons du centre, tuant le ministre Benjamin Rolfe et 15 autres personnes, faisant une vingtaine de prisonniers et laissant sur place environ 30 des assaillants. Le bruit du combat avait répandu l'alarme au loin et bientôt les troupes sont cernées. Il fallut recourir à l'arme blanche qui leur assura la victoire : Hertel de Chambly aurait succombé ici et non à Deerfield, ainsi que Jarret de Verchères et six autres, outre 18 blessés. Dans cette rencontre, les Anglais auraient perdu une centaine des leurs. Parmi les prisonniers qu'on emmenait, se trouvait la fille d'un notable de la bourgade : un jeune volontaire de Québec, nommé Dupuy, la porta sur ses épaules une bonne partie du chemin (V. H. Garneau, t. I).

En 1710, avec M. de Montigny, il fit partie d'une expédition contre la Nouvelle-York. C'est à la suite de cette campagne que M. de Vaudreuil (V. ce nom) le délégua à Boston, en compagnie de M. Dupuis, pour y régler les différends restés sans solution.

En 1711, quand le général Nicholson s'apprêtait à tomber, par la voie du lac Champlain, sur Chambly et Montréal, il fut envoyé à sa rencontre avec 200 combattants; mais il n'eut point à intervenir devant la retraite de l'armée anglaise (22 août). L'année suivante, il passa en France pour solliciter les lettres de noblesse en faveur de son père.

En 1713, le capitaine assista à la prise de possession de l'Ile-Royale et en signe l'acte authentique avec les autres officiers. L'année suivante, on l'envoie explorer, avec le capitaine Denys de La Ronde et M. Couagne ingénieur, le port Dauphin et le pays environnant; ils en revinrent avec un rapport favorable concernant les terres du Bras d'Or et de Baddeck. M. de Vaudreuil lui fit concession de la seigneurie de Rouville.

En juin 1715, il alla avec ses 60 Canadiens construire au Port-Dauphin un magasin, une forge et un four, et ensuite des casernes avec une sorte d'annexe pour l'hôpital. A l'étonnement de M. de Costebelle, le gros œuvre était terminé avant l'hiver. Ecrivant au ministre, le gouverneur appelait M. de Rouville « un phénix de labeurs ». Et le major Ligondez disait de lui : « La compagnie de Rouville est la seule qui mérite considération ». En mai 1719, il lève en France une recrue de 60 soldats, de concert avec le capitaine de Sabrevois.

M. de Rouville, l'homme le plus actif de la fondation coloniale, y séjourna jusqu'à sa mort, le 30 juin 1722, soit un mois après le décès de son vieux père.

En premières noces, il avait épousé aux Trois-Rivières, le 23 novembre 1698, Jeanne Dubois, qui décéda sans lui laisser de postérité, le 13 mai 1700; en secondes noces, à Québec, le 6 février 1708, Marie-Anne Haudoin, fille de Gervais et d'Anne Aubert, mère de plusieurs enfants, entre autres :

**Jean-Baptiste**, né en 1709, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Rouville et de Chambly dont il commanda le fort, marié à Marie Le Gras et décédé sans postérité; il mourut en 1777, un an après son épouse;

**Thérèse**, née en 1710, mariée à Charles Boucher de Grosbois, décédée en 1776, mère de trois fils dont deux furent tués en 1755, le troisième s'étant uni à Reine de La Perrière; les trois filles de Thérèse étaient : Anne, épouse de M. Soumande de Cananville, morte sans postérité ; Charlotte vivant encore en 1823, sans alliance ; Louise, mariée à M. de Jordis, vécut en désaccord et aboutit à la séparation ;

**Jacques-Michel-Thavenet**, né en 1719, lieutenant, marié à Marie Soumande, mort sans postérité en 1764, lieutenant de l'Hôtel des Invalides à Paris.

Bibl. — V. la suivante.

**ROUVILLE** (René-Ovide-Hertel, sieur de) (1720-93), fils du précédent, conseiller du roi, lieutenant-général, grand voyer, juge.

Il naquit à Port-Toulouse (Ile-Royale), le 6 septembre 1720, et porta dans sa jeunesse, en raison du lieu de sa naissance, le surnom de **Labrador** qu'il signa au baptême de sa fille (1742). A l'âge de 15 ans, il suivit à Québec les leçons de droit du procureur général Verrier. Le 28 janvier 1745, l'intendant Hocquart lui donnait instruction de visiter les chênaies de la colonie, avec un long rapport pour le guider dans cette enquête. Le 1er avril suivant, il était nommé lieutenant-général au civil et au criminel, en la juridiction des Trois-Rivières. Le 18 avril 1746, on le chargea de la direction d'un poste d'observation à l'île Saint-Barnabé; il devait signaler tous les vaisseaux qui remontaient le fleuve, français ou ennemis. Mais, le 10 octobre, il résignait ses fonctions; néanmoins, il revint sur sa décision et il reprit son poste jusqu'en 1748. Le 16 février 1747, l'intendant le nommait son subdélégué à la police des forges du Saint-Maurice. Le 20 avril 1749, l'intendant Bigot renouvela sa commission; puis, le 20 octobre suivant, le promut inspecteur général de cet établissement royal. L'ingénieur Franquet, qui visita les forges en 1752, parle avec éloge de l'administration et de l'hospitalité du directeur.

Après la perte de la colonie, M. de Rouville

dut résigner son mandat. Il passa en France, où il devint, écrit l'abbé Daniel, intendant de la maison des Condé. En 1763, il revint dans sa patrie. Caractère souple et esprit délié, il ne tarda point à gagner les bonnes grâces des administrateurs, voire les faveurs. Le 20 mars 1765, on le nomme grand voyer du district de Montréal. Le 1er mai 1775, entrait en vigueur l'**Acte de Québec** : il fallait organiser de nouvelles Cours de justice. Le 15 avril, le gouverneur Carleton fit nommer des magistrats, « gardiens de la paix et commissaires », entre autres deux Canadiens, M. de Rouville et Jean-Claude Panet. Ces nominations vinrent blesser l'opinion générale, qui souleva aussitôt une sorte de protestation. Le 16 janvier 1776, le sieur Wooster, Américain, donne l'ordre de lui remettre comme otages et prisonniers les sieurs de Rouville et William Grey. Les autorités de Montréal représentent que cet arrêt viole le traité, conclu avec Montgomery. Nouvelle intimation, deux jours après : elle se heurte au même insuccès. L'incident tourna les sympathies en faveur de M. de Rouville. En 1779, on le proclamait juge des Plaidoyers à Montréal.

En 1786, le procureur général Monck porta devant le Conseil législatif de graves accusations contre quelques magistrats. Après enquête officielle, M. de Rouville se vit dénoncer comme siégeant parfois en état d'ivresse, refusant d'entendre la preuve, ayant préalablement entretenu les parties. Néanmoins, le 7 janvier 1790, il reçut une nouvelle commission étendant ses pouvoirs au district de Québec. Le 12 août 1793, il mourut à Montréal.

M. de Rouville épousa d'abord, le 20 mai 1741, à Québec, Marie-Louise-Catherine, fille de Pierre-André de Leigne, lieutenant civil et criminel, et de Claudine Fredin, et qui mourut le 16 janvier 1766; ensuite, il se maria à Montréal, le 5 février 1767, à Charlotte-Gabrielle, fille de J.-B. Jarret de Verchères et de Madeleine d'Ailleboust, et veuve de P.-G. Raimbault de Saint-Blin, laquelle mourut sans enfant, le 14 mai 1808. Du premier mariage naquirent cinq enfants :

**Louise-Marguerite**, née le 24 février 1742, et décédée à Montréal vers 1797, selon l'abbé Daniel;

**Marie-Anne**, née le 25 octobre 1749 et décédée à Montréal le 19 janvier 1823, sans alliance;

**Jean-Baptiste-Melchior**, né en 1747, servit au Canada et en France, d'où il revint en 1772 et fut l'un des défenseurs du fort Saint-Jean en 1775. Fait prisonnier, il resta vingt mois en captivité aux Etats-Unis. A son retour, il fut élu député, puis membre du Conseil législatif; en 1797, il fut l'un des commissaires nommés pour la liquidation des biens des Jésuites. Il mourut à Chambly, le 30 novembre 1811, ayant épousé Marie-Anne Hervieux, qui mourut, le 25 janvier 1819, mère de huit enfants dont les deux survivants étaient :

**Marie-Anne-Julie**, qui épousa le lieutenant-colonel de Salaberry;

**Jean-Baptiste-René**, qui servit dans les Voltigeurs Canadiens, fut élu député de Bedford et conseiller législatif : il mourut à Beloeil le 14 janvier 1859. Il avait épousé, le 13 septembre 1816, Anne-Charlotte Boucher de La Broquerie, qui décéda à Sorel le 15 mai 1852, ayant eu plusieurs enfants, entre autres : Marie-Anne-Charlotte, mariée au docteur J.-B. Brousseau, de Beloeil, et décédée le 24 août 1905; Henriette-Louise, mariée à Louis-Isaac La Roque de Roquebrune; Hermine-Julie, Religieuse des Saints-Noms de Jésus et de Marie; Marie-Louise, mariée à Joseph-Robert Sincennes, puis à Joseph Daigle; Jean-Baptiste-Melchior, marié à Hermine Daigle et décédé à Montréal le 23 mai 1909, laissant deux fils et quatre filles.

Bibl. — Fr. Daniel, *Hist. des grandes fam. fr.*, Montréal, 1867; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; *Nova Francia*, Paris, décembre 1926, et mai-juin 1930.

**ROY** (Joseph-Edmond) (1858-1913), notaire, homme de lettres, historien, biographe, archiviste.

Louis Le Roy, natif de Saint-Remi de Dieppe, y avait épousé Anne Lemaistre; après son décès, sa veuve émigra au Canada avec son fils Nicolas, baptisé le 25 mai 1639 : c'est la souche des nombreuses familles de même nom, sans l'article.

Au commencement de février 1658, Nicolas Le Roy avait contracté alliance avec Jeanne Lelièvre, sa concitoyenne dieppoise, qui le suivit à Québec avec deux ou trois enfants en 1663. Le 7 novembre de cette année, Anne Lemaistre convola en secondes noces avec Adrien Blanquet, originaire d'Auquemesnil, près de Dieppe. Nicolas fut père de neuf enfants, entre autres Guillaume, qui se maria en 1689 à Angélique Bazin et en eut treize rejetons. L'un d'eux, Pierre-Bernard, marié en 1730 à Marguerite Couture, fut père de neuf autres et son fils Pierre en engendra douze de son épouse Agathe Turgeon. François, le quatrième, s'allia en 1791 à Angélique Paquet qui lui donna douze enfants, parmi lesquels Ferréol qui s'unit à Charlotte Coté, mère de six : ainsi s'explique l'extension de la descendance familiale, au Canada.

L'aîné, Léon, né en 1823, épousa en 1855 Eléonore Lavoie, qui fut mère de treize enfants, dont le cadet Joseph-Edmond naquit à

Lévis le 7 décembre 1858 et fit ses études à l'Université Laval. Bachelier ès lettres en 1880, il fut admis à la pratique du notariat la même année. En 1908, il fut attaché au Bureau des Archives fédérales à Ottawa et conserva son mandat jusqu'à sa dernière maladie; il mourut à Québec le 8 mai 1913. En 1885, il avait épousé Lucienne Carrier de Lévis, et n'en eut point de postérité. Elu à la Société Royale en 1891, il en eut la présidence en 1908; docteur ès lettres et officier de l'Instruction publique de France.

Il est l'auteur de : **Le Premier Colon de Lévis**, Lévis, 1884; **Biogr. de l'hon. G. Couture**, ib., it.; **Mgr Déziel**, ib., 1885; **L'Ordre de Malte en Amér.**, Québec, 1888; **Au Royaume de Saguenay**, 1889; **La Justice seigneur. de N.-D.-des-Anges**, 1890; **Claude Bermen**, Lévis, 1891; **Lettr. du P. Du Plessis**, 1892; **François Bissot de La Rivière**, 1892; **Le Baron de La Hontan**, 1894; **Jean Bourdon**, 1896; **Nicolas Le Roy**, 1897; **Hist. de la Seign. de Lauzon**, 5 vol., 1897-1901; **Charles Le Roy de La Potherie**, 1897; **La Revue du Notariat**, 4 vol., 1897-1902; **La Fam. de La Voye**, 1899; **Voy. de Kalm au Can.**, 1900; **Les Fils de Fam. au Can.**, 1901; **B. Demers**, 1905; **M. de Montmagny**, 1906; **Essai sur le Père de Charlevoix, 1re partie**, 1908; **La Propr. littér.**, 1909; **Rapp. sur les Arch. de France**, Ottawa, 1911; **Les Arch. du Can.** (1872), 1911; **Napoléon au Can.**, 1912.

**Louis-Léon-Alphonse**, né en 1856, marié à Eugénie, fille de Charles-François Dionne, co-seigneur de Tilly, Duquet et Maranda, et de Zélie Houde, père de : Alphonse-Edmond-Raoul (1884), marié (1913) à Isabelle Bourassa qui lui a donné Elmire-Eugénie (1916) et Joseph-Louis-Raoul (1918); Joséphine-Yvonne (1886); Bernadette-Gabrielle (1888); Blanche-Adrienne (1891), mariée (1920) à Edmond Ferland, marchand, et mère de Pierrette-Calixta (1921) et de Joseph-Eugène-Hugues (1926); Paul-Emile-Lionel (1892), marié (1916) à Irma Paradis, père de Raoul-Alphonse (1917), Simone-Annonciata (1920), Mèrelise-Jeannine (1924), Paul-Eugène (1925), Yves-Georges (1926); Georgette-Estelle (1897), mariée (1926) à Charles-Eugène Thibault et décédée (1927); Berthe-Corinne (1899).

**Laure-Mathilda**, née (1860), mariée à Lévis (1891) à Louis Duthil, mère de Joseph-Louis-Philippe (1896) qui a épousé Yvonne Coté, décédée sans postérité en 1922;

**Malvina-Aglaé**, née en 1862, mariée (1889) à Joseph-Olivier Lasnier, mère de Léon-Joseph-Edmond-Lucien (1890), qui s'est uni à Mary-Rosella Russel à Belledune (N.-B.) et en a eu Hector-Olivier (1920); de Charles-André-Narcisse-Maurice (1891), marié à Corinne Duchesneau (1922), mère de Pierre-Edouard-Olivier-Raymond (1924) et de Marcel-Lucien-Paul (1925); de Marguerite-Julie (1894-95); de Joséphine-Malvina (1896); de Théodore-Jules-Henri (1899).

**Joseph-Marie-Charles**, né en 1869, élève aux collèges de Lévis et de Sherbrooke, ordonné prêtre en 1896, vicaire à la cathédrale de Sherbrooke (1896-1902), curé de Saint-Etienne de Bolton (1903-07) et de Saint-Gérard de Wolfe depuis cette date, promoteur et propagateur de la dévotion dans le sanctuaire de Saint Gérard-Majella dont il a la charge, auteur d'un volume où il relate la visite aux Cantons de l'Est du délégué apostolique, Mgr Stagni (1913), décoré du brevet et de la croix de Commandeur de l'Ordre militaire et pontifical du Saint-Sépulcre pour services rendus à l'Eglise, fondateur des **Annales de Saint-Gérard**, bulletin mensuel;

**Pierre-Georges**, né en 1870, élève au séminaire de Québec, fondateur et directeur du précieux **Bulletin des Recherches historiques**, publication mensuelle inaugurée en 1895, archiviste en chef de la Province de Québec, membre de la Société Royale du Canada, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, officier de l'Instruction Publique de France, chevalier de la Légion d'honneur (11 novembre 1927), docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laval, membre honoraire de la Société Historique de Boston (E.-U.), citoyen honoraire de la ville de Dieppe (France), lauréat de l'Académie française, marié (1896) à Marie-Eugénie, fille d'Antoine Trefflé Marsan, avocat, et de Célina Laparre, père de : Joseph-Léon-Flavien (1897), marié (1927) à Joséphine, fille de Godefroy Pelletier et de Joséphine Pelletier; de Louise-Marguerite-Céline (1899), Religieuse (1920) au couvent de la Charité de Québec; Joseph-Emile-Oscar-Noël (1905), élève à l'Ecole des Chartes et docteur ès lettres d'Université (1930) à Paris; Fidèle-Jules-Henri (1907), étudiant;

**Etienne-Ernest** (1872), échevin de Bienville, surintendant de la Compagnie d'assurance **La Métropolitaine**, marié (1897) à Elzire Lapierre, décédée (1902) sans postérité; remarié (1904) à Malvina Samson, père de Marguerite-Olivette (1904);

**Eugène-Adjutor** (1874), notaire à Lévis, marié (1902) à Marie-Anne Denoncourt aux Trois-Rivières, décédée en 1919, père d'Eléonore-Marguerite (1903), Religieuse chez les Sœurs de la Charité à Québec (1922); René (1906), Marcel (1909), Yves (1911), Claude (1914), tous étudiants; Jeanne (1915) et Françoise (1917).

BIBL. — Jos.-Edm., *Nicolas Le Roy et ses descen-*

*dants*, Québec, 1897; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1926; Notes de la Famille Roy.

ROY (Paul-Eugène) (1859-1926), prêtre, professeur, curé, auxiliaire, archevêque de Québec.

La famille est originaire de Dieppe, en Seine-Inférieure (Normandie). Né en 1640, Nicolas Roy ou Le Roy, épousa à Saint-Rémi de Dieppe, en 1658, Jeanne Lelièvre, émigra

Mgr P.-E. Roy.

en Nouvelle-France et débarqua à Québec, le 22 septembre 1663. Il s'établit aussitôt près du Saut-Montmorency, sur le territoire de la nouvelle paroisse de Sainte-Marguerite de Bois-Châtel. Le 30 mars 1679, il vendit sa terre pour aller s'établir à la Durantaye, où l'appelait le seigneur Olivier Morel; celui-ci le plaça en qualité de fermier à la tête de ses vastes domaines, où s'élève aujourd'hui la paroisse de Saint-Gabriel de la Durantaye. Il mourut dans ce fief, laissant comme principal héritier de sa fortune et de son nom Noël, le troisième de ses dix enfants, né l'année même de son installation à Bois-Châtel : sa veuve se remaria, le 8 février 1695, à François Molinet, de Beaumont.

Fils de Benjamin et de Desanges Gosselin, mariés en 1850, Paul-Eugène était le quatrième des vingt enfants, issus de cette union: une fille embrassa la vie religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec et cinq garçons ont choisi la carrière ecclésiastique. Il fit ses études au collège de Lévis et au petit séminaire de Québec. En 1881, il entra au grand séminaire, où il fut tout de suite nommé assistant professeur de rhétorique. En septembre 1882, le Supérieur du Séminaire le désigna pour faire ses études de licence à l'Université de Paris : retiré à l'Institut catholique, il conquit le diplôme de licence ès lettres en 1884 à la Sorbonne; mais il prolongea ses études jusqu'en juin 1885. En septembre, on lui confiait la chaire de rhétorique à Laval, l'espace de cinq années. Il reçut, le 13 juin 1886, les onctions sacerdotales des mains du cardinal Taschereau. Le professeur donna simultanément des cours publics de littérature et collabora à la revue **Le Canada Français** (1888-91), puis à une seconde fondée plus tard : **La Nouvelle-France.** En 1890, il émigra aux Etats-Unis en vue de fonder une paroisse, en faveur des Canadiens français, dans la ville de Hartford au Connecticut : il y créa **Sainte-Anne,** dont il consolida le progrès, durant neuf années de labeurs.

En 1899, Mgr Bégin le rappelait à Québec pour lui confier la tâche de sauver l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur (*V. ce mot*) d'une inquiétante situation financière. Durant trois ans, l'abbé Roy se fit missionnaire-quêteur avec le meilleur succès final. En 1901, son Ordinaire lui imposait la charge de fonder et d'organiser la campagne de la tempérance diocésaine. Quittant sa cure en 1907, l'abbé Roy entreprit la fondation d'un quotidien qu'il intitula **L'Action Sociale Catholique** : le titre actuel demeure sans le mot **Sociale.**

Le 8 avril 1908, l'abbé Roy était préconisé évêque d'Eleutéropolis (en Palestine) et auxiliaire de Québec, et sacré le 10 mai suivant dans la basilique. Il était nommé archevêque de **Séleucie,** le 8 septembre 1914; promu coadjuteur avec future succession, le 1er juin 1920, il devint archevêque de Québec, le 18 juillet 1925 et fut décoré du pallium le 17 décembre suivant. Il mourut le 20 février 1926.

Bibl. — *L'Action catholique,* lundi 22 février 1926; *Can. eccl.,* Montréal, 1927.

ROY (Philippe), docteur en médecine, sénateur, Haut-Commissaire, puis ministre plénipotentiaire, commandeur de la Légion d'honneur.

L'ascendance familiale paraît être identique à celle des précédents. Fils de Jean-Baptiste et de Joséphine Vallière, il est né le 1er février 1868 à Saint-François de la Beauce, a suivi le cours des études secondaires au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et celui des études médicales à l'Université Laval de Québec: la faculté lui décerna le diplôme de docteur en médecine en 1891. Ayant d'abord

exercé les fonctions de sa profession dans la ville de Québec, il se détermina à se fixer à Edmonton, dans l'Alberta, en 1897. C'est là que ses relations professionnelles et sociales lui faisaient discerner la compagne de sa vie : en décembre 1899, il contracta alliance avec Helen, fille de Harrison Stevens Young et d'Elizabeth Mac Dougall.

Le 6 mars 1906, le gouvernement Laurier lui offrait au sénat un siège qu'il accepta, bien que son mandat l'amenât ainsi à élire domicile à Ottawa, une partie notable de l'année.

Simultanément, le sénateur devenait membre du Conseil privé du Canada.

En septembre 1920, sir H. Fabre (V. ce nom) décédait à Paris, laissant vacante la position officielle de Haut-Commissaire. En mai 1921, le gouverneur en Conseil jeta son dévolu sur le sénateur Roy, qui agréa la succession, à titre de Haut-Commissaire du Canada auprès du gouvernement de la République française.

Soudain, en 1928, les deux gouvernements, dans le dessein de rehausser le crédit et le prestige de leurs mandataires respectifs, en viennent à la conclusion de qualifier l'un et l'autre, non plus de consul général ou de Haut-Commissaire, mais de **Ministre plénipotentiaire** ou envoyé extraordinaire, avec le titre réciproque de Légation.

L'habile gestion de Son Excellence M. Roy, dans les diverses transactions des affaires diplomatiques, a réussi à lui attacher les esprits et à lui garantir l'estime générale : cette admiration lui a mérité le titre de commandeur de la Légion d'honneur, de membre affilié de l'Union du Cercle interallié de Paris, de l'Union artistique et de l'Union du Club automobile de France.

La famille s'honore d'un groupe de six enfants, trois fils et trois filles, savoir : Robert, Hélène, Philippe, Elisabeth, Marguerite, Georges.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1923; Notes de la famille.

**ROYAL** (Joseph) (1837-1902), avocat, homme de lettres, publiciste, homme politique, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Il naquit à Repentigny, le 7 mai 1837, commença son cours classique au collège des Sulpiciens pour le terminer à celui des Jésuites de Montréal. Etudiant en droit, il collabora au journal **La Minerve** et se fit inscrire au barreau du Bas-Canada en 1864, à celui du Manitoba en 1871. Avec M. Cyrille Boucher, il avait fondé un journal, appelé **L'Ordre**, qui parut à Montréal, le 24 novembre 1858; il disparut, faute de ressources. M. Alphonse Desjardins fonda **Le Nouveau Monde**, le 19 septembre 1867 et M. Royal en fut le rédacteur en chef : il prit une part active au recrutement du contingent canadien français des Zouaves pontificaux (1867-1868).

En 1870, Mgr Taché le détermina à le suivre au Manitoba avec M. Girard : ils arrivèrent au fort Garry juste à temps pour assister à la dernière séance du gouvernement provisoire de Louis Riel. A l'automne, MM. Dubuc (V. ce nom), Girard et Royal sont élus députés par acclamation. En même temps, le premier et le dernier s'associaient comme avocats jusqu'en 1876. Cette année, M. Royal devint Procureur-général, tout en conservant son portefeuille de Secrétaire provincial. En 1880, il forma une société légale avec M. Prud'homme jusqu'en 1885 : dès lors, il abandonna ses études légales pour toujours. Il s'était distingué, en 1874, dans l'enquête préliminaire et dans les procès des sieurs Lépine et Nault, accusés du meurtre du sieur Scott. En 1871, il fut nommé Orateur de la Chambre; le 15 mars 1872, il eut le portefeuille de Secrétaire provincial; en 1874, celui des Travaux Publics. En 1879, il fut nommé juge, demeurant néanmoins intéressé aux choses politiques. Comme journaliste, il avait fondé, en 1871, **le Métis**, qui fut remplacé, en 1882, par **le Manitoba**.

Le 1re juillet 1888, le gouverneur général l'appela au poste de lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest jusqu'au 31 octobre 1893, date de son retour à Montréal ; il remplaça le sénateur Tassé à la rédaction de **la Minerve**. En 1894, on lui offrit un siège à la Société Royale du Canada. Il fut aussi l'un des fondateurs de **La Revue Canadienne**, en 1864, et y collabora, dans la suite, jusqu'à sa mort. Il décéda à Montréal, le 23 août 1902.

Son œuvre littéraire comprend des articles et des brochures : **Le Traité de Réciprocité, 1864; Vie polit. de sir L.-H. Lafontaine, 1864; Consid. sur les Nouv. changem. constit., 1866; Notes pour un Nicolétain; La Colonis. en 1866; Le Sacrif. et l'Egoïsme; Le Goût; Le Natural. de B. Franklin, 1868; Le capit. Maillé, 1893; Républ. ou Colonie, 1894.**

Avant de mourir, il entreprit de composer une **Hist. du Canada**, de 1841 à 1867, Montréal, 1909.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Can. Parl. Comp., ib., 1891; A. Morice, *Dict. des Can. de l'Ouest*, 1908; L. A. Prud'homme, *Mém. S. R. C.*, 1904; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

**ROWAN** (Sir William) (1789-1879), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils de Robert, originaire de Garry, comté Antrim (Irl.), il naquit à l'île de Man le 18 juin 1789, entra dans l'armée comme enseigne au 52e régiment d'infanterie le 4 novembre 1803, fut fait lieutenant le 15 juin 1804, servit en Sicile les deux années suivantes, en Suède en 1808, où il fut promu capitaine le 19 octobre, en Espagne de 1811 à 1813. Devenu major en 1814, il se battit à Waterloo en 1815 et obtint le grade de lieutenant-colonel le 21 janvier 1819.

Le 8 juillet 1832, il devint secrétaire militaire de sir John Colborne, lord Seaton, jusqu'en 1839, recevant dans l'intervalle les galons de colonel le 10 janvier 1837 et le titre de Compagnon du Bain le 19 juillet 1838 : puis il rentra en Angleterre au mois d'octobre 1839.

Promu major-général le 9 novembre 1846, lieutenant-général au Canada le 22 juin 1849, il eut la charge de commandant en chef des forces britanniques dans l'Amérique du Nord jusqu'en 1855. Il fut administrateur du gouvernement civil, en l'absence de lord Elgin, du 23 août 1853 au 10 juin 1854; cinq ans après, il était élevé au grade de colonel. Décoré des titres de commandeur le 1re février 1856 et de grand-croix de l'Ordre du Bain le 28 mars 1865, de feld-maréchal le 2 juin 1877, il mourut à Bath (Angl.) le 26 mars 1879.

Bibl. — Ann. Reg. 1870; The Makers of Can., index, 1911; H. J. Morgan, *Celebr. Can.*, Québec, 1862; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912.

**RUPERT** (Robert de Bavière dit le prince) (1619-82), comte Palatin du Rhin, duc de Bavière, de Cumberland, comte de Holderness, général et amiral, gouverneur de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Le troisième des enfants d'Elizabeth Stuart, sœur de Charles Ier d'Angleterre, et de Frédéric V, Electeur Palatin, il naquit le 17 décembre 1619, environ six semaines après l'avènement de son père au trône de Bohême et son couronnement à Prague. Le lendemain de la bataille du Mont-Blanc, le 8 novembre 1620, qui chasse la famille de la capitale, sa mère se réfugie à Berlin d'abord, ensuite en Hollande, en avril 1621 : elle confie l'éducation de ses trois enfants à la famille Plessen établie à Leyde (1623).

Le 17 janvier 1629, Charles Ier constitue en faveur de Rupert une rente de 300 liv. st. En 1635, l'adolescent s'engage dans les troupes du prince d'Orange qui se bat dans le Brabant. En 1636, il le suit à Londres, où son oncle royal lui accorde 800 liv. de pension mensuelle. En 1637, il assiste au siège de Bréda (V. ce mot). En 1638, son père lève une armée qu'il lance contre la Westphalie : Rupert est témoin de la victoire du général autrichien Hatzfeld et est fait lui-même prisonnier. Interné à Linz durant trois ans, il occupe ses loisirs à des essais de dessin et de peinture : on lui attribue l'invention de la gravure à l'aquatinta. Il y gagne le cœur de la fille du gouverneur de la place. Sa mère n'a qu'une seule appréhension, c'est qu'on le pervertisse au catholicisme. Sur le serment de ne plus prendre les armes contre l'Empereur, il est remis en liberté en 1641, grâce à l'intervention de Charles Ier.

En 1642, éclate en Angleterre la guerre civile : Rupert est promu général de cavalerie. Il se distingue sur les champs de bataille à Worcester, Londres, Cirencester, Birmingham, Charlgrove, Bristol, de 1643 à 1648. Mais il indispose son oncle contre lui par ses manières hautaines et ses imprudences. Le 11 janvier 1649, il est créé amiral d'une escadre de huit vaisseaux qu'il conduit en Hollande, à Gibraltar, à Lisbonne, où il est cerné par la flotte de l'amiral Blake jusqu'au 12 octobre 1650. Ce dernier le poursuit à Carthagène et s'empare de ses bâtiments. Rupert se réfugie à Toulon; il y refait sa flotte, se rend aux Açores, en Guinée, au cap Vert, arrive à Barbade (Antilles) et repasse à Paimbœuf (Bretagne), en 1653. Exilé à Paris, son cousin Charles II lui fait bon accueil. Puis il séjourne six ans en Allemagne, jusqu'à la Restauration des Stuarts, en octobre 1660.

De retour à Londres, Charles II le dota d'une pension de 4.000 liv., le nomma au Conseil privé en 1662, puis Commissaire à Tanger. En 1663, Rupert devint président de la **Compagnie royale d'Afrique**. De nouveau, amiral d'une escadre de 20 navires de guerre, armés contre la Hollande et la France, il se signala dans plusieurs conjonctures critiques, de 1665 à 1668. Le roi le fit alors connétable à la Cour.

Le 2 mai 1670, Sa Majesté octroie aux Associés de la **Compagnie de la baie d'Hudson** (V. ce mot) une charte royale aux privilèges les plus étendus : Rupert en est le premier gouverneur, assisté de sept directeurs.

En mars 1672, éclatait le troisième conflit entre l'Angleterre et la Hollande. Le prince reçoit la charge de vice-amiral, puis celle de général en chef des armées de terre et de mer, le 26 avril 1673. Secondé par la flotte de l'amiral d'Estrées, il engage contre Ruyter une bataille navale qui reste indécise; à trois reprises il n'aboutit à aucun succès. Il mourut le 29 novembre 1682, laissant deux enfants naturels.

Son nom s'est perpétué au Canada : Terre de Rupert, etc...

BIBL. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, New-York, 1907; L.-A. Prud'homme, *Mém. S. R. C.*, Ottawa, 1911.

**RUPERT (Terre de)**, appellation affectée, en mémoire du prince et premier gouverneur, aux territoires concédés par la charte royale à la Compagnie de la baie d'Hudson.

Le nom a désigné longtemps les steppes qui s'étendent à l'est de la baie James et à l'ouest jusqu'aux Rocheuses. La validité de cette concession fut dans la suite maintes fois contestée. Ce document donnait à la Compagnie « le commerce absolu de toutes les mers, rivières, anses et golfes, qui ne sont point déjà dans la possession d'un de nos sujets, ou des sujets d'un autre prince ou Etat chrétien ». Aucun monarque anglais n'avait jamais encore représenté, comme lui appartenant, les territoires que, le 2 mai 1670, Charles II octroyait à son cousin et à ses associés.

Ceux-ci n'en eurent aucun scrupule. Ils établirent des forts ou comptoirs commerciaux sur la rivière Kitchichwan, sur la **rivière Rupert** et l'anse de même nom, où le fort s'appela aussi **Charles**, à **Port Nelson**, à **New Severn**. A l'immense contrée tributaire de la baie d'Hudson, ils donnèrent le nom de **Prince Rupert** (Rupert's Land).

Plus tard, succédant aux gouverneurs londoniens de la Compagnie d'Hudson, les gouverneurs résidants furent : Robert Semple (1815-16); George Simpson (1821-50); Eden Colville (1850-51) ; Alexander Dallas (1862) ; William Mac Tavish (1869-70). En 1869, la Terre de Rupert fut transférée au Canada pour la somme de 300.000 liv. st. La Compagnie se réservant des terres autour des forts et un vingtième des terres arables du pays ; dès lors, ce furent les **Territoires du Nord-Ouest** jusqu'en 1905. Le titre a survécu : l'évêque anglican de la **Terre de Rupert** réside à Winnipeg; district de Prince Rupert et Vicariat apostolique en Colombie (V. **Bunoz**).

BIBL. — L.-A. Prud'homme, *loc. cit.;* R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath.*, t. I, Montréal, 1921; The Makers of Can., index, Toronto, 1911; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

**RUSSEL** (Peter) (1733-1808), officier dans l'armée, administrateur du Haut-Canada.

Descendant d'une famille de Bedford, il naquit à Cork (Irlande) en 1733, entra dans l'armée après avoir fait ses études à l'Université de Cambridge. Fait lieutenant le 9 janvier 1760, il se retira en 1763; promu capitaine le 18 août 1778, il quitte l'armée en 1783.

Il vint au Canada avec Simcoe (V. ce nom), devint membre du Conseil exécutif le 9 juillet 1792, s'établit à Newark (Niagara) et fut administrateur du Haut-Canada, du 10 juillet 1796 au 17 août 1799. Il en profita pour s'adjuger une certaine étendue de terre et en distribua avec prodigalité aux nouveaux colons, même aux émigrés de France. Il mourut à Russel Abbey, comté d'York (Angl.), le 30 septembre 1808.

BIBL. — D. Read, *Lieut.-Govern. of Upper Can.*, Toronto, 1900; H. J. Morgan, *Celebr. Can.*, 1862; Army lists; Arch. can., sér. Q, vol. 281-82, 305; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

**RUSSEL** (Lord Alexander George) (1821-1907), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Le dixième des enfants du 6e duc de Bedford, premier comte Russel, il naquit le 16 décembre 1821, étudia à Barrow, entra dans l'armée comme sous-lieutenant le 11 juillet 1839, devint lieutenant le 15 avril 1842, capitaine le 7 août 1846, aide de camp du gouverneur du Canada en 1847, major le 26 mai 1853, se battit en Crimée en 1854-55, lieutenant-colonel le 10 mai 1861. Il vint alors au Canada et y servit jusqu'en 1870, ayant reçu le commandement des troupes comme major-général, le 6 mars 1868.

En 1877, il est fait compagnon de l'Ordre du Bain, lieutenant-général le 20 mars 1878, commandant des forces britanniques dans l'Amérique du Nord en 1883, général le 7 avril 1886. Il fut administrateur du gouvernement civil du Canada, du 26 mai au 7 novembre 1888 et retourna en Angleterre.

Décoré des titres de commandeur en 1903 et de grand-croix de l'Ordre du Bain en 1905, il mourut le 10 janvier 1907. Ann Emily, fille de sir Thomas Leonard Worsley Holmes, baronnet, devint son épouse, en 1844.

BIBL. — Burke's *Peerage*, 1876; De Brett's *Peerage*, Londres, 1918; Army lists; Ann. Regist., 1907; J. Hayden, *The Book of Dignities*, Londres, 1894.

**RUTHENES**, peuple slave, répandu en Galicie, en Lithuanie et en Hongrie. On les désigne aussi au Canada sous l'appellation de **Galiciens** et d'**Ukraniens** : cette dernière est celle qui retient leur préférence (V. **Ukraniens**).

**RYERSON** (Adolphus Egerton) (1803-82), ministre méthodiste, controversiste, surintendant de l'éducation, écrivain.

Son père Joseph, loyaliste natif du New Jersey, s'établit en 1784 dans le Nouveau-Brunswick, où il épousa Sophia Stickney, qui fut mère de deux filles et de six garçons; en 1799, la famille vint se fixer à Charlotteville, comté de Norfolk (Haut-Canada). Adolphus,

le quatrième, y naquit le 24 mars 1803 et reçut sa formation à l'école primaire du district; en 1825, il accepta de devenir ministre de l'Eglise méthodiste (V. ce mot). Après avoir prêché dans plusieurs localités, il fut choisi comme éditeur en chef du **Christian Guardian**, l'organe officiel de l'Eglise Wesleyenne méthodiste qu'il rédigea, à deux ou trois ans près, de 1829 à 1840.

Il ne tarda pas à se révéler comme un puissant et redoutable controversiste, attaquant spécialement les droits exclusifs et les prétentions de l'Eglise anglicane à revendiquer les **Réserves du clergé**. Cette audace lui assura une grande emprise sur les électeurs méthodistes de la Province. De prime abord il inclina vers le parti de la Réforme; mais en 1835 il se déclara l'adversaire de M. W. Lyon Mackenzie et désapprouva ses idées extrêmes, de sorte que, en 1837, son influence fut un puissant facteur pour l'union des loyalistes. En 1844, il appuya aussi avec vigueur l'administration de sir Charles Metcalfe. Dès 1841, on l'appela à la présidence de l'Université Victoria College, établie à Cobourg; et, en 1844, il accepta le mandat de surintendant de l'éducation de la Province jusqu'en 1876. En 1848, il fondait **The Journal of Education**, qu'il continua à rédiger ou à surveiller jusqu'au moment de sa retraite. On lui attribue l'organisation du système scolaire : Ecoles primaires, écoles normales, écoles supérieures ou Universités, bibliothèques scolaires, choix et rédaction des livres, écoles libres et écoles obligatoires, lois des écoles. Il mourut à Toronto le 19 février 1882.

Il avait d'abord épousé en 1828 Hanna, fille de John Aikman et en 1833 Mary, fille de James Rogers Armstrong, de Toronto. Il eut du premier mariage deux enfants, décédés jeunes; du second un fils et une fille. Il était docteur en théologie de l'Université Wesleyenne, de Middleton, au Connecticut (E.-U.) en 1842, et docteur en droit de l'Université Victoria, de Cobourg en 1861.

Ses brochures sont sans nombre; entre autres : **Claims of the Churchmen and Dissenters**, Kingston, 1828; **The Affairs of the Canadas**, London, 1837; **The Clergy Reserve Question**, Toronto, 1839; **Sir Ch. Metcalfe defended**, ib., 1844; **Letters in reply to the attacks of Hon. G. Brown**, ib., 1859; **Univ. Reform.**, ib., 1861; **The New Can. Dominion**, ib., 1867; **The Loyalists of America, and their Times**, 2 vol., ib., 1882; son œuvre principale est **Canadian Methodism**, ib., 1882. Son autobiographie posthume a été publiée par J. G. Hodgins, à Toronto, en 1883.

BIBL. — J. G. Hodgins, *The Story of my Life*; Nathaneil Burwash, *E. Ryerson*, dans The Makers of Can., Toronto, 1906; H. Morgan, *Cel. Can.* et *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; A. W. Ryerson, *The Ryerson Genealogy*, Chicago, 1916; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., index, ibid., 1917.

**RYLAND** (Herman Witsius) (1760-1838), assistant-trésorier, secrétaire, conseiller législatif.

Il était natif de Northampton, en Angleterre, en 1760. En 1781, il vint en Amérique comme assistant-trésorier général de l'armée britannique jusqu'à la signature de la paix avec la République. Lorsque les troupes, en 1784, évacuèrent New-York, il retourna au pays natal en compagnie de sir Guy Carleton; et quand ce dernier, devenu lord Dorchester, revint comme gouverneur général, M. Ryland le suivit, en 1786, à titre de secrétaire privé : en même temps, on l'investit de la charge de secrétaire ou greffier du Conseil exécutif.

Le personnage se révèle sans cesse dans ses écrits comme un fanatique et un irréconciliable adversaire des Canadiens; le 23 décembre 1804, il écrivit dans une lettre officielle : « J'appelle **papiste** le clergé de cette Province, pour le distinguer du clergé anglican, et pour exprimer mon mépris et mon exécration envers une religion qui abaisse et dégrade l'esprit humain, et qui est une malédiction pour tous les pays où elle prévaut... Il faut s'efforcer par tous les moyens conformes à la prudence de saper graduellement l'influence et l'autorité des prêtres catholiques romains. » D'après ce fonctionnaire haineux et impertinent, le système politico-religieux se résumait en deux mots : garrotter l'Eglise romaine et pousser à l'apostasie les Canadiens français. Aveuglément il ignora la loyauté des **papistes** exécrés, en 1775 et en 1812.

M. Chapais a démontré par d'évidentes preuves que Ryland se tint à ce double principe, tout le long de son administration secondaire. Il se constitue le conseiller confidentiel de sir James Craig. En 1812, le gouverneur sir G. Prévost le démit de ses fonctions de secrétaire civil; mais Ryland continua de remplir la charge de greffier du Conseil exécutif jusqu'à la fin. En 1813, néanmoins, on lui attribua un siège au Conseil exécutif. Il mourut à Beauport près de Québec, le 20 juillet 1838, sans nulle réalisation de ses plans sectaires.

BIBL. — R. Christie, *Hist. of Lower Can.*, vol. 6, Québec, 1854; Dict. of Nat. Biogr.; H. J. Morgan, *Cel. Men*, Québec, 1862; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, t. II et III, ib., 1922; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto 1926, Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

**RYSWICK (Traité de)**, signé au château de ce nom, situé à quelques kilomètres au sud-est de La Haye, dans la Hollande méridionale.

Après un congrès qui dura du 9 mars au 20 septembre 1697, Louis XIV signe quatre traités avec l'Angleterre, avec la Hollande, avec l'Espagne, avec l'Empereur. Les clauses en étaient : 1. Louis XIV reconnaît Guillaume III **roi d'Angleterre**; 2. Il accorde à la Hollande le rétablissement du tarif de 1664 et l'abolition du droit de 50 sous par tonneau; 3. Il restitue à l'Espagne Luxembourg, la Catalogne et toutes les villes adjugées par les Chambres de réunion; 4. Il rend à l'Empereur toutes les **réunions**, sauf Strasbourg et Sarrelouis.

Les résultats étaient : la France, malgré ses succès et ses immenses efforts, est obligée d'abandonner ses conquêtes à Terre-Neuve et les Anglais ne gardaient que le fort Albany à la baie James; entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre la frontière était délimitée par la rivière Saint-George; mais les Anglais continuèrent leurs empiètements vers les Cantons iroquois : ceux-ci se jugeaient autonomes ou indépendants.

Bibl. — H. Briand, *Tabl. synop. de l'Hist. de l'Europe*, Paris, 1889; Can. and Prov., index, 1917; The Makers of Can., index, Toronto, 1911.

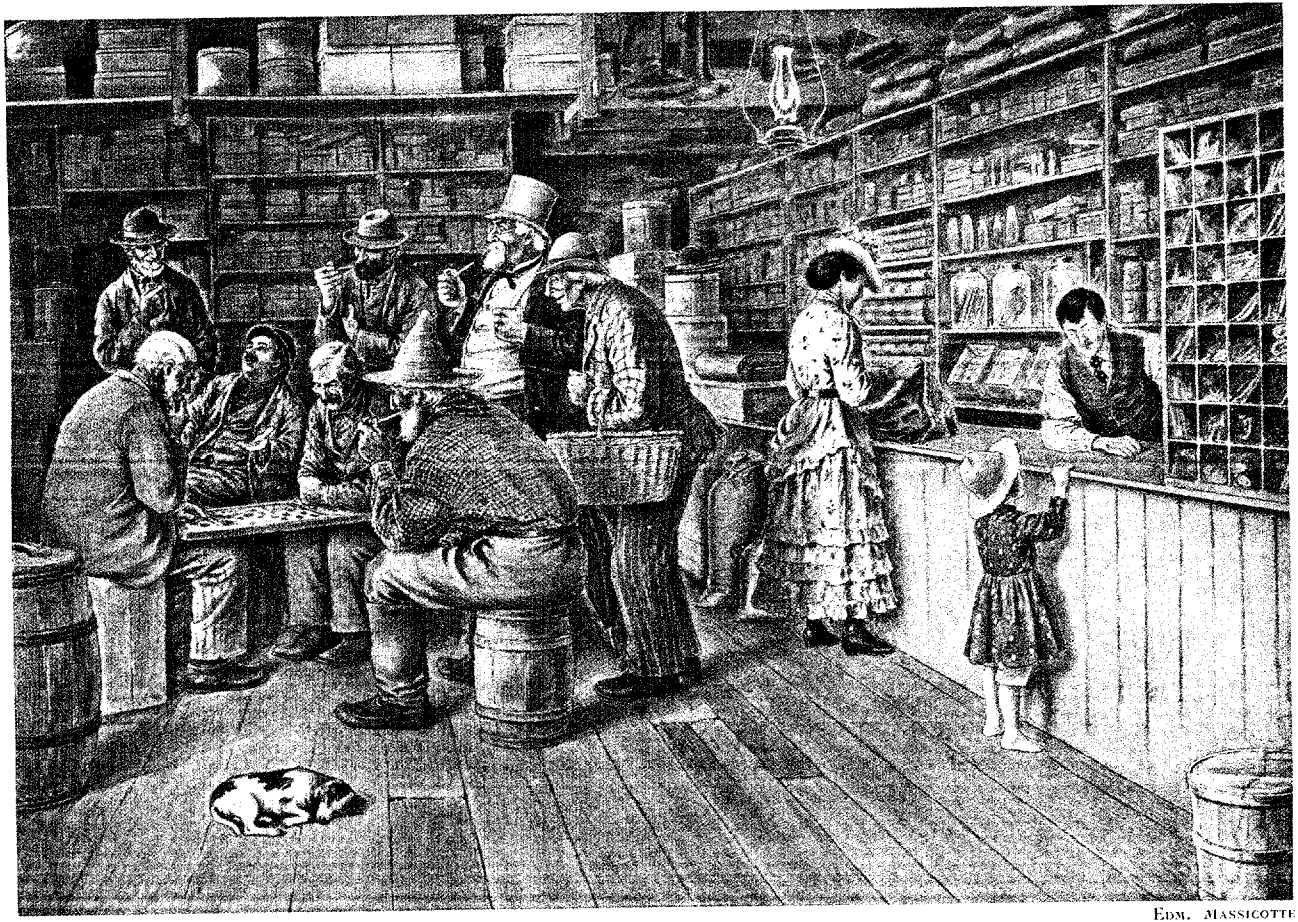

Rep. autor.

EDM. MASSICOTTE

Magasin Général